



UNION DES OFFICIERS DE RESERVE DE L'OCEAN INDIEN
BP 60669 — 97473 SAINT-DENIS CEDEX
(Membre de l'Entente Patriotique de la Réunion : <http://www.epr974.re/>)



Union Nationale des Officiers de Réserve
Fondée en 1922/Déclarée d'utilité publique par décret du 24 février 1967
Siège social : 12 rue Marie Laurencin 75012 Paris
<http://www.unor-reserves.fr/>

BULLETIN N°50 en date du 17 décembre 2018

Je ne juge pas... je livre, sommairement triés et compilés, les médias tels qu'ils sont... à chacun de faire son Opinions, les articles n'engagent que leurs auteurs.

Planification des Thèmes & Sujets

1 – Lois & Décrets 2 – Nécrologies & Mémoires 3 – Décorations & Commémorations 4 – Autorités, Etats-Majors 5 – Chroniques & Libres propos 6 – Actualités internationales 7 – OPEX 8 – MISSINT/OPINT 9 – Défense de par le Monde 10 – Nos Forces Armées a) – Armée de Terre b) – Marine Nationale c) – Armée de l'Air d) – Gendarmerie Nationale	e) - Service de Santé f) – Renseignement g) – Cybersécurité h) – Service du commissariat des armées i) – Service des essences des armées j) – Forces Prépositionnées k) – Réserves l) - D.G.A. 11 – France : Armements & Industries 12 – Le Monde : Modernisations & Equipements 13 – Rubriques divers (Conférences, Sports, etc) 14 – Livres & Publications 15 – Société 16 – Vie de l'UOROI

Le mot du président de l'UOROI



Chers amis

Alors que les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, je tiens à adresser à tous les lecteurs de ce bulletin, mes vœux pour un joyeux Noël.

Je souhaite que la conjoncture quelque peu agitée ne pénalise pas les retrouvailles familiales de Noël.

Joyeux Noël !

Le colonel ® Dominique BERTRAND
Président de l'UOROI

Table des matières

1 – Lois et décrets	21
LOIS	21
PRÉSIDENTE DE LA REPUBLIQUE.....	21
PREMIER MINISTRE	22
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR	22
MINISTÈRE DES ARMÉES	23
MINISTÈRE DES OUTRE-MER.....	26
2 – Nécrologies & Mémoires.....	27
Un militaire français du 2e RH tué dans un accident en Niger	27
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 09.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	27
3 – Décorations & Commémorations	28
4 – Autorités, États-Majors	28
Ministre	28
« Gilets Jaunes » – Mme Parly n'exclut pas une contribution du budget des Armées pour financer les mesures sociales et fiscales	28
La minarm relâche à Niamey	29
http://lemamouth.blogspot.com/ mardi 11 décembre 2018 par le journaliste Jean-Marc Tanguy.....	29
Mme Parly soumet une ordonnance pour assouplir les conditions d'attribution de congés aux militaires blessés	29
CEMA.....	31
Le CEMA rencontre les commandants de formation.....	31
Prise d'armes du CEMA.....	31
DGGN/Gendarmerie Nationale	32
Adieu aux armes du général David Galtier, une grande figure de la Gendarmerie	32
Commission des Affaires Etrangères et de la Défense	33
L'innovation du ministère des Armées : un défi au désir	33
Une agence de l'innovation pour orchestrer sans casser ?	34
Les nouveaux talents de la Startup Nation: l'innovation « ruisselante » au service des Armées.....	35
Innover dans son rapport à l'industrie.....	36
Une greffe indispensable pour essaimer à l'export	36
5 – Chroniques & Libres propos.....	37
Pierre de Villiers : «Un bon chef se doit d'être altruiste».....	37
La réaction de la haute fonction publique au mouvement des «gilets jaunes», vue de l'intérieur	39
[TRIBUNE] Sous couvert d'anonymat, un haut fonctionnaire du ministère des Finances raconte comment les responsables politiques et administratifs perçoivent la société française.....	39
La France, une anormalité européenne.....	39
La grande fracture est là	40
Strasbourg: et si on luttait (vraiment) contre l'islamisme ?	41
Un ennemi intérieur nous tue, et nous refusons toujours de le combattre.....	41
Après Strasbourg, le même constat s'impose qu'après Toulouse, Nice, Paris ou Saint-Etienne-du-Rouvray: un ennemi intérieur se livre à une lutte à mort contre la France et la France refuse de se donner les moyens de l'éliminer.	41
Et ça continue encore et encore... ..	41

Tirer les enseignements de nos échecs	41
On ne fait pas la guerre au terrorisme.....	42
Au royaume des aveugles, les djihadistes sont rois.....	42
Contre-société et contre-vérité	42
« L’empire » et les « barbares ».....	43
Au régal des « mécréants ».....	43
Ils détestent Noël comme ils détestent la France.....	44
Non, la crise des gilets jaunes n’est pas identitaire.....	44
Déconstruction des préjugés qu'on entend sur la "France d'en bas".....	44
On croit déjà tout savoir sur les gilets jaunes. Mais les premières recherches menées par des scientifiques démentent parfois les préjugés médiatiques. Déconstruction des idées reçues sur la révolte de la « France d’en bas ».	45
La mondialisation est inégalitaire : bienvenue au XXIème siècle !	45
L’exercice du pouvoir est élitare et vertical : bienvenue en France !	46
L’insécurité est d’abord économique : bienvenue chez « le peuple »!	46
Du « pays des aveugles » ³ à la fin des rois borgnes	47
6 – Actualités internationale.....	48
AFRIQUE	48
États-Unis : Trump change de cap en Afrique pour contrer les « pratiques prédatrices » de la Russie et de la Chine .	48
Faire des intérêts américains la priorité	48
Le Soudan du Sud en première ligne des coupes budgétaires	49
Et si, pour l’Afrique, la véritable école du développement était l’Estonie, ce petit pays où naissent les licornes ?..	49
Les girafes rejoignent la liste des espèces en danger critique d'extinction.....	50
La girafe du Kordofan et la girafe de Nubie ont franchi un cap sur la liste rouge de l'UICN.	50
455 spécimens restants	51
Les États-Unis, grands exportateurs de girafes.....	51
Des sous-espèces à la hausse.....	51
Chine-Afrique : «Nous devons travailler avec la Chine tout en posant des conditions claires»	52
Entretien exclusif avec Kersti Kaljulaid, présidente de l’Estonie, le pays qui veut partager sa success-story numérique avec l’Afrique.....	54
[Tribune] Le Maghreb, la misère de la recherche française	58
Des carences importantes	59
Des travaux inestimables sans suite	59
Peu de spécialistes, peu d’études de qualité.....	60
Mais pourquoi l’agriculture africaine ne parvient-elle pas à se mécaniser ?	60
BURKINA FASO	63
Burkina : le président Kaboré appelle à la « solidarité » contre le terrorisme.....	63
Hommage.....	63
Fermeture d’écoles	63
CAMEROUN.....	64

Cameroun : Paul Biya décide l'arrêt des poursuites contre 289 détenus de la crise anglophone	64
« Résolution pacifique de la crise »	64
CENTRAFRIQUE	65
Mme Parly va réaffirmer le soutien de la France à la Centrafrique, via la livraison de 1.400 fusils d'assaut	65
La France livre 1.400 fusils Kalachnikov à la Centrafrique et évoque la « contribution positive » de la Russie.....	66
Un chef de milice centrafricain, recherché pour crimes contre l'humanité, arrêté en France	68
Il avait échappé à une première arrestation.....	68
Ancien président de la fédération de football centrafricaine.....	69
ÉTHIOPIE	69
Un village de combat avec des huttes et un camp de réfugiés à Hurso, en Ethiopie	69
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 15.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	69
MALI	70
Mali : Aqmi dément la mort d'Amadou Koufa, le chef jihadiste malien.....	70
Amadou Koufa « ni tué, ni blessé »	71
Les sources militaires maliennes pourtant formelles	71
Mali : des dizaines de Touaregs tués dans une attaque près de la frontière nigérienne	71
Enquête de l'ONU	72
Conflits intercommunautaires	72
NIGER	73
Le Pentagone a ouvert une enquête sur l'accident qui a coûté la vie à un soldat français au Niger	73
SÉNÉGAL.....	74
Corruption des officiers : la gendarmerie sénégalaise promet des sanctions.....	74
Une pratique à l'échelle nationale.....	74
Un conseil d'enquête à venir	74
SOUDAN	75
Soudan du Sud : la pollution de l'eau par les firmes pétrolières empoisonne 600 000 personnes et les autorités se taisent	75
AMÉRIQUES.....	79
La présence de 2 bombardiers stratégiques russes au Venezuela critiquée par l'Organisation des États américains ..	79
CANADA	81
La directrice financière de Huawei remise en liberté sous caution.....	81
CHILI	81
Au Chili, les forêts de pins millénaires meurent de chaud	81
ÉTATS-UNIS	84
Un nouveau chef d'état-major pour les forces armées américaines.....	84
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 09.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	84
Le prochain chef d'état-major interarmées américain devrait être le général Mark Milley	85
Tankers: le KC-46 en retard et plus de 20 000 heures de vol de ravitaillement non réalisées par an	85
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 10.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	85
Un Hawker Hunter de l'ESSD américaine ATAC s'est crashé à Hawaï.....	86
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 13.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	86

La Garde nationale américaine fête son 382e anniversaire	87
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 13.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	87
Le quartier général de l'US AFRICOM pourrait quitter l'Allemagne et trouver un point de chute... en Afrique.....	88
Comment un missile russe relance la course aux armements	89
Les États-Unis menacent de se retirer d'un traité sur les armes nucléaires si la Russie, accusée d'avoir déployé un missile, ne fait pas marche arrière.....	89
Cibles en Syrie	90
Course aux armements nucléaires.....	90
Afrique: Bolton annonce une politique américaine plus sélective	91
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 14.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	91
9 milliards de dollars de dégâts causés par les incendies en Californie	92
100.000 hectares touchés.....	92
Les États-Unis font la promotion des énergies fossiles	92
Une conférence à contre-courant.....	93
Etats-Unis: Trump mobilise une limousine, huit voitures et un service de sécurité pour parcourir 230 mètres.....	94
D'autres présidents ont préféré marcher	94
Trump annonce le départ de John Kelly, son plus proche conseiller	94
Etats-Unis : les démocrates s'interrogent sur une procédure de destitution de Trump.....	95
Le président américain est soupçonné d'être impliqué dans des actes illégaux durant la campagne de 2016. Les démocrates n'écartent pas la possibilité de lancer une procédure de destitution.....	95
Une carte politique à risque.....	96
Embarras chez les républicains	96
États-Unis. Donald Trump se sépare de son secrétaire à l'Intérieur	96
La bête noire des organisations de défense de l'environnement	97
« L'un des membres les plus toxiques du gouvernement ».....	97
Une semaine après le secrétaire général à la Maison blanche	98
Mohammed ben Salmane et les mensonges de Trump, un drame en quatre actes.....	98
Le président américain continue à asséner des contre-vérités au sujet de l'assassinat de Jamal Khashoggi, alors que le Sénat a adopté le 13 décembre une résolution tenant Mohammed ben Salmane pour responsable.	98
Acte 1: l'esquive	98
Acte 2: l'affabulation.....	99
Acte 3: les disciples	100
Acte 4: le revers	101
Faut-il recommencer à se cacher ? Les doutes des survivants de l'Holocauste	101
William Shockley, père de la Silicon Valley, ingénieur de talent et «être humain affreux».....	103
Il a inventé la Silicon Valley et révolutionné la technologie. Aujourd'hui, plus personne ne se souvient pourtant de William Shockley, père du transistor et chef d'entreprise tyrannique.....	103
Effort de guerre.....	103
Prix Nobel pour le transistor	104
Du silicium dans la Vallée.....	105
Management autocratique	105
Racisme scientifique et élitisme.....	106

VÉNÉZUELA	107
La Russie envoie deux bombardiers stratégiques TU-160 « Blackjack » au Venezuela pour des exercices	107
ASIE	108
AFGHANISTAN	109
«Les talibans ne vous menacent pas, ils vous retrouvent et vous tuent»	109
Mohammed Basir Ibrahim a mis ses compétences d'interprète au service des forces françaises en Afghanistan entre 2011 et 2012. Depuis, le jeune homme a rejoint illégalement la France.	109
Demandes de visa refusées.....	109
Trois ans d'exil.....	110
Combat juridique	110
CHINE	115
Ce que pensent les pilotes chinois de leur Su-35	115
La Chine menace le Canada et exige la libération de la dirigeante de Huawei	117
"Une initiative qui a ignoré la loi"	117
Peine pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison	117
Aucune preuve n'a été apportée	118
Chine : nouveaux signes d'un ralentissement économique	118
Vers une détente du conflit avec les Etats-Unis ?.....	119
Chine : Shanghai teste le modèle des « villes éponges ».....	119
Améliorer le cadre de vie	119
Chang'e 4 : le voyage vers la face cachée de la lune commence.....	120
Le lancement.....	120
La sonde lunaire Chang'e 4	122
Statistique historique.....	124
Un deuxième Canadien arrêté en Chine, sur fond de crise entre Pékin et Ottawa.....	125
Xi Jinping écrit un nouveau chapitre d'histoire pour la Chine moderne	126
Le dirigeant chinois tâche d'incarner une Chine du renouveau, tirant parti des crises idéologiques, politiques et économiques qui frappent l'Occident.	126
Grandeur de la Chine moderne.....	126
De la renaissance chinoise au rêve chinois	127
Vers les nouvelles routes de la soie	128
Pour un rayonnement du modèle chinois	128
Du péril jaune au dragon rouge	129
Peur économique	129
Tabou de l'éthique	130
D'un fantasme à l'autre	130
JAPON.....	131
Collision au large du Japon : les cinq Marines américains déclarés morts	131
L'enquête se poursuit	131
Un deuxième ravitailleur Boeing KC-46A pour le Japon	132
Carlos Ghosn s'apprêtait à remplacer le PDG de Nissan quand il a été arrêté.....	132

Avant son arrestation, l'alors président de l'alliance Renault-Nissan, Carlos Ghosn, prévoyait de destituer le dirigeant du constructeur japonais, rapporte le Wall Street Journal ce dimanche.....	132
Hiroto Saikawa devient président de Nissan	133
EUROPE	133
Pour moderniser son aviation de combat, la Bulgarie a une préférence pour les avions de combat F-16.....	133
EUROPE (Union européenne)	134
Brexit : le plan de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) face à un "no deal"	134
700 entreprises britanniques à certifier	135
Rolls Royce a trouvé la parade.....	135
Brexit : nouveau coup de tonnerre dans le ciel européen	136
La Cour de justice considère que tout État membre peut engager une sortie de l'Union puis la révoquer à sa guise.	
Un instrument de chantage dangereux.	136
Un possible instrument de chantage	136
Une Union "perpétuelle" devenue mortelle.....	136
Tusk exclut toute renégociation de l'accord de Brexit	137
Brexit : les Vingt-Sept restent inflexibles face à Theresa May.....	138
La frontière irlandaise au cœur du sujet.....	138
L'UE s'agace des nouvelles demandes de Londres sur l'accord de Brexit	139
L'accord de divorce ne « peut pas être renégocié »	140
La querelle du backstop	140
Vote en janvier	141
L'UE va intensifier ses préparatifs en cas d'un Brexit "no deal"	141
"Des assurances supplémentaires"	141
Au plus tard le 21 janvier 2019	141
Les Pays-Bas confirment leur intention d'acquérir une quinzaine d'avions de combat F-35A supplémentaires	142
Avec ce budget de la zone euro, Macron peut-il crier victoire ?	143
Le Conseil européen va marquer une avancée significative dans l'élaboration d'un budget de la zone euro, voulu par la France. Mais au prix de concessions.....	143
"Faire des compromis, ce n'est pas ravalier ses ambitions"	143
Pour Paris, le trafic d'armes dans les Balkans est toujours une « menace majeure pour la sécurité européenne »...	144
Aérien : la notion de compagnie européenne est désormais une réalité	145
Choisir l'AESA comme autorité de tutelle	145
Nécessité d'avoir des règles et des procédures homogènes	146
Risque sur les droits de trafic ?	146
ALLEMAGNE	147
Une erreur de techniciens d'Airbus serait à l'origine de la perte d'un hélicoptère allemand Tigre au Mali	147
Accident d'un hélicoptère Tigre au Mali : La justice allemande ouvre une enquête pour « homicide par négligence »	148
Humilié au G20, le gouvernement allemand songe à un nouvel avion	149
La voiture diesel qui roule à l'huile de friture	150
BELGIQUE	151
En Belgique, le ministre de la Défense est désormais aussi celui des Affaires étrangères	151
ESPAGNE	152
La marine espagnole commande 5 frégates F-110 auprès de Navantia.....	152

L'Espagne approuve l'achat de 348 véhicules blindés de combat d'infanterie VCR 8x8 pour 2,1 milliards d'euros ...	153
FRANCE.....	154
Des hackers soutiennent les "Gilets jaunes" et annoncent le chaos le 8 décembre	154
Des hacktivistes anti-establishment qui soutiennent les "Gilets jaunes"	155
Les sites de grands groupes et de la police nationale pris pour cibles le 8 décembre ?	155
La France proche de se doter d'une nouvelle stratégie spatiale de défense	156
Méthode d'écoute et de concertation.....	156
Pouvoir d'achat: pour financer les mesures, l'exécutif creuse le déficit	157
Risque de dérapage.....	157
Les entreprises à vocation sociale attirent de plus en plus de jeunes.....	158
Des entreprises plus pérennes et avec un taux d'emploi élevé	159
Les créations d'emplois s'essoufflent	159
Ralentissement dans les services.....	160
Recul dans la fonction publique.....	160
Hausse modérée des salaires dans le privé	160
Le chômage, angle mort des débats sur "les gilets jaunes"	161
Le difficile retour à l'emploi des chômeurs de longue durée	161
Bilan des territoires "zéro chômeurs"	161
Les dépenses de protection sociale gagnent du terrain en France	162
Ras-le-bol fiscal et protection sociale	162
De fortes disparités à l'échelle européenne	163
Les dépenses vieillesse en tête	163
CEIS remanie ses instances dirigeantes et ouvre son capital	163
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 14.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	163
Etudes stratégiques : la France lance son école de War Studies	164
Energies marines renouvelables : ils alertent le gouvernement	166
«Coup de poing dans l'eau salée»	167
L'enjeu de l'emploi.....	167
Davantage de production, intégrer l'hydrolien	167
Les neuf signataires.....	167
Travaux de rénovation énergétique : démêlez le vrai du faux	167
• Changer uniquement ses fenêtres est efficace: FAUX.....	168
• Faire un «bouquet de travaux» améliore la performance énergétique: VRAI	168
• Sans changer d'étiquette énergétique, la performance énergétique ne s'améliore pas: FAUX	168
• Le changement de fenêtres ne donne pas droit à une réduction d'impôt: VRAI	168
« La sobriété est une partie de la solution, mais une partie seulement » Jean-Louis Chaussade, Suez	168
Polémique sur la création d'un fichier national qui recense les jeunes migrants	172
Les associations vent debout.....	172
Affaire Ghosn : Nissan envoie ses avocats en France	173
Renault y verra bientôt plus clair	173
Cette année, le Père Noël s'habille en jaune !.....	174
Les dangers de la politique du « casser plus pour gagner plus ».....	174

Des primes qui relancent le débat sur le partage des profits.....	174
Vers la sortie de l'austérité	175
« Faire de cette colère une chance »	175
Le président ne pourra pas éluder la question de la justice fiscale.....	175
En attendant la Grande concertation	176
"Cagoule noire" sur "gilet jaune" : décryptage des violences durant les manifs	176
L'ultragauche : en place et méthodique	177
Modes opératoires.....	177
Attaques désaxées	178
L'ultra-droite : affaiblie mais revancharde.....	178
Un renouveau inspiré par l'ultragauche mais surtout virtuel.....	179
Macron met la main au portefeuille (mais pas celui des plus riches).....	179
Le président de la République a annoncé plusieurs gestes sociaux pour un montant de 8 à 10 milliards qui seront intégralement financés par l'Etat.....	179
Un effort de 8 à 10 milliards	180
Les Français fortunés et les entreprises épargnés.....	180
Le spectre du retour de la dette	181
L'allocation de Macron sur les gilets jaunes a mis le feu aux pages Facebook du mouvement.....	181
Entre SMIC et CSG, Emmanuel Macron a promis plusieurs mesures en faveur du pouvoir d'achat. Pas de quoi satisfaire les gilets jaunes.	181
Après les annonces de Macron, les oppositions déjà à l'offensive.....	185
De Jean-Luc Mélenchon à Marine Le Pen, en passant par Benoît Hamon et Éric Ciotti.	185
Pendant les annonces de Macron, le Sénat a allégé l'exit tax	188
Le Sénat a voté pratiquement au moment de l'allocation présidentielle un allègement de l'exit tax, qui sanctionnait certains exilés fiscaux.....	188
Exil fiscal : le Sénat adopte l'allègement de l'exit tax	189
Les «gilets jaunes», le retour des rayés de la carte	191
Avec les «gilets jaunes», la France assiste au rassemblement imprévu de celles et ceux qui ne pensaient plus être représentés un jour par quelqu'un, pas même par eux-mêmes.	191
Autodafés des symboles de la République	191
Immense fourre-tout de plaintes.....	192
Pas de responsables, pas de doctrine	193
Force de persuasion et fantasme.....	193
Emmanuel Macron, fatalement inaudible ?	194
Les mesures qu'il a annoncées pour répondre à la crise des «gilets jaunes» ne pouvaient être qu'insuffisantes. .	194
Le sceau de la suspicion	195
Quelle issue (pacifique) ?	195
Le référendum d'initiative citoyenne, une solution à la crise des «gilets jaunes» ?	196
Gilets jaunes: un bouc émissaire nommé Macron	198
On lui reproche tout, y compris les erreurs de ses prédécesseurs.....	198

Emmanuel Macron a bon dos. Le président est l'ennemi public numéro un du mouvement des gilets jaunes. On lui reproche tout, y compris les erreurs de ses prédécesseurs.	198
Macron est légitime	199
Macron n'est pas plus méprisant qu'Hollande	199
N'en jetez plus !	199
C'est la France qui est à bout de souffle	199
Référendum d'initiative populaire: tout est fait pour l'empêcher	200
Les gilets jaunes ne sont pas près de l'obtenir	200
Certains gilets jaunes ont récemment réveillé l'idée d'un référendum d'initiative populaire. S'il existe bien un outil similaire en France, il est pratiquement inutilisable.	200
Une procédure kafkaïenne.....	200
...qui coûte cher.....	201
Pour un (vrai) référendum d'initiative populaire.....	201
Bernard Tapie, Alexandre Jardin : ces parrains des gilets jaunes pour les élections européennes	202
Tapie gilet jaune.....	202
Jean-François Barnaba et Alexandre Jardin discutent	203
Les «gilets jaunes» peuvent-ils bousculer les élections européennes ?.....	204
Un premier sondage, à chaud, crédite une potentielle liste «gilets jaunes» de 12% des intentions de vote. Des voix qu'elle prendrait surtout aux deux populismes, de droite et de gauche.	204
Un sondage commandé par La République en marche	204
Un bond en avant gigantesque des écologistes.....	205
Les deux populismes seraient les plus impactés.....	207
Une situation italienne synthétisée en un seul mouvement	207
Gilets jaunes : ces généraux à la retraite qui rêvent d'un coup d'état	208
"Nous sommes quelques généraux disposés à remplacer Macron"	208
13 officiers à l'origine d'une pétition contre le pacte de Marrakech	209
Hôpital : «Le mal-être risque de durer».....	209
De plus en plus de médecins cumulent emploi "ET" retraite !.....	210
Pourquoi cette enquête ?	211
Anticip reçoit un coup de pouce de Bpifrance pour se développer dans le Travel Risk Management	211
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 13.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	211
Des gilets jaunes se sont opposés aux casseurs pendant les manifestations.....	212
Pour ceux qui attendent des réponses concrètes du gouvernement, il est indispensable de ne pas décrédibiliser le mouvement.....	212
Le respect du gouvernement comme objectif.....	214
«Gilets jaunes»: Face au risque de violence, les «foulards rouges» «tranquillement enfermés à la maison»	215
« On s'attend au pire »	215
« Quand on voit l'organisation des gilets jaunes, on hallucine »	216
Mobilités : le monde rural peut-il se désintoxiquer du tout-voiture ?	216
Des chiffres implacables	217
Le casse-tête des transports en commun	217

Les mentalités pas encore convaincues par le covoiturage.....	218
L'étalement urbain, le vrai sujet ?.....	218
Gilets jaunes : tous à l'Elysée ? Non, tous à Bruxelles !	218
Après la fusillade de Strasbourg, des gilets jaunes versent dans la théorie du complot.....	219
"Macron (et) le gouvernement font exprès de faire un attentat pour instaurer l'état d'urgence pour empêcher les gilets jaunes de faire la révolution"	219
«6 morts, 1407 blessés» : le ministère de l'Intérieur dresse un bilan de la mobilisation des «gilets jaunes»	222
Plus de 4 500 interpellations depuis le 17 novembre.....	223
Crise des "gilets jaunes", frein ou accélérateur pour les réformes ?.....	223
Un dispositif adopté par Nicolas Sarkozy.....	224
Inquiétudes à Bruxelles et à Berlin	224
Tous les échelons de l'État placés devant leurs responsabilités.....	225
Baptême du feu.....	225
Le formatage des chaînes info n'a laissé aucune chance aux «gilets jaunes»	225
Roland Barthes et Umberto Eco devraient achever de vous convaincre que le traitement imposé par les chaînes d'information en continu au cas des «gilets jaunes» ne pouvait être que néfaste.....	225
L'info pointilliste.....	226
Confettis et trous de ver	227
À la loupe	227
La France "qui n'existe plus" : la banderole virulente de Belgrade	228
LIGUE DES CHAMPIONS – Une banderole au message surprenant a été sortie dans les tribunes du Marakana de Belgrade, avant la réception du PSG.....	228
En Gironde, cette maison produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme	229
Un lourd investissement	230
Opération antiterroriste en cours dans l'Aude, neuf mois après les attaques de Trèbes et Carcassonne	231
Fusillade à Strasbourg: ce que l'on sait de l'attaque du marché de Noël.....	231
L'enquête sur l'attaque du marché de Noël a été confiée à la section antiterroriste du parquet de Paris.	231
En quoi consiste "l'urgence attentat" évoquée par Castaner.....	235
Après la fusillade de Strasbourg, le ministre a indiqué que la France venait de "passer en urgence attentat". Et c'est la première fois.....	235
Fusillade à Strasbourg: ce que l'on sait de l'auteur de l'attaque	235
L'homme a été rapidement identifié et est fiché S.....	235
"Fiché S"	236
Attaque à Strasbourg : le profil hybride de Chérif C., fiché S radicalisé et braqueur de banques	236
Profil hybride.....	237
«Urgence attentat» : le plus haut niveau du plan Vigipirate	237
Lutte contre des drones ou des cyberattaques	238
Strasbourg, une cible déjà visée par les djihadistes d'al-Qaida il y a près de vingt ans	238
Un bastion de l'islam radical	239
Attentat de Strasbourg : une troisième victime est décédée.....	239
Chérif Chekatt tué : Le récit de la mort du terroriste présumé de Strasbourg.....	240
Signalé par une habitante de la ville dans l'après-midi, l'homme de 29 ans a été neutralisé par une équipe de police de la BST.	240
"C'est un peu le hasard qu'une équipe de la BST tombe sur lui"	240

Le temps de l'enquête, pour expliquer la fusillade du marché de Noël de Strasbourg.....	240
GRANDE-BRETAGNE.....	241
Royaume-Uni. Theresa May met en garde les députés, à deux jours du vote sur l'accord de Brexit	241
« Un bon accord »	241
« Theresa May, traîtresse »	242
Theresa May entraîne le Brexit au bord du gouffre	242
La question du «backstop»	243
«Gouverner ou démissionner»	243
Brexit "sans accord": comment le britannique Rolls-Royce se prépare au pire.....	244
Le grand industriel britannique des moteurs d'avions et de bateaux étudie le transfert en Allemagne de son activité de conception de moteurs pour gros-porteurs. Cette mesure, réversible, serait éventuellement prise au cas où un Brexit "sans accord" s'appliquerait au 29 mars 2019.	245
Une mesure "technique", réversible, sans transfert d'emplois.....	245
Le Meteor opérationnel sur Typhoon.....	245
Et si la Grande-Bretagne achetait le missile anti-navire Exocet ?.....	246
Londres réfléchit à plusieurs autres solutions	246
Theresa May remporte le vote de défiance organisé contre elle.....	247
La Première ministre britannique avait été mise en délicatesse par la décision de reporter le vote crucial sur le Brexit.	247
Le casse-tête du Brexit reste dans tous les esprits	247
Les puissances européennes refusent que le texte sur le Brexit soit renégocié	248
ITALIE.....	248
Italie : gare à l'effet boomerang des Gilets jaunes	248
Rome compte sur la crise en France pour contraindre Bruxelles à lâcher du lest sur son déficit. Mais des Gilets jaunes commencent à poindre.	248
Bras de fer avec Bruxelles	249
Gilet Gialli.....	249
MADAGASCAR.....	250
Présidentielle à Madagascar : débat télévisé musclé entre les deux prétendants	250
Débat houleux.....	250
MOYEN-ORIENT	251
Les États du Golfe se réunissent, sans évoquer la question du blocus contre le Qatar	251
Vers une sortie du Qatar du CCG ?	251
ARABIE SAOUDITE	252
Le gendre de Trump a conseillé Mohammed ben Salmane après l'assassinat de Khashoggi	252
Jared Kushner, qui entretient une relation amicale avec le prince saoudien, a continué à le défendre après le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi.	252
Conseiller de Trump et MBS	252
Le Sénat US demande la suspension de l'aide militaire à l'Arabie saoudite. Et l'Europe ?	253
SYRIE.....	254
Avec l'appui de la coalition, les Forces démocratiques syriennes ont chassé l'EI de son dernier bastion important en Syrie.....	254
TURQUIE.....	256

Ankara annonce une nouvelle opération militaire contre les milices kurdes syriennes « dans les prochains jours ».	256
Pour Washington, une nouvelle offensive turque contre les milices kurdes syriennes serait « inacceptable »	257
YÉMEN.....	258
Cessez-le-feu au Yémen : "La paix est possible", estime Pompeo.....	258
« Nous voyons prendre forme ce que beaucoup jugeaient improbable »	259
Yémen : Le Pentagone réclame 331 millions de dollars à la coalition arabe pour des missions de ravitaillement en vol	259
ORGANISATIONS INTERNATIONALES.....	261
G5 SAHEL.....	261
Barkhane : Le général Lecointre annonce la reprise prochaine des opérations de la Force conjointe du G5 Sahel....	261
OCDE	262
Les compétences des immigrés ne sont pas assez exploitées, selon l'OCDE	262
ONU.....	264
Le pacte de Marrakech sur les migrations va être approuvé ce lundi.....	264
Malgré les défections nombreuses et une violente campagne internationale de désinformation, plus de cent pays vont approuver le texte piloté par l'ONU.	264
Le pacte de Marrakech fera l'objet d'une résolution à l'ONU fin décembre	264
Une vaste campagne de désinformation et des "fake news" partout sur la planète	265
Pacte de Marrakech: Marine Le Pen se comporte en "trolle en chef", selon Jean-Baptiste Lemoyne	265
Depuis des semaines, la présidente du Front national contribue à la campagne internationale de désinformation au sujet de ce texte non-contraignant.....	265
Il demande à Marine Le Pen de cesser de propager des <i>fake news</i> et des rumeurs.....	266
Que contient le pacte mondial sur les migrations soutenu par la France adopté ce lundi?	266
• Un texte non contraignant	267
• Un texte centré sur les migrants... et la souveraineté nationale	267
• Un texte vague avec peu de mesures concrètes	267
• Mais un texte au ton général contesté par les partisans d'une ligne ferme.....	267
• ... et une mesure particulièrement controversée visant la presse.....	267
Immigration, rétention, trafic humain... Ce que contient vraiment le pacte de Marrakech.....	268
Des filières de migration régulière "plus souples"	268
Un accent sur l'aide humanitaire et le secours.....	269
Des rétentions administratives "en dernier ressort"	269
Une meilleure coopération contre le trafic humain	270
Des conditions simplifiées pour les envois d'argent au pays.....	270
OTAN	270
L'Otan va revoir son engagement au Kosovo, qui vient de confirmer la création d'une armée « nationale »	270
SANTÉ.....	272
DeepMind, l'IA de Google, est championne en biologie moléculaire	272
Une performance impressionnante.....	273
ALZHEIMER.....	274
La maladie d'Alzheimer, une maladie contagieuse ?.....	274
DENGUE.....	277

8 nouveaux cas de dengue confirmés dans le Sud, l'Ouest et l'Est	277
Dengue : une nouvelle campagne de sensibilisation pour éviter l'épidémie de grande ampleur	277
DIVERS	278
Les transferts de technologies, le point faible des startups de la santé	278
Difficulté à lever des fonds	279
Professionnalisation et internationalisation de la HealthTech	279
7 – OPEX	280
Soutien/OPEX : Un « kit d'hygiène » a été conçu pour les soldats déployés sur le terrain	280
Budget des opex : "transformer l'or en plomb!"	280
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 14.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	280
POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS	281
Point de situation du 7 au 13 décembre	281
BARKHANE (SAHEL)	284
Barkhane : Décès accidentel d'un brigadier-chef du 2e Régiment de Hussards	284
BARKHANE : Coopération avec les Forces de sécurité intérieures de Gao.....	285
BARKHANE : Le « kit hygiène » désormais disponible pour tous les soldats partant en opération sur le terrain	286
Un militaire US blessé dans l'accident qui a coûté la vie à un soldat du 2e RH (actualisé)	287
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 12.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	287
BARKHANE : Installation d'un nouveau kit sanitaire dans des véhicules blindés	288
BARKHANE : Dans la peau d'un soldat du pétrole	289
BARKHANE : L'ambassadeur de France au Mali sur la base de Gao	290
Barkhane : De nouveaux kits sanitaires ont été mis au point pour les VBCI et les VAB Ultima	291
BARKHANE : Dentiste en opération extérieure	292
BARKHANE : Dans la peau d'un chef d'escorte de convoi	293
BARKHANE : Poursuite de l'opération « Tous à l'école ».....	294
BARKHANE : L'équipe de contrôleurs aériens du groupement blindé prépare une livraison par air.....	295
BARKHANE : Le nouveau système COMCEPT déployé en opération.....	296
BARKHANE : Entraînement franco-américain à la recherche d'explosifs	296
Le 2 ^e RIMa part en opération au Mali début 2019	297
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 15.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	297
CHAMMAL (IRAK)	298
La BAP de Niamey lève 1 070 EUR pour le Bleuet	298
http://lemamouth.blogspot.com/ mardi 11 décembre 2018 par le journaliste Jean-Marc Tanguy.....	298
CHAMMAL : Premier déploiement opérationnel de SEPHIRA	298
CHAMMAL : Munitionnaire sur la Fire Base	299
MISSIONS MARITIMES	300
Corymbe	300
CORYMBE : Embarquement des élèves-officiers allemands.....	300
MISSIONS ONU	302
Mali	302
Un mécano d'Airbus à l'origine du crash d'un hélicoptère au Mali (actualisé).....	302
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 12.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	302
8 – MISSINT	302
MAINTIEN DE L'ORDRE	302

Acte IV des Gilets jaunes: les gendarmes davantage mobilisés que les policiers.....	302
Trois quarts des policiers n'ont pas souhaité se porter volontaires.....	303
<i>“Un boulet est passé. Il n'est pas dit qu'il n'y en aura pas d'autres”</i>	303
Fusillade de Strasbourg : Chérif C., un braqueur bien connu des gendarmes (actualisé)	303
Gendarmes et agents de la DGSi.....	304
Le GIGN sur zone.....	304
VIGIPIRATE RENFORCE (Sentinelle).....	305
Attaque de Strasbourg : L'intervention des militaires de Sentinelle a sans doute évité un bilan plus lourd	305
Attaque de Strasbourg/Sentinelle : M. Philippe annonce la mobilisation de 1.800 militaires supplémentaires.....	306
La fusillade de Strasbourg, un nouvel exemple de l'intérêt de la mission Sentinelle	308
Des militaires déjà décisifs	308
SENTINELLE : Intervention des militaires contre l'attaque terroriste du marché de Noël de Strasbourg.....	308
SENTINELLE : renforcement du dispositif.	309
9 – Défense de par le Monde	310
Le ministre grec de la Défense fait appel aux dons pour financer l'achat de nouveaux navires militaires.....	310
La Pologne réceptionne deux hélicoptères Black Hawk et en commande un troisième.....	311
La Lituanie renouvelle son contrat Airbus HCare Infinite	312
La création d'une armée kosovare divise	312
Relations tendues entre Pristina et Belgrade	313
10 – Nos Forces Armées.....	313
Le congé du blessé étendu à d'autres opérations dangereuses comme Harpie	313
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 13.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	313
Un Rafale bientôt installé sur le site de Balard	314
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 14.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	314
a – Armée de Terre	314
Les mulets de l'armée française	314
[Mali] Décès du brigadier-chef Karim EL ARABI.....	316
Télécharger la biographie du brigadier-chef Karim EL ARABI	316
Télécharger la photographie du brigadier-chef Karim EL ARABI	316
Pour simplifier la vie de ses soldats, l'armée de Terre va ouvrir MiliStore, un magasin d'applications mobiles.....	317
Citadel Bonus : les capacités cyber testées	318
Développement des capacités cyber	318
L'info en + :	318
A Rennes, une soirée de soutien aux soldats blessés	318
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 12.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	318
« Milistore » : le magasin d'applications de l'armée de Terre.....	319
Faciliter la vie du soldat	319
Une transformation numérique à hauteur d'homme.....	320
CaMo : premier jalon lancé avec les Belges.....	320
SCORPION : déjà prêt à être exporté	320
Un renforcement de la coopération terrestre.....	321
La wish list de l'armée de Terre pour Noël	321
Pour les passionnés d'histoire militaire	321
<i>Ceux de 14</i> , Maurice Genevoix, Flammarion, 25 €	321

<i>L'art de commander selon André Maurois</i> , Cyrille Becker, Editions Nuvis, 19 €	321
<i>Zinoviev, Cendrars, deux légionnaires dans la Grande Guerre</i> , Sous la direction de Patrick Carantino, Somogy – Editions d'art, 25 €	322
Pour les fans de témoignages et de portraits	322
<i>Augustin</i> , Alexandre Duyck, JC Lattès, 16 €	322
<i>Camp Beauregard</i> , François Malys, Les belles lettres – collection Mémoires de guerre, 21 €	322
<i>Démineur</i> , Victor Ferreira, Mareuil Editions, 20 €	322
<i>Frère d'âme</i> , David Diop, Seuil, 17 €	323
<i>Jonquille</i> , CBA Jean Michelin, NRF – Gallimard, 21 €	323
<i>La Ruine de l'âme</i> , LCL Guillaume Rolet, Persée – collection les archives du temps, 25,40 €	323
<i>Le général Lasalle (1775-1809), L'héritage d'une légende</i> , LTN Aude Nicolas, Bernard Giovanangeli Editeur, 20 €	324
« <i>Le Roum</i> », <i>le spahi du général De Gaulle</i> , Nicolas Roumiantzoff, Cherche-Midi, 19,50 €	324
<i>Pilotes de combat</i> , Nicolas Mingasson, Les belles lettres, 11 €	324
<i>Mon oncle de l'ombre – Enquête sur un maquisard breton</i> , Stéphanie Trouillard, Skol Vreizh, 16 €	324
Pour les amateurs de bande-dessinées	325
<i>The Regiment- L'Histoire vraie du SAS</i> , Vincent Brugeas, Thomas Legrain, Le Lombard, 14,45 €	325
<i>EMIA : Frères d'armes</i> , Matthieu Sylvain, Nelson Castillo, Zéphyr Editions, 15 €	325
<i>Histoire des Spahis, tome 1, 1834-1918</i> , Philippe Glogowski, Patrick de Gmelin, Editions du Triomphe, 15,90 €	325
<i>L'ALAT Tome 1, Les anges gardiens</i> , Eric Stoffel, Fredj Allali, Jeff Baud, José Maria Beroy, Didier Pagot, Mike Ratera avec l'aide de l'aviation légère de l'armée de Terre, Idées plus, 14 €	326
Pour les petits... et les plus grands.....	326
<i>Alfred & Helmut- « pendant l'absence »</i> , Mathilde Tiberghien, Camille Scelles Eudoxie, Le vrai Paulus, 17 €	326
<i>La Première Guerre mondiale en 50 drôles de questions pour la découvrir</i> , Sophie Lamoureux, Editions Tallandier jeunesse, 11,90 €	326
<i>Le petit quizz de la Grande Guerre</i> , Grégoire Thonnat, Editions Pierre de Taillac, 12,90 €	327
<i>Le pigeon Vaillant, héros de Verdun</i> , Jean-Michel Derex, Clément Masson, Editions Pierre de Taillac, 14,50 €	327
Les ouvrages spécialisés.....	327
<i>Indicatif « clochette »</i> , Luc Aigle, François-Marie Grimaldi, Pierre-Jean Linon, Jean Renault, François Morin, Editions Lavauzelle, 38 €	327
<i>La mesure de la force</i> , Martin Motte, Georges-Henri Soutou, Jérôme de Lespinois, Olivier Zajec, Editions Tallandier-416 pages, 24 €	328
b – Marine Nationale	328
Comment la Marine nationale surveille les câbles sous-marins de communication?.....	328
Les nouveaux pilotes de l'École aérienne embarquée qualifiés à l'appontage sur porte-avions.....	329
Opération de recherche d'un navire de pêche en baie de Saint-Brieuc.....	330
Lancement de l'édition 2019 du Grand Prix de l'Ecole Navale	331
c – Armée de l'Air	332
Un Puma air endommagé	332

http://lemamouth.blogspot.com/ samedi 8 décembre 2018 par le journaliste Jean-Marc Tanguy.....	332
L'armée de l'air cherche de l'aide pour élaborer sa stratégie de communication et de recrutement.....	332
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 09.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	332
L'exercice «Global Eagle» organisé pour la première fois en France	333
Aflame : campagne de largages à Évreux	334
«Tonnerre Lightning» : un entraînement trilatéral à la planification et la conduite d'un raid aérien	335
Le sous-chef performance de l'EMA en visite à la base aérienne école de Rochefort	336
Le SCCOA fête ses 25 ans	336
La biodiversité au rendez-vous sur la BA 120	337
Le numéro de fin d'année d'Air actualités en kiosque	338
Premier service civique sur la BA 116 de Luxeuil.....	339
d – Gendarmerie Nationale.....	340
« Gilets jaunes » : quatrième samedi de mobilisation des forces de sécurité intérieure	340
« Gilets jaunes » : le président de la République à la rencontre des gendarmes mobiles	341
Gilets jaunes : 89 000 membres des forces de l'ordre dont 65 000 gendarmes et 14 blindés engagés	341
Gilets jaunes : l'inquiétude des proches des gendarmes mobiles	343
“ <i>Nos maris sont fatigués</i> ”	343
Vidéo d'une chute d'un gilet jaune en fauteuil lors d'une intervention : la Gendarmerie décrypte les faits	344
Avec les Gilets jaunes, les vieux engins blindés de la Gendarmerie trouvent une nouvelle jeunesse	345
Une protection	346
La question du renouvellement	346
Gilets jaunes: la Gendarmerie a fait preuve d'une capacité exceptionnelle de mobilisation	347
Comment le GIGN participe à la traque de l'auteur de la fusillade de Strasbourg	347
Premier séminaire de la communauté des chercheurs de la gendarmerie.....	348
Coupe du monde de football féminin 2019 : la gendarmerie au plus près des équipes de la compétition.....	349
Gilets jaunes : la Gendarmerie de nouveau massivement mobilisée le 15 décembre	349
Faire souffler les gendarmes départementaux.....	350
Info L'Essor : découvrez la liste des 41 généraux nommés ou promus en 2019	350
Les écoles se taillent la part du lion	350
Une troisième femme générale	350
Des profils très variés, de l'ancien GA au X en passant par un bordache.....	351
La liste d'aptitude n'est pas opposable.....	351
Général de division	352
Général de division en deuxième section	352
Général de brigade 1 ^{ère} section.....	352
Général de brigade 2 ^{ème} section.....	353
Quand les députés oublient les gendarmes... dans une loi qui les concerne !.....	353
Police nationale au lieu de police judiciaire.....	353
Tout savoir sur l'arme utilisée par le tireur de Strasbourg	354
Une arme centenaire	354
e – Service de Santé	354
Le Service de santé des armées aura recours à plus de réservistes et de contractuels pour tenir son contrat opérationnel.....	354
Le SSA présent au congrès de l'Association dentaire française.....	356
f – Renseignement	357
g – Cybersécurité	357

Les géants d'Internet ont 70 000 données sur votre enfant, et c'est sans doute à cause de vous.....	357
Bonne foi et ignorance.....	358
Réfléchir à l'impact des données sur « leur vie future d'adultes ».....	358
Le nom et la date de naissance de son bébé sur Facebook.....	358
Les jouets intelligents et connectés montrés du doigt.....	359
Des plaintes déposées contre des parents pour des publications sur Internet.....	359
Le ministère des Affaires étrangères victime d'un piratage, 540.000 Français concernés.....	359
Tentative de hameçonnage.....	360
h – Service du commissariat des armées.....	360
Soutenir n°8 est en ligne.....	360
Devenez commissaire des armées en passant les concours externes !.....	360
Le concours sur épreuves.....	361
Le concours sur titres.....	361
i - Service des essences des armées.....	362
j - Forces Prépositionnées.....	362
Forces de Souveraineté.....	362
FAA : Intervention NEDEX sur la montagne Pelée.....	362
Trois Rafale et un Awacs envoyés en Guyane pour surveiller le lancement du satellite militaire CSO-1.....	363
Le Champlain achève sa tournée de ravitaillement des îles Éparses.....	364
FAZSOI : Exercice Cyclonex 2018.....	365
FAZSOI : Détachement d'instruction opérationnelle en Eswatini.....	366
Forces de Présence.....	367
EFG : Formation de « Moniteur de Mise en Œuvre des Explosifs » au profit de l'armée tchadienne.....	367
EFG : Formation de soldats gabonais en vue d'un déploiement dans le cadre de la MINUSCA.....	367
EFG : Stage d'aguerrissement des forces spéciales centrafricaines.....	369
EFS : Stage d'aguerrissement en Côte-d'Ivoire.....	369
k - Réserves.....	370
l - D.G.A.....	370
Pour une DGA agile, au service des armées.....	370
Une institution perpétuellement au cœur du cyclone.....	371
Au cœur du réacteur : la conduite des programmes d'armement ou comment dépasser la rigidité de l'instruction générale n°1516.....	372
L'itératif au service de la réactivité.....	372
Pour un "New Deal" au sein de la BITD.....	373
Réception du premier avion de surveillance Falcon 50 Ms adapté aux missions de sauvetage en mer.....	374
La France commande trois ravitailleurs Airbus A330 MRTT.....	374
Le calepin des entreprises internationales de Défense 2018 est en ligne.....	375
Partenariat stratégique entre la Belgique et la France dans le domaine de la mobilité terrestre (CaMo) : tenue de la 1 ^{re} réunion du comité directeur à Paris.....	375
11 – France : Armements & Industries.....	376
Généralités.....	376
Le pétrole monte, les stocks américains et l'Arabie saoudite sous surveillance.....	376
L'ombre de l'affaire Jamal Khashoggi.....	377
Camouflet pour Trump.....	377

Finances	377
A l'Elysée, les banques s'engagent à ne pas augmenter leurs tarifs en 2019.....	377
Aider les artisans et commerçants.....	378
Crypto-actifs, minage, taxe : la mission Blockchain veut aller plus loin que le gouvernement.....	378
	379
Favoriser les crypto-mineurs	379
Vrai droit au compte bancaire et fiscalité.....	380
Industries	381
Blanquefort, Ascoval : semaine à hauts risques pour l'industrie française	381
S'adapter à la transition	381
Ford se donne du temps pour l'usine de Blanquefort	382
Reprise en vue pour Ascoval	382
Aéronautique : Airbus en pleine "remontada"	383
Boeing nettement devant Airbus.....	383
La production tourne à plein régime	383
"Dans moins de 10 ans, il y aura des avions électriques qui transporteront 50 passagers" (Bertrand Piccard)	384
Chine, Hop ! : ATR affronte de très forts vents contraires fin 2018	386
Otage d'une négociation entre la Chine et l'UE.....	386
Hop! tourne le dos à ATR.....	387
Anne Rigail va devenir la première femme à diriger Air France	387
Une grande connaissance du secteur et de la compagnie	388
Négocier avec les pilotes.....	388
Évaluation de la sécurité des vols	388
"On pourrait transformer la centrale nucléaire de Fessenheim en batterie géante" (Bertrand Piccard)	388
Easyjet continue de pilonner le marché français.....	390
Vingt millions de passagers en 2018 (+8%).....	390
Ford Aquitaine Industries : tout est fini, Ford refuse la reprise de l'usine	391
Industries d'armement	392
Pourquoi l'Etat ne souhaite plus désinvestir dans Safran.....	392
Une minorité de blocage au-dessus de 20% du capital de Safran.....	392
Airbus, Dassault, Leonardo : le drone MALE européen sur la piste de décollage	393
Airbus, maître d'œuvre	394
Le partenariat stratégique franco-belge dans le domaine des blindés médians se met en place	394
Naval Group – Le premier sous-marin Scorpène destiné à la marine brésilienne a été mis à flot.....	395
La Hongrie commande 16 hélicoptères H-225M « Caracal » auprès d'Airbus	397
Technologie numérique	398
Finalcad lève 40 millions de dollars pour numériser les géants mondiaux de la construction	398
De l'appli sur tablette et smartphone au standard mondial de la construction	398
Objectif 100 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020	399

Avec son « innovation inclusive », Orange fait un gros tacle à Free	399
« La technologie ne vaut que si elle est accessible à tous »	400
12 – Le Monde : Modernisations & Équipements	400
Finances	400
Banques : le risque systémique est-il moins élevé depuis Lehman ?	400
Mécanisme de "bail-in" contre le "too-big-to-fail"	402
Des risques sous le radar	402
Croissance continue du « shadow banking »	402
Les « green bonds » prêts à rebondir en 2019	403
Une demande forte des investisseurs	404
Des profils de plus en plus variés	404
Industries	405
"La lutte contre les changements climatiques est le marché industriel du siècle" (Bertrand Piccard)	405
« Il faut que les taxes prélevées sur le CO2 soient redistribuées à la population »	407
« Il faut parler le langage des gens qu'on veut convaincre, leur parler de création d'emplois, croissance, profit »	408
« Un objectif pour 2050, c'est le meilleur moyen de ne rien faire »	410
La Chine ne ferme pas la porte à l'Airbus A380	411
Pékin veut plus de sous-traitance en Chine de la part d'Airbus	412
Un besoin en Chine mais toujours pas de commandes	412
Carlos Ghosn mis en examen pour dissimulation de revenus, Nissan également poursuivi	412
Dissimulation de 5 milliards de yens de revenus	413
Sa garde à vue prolongée	413
Industries d'armement	414
L'allemand Rheinmetall viserait 75% des parts de KNDS, l'alliance formée par Nexter et Krauss-Maffei Wegmann	414
Les entreprises russes de l'armement ont connu une forte croissance de leurs ventes en 2017	415
Technologie numérique	416
IA, assistants personnels, Blockchain... les tendances tech qui vont marquer 2019	416
L'année de l'IA	416
Les foyers français prêts à adopter les assistants vocaux ?	416
L'abonnement, un modèle de plus en plus en vogue	417
La Blockchain fait rêver tous les secteurs	417
Amazon, menace sérieuse pour Google et Facebook dans la pub ?	417
Logistique urbaine : le problème du dernier kilomètre enfin réglé ?	418
Face à Messenger et WhatsApp, la messagerie Viber pivote sur l'e-sport	418
Un marché de niche en pleine croissance	419
Viber promet un partage des revenus	419
13 – Rubriques divers (Conférences, etc)	420
Prix	420
Nicolas Mingasson : « Le prix "Erwan Bergot", un hommage à ces hommes qui m'ont fait confiance »	420
Nicolas Mingasson, lauréat du prix Erwan Bergot	420
Rendre hommage par la littérature	421
14 – Livres & Publications	421

Publications.....	421
Flotte de combat 2018 est désormais en vente	421
http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/ 12.12.2018 Par Philippe Chapleau.....	421
15 – Société	422
Le gilet jaune, d'un siège passager aux rues européennes.....	422
Il occupe conversations, plateaux télé et bureaux des ministres depuis des semaines, au point d'être repris dans d'autres pays. L'utilisation du gilet jaune ne tient pourtant qu'à un coup d'œil.....	422
Le signe rassembleur.....	423
Karl Lagerfeld, premier «gilet jaune»	423
Une tâche d'huile européenne	424
Océan Arctique	424
À ce rythme, il n'y aura bientôt plus de rennes en Arctique	424
Océan Atlantique	426
L'histoire secrète derrière la découverte de l'épave du <i>Titanic</i>	426
Pourquoi la vague des Gilets jaunes n'atteint pas les Antilles.....	427
Océan Indien	428
2 cas diagnostiqués chez des enfants - Le virus de la rougeole circule à Mayotte.....	428
Une nouvelle couleur pour la saison cyclonique - Vents supérieurs à 200 km/heure : c'est une alerte violette	429
L'impact réel à La Réunion.....	430
SMIC, CSG, heures sup, prime : tout ce que Macron ne vous a pas dit.....	430
Arrivés à bord d'un bateau de pêche sri-lankais Les migrants ont passé leur première nuit à La Réunion.....	432
16 – Vie de l'UOROI.....	433

1 – Lois et décrets

LOIS

LOI n° 2018-1104 du 10 décembre 2018 de finances rectificative pour 2018 (1)

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037789708&dateTexte=&categorieLien=id>

PRÉSIDENCE DE LA REPUBLIQUE

ORDRE NATIONAL DE LA LEGION D'HONNEUR

Décret du 10 décembre 2018 portant nomination

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037796941&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 13 décembre 2018 portant nomination

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037808656&dateTexte=&categorieLien=id>

MÉDAILLE MILITAIRE

Décret du 13 décembre 2018 portant concession de la Médaille militaire



<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037809230&dateTexte=&categorieLien=id>

ORDRE NATIONAL DU MERITE

Décret du 10 décembre 2018 portant nomination

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037796945&dateTexte=&categorieLien=id>

PREMIER MINISTRE

Décret n° 2018-1136 du 13 décembre 2018 pris pour l'application de l'article L. 2321-2-1 du code de la défense et des articles L. 33-14 et L. 36-14 du code des postes et des communications électroniques

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037808662&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 12 décembre 2018 portant création d'une zone protégée pour le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816084&dateTexte=&categorieLien=id>

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 15 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 12 août 2013 modifié portant organisation de la direction générale de la gendarmerie nationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797329&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 4 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 23 octobre 2018 fixant la liste des emplois ouvrant l'accès à l'échelon spécial du grade de colonel du corps technique et administratif de la gendarmerie nationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797345&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 28 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 13 mai 2011 portant création des conseils consultatifs d'hygiène et de sécurité pour les militaires servant au sein de la gendarmerie nationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037800900&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2018-1142 du 12 décembre 2018 portant modification du code de justice administrative pour l'application des titres Ier et III de la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037809043&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 6 décembre 2018 fixant le nombre d'emplois offerts aux militaires de carrière candidats à des emplois civils relevant du corps préfectoral pour l'année 2019

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037809107&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2018-1159 du 14 décembre 2018 pris pour l'application de la loi n° 2018-778 du 10 septembre 2018 pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie et portant diverses dispositions relatives à la lutte contre l'immigration irrégulière et au traitement de la demande d'asile

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816431&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 5 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 16 novembre 2018 relatif à la fonction de référent déontologue au sein du ministère de l'intérieur et du ministère chargé de l'outre-mer

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816643&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 14 décembre 2018 portant nomination dans l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816729&dateTexte=&categorieLien=id>

Décision du 12 décembre 2018 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2019 (armée active)

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816733&dateTexte=&categorieLien=id>

MINISTÈRE DES ARMÉES

Décret n° 2018-1099 du 7 décembre 2018 portant diverses dispositions statutaires applicables aux corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037783407&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2018-1100 du 7 décembre 2018 modifiant le décret n° 2017-492 du 5 avril 2017 portant mise en œuvre de la mesure dite du « transfert primes/points » pour les militaires

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037783432&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 30 novembre 2018 fixant l'organisation des concours sur épreuves pour l'attribution du niveau de qualification de praticien confirmé et certifié en médecine d'armée et en recherche du service de santé des armées

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037783444&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 5 décembre 2018 fixant le montant des droits d'inscription pour le concours de l'Ecole polytechnique

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037783506&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 5 décembre 2018 fixant la liste des candidats déclarés admis au concours sur épreuves pour le recrutement en cours de carrière au grade d'ingénieur des études et techniques de l'armement au titre de l'année 2018

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037783688&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 21 novembre 2018 modifiant l'arrêté du 10 septembre 2012 relatif à l'entretien professionnel et à la reconnaissance de la valeur professionnelle des fonctionnaires et de certains agents non titulaires civils du ministère de la défense

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037789738&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 23 novembre 2018 portant nomination dans le corps des ingénieurs d'études et de fabrications du ministère de la défense à la suite du concours externe organisé au titre de l'année 2018

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037790182&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 6 décembre 2018 fixant le nombre d'élèves à admettre à l'Ecole polytechnique en 2019

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797031&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 7 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 17 novembre 2016 fixant les règles relatives au concours d'admission de l'Ecole polytechnique

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797036&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 10 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 20 novembre 2017 fixant la liste des emplois de chef de service et de sous-directeur relevant du ministère des armées

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797069&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 10 décembre 2018 portant affectations d'officiers généraux

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797498&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 10 décembre 2018 portant affectation d'un officier général

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797500&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 10 décembre 2018 portant nomination dans la réserve opérationnelle

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797502&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 10 décembre 2018 portant nomination dans l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797504&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 10 décembre 2018 portant nomination et promotion dans l'armée active

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797506&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 30 novembre 2018 portant nomination au conseil d'administration de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797508&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 30 novembre 2018 portant nomination au grade d'aspirant des élèves de l'Ecole polytechnique en 2018

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797510&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 5 décembre 2018 portant nomination du secrétaire général adjoint de la garde nationale

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797512&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 5 décembre 2018 portant nomination au grade d'ingénieur d'études et de fabrications hors classe au titre de l'année 2019

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797514&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 5 décembre 2018 portant nomination à l'échelon spécial du grade d'ingénieur d'études et de fabrications hors classe au titre de l'année 2019

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797516&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 6 décembre 2018 portant nomination au conseil d'administration de l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797518&dateTexte=&categorieLien=id>

Liste des élèves des promotions X 2007, X 2010, X 2012, X 2013, X 2014 et X 2015 inscrits sur la liste des ingénieurs diplômés de l'Ecole polytechnique en 2018

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797520&dateTexte=&categorieLien=id>

Avis relatif au concours d'admission à l'Ecole polytechnique en 2019 (filières MP et PC)

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037797676&dateTexte=&categorieLien=id>

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2018-1127 du 12 décembre 2018 relative au congé du blessé

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037800654&dateTexte=&categorieLien=id>

Ordonnance n° 2018-1127 du 12 décembre 2018 relative au congé du blessé

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037800659&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 28 novembre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de la sélection professionnelle permettant de suivre une formation en vue de l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier ou d'un certificat équivalent

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037800663&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 28 novembre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de la sélection professionnelle permettant de suivre une formation d'aide-soignant

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037800665&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 28 novembre 2018 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de la sélection professionnelle permettant de suivre une formation de cadre de santé en vue de l'obtention du diplôme de cadre de santé ou d'un certificat équivalent

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037800667&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 12 décembre 2018 portant affectation et élévation, affectation d'officiers généraux

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037801177&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 12 décembre 2018 portant élévations, promotion et élévation, promotions et affectations, nominations et affectations, nominations et promotions dans la 1re et la 2e section d'officiers généraux

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037801182&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 12 décembre 2018 portant élévation, nominations dans la 1re section des officiers généraux de la marine (corps d'officiers de la marine nationale administrés par le ministère de la transition écologique et solidaire)

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037801203&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 12 décembre 2018 portant affectations d'officiers généraux

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037801207&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 5 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 15 novembre 2018 portant nomination dans le corps des infirmiers civils en soins généraux et spécialisés du premier grade du ministère de la défense à la suite du concours sur titres organisé au titre de l'année 2018
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037809233&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret du 13 décembre 2018 portant affectations d'officiers généraux
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037815196&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 11 décembre 2018 portant nomination au conseil d'administration de l'Etablissement public des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037815200&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2018-1158 du 14 décembre 2018 relatif à l'Ecole de l'air
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816277&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 11 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 26 juillet 2018 fixant le nombre et la répartition des postes ouverts aux concours sur épreuves organisés au titre de l'année 2019 pour l'attribution de l'équivalence du niveau de qualification de praticien professeur agrégé à des officiers étrangers
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816347&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 12 décembre 2018 modifiant l'arrêté du 12 janvier 1994 fixant la liste des opérations ouvrant droit au bénéfice de la carte du combattant au titre de l'article L. 253 ter du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816349&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 13 décembre 2018 pris en application des articles 36 et 38 de la loi n° 2013-1168 du 18 décembre 2013 modifiée relative à la programmation militaire pour les années 2014 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense et la sécurité nationale
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816356&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 7 décembre 2018 portant nomination au conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure de techniques avancées Bretagne
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816712&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 12 décembre 2018 portant nomination au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat au titre de l'année 2018
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816714&dateTexte=&categorieLien=id>

Arrêté du 14 décembre 2018 portant nomination (administration centrale)
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037816716&dateTexte=&categorieLien=id>

MINISTERE DES OUTRE-MER

Arrêté du 10 décembre 2018 portant nomination des membres du conseil consultatif des Terres australes et antarctiques françaises et du conseil consultatif dans sa fonction de comité consultatif de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises
<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037809259&dateTexte=&categorieLien=id>

2 – Nécrologies & Mémoires

Un militaire français du 2e RH tué dans un accident en Niger

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 09.12.2018 Par Philippe Chapleau



Dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 décembre, un soldat français de la force *Barkhane* est décédé accidentellement au Niger.

Selon le Sirpa Terre, "tôt dans la nuit sur la base d'Aguelal au Niger, le brigadier-chef Karim El Arabi du 2^e régiment de Hussards a été victime d'un accident de véhicule. Il n'était pas engagé dans une activité opérationnelle au moment des faits. Il est décédé des suites de ses blessures malgré une rapide prise en charge par les secours et son transfert vers l'hôpital militaire américain d'Agadez. Une enquête est actuellement en cours sur les circonstances exactes de son décès."

Le 2^e RH appartient à la brigade de renseignement, qui regroupe toutes les unités spécialisées "renseignement" de l'armée de Terre. La mission du 2^e RH consiste à aller rechercher le renseignement sur les arrières de l'ennemi.

Sa biographie :

Né le 11 août 1989 à Villeneuve-D'Ascq (59), le brigadier-chef Karim EL ARABI a servi la France durant plus de huit années. Le 4 mai 2010, à l'âge de 20 ans, il s'engage au titre du 2^e régiment de hussards à Haguenau en tant qu'engagé volontaire de l'armée de Terre. Au terme de sa formation initiale et après ses premiers mois passés au régiment, il est élevé à la distinction de 1^{re} classe le 1^{er} décembre 2010. Le 12 octobre 2014, il est engagé pour sa première opération extérieure, au Tchad durant laquelle il sert en qualité d'équipier. Le brigadier-chef Karim EL ARABI réalise un excellent travail et se distingue par ses grandes qualités militaires et humaines. Equipier d'appui au recueil de l'information dynamique et rigoureux, il est nommé brigadier le 1^{er} novembre 2013. Se distinguant parmi ses pairs, il est nommé brigadier-chef le 1^{er} janvier 2015. Le 15 octobre 2015, il est engagé en opération extérieure, en République centrafricaine où il se distingue à nouveau par ses belles qualités de soldat et l'ampleur de ses savoir-faire. Passionné par son métier, il cherche en permanence à parfaire ses compétences et à les partager au sein de son escadron. Son sens de l'engagement le conduit à partir ensuite en mission au Mali, le 2 juin 2017, dans le cadre de l'opération BARKHANE. Ses compétences militaires et techniques lui valent alors d'être félicité sur le théâtre. Le 2 août 2016, c'est sur le territoire national qu'il est engagé en prenant part à l'opération SENTINELLE, contribuant ainsi directement à la protection de nos concitoyens.

En 2018, il est projeté à deux reprises au Mali. Il y était depuis le 28 septembre comme équipier d'appui au recueil de l'information au sein du groupement de recherche multi capteurs (GRM).

Le 9 décembre, vers 00h45 heure de Paris, dans le cadre de l'opération BARKHANE, le brigadier-chef Karim El Arabi a été victime d'un accident de la route dans la région d'Aguelal au Niger. Il a été évacué en hélicoptère vers l'antenne médico-chirurgicale américaine d'Agadez où il est décédé à 3h43 heure de Paris.

Le brigadier-chef Karim EL ARABI est titulaire de la médaille d'outre-mer avec agrafes « Sahel », de la médaille de la défense nationale échelon argent, agrafe arme blindé cavalerie et mission d'opérations extérieures et de la médaille de la protection militaire du territoire avec agrafe « Sentinelle ».

Agé de 29 ans, célibataire, le brigadier-chef Karim EL ARABI est décédé en opération extérieure.

3 – Décorations & Commémorations

4 – Autorités, États-Majors

Ministre

« Gilets Jaunes » – Mme Parly n'exclut pas une contribution du budget des Armées pour financer les mesures sociales et fiscales

<http://www.opex360.com/> Posté dans Politique de défense par Laurent Lagneau Le 10-12-2018



Photo : État-major des armées

Dans leur rapport pour avis sur l'Équipement des forces [programme 146], les sénateurs Cédric Perrin et Hélène Conway-Mouret ont estimé que la trajectoire financière établie par la Loi de programmation militaire [LPM] 2019-25 est exposée à plusieurs « menaces ».

Pour rappel, la LPM prévoit une augmentation du budget des Armées de 1,7 milliard d'euros par an jusqu'en 2022, puis de 3 milliards à partir de 2023, l'objectif étant de porter les dépenses militaires à 2% du PIB d'ici 2025.

Parmi les « risques » évoqués dans leur rapport, M. Perrin et Mme Conway-Mouret ont cité « la question délicate de la capacité des armées, habituées depuis des décennies à gérer la pénurie, à gérer un afflux relativement soudain de crédits. » Mais encore faut-il que les hausses de crédits annoncées se concrétisent... Aussi, la principale menace, ont avancé les deux sénateurs, est avant tout « politique ».

« Le principal risque pesant sur la LPM est, étant donné le caractère extrêmement volontariste de la trajectoire retenue, que l'engagement politique du gouvernement de respecter cette trajectoire ne tienne pas dans la durée. À ce titre, plusieurs éléments incitent votre commission à la plus grande vigilance : la pente déséquilibrée de la trajectoire [...], le choix du gouvernement d'une LPM longue (7 exercices), ce qui rend les derniers exercices assez nébuleux, et ce d'autant plus que l'actuelle législature s'achèvera en 2022 et que la LPM ne précise pas les crédits des deux derniers exercices et l'annonce de plusieurs 'revoyures' ou réévaluation, dont la première fin 2021 », expliquent les rapporteurs.

Et d'ajouter : « Il est certain, par ailleurs, que la recrudescence des menaces est aujourd'hui peu contestée. En revanche, il n'est pas certain que le soutien que l'opinion publique apporte aujourd'hui au redressement de l'effort de défense se maintiendra toujours à un niveau si élevé. »

Or, le mouvement des « gilets jaunes » va laisser une facture « lourde » pour les finances publiques. L'annulation de l'augmentation de fiscalité écologique coûtera 4 milliards d'euros (soit +0,2% de déficit). Et si le calendrier de la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages est accéléré, l'ardoise sera deux fois plus élevée. À cela, il faut ajouter les conséquences sur la croissance : l'activité des commerçants (-15% pour les grandes surface, -40% pour les indépendants) a pris un sérieux coup à l'approche des fêtes de fin d'année, période qui permet d'équilibrer les bilans, notamment pour les petits commerçants. Aussi, le taux de croissance du PIB pourrait perdre entre 0,1% [selon le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire] et 0,2% [selon la Banque de France] au cours du dernier trimestre.

Dans ces conditions, quid du budget de la mission « Défense »? La ministre des Armées, Florence Parly, a été interrogée à ce sujet lors d'un entretien de 8 minutes [dont seulement deux ont concerné superficiellement les affaires militaires...] donné à Europe 1, ce 10 décembre.

« Il va falloir trouver de l'argent. Le budget de l'armée pourrait-il être amputé pour aider à remplir les frigidaires [sic] des gilets jaunes à Noël », a ainsi demandé Audrey Crespo-Mara à Mme Parly. Et cette dernière de répondre : « La question, c'est d'abord de savoir quelles seront les mesures qui seront annoncées à court terme par le gouvernement. Ensuite, tous les ministres sont solidaires au sein d'un gouvernement et nous déciderons de la manière dont ces mesures auront vocation à être financées. Je n'exclus rien et, évidemment, je suis parfaitement solidaire des décisions que le gouvernement prendra. »

En clair, la LPM 2019-25 n'est même pas encore entrée en application qu'elle est déjà clairement menacée... Cela étant, certains parlementaires ont dit qu'elle l'était déjà avec l'affaire de l'annulation, sans préavis, des 404 millions d'euros de crédits de la mission « Défense », dans le cadre du projet de loi de finances rectificative 2018 pour financer les opérations extérieures et les missions intérieures. Cette mesure est en effet contraire avec l'article 4 de la LPM 2014-2019 qui s'achève et dont celle qui a été promulguée cet été reprend le principe. Cela « constitue un signal très négatif », ont fait valoir M. Perrin et Mme Conway-Mouret.

La minarm relâche à Niamey

<http://lemamouth.blogspot.com/> mardi 11 décembre 2018 par le journaliste Jean-Marc Tanguy

Avant de se replonger dans ses dossiers de fin de gestion budgétaire, la minarm s'est rendue en Centrafrique et a fait relâche au passage sur la **base aérienne projetée de Niamey**. **Florence Parly** a pu se faire présenter l'activité aérienne de la BAP, celles et ceux qui la mènent au quotidien et leurs unités de soutien. Elle a pu échanger avec une vingtaine de militaires de la base, qui emploie 450 militaires des trois armées, ainsi que des services (essences, santé, etc).

La BAP est une des deux de l'armée de l'air : elle dispose de quatre Mirage 2000 C et D de la **3e escadre** et du **2/5 Ile-de-France**, de deux Transall du **2/64 Anjou**, de trois Reaper du **1/33 Belfort** d'un tanker du GRV **2/91 Bretagne**.

Son DETIA, armé conjointement par le **1^{er} RTP** et l'armée de l'air a traité 45 000 passagers et 5 000 tonnes de fret.

Mme Parly soumet une ordonnance pour assouplir les conditions d'attribution de congés aux militaires blessés

<http://www.opex360.com/> Posté dans Condition militaire par Laurent Lagneau Le 12-12-2018



Actuellement, selon l'article L.4138-3-1 du code de la Défense, un militaire blessé [ou tombé malade] en « opération de guerre, au cours d'une opération qualifiée d'opération extérieure » peut bénéficier d'un congé de 18 mois, attribué par période de six mois sur le fondement d'un certificat d'un médecin des armées, après avoir épuisé ses droits à congés de maladie. Et cela, à la condition qu'il y ait une « probabilité objective de réinsertion ou de reconversion » au sein du ministère des Armées [ou de l'Intérieur s'il est gendarme].

Durant cette période, le militaire blessé [ou malade] reste rattaché à l'unité où il avait été affecté. Puis, une fois son congé passé, soit il reprend son service, soit il est reconnu définitivement inapte, et donc réformé, soit il est placé en congé de longue durée pour maladie (CLDM) ou en congé de longue maladie (CLM). Dans ce dernier cas, il est alors mis en position de non activité et relève d'un organisme de gestion et non plus de son unité d'origine.

Ces dispositions s'appliquent également, dans les mêmes conditions, aux militaires blessés ou ayant contracté une maladie lors d'une « opération de sécurité intérieure, désignée par arrêté interministériel, visant à la défense de la souveraineté de la France ou à la préservation de l'intégrité de son territoire, d'une intensité et d'une dangerosité particulières, assimilables à celles d'une opération extérieure. »

En 2017, 197 militaires ont été concernés par cette mesure. Cependant, lors de l'examen du projet de Loi de programmation militaire 2019-25, il a été considéré que les conditions pour bénéficier de ce congé de 18 mois étaient trop restrictives.

« Sont en effet exclus de son bénéfice les militaires blessés lors d'opérations pourtant dangereuses mais ne remplissant pas les conditions prévues par l'article L.4138-3-1 [...]. Il en est ainsi notamment des actions militaires se déroulant à l'étranger en dehors du cadre d'une OPEX [opération extérieure, ndlr] », a ainsi fait valoir un rapport du Sénat.

« Par ailleurs, a-t-il aussi souligné, la notion d'« opération de sécurité intérieure d'une intensité et d'une dangerosité particulières » s'avère difficile à définir, de sorte que les opérations concernées n'ont pu être désignées comme prévu par arrêté ministériel. »

Aussi, l'article 30 de la LPM 2019-25, promulguée par le président Macron le 13 juillet dernier, autorise le gouvernement « à prendre par ordonnances toute mesure relevant du domaine de la loi afin de prendre plusieurs mesures spécifiques, dont celle visant « à étendre le congé du blessé à d'autres hypothèses que celles prévues à l'article L. 4138-3-1 du code de la défense. »

Ce que la ministre des Armées, Florence Parly, vient de faire. « Sans préjudice de ce qui existe déjà pour les opérations de guerre et celles qui sont qualifiées d'opérations extérieures, le congé du blessé pourra être accordé pour une durée maximale de dix-huit mois à tout militaire blessé ou ayant contracté une maladie au cours d'opérations de même intensité et dangerosité qui se

déroulent sur le territoire national ou en-dehors, visant à défendre la souveraineté et les intérêts de la France, l'intégrité de son territoire ou la protection de ses ressortissants », est-il expliqué dans le compte-rendu du Conseil des ministres de ce 12 décembre.

Dans le rapport du Sénat, il est expliqué que la modification de l'article L. 4138-3-1, qui fait donc l'objet de l'ordonnance prise par Mme Parly, doit permettre de prendre en compte « les opérations intérieures [comme l'opération HARPIE de lutte contre les trafiquants en Guyane, les interventions dans le cadre d'attentats commis sur le territoire national, éventuelles situations quasi-insurrectionnelle outre-mer] mais aussi les actions militaires en mer telles que les interventions de vive force, ou encore les missions militaires ponctuelles à l'étranger [opérations spéciales, évacuations de ressortissants, situations d'attentats commis à l'étranger visant des intérêts nationaux...]. »

Par ailleurs, le « Plan Familles », lancé en 2017 par Mme Parly, prévoit des mesures spécifiques pour les militaires blessés, dont une procédure d'indemnisation des préjudices modernisée et simplifiée, des démarches administratives et médicales allégées dans le cadre du « parcours du blessé » et un accès facilité aux emplois réservés pour ceux devenus inaptes.

CEMA

Le CEMA rencontre les commandants de formation

Mise à jour : 10/12/2018

Le 10 décembre, le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées (CEMA), a reçu une dizaine de chefs de corps et commandants d'unité des trois armées et des services.

Ils ont ainsi pu faire part de leurs préoccupations et de leurs difficultés, mais aussi de leurs satisfactions et surtout de leurs propositions s'agissant de leur rôle primordial de chef sur le terrain.

Ces rendez-vous informels, en complément de visites aux forces, sont particulièrement précieux au CEMA. Ils lui permettent de ne pas être déconnecté de la réalité et du quotidien de ses troupes et de bien connaître les besoins et les attentes du terrain.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Prise d'armes du CEMA

Mise à jour : 13/12/2018

Le lundi 10 décembre, le général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des armées (CEMA) a présidé, dans la cour d'honneur de l'Ecole militaire, la traditionnelle prise d'armes d'hiver du CEMA.

Au cours de cette cérémonie, le CEMA, les chefs d'état-major de l'armée de Terre, de la Marine Nationale, de l'armée de l'air et le major général des armées ont procédé à la remise des ordres à des militaires des trois armées et des services.

A l'issue de cette cérémonie, le général d'armée François Lecointre a lu un ordre du jour dans lequel il a souligné que «[...] *la gratitude, nous l'éprouvons envers tous ceux qui ont jalonné notre parcours : les parents qui nous ont élevés, les éducateurs qui nous ont formés, les grandes figures qui nous ont édifiés, les chefs qui nous ont guidés, les subordonnés qui nous ont accompagnés et l'ensemble de ces visages connus, aimés, admirés grâce auxquels nous nous sommes hissés, bien au-delà de ce que nos seules forces nous permettaient d'atteindre. [...]*»



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

DGGN/Gendarmerie Nationale

Adieu aux armes du général David Galtier, une grande figure de la Gendarmerie

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 14 décembre 2018 A la une, L'actualité PACA, Vie des personnels PMG et D.C



Adieu aux armes du général Galtier (PH: PM GIRAUD/ESSOR)



Le général d'armée David Galtier, inspecteur général des armées-Gendarmerie (Photo PM Giraud/ESSOR)

Le général d'armée David Galtier, inspecteur général des armées Gendarmerie (IGAG) a fait ses adieux aux armes ce vendredi 14 décembre au quartier des Célestins à Paris après 40 années de service.

Lors de la cérémonie dans la cour d'honneur du quartier général de la Garde républicaine, le directeur de la gendarmerie le général d'armée Richard Lizurey qui lui remis la médaille de la Gendarmerie a rendu hommage à la *“polyvalence, au charisme, au dynamisme et à l'entregent”* du général d'armée Galtier. Celui-ci est l'un des deux seuls officiers généraux de l'Arme cinq étoiles avec le DGGN même si il est placé de facto en dehors de la hiérarchie de la Gendarmerie.

Au cours d'une riche carrière, le général Galtier, enfant de troupe, saint-cyrien de la promotion *“général Lassalle”*, a notamment commandé l'escadron de Perpignan, la compagnie départementale de Montpellier, le groupement des Alpes-Maritimes, la prestigieuse section de recherches de Paris, la sous-direction de la police judiciaire, la direction des opérations et de l'emploi (DOE) et la région PACA pendant quatre ans.

Ce Marseillais a également été chef du bureau personnel officier, instructeur à Saint-Cyr et au cabinet du ministre de la défense.

En septembre 2017, il a rejoint l'Inspection générale des armées Gendarmerie. L'IGAG figure parmi les membres du collège des inspecteurs généraux des armées rattaché directement au ministre de la Défense. Il est également le médiateur au sein de la Gendarmerie.

Son successeur devrait être nommé lors du conseil des ministres du mercredi 9 janvier.

Cette grande figure de la Gendarmerie, qui est ténor à ses heures et qui a chanté avec la Garde Républicaine a déjà pensé à son retour à la vie civile. Il va s'attaquer à l'écriture d'une comédie musicale sur l'histoire de France qui pourrait être mise en scène par Robert Hossein.

Commission des Affaires Etrangères et de la Défense

L'innovation du ministère des Armées : un défi au désir

Opinions Tribunes <https://www.latribune.fr/> Par Marie Récalde, Cédric Perrin | 11/12/2018, 6:16



Florence Parly, ministre des Armées, le 19 octobre 2018, sur la base d'Istres. (Crédits : Reuters)

OPINION. La Direction générale de l'armement (DGA) est le premier acteur européen de la recherche dans le domaine de la défense. Cependant, la récente création de l'agence de l'innovation voulue par la ministre des Armées vient brouiller le dispositif existant, alors qu'une réforme est pourtant nécessaire. L'innovation requiert la volonté de considérer le changement comme une opportunité, mais comment imposer un esprit d'innovation foisonnant dans une administration centralisatrice ? Imposer une agence dans une administration qui ne le souhaite pas, n'est-ce pas casser un outil certes perfectible mais qui livre des systèmes d'armes performants et souverains ? C'est l'objet de l'analyse que livrent pour L'Hétairie Marie Récalde (avocate, ancienne députée membre de la Commission de la Défense) et Cédric Perrin (sénateur, vice-président de la commission des affaires étrangères et des forces armées). Ils développent 13 préconisations supplémentaires afin que la greffe prenne entre la très jeune agence de l'innovation et la robuste DGA, avec pour unique motivation de multiplier et d'encourager l'innovation.

Porte-avion, sous-marins, avions de chasse, satellites d'observation et de télécommunications constituent autant de systèmes d'armes, fruits des capacités d'innovation de la DGA et des Armées. Indéniablement, l'innovation se situe au cœur de la DGA, premier acteur européen de la recherche dans le domaine de la défense. Les crédits dont elle bénéficie, enjeux de la création de l'agence de l'innovation, sont indispensables pour :

- l'acquisition de technologies nécessaires à l'autonomie nationale de la France, et permettant de ne jamais connaître d'« impasse technologique » ;
- la mise à disposition de compétences industrielles dans le cadre de la réalisation de programmes futurs (à l'échelle nationale, européenne ou internationale - coopération bi ou multilatérale), permettant aux Armées d'accomplir au mieux leurs missions aujourd'hui et dans 10, 15 voire 25 ans.

La récente création de l'agence de l'innovation voulue par la ministre des Armées interroge alors qu'une réforme est nécessaire. Si ce nouvel objet administratif demeure encore flou, l'agence viendra-t-elle nécessairement concurrencer la DGA ? Dans l'attente, la ministre Florence Parly lui a assigné les objectifs suivants :

- « **inventer** de nouveaux modes d'interventions du ministère, de nouveaux outils, notamment pour favoriser les expérimentations rapides » ;
- « **nouer des partenariats** avec les écosystèmes les plus innovants, dans le domaine académique, entrepreneurial, mais aussi intrapreneurial car l'innovation interne et externe sont désormais indissociables » ;
- « **diffuser** de nouvelles pratiques, notamment en matière d'achats » ;
- « piloter l'innovation du ministère » grâce notamment à l'enveloppe exceptionnelle de 1 milliard d'euros prévue par la future LPM ;
- « **tirer profit** du fonds européen de défense et, demain, de l'agence européenne de l'innovation de rupture souhaitée par le Président de la République (1).

Sans avoir la responsabilité de l'ensemble des crédits précités, l'agence de l'innovation doit permettre à la DGA de se transformer de l'intérieur pour valoriser l'esprit d'initiative et la prise de risque, pour associer le temps long du programme d'armement au temps court de l'innovation. Cela revient à valoriser la prise de risque et avec elle l'acceptation de l'échec dans une institution où l'essai qualifiant d'un tir de missile engage la crédibilité de la dissuasion du pays (2).

L'innovation requiert la volonté de considérer le changement comme une opportunité, mais comment imposer un esprit d'innovation foisonnant dans une administration centralisatrice ? La genèse de l'agence de l'innovation comme les défis auxquels la DGA doit faire face sont autant de pistes permettant d'identifier les conditions pour que la greffe prenne et que l'agence ne voie pas s'évaporer, à peine créée, ses quelques leviers d'action sous l'effet d'une administration fébrile du fait de cette création (I). Si la démarche est imposée par le haut de la hiérarchie du ministère, il n'en demeure pas moins que, pour réussir, il faudra s'appuyer sur l'existant afin de ne pas démobiliser des ressources par définition innovantes pour répondre aux besoins des armées (II). Toutefois, l'agence pourra s'appuyer sur un écosystème industriel dynamique pour forcer les habitudes et faire vaciller quelques certitudes (III).

Une agence de l'innovation pour orchestrer sans casser ?

L'agence de l'innovation est avant tout le fruit d'une impulsion politique, celle d'une ministre désireuse de dynamiser une administration qu'elle estime résiliente au changement. La ministre le rappelle : « avec le lancement de l'agence pour l'innovation de défense, la DGA aura toutes les cartes en mains. Avec un périmètre conséquent, d'un milliard d'euros, elle portera notre ambition pour l'innovation. Cette agence va regrouper nos programmes en faveur de l'innovation, offrir une visibilité nouvelle et internationale à notre innovation de défense. Cette agence sera portée vers l'Europe, vers les coopérations. Elle sera ouverte sur l'économie civile, sur les start-up, car aucun talent ne peut être gâché ou mis sur le côté ».

Cependant, il faudra avant tout capitaliser sur les actions portées par la DGA et les Armées pour ne pas casser ce qui marche. L'agence de l'innovation devra par conséquent préférer une « logique interstitielle », c'est-à-dire agir en cas de manque repéré afin de donner une cohérence d'ensemble à l'action du ministère d'autant plus que le budget de l'Agence de l'Innovation se trouve aussi entre les mains d'autres acteurs de la DGA (DGA DO, DGA DS, etc.).

[...]

Les attentes sont nombreuses et la pression est lourde. L'agence de l'innovation, en pilotant l'ensemble des initiatives innovantes dans le cadre des Etudes Amonts et des partenariats de R&T du MIN ARM, devra démontrer rapidement sa capacité à une plus grande réactivité et une meilleure précision dans sa réponse au besoin opérationnel, dans une logique de compromis entre intégration d'innovations sur cycle court et accostage sur des cycles plus longs.

Même si les études amont ne représentent qu'une partie du budget de la R&T, elle-même sous-section de la R&D, l'agence doit pour étendre sa surface d'action :

- **Créer du consensus et harmoniser les ambitions** des nombreux dispositifs de soutien à la préparation de l'avenir (EPS, OER, RAPID, PEA et des Partenariats Innovants...) avec ceux des Opérations d'Armement sous la responsabilité de la DGA/DO, dans une dialectique classique entre entité préparant l'avenir et entité en charge de la production des systèmes d'armes (chacun ayant une vision complémentaire à faire valoir). Nos investissements gagneraient à une meilleure capitalisation interne grâce à une coordination plus forte **[Préconisation n°16]**.
- [...]
- **S'appuyer sur une politique de généralisation des démonstrateurs technologiques** **[Préconisation n°18]**. Il est important que la DGA puisse raisonner par problématique et défi et non par solution : résoudre un problème paraît plus important que répondre à un cahier des charges. La DGA pourrait en ce sens expérimenter de nouvelles formes de travail collaboratif avec les forces armées. Ces dernières, comme les ingénieurs, ont besoin de cette capacité à maquetter pour valider ou invalider rapidement la pertinence d'un concept sans peur de l'échec ou de la remise en cause. Pareille démarche permet de démontrer à peu de frais à nos partenaires autant qu'à nos adversaires que nous sommes acteurs de notre autonomie (démonstrateur sur la militarisation de l'espace, sur la surveillance de l'espace...).
- [...]
- **Garantir une plus grande proximité avec la réalité terrain** par des exercices opérationnels fréquents, qu'ils soient simulés ou réels (ie Exercice OTAN, de type MAJIIC (3), exercices nationaux ou bilatéraux), pour que l'innovation puisse s'apponter de façon incrémentale aux besoins opérationnels **[Préconisation n°20]**.

Si l'agence doit savoir préserver l'existant et fluidifier les relations entre l'ensemble des acteurs au sein du ministère, elle a également pour mandat de bousculer ses fournisseurs historiques en s'appuyant sur la fougue de jeunes pousses désireuses de « disrupter » les équilibres établis. Mais sans budget conséquent pour cette œuvre titanesque, l'agence s' imagine réinventer la roue alors qu'elle pourra simplement secouer le garagiste. En effet, elle hérite d'investissements décidés par d'autres, de PEA au service de programmes dont elle n'a pas la responsabilité, ce qui ne peut que contribuer à la déception de nouveaux acteurs imaginant le ministère comme un nouvel Eldorado. Mais même le Farwest a des règles intangibles.

Les nouveaux talents de la Startup Nation: l'innovation « ruisselante » au service des Armées

Comme l'a souvent rappelé la ministre, l'agence devra faciliter la redéfinition de l'action collective du ministère à l'égard du secteur civil qui constitue plus que jamais un vecteur d'innovation pour les programmes d'armement. Les nouveaux pionniers que sont les start'up, PME de jadis, ont pour injonction de partir à la conquête d'une nouvelle frontière et de transformer la DGA. L'agilité de ces acteurs fragiles doit venir ébranler la certitude du monde industriel de défense hexagonal.

Face à pareille ambition, il semble indispensable de fédérer l'ensemble des acteurs de l'écosystème public-privé d'innovation autour de projets opérationnels et visibles devant être évalués à l'aune de leur capacité à embarquer et redistribuer l'investissement public au profit d'acteurs innovants. Un indicateur de performance d'incubation de l'innovation sur des programmes d'armement opérationnels pourrait alors être généralisé **[Préconisation n°21]**.

Au-delà de l'incantation, il faut que la commande publique valorise la part faite aux acteurs innovants. C'est pourquoi, loin des créations contractuelles sans lendemain et opportunistes, telles

que la Man Machine Teaming (MMT), l'agence devra structurer avec volontarisme le périmètre d'un nouvel écosystème intégrant l'ensemble des fournisseurs du ministère. Il ne suffit pas de réunir des grands acteurs de la BITD en leur laissant le soin de distribuer par petits paquets une manne publique qui doit, par « ruissèlement », atteindre les start up. Il faut animer l'écosystème, être aux manettes, piloter la manœuvre tout en veillant à protéger les acteurs innovants de la tentation tutélaire de certains grands groupes.

[...]

En définitive, l'agence devra se poser en facilitateur au profit d'un écosystème compétent mais parfois réticent compte tenu de la barrière d'entrée lourde pour qui n'en est pas familier :

- règles de confidentialité rendant difficile la mise à disposition de données opérationnelles,
- équilibre des pouvoirs à décoder entre entités au sein même de la DGA pour trouver le bon interlocuteur,
- négociations contractuelles longues et complexes, notamment sur les droits de propriété intellectuelle,
- accès rare aux besoins opérationnels,
- faible accompagnement au-delà du temps du contrat ou de l'expérimentation.

Si l'agence de l'innovation doit rendre plus lisible et attractive la politique d'innovation de la DGA, l'état final recherché est de transformer les modes d'actions de la DGA grâce à des agents extérieurs susceptibles de casser les codes. Pour réussir dans cette manœuvre, il convient de stabiliser les start up. Impossible de bâtir sur le sable. C'est pourquoi, l'agence doit organiser un réseau avec des investisseurs innovants pour maximiser l'effort financier du ministère mais surtout pour garantir d'autres débouchés commerciaux (plus civils) aux Start'up défense (5) **[Préconisation n°23]**.

Enfin, l'agence devra s'adosser sur le fond DEFINVEST tout en suscitant l'intérêt d'autres fonds d'investissements (6) afin de permettre un co-investissement à « l'Early Stage », stade d'amorçage souvent critique, pour attirer les entrepreneurs vers un secteur Défense encore perçu comme trop contraignant **[Préconisation n°24]**.

Accepter l'innovation, c'est accepter d'évoluer dans un environnement instable, dénué de repères. C'est accepter le doute et l'incertitude du résultat. De nouveaux talents sont nécessaires pour affronter cet inconnu. Dès lors les réflexes de cette jeune garde peut « challenger » les habitudes. Il n'en demeure pas moins que pour associer ces nouveaux acteurs, aux acteurs historiques de la BITD, il faudra maintenir une certaine pression pour imposer cette cohabitation au service de l'agilité. **C'est pourquoi, la DGA doit réajuster ses interactions avec ses fournisseurs pour recréer un partenariat sur des bases assainies.**

Innover dans son rapport à l'industrie

L'innovation ne doit pas être que technologique. Elle doit aussi être organisationnelle et contractuelle afin de fluidifier la relation avec un écosystème défense partenaire. Or l'agence de l'innovation n'a, à ce jour, pas mandat pour innover dans le domaine des procédures de passation de marché. Il conviendrait de réfléchir à la transformation de deux axes majeurs : l'ingénierie contractuelle et le partage des responsabilités.

[...]

Une greffe indispensable pour essaimer à l'export

Bien que n'existant que depuis septembre, l'agence de l'innovation rencontre déjà à un défi crucial, conditionnant sa réussite future : il faut que la greffe prenne au sein de la DGA afin de multiplier l'innovation, tout en conservant ce qui fait sa force. Elle doit être l'affaire de tous. La greffe est indispensable.

Cette greffe doit permettre d'aider la DGA à s'adapter à un type de sol où elle avait du mal à évoluer, cette zone grise entre temps court et temps long, entre BITD et start'ups. Il convient donc de "souder" l'agence à la DGA, sans conflit mais avec fermeté, pour multiplier l'effet des

investissements et faire que la France reste à la pointe pour manœuvrer seule ou en cohabitions lors de conflit mêlant hyper technologie et manœuvre « low cost ».

Cette innovation est indispensable pour que l'industrie française reste à la pointe dans un marché mondial ultra concurrentiel.

NOTES

Vœux aux Armées, 23 janvier 2018. La même référence vaut pour les deux citations qui suivent.

[1] Enjeux rappelés par la ministre dans un entretien à L'Usine nouvelle.

[2] Le 5 mai 2013, un missile M51 tiré d'un sous-marin terminait son vol par une explosion commandée lors d'une campagne de test qualifiant, cf. Jean GUISNEL, « Échec du missile M51 en 2013 : petite cause, gros effets », Le Point, 09 novembre 2015.

[3] Multi-sensor Aerospace-ground Joint Intelligence, Surveillance and Reconnaissance Interoperability Coalition.

[4] Le projet Man Machine Teaming, lancé le 16 mars 2018 par la DGA, a pour objectif de favoriser l'éclosion d'un écosystème fédérant les expertises dans le domaine de l'Intelligence Artificielle et des nouvelles relations Homme / Machine appliquées à l'aéronautique de combat. Le projet est animé par Dassault Aviation et Thales.

[5] Accelerator and Clusters, Starbust, Eban Space, Metatron, Techstar Accelerator, Aerospace Valley, IRT, Numa.

[6] Par exemple : Venture Capital, Seraphim Capital, Space Ventures, Aviation Capital Ventures, Wren Capital, Coralinn Private Equity, Space Tec Partner...

LES AUTEURS

Marie RÉCALDE est avocate, ancienne députée de la Gironde et ancienne membre de la Commission de la Défense nationale et des Forces Armées.

Cédric PERRIN est sénateur du Territoire de Belfort, vice-président de la Commission des Affaires Étrangères, de la Défense et de Forces Armées.

5 – Chroniques & Libres propos

Pierre de Villiers : «Un bon chef se doit d'être altruiste»

Actualités Actu Vie pratique - conso Littérature <https://www.ladepeche.fr/> Publié le 09/12/2018 à 07:15 Recueilli par Pierre Challier



Pierre de Villiers : «Un bon chef se doit d'être altruiste»

Après le succès de *Servir*, vous venez de publier *Qu'est-ce qu'un chef ?* Réflexion d'un ancien chef d'état-major sur la crise de l'autorité, ce livre est-il aussi un message au président Emmanuel Macron, chef des armées ?

Non, il n'est pas écrit en opposition au chef des armées et j'ai toujours refusé toute polémique sur ce sujet. Ce livre est né, en fait, de mes 43 années d'expérience au service des Armées de la France. Au cours de cette carrière, j'ai donc beaucoup réfléchi à ce rôle du chef. Or il y a effectivement une crise de l'autorité : un fossé qui se creuse entre ceux qui sont au sommet, ceux qui décident, et ceux qui sont à la base et qui exécutent. La crise des Gilets jaunes en est l'un des symptômes. Ces citoyens qui manifestent en toute indépendance et refusent tout encadrement sont également l'expression d'un déficit de confiance. Le président de la République sur le porte-

avons Charles-de-Gaulle a déclaré « *Je n'ai pas réussi à réconcilier les Français avec leurs dirigeants* ». Je pars du même constat que le Président.

Ce faisant, à quoi attribuez-vous ce fossé qui se creuse ?

Tout d'abord, on voit bien que ce n'est pas un phénomène franco-français : la confiance, qui est le terme clé dans l'exercice de l'autorité, est partout moindre aujourd'hui. Or je crois qu'un chef est, non pas celui qui fait peser une pression sur ses équipes et sur ceux qui lui obéissent, mais bien au contraire, celui qui fait jaillir d'eux l'initiative, l'expertise et l'expérience. Son autorité repose alors sur un échange de confiance que j'appelle l'obéissance d'amitié, lorsque l'adhésion l'emporte sur la contrainte. C'est ça, le véritable exercice de l'autorité et c'est peut-être ce qui manque aujourd'hui. Face à ce constat, l'idée maîtresse de mon livre consiste simplement à remettre la personne, l'homme et la femme, au centre des décisions.

De fait, dites-vous en substance, l'autorité ne se décrète pas...

Oui, on ne naît pas chef : on le devient. Et je crois que toute autorité est un service. On est d'abord au service des hommes et des femmes que l'on a l'honneur de commander, ce qui a toujours été ma ligne. Être chef, ce n'est pas «les honneurs» c'est d'abord un honneur qui vous oblige.

Et si on vous lit bien nécessite de prendre ses distances avec le temps court au profit du temps long ?

Vous avez raison. Le problème du temps est fondamental aujourd'hui pour les autorités. Il faut revenir au temps stratégique, c'est-à-dire le «temps qui voit loin», de l'autre côté de la ligne de crête, celui qui permet de répondre à la question «quoi faire ?» Le temps presse, le temps stresse : il faut donc retrouver du temps pour réfléchir. Le rôle du chef est alors d'être un absorbeur d'inquiétude et un diffuseur de confiance, il doit dominer son temps et prendre de la hauteur par rapport au quotidien. Car ordonner, ce n'est pas que donner des ordres, c'est aussi savoir «remettre en ordre».

Face à une société menacée par la déshumanisation, c'est donc un commandement humaniste que vous prônez ?

La performance, l'efficience, la compétence, l'expertise, cela ne suffit pas à faire un bon chef. Un chef ne peut pas diriger sans emporter l'adhésion de ses équipes et la motivation reste la première richesse dans le monde des armées comme dans l'entreprise ou le club de foot local. Nous, les militaires, on appelle ça «le moral des troupes» et on sait que s'il est bon, on est beaucoup plus performant. Bien sûr qu'une entreprise ne vaut que par la performance, mais la performance sera d'autant meilleure que les gens seront fiers et heureux d'y travailler. Au-delà, la seule quête du profit ne peut donc être un absolu. Aujourd'hui, l'écart de salaire dans l'armée est de 1 à 8 et l'institution fonctionne car elle repose sur un partage de valeurs communes. Dans notre société, l'écart de salaires, lui, va aujourd'hui de 1 à 300 et creuse des fossés qui fragilisent tout l'édifice. Ce n'est pas la rémunération d'un chef qui motive ses subordonnées, c'est le fait qu'il sait les entraîner par son charisme, son exemplarité. Un chef peut réussir dans la vie, mais s'il veut réussir sa vie, il ne pourra le faire qu'en s'intéressant aux autres. Un bon chef se doit d'être altruiste.

Quand vous êtes-vous dit, «j'ai été un bon chef» ?

Cela va sans doute vous surprendre, mais c'était le 19 juillet au soir après ma démission, lorsque j'ai quitté Balard, le ministère de la Défense, et que cela a été la plus belle journée de mes 43 années de service. J'avais devant moi cette haie d'honneur, avec des centaines, des milliers de soldats, marins, aviateurs, sous-officiers, officiers et personnels civils qui étaient venues m'accompagner dans mon départ et qui m'offraient par leur présence, le retour de ce que j'avais créé, une cohésion, de la fraternité, de l'engagement humain. Je me suis dit que je n'avais pas tout raté...

La réaction de la haute fonction publique au mouvement des «gilets jaunes», vue de l'intérieur

Politique / Société <http://www.slate.fr/> Montluc — 12 décembre 2018 à 16h59 — mis à jour le 12 décembre 2018 à 17h30

[TRIBUNE] Sous couvert d'anonymat, un haut fonctionnaire du ministère des Finances raconte comment les responsables politiques et administratifs perçoivent la société française.



Le ministère des Finances dans le quartier de Bercy (Paris), le 14 avril 2012. | Loïc Venance / AFP

L'irruption du mouvement des «gilets jaunes» et de l'expression de la colère par toute une partie de la population française surprend la classe dirigeante française. Cette surprise mérite qu'on s'y arrête car elle est la conséquence d'une évolution idéologique et sociologique de plusieurs dizaines d'années au sein de celles et ceux qui décident.

Comprendre pourquoi le pouvoir parisien est pris par surprise, bien au-delà du couple exécutif, est une première étape essentielle pour réfléchir aux réponses possibles à l'essoufflement du système institutionnel français. Le sentiment est généralisé au sein des élites administratives et économiques d'une anormalité française devant être corrigée et rendant impossible tout nouveau progrès social en France, voire légitimant un durcissement des conditions de vie des moins favorisés.

La France, une anormalité européenne

Nous ne nous attarderons pas ici sur les dynamiques sociologiques à l'œuvre dans la classe dirigeante française. Elles ont été bien étudiées dans de nombreux travaux qui ont notamment mis en lumière aussi bien la baisse (à partir d'un niveau de représentation déjà marginale) de la part des hauts fonctionnaires issus des catégories populaires¹, que l'éviction presque totale des mêmes catégories populaires de l'Assemblée nationale (les ouvriers représentent 0,2% des députées et députés, les employés 1,2% et les agriculteurs 2,9%).

Sur ce dernier aspect, les titulaires de portefeuilles ministériels du gouvernement actuel et les parlementaires de la majorité présentent une image encore plus déformée que par le passé de la réalité socio-économique française (la représentation des femmes a, elle, en revanche progressé). Cela est assez largement connu, même si on peut être surpris par la faiblesse de la discussion publique à ce sujet et l'absence de mesure concrète pour y répondre, y compris sous des majorités de gauche.

Je peux mesurer quotidiennement à quel point notre propre pays inspire un sentiment d'étrangeté à nombre de ceux qui le dirigent

Au-delà du «qui gouverne», la question de la façon dont les hauts fonctionnaires et les femmes et hommes politiques perçoivent la société devrait encore davantage être l'objet du débat national provoqué par les «gilets jaunes». En effet, l'irruption sur la place publique de ce front du refus à l'égard des politiques actuellement mises en œuvre répond à une perception de la représentation du monde qui guide les élites dirigeantes, mais qui est finalement assez rarement explicitée. Or l'élection d'Emmanuel Macron a permis une clarification sur la direction donnée à notre pays, sans doute à compter parmi les causes de l'explosion d'exaspération à laquelle nous assistons. Cette direction est cependant ancienne et dépasse largement les clivages partisans.

Cette direction a pour principal moteur un sentiment d'anormalité quant à la situation de la France, et en particulier du niveau de la dépense publique et des protections collectives offertes aux Français et Françaises. Comme haut fonctionnaire, interagissant régulièrement avec les

responsables, politiques comme administratifs, je peux mesurer quotidiennement à quel point notre propre pays inspire un sentiment d'étrangeté à nombre de ceux qui le dirigent ainsi qu'une grande frustration.

En effet, le contact désormais quotidien des fonctionnaires de Bercy et de la haute administration avec leurs homologues étrangers, et en particulier européens, a conduit au sein de l'administration française à la généralisation d'une approche comparative, pas toujours raffinée par la connaissance précise des réalités décrites sous des agrégats chiffrés, qui fait souvent apparaître la France comme hors de la moyenne, de la médiane, ou de ce qui ressemblerait à la situation normale d'une économie de l'OCDE. Les élites administratives et politiques des autres États, la Commission européenne et les institutions financières internationales rappellent souvent à la France leurs doutes sur son modèle économique et social. À l'inverse, on entend rarement célébrer la protection face aux risques de la vie offerte par le système français.

La grande fracture est là

De quoi se plaignent-ils? Si l'on compare, la France n'a pas connu la forte croissance des inégalités de revenu que l'on a pu observer notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni. Elle n'a pas non plus mis en œuvre un programme de réformes conduisant à l'appauvrissement généralisé des catégories populaires les moins formées ou dépendant des minimas sociaux comme en Allemagne.

Dans la crise, le système de protection sociale a joué son rôle d'amortisseur pour de nombreux Français et Françaises, en particulier au travers d'un système d'assurance-chômage plus développé que dans la plupart des autres pays européens. Cela conduit à faire penser à de très nombreux membres de la classe dirigeante que les classes populaires et modestes devraient être reconnaissantes du «pognon de dingue» dépensé pour financer la protection sociale, pour utiliser le vocable présidentiel.

Le plus probable est qu'ils essaieront de traduire ce mouvement comme une jacquerie contre le niveau d'imposition

Cette approche rend en revanche invisible la dureté de la vie de nos concitoyennes et concitoyens avec les plus faibles niveaux de revenus. Impossible de comprendre, en comparant les niveaux de minimas sociaux ou de salaire minimum, que ce n'est pas parce qu'on n'est pas condamné à des niveaux de pauvreté extrême tout en cumulant plusieurs emplois comme aux États-Unis que, pour autant, on ne vit pas avec la peur tenace du moindre accident de parcours et une obligation de rationnement de tous ses achats pour tenir jusqu'à la fin du mois. Elle efface aussi le recul des services publics dans une large partie du territoire, en particulier ruraux ou périurbains.

La grande fracture est là, entre une élite politico-administrative qui prend comme point de départ de son rapport au monde la nécessité de normaliser la France en baissant la dépense publique (comme l'a benoîtement dit Jean Viard sur France Inter, le projet présidentiel avait pour objectif de «*placer l'entreprise au centre et d'arrêter de s'endetter*»), et les couches les plus fragilisées de la population qui considèrent leur situation actuelle comme déjà inacceptable et injuste et perçoivent, avec raison, les réformes adoptées comme ayant pour effet de durcir encore leurs conditions de vie quotidiennes.

L'irruption dans l'espace public de ces voix de Français et de Françaises aux revenus modestes, que l'on ne voit ni n'entend quasiment jamais sur les ondes, bouscule le sentiment d'unanimité sur la direction à donner au pays qui prévaut au sein des cercles dirigeants. Le plus probable, au regard de la structure idéologique des gouvernantes et gouvernants actuels, est qu'ils essaieront de traduire ce mouvement comme une jacquerie contre le niveau d'imposition. En effet, cela permettra de réintroduire l'idée qu'il est inévitable de baisser le niveau de dépenses publiques car «les Français n'en peuvent plus».

Une réflexion sur une plus juste répartition des charges, y compris de l'accroissement –plus que jamais nécessaire– de la fiscalité environnementale, sera probablement passée sous silence. Cette majorité qui a, parmi ses toutes premières mesures, voté la suppression de l'ISF et une baisse de l'imposition du capital financier, sera probablement sanctionnée électoralement. Mais,

plus profondément, les «gilets jaunes» rappellent une nouvelle fois une particularité française, qui devrait être célébrée et non décriée: le refus de la paupérisation et l'exigence de services publics.

1 — Voir notamment les travaux de Luc Rouban sur l'origine sociale des élèves de l'ENA, qui illustre la baisse de la proportion des enfants d'ouvriers et d'employés parmi les élèves de l'école depuis sa création. La situation de l'École polytechnique est également frappante avec 1% de ses élèves ayant des parents ouvriers ou employés en 2014. Retourner à l'article

Strasbourg: et si on luttait (vraiment) contre l'islamisme ?

Un ennemi intérieur nous tue, et nous refusons toujours de le combattre

Politique <https://www.causeur.fr/> par Aurélien Marq - 14 décembre 2018



Des CRS en action à Strasbourg, décembre 2018. SIPA. 00887801_000006

Après Strasbourg, le même constat s'impose qu'après Toulouse, Nice, Paris ou Saint-Etienne-du-Rouvray: un ennemi intérieur se livre à une lutte à mort contre la France et la France refuse de se donner les moyens de l'éliminer.

Une nouvelle fois, un marché de Noël a été frappé par le bras armé de l'islamisme théocratique. Des familles et des amis sont endeuillés par l'assassinat abject d'êtres aimés à l'approche de cette fête où les chrétiens célèbrent le Prince de la Paix, l'Enfant de Lumière.

Ce n'est pourtant pas l'heure des deuils et des larmes, ni hélas de la réconciliation et de la paix, mais du combat. Chérif Chekatt a été abattu mais il n'est pas seul, et d'autres viendront après lui. Ne baissons pas la garde.

Et ça continue encore et encore...

Il est tragique de devoir écrire toujours la même chose, attentat après attentat. Mais hélas ! La désinformation et le déni nous y contraignent, alors même que certains se permettent de proférer sans cesse les mêmes mensonges, sans pudeur, sans souci de la vérité ni respect des morts.

Bien sûr, Chérif Chekatt a pu rentrer armé dans le Christkindelsmärik, le marché de Noël, malgré la sécurité. Inutile d'y voir un hypothétique complot. Ceux qui connaissent Strasbourg savent d'expérience que les vigiles, malgré leur professionnalisme, ne peuvent pas fouiller soigneusement tout le monde, en tout cas pas au point de remarquer une arme de poing et un couteau sous des vêtements épais ou dans un sac bien rempli. Pour le faire, il faudrait des dispositifs comparables à ceux des aéroports, avec les conséquences que l'on imagine en termes de files d'attente et des coûts prohibitifs. Ou encore employer la vidéosurveillance couplée à des logiciels de reconnaissance faciale et des bases de données dignes de ce nom. Ils ne filtreront pas les inconnus, mais la plupart des terroristes qui ont agi sur notre sol étaient connus et théoriquement surveillés. Seulement nous avons la CNIL, qui fait concrètement très peu pour nous protéger des GAFAM, et beaucoup pour limiter les moyens des forces de sécurité...

Tirer les enseignements de nos échecs

Bien sûr, l'enfermement préventif est contraire aux principes de l'Etat de droit. Les services spécialisés n'ont pas les moyens de surveiller en permanence tous les fichés S, ni même tous les inscrits au Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). La situation est complexe, juridiquement et techniquement. Mais face aux drames qui se répètent, se réfugier derrière l'exigence des principes et la complexité du réel pour ne rien faire n'est que de la lâcheté, si ce n'est de la trahison.

Que l'on commence déjà par considérer sérieusement que nous sommes en guerre et par désigner clairement l'ennemi, c'est-à-dire l'islam littéraliste théocratique. La notion d'intelligence avec l'ennemi et l'emploi déterminé des moyens juridiques de lutte contre les dérives sectaires ne suffiraient évidemment pas à tout éviter, mais seraient un excellent début.

Bien sûr, les militaires de Sentinelle, les policiers, les gendarmes et les agents des services de renseignements font un travail difficile et exigeant, et pour la plupart le font avec un dévouement et un courage admirables. Ils méritent la gratitude de tous. Mais cela ne doit pas interdire de réfléchir très sérieusement aux « trous dans la raquette » du dispositif, non pour accuser les personnes mais pour améliorer les systèmes. Le retour d'expérience et l'exigence de vérité sont à la fois une nécessité et un devoir.

On ne fait pas la guerre au terrorisme

Bien sûr, Chérif Chekatt n'avait rien à faire en liberté. Même si le « mur des cons » n'était pas nécessairement illégal, il fut révélateur de l'emprise d'une certaine idéologie au sein de la magistrature, qui a montré, une fois de plus, à Strasbourg ses conséquences concrètes et sanglantes. Alors comment s'étonner ? Il y a longtemps que certains, qui restent eux-mêmes bien à l'abri des conséquences de leurs décisions et de leurs belles théories, s'achètent une conscience faussement humaniste au prix de la sécurité des autres, et notamment des plus vulnérables. Ce n'est pas l'indépendance de la justice qui est en cause, c'est la manière dont des magistrats instrumentalisent cette indépendance pour s'affranchir de leur devoir d'impartialité et s'opposer à la volonté générale.

Bien sûr, les djihadistes sont des terroristes. Mais on ne fait pas la guerre au terrorisme. Le terrorisme est un mode d'action, certes particulièrement problématique sur le plan éthique, mais uniquement un mode d'action. Tout comme les embuscades, les manœuvres d'encerclement et les diversions. On ne fait pas la guerre aux embuscades, on ne fait pas la guerre aux manœuvres d'encerclement, on ne fait pas la guerre aux diversions. On ne fait pas la guerre au terrorisme. On fait la guerre à des groupes qui utilisent les embuscades, les manœuvres d'encerclement, les diversions, ou le terrorisme.

Au royaume des aveugles, les djihadistes sont rois

De plus, l'idéologie de ces groupes n'est pas neutre. Les djihadistes sont le bras armé de ce que l'on appelle couramment l'islam politique, mais que l'on pourrait plus précisément appeler l'islam théocratique, puisqu'il ne conçoit pas la religion comme la justification d'un projet politique mais la politique comme un moyen d'imposer les normes voulues par la religion. A Strasbourg, Chérif Chekatt a crié « *Allah akbar !* » Ce n'est pas un slogan politique, c'est une invocation religieuse.

Lors d'une matinale de C8, l'ancien député LR, Georges Fenech, a prétendu qu'il ne serait pas possible d'interdire le salafisme en France, puisqu'il existerait des salafistes quiétistes qui ne prendraient pas part au terrorisme. Un tel degré d'aveuglement laisse pantois, qui oublie ou feint d'oublier l'importance de l'idéologie et du soutien moral pour inspirer, encourager ou justifier les passages à l'acte violent. Pardon pour le point Godwin, mais imaginerait-on tolérer des néo-nazis « quiétistes », qui exalteraient le Troisième Reich dans leurs doctrines et enseigneraient le mépris des non-aryens et la haine des Juifs, sous prétexte qu'ils se contenteraient d'idéologie sans essayer de passer eux-mêmes à l'acte ?

J'ajoute qu'à moins de renoncer à l'idée même de droits de l'Homme, à la pleine citoyenneté des femmes et à leur liberté, ainsi qu'aux libertés d'expression, de pensée et de conscience, et à toute éthique digne de ce nom, on ne peut que condamner le projet des salafistes en tant que tel, peu important les moyens par lesquels ses thuriféraires comptent l'imposer : violence, influence culturelle, médiatique ou financière, artifices juridiques, emprise sur l'éducation, etc.

Contre-société et contre-vérité

Bien sûr, Chérif Chekatt avait un profil de type dit « hybride », bien identifié depuis Khaled Kelkal puis Mohammed Merah. Que certains l'utilisent pour essayer de nous faire croire que l'islamisme ne serait qu'un habillage de la délinquance est néanmoins d'une malhonnêteté sans borne.

D'abord, un aspirant djihadiste sans liens préalables avec la délinquance aura plus de difficultés pour se procurer des armes et obtenir les complicités nécessaires, et donc une probabilité moindre de passer à l'acte. Mais l'essentiel n'est pas là.

Beaucoup de djihadistes comme beaucoup de délinquants sont issus de la même contre-société, que nous avons laissé prospérer sur notre sol. Une contre-société unie par des références culturelles et religieuses partagées, des liens familiaux, des solidarités ethniques, et un mépris affiché pour les lois de la République accompagné de la fierté de les transgresser le plus ouvertement possible. Une contre-société au sein de laquelle l'islam est la norme, et de plus en plus cette branche particulière de l'islam qu'est l'islam littéraliste théocratique.

Ce à quoi nous sommes confrontés, avec ces terroristes « hybrides », repose sur des mécanismes très bien décrits par Ibn Khaldoun¹ dès le 14^{ème} siècle, mécanismes qui ne se limitent d'ailleurs pas à l'Europe et au monde arabo-musulman. L'histoire de la Chine des Song face aux Jurchen, Khitans et Tangoutes en fournit une excellente illustration.

« L'empire » et les « barbares »

Pour employer les termes du père de la sociologie, notre société est « l'empire », policé et plutôt prospère, dont les citoyens sont déshabitués de la violence et la condamnent intellectuellement. Il existe, aux marges de « l'empire » (marges intérieures dans notre cas) une contre-société d'un type semi-tribal qu'Ibn Khaldoun appelle les « bédouins ». Habités à la violence, ces « bédouins » habitent dans des territoires où la loi de « l'empire » ne s'applique pas, et vivent de prédation au détriment de « l'empire » : trafics, vols, pillages (aujourd'hui la délinquance, notamment la plus brutale, dont Chérif Chekatt était un adepte), mais aussi le « tribu versé aux barbares », autrement dit de nos jours tout ce qui consiste à « acheter la paix sociale dans les banlieues ». J'ajoute que le clientélisme électoral de certains élus est très proche de ce que faisaient jadis des notables de provinces frontalières, en s'associant à des mercenaires « bédouins », « barbares », pour imposer leur autorité face à leurs rivaux politiques.

Dans le cas qui nous occupe, les membres de cette contre-société de « bédouins » sont heureusement divisés en de multiples « tribus », parfois alliées mais souvent rivales. Du moins jusqu'au moment où « quelqu'un », chef charismatique ou groupe influent (pensons aux agents de l'Arabie saoudite ou du Qatar, aux Frères Musulmans...), tente d'unir ces « bédouins » autour d'un projet commun, généralement la conquête de « l'empire » à laquelle s'ajoute ici l'instauration d'une théocratie. Dès lors, sans cesser les pillages dont ils vivent, les pillards se font aussi conquérants et militants, ici soldats d'un dieu. Chérif Chekatt est typiquement dans cette situation. Aux activités habituelles de prédation s'ajoutent donc des opérations visant à imposer par l'influence et par la brutalité l'autorité de cet « empire bédouin » naissant aux habitants de « l'empire », lequel ne pourra survivre que s'il accepte la nécessité du recours à la force pour s'opposer à la violence, et valorise à nouveau les vertus héroïques dont il s'était détourné à force de « s'embourgeoiser ».

Nos dirigeants feraient bien de méditer les conséquences du choix de l'empereur Gaozong, qui décida de trahir le meilleur de ses généraux, Yue Fei, parce qu'il voyait dans ce héros un rival potentiel et craignait d'avantage de perdre son trône que de livrer son empire aux barbares....

Au régal des « mécréants »...

Dans le cas précis du djihadisme et de l'islam théocratique, n'oublions pas non plus la référence permanente aux salafs, c'est-à-dire les compagnons du prophète et les deux générations suivantes. Ceux-ci étaient à la fois des islamistes au sens moderne, imposant leur religion par la force, et issus de tribus habituées à la pratique des razzias et des pillages. La sourate n°8 s'appelle « le Butin », et outre un appel clair au djihad armé (« *Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association* [c'est-à-dire de polythéisme, y compris le christianisme trinitaire], *et que la religion soit entièrement à Allah* » – verset 39), elle régit le partage du butin, dont une part doit être versée au prophète et à sa famille et une autre aux pauvres et aux orphelins de la tribu. Ainsi, les liens de solidarité au sein de la tribu, et donc sa cohésion et sa force, sont renforcés en même temps qu'est valorisée la prédation au détriment des « incroyants », prédation

mise au service de la conquête. On s'en doute, l'histoire des salafs contribua grandement à inspirer les travaux d'Ibn Khaldoun...

En résumé l'islam théocratique conquérant, lecture littérale des textes sacrés de l'islam et imitation de la vie du prophète et de ses compagnons telle que la relate la tradition, ne cesse hélas de gagner du terrain au sein même du monde musulman.

Or, en France, ce monde musulman a en partie formé une contre-société valorisant les activités de prédation, évidemment pour les raisons sociologiques habituelles conduisant à la délinquance, mais aussi et peut-être surtout parce que cette prédation est glorifiée dans ses références culturelles lorsqu'elle se fait au détriment des « mécréants », la stricte séparation entre « croyants » survalorisés et « mécréants » dévalorisés étant l'un des principes fondamentaux de sa vision du monde.

Bien que tous les musulmans ne fassent pas partie de cette contre-société, loin de là, la religion musulmane est l'un de ses marqueurs identitaires forts, tout comme le sont l'habitude de la brutalité et la ségrégation entre hommes et femmes, les trois s'associant d'autant mieux que les textes sacrés de l'islam enseignent l'infériorité légale des femmes et exaltent la violence à l'encontre des « incroyants ». Rien d'étonnant à ce que cette contre-société soit un vivier de recrutement parfait pour les bras armés de l'islam théocratique, d'autant plus que son idéologie a largement contribué à la constituer.

Ils détestent Noël comme ils détestent la France

Nos ennemis abhorrent ce que Noël représente. Cette fête est celle de la naissance d'un enfant divin, célébré par une grande joie sur la Terre et dans le Ciel, signe que contrairement au dieu des islamistes son Père n'est pas jalousement avide d'être seul digne de vénération. Fête d'un dieu qui se donne et non pas qui s'impose, antithèse absolue de la soif de conquête et de pouvoir théocratique. Fête de l'humanité de ce dieu, d'un dieu qui ne se prétend pas au-dessus de l'exigence éthique mais s'attache lui-même au Bien, et dont la grandeur se manifeste aussi dans l'infini respect qu'il a de la dignité intrinsèque des mortels, et donc de leur liberté et de leur responsabilité.

Au voisinage du solstice d'hiver, Noël est la fête de la lumière qui naît alors même que les ténèbres semblent les plus épaisses, de l'espérance qui demeure, se régénère et jaillit. Ce n'est pas seulement la naissance du Prince de la Paix, mais aussi l'encouragement à poursuivre le combat même lorsque l'obscurité semble devoir l'emporter. Ainsi, les romains célébraient la joie fraternelle des Saturnales, mais aussi la lumière invaincue du soleil, Sol Invictus, et la naissance de Mithra, dieu particulièrement populaire parmi les soldats.

Si nous voulons que la paix de Noël soit celle de la liberté et non celle de la soumission honteuse à l'arbitraire, il nous faudra nous battre. L'enfant de la crèche nous rappelle toutes ces générations à venir que les islamistes voudraient faire ployer sous le joug de leur idéologie totalitaire. Nous avons le devoir de les protéger, et de leur transmettre la lumière que nous avons reçue en leur enseignant à espérer et désirer sans cesse la paix, mais aussi à toujours être prêts à combattre lorsque c'est nécessaire. Ainsi, et ainsi seulement, la lumière triomphera.

Non, la crise des gilets jaunes n'est pas identitaire

Déconstruction des préjugés qu'on entend sur la "France d'en bas"

Société <https://www.causeur.fr/> par Aurélien Delpirou - 14 décembre 2018



Un gilet jaune à Dions, dans le sud de la France, 11 décembre 2018. SIPA. 00887998_000081

On croit déjà tout savoir sur les gilets jaunes. Mais les premières recherches menées par des scientifiques démentent parfois les préjugés médiatiques. Déconstruction des idées reçues sur la révolte de la « France d'en bas ».

Alors que le mouvement des gilets jaunes est entré dans une phase d'incertitude à la suite des annonces d'Emmanuel Macron et du drame de Strasbourg, les nouveaux experts en gilets continuent à se succéder sur les plateaux pour analyser la contestation à l'aune de quelques notions caricaturales, entre « jacquerie » et révolte des « plouc-émissaires », entre fronde de la « France périphérique » (ou « France d'en bas ») et revanche des « citoyens de base ».

Au-delà de leur violence symbolique, ces propos répétés ad nauseam urbi et orbi disent sans aucun doute moins de choses sur les gilets jaunes que sur les lubies de leurs auteurs. S'il faudra des enquêtes approfondies pour comprendre plus précisément le mouvement, il semble donc utile de déconstruire dès maintenant ces clichés simplistes qui polluent le débat public depuis trop longtemps.

La mondialisation est inégalitaire : bienvenue au XXIème siècle !

Il y a encore un an, la majorité des commentateurs politiques, ainsi qu'une large partie de la presse nationale se félicitaient des premières mesures économiques et fiscales du gouvernement¹, au service des nouveaux totems de l'action publique néo-libérale : compétitivité, attractivité, excellence. Les mêmes réclament aujourd'hui une « inflexion notable », sinon un « revirement » des politiques mises en œuvre depuis 18 mois. Ainsi, sans sourciller, Edouard Tétreau, ancien conseiller d'Emmanuel Macron, analyste financier et éditorialiste au *Figaro*, appelait, lundi 3 décembre sur France 24, le président à un véritable « *u-turn* » (demi-tour) susceptible de le placer dans le sillage de Bill Clinton (sic). On en est encore loin...

Pourtant, de nombreux chercheurs avaient annoncé, dès la fin 2017, les risques de déstabilisation sociale liés à ces mesures (voir, par exemple, cette note de l'Observatoire français des conjonctures économiques ou le blog de Thomas Piketty²). Plusieurs travaux d'économistes et de sociologues montraient, en effet, que seuls les 5% des Français les plus riches sortiraient gagnants de l'année 2018. Inversement, la plupart des ménages des classes moyennes verraient leur pouvoir d'achat stagner, tandis que le niveau de vie des 5% de familles les plus pauvres diminuerait en raison de la hausse de la fiscalité écologique et du coup de rabot sur les APL.

Plus généralement, alors que les responsables politiques, à commencer par le président de la République, semblent abasourdis par le mouvement des gilets jaunes, on a l'impression presque surréaliste qu'ils découvrent en 2018 que la globalisation est sélective et inégalitaire, socialement et spatialement ! Si la croissance se poursuit, quoique lentement, tous les individus et tous les territoires n'en profitent pas de la même façon, bien au contraire. A rebours des mythologies sur les « premiers de cordée » ou sur le « ruissellement », elles-aussi largement déconstruites par les chercheurs, les richesses économiques créées ne sont pas redistribuées de manière équitable comme par magie – ou par la grâce d'une quelconque « main invisible » (Adam Smith). Seuls de puissants mécanismes de redistribution permettent, partiellement, de filtrer les effets de la mondialisation et d'organiser les transferts de ceux qui en tirent profit vers ceux qui en sont exclus. Ce n'est pas un hasard si, partout en France, les gilets jaunes en appellent à l'aide de l'Etat.

Ici se trouve le véritable « *u-turn* » : le déploiement d'une économie mondialisée, libérale et concurrentielle conduit, partout dans le monde, à une aspiration plus forte à la régulation – bien au-delà d'un simple retour au protectionnisme. Ce qui était encore un gros mot en 2008 est

désormais le socle commun sur lequel les démocraties à économie de marché reconstruisent leurs bases après les crises.

L'exercice du pouvoir est élitare et vertical : bienvenue en France !

Comment expliquer ce degré d'aveuglement ? Voici, de manière non exhaustive, trois pistes d'interprétation :

1/ La première s'inscrit dans une tendance mondiale de transformation profonde des modalités de l'information : d'une part, on assiste à une forme de dissolution de la parole dans l'instantanéité, qui entrave fortement la capacité à formuler – et à entendre – des analyses distanciées et nuancées ; d'autre part, l'émergence des nouveaux médias conduit à mettre sur un pied d'égalité l'ensemble des sources et des supports (réseaux sociaux, presse, enquêtes, blogs, etc.), brouillant ainsi les frontières entre expertise, information, interprétation et dans certains cas purement et simplement fake news.

2/ La deuxième, plus spécifique à la France, est la discréditation de l'expertise académique. Les nouveaux apôtres de l'anti-intellectualisme et autres théoriciens du « primat de l'expérience sur l'expertise » considèrent, en effet, que les travaux scientifiques n'ont guère de valeur et qu'ils sont en tout état de cause plombés par les biais idéologiques de leurs auteurs. Plus largement, pour plusieurs raisons, notamment le monopole du pouvoir exercé par les hauts-fonctionnaires et la dévalorisation sociale et économique, tant des diplômes académiques que du statut d'enseignant-chercheur², les scientifiques français sont marginalisés dans le débat médiatique et politique – ce qui range au rayon des fumisteries leur assimilation aux « élites » par quelques grincheux qui ont visiblement quelques comptes à régler.

3/ La troisième est placée plus directement au cœur des protestations des gilets jaunes. Elle prend la forme d'une double crise du système politico-institutionnel français : crise de la représentation démocratique, d'une part, illustrée par l'assèchement des corps intermédiaires et la montée en puissance des initiatives « par le bas » ; crise du pouvoir politique d'autre part, incarnée par la défiance généralisée envers les partis et la colère, sinon le dégoût, qu'inspire la connivence entre élites politiques et économiques, issues des mêmes milieux et des mêmes écoles (Sciences Po, ENA, Polytechnique, HEC...). Cette crise a été exacerbée par le décalage entre les promesses de renouvellement du candidat Macron et sa pratique effective du pouvoir : hyper-concentration de la prise de décision dans les cabinets ; soumission des élus à l'exécutif ; gestion purement managériale des réformes ; prises de parole surplombantes. Tout indique que les Français ne supportent plus cette culture à la fois monarchique et technocratique.

L'insécurité est d'abord économique : bienvenue chez « le peuple »!

Il y a un mois encore, les deux apôtres de la réécriture de l'histoire (Éric Zemmour) et de la géographie (Christophe Guilluy) françaises ne cachaient pas leur enthousiasme face à l'irruption des gilets jaunes.

En effet, le mouvement semblait consacrer de manière éclatante le succès d'une représentation déjà bien établie dans les champs politique et médiatique : celle d'une France coupée en deux entre métropoles dynamiques mondialisées et territoires « périphériques » laissés pour compte (et rassemblant le gros du « peuple »). La contestation en cours ne serait finalement que l'expression de la revanche des seconds à l'égard des premières. Les aberrations auxquelles conduit cette thèse ont été maintes fois documentées. Ainsi, les classes créatives d'Angers, les chercheurs de la Rochelle et les cadres supérieurs d'Annecy seraient « périphériques », tandis que les dockers de la Seyne-sur-Mer ou les mineurs retraités de Lens seraient « métropolitains ». Les habitants et les élus seront heureux de l'apprendre ! Loin de conforter cette vision, le mouvement des gilets jaunes montre ses impasses et ses impensés au gré des premiers résultats des enquêtes de terrain réalisées par des chercheurs sur la base d'échantillons significatifs.

1/ Les premiers gilets jaunes, ainsi que plusieurs coordinateurs nationaux, sont originaires de l'agglomération parisienne, métropole mondiale située au sommet de la « France d'en haut ». Et pour cause : si les Franciliens utilisent un peu moins leur voiture et réalisent des trajets un peu plus courts que le reste des Français, ils passent en moyenne 75 minutes par jour dans leur

véhicule, contre 45 minutes pour les habitants de l'espace rural ! En somme, dans le Grand Paris, le budget-temps compense largement les moindres coûts liés aux déplacements.

2/ Les figures charismatiques des gilets jaunes sont marquées par une grande diversité sociale et résidentielle : ce sont aussi bien des chefs d'entreprises alsaciens que des ouvriers de La Seyne-sur-Mer, des petits commerçants du périurbain toulousain que des fonctionnaires du centre de Moulins, des retraités bretons que des jeunes cadres franciliens à la recherche d'un logement ; en somme, une véritable mosaïque socio-professionnelle imperméable aux représentations binaires.

3/ La cartographie des lieux de blocage tenus par les gilets jaunes montre que l'immense majorité des communes concernées est située au sein des grandes aires urbaines. Bien sûr, on ne manifeste pas toujours là où l'on habite. Mais précisément : le mouvement reflète moins des frontières infranchissables que le rôle central des interdépendances territoriales dans les pratiques sociales des Français. Ainsi, les gilets jaunes dits de la « périphérie » se retrouvent bien souvent là où ils ont fait leurs études, où ils vont faire leurs courses le week-end, où ils emmènent un proche à l'hôpital ou leur famille au cinéma. Ils pratiquent quotidiennement une forme de zapping territorial, certes couteux en temps, en argent et en énergie, mais qui contredit frontalement les analyses en termes de « sédentarisation » ou de « nouvelle autochtonie ».

4/ Bien qu'étant plurielles et encore peu stabilisées, les revendications des gilets jaunes convergent vers des enjeux de justice fiscale, sociale et spatiale : augmentation des bas salaires, revalorisation du pouvoir d'achat, égalité face à l'impôt, maintien des services publics sont les seuls mots d'ordre partagés par l'ensemble des manifestants. Or la fragilité sociale traverse les territoires autant que les origines ou les générations : bien qu'étant enracinée au cœur du monde urbain et non de la « France périphérique » (deux tiers des résidents français sous le seuil de pauvreté vivent dans le centre d'une grande ville ou dans sa banlieue), elle concerne aussi bien des familles du Pas-de-Calais frappées par le déclin industriel que des agriculteurs du Berry lourdement endettés ou des travailleurs précaires de la banlieue lyonnaise. Le mélange des uns et des autres au sein du mouvement, ainsi que l'absence de revendication de type identitaire (malgré quelques tentatives de manipulation grossières), montrent que les visions binaires et/ou ethnicisées des divisions des classes populaires relèvent avant tout de la récupération idéologique. En effet, l'opposition entre « bons pauvres » et « mauvais pauvres » permet de faire un tri pour réduire le nombre de ceux qui « méritent » d'être aidés. Mais cela n'a jamais réglé leurs problèmes.

Du « pays des aveugles »³ à la fin des rois borgnes

Le primat de l'insécurité économique sur la supposée « insécurité culturelle » est sans aucun doute l'une des grandes leçons du mouvement. Dans ces conditions, il faut un certain art du funambulisme intellectuel pour continuer à interpréter les gilets jaunes à l'aune de quelques obsessions géographiques et/ou culturalistes qui saturent le débat public – mais dont les promoteurs, dans un classique du retournement de stigmates, se présentent comme des victimes de la « censure » (sic).

Ces postures s'effritent à mesure que la fragilité de leurs fondements est mise en lumière. Ainsi, de très nombreux experts, élus, techniciens des collectivités ou simples citoyens font part de leur lassitude face aux grilles de lecture simplistes et n'offrant aucune perspective en matière de développement territorial. Ils aspirent à autre chose que *La mondialisation pour les nuls* ou *Le Tour de la France par deux enfants* ! Ils demandent des données empiriques identifiées et des analyses robustes qui permettent de regarder la réalité en face, dans sa complexité !

Dans le même temps, des dizaines de travaux de sciences sociales, menés sur le terrain par des chercheurs issus de multiples disciplines et affranchis de toute affiliation idéologique, sont largement diffusés sur les réseaux sociaux, dans la presse nationale et régionale, dans les mairies et jusqu'au Sénat. Leurs auteurs font parfois l'objet d'insultes et de menaces, ce qui en dit long sur le degré de « brutalisation » du débat public. Toutefois, les retours positifs sont massifs et témoignent d'un changement profond des attentes et des mentalités.

Finalement, personne n'a le monopole des gilets jaunes, de la représentation du « peuple » ou de la défense des « territoires ». Et surtout pas quelques intellectuels médiatiques soufflant sur les braises de la contestation. Après la dissolution de la « gauche caviar », la crise des gilets jaunes consacre l'impasse des réacs foie gras, qui prétendent glorifier les racines « gauloises » et l'identité terrienne du pays, tout en contemplant depuis les quartiers huppés de la capitale et avec une superbe condescendance ce qu'ils appellent la « France d'en bas ». On ne s'en plaindra pas.

6 – Actualités internationale

AFRIQUE

Diplomatie

États-Unis : Trump change de cap en Afrique pour contrer les « pratiques prédatrices » de la Russie et de la Chine

Politique <https://www.jeuneafrique.com/> 13 décembre 2018 à 19h47 | Par Jeune Afrique avec AFP



Donald Trump, en février 2017 à la Maison-Blanche. © Evan Vucci/AP/SIPA

Guerre d'influence avec Moscou et Pékin, coupe des ressources budgétaires pour la diplomatie... Dans une déclaration devant la Heritage Foundation, un think tank conservateur, le conseiller pour la sécurité nationale de Donald Trump a dévoilé la nouvelle stratégie américaine en Afrique.

Jusqu'ici peu loquace sur les affaires africaines, l'administration de Donald Trump a, par la voix du conseiller à la sécurité nationale John Bolton, dévoilé les nouveaux axes de sa stratégie sur le continent. Approuvée mercredi 12 décembre par le président américain, cette nouvelle politique vise notamment à contrer les influences russe et chinoise en Afrique, a précisé John Bolton devant la Heritage Foundation, think-tank conservateur où il avait été invité à venir s'exprimer.

« Les grands concurrents, la Chine et la Russie, étendent rapidement leur influence financière et politique en Afrique », a-t-il expliqué. « Ils ciblent délibérément et de manière agressive leurs investissements dans la région pour avoir un avantage compétitif sur les États-Unis ».

Faire des intérêts américains la priorité

Accusant les deux pays de « pratiques prédatrices », Bolton a affirmé que les politiques africaines de Moscou et Pékin « ralentissent la croissance économique en Afrique, menacent l'indépendance financière des nations africaines, limitent les opportunités d'investissement américains, interfèrent avec les opérations militaires américaines et menacent les intérêts américains en sécurité nationale ». Il a notamment accusé Pékin d'utiliser la dette des États africains pour les rendre « captifs » de leur volonté.

Livraisons d'armes, signatures de contrats pour Gazprom ou Rosatom, offensive diplomatique du Rwanda au Soudan... Le poids de la Russie sur le continent africain, n'a cessé de croître ces dernières années. Ciblée par les sanctions occidentales, Moscou cherche à trouver de nouveaux débouchés sur le continent et à y étendre son influence, notamment à l'aide de ses compagnies nationales. Selon le conseiller en sécurité nationale, la priorité de l'administration Trump sera notamment de développer des relations économiques avec la région pour créer des opportunités pour les entreprises américaines et ainsi reprendre du terrain sur Moscou et Pékin.

Précisant que le président « restait fidèle à sa politique consistant à faire des intérêts américains une priorité sur et à l'extérieur du territoire », John Bolton a également annoncé que les États-Unis

allaient plaider pour « mettre fin » aux missions de l'ONU en Afrique qui ne favorisent pas « une paix durable ». L'aide économique américaine devrait selon le conseiller du président être revue pour faire en sorte qu'elle apporte des résultats, alors que le locataire de la Maison Blanche veut drastiquement couper les ressources budgétaires affectées à la diplomatie.

Le Soudan du Sud en première ligne des coupes budgétaires

En première ligne de ces coupes budgétaires, le Soudan du Sud en proie à une guerre civile après avoir reçu une importante assistance américaine pourrait rapidement faire les frais de cette « nouvelle stratégie ». « Nous ne fournirons plus de prêts ou de ressources américaines supplémentaires à un gouvernement sud-soudanais dirigé par les mêmes dirigeants en faillite morale qui perpétuent cette horrible violence », a insisté le conseiller du président des États-Unis.

« À partir de maintenant, les États-Unis ne toléreront plus cette longue tradition d'aide sans résultats, d'assistance sans responsabilité, et de soutien sans réforme », a-t-il lancé. « L'Amérique est une nation généreuse, mais nous insistons pour que l'on fasse bon usage de notre argent (...) Malheureusement, des milliards et des milliards de dollars des contribuables américains n'ont pas abouti aux résultats escomptés », a-t-il estimé.

Le président américain ne s'est exprimé qu'à de rares reprises sur l'Afrique, laissant au continent comme principal souvenir sa déclaration sur les « pays de merde » qui avait provoqué un tollé sur et en dehors du continent. La première dame, qui s'était rendu dans quatre pays du continent en octobre, avait de son côté choqué avec le port d'un chapeau évoquant le passé colonial.

Economie

Et si, pour l'Afrique, la véritable école du développement était l'Estonie, ce petit pays où naissent les licornes ?

HebdoP3 <https://www.agenceecofin.com/> vendredi, 07 décembre 2018 16:05 Aaron Akincho



(Ecofin Hebdo) - Quand on cite les influences des différents modèles de développement économique mis en oeuvre sur le continent africain, on cite rarement celui de l'Estonie. A vrai dire, combien de personnes sur le continent connaissent ce Etat européen de 1,3 million d'âmes, réuni avec la Lituanie et la Lettonie sous le vocable de "pays baltes"?

Peu d'africains seraient à même de situer le pays sur une carte, mais pourtant, beaucoup profitent chaque jour des fruits du génie estonien. Appelle-t-on un parent à l'étranger via skype ? Se déplace-t-on à Johannesburg ou à Nairobi via Taxify ? Alors on est en interaction avec des applications nées et portées à maturité à Tallinn, la capitale du pays.

Ainsi, affirme Kersti Kaljulaid, la présidente du pays, « Rapporté à nos 1,3 million d'habitants, aucun autre pays dans le monde ne peut se targuer d'avoir donné naissance à 4 licornes. (4 compagnies technologiques valorisées à plus de 1 milliard de \$, à savoir Skype, Taxify, Playtech et Transferwise, NDLR) »

Pays à 100% connecté, véritable start-up nation, où chaque citoyen est doté d'une identité digitale et où la plupart des interactions avec l'Etat se font par voie numérique, l'Estonie exporte aujourd'hui son savoir-faire en matière d'e-gouvernance et de services numériques. Sommes-nous là face à un conte de fées ? Pas vraiment. Ainsi que le rappelle la Présidente estonienne, le

pays, indépendant depuis 100 ans, sort à la fin des années 90 d'une tutelle soviétique longue et pesante. Le salaire mensuel moyen tourne autour de 30\$. Si aujourd'hui il est de 1300 euros et que le pays a pu se faire une place de choix dans un domaine aussi spécialisé que celui des services numériques, c'est d'abord la conséquence de choix forts.

L'option du libéralisme économique, l'adoption des technologies numériques, un cadre législatif solide et évoluant pour mieux encadrer le progrès, un système éducatif de qualité, et une culture démocratique qui a germé au fil des années.

Pour les nations africaines, cette success-story baltique est porteuse de leçons fortes.

La première est que le développement n'est pas fonction de la taille d'un pays, ni de ses avantages en matière de ressources naturelles.

La deuxième est que l'éducation n'est pas une dépense vaine, même si ses fruits ne se récoltent que dans le long terme.

La troisième est que tout cadre favorisant la démocratie et la liberté d'entreprendre libère les énergies des citoyens et leur permet de donner le meilleur d'eux-mêmes pour le mieux-être de tous.

La quatrième est que des infrastructures de qualité permettent la construction de services de qualité qui, contribueront via des taxes à la mise en place d'un cercle vertueux.

La cinquième leçon est que la transparence des institutions et des systèmes encadrant la société donnent de meilleurs résultats qu'une culture de l'opacité.

Autant de leçons qui auront été serinées sur tous les tons, mais jamais entendues par les dirigeants africains. Et pourtant beaucoup se veulent les hérauts d'une révolution digitale à laquelle ils ne semblent pas avoir compris grand-chose. Et pourtant tous, répètent que cette jeunesse, ultra-connectée et ambitieuse, représente l'avenir du continent, tout en s'évertuant à freiner ses élans.

L'Afrique est-elle prête pour le décollage ? Il ne nous revient pas de trancher cet éternel débat opposant d'un côté afrooptimistes et de l'autre, afropessimistes. Au mieux nous contenterons-nous de noter que quand elle se décidera à prendre son envol, elle pourra toujours regarder vers la mer baltique, où elle trouvera une paire d'ailes et un doigt pour lui montrer la direction du ciel.

Environnement

Les girafes rejoignent la liste des espèces en danger critique d'extinction

Sciences / Monde <http://www.slate.fr> Léa Polverini — 8 décembre 2018 à 12h55 — mis à jour le 8 décembre 2018 à 12h55

La girafe du Kordofan et la girafe de Nubie ont franchi un cap sur la liste rouge de l'UICN.



Girafes dans un zoo, à Calcutta, en Inde, le 7 juin 2018 | Dibyangshu Sarkar / AFP

Dans les bestiaires médiévaux, on la trouvait du côté des animaux fantastiques, côtoyant le centaure et la licorne. Il a fallu attendre jusqu'au milieu du XVI^e siècle pour que le naturaliste Pierre Belon, revenant d'un voyage en Égypte, en rapporte en France une description détaillée, accompagnée d'un croquis:

«Bigarrée des taches d'un léopard, le cou long comme un chameau: c'est une bête moult belle, de la plus douce nature qui soit, quasi comme une brebis, et autant aimable que nulle autre bête

sauvage». La description se poursuit, multipliant les comparaisons avec d'autres bêtes mieux connues à l'époque : *«la tête presque semblable à celle d'un cerf»*, *«les oreilles grandes comme d'une vache»*, *«la langue d'un bœuf et noire»*, *«les poils plus gros trois fois que n'est celui d'un cheval»*... on aura reconnu la girafe.

On l'avait «domestiquée» depuis, et elle avait fini par rejoindre l'imaginaire collectif, incontournable des zoos comme des livres pour enfants. Il n'en reste aujourd'hui plus que 68.293 dans le monde, et elle pourrait bien finir par retourner à sa condition d'animal mythique, repoussée dans les limbes de l'imagination, quand elle aura disparu.

455 spécimens restants

Deux sous-espèces de girafe viennent de rejoindre pour la première fois la liste des espèces en danger critique d'extinction: la girafe du Kordofan, dont il ne reste plus que 1.400 spécimens sur terre, et la girafe de Nubie, représentée à «hauteur» de 455 spécimens.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui attribue aux espèces animales un statut de conservation et tient à jour la «Liste rouge» de référence des espèces menacées, y a également ajouté la girafe réticulée, sous le statut d'espèce en danger. Sur l'échelle de l'UICN, les autres types de girafes se partagent les statuts d'espèce «vulnérable» ou «quasi-menacée», cependant que leur population totale est en baisse constante depuis plus de trente ans. De 1985 à 2015, le nombre de girafes a décliné de près de 40%.

Julian Fennessey, coprésident du groupe de spécialistes des girafes et des okapis de l'UICN, a déclaré que les girafes sont soumises à *«de fortes pressions dans certaines de leurs zones de peuplement privilégiées en Afrique de l'Est, centrale et de l'Ouest»*, ajoutant que la Commission pour la survie des espèces de l'UICN *«tire la sonnette d'alarme depuis quelques années maintenant»*.

Bien qu'étant protégées dans plusieurs pays d'Afrique, les girafes voient leur habitat se réduire et se détériorer à travers la conjoncture du réchauffement climatique, de la déforestation et de l'expansion des activités agricoles. D'un autre côté, elles pâttissent d'exactions humaines liées à la chasse illégale, quand elles ne sont pas dans certaines zones les dommages collatéraux de violences militaires ou paramilitaires.

Les États-Unis, grands exportateurs de girafes

Aux États-Unis, quatre groupes de défense de l'environnement et des droits des animaux ont déposé ce jeudi 6 décembre une plainte contre l'administration Trump à ce sujet. Selon Reuters, elles accusent *«les autorités américaines de traîner les pieds pour répondre à une pétition demandant à ce que les girafes soient protégées par la loi sur les espèces menacées d'extinction»*. Le secrétaire à l'Intérieur Ryan Zinke et le U.S. Fish and Wildlife Service n'avait pas respecté le délai réglementaire de 90 jours pour répondre à leur requête, déposée en avril 2017.

Selon un rapport rédigé par la Humane Society of the United States, entre 2006 et 2015, les États-Unis ont importé près de 40.000 produits de girafe tels que des trophées ou des vêtements, ce qui représenterait environ 4.000 girafes individuelles.

Des sous-espèces à la hausse

Si la population totale des girafes est sur le déclin, des différences notables s'observent cependant entre les espèces et sous-espèces et leurs zones d'habitation. En Afrique de l'Est et en Afrique centrale, le nombre de girafes est en baisse, tandis qu'il est globalement en hausse en Afrique du sud et en Afrique de l'Ouest. Sur les neuf sous-espèces de girafes, quatre augmentent, quatre diminuent, et une reste stable, détaille l'UICN.

Arthur Muenza, le coordinateur pour l'Afrique de l'Est de la Fondation pour la conservation des girafes déclarait ainsi dans un communiqué que *«c'est un exemple de réussite dans le domaine de la conservation, qui met en lumière l'importance de la conservation proactive des girafes et des efforts de gestion menés auprès de populations critiques à travers le continent»*.

Chine-Afrique : «Nous devons travailler avec la Chine tout en posant des conditions claires»

Think-Tank Entretiens <https://afrique.latribune.fr/> Par Ibrahima Bayo Jr. | 07/12/2018, 17:26



Le chercheur chinois, Li Anshan, directeur du Centre d'études africaines de l'Université de Pékin, et Adama Gaye, économiste sénégalais et auteur de «Chine-Afrique : le dragon et l'autruche» (L'Harmattan ; 2006). (Crédits : DR.)

Néocolonialisme, de dépendance à la dette ou au contraire opportunité à saisir ? L'implantation fulgurante de la Chine en Afrique alimente les fantasmes chez certains experts, mais aussi nourrit l'espoir d'une nouvelle opportunité à saisir. Partisan d'une approche plus lucide dans l'établissement des relations entre l'Afrique et la Chine, l'économiste sénégalais Adama Gaye, auteur de «Chine-Afrique : le dragon et l'autruche» (L'Harmattan, 2006), décortique, en compagnie de Li Anshan, directeur du Centre d'études africaines de l'Université de Pékin, les ressorts d'une relation plus historique que l'image récente qu'on lui prête. Entretien croisé.

La Tribune Afrique : En septembre 2018, lors du Sommet Chine-Afrique, le président Xi Jinping annonçait une enveloppe de 60 milliards d'investissements. Une relation purement économique et commerciale, est-ce tout ce que la Chine peut offrir à l'Afrique ?

Li Anshan : C'est peut-être la seule représentation des faits qui domine dans les médias. Mais si l'on regarde de plus près le plan d'action et l'agenda de ce que la relation Chine-Afrique sera dans les prochaines années, on trouvera que c'est un plan assez complet. La relation entre l'Afrique et la Chine a souvent été plus politique et idéologique dans les années 1960-1970, puis économique dans les années 1980-1990. Elle est maintenant plus diversifiée qu'elle ne l'a été puisqu'elle inclut la paix et la sécurité, l'éducation et des aspects plus sociaux.

Adama Gaye : A l'origine, la Chine n'a eu que des relations politiques avec l'Afrique puisque c'est du soutien de l'Afrique dont elle avait besoin dans une période de rivalité idéologique après l'avènement de la République communiste de Chine en 1949. Plus tard, avec sa politique d'isolationnisme diplomatique après Tiananmen, la Chine avait besoin d'«amis» à l'étranger qu'elle a pu trouver auprès des pays africains notamment dans l'obtention de son siège en tant que représentant de la Chine au détriment de Taïwan.

Mais aussi, la Chine devient progressivement un grand partenaire de l'Afrique. Depuis qu'elle a réussi à atteindre un certain développement économique, elle apporte un important soutien financier au Continent. A mon sens, ce que l'Afrique doit prendre en considération, c'est la manière dont la Chine est parvenue à atteindre ce niveau après s'être relevée de siècles d'humiliations pour devenir cette nation leader dans le monde.

Je crois aussi que la Chine n'a besoin d'être vue comme un « modèle » même si elle en constitue un, en quelque sorte. Nous aspirons à des nations africaines libres, fortes, respectées comme la Chine l'a réussi. Au regard de cela, Chine-Afrique, c'est un bon partenariat en ce qu'elle constitue une solution alternative aux partenaires traditionnels.

Mais comme tout partenariat, la relation doit être basée sur des discussions franches et ouvertes qui permettront aux Africains de pouvoir avoir plus de la Chine mais aussi de dire ce qui ne leur convient pas. L'Afrique gagnerait plus à être audacieuse et venir à la table des discussions pour y exposer ses propres intérêts, ses propres besoins.

Nouvelle colonisation, spirale de la dette, ingérences déguisées. Finalement, à en entendre les mises en garde de certains spécialistes de la Chine, peut-on envisager une relation «Win-Win» entre l'Afrique et la Chine ?

Adama Gaye : Il faut d'abord relever que les clichés réduisent la dimension d'une question sérieuse. Je crois qu'un des aspects les plus importants de la relation Afrique-Chine réside dans le fait que la Chine offre à l'Afrique, une nouvelle chance de briller à nouveau. La Chine donne à l'Afrique l'opportunité de discuter avec d'autres partenaires que les superpuissances qui ont longtemps été le maître du jeu dans le monde. Mais aussi l'occasion d'apprendre comment bénéficier d'un modèle de gestion efficace de l'Etat dirigé vers l'intérêt de la collectivité. Dans cette perspective, je crois que la Chine a beaucoup à offrir à l'Afrique.

D'un autre côté, je ne crois pas que ce soit du «colonialisme» ou du «néocolonialisme». La Chine poursuit et défend ses intérêts. Si l'on regarde la politique de la Chine avec d'autres pays, la relation se construit selon le même sur la poursuite des intérêts tout en bâtissant une relation de partenariat baptisé « WIN-WIN ». C'est l'Afrique de profiter de cette relation gagnante en lieu et place de la victimisation sur le néocolonialisme ou sur la question des employés chinois sur les chantiers de la Chine sur le Continent. Quand l'Afrique arrivera avec un message clair sur ses intérêts et ses attentes, la Chine l'incorporera

Li Anshan : Une vision négative ou positive sur la relation Afrique-Chine dépend du point de vue où l'on se place pour l'observer. D'un point de vue occidental c'est peut-être compris négativement à dessein. D'un autre c'est peut-être que la relation est assez mal comprise. Mais d'un point de vue africain, les inquiétudes sont naturelles dans le sens où il y a un héritage colonial qui peut pousser à une posture d'auto-défense. Mais nous devons observer la relation Chine -Afrique depuis son essence.

Ma seule préoccupation est de voir l'Afrique prendre la Chine et les autres puissances comme des modèles à copier. L'Afrique doit créer son propre modèle selon ses propres considérations. L'Afrique doit prendre les choses positives qui l'intéressent des Etats-Unis, de la Chine, de la France, du Royaume-Uni, d'autres pays pour ensuite les adapter à ses propres réalités et son modèle. Mais toute coopération est un processus de compromis, de bénéfices des avantages mutuels sur lesquels les partenaires doivent travailler ensemble.

Finalement, l'Afrique doit-elle avoir peur de la Chine ? Quelles sont les pistes pour en faire une meilleure relation ?

Li Anshan : On ne voit que le développement rapide de la Chine ces dernières années, mais ce que l'on ne sait pas c'est que la Chine a aussi appris de l'Afrique. A titre d'exemple, dans les années 1970 et 1980, la Chine voulait construire un pipeline entre Sichuan et Shanghai, sans connaître la technologie à utiliser. Pour cela, nous sommes allés en Algérie où nous avons appris comment le faire. Le plus cocasse réside dans le fait que c'était une entreprise ouest-allemande qui pilotait le projet sur place. Les employés algériens nous apprenaient comment faire au moment où les ingénieurs étrangers étaient en weekend ou en congés.

Tout cela pour dire que la relation s'inscrit dans un processus d'apprentissage réciproque si l'on se place dans un esprit d'ouverture. Les Chinois doivent aussi beaucoup apprendre des Africains notamment leur interaction avec la nature, leur vie collective, leurs valeurs...

Adama Gaye : Je ne crois pas que l'Afrique devrait avoir peur de la Chine. Elle doit étreindre la Chine pour en faire un vrai partenaire. Il y a beaucoup à apprendre de la Chine notamment sur comment elle a résisté aux autres pays pour obtenir leur indépendance, leur intégrité. D'un autre côté, l'Afrique peut apprendre de la Chine, sa manière de relancer sa culture, sa tradition, sa façon de voir lucidement les choses sans copier aveuglément les autres modèles. Nous devons travailler avec la Chine tout en posant des actes et des conditions claires concernant cette relation pour bâtir un partenariat. Ce qui est tout à fait possible !

Entretien exclusif avec Kersti Kaljulaid, présidente de l'Estonie, le pays qui veut partager sa success-story numérique avec l'Afrique

La Une de l'Hebdo <https://www.agenceecofin.com/> vendredi, 07 décembre 2018 16:05 Interview réalisée par Aaron AKINOCHO et Hermann BOKO



(Ecofin Hebdo) - En visite officielle à Cotonou, la présidente estonienne Kersti Kaljulaid a répondu à l'appel du Bénin qui a sollicité l'expertise du pays balte dans la construction de sa gouvernance numérique. La dirigeante a accordé, à l'occasion de ce séjour, un entretien exclusif à l'agence Ecofin. Au cours de cet échange, elle est revenue sur la particularité du modèle estonien tourné vers le tout-digital, les grands enjeux du secteur numérique comme les données personnelles et la prépondérance des GAFAM, ou encore les perspectives qui s'offrent à l'Afrique dans le domaine.

AE : L'Estonie est aujourd'hui un pays acclamé pour ses performances dans le secteur numérique. Comment construit-on un success-story nationale de ce type et en quoi le Bénin peut-il s'inspirer de votre exemple ?

KK : Le Bénin et l'Estonie présentent beaucoup de similarités. Nous avons dû repartir à zéro et à plusieurs reprises. L'Estonie est devenue indépendante, il y a maintenant 100 ans, mais nous avons été sous occupation soviétique pendant une cinquantaine d'année et quand nous avons retrouvé le contrôle de notre pays, le revenu mensuel moyen tournait autour de 30 \$. Il est aujourd'hui de l'ordre de 1300 euros et ce progrès a été réalisé parce que nous sommes en Europe, et donc nous avons accès au marché européen. Mais le Bénin aussi a cet avantage malgré la distance, notamment grâce aux accords de partenariat économique (APE).

« Quand nous avons retrouvé le contrôle de notre pays, le revenu mensuel moyen tournait autour de 30 \$. Il est aujourd'hui de l'ordre de 1 300 euros. »

L'autre facteur, qui est probablement plus important pour expliquer le décollage de l'Estonie, est que très vite, nous nous sommes tournés vers l'économie de marché. Et nous ne nous sommes pas contentés de déclarations d'intention, nous avons adhéré aux fondements mêmes de ce principe. Aussi, chez nous, vous êtes seulement taxés si vous achetez quelque chose ou vous versez des dividendes. L'impôt sur le revenu, l'impôt sur le revenu des entreprises ou sur le capital réinvesti n'existe pas. En outre, tous les capitaux sont traités de la même manière. Il n'y a pas d'avantages particuliers pour des capitaux en provenance de pays de l'est ou de l'ouest, et vous pouvez gagner autant que vous voulez, puisque le niveau des taxes qu'il y a à payer n'évolue pas, et il y a une taxe proportionnelle universelle pour les revenus, les salaires et tout le reste. Aussi, voyez-vous, nous avons voulu créer un environnement favorable à l'investissement et pour ça nous avons dû faire des réformes. Et ici au Bénin, il y a tous les pré-réquis pour ça avec un pays, qui est une démocratie et qui a de la stabilité dans une région qui l'est peut-être un peu moins. Aussi le pays a-t-il des atouts pour attirer des technologies et des investissements.

AE : Après le Bénin, vous serez au Sénégal. Pourquoi l'Afrique intéresse aujourd'hui l'Estonie et quel avantage le continent aurait-il à se tourner vers votre pays ?

KK : Nos compagnies s'intéressent à l'Afrique aujourd'hui car le marché occidental est saturé. Aujourd'hui, il y a beaucoup de grandes compagnies qui ont des produits standards qu'ils facturent et qui n'offrent pas des modifications pour les adapter aux besoins spécifiques de leurs

utilisateurs, alors que nos compagnies en Estonie ont pour habitude de fournir des services sur mesures à leurs clients. Et ces compagnies sont à la recherche aujourd'hui, en Afrique et ailleurs, d'opportunités pour continuer à fournir des solutions spécifiquement conçues pour leur clientèle et qui offrent à également à cette dernière un avantage au niveau du coût.

« Nos compagnies s'intéressent à l'Afrique aujourd'hui car le marché occidental est saturé. »

J'espère que nos compagnies trouveront ici une plateforme à partir de laquelle elles pourront se projeter vers le reste du continent. Pour ce faire, elle devront travailler avec leurs homologues d'ici car les entreprises locales connaissent mieux la région que les nôtres ne le pourront jamais. Ce savoir constitue une opportunité pour nos entreprises de développer leurs activités et, dans le même mouvement, d'améliorer l'économie de la région. Et l'un des grands avantages de la technologie est qu'elle ne connaît pas la barrière de la géographie. Ainsi, pouvons-nous coopérer sans même avoir à nous déplacer d'un continent à l'autre.

AE : L'Afrique est un continent qui intéresse de plus en plus de pays, dont la Chine par exemple qui y investit massivement. Quelle est la différence entre votre approche et celle de ces autres pays ?

KK : Vous dites que la Chine, par exemple, veut investir dans vos pays. Ce n'est pas notre approche. Nous n'investissons pas en tant que pays. Nous avons créé un environnement favorable à la libre-entreprise et ce sont ces entreprises qui veulent investir dans vos pays. Nous ne voulons pas de traitements particuliers pour nos entreprises ou nos investissements. Nous voulons juste que toutes les entreprises et tous les capitaux aient le même traitement dans vos pays.

« Voir des secteurs économiques vitaux aux mains du capital public d'autres pays est quelque chose qui devrait être évité partout. »

Que tout le monde paye les mêmes taxes, que les systèmes en vigueur soient transparents, que les règles soient facilement applicables et que les entreprises publiques de quelques régions que ce soit, ne soient pas particulièrement favorisées au détriment d'autres entreprises. Sur ce dernier point, nous pensons qu'une telle politique serait mauvaise, non seulement pour nos entreprises ici, mais également pour les PME locales, car elles ne pourront pas se développer sans se heurter à un plafond de verre. Voir des secteurs économiques vitaux aux mains du capital public d'autres pays est quelque chose qui devrait être évité partout. Et je pense que les petites économies devraient particulièrement y prêter attention car cette situation peut avoir un effet dévastateur sur leur activité économique.

AE : La prédominance des géants du net (Google, Facebook, Amazon, Apple et Microsoft) inquiètent citoyens et Etats. Quelle doit être selon vous la réponse des pouvoirs publics face à cette situation ?

KK : Cette question me fait penser à des économistes qui ont publié sur le sujet, il y a de cela quelques semaines. Dans le secteur privé nous avons ces mastodontes qui ont pratiquement tout fait pour que nous accédions à ce monde digital dans lequel nous sommes. Mais dans le même temps, ils ont limité l'accès au marché à beaucoup d'entreprises, du simple fait de leur taille, ce qui crée des complications. Et ces économistes alertaient le secteur public, qui s'intéresse assez tardivement à ce monde, des dangers liés à cette situation. Nous comprenons que ceci constitue un risque pour nous et pour un développement équitable, qu'il y ait une telle concentration du marché. Nous devons donc lutter contre cette situation.



Les auteurs de ce travail invitent tous les pays qui digitalisent de plus en plus leurs services publics à se tourner vers des compagnies locales qui ont d'abord l'avantage de comprendre le système dans lequel elles évoluent, qui ne l'inclineront pas vers des services à grand volume et qui permettront le maintien des différentes cultures d'Etat dans le digital. C'est un propos dans lequel je me retrouve parfaitement parce que, comme je le dis toujours, votre culture digitale sera, dans une certaine mesure, à l'image de votre pays. Le digital ne rend pas votre culture d'Etat pire ou meilleure, il la rend juste plus efficiente.

AE : Les données personnelles sont au cœur d'un débat très actuel dans le monde du numérique, que doivent faire aujourd'hui les Etats et les citoyens pour protéger leurs données et créer un monde numérique plus sain ?

KK : Avant tout, il faut la création d'un cadre légal. Ainsi par exemple, les grandes compagnies ne pourront pas utiliser les données sous des formes personnalisées. Elles ne pourront pas s'en servir par exemple pour influencer sur le cours d'une élection. Tout ceci peut se faire, mais ce qui serait plus efficace serait que, conjointement, les gens réalisent que la partie d'internet qui n'est pas protégée par des outils comme les signatures digitales, n'est pas sécurisée. Ils ne doivent donc pas donner leurs informations dans ces endroits, ou, s'ils le font, qu'ils soient bien au fait des risques encourus. Qu'ils comprennent bien que, dans bien des cas, ils vendent leurs données personnelles pour des services gratuits.

Dans le même temps, les gouvernements ont l'obligation de construire des systèmes nationaux sécurisés où chacun peut être identifié grâce à une identité digitale, et que les données échangées dans ces systèmes soient cryptées et protégées du monde extérieure. Les Etats doivent s'engager, tant au niveau de la technologie que du cadre légal, à préserver les données de ses citoyens. C'est ce que nous sommes parvenus à faire en Estonie où, par exemple, aucun service public ne peut consulter les données des citoyens s'il n'y a pas un besoin absolu de le faire. Un policier ou un médecin ne peut consulter n'importe comment les données d'un citoyen. Ce serait une violation de la loi. Il y a donc nécessité de veiller aux aspects technologiques et juridiques. Mais pour moi, le début d'une hygiène virtuelle commence par la construction d'une identité digitale.

Cette identité permet au citoyen de se faire reconnaître des autres et d'effectuer ses opérations. En construisant un tel système, internet devient plus sûr. On ne dépend plus de la partie anonyme et non-sécurisée d'internet pour les transactions.

« Pour moi, le début d'une hygiène virtuelle commence par la construction d'une identité digitale. Cette identité permet au citoyen de se faire reconnaître des autres et d'effectuer ses opérations. »

Je pense que c'est une obligation pour nos Etats de construire un environnement internet sûr pour leurs citoyens. Je n'ai rien contre les grands services internet, mais les gens doivent juste comprendre quels sont les risques qui y sont liés. Si les gens sont prêts à prendre ces risques, ça ne constitue pas un problème. Certains sont prêts à vendre leurs données personnelles en échange de services gratuits. C'est un bon business modèle, mais je ne pense pas que ça cadre avec la notion de service public.

AE : L'Afrique est aujourd'hui en train de se construire un système digital, vu de votre position, quelles sont les erreurs aujourd'hui que nos pays doivent éviter de commettre dans ce processus ?

KK : Certaines erreurs que nous avons, peut-être fortuitement, évité de commettre sont en train d'être commises actuellement par d'autres gouvernements. Quand on observe, certains gouvernements, mais aussi certaines municipalités, développent actuellement beaucoup de services digitaux pour leurs citoyens. Ils le font par le biais d'applications, sans développer une ossature commune. Ainsi, les gens doivent se renseigner à chaque fois sur quelles applications ils doivent télécharger afin de bénéficier d'un service public spécifique. Ils doivent réintroduire les mêmes informations à chaque fois afin de s'inscrire, parce que ces applications n'ont pas une

ossature commune. Donc, il n'y a pas d'effet d'économie d'échelle. Ce qu'il faudrait ce serait de construire une ossature qui contiendrait toutes les informations sur un citoyen, de sorte à ce que chaque application puisse consulter cette base et fournir le service public demandé. Bien entendu, les informations de cette base de données centrale doivent être protégées et ne doivent nullement servir à profiler le citoyen. L'avantage d'avoir une ossature commune à tous les services digitaux, permet la mise en place d'une identité digitale.

« Ce qu'il faudrait ce serait de construire une ossature qui contiendrait toutes les informations sur un citoyen, de sorte à ce que chaque application puisse consulter cette base et fournir le service public demandé. »

De fait, des services privés comme les banques et les télécoms doivent également pouvoir accéder à cette base de données commune. Beaucoup de pays ont commis l'erreur de créer des services publics en ligne en excluant les banques et le télécoms. Nous avons chez nous, un accès unique aux banques, aux télécoms et aux services publics. L'Etat fournit donc à chacun un kit d'identité unique qu'il doit bien garder afin d'accéder à tous ces services.

AE : Vous avez développé sur le digital une expertise qui est aujourd'hui mondialement reconnue. Etes-vous aujourd'hui dans une dynamique de partage de cette expertise, et si, oui, quelles sont les dispositions que vous prenez pour le faire ?

KK : Notre position actuellement est d'essayer de partager et d'aider au maximum de nos capacités. Déjà en 2004, nous avons cherché le moyen de capitaliser sur notre expérience et en 2005, je pense, nous avons créé une académie dédiée à l'e-gouvernance. Nous l'avons fait car nous savions que nous avions mis en place chez nous quelque chose de spécial mais nous savions qu'en tant que petite nation de plus d'un million de personnes nous avons besoin de le mettre à profit et le porter à un niveau plus grand. Les Nations unies nous ont apporté le moyen de le faire afin de partager ce savoir. Nous espérons être au sommet de l'Union africaine en février prochain pour aborder le sujet de l'e-gouvernance. Nous le ferons également à la réunion des pays de la communauté caribéenne (Caricom).



« Il est plus facile de travailler là où le cadre légal est clairement défini. »

Nous le faisons car nous réalisons que si nous, en Europe, nous inquiétons de ce que beaucoup de gens viennent chez nous, nous devons nous arranger pour rendre la vie meilleure chez eux et donc leur permettre d'accéder à des opportunités d'emploi sans partir de chez eux. Nous considérons cela comme une mission importante. Notre aide au développement se concentre sur le digital et le développement du modèle de l'e-gouvernance, et ceci concerne beaucoup l'Afrique. Nous avons un mémorandum d'entente avec l'Union africaine. Nous avons choisi cette institution car elle nous permet d'atteindre le plus grand nombre de pays et donc de gens.

« Notre aide au développement se concentre sur le digital et le développement du modèle de l'e-gouvernance, et ceci concerne beaucoup l'Afrique. »

Cette année avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), nous avons lancé un nouveau cadre afin de créer un modèle qui aidera les gouvernements des pays dans lesquels le PNUD a une mission. Ainsi par exemple, si un gouvernement exprime le désir, par exemple de digitaliser ses registres d'Etat civil ou son cadastre, il faut qu'il définisse clairement ce qu'il entend faire, ensuite l'académie d'e-gouvernance de l'Estonie peut accompagner le pays en partageant son expérience avec ses autorités et ensuite notre secteur privé peut suivre et mettre son expertise à disposition.

Cette expertise pourra être financée via le capital privé ou l'aide au développement. C'est le modèle que nous pensons actuellement implémenter afin de partager notre savoir. Il y a déjà une

grande demande, aussi les pays qui peuvent formuler leurs besoins de façon claire et précise nous permettent de mieux cerner ce que nous pouvons faire avec eux. Ces pays sont ceux qui retiennent le plus notre attention et c'est actuellement le cas du Bénin

« Un des pays du Golfe affirme qu'il ont progressé d'une centaine de place dans le classement "Doing Business" parce que leurs activités sont administrées par le biais d'un système mis en place par des compagnies estoniennes ».

Les compagnies estoniennes implémentent l'e-gouvernance en ce moment en Ukraine, en Namibie, au Botswana et dans les pays du Golfe. Ceci représente une part non-négligeable de notre économie, entre 5 et 6%, je pense. Nous savons donc exporter ce savoir via notre secteur privé. Un des pays du Golfe affirme qu'ils ont progressé d'une centaine de place dans le classement "Doing Business" parce que leurs activités sont administrées par le biais d'un système mis en place par des compagnies estoniennes.

AE : Et bien entendu tout ceci est fait sur mesure ?

KK : Oui Bien entendu. Vous ne pouvez pas juste prendre notre système et le reproduire, par exemple, dans le cadre légal d'Oman. Il est plus facile de travailler là où le cadre légal est clairement défini. Dans beaucoup de pays, le système de taxes n'est pas très clair, et comme ce n'est pas facile à comprendre, il est difficile, voire impossible, d'y implanter des services digitaux. C'est alors aux gouvernants de définir clairement les choses. Nous avons des consultants politiques dont le travail est de poser les questions relatives à la taxation et au changement de catégorie fiscale. Parfois c'est si compliqué qu'ils sont obligé de dire à ces pays: « *Simplifiez d'abord les choses* », ensuite, nous pourrions intervenir.

AE : Vous êtes au second jour de votre visite, quelle opinion avez-vous pu vous former sur le Bénin jusque-là ?

KK : En fait, je suis là depuis moins de 24h, mais pour ce que j'en ai vu, c'est un endroit qui essaie de donner de l'espoir aux jeunes, surtout aux jeunes filles. J'en ai vu quelques une à l'incubateur [Etrilabs NDLR], et elles sont libres de progresser, ce qui est pour moi un bon indicateur de l'espoir que génère un pays.



Avec Aaron Akinochi, lors de l'entretien.

J'ai rencontré des ministres qui avaient l'air très au fait des réalités du monde, et j'ai aussi rencontré des gens qui avaient l'air impatients d'obtenir des résultats assez vite. Ils agissent beaucoup sur les réformes et je pense que cela peut être douloureux des fois. Mais, il faut croire dans les dirigeants, qui savent comment interagir avec le reste du monde. Néanmoins cette confiance doit aller avec le respect des libertés essentielles, et le Bénin est un exemple de démocratie en Afrique. Le leadership qui est à l'oeuvre dans ce pays manifeste le désir de le réformer en profondeur et il semble inciter à beaucoup de confiance pour le développement de ce pays. Aussi, dirais-je que j'ai beaucoup d'espoir pour votre pays.

Opinions

[Tribune] Le Maghreb, la misère de la recherche française

Politique <https://www.jeuneafrique.com/> Réservé aux abonnés ouvert exceptionnellement | 13

décembre 2018 à 16h36 | Mis à jour le 13 décembre 2018 à 17h15  Par Daoud Riffi
Professeur agrégé, éditeur et chercheur en histoire du monde arabe contemporain.



Des étudiants à la Sorbonne, à Paris. © MICHEL EULER/AP/SIPA

En France, les études maghrébines sont en déliquescence depuis les indépendances, suscitant ainsi une méconnaissance de la zone, selon le professeur Daoud Riffi.

Interrogé par le journaliste français Alain Duhamel sur les malentendus entre la France et le Maroc dus à une méconnaissance mutuelle, le roi Hassan II répliqua, avec son sens de la répartie légendaire : « On vous connaît mieux que vous ne nous connaissez. [...] On connaît votre grammaire, votre langue, votre histoire, votre société. Vous ne connaissez rien de nous : c'est à vous de le faire maintenant. Il faut renverser la vapeur. » Au-delà de la petite phrase, ce constat d'il y a vingt-deux ans garde toute sa pertinence.

En France, les études maghrébines sont en déliquescence depuis les indépendances. En quittant le Maghreb, l'ancien colonisateur en a abandonné les objets de recherche. Langues, histoire, islamologie, sociologie, politologie... dans toutes ces disciplines, les études maghrébines subissent la déshérence intellectuelle. L'Afrique du Nord contemporaine, celle des deux derniers siècles, nous devient inconnue.

L'ancienne puissance coloniale ne connaît plus cet espace qu'elle a occupé des décennies durant

Des carences importantes

Cet abandon est visible à deux niveaux : celui de l'offre en formations-recherches supérieures et celui des productions éditoriales. La recherche d'abord : quel constat un étudiant français désireux de connaître l'histoire du Maghreb contemporain fait-il ? Qu'en dehors de Paris il ne trouvera ni professeur spécialiste ni chaire d'enseignement. Le Moyen-Orient médiéval, qui compte de nombreux chercheurs, est plus accessible que le Maroc du XIXe siècle.

Quelques chiffres résument les carences. En 2010, sur les treize historiens français du Maghreb, sept sont spécialistes de la guerre d'Algérie ou de l'armée coloniale, quatre de l'Algérie coloniale, un de la Tunisie et un du Maroc. En somme, le Maghreb et son histoire se résumeraient à l'Algérie coloniale. Que conclure ? Recherche et enseignement en histoire du Maghreb contemporain ne sont pas assurés à l'université française. L'ancienne puissance coloniale ne connaît plus cet espace qu'elle a occupé des décennies durant.

Des travaux inestimables sans suite

Une solide tradition héritée de la colonisation existait pourtant. L'orientalisme, bien qu'inféodé généralement à la politique coloniale, a offert une production considérable en islamologie, langues, sociologie et histoire. Durant plus d'un demi-siècle, les études de grande qualité se sont multipliées, des pans entiers de la civilisation du Maghreb se révélant : traductions d'historiens maghrébins, monographies sur des confréries ou des saints, etc.

Ces travaux inestimables n'ont pas trouvé de suite une fois les indépendances actées : la France s'est intellectuellement détournée de ses anciennes colonies d'outre-rive. Son intérêt pour le monde arabe la fait se tourner aujourd'hui plus volontiers vers le Moyen-Orient.

La création annoncée d'une chaire d'histoire du Maghreb contemporain à Sciences-Po Paris est un beau signe, mais insuffisant. La chaire est réservée au cercle restreint des étudiants de cette prestigieuse école, parisienne une fois de plus.

Des villes comme Lille ou Lyon devraient offrir des équivalents. Outre les nombreux étudiants issus des immigrations postcoloniales – en quête de connaissances sur leurs pays d'origine –, c'est l'ensemble de la société française qui profiterait d'une meilleure connaissance du Maghreb contemporain.

Que lire si l'on veut découvrir l'histoire du Maghreb des deux derniers siècles ?

Peu de spécialistes, peu d'études de qualité

Ce désengagement universitaire se traduit dans les productions éditoriales : pas ou peu de spécialistes, donc peu d'études de qualité. Que lire si l'on veut découvrir l'histoire du Maghreb des deux derniers siècles ? Hormis les travaux sur l'Algérie, plus nombreux donc, une seule grande synthèse, de près de cinq décennies d'âge, par l'historien marocain Abdallah Laroui... et quelques rares histoires du Maroc.

Mais que sait-on, en France, sur les courants et circulations d'idées dans le Maghreb du XIXe siècle, sur ses grandes figures, leurs relations avec le reste du monde musulman et leurs écrits ? Hormis Ibn Khaldoun, quel Maghrébin a trouvé grâce aux yeux des traducteurs français ? Triste constat, enfin : pas un auteur français postérieur à 1962 n'est cité en bibliographie d'études maghrébines de qualité publiées dans le monde anglo-saxon...

Un tel abandon interroge. Les récentes polémiques autour de l'enseignement de la langue arabe en France témoignent de cette somme d'ignorances cumulées depuis des décennies. Rappelons-le : la méconnaissance est mère des suspicions les plus tragiques et des pires choix politiques. Il est donc temps, plus que jamais, de « renverser la vapeur ».

Technologie

Mais pourquoi l'agriculture africaine ne parvient-elle pas à se mécaniser ?

HebdoP1 <https://www.agenceecofin.com/> vendredi, 07 décembre 2018 16:05 Idriss Linge



(Ecofin Hebdo) - Il y a 50 ans, l'agriculture africaine était plus mécanisée que celle de la Chine. Aujourd'hui, avec ses immenses ressources naturelles et ses 1,2 milliard d'habitants, le continent ne parvient pas à produire suffisamment de nourriture, pour répondre à ses besoins alimentaires. Alors qu'il s'en offusquait lors d'une conférence à Washington, Akinwumi Adesina, le président de la Banque Africaine de développement, a révélé que la région réalisait chaque année, des importations nettes agricoles de 35 milliards \$, et que ce chiffre pourrait monter jusqu'à 120 milliards \$. Pourquoi ?

Selon les données de 2016 de la FAO, les productions de céréales étaient de seulement 180 millions de tonnes. Or ces céréales représentent plus de 50% des apports calorifiques des ménages. Plus impressionnant encore, l'Afrique, en 2013 (date des dernières statistiques disponibles) a importé pour près de 122 millions de tonnes de produits agricoles pour satisfaire les besoins de ses populations.

La mécanisation devient une nécessité urgente pour l'Afrique

Les experts s'accordent à dire qu'une telle tendance n'est ni cohérente, ni durable. D'autant que l'Afrique possède 60% des terres cultivables inexploitées du monde. Cette situation tient elle-même de plusieurs facteurs. L'urbanisation a vidé les zones rurales exploitables de leur main d'œuvre abondante. Les jeunes surtout, qui ont du mal à accéder au foncier, ne veulent plus travailler sur les terres de propriétaires qui ne les rémunèrent pas suffisamment. Ainsi, dans ces

zones rurales agricoles, la moyenne d'âge des travailleurs oscille entre 48 ans pour les hommes et jusqu'à 53 ans pour les femmes.



Pour l'Union Africaine et les Nations Unies, seule la mécanisation des exploitations agricoles pourrait permettre d'inverser la tendance.

De fait, ils ne peuvent pas produire assez pour satisfaire à une forte demande en forte croissance. Pour l'Union Africaine et les Nations Unies, seule la mécanisation des exploitations agricoles pourrait permettre d'inverser la tendance. Le constat n'est pas une nouveauté, mais aujourd'hui, il rencontre une véritable urgence.

A la lecture de documents officiels sur le développement agricole en Afrique, on apprend que le continent, en 1967, possédait plus de machines agricoles que la Chine, l'Inde et une partie des pays de l'Asie du sud-est. La tendance a commencé à s'inverser dans les années 2000. Aujourd'hui, les parties du monde qui autrefois traînaient le pas derrière l'Afrique, sont des champions de la production agricole.

En 1967, l'Afrique possédait plus de machines agricoles que la Chine, l'Inde et une partie des pays de l'Asie du sud-est. La tendance a commencé à s'inverser dans les années 2000.

Dans un récent rapport sur la mécanisation du secteur agricole en Afrique, Josef Kienzle, un expert de la FAO et auteur principal du rapport, a expliqué que, loin d'être un slogan, cela permettrait aux petits exploitants agricoles d'intensifier et d'élargir leurs activités, tout en offrant également l'opportunité à certains membres des familles agricoles de trouver des emplois en dehors de la ferme et d'accroître leurs revenus.

Un processus qui nécessite une collaboration étroite entre secteurs public et privé

Mais la partie n'est pas gagnée d'avance. Les expériences partagées démontrent que le processus de mécanisation n'est possible que si des centres spécialisés dans la mécanisation, issus du secteur privé et bien gérés, sont mis en place avec des services à la portée de tous. Les interventions du secteur public en faveur de ce processus devront apporter des aides spécifiques qui dépendront de la source d'énergie de la mécanisation et du type d'utilisateur.

Dans le passé, parfois récent, de nombreuses initiatives ont échoué, avec des machines données ou subventionnées qui finissent abandonnées en raison de l'absence de pièces détachées et de services de réparation.

Pour les sceptiques, l'Afrique n'est pas encore prête. Et l'histoire semble leur donner raison. Dans le passé, parfois récent, de nombreuses initiatives ont échoué, avec des machines données ou subventionnées qui finissent abandonnées en raison de l'absence de pièces détachées et de services de réparation.



De nombreuses initiatives ont échoué, avec des machines données ou subventionnées qui finissent abandonnées.

De ce point de vue, l'Union Africaine estime que le continent africain a beaucoup à apprendre de l'Asie. Les pays de cette région ont su mettre en place un cadre permettant de soutenir l'entrepreneuriat orienté vers les services de machinerie agricole. Plusieurs pays ont déjà pris le

pas de l'apprentissage. L'Ethiopie, le Ghana, le Kenya et le Nigeria étudient de très près le cas du Bangladesh et de sa mécanisation agricole.



Il y a beaucoup à apprendre de l'Asie

Dans plusieurs pays, des coopératives - notamment au Bénin et au Nigéria - ont réussi à offrir des services de mécanisation à leurs membres qui ont, non seulement eu un impact économique et social positifs, mais ont également bénéficié d'une participation active.

Plusieurs pays ont déjà pris le pas de l'apprentissage. L'Ethiopie, le Ghana, le Kenya et le Nigeria étudient de très près le cas du Bangladesh et de sa mécanisation agricole.

Les choses évoluent cependant très lentement. Malgré 15 ans de conférences et de rencontres de haut niveau, les gouvernements africains, ne parviennent toujours pas à consacrer 10% de leurs ressources fiscales au profit de l'Agriculture. Les choses semblent même se compliquer avec l'introduction d'un débat sur l'utilisation des Organisme Génétiquement Modifiés.

Un manque de soutien financier à combler

Beaucoup de pays africains n'ont pas de systèmes formels de soutien financier aux cultivateurs qui leur permettraient de maintenir et de développer leurs productions agricoles. Bien qu'il existe aujourd'hui plusieurs groupes de microfinance qui travaillent dans ce domaine, les cultivateurs sont peu nombreux à avoir accès à ces groupes ; la majorité d'eux ignorent les procédures requises pour pouvoir accéder à un soutien de financement à long terme ou les conditions mises en place par ces institutions financières ne peuvent pas être remplies par les pauvres paysans.



L'accès au foncier, et par conséquent au crédit, est particulièrement difficile pour les femmes.

Il faut aussi préciser la mauvaise réglementation du marché bancaire qui n'avantage guère ce secteur. Lorsqu'on discute avec ces intermédiaires financiers, ils soulèvent un certain nombre de griefs. L'un d'eux est le manque de marché fiable pour les productions agricoles. Par ailleurs, les difficultés d'accès au foncier, surtout pour les femmes, et des processus administratifs longs et complexes interdisent au producteur de mobiliser des ressources financières.

Les difficultés d'accès au foncier, surtout pour les femmes, et des processus administratifs longs et complexes interdisent au producteur de mobiliser des ressources financières.

Aujourd'hui, des organismes multilatéraux comme la Banque africaine du développement ont fait du financement de l'agriculture, leur cheval de bataille. Une ambition qui vise à faire jouer à l'organisation, au cours de la prochaine décennie, un rôle de catalyseur dans l'appui aux évolutions technologiques, institutionnelles et des politiques susceptibles d'engendrer une transformation durable des économies rurales.

L'objectif est de permettre aux populations rurales d'accroître leur productivité et leurs revenus réels d'une manière équitable et écologiquement viable.

BURKINA FASO

Politique

Burkina : le président Kaboré appelle à la « solidarité » contre le terrorisme

Politique <https://www.jeuneafrique.com/> 10 décembre 2018 à 23h04 | Par Jeune Afrique avec AFP
Mis à jour le 11 décembre 2018 à 08h44



Le président du Burkina Faso, Roch Marc Christian Kaboré, à Paris, le 10 novembre 2018 © AFP / Eric FEFERBERG

Le président burkinabè Roch Marc Christian Kaboré a appelé lundi ses concitoyens à « faire preuve de solidarité » dans la lutte contre le terrorisme auquel est confronté le Burkina Faso depuis mars 2015.

« Face à cette guerre que nous imposent les forces rétrogrades et obscurantistes, il nous faut faire preuve de solidarité et plus que jamais nous rassembler autour de l'essentiel », a déclaré Roch Marc Christian Kaboré dans un discours radiotélévisé à la veille de la célébration du 58e anniversaire de l'indépendance du Burkina Faso.

« Rien et absolument rien ne doit remettre en cause notre vouloir vivre-ensemble dans le respect de nos différences et de notre diversité », a-t-il poursuivi, estimant que « ce que nous célébrons aujourd'hui n'est autre que notre unité, notre identité collective, notre fierté d'appartenir à la même patrie ».

Hommage

Une manière de répondre à l'opposition politique et de nombreux acteurs de la société civile qui ont réclamé l'éviction des ministres en charge de la défense et de la sécurité, pointant leur incapacité à enrayer les attaques terroristes.

Dans un sondage réalisé début décembre par le Centre de gouvernance démocratique, 79% des sondés ont indiqué ne pas être satisfaits de la manière dont la menace sécuritaire est gérée.

Le président Kaboré a également rendu hommage à « nos braves soldats tombés sur le champ de bataille pour défendre l'honneur et la fierté de notre peuple ».

« Cette année 2018 aura été une année éprouvante pour notre pays au plan sécuritaire et si nous sommes restés debout, c'est bien parce que certains d'entre nous sont allés jusqu'au sacrifice suprême, pour défendre la patrie, dans cette lutte contre le terrorisme », a-t-il souligné.

Fermeture d'écoles

La menace terroriste a entraîné la fermeture de 600 écoles avec plus de 400 000 élèves privés de cours, essentiellement dans le nord et l'est, selon des ONG.

« Personne n'a le droit de s'attaquer à l'avenir de notre Nation, et je veillerai à ce que l'accès de tous les enfants à l'école soit assuré sur l'ensemble du territoire national », a assuré le président Kaboré.

Le Burkina Faso, frontalier du Mali et du Niger, est le théâtre d'attaques jihadistes régulières depuis le premier trimestre 2015, notamment dans le nord et l'est du pays.

Selon un décompte de l'AFP, les attaques attribuées aux groupes jihadistes Ansaroul Islam et au Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) et à d'autres groupuscules, ont fait plus de

255 morts depuis 2015. Ouagadougou, la capitale, a été frappée à trois reprises, avec un bilan total de près de 60 morts.

CAMEROUN

Justice

Cameroun : Paul Biya décide l'arrêt des poursuites contre 289 détenus de la crise anglophone

Justice <https://www.ieuineafrique.com/> 13 décembre 2018 à 18h14 | Par Mathieu Olivier Mis à jour le 13 décembre 2018 à 18h15



Paul Biya, le président camerounais. © Lintao Zhang/AP/SIPA

Le président camerounais Paul Biya a annoncé le 13 décembre l'arrêt des poursuites contre 289 personnes arrêtées pour des délits commis dans le cadre de la crise anglophone.

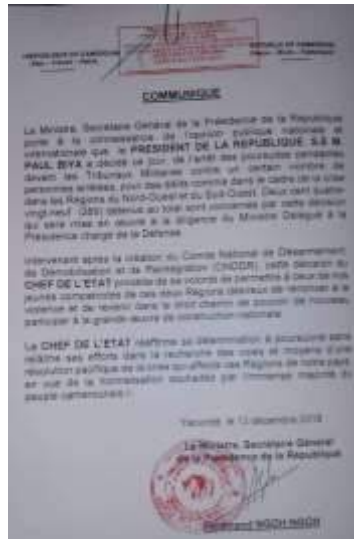
« J'ai décidé ce jour de l'arrêt des poursuites pendantes devant les tribunaux militaires contre 289 personnes arrêtées, pour des délits commis dans le cadre de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest », a annoncé Paul Biya sur les réseaux sociaux, le 13 décembre. Cette décision, a précisé le chef de l'État, devra être « mise en œuvre à la diligence du ministre délégué à la présidence chargé de la Défense ».

Cette décision intervient peu après la création du comité national de désarmement, de démobilisation et de réintégration (CNDDR), le 30 novembre dernier. Elle « procède de [la] volonté [de Paul Biya] de permettre à ceux de nos jeunes compatriotes de ces deux régions désireux de renoncer à la violence et de revenir dans le droit chemin de pouvoir de nouveau participer à la grande oeuvre de construction nationale », précise un communiqué du secrétaire général de la présidence de la République, Ferdinand Ngoh Ngoh.

« Résolution pacifique de la crise »

« Le chef de l'État réaffirme sa détermination à poursuivre sans relâche ses efforts dans la recherche des voies et moyens d'une résolution pacifique de la crise », poursuit le communiqué. Le conflit en zone anglophone, qui s'est intensifié depuis un peu plus d'un an, aurait fait plus de 160 morts parmi les forces de sécurité et plus de 400 victimes civils. Entre 200 000 et 300 000 personnes ont également déjà fui leur domicile, dont beaucoup vers le Nigeria voisin.

Les principaux leaders de la cause séparatiste ambazonienne sont quant à eux toujours emprisonnés à Yaoundé et ne sont pas concernés par cette mesure. Le procès de Sisiku Julius Ayuk Tabe, président du « gouvernement de l'Ambazone », et consorts doit se poursuivre le 10 janvier devant le tribunal militaire de la capitale camerounaise. Ayuk Tabe et ses neuf coaccusés comparaissent depuis le 6 décembre pour apologie d'actes de terrorisme, sécession, financement d'actes de terrorisme, révolution, insurrection et hostilité contre la patrie.



DR

CENTRAFRIQUE

Diplomatie

Mme Parly va réaffirmer le soutien de la France à la Centrafrique, via la livraison de 1.400 fusils d'assaut

<http://www.opex360.com/> Posté dans Afrique, Diplomatie, Opérations par Laurent Lagneau Le 10-12-2018



Malgré la présence de la Mission des Nations unies [MINUSCA] ou encore de l'implication grandissante de la Russie, la Centrafrique est toujours aux prises avec une violence récurrente, liées aux différents groupes armés qui refusent de déposer les armes.

Ainsi, mi-novembre, de nouveaux combats, à Alindao, entre des miliciens antibalaka et les combattants de l'Union pour la paix en Centrafrique [UPC] ont fait moins 48 tués selon un rapport interne de l'ONU. Plus récemment, à Bangui, Mahamat Tahir, alias « Apo », un chef de milice du PK5, un quartier à majorité musulmane, a été tué par un commerçant, lors d'un nouveau regain de violence.

Par ailleurs, depuis moins d'un an, la Russie, intéressée par les ressources minières et souhaitant élargir sa sphère d'influence en Afrique, a réussi le tour de force de s'imposer très rapidement dans le pays, avec l'envoi d'armes et d'instructeurs militaires « civils » (ils seraient entre 175 et 300). Ce rapprochement s'est traduit par la signature d'un accord de défense ainsi que par le lancement d'une initiative parallèle à celle de l'Union africaine pour aboutir à un accord de paix avec les groupes armés. Le tout accompagné par une campagne anti-française dans les journaux locaux...

En novembre, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, avait dénoncé les manœuvres russes. « La Centrafrique n'est pas un terrain de jeu. Ce n'est pas un terrain de compétition. Le seul sujet qui doit préoccuper ceux qui veulent s'occuper de Centrafrique, c'est [...] la sécurité de ce pays et son développement, et non pas utiliser potentiellement les difficultés de ce peuple et de ce pays pour s'implanter dans un continent où il y aurait des ambitions voilées », avait-il lancé.

Reste que, en raison de son droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies, la Russie a bloqué un projet de résolution français visant à prolonger le mandat de la MINUSCA pour un an de plus (une solution « technique » a été trouvée) tout en précisant que l'initiative de l'Union africaine [UA] devait être le « seul cadre » possible pour trouver un accord de paix en Centrafrique.

C'est donc dans ce contexte que la ministre des Armées, Florence Parly, doit se rendre à Bangui pendant 48 heures. Dans un message publié via Facebook, elle a rappelé « la reconnaissance de la France » à l'égard des « tirailleurs venus de Centrafrique » ayant pris part, il y a 100 ans, « à la victoire en Champagne » ainsi que la mémoire du lieutenant Koudoukou, « héros des deux guerres qui détruisirent l'Europe et embrasèrent le monde, soldat venu de Centrafrique et qui risqua sa vie tant de fois pour la France » [au point d'avoir été l'un des Compagnons de la Libération].

Après avoir rappelé l'intervention française lancée en décembre 2013 pour éviter un bain de sang à Bangui [opération Sangaris, ndlr], Mme Parly estime que « l'heure est maintenant la paix, à la réconciliation et à la reconstruction » ainsi qu'à un « multilatéralisme et au développement ». Et d'assurer que la « France est donc plus qu jamais aux côtés de la Centrafrique ».

« La paix est la seule chose qui compte et l'action coordonnée d'une communauté internationale unie est donc nécessaire. La France sera l'avocate infatigable des initiatives de l'Union africaine et des Nations unies. Elles montrent la voie vers une sécurité durable et vers le développement. Toutes les bonnes volontés doivent s'unir et s'inscrire dans le cadre de ces initiatives pour une action forte et cohérente, pour une action efficace, sans arrière-pensées », a fait valoir la ministre française.

Et d'insister : « Je suis venue ici pour redire le soutien de la France à la Centrafrique. Je suis venue réaffirmer la nécessité d'une action coordonnée avec la communauté internationale, car quand on parle de paix et de vies à protéger, il n'y a pas de rivalités ou d'intérêts particuliers qui tiennent. »

En outre, Mme Parly a aussi souligné que « la France est le premier partenaire pour l'aide au développement en Centrafrique avec 130 millions d'euros d'aides apportées chaque année ou avec des projets concrets comme la sécurisation de l'aéroport de Bangui ou la réhabilitation de la RN8 Ndélé-Biaro avec la Banque mondiale. »

À l'occasion de sa visite à Bangui, Mme Parly assistera à la livraison des 1.400 fusils d'assaut qui avaient été promis aux Forces armées centrafricaines [FACA] par M. Le Drian. Des équipements « amphibie » seront également cédés. Ils devraient être destinés aux 300 soldats centrafricains du « Bataillon amphibie », qui viennent de recevoir une formation délivrée par l'EUTM RCA, la mission de l'Union européenne.

« Si on nous donne les moyens dont nous avons besoin pour notre mission, nous irons sans difficulté », a commenté le commandant Flavien de la Croix Bongo Wakoro, le chef de ce « Bataillon amphibie », à la radio Ndeke Luka.

La France livre 1.400 fusils Kalachnikov à la Centrafrique et évoque la « contribution positive » de la Russie

<http://www.opex360.com/> Posté dans Afrique, Opérations par Laurent Lagneau Le 11-12-2018



Photos : Armes saisies par la FREMM Provence, en 2016 (c) EMA

Comme attendu, à l'occasion d'une visite de Florence Parly, la ministre des Armées, en Centrafrique, la France a livré 1.400 fusils d'assaut ainsi que trois embarcations amphibies aux forces armées locales [FACa]. Ces armes avaient été promises par Jean-Yves Le Drian, lors d'un déplacement à Bangui, en novembre dernier.

Même si l'armée de Terre est en train de s'en séparer au profit du HK-416F, les fusils livrés aux FACa ne sont pas des FAMAS... Mais des Kalachnikov AK-47, saisis en mars 2016 par la frégate multimissions [FREMM] « Provence », lors d'une intervention au large de Socotra [Yémen], dans le cadre de la Force opérationnelle combinée 150 [CTF-150]. L'avantage est que leur entretien sera plus aisé, de même que l'approvisionnement en munitions [calibre 7,62 × 39 mm M43, ndlr].

La cession de ce stock a été rendue possible grâce à une exemption à l'embargo des Nations unies sur les livraisons d'armes à la Centrafrique. L'an passé, la Russie avait aussi obtenu une telle dérogation, ce qui lui a depuis permis de prendre pied dans ce pays, avec 170 « instructeurs militaires civils » (c'est à dire des employés de sociétés militaires privées, dont le nombre serait deux à trois fois plus élevés selon différentes sources), des « investissements » et des projets de développement.

Alors que la Centrafrique est régulièrement le théâtre d'affrontements entre groupes armés rivaux et que l'État peine à asseoir son autorité, Moscou, qui ne cache pas son intérêt pour les ressources minières du pays, a également lancé une initiative parallèle à celle de l'Union africaine [UA] afin d'arriver à un accord de paix. Le tout s'accompagnant d'une campagne anti-française dans les médias locaux.

En novembre, M. Le Drian avait critiqué l'attitude de la Russie, notamment sa médiation entre les groupes armés et le gouvernement centrafricain, au motif qu'elle tient l'UA à l'écart. « Le seul sujet qui doit préoccuper ceux qui veulent s'occuper de Centrafrique, c'est [...] la sécurité de ce pays et son développement, et non pas utiliser potentiellement les difficultés de ce peuple et de ce pays pour s'implanter dans un continent où il y aurait des ambitions voilées », avait-il dit, le 2 novembre.

De son côté, Mme Parly n'avait pas dit autre chose lors du Forum de Dakar sur la paix et la sécurité en Afrique, sans toutefois citer explicitement la Russie. Les « initiatives opportunistes et souvent intéressées ne me paraissent pas contribuer à résoudre de façon positive la situation sécuritaire » en Centrafrique, avait-elle lancé.

Seulement, l'opposition entre la France et la Russie a fait que le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de la République centrafricaine [MINUSCA] n'a pas pu être prolongé comme il l'aurait dû par le Conseil de sécurité. Il fera l'objet d'un autre projet de résolution, qui sera discuté le 15 décembre.

Aussi, est-ce sans doute pour cette raison que Mme Parly a adopté un ton plus conciliant à l'égard de l'implication russe en Centrafrique? « Ce qui est important, c'est que l'aide apportée notamment par la Russie puisse respecter les règles qui sont posées au niveau de la communauté internationale et par les Nations unies », a en effet déclaré Mme Parly, lors d'un point de presse; ce 11 décembre.

« Il est important également que cette contribution positive qu'un certain nombre de pays, parmi lesquels la Russie, apportent, puisse s'inscrire dans l'initiative africaine de paix qui est soutenue par l'UA », a continué la ministre française. Et d'ajouter : « La France est très attachée [...] à ce que cette aide puisse être coordonnée avec l'aide apportée par la communauté internationale ».

Quant à l'embargo sur les armes, « il n'y a aucun obstacle de principe du côté de la France pour qu'[il] soit levé » définitivement, a dit Mme Parly. « Ce qui est important c'est que ces armes, dès lors qu'elles seront livrées aux forces armées centrafricaines, puissent être identifiées, stockées et tracées », a-t-elle souligné.

L'enjeu est de pouvoir faire en sorte que les FACa soient bien formées et équipées. Si la Russie s'y est employée avec ses « instructeurs militaires civils » [pour reprendre la terminologie utilisée

par la diplomatie russe, ndlr], l'Union européenne y contribue également, via sa mission EUTM RCA.

« La reconstruction de l'armée est une de nos priorités dans le cadre de la recherche de la paix et de la stabilité », a rappelé le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra lors d'un entretien avec Mme Parly. « Nous comptons énormément sur nos partenaires traditionnels », a-t-il dit.

Malgré la fin de l'opération Sangaris, qui a permis d'éviter un bain de sang à Bangui, d'éviter la partition du pays et d'accompagner la montée en puissance de la MINUSCA, « la France n'est pas partie » car elle « est toujours présente sur différents terrains, militaire, diplomatique et sur le plan du développement », a assuré la ministre française. « La France est là et elle le restera », a-t-elle insisté.

Avant de s'envoler vers Bangui, Mme Parly avait rappelé, dans une tribune diffusée via les réseaux sociaux, que la France « est le premier partenaire pour l'aide au développement en Centrafrique avec 130 millions d'euros d'aides apportées chaque année. »

Au niveau militaire, 200 soldats français sont encore présents en Centrafrique, soit au sein de l'EUTM RCA, soit en appui de la MINUSCA. Et il arrive que des avions engagés au titre de l'opération Barkhane fassent des « démonstrations de force » si besoin, comme cela fut encore cas en mai dernier, quand la mission des Nations unies avaient à faire face à de nouvelles violences, à Kaga Bandoro, à 300 km au nord de Bangui.

Justice

Un chef de milice centrafricain, recherché pour crimes contre l'humanité, arrêté en France

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Par Tanguy Berthemet Publié le 12/12/2018 à 19:08



Patrice-Edouard Ngaïssona était recherché pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. FADEL SENNA/AFP

Patrice-Edouard Ngaïssona, «coordinateur» des Anti-Balaka entre 2013 et 2014, groupe essentiellement chrétien s'étant livré à des massacres de musulmans, a été interpellé à la demande de la Cour pénale internationale en banlieue parisienne.

Le parcours politique de Patrice-Edouard Ngaïssona vient de s'arrêter en France. Ce chef de milice centrafricain a été interpellé mercredi en banlieue parisienne. «M. Patrice-Edouard Ngaïssona a été arrêté par les autorités de la République française conformément à un mandat d'arrêt», a annoncé en fin d'après-midi la Cour pénale internationale (CPI).

La CPI a placé plusieurs personnes sous surveillance soupçonnées d'avoir commis ou commandé des atrocités en Centrafrique. Elle avait émis le 7 décembre 2018 un mandat d'arrêt contre lui, notamment pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. On ignorait mercredi les raisons de la présence de l'ex-milicien en France où résident cependant sa femme et ses enfants.

Patrice-Edouard Ngaïssona s'est fait connaître en décembre 2013 et pendant toute l'année 2014 comme l'un des responsables des Anti-Balaka, un groupe armé, essentiellement chrétien, opposé aux musulmans de la Séléka. Lors d'une offensive contre Bangui, la capitale, puis surtout après la chute du régime de Michel Djotodia, issu de la Séléka, les Anti-Balaka se sont livrés à des massacres de masse contre les civils musulmans. Le bain de sang, qui répondait à celui des Séléka, a fait des milliers de morts.

Il avait échappé à une première arrestation

Depuis le quartier de Boy-Rabe, un fief Anti-Balaka au centre de Bangui, Ngaïssona, un homme d'affaires relativement peu connu, s'est proclamé coordinateur général du mouvement. Si la réalité de son pouvoir sur ces groupes hétéroclites et très peu hiérarchisés n'a jamais été très claire, il a fini par incarner le mouvement. Au point qu'il avait échappé de justesse à une arrestation début 2014 conduite par l'armée française et des forces africaines. Il passait aussi pour un proche de l'ancien président François Bozizé et de son parti le KNK, chassés du pouvoir par un coup d'État organisé par le Séléka.

«Il avait des liens avec l'ancien régime et surtout au sein des Faca, l'armée centrafricaine. À ce titre, c'est sans doute lui qui commandait les ex-militaires qui formaient l'ossature des Anti-Balaka», souligne Florent Geel, le directeur Afrique de Fédération internationale des Droits de l'homme (FIDH). Le nom de Ngaïssona est d'ailleurs régulièrement apparu dans divers rapports de l'ONU sur les violences et les meurtres commis à cette époque.

Ancien président de la fédération de football centrafricaine

Son arrestation intervient quelques semaines seulement après la remise à la CPI d'un autre ex-chef de milice Anti-Balaka, Alfred Yekatom Rombhot, alias Rambo. «Ngaïssona est un personnage nettement plus important que Rambo», se félicite Florent Geel. Sachant se montrer agréable, Patrice-Edouard Ngaïssona avait aussi su se montrer utile, en se rapprochant des nouvelles autorités et du président Faustin-Archange Touadéra. «Nous avons été informés de cette arrestation il y a très peu de temps. La CPI a son fonctionnement, j'imagine qu'elle a estimé avoir une opportunité pour le faire», a simplement déclaré à l'AFP Ange-Maxime Kazagui, porte-parole du gouvernement centrafricain.

Brièvement ministre des sports de Bozizé, Patrice-Edouard Ngaïssona avait arraché le titre de président de la fédération de football centrafricaine. En février dernier, il était parvenu, malgré sa réputation, à se hisser au conseil exécutif de confédération africaine de football (Caf).

À Bangui, beaucoup veulent voir dans cette arrestation la fin de l'impunité pour les tueurs. «Qu'il rende compte de ses crimes est une bonne chose. Mais il faut aussi équilibrer et arrêter des Séléka. Sinon l'opinion publique centrafricaine pourrait se retourner», prévient Florent Geel. Patrice-Edouard Ngaïssona s'est en effet toujours présenté comme un «résistant» ayant organisé une insurrection populaire contre «les mercenaires de la Sékéka».

ÉTHIOPIE

Défense

Un village de combat avec des huttes et un camp de réfugiés à Hurso, en Ethiopie

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 15.12.2018 Par Philippe Chapleau



C'est un micro-marché (138 600 \$) mais il mérite quelques lignes.

La *Joint Task Force Horn of Africa* (Djibouti) a attribué un contrat à Nuder Construction, une société éthiopienne, un marché pour la construction d'un centre de formation en milieu urbain (*Military Operation on Urban Terrain*), à Hurso, à 25km de Dire Dawa, dans l'est de l'Ethiopie.



A Hurso se trouve une école militaire nationale mais depuis une quinzaine d'années des militaires US y forment leurs homologues éthiopiens. Ainsi, en 2006, une soixantaine des soldats du 294e RI (Garde Nationale) y avaient séjourné pour former des formateurs éthiopiens. Hurso constituait alors une *Contingency Operating Location* (une autre était établie au sud-est à Bilate).

Ce nouveau site va simuler un village traditionnel avec des huttes traditionnelles au toit de chaume auquel s'ajoute un camp de réfugiés (*Internally Displaced Persons*). Ces huttes s'appellent des Tukuls.



Le marché prévoit la construction de 12 Tukuls, 12 abris pour les réfugiés et 4 tours de garde (12 autres Tukuls et autant d'abris pour réfugiés sont en option).



Les documents américains ne précisent ni qui va utiliser le site (l'armée nationale ou des unités US, ou les deux) ni qui va assurer la formation. Rien n'est dit sur d'éventuels plastrons jouant le rôle des habitants.

MALI

Sécurité

Mali : Aqmi dément la mort d'Amadou Koufa, le chef jihadiste malien

Sécurité <https://www.jeuneafrique.com/> 12 décembre 2018 à 07h43 | Par Jeune Afrique avec AFP



Amadou Koufa, dans une vidéo de propagande jihadiste diffusée le 8 novembre. © DR / Capture d'écran du SITE / SITEINTELGROUP.com

Un dirigeant d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), Abdelmalek Droukdel, a démenti mardi 11 décembre la mort du chef jihadiste malien Amadou Koufa, selon un communiqué diffusé par l'agence de presse privée mauritanienne Alakhbar.

La mort du chef jihadiste Amadou Koufa avait été annoncée le 23 novembre par les autorités françaises et maliennes à l'issue d'une opération militaire conjointe. « Plusieurs médias internationaux ont rapporté que le cheikh +Amadou Koufa+ avait été tué aux côtés de 34 autres dans une opération aéroportée.

Amadou Koufa « ni tué, ni blessé »

Toutefois, le cheikh n'était pas sur le site de l'opération et il n'a été ni tué, ni blessé », indique la retranscription, traduite en anglais et diffusée par Alakhbar, d'un enregistrement audio d'Abdelmalek Droukdel. « De même, le nombre de frères (morts en) martyrs n'est pas celui du mensonge du ministère (français), mais il est de 16 moudjahidines » (combattants jihadistes), poursuit la même source.

Abdelmalek Droukdel, également connu sous le nom d'Abou Moussab Abdel Wadud, affirme que l'annonce de la disparition du prédicateur peul radical est une « manœuvre » de Paris pour détourner l'attention de la population française de ce qui se passe « dans la rue », une allusion au mouvement social des « gilets jaunes » auquel ce texte de six pages est largement consacré. Le 23 novembre, l'armée française avait annoncé avoir mené la nuit précédente une opération dans le centre du Mali, le fief d'Amadou Koufa, qui avait permis la « mise hors de combat » d'une « trentaine de terroristes ».

La ministre française des Armées, Florence Parly, avait salué une action « qui a permis de neutraliser un important détachement terroriste au sein duquel se trouvait probablement l'un des principaux adjoints de Iyad ag Ghali, Hamadoun Kouffa, chef de la katiba Macina ».

Les sources militaires maliennes pourtant formelles

Des sources militaires maliennes s'étaient montrées formelles sur la mort de Amadou Koufa, qui était apparu dans une vidéo deux semaines plus tôt aux côtés du Touareg Iyad Ag Ghaly, chef du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, et de Djamel Okacha, dit Yahia Aboul Hammam, autre dirigeant d'Al-Qaïda au Maghreb islamique. « Le terroriste Amadou Koufa est mort de ses blessures après l'intervention militaire française, suite aux informations fournies par l'armée malienne », avait déclaré le général Abdoulaye Cissé, chef des opérations de l'armée malienne.

Mali : des dizaines de Touaregs tués dans une attaque près de la frontière nigérienne

Sécurité <https://www.jeuneafrique.com/> 14 décembre 2018 à 08h30 | Par Jeune Afrique avec AFP
Mis à jour le 14 décembre 2018 à 08h58



Des militaires maliens lors d'une patrouille aux abords de Ménaka, dans le nord du Mali, en 2014. © Dorothée Thiénot pour Jeune Afrique

Des dizaines de civils Touaregs ont été tués entre le mardi 11 et le mercredi 12 décembre par des jihadistes présumés dans le nord-est du Mali, dans la région de Ménaka, zone de confrontation entre des jihadistes ayant prêté allégeance au groupe Etat islamique (EI) et deux groupes armés principalement touaregs soutenant les troupes maliennes et françaises.

Le Mouvement pour le salut de l'Azawad (MSA, issu de l'ex-rébellion) a dénoncé des attaques lancées entre la nuit de mardi et mercredi matin par « des bandits armés sur plus de vingt motos » contre plusieurs localités, où ils « ont exécuté des civils de la communauté Idaksahak » (touareg), faisant état jeudi 13 décembre d'un bilan de « 47 morts ».

Les assaillants « sont repartis vers la frontière nigérienne après avoir allumé un feu de brousse », a ajouté ce groupe principalement touareg.

Des élus locaux ont confirmé l'attaque, évoquant entre une vingtaine et plusieurs dizaines de tués.

Un élu de la région a également indiqué que les assaillants étaient « venus de la frontière nigérienne et repartis dans cette direction », mais sans pouvoir se prononcer sur le bilan.

« Lorsque l'armée malienne s'est rendue sur les lieux, les corps étaient déjà enterrés par des combattants du Mouvement pour le salut de l'Azawad », malgré les consignes d'attendre l'arrivée des militaires, a expliqué cet élu sous le couvert de l'anonymat, disant « craindre une manipulation des chiffres ».

Un autre élu local, qui affirme avoir pu brièvement parler avec un blessé, a accusé les assaillants d'avoir « tiré sur tous les civils rencontrés dans les campements ».

Enquête de l'ONU

La Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a condamné sur Twitter « les faits collectés concernant cette série d'attaques », sans donner d'estimation chiffrée.

« Conformément à son mandat, la Minusma déploie une équipe spéciale d'enquête des droits de l'Homme pour établir les faits ainsi que les circonstances de l'exécution des civils dans ces localités et situer les responsabilités », a-t-elle ajouté, appelant « les autorités maliennes à enquêter sur ces incidents et à traduire les responsables en justice ».



[MINUSMA @UN_MINUSMA](#)

[#PointDePresse](#) de la MINUSMA – « La MINUSMA est en contact avec les autorités intérimaires de la région afin d'établir les faits et salue les efforts conjoints des [@FAMa Mali](#) et des autres partenaires dans leur assistance aux personnes touchées. »

[1](#)

[15:20 - 13 déc. 2018](#)

Dans un rapport remis au Conseil de sécurité de l'ONU en août, un groupe d'experts souligne que les conflits entre communautés de la région, pour les postes de pouvoir, le contrôle d'axes commerciaux ou de contrebande, les pâturages et l'accès aux puits, exacerbent les tensions dues aux affrontements entre jihadistes et forces internationales et maliennes.

Conflits intercommunautaires

Plusieurs centaines de personnes, dont de nombreux civils, appartenant surtout aux communautés peule et touareg, ont péri depuis le début de l'année dans cette région de Ménaka.

Les affrontements à caractère intercommunautaire se poursuivent également dans le centre du Mali, frontalier du Burkina Faso et du Niger, où ils ont fait plus de 500 morts civils en 2018, selon l'ONU, malgré la mort, annoncée par Paris et Bamako, du prédicateur radical peul Amadou Koufa lors d'une opération militaire il y a trois semaines. Sa mort a été démentie en début de semaine par Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), qui n'a pas apporté de preuve de vie.

L'apparition en 2015 dans cette région du groupe jihadiste d'Amadou Koufa a déclenché un cycle de violences dont « les victimes sont principalement des Peuls, ciblés par les « groupes d'autodéfense » des ethnies dogon et bambara au motif qu'ils soutiendraient des islamistes armés pour la plupart en lien avec Al-Qaïda », selon un rapport publié la semaine dernière par Human Rights Watch (HRW).

NIGER

Opérations

Le Pentagone a ouvert une enquête sur l'accident qui a coûté la vie à un soldat français au Niger

<http://www.opex360.com/> Posté dans Afrique, Forces spéciales, Opérations par Laurent Lagneau
Le 13-12-2018



Dans le communiqué annonçant le décès, au Niger, du brigadier-chef Karim El-Arabi [2^e Régiment de Hussards], le ministère des Armées a seulement précisé que le militaire avait été victime d'un accident sur la base d'Aguelal, alors qu'il n'était « pas engagé dans une activité opérationnelle ».

Plus tard, le New York Times et l'Army Times ont donné plus de détails sur ce drame. Ainsi, un membre des forces spéciales américaines a également été gravement blessé dans cet accident qui a coûté la vie au brigadier-chef El-Arabi. Il a été évacué vers l'Europe pour y être soigné.

A priori, ce militaire américain – un « béret vert » du 3^e Special Forces Group – conduisait le véhicule impliqué, alors qu'il était probablement sous l'emprise de l'alcool. Du moins, c'est ce qu'ont affirmé deux responsables du Pentagone au New York Times.

D'où l'ouverture d'une enquête par l'US Army pour établir les circonstances de l'accident et « vérifier » si la consommation d'alcool y « a joué un rôle ».

« Nous avons ouvert une enquête sur l'ensemble des circonstances », a en effet confirmé un responsable militaire américain auprès de l'AFP.

Si les forces spéciales américaines engagées en Afrique sont régies par « l'ordre général n°1 », lequel interdit la consommation d'alcool, le commandant Casey Osborne, le porte-parole de l'U.S. Special Operations Command-Africa, a indiqué à l'Army Times que deux boissons alcoolisées par tranche de 24 heures sont autorisées.

Par ailleurs, et d'après les sources du New York Times, après l'accident, le commandant de l'US AFRICOM, le général Thomas Waldhauser, a adressé un courrier électronique au général J. Marcus Hicks, le chef des forces spéciales américaines en Afrique pour lui faire part de ses préoccupations au sujet de l'indiscipline des troupes qui sont sous ses ordres.

Ces derniers mois, plusieurs scandales ont éclaboussé les forces spéciales américaines, comme celle de l'assassinat, au Mali, l'an passé, d'un « Béret Vert » par deux Navy SEALs et deux Marines Raiders. Ou encore celui de deux autres SEALs impliqués dans une affaire de mœurs en Somalie. Et ces entorses à « l'éthique » et au « professionnalisme » préoccupent le Congrès, qui a demandé un rapport sur ce phénomène au Pentagone.

Une semaine avant l'accident mortel du brigadier-chef El-Arabi, le chef des forces spéciales de l'US Army, le général Francis Beaudette, a diffusé un mémo dans lequel il s'inquiète de ces dérives. « Des incidents récents dans notre formation ont remis en question notre éthique et notre

professionnalisme et menacent de saper la confiance que nous accordent le peuple américain et nos hauts dirigeants », a-t-il écrit.

SÉNÉGAL

Défense

Corruption des officiers : la gendarmerie sénégalaise promet des sanctions

Défense <https://www.jeuneafrique.com/> 13 décembre 2018 à 11h02 | Par Manon Laplace - à Dakar



Un policier à Dakar, au Sénégal (photo d'illustration). © Rebecca Blackwell/AP/SIPA

Une note interne dénonçant la corruption au sein de certaines brigades a fuité dans la presse. La gendarmerie nationale promet la tolérance zéro et prévoit déjà des sanctions.

Le 28 novembre, le général Moussa Fall, commandant de la gendarmerie territoriale, a lancé un rappel à l'ordre de ses troupes. Par le biais d'une note interne, il a dénoncé l'existence de « caisses ouvertes au nom de l'unité sans aucun fondement légal ».

En substance, il s'agit de pots-de-vin perçus par les gendarmes en charge des contrôles sur les routes, versés par certains automobilistes pour échapper à une contravention plus salée. « Un racket organisé par les commandants de brigade et leurs adjoints », pointe la note de service. Le document mentionne trois caisses, mises au grand jour au sein de trois brigades différentes et pouvant aller jusqu'à 200 000 francs CFA (un peu plus de 305 euros) par semaine.

Une pratique à l'échelle nationale

Il s'agit de trois brigades, sur les 120 que compte le pays. Le chiffre bas peut sembler étonnant, tant il est connu au Sénégal qu'il est possible d'échapper à une amende grâce à quelques milliers de francs CFA glissés à un officier. « Avoir découvert trois caisses ne signifie pas qu'il n'y en a pas ailleurs », défend le commandant Ibrahima Ndiaye, responsable de la communication de la gendarmerie nationale.

Dans une allocution publique devant le stand de la gendarmerie à la Foire internationale de Dakar le mercredi 12 novembre, le patron de la gendarmerie, Cheikh Sène, s'est voulu rassurant : « Cette corruption n'est nullement organisée ou généralisée au sein de la gendarmerie ». Des propos à l'encontre de la note de service qui rend compte d'« une pratique à l'échelle nationale ».

Un conseil d'enquête à venir

Alors que des investigations sont en cours, les contrôles de l'inspection interne ont déjà permis l'application de sanctions pour « toutes les personnes impliquées, gradées ou non », assure Ibrahima Ndiaye, sans en préciser le nombre. Au sein de la gendarmerie nationale, les sanctions sont évolutives. Une fois sur le bureau du ministre des Forces armées Augustin Tine, le dossier en cours pourra faire l'objet d'un conseil d'enquête au sein de la gendarmerie nationale, lequel décidera d'un renvoi ou non des officiers mis en cause.

« Ce sont des fautes graves et inacceptables qui seront sévèrement sanctionnées », avertit Cheikh Sène. Et Ibrahima Ndiaye de renchérir : « même pour 1 000 francs, nous ne laisserons rien passer ». Si la pratique n'a rien de nouveau, la fuite dans les médias de la note interne oblige l'autorité à afficher une tolérance zéro. Du moins en apparence. Car les résultats ont encore du mal à suivre. En 2017, sur 18 renvois de la gendarmerie, aucun n'était lié à des faits de corruption.

Éviter les échanges de cash

Pour pallier ce phénomène, la gendarmerie nationale planche sur des moyens de dématérialiser les amendes forfaitaires. Un projet que le ministère des Forces armées, dont dépend la gendarmerie nationale, mène en coordination avec le ministère des Finances. Mais cela empêchera-t-il vraiment les automobilistes contrôlés de glisser un billet dans leur permis, et aux gendarmes de s'arranger afin d'arrondir leur fin de mois ?

SOUDAN

Environnement

Soudan du Sud : la pollution de l'eau par les firmes pétrolières empoisonne 600 000 personnes et les autorités se taisent

HebdoP2 <https://www.agenceecofin.com/> vendredi, 07 décembre 2018 16:05 Olivier de Souza



(Ecofin Hebdo) - Au Soudan du Sud, la White Nile Petroleum Operating Company, un consortium pétrolier dirigé par la société malaisienne Petronas, pollue depuis plus de 10 ans la nappe phréatique de l'Etat d'Unity dans le cadre de ses activités de production. La société publique malaisienne du pétrole est présente dans tous les blocs pétroliers du Soudan du Sud, notamment dans les principaux consortiums de production. Elle contrôle 30% dans le consortium Greater Nile Petroleum Operating Company (GNPOC), 40% dans le Petrodar Operating Company et 67,87% dans le White Nile Petroleum Operating Company (WNPOC). Les rejets de déchets pétroliers de cet acteur dominant de la production pétrolière du Soudan du Sud dans la nature justifient la présence de substances chimiques dangereuses dans l'eau consommée dans la région, ce qui met en danger la vie de près de 600 000 personnes. Mais malgré les interpellations des ONG et de la communauté internationale pour trouver une solution à ce problème, le consortium et le gouvernement restent de marbre. Les intérêts économiques liés à l'exploitation de l'or noir semblent plus importants que les enjeux sanitaires et environnementaux.

Une vaste contamination des ressources en eau

Tout est parti d'un constat anodin. En 2007, pendant la guerre civile qui sévit au Soudan du Sud, l'ONG allemande Sign of Hope qui fournit de l'aide médicale et d'autres formes d'aide humanitaire, indique que les villageois de l'Etat d'Unity se plaignent de difficultés liées à l'accès à l'eau potable.



L'eau des puits est devenue salée et sent mauvais.

D'après eux, l'eau des puits est devenue salée et sent mauvais. Le bétail en est affecté. Certaines bêtes mourraient après la consommation de l'eau et la production agricole commençait à en pâtir. Par ailleurs, le nombre de malades dans les villages concernés a augmenté de façon inexplicable.

On note précisément des problèmes de peau, des maladies diarrhéiques et des dysfonctionnements sexuels.

Certaines bêtes mourraient après la consommation de l'eau et la production agricole commençait à en pâtir. Par ailleurs, le nombre de malades dans les villages concernés a augmenté de façon inexplicable.

L'ONG basée à Constance, en Allemagne, craint une contamination des eaux par l'activité pétrolière de la région et initie des tests, ainsi que des études toxicologiques sur des échantillons de cheveux prélevés sur 96 volontaires vivant autour de l'usine de traitement de Thar Jath, exploitée par la White Nile Petroleum Operating Company.



L'eau, sur place, est contaminée par des polluants tels que le plomb et le baryum.

Le rapport explique que les échantillons d'eau ont été testés dans des laboratoires de renommée en Allemagne et le résultat a montré une concentration élevée de nitrate, de strontium, de cadmium, de plomb, de chlorures de sodium, de potassium, etc. *« Les tests toxicologiques effectués sur des échantillons de cheveux prélevés chez des personnes vivant autour des champs de Mala et Thar Jath ainsi que du centre de traitement de l'huile de Thar Jath, ont révélé que l'eau, sur place, est assez contaminée par des polluants tels que le plomb et le baryum »*, a affirmé le vice-président de Sign of Hope Klaus Stieglitz, dans le document publié en 2008.

Ces études ont été transmises aux autorités soudanaises et à Petronas et montrent également que de nombreux enfants, nés quelques mois après le premier constat, souffrent de différents types de malformations. La communauté des médecins engagés dans la région est unanime sur le fait que si les rejets se poursuivent, les effets néfastes sur la santé des personnes et des animaux pourraient être dévastateurs.

Le Sudd est l'une des plus importantes zones humides du monde et la plus grande zone humide d'eau douce dans le bassin du Nil.

En outre, Sign of Hope pense que la contamination de la nappe phréatique pourrait atteindre le Sudd, l'un des plus grands marais du monde. L'espace abrite une faune diversifiée et subvient aux besoins de centaines de familles de pêcheurs.



Le Sudd, l'une des plus importantes zones humides du monde.

Le Sudd qui est protégé par la déclaration de Ramsar depuis 2006 est l'une des plus importantes zones humides du monde et la plus grande zone humide d'eau douce dans le bassin du Nil. Cette situation s'apparente à la pollution du Delta du Niger au Nigéria par les compagnies pétrolières dont Shell.

L'indignation de la communauté internationale

La publication du rapport a suscité des préoccupations à l'échelle internationale. En 2009, des médias comme BBC et CNN ont tous deux accusé le gouvernement du Soudan du Sud de ne pas protéger les droits des populations et l'environnement. La Direction norvégienne pour la gestion de la nature, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la Coalition européenne pour le

pétrole au Soudan du Sud (ECOS), basée aux Pays-Bas, ont soumis des rapports distincts au gouvernement sud-soudanais dans lesquels elles ont exprimé leur préoccupation face au phénomène et la nécessité de réagir rapidement.



Georges Clooney accuse Juba de dépenser tout l'argent du pétrole dans l'armement.

Les autorités sud-soudanaises refusent d'aborder la question, et moins encore avec la presse. Face à ce mutisme, les organisations accusent le gouvernement de violer les pratiques internationales de conformité avec les normes de sécurité environnementale, de protection des civils, de respect des droits humains et d'accès à l'eau potable. Après ces accusations, seul Petronas est sorti de son silence pour dénoncer des accusations « *sans fondement* ».

Cinq ans plus tard, malgré les appels de la communauté internationale, le statu quo a été maintenu. Les enjeux liés à l'autodétermination du Soudan du Sud ont notamment fait écran au problème. La production de la White Nile Petroleum Operating Company s'est poursuivie de même que les rejets de déchets pétroliers.



Daimler, l'écurie de Formule 1 dont Petronas est le sponsor, a tenté d'intercéder, sans succès.

Sign of Hope a même rencontré les responsables Daimler, l'écurie de Formule 1 dont Petronas est le sponsor pour attirer l'attention de l'écurie sur les activités de Petronas et proposer une médiation. Mais la réponse de Daimler est stricte. « *Daimler n'est pas la source des incidents au Sud-Soudan, nous ne sommes pas impliqués sur le terrain, ni directement ni indirectement. Néanmoins, depuis que nous avons appris les accusations, nous avons usé de notre influence et nous avons cherché une solution. Dans ce processus, nous avons joué le rôle de modérateur entre Petronas et Sign of Hope* », a affirmé le département de presse du constructeur automobile allemand.

L'indifférence coupable de Juba

Au second semestre de 2014, la situation a évolué. Comme Hope of Sign, d'autres ONG locales et internationales ont établi un état des lieux catastrophique, surtout du point de vue sanitaire. En juillet 2014, un responsable de la région du Haut-Nil a rapporté que de nombreuses femmes ont donné naissance à des enfants mort-nés, signalé d'innombrables avortements d'urgence et des enfants nés avec différentes difformités. Plus tard, le gouverneur de l'Etat de Ruweng a relevé « *une grave pollution environnementale causée par les marées noires et les produits chimiques éliminés par les compagnies pétrolières* ».

Un responsable de la région du Haut-Nil a rapporté que de nombreuses femmes ont donné naissance à des enfants mort-nés, signalé d'innombrables avortements d'urgence et des enfants nés avec différentes difformités.

Comme le rapporte le site d'informations en ligne Nyamilepedia, le responsable a ajouté qu'il est « *nécessaire que le gouvernement fédéral de Juba intervienne immédiatement pour régler la question dans un délai aussi court que possible afin de sauver la population, les animaux et l'environnement* ».



Salva Kiir, président du Soudan du Sud, reste sourd aux appels.

Ce n'est qu'en décembre 2017 que, harcelé de toutes parts, le gouvernement sud-soudanais a admis que la production pétrolière dans le nord, notamment dans cette région, est une menace pour près de 600 000 habitants dans la région concernée. C'est plus de 5% de la population du pays. Ainsi, le ministère de l'environnement a officiellement exhorté l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à contribuer à mettre fin à la pollution par les hydrocarbures de ses ressources en eau. Une déclaration décriée par de nombreux observateurs dans le pays qui pensent que l'Etat a largement les moyens de purifier l'eau et de mettre fin aux rejets.

En effet, un autre rapport de Sign of Hope montre clairement que *« dans l'état actuel des choses, il coûterait environ 250 € pour fournir de l'eau potable à une personne dans la région, pendant les 10 prochaines années. Cela revient à un investissement total de 150 millions € pour sauver cette frange de la population. »*

« Dans l'état actuel des choses, il coûterait environ 250 € pour fournir de l'eau potable à une personne dans la région, pendant les 10 prochaines années. Cela revient à un investissement total de 150 millions € pour sauver cette frange de la population. »

Il faut dire qu'un rapport de l'ONG Global Witness et de Sentry, un groupe d'enquêteurs piloté par l'acteur américain Georges Clooney, a montré, en mars dernier, que chaque année, le Soudan du Sud investit des millions de dollars pour l'achat d'armement afin de nourrir le conflit qui l'oppose à l'armée de l'ex-vice-président Riek Machar. Entre mars et octobre 2016, les recettes pétrolières qui se sont élevées à environ 250 millions de dollars ont presque totalement été investies dans la sécurité et l'achat d'armements.

Entre mars et octobre 2016, les recettes pétrolières qui se sont élevées à environ 250 millions de dollars ont presque totalement été investies dans la sécurité et l'achat d'armements. D'ailleurs en 2017, le Soudan du Sud qui est l'un des pays les plus pauvres du monde, avait la 18^e armée la plus puissante d'Afrique.

D'ailleurs en 2017, le Soudan du Sud qui est l'un des pays les plus pauvres du monde, avait la 18^e armée la plus puissante d'Afrique et la 99^e la plus puissante du monde, selon le Global Power Index 2017. Ceci, dans un contexte où près de 5 millions de sud-soudanais sont confrontés à la famine.

Le calvaire est loin d'être terminé

Pour les populations du bassin pétrolier du Soudan du Sud, le chemin de croix risque de durer longtemps encore. En effet, le ministre du pétrole, Ezekiel Lol Gatkuoth, a annoncé en septembre qu'il envisage de faire passer la production pétrolière de 130 000 barils par jour actuellement à 350 000 barils par jour d'ici à la mi-2019.

Le ministre du pétrole, Ezekiel Lol Gatkuoth, a annoncé en septembre qu'il envisage de faire passer la production pétrolière de 130 000 barils par jour actuellement à 350 000 barils par jour d'ici à la mi-2019.

Cela implique que les travaux d'exploration dans cette zone vont se multiplier et en cas de découvertes commerciales, on devrait envisager davantage de déversements, donc plus de pollution de l'eau, plus de problèmes santé et bien évidemment la destruction du Sudd.

Si de nombreux analystes estiment qu'il est peu probable que ce niveau de production soit atteint à cette échéance, ils estiment qu'il sera néanmoins facilité par la décision des deux Soudan de

relancer leur coopération pétrolière en commençant par réparer les terminaux de stockage et de transport détruits pendant la guerre.

Le Soudan du Sud qui est un pays enclavé, exporte son brut via des oléoducs contrôlés par son voisin du nord. En contrepartie, il lui reverse d'importants frais de transit. Chacun prend ainsi sa part du gâteau.

AMÉRIQUES

Diplomatie

La présence de 2 bombardiers stratégiques russes au Venezuela critiquée par l'Organisation des États américains

<http://www.opex360.com/> Posté dans Amériques, Forces aériennes, Russie par Laurent Lagneau
Le 13-12-2018



Le traité de Tlatelolco, entré en vigueur en avril 1969, vise à faire de l'Amérique latine et des Caraïbes une zone exempte d'armes nucléaires. Ce texte a été signé et ratifié par une trentaine de pays, Cuba ayant été le dernier à le faire, en 2002. Et le Venezuela fait partie des signataires.

Or, le secrétariat général de l'Organisation des États américains [OEA], dirigé par l'uruguayen Luis Almagro, a évoqué justement ce texte pour critiquer le déploiement, au Venezuela, de deux bombardiers stratégiques russes TU-160 « Blackjack ».

Le premier article du traité de Tlatelolco « interdit la réception, le stockage ou la possession d'armes nucléaires par les États parties ou de pays tiers sur leur territoire », rappelle l'OEA. « L'adoption de ce traité a été un grand pas en avant pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ce qui fait de nous la première région exempte d'armes nucléaires. Sa violation constitue une menace grave pour la paix et la sécurité internationales », a-t-il ajouté.

Sur ce point, rien ne dit que les deux bombardiers russes sont arrivés au Venezuela avec des armes nucléaires à leur bord, ces appareils pouvant emporter des munitions conventionnelles, dont des bombes guidées. Cela étant, sauf les états-majors russe et vénézuélien, personne ne sait ce qu'ils ont dans leur soute...

Aussi, l'OEA veut s'en assurer... D'où sa demande visant à prendre « les mesures nécessaires pour vérifier le respect des obligations qui incombent au Venezuela ». Il s'agit, ajoute-t-elle, de « veiller à ce que nous soyons pas en présence d'armes nucléaires au sens de l'article 5 du traité de Tlatelolco. »

Par ailleurs, l'OEA fait aussi observer que la présence de ces deux bombardiers russes « contrevient à la Constitution vénézuélienne » car « elle n'a pas été autorisée par l'Assemblée nationale, comme le requiert l'article 187, paragraphe 11 ». Aussi, ajoute-t-elle, « nous considérons qu'un tel acte est préjudiciable à la souveraineté du Venezuela ».

Sur ce point, l'Assemblée nationale du Venezuela n'a plus aucun pouvoir depuis l'été 2017, ses prérogatives ayant été transférées à une « assemblée constituante » totalement contrôlée par le parti du président Nicolas Maduro.

Pour rappel, et alors que le Venezuela subit une crise économique et politique sans précédent, avec un taux d'inflation dépassant l'entendement, des pénuries et une forte vague d'émigration susceptible de déstabiliser les pays voisins, M. Almagro avait souligné le « dictatorial » du régime vénézuélien, en septembre dernier. Et il avait même évoqué une éventuelle « option militaire » contre ce dernier, lors d'un déplacement en Colombie.

Justement, à Bogota, l'on voit d'un mauvais oeil l'arrivée des deux Tu-160 russes au Venezuela et l'on considère les manœuvres auxquelles ils vont participer comme « hostiles ». Pour rappel, les relations avec Caracas sont toujours très tendues...

« Il ne s'agit pas seulement d'un acte hostile à l'égard de la Colombie, mais aussi [...] à l'égard une région où il est clair qu'il existe une chose qui s'appelle le Traité (interaméricain) d'assistance réciproque où, en cas d'agression, tous les pays doivent protéger le pays attaqué », a déclaré Ivan Duque, le président colombien, sur la chaîne de télévision Noticias RCN.

Auparavant, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, n'avait pas caché son irritation face à l'annonce des manœuvres russo-vénézuéliennes, en disant y voir comment « deux gouvernements corrompus dilapident l'argent public, écrasent la liberté pendant que leurs peuples souffrent. »

Cette « sortie » lui valut une réponse sèche de la part de Moscou. « C'est bien sûr non diplomatique de la part du Secrétaire d'État », a réagi le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov, qualifiant « d'inacceptable » le propos de M. Pompeo.

Quoi qu'il en soit, et alors qu'il entamera un nouveau mandat le 10 janvier prochain, le président vénézuélien a mis un peu plus d'huile sur le feu, le 12 décembre, en accusant les États-Unis de chercher à l'éliminer, avec le concours de la Colombie et du Brésil, où le président récemment élu, Jair Bolsonaro, décrit comme étant le « Trump des tropiques » n'est pas encore entré en fonction. Et il a mis directement en cause John Bolton, le conseiller à la sécurité nationale de la Maison Blanche.

« John Bolton a été récemment désigné à la tête du projet, du complot, pour répandre la violence au Venezuela et rechercher une intervention militaire étrangère, un coup d'État, et imposer ce qu'ils appellent un Conseil de gouvernement transitoire », a ainsi affirmé M. Maduro, en disant s'appuyer sur des « sources internationales concordantes. » Et il a aussi assuré avoir de « bonnes informations » selon lesquelles un conseiller nord-américain s'affairait pour des « missions pour des provocations militaires à la frontière. »

« Je viens une nouvelle fois dénoncer le complot ourdi depuis la Maison Blanche pour violer la démocratie vénézuélienne, pour m'assassiner et imposer un gouvernement dictatorial au Venezuela », a déclaré M. Maduro, lors d'une conférence de presse.

Cela étant, à plusieurs reprises, le président Trump a évoqué une « option militaire » s'agissant du Venezuela. Fin septembre, il avait encore affirmé que M. Madura pourrait « être renversé très rapidement » si « les militaires décidaient de le faire ».

Outre les risques de déstabilisation régionale liées à l'émigration causée par sa situation économique désastreuse, le Venezuela pose aussi des problèmes sécuritaires, étant donné qu'il est considéré comme étant une plaque tournante de différents trafics, dont celui des armes. En outre, par le passé, Caracas a menacé d'intervenir militairement pour régler des différends territoriaux, comme cela fut le cas en août 2015 avec le Guyana.

CANADA

Justice

La directrice financière de Huawei remise en liberté sous caution

Économie Flash Eco Par Le Figaro.fr avec agences Mis à jour le 12/12/2018 à 01:15 Publié le 12/12/2018 à 00:34

Meng Wanzhou, la directrice financière du géant chinois des télécoms Huawei, arrêtée à Vancouver début décembre à la demande des États-Unis, va être remise en liberté sous caution, a annoncé mardi un juge canadien.

"Le risque qu'elle ne se présente pas au tribunal (lors de la procédure d'extradition) peut être réduit à un niveau acceptable en imposant les conditions de surveillance proposées par ses avocats", a estimé le juge à l'issue de l'audience, provoquant les applaudissements des soutiens de Meng Wanzhou. Le montant de la caution a été fixé à 10 millions de dollars canadiens (6,5 millions d'euros).

Mme Meng, qui doit être libérée dans les prochaines heures, devra rendre ses deux passeports, résider dans l'une de ses deux résidences de Vancouver, porter un bracelet électronique à la cheville et faire l'objet d'une surveillance 24h sur 24. Elle ne pourra quitter son domicile entre 23h et 6h00, a décidé le juge.

La première audience d'extradition a été fixée au 6 février. Les États-Unis ont 60 jours, à compter de l'arrestation de Mme Meng le 1er décembre, pour transmettre à la justice canadienne les documents complets relatifs à leur demande d'extradition. La directrice financière de Huawei, âgée de 46 ans, avait été arrêtée lors d'une escale à l'aéroport de Vancouver à la demande de la justice américaine, qui la soupçonne d'avoir fraudé pour contourner les sanctions américaines contre l'Iran. En raison de nombreuses possibilités d'appel, une procédure d'extradition peut durer plusieurs mois, voire plusieurs années.

Le représentant du procureur était opposé à toute remise en liberté, en raison des risques de voir Mme Meng et son mari échapper à leur surveillance et s'enfuir en Chine.

Quelques heures avant cette décision, Ottawa avait confirmé l'arrestation en Chine d'un ex-diplomate canadien travaillant pour une ONG internationale, sans faire de lien avec la procédure en cours contre Meng Wanzhou et les menaces de représailles brandies par Pékin si elle n'était pas libérée rapidement.

CHILI

Environnement

Au Chili, les forêts de pins millénaires meurent de chaud

<https://www.ouest-france.fr/> L'édition du soir Environnement mardi 11 décembre 2018 Par Ana Fernandez (AFP)



Les Araucarias des conifères aux longues branches sont considérés comme des arbres sacrés par des communautés indiennes du sud du Chili. Autrefois menacés par les entreprises forestières, ils sont aujourd'hui à la merci des maladies et du changement climatique.



À Quinquen, une localité indienne du sud du Chili, Ricardo Meliñir montre avec fierté une forêt de « pins du Chili », un arbre millénaire : sa communauté a réussi à sauver ces arbres des griffes d'entreprises forestières mais ils restent menacés par les maladies et le changement climatique.

Giflé par le vent et le froid, dans cette région des Andes de la province de l'Araucaria, à 600 km au sud de Santiago, où ces arbres poussent entre 1 000 et 1 700 mètres d'altitude, le sexagénaire montre un géant tombé pendant l'hiver. « **Il est bien difficile de dire l'âge de ces araucarias** », dit-il à l'AFP.

L'*Araucaria araucana*, déclaré patrimoine national en 1976, est un arbre sacré pour les Indiens du pays. Ce conifère aux longues branches horizontales peut mesurer jusqu'à 60 mètres de haut et trois mètres de diamètre, et son origine remonte à environ 260 millions d'années.



L'*Araucaria araucana*, a été déclaré patrimoine national en 1976. (Photo : Martin Bernetti / AFP)

À Quinquen, à peine 40% des forêts de pins du Chili ont été entièrement épargnées par l'homme, raconte Ricardo Meliñir, 63 ans, « lonko » (chef) de la communauté des « Pehuenches » ou « Pewencheés », qui tirent leur nom du « pehuén », le fruit de l'arbre.

Les Pehuenches ont dû se battre à la fin de la dictature militaire d'Augusto Pinochet (1973-1990) pour récupérer leurs terres, occupées un temps par des entreprises forestières qui, selon le ministère de l'Environnement chilien, ont fait disparaître 30 000 ha de pins du Chili entre 1930 et 1970.

Contre-la-montre

Aujourd'hui, ces arbres, appelés « tours du Chili » par le poète chilien et prix Nobel de Littérature Pablo Neruda dans son *Ode à l'Araucaria*, sont plus vulnérables que jamais.

Le changement climatique favorise les incendies et la destruction de la forêt originelle. Les feux sont de plus en plus fréquents. En 2015, l'un a ravagé plus d'un demi-million de pins du Chili dans la réserve nationale China Muerta.

Ces arbres sont aussi victimes de leur succès : l'extraction massive de pignons, prisés des gastronomes, les affaiblit.

Et ils sont terrassés depuis quelques années par une nouvelle maladie. Les chercheurs se livrent à une course contre-la-montre pour tenter d'endiguer sa propagation. Les causes semblent plurielles : un stress environnemental lié au manque de pluie et l'apparition d'un ou plusieurs champignons qui assèchent les branches et finissent par tuer l'arbre.

Pas moins de 90% des pins du Chili sont touchés, selon une étude d'une université californienne lancée en 2016 et dont les premiers résultats ont été publiés dans le quotidien chilien *El Mercurio*. Et sur ces arbres malades, environ 2% sont déjà morts.



Le pin du Chili grandit très lentement. (Photo : Martin Bernetti / AFP)

Le danger d'une hécatombe forestière plane d'autant plus que le pin du Chili grandit très lentement et nécessite la coexistence d'arbres mâles et femelles pour être pollinisé par l'action du vent et se reproduire : les Araucarias possèdent des fleurs mâles de couleur brun foncé, qui se trouvent à l'extrémité des branches, et des femelles, une sorte de cônes vert jaunâtre.

Arbres « amoureux »

Les deux « **tombent amoureux** », comme le dit joliment Ricardo Meliñir, au printemps boréal. Les fruits apparaissent en mars, jusqu'aux premières chutes de neige en avril. Et il faut attendre entre 20 et 25 ans pour que l'arbre donne ses premières graines.

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) considère le pin du Chili comme étant une espèce « en danger » et l'a inscrit comme tel sur sa liste rouge.

Rubén Carrillo, chercheur à l'Université de la Frontera, presse les autorités chiliennes d'acter dans les textes officiels le fait que cette espèce de conifères est menacée, alors que toutes les démarches requises ont été faites pour le certifier. « **Il ne manque plus que la publication du décret au Journal officiel !** », s'insurge l'universitaire.

Ces dernières années, les forêts de cette espèce originaire du sud du Chili et de l'Argentine ont été réduites à quelque 260 000 ha, côté chilien, selon Ruben Carillo, alors qu'il y avait 500 000 ha de pins du Chili à l'arrivée des colons européens au XVI^e siècle. Rien qu'entre 1975 et 2000, la superficie des forêts originelles d'araucarias a diminué de 67%, selon le ministère de l'Environnement.

Pignons grillés

Un recul qui inquiète la communauté autochtone, soit environ 200 personnes aujourd'hui qui portent toutes le nom de Meliñir et vivent dispersées dans la zone, le premier territoire indien de conservation mis en place au Chili, sur environ 10 000 ha.



À partir de ce petit fruit allongé, on peut faire de la farine, des boissons, on peut le déguster grillé dans des plats.

(Photo : Martin Bernetti / AFP)

« **Le pignon est notre unique moyen de subsistance, la seule agriculture que nous ayons ici** », explique le cuisinier René Meliñir, fils de Ricardo.

À partir de ce petit fruit allongé, on peut faire de la farine, des boissons, on peut le déguster grillé dans des plats. Les adeptes de la « cuisine fusion », notamment, les utilisent dans des confitures et des tartes salées ou sucrées.

« Ce pignon contient beaucoup de protéines et de calories, il n'a ni sodium, ni gluten, ce qui le rend plus sain », dit René Meliñir.



Les adeptes de la « cuisine fusion », notamment, les utilisent dans des confitures et des tartes salées ou sucrées.

(Photo : Martin Bernetti / AFP)

À l'ombre de l'araucaria, la communauté de Quinquén veut s'ouvrir à l'écotourisme pour diversifier ses maigres revenus tirés de l'agriculture et de l'élevage.

Une coopérative locale avec une quinzaine de membres a été lancée récemment, explique Alex Meliñir, son président. Avec un seul souhait : vivre en harmonie avec l'environnement, comme l'ont fait les ancêtres.

ÉTATS-UNIS

Défense

Un nouveau chef d'état-major pour les forces armées américaines

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 09.12.2018 Par Philippe Chapleau



Donald Trump a nommé samedi le général Mark Milley, chef d'état-major de l'armée de terre, au poste de chef d'état-major des forces armées américaines en remplacement du général Joseph Dunford qui n'est supposé quitter son poste qu'en octobre 2019. Dunford avait été nommé par Barack Obama en 2015 et confirmé par Donald Trump pour un second mandat de deux ans en 2017.

Mark Milley est issu d'une famille de militaires, ses deux parents ayant servi sous les drapeaux pendant la Seconde Guerre mondiale. Général quatre étoiles, il a servi en Irak et trois fois en Afghanistan avant de devenir le chef d'état-major de l'US Army, l'armée de terre, en 2015.

Lire la bio de Milley [ici https://dod.defense.gov/About/Biographies/Biography-View/article/614392/general-mark-a-milley/](https://dod.defense.gov/About/Biographies/Biography-View/article/614392/general-mark-a-milley/) Milley aurait supplanté le candidat de Jim Mattis, David Goldfein, le chef d'état-major de l'USAF.

Le prochain chef d'état-major interarmées américain devrait être le général Mark Milley

<http://www.opex360.com/> Posté dans Amériques par Laurent Lagneau Le 08-12-2018



Contrairement à ce qu'aurait souhaité James Mattis, le secrétaire américain à la Défense, ce ne sera pas le général David Goldfein, l'actuel chef de l'US Air Force qui succédera au général Joseph Dunford, lequel quittera prochainement ses fonctions de chef d'état-major interarmées [l'équivalent du CEMA français, ndlr].

En effet, ce 8 décembre, à l'occasion d'une rencontre de football américain entre l'US Army et l'US Navy, le président Trump a confirmé qu'il proposerait le général Mark Milley à ce poste.

Né en juin 1958 à Winchester, dans le Massachusetts, le général Milley est l'actuel chef d'état-major de l'US Army. Diplômé de des Universités de Princeton [sciences politiques] et de Columbia [relations internationales], il a participé à de nombreuses opérations extérieures durant carrière [Égypte, Panama, Haïti, Bosnie-Herzégovine, Irak, Afghanistan]. Il a notamment été le commandant de la 10 Mountain Division [2011-12], du 3e Corps d'Armée [2012-14] et de l'Army Forces Command [2014-15].

D'après les médias d'outre-Atlantique, M. Trump aurait préféré la personnalité « expansive » du général Milley à celle du général Goldfein, plus réservé et « cérébral ». Quoi qu'il en soit, cela fera bientôt 15 ans qu'un chef d'état-major interarmées ne sera pas sorti des rangs de l'US Air Force. Bien qu'il n'y ait aucune règle en la matière, il y a généralement un « roulement » entre les forces armées pour ce poste.



Donald J. Trump

✓ [@realDonaldTrump](#)

I am pleased to announce my nomination of four-star General Mark Milley, Chief of Staff of the United States Army – as the Chairman of the Joint Chiefs of Staff, replacing General Joe Dunford, who will be retiring....

[59,8 k](#)

[18:19 - 8 déc. 2018](#)

« Je suis reconnaissant envers ces deux hommes incroyables pour leurs services rendus à notre pays », a affirmé M. Trump au sujet des généraux Dunford et Milley.

La date de la passation de commandement « est encore à déterminer », a encore ajouté le président américain, alors que le général Dunford doit partir en retraite en octobre 2019. Il n'est pas exclu que son départ soit précipité. Cela étant, la nomination du général Milley doit encore être approuvée par le Congrès.

Tankers: le KC-46 en retard et plus de 20 000 heures de vol de ravitaillement non réalisées par an

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 10.12.2018 Par Philippe Chapleau



La fin de la pénurie de tankers n'est pas pour demain aux USA (photos USAF).

Le Transcom qui est chargé du ravitaillement en vol estime qu'entre "20 000 et 30 000 heures par an" de vols de ravitaillement ne sont pas assurées par manque de moyens.

C'est pourquoi, le Transcom étudie actuellement un recours à du "*commercial air refueling*" (CAR), pour un volume minimum de 7000 heures. Actuellement, l'enveloppe financière pour les services "commerciaux" auxquels le Transcom a recours (transport et ravitaillement) tourne autour de 1,2 milliard de \$; mais la part du ravitaillement n'est pas précisée.

Le contrat envisagé est de type CO-CO (*contractor owned/contractor operated*) mettant en œuvre au minimum deux avions (le maximum n'est pas précisé dans les documents de la RFI du 27 juin dernier) qui évolueront dans "des environnements tant civils que militaires" et sans risques.

Plusieurs entreprises, dont Omega mais aussi Airbus, Lockheed, World Wide Aviation & Air Refueling Services (WWAARS) etc ont pris part à une journée d'information en septembre.

En outre, le nouveau ravitailleur de l'USAF, fourni par Boeing, KC-46 est toujours à la peine.



La 2^e phase du processus de certification du Boeing KC-46 s'est terminée début décembre après trois semaines de vols et d'exercices avec des F-15 (photo ci-dessus). Cette phase II s'est déroulée sur la base aérienne d'Edwards en Californie. Lire le communiqué de Boeing [ici](#).

En avril 2018, Boeing et l'US Air Force avait lancé le processus de certification avec des F-16 puis avec les avions suivants: KC-135, C-17, A-10, KC-46, B-52 et F/A-18.

Cette 2^e phase de certification est intervenue juste un an après le premier vol militaire de ce ravitailleur dont l'USAF pourrait acheter 179 exemplaires. Un premier lot de 18 avions devait être livré d'ici au printemps 2019 mais de nouvelles difficultés techniques ont retardé la première livraison prévue en octobre puis en novembre (une cérémonie était même annoncée pour le 16 sur la BA McConnell, au Kansas).

Puis Boeing a annoncé qu'il livrerait à l'USAF son premier KC-46 au cours de ce mois de décembre.

Un Hawker Hunter de l'ESSD américaine ATAC s'est crashé à Hawaï

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 13.12.2018 Par Philippe Chapleau



Mercredi, un *Mk58 Hawker Hunter* appartenant à l'ESSD américaine Airborne Tactical Advantage Company (ATAC) s'est crashé à 5 km de l'aéroport de Honolulu, à Hawaï. Le pilote a pu s'éjecter alors que son appareil tombait en mer (voir la photo ci-dessus).

ATAC, je le rappelle, a acheté les Mirage F1 français (voir mes posts à ce sujet dont le plus récent). En 2012 et en 2014, la société a perdu un *Hawker*; en 2012, elle a aussi perdu un *Kfir*. Tous les pilotes avaient péri.

On lira **ici** un article sur cet accident, avec des vidéos du crash et du sauvetage du pilote de 47 ans qui a été blessé et évacué par les Coast Guards : <http://www.hawaiinewsnow.com/2018/12/13/rescuers-responding-reports-military-aircraft-crash-off-honolulu/>



L'avion semble avoir été engagé dans les manoeuvres *Sentry Aloha*. Il se dirigeait vers la Hickam Air Force Base qui partage ses pistes avec l'aéroport international.

Sentry Aloha a démarré le 5 décembre et va durer jusqu'au 19. C'est un exercice de défense aérienne organisé par la 154th Wing de la Garde nationale de Hawaï. Cet exercice rassemble 30 avions venant de 9 Etats et 800 personnels.

La Garde nationale américaine fête son 382e anniversaire

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 13.12.2018 Par Philippe Chapleau



La Garde nationale française vient tout juste de fêter ses deux ans. Son aînée d'outre-Atlantique en a 380 de plus et elle fête, ce 13 décembre, son anniversaire.

Quatre de ses régiments : les 101st Engineer Battalion, 101st Field Artillery Regiment, 181st Infantry Regiment et 182nd Infantry Regiment, se partagent même l'honneur d'être les plus anciens régiments de toute l'armée américaine puisqu'ils sont les descendants des trois régiments initiaux du Massachusetts.

Aujourd'hui, la Garde Nationale rassemble deux composantes, l'une terrestre (l'Army National Guard) et l'autre aérienne (l'Air National Guard née en 1947). L'Army National Guard est forte de 343 000 soldats et l'Air National Guard de 107 000. Soit une force de quelque 450 000 hommes et femmes qui constituent 40 % des forces de combat du DoD (Département de la Défense) et arment 27 brigades de combat.



Son budget dépasse les 16 milliards de dollars, soit la moitié du budget des Armées françaises.

Ces soldats "à temps partiel" sont présents dans tous les États des États-Unis. Ils s'entraînent régulièrement et sont tout aussi régulièrement engagés sur divers théâtres d'opérations tant sur le territoire métropolitain qu'à l'étranger. La Garde nationale peut être mobilisée sur ordre du gouverneur de l'État concerné ou sur ordre du DoD dans le cadre des opérations extérieures.

Ainsi, lors de l'ouragan *Katrina*, près de 42 000 gardes nationaux ont été déployés dans le golfe du Mexique. Au même moment, 80 000 étaient en opérations extérieures, notamment en Irak. On notera que pour la seule année 2005, la Garde nationale représentait par ailleurs la moitié des effectifs des troupes terrestres engagées dans la guerre d'Irak.

Le quartier général de l'US AFRICOM pourrait quitter l'Allemagne et trouver un point de chute... en Afrique

<http://www.opex360.com/> Posté dans Afrique, Amériques par Laurent Lagneau Le 15-12-2018



Depuis qu'il a été créé, en 2007, le commandement militaire américain pour l'Afrique [US AFRICOM] a installé son quartier général à Stuttgart, en Allemagne. Une mesure présentée, à l'époque, comme étant « provisoire ». Mais comme souvent dans les affaires militaires, le « provisoire » a tendance durer...

En janvier 2010, le général William Ward, alors chef de l'US AFRICOM, avait estimé que, finalement, il n'était pas urgent d'installer son quartier général en Afrique.

« On me demande souvent si mon quartier général va déménager de l'Allemagne vers l'Afrique. Et la réponse est qu'on n'a pas l'intention de le faire. Et à l'avenir, autant que je puisse le dire, nous allons rester où nous sommes, à Stuttgart. Pour l'instant, ça fonctionne. Les personnes qui participent à nos programmes et à nos exercices vont continuer à se rendre régulièrement sur le continent africain, comme je le fais. Mais coupons court à toute rumeur, nous n'allons que là où nous sommes invités. Nous ne nous imposons nulle part », avait-il expliqué.

En mars dernier, membre du Comité sénatorial des forces armées, le sénateur Dan Sullivan, élu de l'Alaska, a remis le sujet sur le tapis en estimant que la question de l'installation du quartier général de l'US AFRICOM devait être « réexaminée ». Et il n'est pas le seul : John Bolton, le conseiller à la sécurité nationale auprès du président Trump, est aussi de cet avis.

« Depuis la création d'AFRICOM, le Pentagone a clairement indiqué qu'il devrait appartenir au théâtre dont il est responsable », a déclaré M. Bolton, à l'issue d'un discours sur la politique

africaine des États-Unis prononcé devant l'Heritage Foundation. Et « je pense que le Pentagone a eu raison à ce sujet », a-t-il ajouté.

Or, ce n'est pas totalement exact. L'actuel chef de l'US AFRICOM, le général Thomas Waldhauser est réticent à un éventuel transfert en Afrique. Il s'en était expliqué devant les sénateurs américains, en affirmant que déplacer le quartier général de ce commandement, avec ses 1.500 employés, allait être coûteux sans pour autant en valoir la peine. Et le choix d'un pays en particulier pour cela « pourrait soulever des questions sur ce que cela signifierait pour les autres partenaires de la région », avait-il souligné.

Par ailleurs, M. Bolton s'est inquiété de l'influence grandissante de la Chine en Afrique, et notamment à Djibouti, où les forces américaines disposent d'une importante base [le Camp Lemonnier, ndlr].

Ainsi, le conseiller de M. Trump a rappelé que Pékin y avait installé sa première base militaire à l'étranger et que le port de Doraleh allait passer sous contrôle chinois, ce qui pourrait compliquer l'approvisionnement du Camp Lemonnier.

En outre, a également indiqué M. Bolton, la stratégie américaine pour l'Afrique va évoluer. Désormais, les États-Unis auront trois priorités : le renforcement des liens commerciaux, la lutte contre l'islam radical et l'efficacité de l'aide américaine. Sur ce dernier point, Washington a l'intention de retirer tout soutien aux opérations de maintien de la paix menées par l'ONU jugées inefficaces.

« Les États-Unis ne fourniront plus d'assistance aveugle sur l'ensemble du continent, sans concentration ni priorité », a avancé M. Bolton, ancien ambassadeur des Nations Unies. « Et nous ne soutiendrons plus les missions de maintien de la paix des Nations Unies improductives, infructueuses et irresponsables », a-t-il ajouté.

Et de citer le cas de la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), qui existe depuis 27 ans. « Trop souvent, établir une force de maintien de la paix et la déployer est la fin de la pensée créatrice [aux Nations Unies] », a dénoncé M. Bolton.

Le responsable américain a également cité le cas du Soudan du Sud. « Nous ne fournirons plus de prêts ou de ressources américaines supplémentaires à un gouvernement sud-soudanais dirigé par les mêmes dirigeants en faillite morale qui perpétuent cette horrible violence », a-t-il annoncé.

« À partir de maintenant, les États-Unis ne toléreront plus cette longue tradition d'aide sans résultats, d'assistance sans responsabilité, et de soutien sans réforme », a insisté M. Bolton. « L'Amérique est une nation généreuse, mais nous insistons pour que l'on fasse bon usage de notre argent », a-t-il fait valoir.

Sur ce point, il est vrai que certaines initiatives américaines n'ont pas connu le succès espéré... comme le Pan Sahel [2002] et le « partenariat trans-Sahara pour l'anti-terrorisme » [TSCP, en 2005]. Ces programmes, qui devaient permettre d'améliorer les capacités des armées locales, n'ont en effet pas permis de contrer l'implantation de groupes jihadistes au Sahel...

Enfin, pour rappel, le Pentagone a l'intention de réduire ses effectifs militaires déployés en Afrique de 10% au cours des prochaines années.

Diplomatie

Comment un missile russe relance la course aux armements

Actualité Débats Les éditorialistes du Point Défense ouverte

Les États-Unis menacent de se retirer d'un traité sur les armes nucléaires si la Russie, accusée d'avoir déployé un missile, ne fait pas marche arrière.

Par Jean Guisnel Publié le 07/12/2018 à 15:46 | Le Point.fr



Le secrétaire d'État Mike Pompeo au siège de l'Otan à Bruxelles. © JOHN THYS

Le ton monte entre les États-Unis et la Russie à propos du missile de croisière appelé 9M729 par les Russes et SSC-8 par l'Otan. Le 4 décembre au siège de l'Otan à Bruxelles, le secrétaire d'État américain a accusé la Russie de violer avec cet engin le traité sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI), entraînant ainsi une « menace directe pour l'Europe ». Mike Pompeo a donné 60 jours à Moscou pour renoncer à ce missile, produit par l'entreprise Novator et tiré depuis un véhicule à roues. Au risque, sinon, que les États-Unis se retirent de l'accord, comme l'avait menacé le président Donald Trump le 20 octobre dernier.

Le FNI a été signé en 1987, après un accord conclu entre Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev. Il a mis fin à la crise des euromissiles, qui avait duré sept ans, et prévoit le bannissement de plusieurs types de missiles sol-sol à têtes nucléaires ou conventionnelles d'une portée comprise entre 500 et 5 500 kilomètres. « Aucun régime de contrôle des armements ne peut fonctionner s'il est respecté seulement par une partie. C'est un problème pour tous les autres traités », a souligné le Norvégien Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'Otan.

Cibles en Syrie

La crise qui s'envenime aujourd'hui repose sur une accusation récurrente de l'administration américaine, émise publiquement pour la première fois en janvier 2014 et transmise aux membres de l'Otan. Cette année-là, le département d'État avait évoqué le problème dans son rapport annuel sur le respect des accords de désarmement. Dès 2013, les Américains avaient fait savoir aux Russes qu'ils avaient repéré l'existence de ce projet de missile. Ces soupçons remontent sans doute à 2008, quand les premiers essais en vol avaient été repérés par les services de renseignements. D'autres tirs ont eu lieu en 2014 et en 2015. Il semble que le SSC-8 soit un dérivé du missile naval 3M-54 Kalibr utilisé contre des cibles en Syrie, à partir de navires croisant en mer Caspienne. Selon la FAS (Federation of American Scientists), deux batteries de tir du SSC-8 seraient déjà opérationnelles.

Le directeur national du renseignement américain, Daniel Coats, a donné le 30 novembre quelques détails techniques sur cette affaire, mais aussi des éléments politiques : « Nous pensons que la Russie ne veut probablement plus être contrainte par le traité FNI, car elle modernise ses moyens militaires avec des missiles de précision. Nous savons que ceux-ci sont conçus pour cibler des infrastructures militaires et économiques européennes sensibles, et donc faire pression sur les alliés de l'Otan. »

Course aux armements nucléaires

Ce qui se profile derrière cette nouvelle crise n'est rien de moins qu'une nouvelle course aux armements nucléaires. Ces missiles sont compatibles avec deux types de cibles. Situées en Europe sans doute, mais aussi en Chine. À Washington, on a déjà fait savoir que la fabrication de nouvelles armes nucléaires dites « de théâtre » est une option. Notamment motivée par les initiatives russes, elle est l'un des piliers de la nouvelle stratégie américaine voulue par Donald Trump. Mais pour fabriquer de nouvelles armes, il faut des arguments pour obtenir le feu vert du Congrès pour les indispensables financements. La relance de la polémique vise aussi à inciter les parlementaires à se montrer... compréhensifs.

À Moscou, Vladimir Poutine a ironisé : « D'abord, la partie américaine annonce son intention de se retirer du traité (...) Ensuite, elle commence à chercher des motifs pour le faire. La justification numéro un est que nous violons quelque chose. En même temps, comme d'habitude, aucune évidence de ces violations de notre part n'a été fournie. »

Afrique: Bolton annonce une politique américaine plus sélective

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 14.12.2018 Par Philippe Chapleau



Plus d'aides sans réformes !

Le conseiller présidentiel pour la sécurité nationale, John Bolton, dans un discours devant le cercle de réflexion conservateur Heritage Foundation à Washington, a précisé jeudi la "nouvelle stratégie pour l'Afrique".

Cette stratégie se traduit par :

- une méfiance confirmée à l'égard des institutions multilatérales. Bolton a implicitement critiqué l'Onu et ses missions de maintien de la paix : "Notre objectif est de résoudre les conflits, pas de les geler indéfiniment", a insisté l'ancien ambassadeur américain aux Nations unies. Il a cité en exemple l'opération onusienne au Sahara occidental (la Minurso), rappelant avoir participé à sa mise en place en 1991 alors qu'il travaillait au département d'Etat américain. Outre la Minurso, les OMP du Soudan du sud et de Centrafrique sont visées.

- une promesse de parcimonie avec l'argent du contribuable américain. John Bolton a promis de passer au peigne fin l'aide économique américaine (un exercice "bientôt" terminé), alors que Donald Trump veut drastiquement couper les ressources budgétaires affectées à la diplomatie. En 20147, le State Department et l'Agency for International Development ont investi 8,7 milliards \$ en Afrique.

"Malheureusement, des milliards et des milliards de dollars des contribuables américains n'ont pas abouti aux résultats escomptés", a estimé John Bolton donnant pour exemple le Soudan du sud. "A partir de maintenant, les Etats-Unis ne toléreront plus cette longue tradition d'aide sans résultats, d'assistance sans responsabilité, et de soutien sans réforme", a-t-il lancé.

- et une compétition aux airs de guerre froide avec les rivaux des Etats-Unis, "à savoir la Chine et la Russie, étendent rapidement leur influence financière et politique à travers l'Afrique", selon John Bolton qui a annoncé le lancement d'un programme "*Prosper Africa*" pour éviter que des pays africains ne deviennent des "vassaux économiques" de la Chine.



En matière de sécurité, John Bolton a préconisé des approches conjointes africaines et de la coordination plus étroite entre pays d'Afrique. Il a ainsi vanté la Force du G5 Sahel (ci-dessus, le bataillon mauritanien déployé à la frontière avec le Mali).

Son intervention est à regarder **ici** <https://www.heritage.org/event/webcast-only-the-trump-administrations-new-africa-strategy>

Economie

9 milliards de dollars de dégâts causés par les incendies en Californie

Économie International Par latribune.fr avec l'AFP | 13/12/2018, 9:38



(Crédits : Reuters)

Les incendies qui ont ravagé la Californie en novembre, tuant 88 personnes et détruisant des milliers de maisons à Malibu et dans le nord de l'État, ont provoqué au moins 9 milliards de dollars de dégâts, selon des chiffres provisoires publiés mercredi par l'Autorité de régulation des assurances.

À ce jour, les assurances estiment les pertes à 9,05 milliards de dollars pour les feux de novembre ("Camp Fire" au nord, "Woolsey Fire" et "Hill Fire" à Malibu et d'autres villes proches de Los Angeles), qui ont déjà suscité plus de 40.000 demandes d'indemnisation.

100.000 hectares touchés

"Les feux de forêt dévastateurs de 2018 ont été les plus meurtriers et les plus coûteux de l'histoire de la Californie", et le bilan devrait encore s'alourdir au fur et à mesure que de nouvelles demandes d'indemnisation arrivent, souligne dans un communiqué le responsable de l'Autorité de régulation californienne, Dave Jones.

Au total, ces trois incendies ont touché plus de 100.000 hectares.

"Ce ne sont que les premiers chiffres que nous avons reçus des assureurs, nous allons en avoir d'autres" d'ici environ un mois, a précisé à l'AFP Nancy Kincaid, porte-parole de l'Autorité de régulation.

Selon elle, le record avait été établi l'an dernier, avec les incendies "Tubbs" et "Sonoma", dont les pertes ont été chiffrées à 10,4 milliards de dollars.

Mais les feux de 2018 *"pourraient rapidement dépasser ce record, car nous avons aussi eu les incendies "Mendocino" et "Carr" plus tôt dans l'année, en juillet, et leur coût total dépasse le milliard de dollars"*, a précisé Mme Kincaid.

Dans le détail, les pertes pour l'incendie "Camp Fire", qui a presque rayé de la carte la petite ville de Paradise (20.000 habitants), se montent à quelque 7 milliards de dollars, dont 6,4 milliards pour les seules habitations détruites par les flammes.

Le coût pour les incendies qui ont touché Malibu et le comté de Ventura, dans le sud de la Californie, dépasse les 2 milliards, à plus de 95% pour les maisons brûlées.

Environnement

Les États-Unis font la promotion des énergies fossiles

Actualité Sciences & Environnement <http://www.lefigaro.fr/> Par Marc Cherki Publié le 10/12/2018 à 17:43



Des manifestants à Katowice (Pologne), samedi dernier, où se déroule la COP24. JANEK SKARZYNSKI/AFP

Depuis la décision de Donald Trump de sortir de l'accord de Paris, l'administration américaine renouvelle son attachement au charbon, au pétrole, au gaz de schiste et au nucléaire.

À Katowice (Pologne), lors de la COP24, la vingt-quatrième réunion internationale de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, le gouvernement américain a tenu une conférence pour soutenir les énergies fossiles et le nucléaire et l'Arabie Saoudite a fait la promotion du pétrole. Washington et Riyad ont d'ailleurs été classés, ce lundi 12 décembre, en queue de peloton des 60 principaux pays qui mettent en œuvre des stratégies pour limiter le réchauffement de la planète au-dessous de 2°C, par rapport à l'ère préindustrielle, dans un classement concocté par des organisations non gouvernementales Germanwatch, Climate Action Network et NewClimate Institute.

Un «présentation risible si les conséquences n'étaient pas mortelles» Dan Lashof, directeur du World Resources Institute pour les États-Unis

«Cette présentation en Pologne serait risible si les conséquences sur le changement climatique n'étaient pas si sérieusement mortelles», a déploré Dan Lashof, directeur du think tank du World Resources Institute pour les États-Unis. Autour de la table en faveur des énergies fossiles intitulée «Des approches pour promouvoir l'innovation», il y avait notamment Steven Winberg du DoE (Department of Energy), où il s'occupe depuis un an des énergies fossiles, après avoir travaillé pendant près de quarante ans dans l'industrie du pétrole, du gaz et du charbon, Asfaha Tesfai, directrice du développement d'une entreprise américaine dans le gaz naturel, et Wells Griffith, un des directeurs adjoints des affaires internationales du DoE et conseiller de Donald Trump. Bref, ces représentants des États-Unis ont fait la promotion des énergies du passé. L'an dernier, à Bonn, la réunion américaine en faveur des énergies fossiles et du nucléaire avait été interrompue par des manifestants.

Une conférence à contre-courant

Après cette conférence, des voix se sont élevées pour déplorer ces interventions. «En annonçant qu'il n'y avait pas de conflit entre brûler du charbon et lutter contre les changements climatiques, la délégation américaine nage contre la marée anti-charbon. Mais cette période est révolue. La majorité des pays de l'Union européenne ont décidé d'en sortir ou de le faire avant 2030», a notamment indiqué Joanna Flisowska, du réseau action climat pour l'Europe. Par ailleurs, Olivier Sartor de l'Iddri (Institut du développement durable et des relations internationales), a indiqué qu'«au niveau mondial, les investissements dans le secteur du charbon ont diminué d'un tiers l'an dernier. Dans de nombreux pays, l'électricité renouvelable est aujourd'hui moins coûteuse et plus souple que celle issue du charbon, très polluante. En outre, 36 gouvernements ont désormais décidé d'éliminer le charbon thermique d'ici à 2030». Toutefois, les émissions mondiales devraient augmenter en 2018, à cause d'une hausse de l'usage de cette source d'énergie en Chine et en Inde.

Par ailleurs, l'agence pour la protection de l'environnement aux États-Unis a indiqué que «les propositions de Trump pour remplacer le Clean Power Plan (la législation mise en place par la précédente administration) pourraient causer 1400 morts par an», a indiqué Dan Lashof.

Face à ce manque de volonté politique, qui touche également l'Allemagne et la France (qui perdent respectivement 5 et 6 places au classement des pays qui mettent en place l'accord de Paris), Michal Kurtyka, le président de la COP24, entouré par Laurent Fabius, l'ancien président

de la COP21 et par Manuel Pulgar-Vidal, l'ex-patron de la COP20, exhortent les gouvernements du monde entier à relancer leurs efforts.

Insolite

Etats-Unis: Trump mobilise une limousine, huit voitures et un service de sécurité pour parcourir 230 mètres

Accueil T'as vu ? 20 Minutes avec agence Publié le 07/12/18 à 14h29 — Mis à jour le 07/12/18 à 14h29

NECESSAIRE? Le président américain a mobilisé un important dispositif de sécurité pour se rendre à Blair House...



Le président Donald Trump salue George W. et Laura Bush à l'entrée de la résidence de Blair House, le 4 décembre 2018. — Andrew Harnik/AP/SIPA

Donald Trump n'aime visiblement pas la marche. Ce mardi, le président américain a mobilisé une limousine et un cortège de huit véhicules pour effectuer un déplacement de 230 mètres, rapporte *The Washington Post*.

Accompagné de son épouse Melania, le président se rendait à Blair House, résidence des invités officiels des présidents américains, située à quelques minutes de la Maison-Blanche. Motif du déplacement : une visite à George W. Bush et sa famille, réunis pour les funérailles de George Bush père, décédé le 30 novembre à Houston (Texas).



D'autres présidents ont préféré marcher

Le président a donc préféré monter dans la limousine présidentielle et solliciter des agents du Secret Service plutôt que de franchir les 230 mètres à pied. Une situation inédite, comme l'ont relevé les médias américains.

« Les présidents, y compris le dernier, ont déjà fait ce trajet à pieds », a indiqué Edward Price, ancien porte-parole du Conseil de sécurité nationale de l'administration Obama, au *Washington Post*. Le journal note enfin que ce recours à un « tel cortège » a soulevé de nombreuses questions « sur le fait que les Trump étaient incapables – ou qu'ils ne voulaient tout simplement pas – traverser la rue ».

Politique

Trump annonce le départ de John Kelly, son plus proche conseiller

Accueil Monde États-Unis Donald Trump <https://www.ouest-france.fr/> Publié le 08/12/2018 à 20h20



John Kelly est sur le départ. | JOSHUA ROBERTS / REUTERS

Le président américain Donald Trump a annoncé samedi le départ à la fin de l'année de son plus proche conseiller, le secrétaire général de la Maison Blanche John Kelly.

Donald Trump a annoncé samedi que le secrétaire général de la Maison blanche, John Kelly, quitterait ses fonctions à la fin de l'année. Le président américain n'a pas donné d'explication au départ de Kelly, dont il a loué la loyauté dans l'exercice de ses fonctions.

« **C'est un type formidable** », a dit Donald Trump aux journalistes à son départ de la Maison blanche pour Philadelphie. « **J'apprécie beaucoup ce qu'il a fait** », a ajouté le président à propos de Kelly, avec qui il a eu des différends à plusieurs reprises ces derniers mois.

« **Nous annoncerons qui succédera à John. Ce pourrait être un remplaçant à titre temporaire** ». Ancien général du Corps des marines âgé de 68 ans, John Kelly avait été appelé à la Maison blanche à l'été 2017. Au début de son mandat, le président Trump lui avait confié le département de la Sécurité intérieure.

Son arrivée à la Maison blanche, où il avait succédé à Reince Priebus, était censée stabiliser le fonctionnement décrit comme chaotique de l'administration présidentielle.

Vendredi, la chaîne CNN, citant deux sources non identifiées, déclarait que Kelly comptait démissionner dans les prochains jours.

Etats-Unis : les démocrates s'interrogent sur une procédure de destitution de Trump

A La Une Politique International <https://www.sudouest.fr/> Publié le 09/12/2018 à 20h47 par SudOuest.fr avec AFP.



Après son mandat, Donald Trump pourrait faire face à "une vraie possibilité d'emprisonnement" BRENDAN SMIALOWSKI AFP

Le président américain est soupçonné d'être impliqué dans des actes illégaux durant la campagne de 2016. Les démocrates n'écartent pas la possibilité de lancer une procédure de destitution.

Des élus démocrates ont évoqué dimanche avec prudence la possibilité d'une procédure de destitution contre Donald Trump, soupçonné par un procureur de New York d'avoir été **directement impliqué dans des actes illégaux** durant la campagne de 2016.

"Ce sont certainement des délits" qui pourraient ouvrir la voie à un impeachment, a déclaré sur CNN Jerrold Nadler, membre de la Chambre des représentants.

Selon un procureur de New York, l'ex-avocat Michael Cohen a agi "en coordination et sous la direction" de Donald Trump pour **empêcher deux maîtresses présumées de dévoiler leur relation extraconjugale** avec le milliardaire républicain, peu de temps avant l'élection présidentielle.

"En relation avec les deux paiements, Cohen a agi avec l'intention d'influencer l'élection présidentielle de 2016", dit le procureur pour qui les versements d'argent à ces deux femmes constituent par conséquent **des financements de campagne illégaux**.

"Nous avons atteint un nouveau palier dans l'enquête", a réagi le sénateur Chris Murphy sur ABC.

"C'est un président qui est nommé comme un co-conspirateur présumé, l'allégation est qu'il a commis au moins deux infractions pour tenter de manipuler l'élection de 2016" *Le sénateur démocrate Chris Murphy*

Donald Trump n'a toujours pas directement commenté cette première mise en cause par la justice américaine, dans ce dossier périphérique à l'enquête russe qui empoisonne sa présidence.

Si les démocrates n'écartent pas la possibilité de lancer une procédure de destitution contre le 45e président des Etats-Unis, **ils restent extrêmement prudents.**

Une carte politique à risque

Politiquement, l'"impeachment" est une procédure risquée. Certes les démocrates auront la majorité à la Chambre des représentants à partir de janvier, après leur large victoire aux élections de mi-mandat. Techniquement, ils auront donc la possibilité de voter la mise en accusation de Donald Trump.

Mais **le Sénat est resté aux mains des républicains.** Or c'est là que se déroulerait le procès du président, afin de le condamner à une majorité des deux tiers, ou de l'acquitter.

"Que pour des situations très graves"

Dans l'histoire américaine, seuls deux présidents ont été sous le coup d'une procédure de destitution, Andrew Johnson au 19e siècle et Bill Clinton. **Aucune n'a abouti à une destitution.**

"Vous ne lancez pas nécessairement un impeachment contre le président parce qu'il a commis" un délit pouvant ouvrir la voie à une procédure de destitution, a précisé Jerrold Nadler.

"Une procédure de destitution est une tentative d'annuler le résultat de la dernière élection et ne doit être **mise en oeuvre que pour des situations très graves**", a ajouté l'élue démocrate qui deviendra le président de la commission judiciaire de la Chambre.

Embarras chez les républicains

Du côté républicain, un certain embarras était palpable même si Marco Rubio, rival malheureux de Donald Trump à la primaire républicaine, a assuré sur CBS que pour l'instant, il n'y avait aucune raison de ne pas continuer à soutenir le président. Le Congrès doit "disposer de tous les faits et de toute l'information" pour se prononcer, a ajouté le sénateur.

Sur cette affaire de financement électoral illégal, la majorité des juristes estime que le président ne peut pas être inculpé comme un justiciable ordinaire, **disposant d'une immunité pendant la durée de son mandat.**

Adam Schiff, élu démocrate de la Chambre basse, prédit toutefois un sombre avenir au locataire de la Maison Blanche.

"Il y a une réelle éventualité que le jour où Donald Trump quittera le pouvoir, le ministère de la Justice puisse l'inculper. Il pourrait alors être le premier président, depuis un bon moment, à faire face à **une vraie possibilité d'emprisonnement**" *Adam Schiff*

États-Unis. Donald Trump se sépare de son secrétaire à l'Intérieur

Accueil Monde États-Unis <https://www.ouest-france.fr/> avec agence Publié le 15/12/2018 à 17h55



Ryan Zinke devrait quitter son poste de secrétaire à l'Intérieur avant la fin de l'année. | EPA/MAXPPP

Mis en cause dans plusieurs affaires d'abus de biens, le secrétaire à l'Intérieur des États-Unis, Ryan Zinke, quittera le gouvernement avant la fin de l'année. Le président Donald Trump l'a annoncé dans un tweet ce samedi, une semaine après avoir limogé le secrétaire général à la Maison blanche, John Kelly.

Le président américain Donald Trump a annoncé samedi dans un tweet le départ à la fin de l'année de son secrétaire à l'Intérieur, Ryan Zinke, zélé promoteur de sa politique de développement des énergies fossiles, plusieurs fois mis en cause pour infraction au code éthique du gouvernement.

Cet ancien membre des Navy Seals, les forces spéciales de la marine américaine, et ancien représentant républicain du Montana a été accusé d'avoir recouru à l'argent de l'État pour financer un voyage privé en avion, pour 12 000 dollars, ou assurer sa protection ainsi que celle de son épouse lors d'un voyage en Turquie et en Grèce, pour 25 000 dollars.

Il est également suspecté d'infraction dans le cadre d'un contrat immobilier dans le Montana entre une fondation qu'il a créée et un groupe soutenu par David Lesar, le président de la compagnie de services pétroliers Halliburton. L'enquête ouverte par l'inspecteur général du département de l'Intérieur à ce sujet a été transmise en octobre au département de la Justice, en vue d'une possible instruction pénale.

La bête noire des organisations de défense de l'environnement

À la tête du département de l'Intérieur, qui aux États-Unis est essentiellement consacré à la gestion des ressources naturelles et foncières de l'État fédéral et se distingue en cela du département de la Sécurité intérieure, Ryan Zinke a été l'un des membres les plus actifs de l'administration Trump.

Sous sa direction, le département a pris des mesures pour étendre le forage des hydrocarbures et l'industrie houillère en accordant des prêts fédéraux, en réduisant les commissions prélevées par l'État sur l'utilisation des terres fédérales et en abaissant les normes environnementales.



Les organisations écologistes reprochent à Ryan Zinke le rétrécissement de plusieurs espaces naturels fédéraux. | Ouest-France

Il a notamment réduit drastiquement la superficie des monuments nationaux - moins protégés que les parcs nationaux - de l'Utah et proposé d'autoriser le forage pétrolier dans les océans Arctique, Pacifique et Atlantique, devenant la coqueluche des milieux pétroliers et miniers et la bête noire des organisations de défense de l'environnement.

« L'un des membres les plus toxiques du gouvernement »

L'inspecteur général du département de l'Intérieur le soupçonne d'avoir redessiné les limites d'un des monuments nationaux de l'Utah - le Grand Staircase-Escalante - au profit d'un élu de l'État dont la propriété est attenante. Il est également suspecté d'avoir bloqué l'ouverture de casinos par des tribus indiennes du Connecticut après avoir rencontré des lobbyistes du groupe MGM Resorts International, qui possède un casino dans la région.

Ryan Zinke a toujours réfuté ces accusations. D'autres membres de l'administration Trump ont déjà quitté le gouvernement en raison de soupçons d'infractions au code éthique, comme le directeur de l'Agence de protection de l'environnement, le climatologue Scott Pruitt, parti en juillet dernier.

Le leader de la minorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, s'est félicité du départ de Ryan Zinke, « l'un des membres les plus toxiques du gouvernement dans la façon dont il traitait

notre environnement, nos précieuses terres fédérales, et dans la façon dont il traitait le gouvernement comme si c'était son pot de miel personnel ».

Une semaine après le secrétaire général à la Maison blanche

« Ryan a accompli beaucoup durant son mandat et je veux le remercier pour son service rendu à la nation », a cependant commenté Donald Trump dans le tweet annonçant son départ. Son remplaçant sera désigné dans les prochains jours, a-t-il ajouté. Ryan Zinke avait été nommé en décembre 2016 par Donald Trump et confirmé par le Sénat en mars 2017.

Il y a une semaine, Donald Trump a annoncé le départ fin décembre du secrétaire général à la Maison blanche John Kelly, avec qui il avait eu des différends à plusieurs reprises ces derniers mois.

Renseignement

Mohammed ben Salmane et les mensonges de Trump, un drame en quatre actes

Monde <http://www.slate.fr/> William Saletan — Traduit par Florence Delahoche — 14 décembre 2018 à 7h30 — mis à jour le 14 décembre 2018 à 10h29

Le président américain continue à asséner des contre-vérités au sujet de l'assassinat de Jamal Khashoggi, alors que le Sénat a adopté le 13 décembre une résolution tenant Mohammed ben Salmane pour responsable.



Mohammed ben Salmane et Donald Trump à Riyad (Arabie saoudite), le 20 mai 2017 | Mandel Ngan / AFP

Avant, lorsque la CIA avait vent de méfaits commis par des dictateurs, ces derniers engageaient généralement des lobbyistes pour mentir sur ce qui avait été découvert. Mais aujourd'hui, les dictateurs peuvent ranger leur porte-monnaie: c'est le président des États-Unis lui-même qui se charge de saper, à leur place, le travail de l'agence de renseignement américaine. Et il le fait gratuitement.

Donald Trump a, de fait, rejeté les preuves de la CIA au sujet de l'ingérence russe dans les élections de 2016. Il a également fait la sourde oreille aux renseignements américains démontrant que la Corée du Nord est en train de construire de nouveaux missiles. Il a enfin menti sur le rapport de la CIA au sujet d'un meurtre perpétré par le gouvernement saoudien.

Acte 1: l'esquive

Le 2 octobre 2018, un commando saoudien a assassiné et démembré Jamal Khashoggi, un journaliste saoudien et résident américain, à l'intérieur du consulat saoudien d'Istanbul.

Mais bien que les preuves de la culpabilité du régime saoudien se soient accumulées et que les autorités n'aient cessé de changer leur version des faits, Trump a toujours refusé de condamner ou de punir le prince héritier Mohammed ben Salmane, dirigeant *de facto* de l'Arabie saoudite.

Le président américain aurait continué à chercher «*des moyens d'éviter de tenir pour responsable*» Mohammed ben Salmane, même après avoir «*reçu des preuves du rôle du prince*». Il a clairement laissé entendre que ses réticences étaient pécuniaires: il ne souhaitait pas que les entreprises américaines perdent de lucratifs contrats saoudiens.

Mais Donald Trump est tombé sur un os: à mesure que la CIA découvrait la vérité, les gens en lien avec le monde du renseignement ont divulgué des informations. Le 12 novembre, le New York Times a ainsi rapporté que Gina Haspel, la directrice de la CIA, avait entendu l'enregistrement d'un appel téléphonique au cours duquel le chef du commando demandait à

Saoud al-Qahtani, l'un des principaux conseillers de Mohammed ben Salmane, de «*prévenir son patron*» que le travail avait été fait.

Espérant étouffer l'affaire, le conseiller à la sécurité nationale, John Bolton, a nié que l'enregistrement impliquait le prince héritier. «*Je pense que ce n'est pas la conclusion à laquelle sont parvenus les gens qui l'ont entendu*», a expliqué Bolton aux journalistes.

Le 15 novembre, l'administration a omis d'intégrer Mohammed ben Salmane à la liste des responsables saoudiens visés par les sanctions pour le meurtre.

Acte 2: l'affabulation

Les personnes à l'origine de la fuite ont donc divulgué davantage d'informations. Le 16 novembre, le Washington Post, citant des responsables au courant des découvertes de la CIA, a publié les conclusions de l'agence selon lesquelles Mohammed ben Salmane avait «*commandité le meurtre*».

Le journal a affirmé que les conclusions de la CIA étaient fondées sur plusieurs preuves. La première est l'appel téléphonique pour «*prévenir le patron*»; une autre était la communication interceptée, sans doute passée sur instruction de Mohammed ben Salmane, au cours de laquelle le frère du prince héritier, l'ambassadeur saoudien aux États-Unis, a demandé à Jamal Khashoggi de se rendre au consulat, où le commando l'attendait.

La CIA était également en possession des registres des passeports et d'autres preuves reliant Mohammed ben Salmane aux mercenaires. Et compte tenu de la complexité de l'opération et des antécédents de micro-gestion du prince héritier, la CIA a conclu que le raid n'aurait jamais pu avoir lieu sans qu'il en ait connaissance.

D'autres médias ont confirmé les informations publiées par le Washington Post. Mais plutôt que de refuser tout commentaire sur les déclarations, Trump a préféré mentir.

Le 17 novembre, Gina Haspel a briefé Trump, en lui résumant les preuves qui venaient d'être divulguées. Seulement, quand un journaliste lui a ensuite demandé si «*la CIA considérait que Mohammed ben Salmane était derrière le meurtre*», le président américain a répondu que l'agence «*n'avait encore rien démontré*».

Le 20 novembre, Trump a bénéficié d'un second briefing, qui lui fut cette fois «*délivré en personne*», aux dires de CNN. Une fois encore, le président américain a menti. Lorsqu'un journaliste lui a posé la question: «*Que pensez-vous des conclusions de la CIA selon lesquelles le prince héritier saoudien est l'instigateur du meurtre de Jamal Khashoggi?*», Trump a rétorqué: «*Les faits n'ont pas été établis. [...] Ils n'ont pas déterminé ça*».



Point presse de Donald Trump à l'extérieur de la Maison-Blanche, le 20 novembre 2018 à Washington, D.C. | Jim Watson / AFP

Deux jours plus tard, un autre journaliste a insisté: «*Mais, Monsieur le président, la CIA a conclu avec certitude que Mohammed ben Salmane était responsable*.» Trump a contesté cette affirmation: «*Ils n'ont pas tiré de conclusion. Ils ont le sentiment que c'est le cas, mais ils n'ont pas eu le compte rendu. [...] La CIA considère les deux possibilités*.»

Certaines des déclarations de Trump étaient vagues et évasives; d'autres, comme «*ils ont le sentiment*», étaient trompeuses. D'autres encore, comme «*la CIA considère les deux possibilités*» constituaient des mensonges purs et simples.

Les responsables du renseignement n'ont pas apprécié les déformations faites par le président, et les législateurs qui avaient été informés des conclusions ont même tenté de le corriger.

Mais cela ne l'a pas empêché de continuer à duper le public. Le 27 novembre, dans une interview au Washington Post, il a redit à propos de Mohammed ben Salmane que *«la CIA n'a pas dit de manière affirmative qu'il l'avait fait»*.

Acte 3: les disciples

D'autres personnalités politiques se sont jointes à Trump pour déformer les faits. Le 27 novembre, Sarah Huckabee Sanders, porte-parole de la Maison-Blanche, a déclaré à propos du prince héritier et du meurtre: *«Nos services de renseignement ne nous ont fait part d'aucune preuve définitive le reliant directement à cela.»*

Le 28 novembre, le secrétaire d'État Mike Pompeo a affirmé à la presse qu'il *«n'y a aucun lien direct entre le prince héritier et l'ordre d'assassiner Jamal Khashoggi»*. Le 29 novembre, Jim Mattis, le secrétaire à la Défense, a ajouté: *«Nous n'avons aucune preuve irréfutable que le prince héritier ait été impliqué.»*



Point presse de Jim Mattis à l'extérieur du Pentagone, le 28 novembre 2018 à Washington, D.C. | Thomas Watkins / AFP

Toutes ces déclarations ont été formulées avec précaution (*«définitive»*, *«directement»*, *«donner l'ordre»*, *«preuve irréfutable»*) pour être défendables d'un point de vue technique. Et toutes ont été pensées pour ne pas contredire les mensonges du président.

Lorsque les journalistes ont demandé si la CIA avait mis en cause Mohammed ben Salmane, Pompeo et Mattis ont refusé de répondre. *«Je ne peux pas faire de commentaire sur des sujets relatifs au renseignement, ni sur les conclusions de la CIA»*, a avancé Pompeo. *«Vous devez vous adresser à la CIA pour ces questions»*, a botté en touche le ministre de la Défense. Et la Maison-Blanche s'est assurée que Gina Haspel, qui aurait pu répondre à ces questions, ne participe pas au briefing du 28 novembre devant le Sénat.

Les personnes qui ont divulgué l'information se sont par conséquent à nouveau tournées vers la presse. Le samedi 1^{er} décembre, le Wall Street Journal, citant des *«extraits»* des conclusions écrites de la CIA, a retranscrit quatre lignes supplémentaires de preuves.

Premièrement, Mohammed ben Salmane a régulièrement recours à Saoud al-Qahtani et à ses agents –qui ont mené et supervisé le raid contre Jamal Khashoggi– pour cibler ses ennemis. Deuxièmement, Saoud al-Qahtani a l'habitude d'obtenir des autorisations explicites du prince héritier pour mener des *«opérations sensibles»*. Troisièmement, Mohammed ben Salmane a fait une déclaration en 2017, suggérant que s'il ne pouvait pas persuader Khashoggi de revenir au pays, *«nous pourrions peut-être l'attirer quelque part en dehors d'Arabie Saoudite et prendre nos dispositions»*.

Vient enfin la preuve irréfutable: Mohammed ben Salmane et Saoud al-Qahtani ont échangé au moins onze messages électroniques *«dans les heures qui ont précédé et suivi»* l'attentat, tandis que ce dernier était *«en communication directe avec le chef du commando à Istanbul»*.

Le Wall Street Journal a publié un extrait du document de la CIA: *«Nous estimons qu'il est hautement improbable que cette équipe d'agents [...] ait mené l'opération sans l'autorisation de Mohammed ben Salmane.»*

Acte 4: le revers

Face au risque de révolte du Congrès, l'administration a fini par céder à la demande du Sénat et a rencontré Gina Haspel. Mardi 4 décembre, la directrice de la CIA a été reçue au Capitole pour répondre aux questions concernant Jamal Khashoggi.



Gina Haspel à son arrivée au Capitole, le 12 décembre 2018 à Washington, D.C. | Saul Loeb / AFP

Le sénateur du Tennessee Bob Corker, président républicain de la Commission des affaires étrangères, est sorti du briefing persuadé de sa culpabilité: *«Je n'ai absolument aucun doute sur le fait que le prince héritier, Mohammed ben Salmane, a commandité le meurtre, supervisé le meurtre et qu'il l'avait planifié à l'avance. S'il avait été face à un jury, il aurait été condamné en trente minutes.»*

La sénatrice de Caroline du Sud, Lindsey Graham, également républicaine, a mis en opposition les conclusions de la CIA et les réactions de Pompeo et de Mattis: *«Je suppose qu'ils ont voulu être de bons soldats, mais quand ils se pencheront sur le rapport, ils feront des déclarations plus justes.»*

Et inévitablement, le Sénat américain a adopté à l'unanimité, le 13 décembre, une résolution affirmant qu'il tient Mohammed ben Salmane pour responsable de l'assassinat de Jamal Khashoggi.

La mauvaise foi constante de Donald Trump au sujet du renseignement américain est une vraie menace pour la sécurité et la démocratie américaines. C'est aussi le signe de son manque de loyauté fondamental envers les États-Unis.

Il y a sept mois, lorsque Gina Haspel a été nommée pour succéder à Pompeo à la direction de la CIA, le sénateur de Virginie, Mark Warner, l'a mise en garde contre ce *«président qui ne semble pas toujours vouloir entendre, et encore moins dire, la vérité»*. D'autres fonctionnaires de Trump, à en croire Mark Warner, avaient été *«attaqués pour avoir dit en public une vérité qui contredisait la version de la Maison-Blanche»*.

Tel est le paradoxe auquel est confronté le personnel de la CIA sous Trump: le despote qu'il doit gérer est aussi leur patron.

Société

Faut-il recommencer à se cacher ? Les doutes des survivants de l'Holocauste

Actualités Actu International <https://www.ladepeche.fr/> Publié le 09/12/2018 à 09:17, Mis à jour le 09/12/2018 à 10:58 © 2018 AFP



Des néonazis brûlent une croix gammée lors d'un rassemblement à Draketown, en Géorgie, le 21 avril 2018
SPENCER PLATT / GETTY IMAGES NORTH AMERICA/AFP

Ils ont connu l'Europe de l'Holocauste, et la récente montée de l'antisémitisme aux Etats-Unis a réveillé de vieilles craintes: faut-il à nouveau se cacher? Ou s'efforcer de partager leur expérience?

Ils étaient quasiment tous enfants ou adolescents, au début des années 40, et se souviennent s'être fait voler leur jeunesse par la peur, la fuite, la séparation, voire les camps.

S'il y a bien un pays où ils se pensaient à l'abri, ce sont les Etats-Unis, où ils sont établis depuis des décennies.

Ils ont bien entendu, parfois, une injure ou aperçu une croix gammée sur un mur, mais ils se sentaient en sécurité, "safe", le mot qui changeait tout pour eux.

Désormais, beaucoup de ces rescapés - réunis cette semaine à la synagogue Oheb Shalom, dans une banlieue cossue du New Jersey, pour célébrer Hanouka mais aussi la journée internationale des survivants de l'Holocauste - sont inquiets de la montée des actes antisémites, en hausse de 37% en 2017, selon de récents chiffres du FBI.

La tuerie de Pittsburgh, qui a vu, fin octobre, 11 fidèles d'une synagogue tués par un extrémiste, a encore fait monter la température de plusieurs degrés.

"Un fou a écouté Trump", estime, en parlant du tueur, David Lefkovic, 89 ans. Adolescent, il n'a dû qu'à sa blondeur d'avoir évité une rafle dans le sud-ouest de la France, durant la Seconde guerre mondiale.

Trump "dit de tous ceux qu'il n'aime pas qu'ils sont faibles. C'est exactement la terminologie nazie", observe aussi Adela Dubovy, passée, à 6 ans, par le camp de concentration de Theresienstadt. "Vous êtes faibles, vous devez être anéantis."

"Pas la kippa dans la rue"

"Avant, ils se cachaient", explique David Lefkovic au sujet des antisémites. Mais "maintenant, c'est étalé au grand jour: on peut s'en prendre de nouveau aux juifs", constate Hanna Keselman, née en Allemagne en 1930 et passée par la France et l'Italie durant la guerre.

"Ils se sentent renforcés", dit-elle. "Même dans les universités, où il devrait y avoir les gens les plus intelligents, les plus érudits", regrette Roman Kent, qui a survécu à plusieurs camps, notamment Auschwitz.

Des actes antisémites ont été constatés, ces dernières semaines, dans plusieurs des plus prestigieuses facultés américaines, de Columbia à Cornell en passant par Duke.

"Je crains que ça (la tuerie de Pittsburgh) ne se reproduise", prévient, fataliste, M. Kent, qui a participé aux négociations avec l'Etat allemand pour l'indemnisation des juifs.

Quatre petits-enfants d'Adela Dubovy sont à l'université. "Ils disent qu'ils sont juifs mais ils restent discrets", dit-elle. "La sécurité avant tout."

Adela vit dans un complexe pour retraités, une "bulle", reconnaît-elle. Mais elle a peur. "Aujourd'hui, je ne porte plus l'étoile de David", dont elle a un pendentif. "Je dis à mes petits-enfants: ne portez pas la kippa dans la rue, vous ne voudriez pas être agressés."

"Je comprends, mais je ne dirais pas ça à mes petits-enfants", réagit Hanna Keselman. "Je ne veux plus vivre de cette façon. Je l'ai fait" durant la guerre. "Ca suffit."

Elle se souvient être retournée en Italie, où son père a été interpellé puis tué et où elle a attendu la fin de la guerre.

Aujourd'hui, "je veux vivre libre et ouverte sur les autres", dit cette femme de 88 ans à la voix douce et au verbe précis.

Hanna n'est pas une oratrice née, mais elle continue à se forcer à intervenir devant des jeunes pour entretenir la mémoire que certains redoutent de voir s'éteindre avec la mort des derniers survivants.

Roman Kent regrette que trop peu, parmi les générations qui ont suivi la sienne, aient repris le flambeau.

"S'ils l'avaient fait, il n'y aurait pas autant de gens qui ne connaîtraient pas l'Holocauste", dit-il.

Une étude de la Claims Conference, l'organisation responsable de la journée des survivants de l'Holocauste, publiée en avril, a notamment montré que la moitié (49%) des "millennials" ne pouvaient citer aucun camp de concentration.

"Je me rends compte que j'ai un impact sur les gens qui ne sont pas juifs parce qu'ils me disent qu'ils n'avaient jamais réalisé tout ce qui se passait" à l'époque, explique Hanna.

"Le problème", dit-elle, "c'est que les gens qui veulent écouter ces histoires ne sont généralement pas ceux qui pourraient être antisémites."

Technologie

William Shockley, père de la Silicon Valley, ingénieur de talent et «être humain affreux»

Tech & internet <http://www.slate.fr/> Fabien Benoit — 11 décembre 2018 à 7h49 — mis à jour le 11 décembre 2018 à 17h31

Il a inventé la Silicon Valley et révolutionné la technologie. Aujourd'hui, plus personne ne se souvient pourtant de William Shockley, père du transistor et chef d'entreprise tyrannique.



William Shockley entouré de John Bardeen et Walter Brattain, co-inventeurs du transistor, aux laboratoires Bell en 1948 | Via Wikimedia Commons License by

«C'est sans doute une des personnes les plus intelligentes à avoir foulé la planète Terre.» L'affirmation est pour le moins forte, et elle nous vient d'un homme qui a passé plusieurs années à enquêter sur le personnage.

«Le plus dur quand j'ai écrit la biographie de William Shockley, c'est que je me suis rendu compte que tout le monde le détestait et que personne ne pouvait me dire du bien de lui», raconte Joel Shurkin, auteur de *Broken Genius: The Rise and Fall of William Shockley, Creator of the Electronic Age*.

Tout le monde connaît aujourd'hui Bill Gates, Steve Jobs, Sergey Brin ou Mark Zuckerberg, véritables héros de l'épopée informatique et de la révolution numérique. Mais qui a déjà entendu parler de William Shockley? Peu de monde. Il faut dire que son histoire est tumultueuse, voire sujette à caution.

Effort de guerre

Son histoire débute en Californie, au début du XX^e siècle. La Silicon Valley n'est encore qu'une vallée maraîchère verdoyante. On la surnomme d'ailleurs *«la vallée des délices du cœur»*, et elle est notamment connue pour sa production d'orchidées.

Les parents du petit William Shockley sont tous deux ingénieurs. Sa mère, Mary, a été l'une des premières femmes diplômées en ingénierie à l'Université de Stanford, fondée à la toute fin du XIX^e siècle.

Fils unique, élevé dans un environnement privilégié, William Shockley ne tarde pas à marcher sur les traces de ses parents. Il suit une formation scientifique à l'Université de Californie (CalTech)

puis rejoint le prestigieux Institut de technologie du Massachusetts (MIT), où il soutient en 1936 une thèse en physique.

Aussitôt sorti de la fac, il est recruté par le laboratoire Bell, du nom de l'inventeur Graham Bell. Nous en sommes encore aux prémices de l'électronique et le Bell Lab entend faire progresser ce champ, en particulier en matière de téléphonie et de radiophonie. L'établissement sera à l'origine de plus de 29.000 brevets et abritera huit prix Nobel.

Très vite, le laboratoire est mis au service de l'effort de guerre. William Shockley se concentre sur l'amélioration des systèmes radars, notamment dans l'espoir d'optimiser la visée des bombardiers B-29 américains.

Shockley est chargé en juillet 1945 de rédiger un rapport sur le nombre de victimes que pourrait occasionner un débarquement des États-Unis au Japon. Ce rapport, en soulignant l'ampleur des pertes américaines lors d'une telle opération, aurait incité Washington à envisager les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki. L'ingénieur reçoit la médaille du mérite en 1946, remise des mains du secrétaire d'État à la Guerre, Robert Patterson.

Prix Nobel pour le transistor

Au sortir de la guerre, le Bell Lab se recentre sur des technologies à visée civile. En 1946, une nouvelle équipe est mise sur pied, emmenée par William Shockley *himself*. Sa mission: trouver une alternative aux tubes à vide, utilisés depuis plusieurs décennies pour relayer les appels téléphoniques sur de longues distances, mais peu fiables.

Le 4 juillet 1951, après plusieurs années de labeur, William Shockley, flanqué de ses co-inventeurs John Bardeen et Walter Brattain, annonce l'arrivée du transistor bipolaire. Le transistor est une révolution en puissance, qui inaugure l'ère des semi-conducteurs. *«C'est une invention comparable à celle de la machine à vapeur»*, souligne Joel Shurkin.

Beaucoup plus petit, léger et robuste, fonctionnant avec des tensions faibles, autorisant une alimentation par piles, le transistor va faire basculer l'électronique dans une nouvelle ère, en permettant son extrême miniaturisation. Grâce à lui, le téléphone, la radio, la télévision et l'informatique vont prendre leur envol.

«À vrai dire, William Shockley n'a pas été le premier à inventer un transistor, rappelle Joel Shurkin. John Bardeen et Walter Brattain en ont d'abord conçu un. Shockley était fou de rage, il s'était fait doubler par sa propre équipe. Il a alors décidé de louer une chambre d'hôtel à Chicago et de n'en ressortir qu'avec sa propre version du transistor. C'est ce qu'il a fait, et il a ainsi inventé le transistor bipolaire: celui que nous utilisons tous, celui qui est devenu un standard, celui qui nous permet aujourd'hui de discuter par Skype.»

Il faut dire que Shockley n'est guère apprécié de ses collègues et que le travail en équipe n'est pas vraiment sa tasse de thé. *«C'était un être humain affreux, précise Joel Shurkin, narcissique et terriblement arrogant. Tout le monde le détestait, et il détestait tout le monde.»*

Si l'invention du transistor bipolaire lui donne aussitôt une aura exceptionnelle et lui permet de recevoir le prix Nobel de physique en 1956, William Shockley aspire à une réussite plus personnelle, plus individuelle. Il décide de quitter le Bell Lab et de rejoindre la Californie, où sa mère réside encore.



William Shockley reçoit le prix Nobel de physique des mains du roi Gustave Adolphe IV de Suède, en 1956 à Stockholm. | AFP

Du silicium dans la Vallée

L'arrivée de Shockley dans ce qui n'est pas encore la Silicon Valley signe un véritable tournant. Nous sommes en 1956. Jusqu'alors, rares sont encore les entreprises technologiques à avoir pris pied dans la région.

Le Shockley Semiconductor Laboratory ouvre ses portes au 391 San Antonio Road, dans la ville de Mountain View, aujourd'hui le siège de Google et de bon nombre de géants de la tech.

Son installation est en elle-même une allégorie de la mue de la région. Shockley transforme un ancien dépôt de fruits et légumes en un laboratoire dernier cri, le premier à œuvrer sur les semi-conducteurs, dont le silicium [*silicon*, en anglais] est l'une des matières premières. *«William Shockley a littéralement apporté le silicium dans la Vallée»*, souligne le journaliste américain Ashlee Vance dans son ouvrage *Geek Silicon Valley*.

Pour mener à bien son projet, William Shockley tente de recruter des membres du Bell Lab, qui le connaissent malheureusement trop bien, lui et son ego surdimensionné. Il fait donc paraître des annonces dans les journaux et commence à appeler des ingénieurs aux quatre coins du pays. C'est ainsi qu'il décroche son téléphone pour contacter un certain Robert Noyce, jeune diplômé du MIT, qui co-fondera plus tard Intel et révolutionnera à son tour l'informatique moderne. *«C'était comme décrocher son téléphone et parler à Dieu. Il a sifflé et je suis venu»*, déclarera plus tard Noyce.

Shockley constitue alors ce qu'il appelle sa *«ligne de production de docteurs»* [*«my Ph. D. production line»*]. Il ne recrute que des titulaires de thèses, dans divers champs: physique, chimie, mathématiques, électricité, électronique. À vrai dire, il ne s'agit aucunement d'une «ligne de production», mais bien plutôt d'une entreprise totalement dédiée à la recherche.

Les premiers mois de l'aventure sont grisants et euphoriques. Comme le raconte avec précision l'écrivain américain Tom Wolfe, dans un article publié en 1983 dans le magazine *Esquire*, *«chaque matin, une douzaine de jeunes chercheurs rejoint l'entrepôt à huit heures et commence à faire chauffer du germanium ou du silicium dans des fours, à des températures comprises entre 800 et 1.400 degrés. Ils portent tous des blouses blanches, des lunettes de protection et des gants de travail»*. William Shockley orchestre évidemment le ballet.

Management autocratique

Mais Shockley est un personnage détestable, imbu de lui-même et paranoïaque, qui peine à comprendre véritablement la jeune génération de chercheurs sous ses ordres. Surtout, aux dires de tout le monde, il est un piètre manager.

L'expérience ne tarde pas à tourner au vinaigre. En un sens, elle préfigure déjà ce que dira Marc Andreessen, un des grands investisseurs de la Vallée: *«Tous les patrons de la Silicon Valley sont des dictateurs.»*

«Il aurait pu être une sorte de Bill Gates, s'il n'avait pas été un être humain aussi misérable.» Joel Shurkin, auteur de *«Broken Genius»*

Shockley enregistre toutes les conversations téléphoniques des membres de son personnel, fait vérifier deux fois chacun de leurs rapports par des cabinets extérieurs à son entreprise. Un jour, lorsqu'il se blesse au doigt en ouvrant une porte, il y voit un complot fomenté par des employés et compte bien les faire passer au détecteur de mensonges. C'est le point de rupture. L'ambiance devient rapidement celle d'un *«grand hôpital psychiatrique»*, selon les mots de Jay Last, un des chercheurs employés par Shockley.

Le Shockley Semiconductor Laboratory n'enfante d'aucune innovation d'importance. Il constitue un échec patent. *«Cet échec, William Shockley en est totalement responsable, explique Joel Shurkin. Il faisait régner la terreur dans son laboratoire et constamment, il a été en conflit avec ses employés quant aux recherches qu'il fallait entreprendre. Il aurait pu être une sorte de Bill Gates, s'il n'avait pas été un être humain aussi misérable.»*

Mais William Shockley a fait venir le silicium dans la région; il a exploré l'idée d'entreprises axées sur la recherche, portées par de jeunes et brillants talents; il a introduit un management en rupture avec les méthodes des firmes de la côte est, très hiérarchiques et bureaucratiques. Cet héritage restera.

Malgré elle, l'expérience du Shockley Semiconductor Laboratory va également donner naissance à une pratique qui deviendra la norme dans la région et dans l'industrie de la technologie. *«Un concept qui va rendre le business des semi-conducteurs aussi sauvage que le show business»*, écrit Tom Wolfe. Ce concept, c'est celui de la «défection».

Huit employés du laboratoire, lassés par le caractère autocratique de Shockley, décident de faire sécession et de monter leur propre entreprise. Comme le rappelle le journaliste américain Mike Malone, spécialiste de la Silicon Valley, *«cela nous semble évident aujourd'hui de faire ça, car nous y sommes habitués. Mais ce n'était pas du tout le cas à l'époque»*.

La culture de l'époque, et celle de la côte est américaine en particulier, était d'entrer dans une entreprise et d'y finir sa carrière. Les mutins du Shockley Lab initient un véritable tournant culturel quand ils fondent Fairchild Semiconductor, qui deviendra après une nouvelle scission Intel.

Racisme scientifique et élitisme

William Shockley, lui, en veut à la planète entière. Il qualifie les huit ingénieurs dissidents de *«huit traîtres»*. Il ferme définitivement son laboratoire et rejoint Stanford pour y enseigner.

Peu à peu, il embrasse des vues racistes, déclarant notamment: *«Mes recherches m'ont conduit à affirmer que la cause majeure de l'infériorité intellectuelle des Afro-américains est héréditaire et génétique.»*

Shockley pense alors que seule la sélection génétique peut permettre à l'être humain de s'améliorer, ou du moins de ne pas déperir. Il défend ce que l'on nomme l'*«évolution régressive»*. À cette fin, il fait un don à la Repository for Germinal Choice, surnommée la *«Nobel Sperm Bank»*, une banque de sperme dont le but est de perpétuer les bons gènes des génies. Shockley propose également que les êtres humains dont le quotient intellectuel est inférieur à 100 soient stérilisés.

«Je ne sais pas comment il en est arrivé à adopter ces vues, c'est une énigme, pointe Joel Shurkin. Une chose est sûre, c'est que Stanford a été très clément avec lui et qu'à chacune de ses prises de parole, son racisme semblait de plus en plus violent.»

En exagérant quelque peu, on pourrait voir dans ces positions polémiques une préfiguration de l'élitisme de la Silicon Valley. À tout le moins, c'est le caractère autocratique d'un William Shockley qui semble s'être perpétué chez les leaders de la Vallée, qui entendent à eux seuls –ce sont essentiellement des hommes– changer le cours du monde.

On retrouve également cette tendance, exacerbée, dans certains groupes de la Silicon Valley qui entendent rompre définitivement avec la démocratie et transformer les États en entreprises gérées par quelques grands patrons visionnaires.

Ce fut en tout cas une fin houleuse pour William Shockley, qui aura grandement contribué à faire de la Silicon Valley ce qu'elle est aujourd'hui. *«Il a inventé la Silicon Valley, purement et simplement, conclut Joel Shurkin. Si William Shockley a été l'homme d'une seule invention, le transistor, c'est l'invention la plus importante du XX^e siècle. Tout le monde, partout, tout le temps, se sert de ce que Shockley a créé.»* Et si vous lisez cet article en ce moment, vous le devez –ne vous en déplaise– un peu à William Shockley.

La Russie envoie deux bombardiers stratégiques TU-160 « Blackjack » au Venezuela pour des exercices

<http://www.opex360.com/> Posté dans Amériques, Forces aériennes par Laurent Lagneau Le 11-12-2018



« À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire » lance le comte de Gormas à Rodrigue, dans Le Cid de Pierre Corneille. Et cela vaut pour Nicolas Maduro, le président du Venezuela, dont le parti vient de remporter les élections municipales alors que la situation économique du pays est catastrophique. En interdisant à l'opposition de prendre part au scrutin parce qu'ils avaient déjà boycotté l'élection présidentielle de mai dernier, le Parti socialiste uni du Venezuela ne pouvait qu'avoir la tâche facile, d'autant plus que le taux d'abstention a, une fois de plus, été élevé.

Cela étant, les problèmes économiques du Venezuela demeurent et qu'ils suscitent une vague d'émigration susceptible de déstabiliser les pays voisins.

En août 2017, le président américain, Donald Trump, avait évoqué une « option militaire » contre Caracas. De même que, septembre dernier, le secrétaire général de l'Organisation des États d'Amérique, l'Uruguayen Luis Almagro. Ce dernier avait souligné le caractère « dictatorial » du régime vénézuélien, auquel il reprochait d'avoir refusé une aide humanitaire proposée par les États de la région. Il utilise « la misère, la faim, le manque de médicaments et des instruments répressifs pour imposer sa volonté politique au peuple [...] ce qui est inadmissible », avait-il dénoncé.

Pour autant, Caracas ne manque pas d'appuis. Lors d'une visite à Pékin, M. Maduro a ainsi signé 28 accords pour une « coopération renforcée » dans l'exploration gazière, l'extraction d'or et les produits pharmaceutiques, en échange d'une nouvelle aide financière. Au cours des 10 dernières années, la Chine a prêté plus de 50 milliards de dollars au Venezuela, en échange de concessions minières et pétrolières.

Outre la Chine, le régime vénézuélien peut compter sur la Russie, notamment dans le domaine militaire. Au cours d'un déplacement à Moscou, M. Maduro a obtenu la promesse d'un investissement de 6 milliards de dollars pour soutenir le secteur minier et pétrolier. Et aussi (et surtout) un soutien politique de la part du chef du Kremlin, Vladimir Poutine.

« Nous soutenons vos efforts visant à aboutir à la paix sociale et toutes vos actions visant à harmoniser les relations avec l'opposition. [...] Et naturellement, nous condamnons toutes les actions à caractère évidemment terroriste, toutes les tentatives de renverser la situation à l'aide de la force », a ainsi déclaré M. Poutine, le 5 décembre, alors qu'il recevait son homologue vénézuélien.

Mais le soutien russe est aussi militaire. Ainsi, le 10 décembre, Moscou a annoncé l'envoi au Venezuela de deux bombardiers stratégiques Tu-160 « Blackjack » et de deux avions de transport [un An-124 et un Il-62] sans donner les objectifs et la durée de leur mission. Ces appareils ont atterri à l'aéroport international Maiquetía – Simón Bolívar, près de Caracas.

Les précisions ont été données par Vladimir Padrino Lopez, le ministre vénézuélien de la Défense.

« Nous devons dire au peuple vénézuélien et au monde entier que, tout comme nous coopérons dans divers domaines de développement pour les deux peuples, nous nous préparons également pour défendre le Venezuela », a déclaré M. Padrino Lopez, alors qu'il accueillait une centaine de militaires russes. « Cela nous allons le faire avec nos amis, parce que nous avons des amis dans le monde qui défendent des relations respectueuses d'équilibre et de qualité entre États », a-t-il ajouté.



Ce n'est pas la première fois que des bombardiers stratégiques russes Tu-160 sont envoyés au Venezuela. Cela avait en effet déjà été le cas en 2013, ce qui avait d'ailleurs donné lieu à un incident avec la Colombie, Bogota les ayant accusés d'avoir violé son espace aérien.

Selon le ministre vénézuélien, ce nouveau déploiement de Tu-160 russes entre dans le cadre d'une « nouvelle expérience ». Il est question « d'échanges de vols opérationnels [...] pour élever le niveau d'interopérabilité des systèmes de défense aérospatiale » des deux pays, a-t-il indiqué. « Que personne dans le monde ne soit effrayé par la présence des ces bombardiers stratégiques sur le territoire vénézuélien, nous sommes des constructeurs de paix et non de guerre », a-t-il ajouté.

Pour rappel, le Tu-160 « Blackjack » est un appareil imposant [54 m de long pour 55 m d'envergure], capable d'emporter une charge offensive maximale de 40 tonnes, dont des missiles à capacité nucléaire Kh-55 [code Otan : As-15 « Kent »] et Kh-15 [code Otan : As-16 « Kickback »]. Il est en mesure de voler à la vitesse de 2.200 km/h et parcourir 13.200 km.



ASIE

AFGHANISTAN

Société

«Les talibans ne vous menacent pas, ils vous retrouvent et vous tuent»

Société / Monde <http://www.slate.fr/> Élodie Toto — 10 décembre 2018 à 14h03 — mis à jour le 10 décembre 2018 à 15h04

Mohammed Basir Ibrahimi a mis ses compétences d'interprète au service des forces françaises en Afghanistan entre 2011 et 2012. Depuis, le jeune homme a rejoint illégalement la France.



Mohammad Basir Ibrahimi (centre) durant sa mission de médiation auprès de l'armée française en Afghanistan | Avec l'aimable autorisation de Mohammad Basir Ibrahimi

C'est par une soirée d'automne que j'ai rencontré Mohammed Basir Ibrahimi. Il était environ 20h30. J'ai sonné à la porte de cet appartement cossu du XVIII^e arrondissement, un jeune homme d'une trentaine d'années m'a ouvert.

Après un accueil souriant, il m'a montré la cuisine du doigt et m'a dit «*Voilà Basir !*». C'est comme ça que tout le monde l'appelle, dans la coloc. Ensemble, ils préparaient des croque-monsieur pour le dîner du soir, dans la bonne humeur.

Demandes de visa refusées

Basir vient d'avoir 31 ans. Né à Kaboul en Afghanistan, il a choisi, une fois ses études d'anglais terminées, d'aider l'armée française en tant qu'interprète, le 11 août 2011. Un choix qu'il a fait par conviction : *«Je sais que certains me considèrent comme un traître, mais moi, j'œuvrais pour la paix. En Afghanistan, la vie est difficile, les talibans nous attaquent, je fais ce que je peux pour qu'il y ait la paix. Tout le monde devrait œuvrer pour ça !»*

Basir dormait avec les soldats français et partait en mission avec eux. *«Regarde, là, je t'explique ce que représentent ces bâtiments, comme ça, vous ne tirez pas sur les civils»*, pouvait-il leur dire. Le jeune Afghan a gardé des photos et des vidéos de son expérience auprès de l'armée française.

S'il n'était pas armé, il était néanmoins en première ligne, comme au camp de Tagab dans la province de Kapisa, où il a fait le lien entre les soldats français et la population locale. Basir a travaillé pour la France jusqu'en 2012. Au service de la France, il a pris des risques : *«Certains interprètes sont morts en mission. Ça aurait aussi pu m'arriver.»*



Mohammad Basir Ibrahimi (droite) durant sa mission de médiation auprès de l'armée française en Afghanistan | Avec l'aimable autorisation de Mohammad Basir Ibrahimi

La France s'est définitivement retirée d'Afghanistan à la fin 2014. Et les interprètes qui ont travaillé pour elle sont désormais en danger de mort : *«Les talibans me voient comme un espion des Français, alors que je suis qu'un traducteur.»*

C'est à cause de ce péril que Basir a décidé de s'installer en France, illégalement. *«J'ai fait deux demandes de visa, raconte-t-il. Elles ont été refusées, sous prétexte que je n'avais pas reçu de menaces. Mais les talibans ne vous menacent pas, ils vous retrouvent et ils vous tuent.»*

Basir a quitté l'Afghanistan par ses propres moyens, deux semaines seulement après son mariage: *«J'étais chez l'épicier quand un taliban m'a reconnu. J'ai réussi à m'enfuir, ils m'ont poursuivi, j'ai dû me cacher dans un cimetière pour être sûr qu'ils ne me suivent pas quand je rentrerai chez moi. Je ne voulais pas mettre ma famille en danger.»*

Trois ans d'exil

Deux jours plus tard, l'ancien interprète prend la route. *«J'ai rassemblé toutes mes économies et ma femme a dû vendre ses bijoux pour pouvoir me payer la traversée. Elle n'a pas pu venir avec moi malheureusement, la route est trop dangereuse. Je suis parti le 16 novembre 2015 d'Afghanistan, et je suis arrivé en France le 13 mai 2017»,* se souvient-il.

Il aura fallu un an et demi à Basir pour parvenir à destination par la voie illégale. *«J'ai marché dans la montagne, dans la jungle, dans le froid.»* En tout, il a traversé douze pays durant son périple: le Pakistan, l'Iran, la Turquie, la Grèce, la Macédoine, la Croatie, la Serbie...

Le 24 décembre 2015, Basir arrive en Allemagne. On lui prend ses empreintes et il devient un «dubliné», du nom des personnes en exil soumises à la procédure prévue par le règlement de Dublin. Il ne sait pas encore ce que ça signifie.

Il le découvre quelques jours plus tard, alors qu'il essaye de rejoindre la France depuis les Pays-Bas: *«J'ai été contrôlé par la police. Comme je n'avais pas de visa, ils ont pris mes empreintes et là, ils m'ont dit que j'aurais dû faire une demande d'asile en Allemagne. Du coup, ils m'ont placé en camp de rétention.»*

Basir a tout écrit sur un carnet. Avec le temps et les épreuves, les dates se mélangent dans son esprit. Et lorsqu'on est en procédure juridique contre l'État français, il faut être précis.

En tout, le jeune homme a passé près d'un an et demi en centre de rétention. En mai 2017, il réussit à s'échapper et à gagner la France. *«J'ai eu de la chance, dit-il, des gens m'ont aidé très vite. Au début, je dormais sous une tente en Champagne, puis différentes familles m'ont accueilli, il y a de la solidarité.»*

Depuis la réalisation de cette interview, Basir est de nouveau à la rue, sans personne pour l'héberger. *«J'ai survécu jusque-là, je n'ai pas envie de mourir dans le froid.»*

Aujourd'hui, il vit dans l'incertitude. Celle de trouver un toit, mais aussi celle qui entoure son statut. *«Sans papiers, je ne peux pas travailler, me loger... Quand aurais-je une réponse pour mon visa ?»,* s'inquiète-t-il.

Combat juridique

En juin dernier, le tribunal de Nantes a annulé le refus de visa prononcé en 2015, lui promettant de réexaminer son cas dans un délai d'un mois. Mais le mois de décembre est arrivé et Basir est toujours sans réponse. Sa présence dans les rues françaises reste illégale, aussi risque-t-il à tout moment l'expulsion.

Basir ne baisse pas les bras pour autant. Il est en contact avec l'Association des interprètes afghans de l'armée française, où une avocate spécialisée a pris en charge son dossier, ainsi que celui d'une centaine d'autres ex-interprètes afghans de l'armée française.

À travers sa vice-présidente, Caroline Decroix, l'association a d'ailleurs interpellé Emmanuel Macron dans une lettre ouverte le 2 décembre. *«Monsieur le Président, je vous demande d'intervenir personnellement dans cette situation afin d'enjoindre à Monsieur le ministre de l'Intérieur de procéder au réexamen de la situation de M. Ibrahim [..] et à Madame la Ministre des Armées de lui accorder la protection fonctionnelle de notre État»,* peut-on y lire. Une lettre pour le moment sans réponse.



Association des interprètes afghans de l'Armée Française

2 décembre, 20:36 ·

Lettre ouverte au Président de la République

Monsieur le Président,

C'est en qualité de Représentante de l'Association des Anciens Interprètes Afghans de l'Armée Française que je me tourne une seconde fois vers vous depuis le début de votre investiture afin de solliciter votre intervention personnelle en notre faveur.

Je souhaite tout d'abord vous réitérer ma profonde considération pour le souhait que vous avez exprimé dès 2017 de reconsidérer la situation des anciens auxiliaires de notre Armée.

Comme l'a indiqué il y a encore une semaine le Dr Abdullah Abdullah, Chef exécutif du Gouvernement Afghan, lors de son séjour à Paris dans le cadre des rencontres de l'OCDE, la vie de ces personnels est actuellement menacée en Afghanistan.

Alors même que le consortium ministériel en charge de la procédure de réexamen humanitaire vient enfin de se mettre en action en octobre dernier, je souhaite vous faire part de ma profonde indignation face à ce que je perçois aujourd'hui comme un acharnement de l'Administration à ne pas vouloir protéger ceux de ses auxiliaires qui ont dû fuir clandestinement l'Afghanistan depuis 2015.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, un certain nombre des refusés du second dispositif de relocalisation ont dû prendre la voie de l'exil clandestin pour s'extraire d'une menace qu'ils n'arrivaient pas à circonscrire même sur Kaboul.

Ceux qui ont pu arriver jusqu'en France et y déposer une demande d'asile ont tous obtenu le statut de réfugié ce qui a permis, avec l'appui des jugements d'annulation de refus de visas, de faire prendre conscience à l'Administration des failles de son processus de protection, en dehors de toute problématique de sécurité nationale.

Aujourd'hui certains n'ont cependant pas encore pu rejoindre notre territoire et se trouvent toujours hors Afghanistan sur la voie de l'exil, d'autres sont présents sur le sol français en attente du traitement de leur demande d'asile et doivent faire face à des conditions d'hébergement précaires, enfin l'un d'entre eux, M. Basir Ibrahim, placé sous procédure Dublin, se trouve depuis vendredi, de nouveau sans toit après trois ans d'exil.

Sachez en effet que la chaîne d'hébergement bénévole qui s'est mise en place depuis plusieurs mois auprès de cet interprète d'une unité combattante de notre armée, a rompu faute de moyens humains suffisants.

Cet homme, en état de souffrance psychique intense, a donc dû retrouver la rue, sa carte d'ancien combattant rangée dans un blouson élimé et son Titre de Reconnaissance de la Nation calfeutré entre les pages d'un livre au fond de son unique bien : un sac à dos.

Monsieur le Président, depuis bientôt quatre ans que je me bats sans relâche au service des anciens personnels afghans de notre Armée, j'ai entendu et tenté d'apporter des réponses à tant de situations dramatiques.

Certains de nos anciens personnels ont été séparés de leur femme et de leurs enfants sur la route de l'exil me faisant écouter les hurlements nocturnes de leurs enfants terrorisés suite au naufrage de leur embarcation. Peut-être aviez-vous à cet égard pu prendre connaissance du témoignage de M. Shekib Daqiq...

Parmi eux certains ont pu être accueillis, y compris par d'anciens militaires, dans l'attente du traitement de leur demande d'asile, d'autres ont cependant dû dormir plusieurs mois dans la rue sans que l'Administration ne souhaite les faire bénéficier d'un traitement différent de tous les autres demandeurs d'asile sans place d'hébergement.

Parmi tous ceux-ci, je souhaite aujourd'hui vous relater l'histoire de M. Basir Ibrahimi avant de poser un dernier acte de solidarité en sa faveur ainsi qu'en celle de tous nos anciens auxiliaires hors Afghanistan laissés pour compte du nouveau dispositif de réexamen humanitaire.

Ressortissant afghan anglophone, Basir Ibrahimi s'est engagé aux côtés des forces françaises le 11 août 2011 à l'âge de 24 ans.

Il a été affecté durant une année auprès de la compagnie de combat GTIA Kapisa (Groupement Tactique Interarmes) de la Brigade Lafayette sur la base de Tagab dans la province de Kapisa et mis à la disposition plus particulièrement de la cellule SGTIA B.

Dans le cadre de ses fonctions il a participé à différents types de missions telles que la surveillance des checkpoints, des opérations d'introduction dans les villages ou de protection des convois.

Il a également travaillé à l'entrée de la Base, au point de contrôle de l'entrée principale du camp. A cet égard sachez que 30 à 40 personnes se présentaient chaque jour à l'entrée du camp (des blessés de guerre, des enfants brûlés) pour tenter de recevoir des soins.

Son travail consistait à contrôler à visage découvert les papiers des afghans qui voulaient pénétrer dans le camp. Parmi ces personnes, certaines étaient blessées légèrement. Les officiers français lui demandaient alors de leur refuser l'entrée et de les renvoyer sur un autre centre médical. Quotidiennement des personnes qui n'étaient pas réellement blessées tentaient encore de pénétrer dans le camp. Certains étaient des espions talibans. Ils se mêlaient à la population locale pour infiltrer la base. Ces insurgés ont ainsi pu identifier son visage.

M. Ibrahimi a toujours accompli sa mission avec professionnalisme et loyauté envers l'Armée Française comme en témoignent ses certificats de recommandation remis à la fin de son contrat en 2012.

Il a formalisé une demande de relocalisation en France dès l'ouverture du premier processus de relocalisation en 2013 ayant seulement abouti à la délivrance de 73 visas d'installation pour les 800 anciens personnels de notre armée et il s'est de nouveau manifesté lors de l'ouverture du second processus en 2015 qui a abouti cette fois-ci à la protection de 100 personnels civils de recrutement local.

Sa demande a cependant été rejetée sans aucune motivation à l'égale de 152 autres.

Ayant fait l'objet de menaces ciblées sur Kaboul au mois de novembre 2015, il n'a eu d'autre choix que de prendre seul précipitamment le chemin de l'exil alors même qu'il venait de se marier.

Arrivé en Allemagne en décembre 2015 après des violences subies en route, il a indiqué à la police qu'il souhaitait rejoindre la France. Les agents l'ont laissé partir mais la frontière avec notre pays était fermée. Il s'est donc rendu en Hollande pour tenter ensuite d'entrer en France. Arrivé aux Pays-Bas, il a été arrêté et envoyé dans plusieurs centres pour demandeurs d'asile successifs. Ses empreintes digitales relevées, il a été placé sous procédure Dublin pour envisager un retour vers l'Allemagne.

Après 13 mois d'attente, on lui a indiqué que la procédure Dublin n'avait pas abouti.

Une demande d'asile a alors été enregistrée en Hollande où il ne souhaitait pas la déposer et a été rejetée le 9 mars 2017.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, les taux d'acceptation des demandes d'asile entre les divers pays de l'Union Européenne sont totalement différents avec un système de traitement des demandes inégalitaire reposant malheureusement sur des systèmes d'appréciation subjectifs qui n'ont jamais pu être harmonisés.

A cet égard, l'administration hollandaise ne comprenait pas pourquoi suite aux menaces reçues en novembre 2015 M. Ibrahimi ne s'était pas tourné vers l'Ambassade de France à Kaboul pour solliciter une protection.

L'association atteste cependant qu'il n'était plus possible d'entrer en communication avec l'Ambassade de France à Kaboul postérieurement au dépôt d'une demande de relocalisation en juin-juillet 2015. Ainsi tous les auxiliaires qui se sont vus refuser une protection durant l'été 2015 et qui ont dû quitter l'Afghanistan postérieurement ont dû le faire clandestinement sans possibilité d'obtenir une aide de l'Administration française qui a toujours refusé de reconnaître que son dispositif de relocalisation avait failli.

Le 2 mai 2017 M. Ibrahimy a été convoqué en Hollande pour préparer son retour vers l'Afghanistan. Il a alors réussi à reprendre son exil clandestin vers la France.

Le 17 juillet 2017 il a sollicité son admission au séjour en France auprès de la préfecture de la Marne afin de pouvoir déposer une demande d'asile auprès de l'Office de Protection des Réfugiés et des Apatrides français. Le 6 septembre 2017 il s'est vu notifier un arrêté portant remise d'un demandeur d'asile aux autorités néerlandaises.

Le 22 septembre 2017, aidé par l'association il a formalisé une demande de protection fonctionnelle auprès du Ministère des Armées sur le fondement de l'article 11 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 relatif au droit à la protection fonctionnelle des agents de l'Administration.

Cette demande est restée sans réponse à l'égal de toutes les demandes de protection fonctionnelle déposées par les auxiliaires afghans depuis 2015.

Le 18 janvier 2018 M. Ibrahimy s'est vu notifier un arrêté d'assignation à résidence par le Préfet des Ardennes et a été informé que la police le conduirait pour exécution de l'arrêté de transfert à l'aéroport Roissy CDG le 25 janvier 2018.

En état de détresse psychique importante, il n'a pas déféré à la convocation et à l'exécution de la mesure de transfert.

Il a alors été pris en charge bénévolement par des sympathisants de l'association semaine après semaine au titre de l'hébergement et de l'aide alimentaire.

Le 27 juin 2018, le Tribunal Administratif de Nantes a enfin annulé au titre de l'erreur manifeste d'appréciation le refus de visa qui lui a été opposé en 2015 dans le cadre du second processus de relocalisation et a enjoint le réexamen de sa situation par le Ministère de l'Intérieur dans un délai d'un mois.

Cette décision de justice n'a pas fait l'objet d'une exécution par l'Administration.

Parallèlement, M. Ibrahimy a attaqué le refus implicite de protection fonctionnelle du Ministère des Armées et se trouve dans l'attente d'une décision du Conseil d'Etat.

Sachez Monsieur le Président que le Ministère des Armées s'est toujours refusé à l'octroi de la protection fonctionnelle auprès de son ancien interprète en mettant en avant que son contrat de travail ne comportait pas de clause de soumission au droit français excluant ainsi l'application du droit à la protection fonctionnelle.

L'association souhaite que vous soyez personnellement informé que tous nos interprètes afghans ayant servi jusqu'à mi- 2011 disposaient de contrats de travail soumis au droit français.

La décision de désengagement de la France du conflit afghan prise, la clause de soumission au droit français a été retirée des contrats laissant les auxiliaires aux prises avec le droit « local ».

Un acte d'une telle déloyauté ne peut que susciter une indignation profonde dès lors que l'Administration s'en sert aujourd'hui pour refuser le droit à la protection fonctionnelle.

Entretemps l'Office National des Anciens Combattants prenant acte des services rendus par l'intéressé en Afghanistan lui a délivré la carte d'ancien combattant et le Titre de Reconnaissance de la Nation.

Sachez encore qu'avant de pouvoir bénéficier d'un accueil chez des particuliers soucieux de réserver un traitement digne à nos anciens auxiliaires M. Ibrahimy a développé un comportement d'auto-mutilation en réponse à une souffrance psychique sévère.

Je souhaite vous joindre à titre informatif les photographies prises de ses bras afin que vous preniez conscience de la gravité de la situation.

Avec la rupture de solution d'hébergement bénévole intervenue vendredi l'association craint très fortement que M. Ibrahim n'ait plus la force psychique de faire face à l'horreur de sa situation et de son abandon par notre Administration.

C'est pourquoi Monsieur le Président je vous demande d'intervenir personnellement dans cette situation afin d'enjoindre à Monsieur le Ministre de l'Intérieur de procéder au réexamen de la situation de M. Ibrahim comme il le lui a été prescrit en juin dernier par le Tribunal Administratif de Nantes et à Madame la Ministre des Armées de lui accorder la protection fonctionnelle de notre Etat sans lui opposer l'absence de clause expresse de soumission au droit français dans son contrat.

Profondément indignée par l'attitude de l'Administration face à l'un de ses anciens combattants j'indique que si l'intégrité physique de M. Ibrahim se retrouve de nouveau mise en danger par une reprise du comportement d'auto-mutilation ou d'autres symptômes d'une souffrance psychique intense, je cesserai à titre personnel et en tant que Représentante de l'Association des Anciens Interprètes Afghans de l'Armée Française de m'alimenter en solidarité avec cet homme qui vit en enfer depuis presque 4 ans.

J'attire enfin de manière plus large votre attention sur le sort de tous les anciens auxiliaires de notre armée ayant fui clandestinement l'Afghanistan depuis 2015 et pour lesquels il a été indiqué à l'association qu'ils ne seraient pas pris en compte dans le cadre du réexamen humanitaire ne se trouvant plus sur le sol afghan.

L'association a indiqué son refus d'un tel traitement de ces hommes qui doivent au même titre que leurs collègues menacés en Afghanistan faire l'objet d'une protection dans les pays dans lesquels ils se trouvent de manière illégale et d'un accueil digne sur notre territoire. Pour ceux se trouvant enfin en demande d'asile en France rien ne saurait les exclure du bénéfice des conditions d'accueil alors même que l'octroi du statut de réfugié ne permet pas de facto d'accéder à un logement sur notre territoire.

J'en appelle donc directement à votre arbitrage, Monsieur le Président, afin que ces personnels soient intégrés au dispositif de réexamen humanitaire.

On m'a fait lire l'année passée la lettre écrite par le Colonel Robert Jambon qui a choisi de porter atteinte à sa vie le 27 octobre 2011 devant le monument aux morts indochinois à Dinan afin « d'expié sa part de honte » et « protester contre la lâche indifférence » de notre Etat face au terrible malheur frappant ceux qu'il appelait nos amis Lao.

J'ai été bouleversée par cette lettre et surtout par les témoignages de soutien qui sont parvenus nombreux à l'association depuis 4 ans laissant entendre combien la loyauté de notre pays envers ses auxiliaires est une valeur défendue par tous. A mon humble niveau j'ai fait tout ce qui a été en ma possibilité pour ne pas que l'unique réponse qui soit apportée à nos auxiliaires afghans soit l'hémorragie de l'exil clandestin. Vous m'avez-vous-même entendue Monsieur le Président et je vous en remercie encore.

Je garde donc encore l'espoir qu'on ne laisse pas en France mourir de froid et le corps mutilé un ancien interprète afghan de notre Armée.

Je vous redis ma considération respectueuse.

Caroline DECROIX

Vice-Présidente de l'Association des Anciens Interprètes Afghans de l'Armée Française.

Seule consolation pour Basir, sa médaille. Mohammad Basir Ibrahim a été décoré par la France le 4 octobre 2018 et a reçu une carte d'ancien combattant français. Une première reconnaissance qui lui permet de se sentir un peu mieux considéré: *«Lorsque la police m'arrête dans la rue et que je leur montre cette carte, ils sont plus enclins à me respecter. Mais bon, ce ne sont pas de vrais papiers.»*

Malgré cette précarité extrême, Basir ne semble pas regretter d'être venu en France. *«Ici, je suis dans une mauvaise position, mais au moins, je suis en sécurité, ma famille est en sécurité, explique-t-il. En Afghanistan, à cause de ma présence, les talibans auraient pu les tuer. Je ne suis plus là, alors on les laisse tranquille. Ici, la situation est difficile, mais je sais que j'ai fait le bon choix.»*

L'actualité semble lui donner raison. En octobre, un ex-interprète afghan de l'armée française, Qader Daoudzai, a trouvé la mort dans les rues de Kaboul, victime d'un attentat suicide après avoir vu lui aussi sa demande de visa rejetée par la France. *«Ça ne me surprend pas, déplore Basir. Les attentats-suicides, il y en a beaucoup. Ça aurait aussi pu m'arriver. Mais que va devenir sa famille, qui va prendre soin de ses enfants? Je suis triste pour eux.»*

Abdullah Abdullah, le chef de l'exécutif afghan, est tout aussi fataliste. De passage fin novembre à Paris, il n'hésitait pas à déclarer au quotidien Libération que *«les talibans ne veulent pas la paix [...] Pour l'instant, ils ne sont intéressés que par la libération de prisonniers et le retrait de leurs dirigeants des listes de sanctions du Conseil de sécurité de l'Onu»*.

Dans ces conditions, Mohammad Basir Ibrahim n'envisage pas le retour. À Paris, il continue de dormir dans la rue, dans le froid de décembre, sans sa famille, sans sa femme, et toujours dans l'attente d'une réponse de l'administration française.

CHINE

Défense

Ce que pensent les pilotes chinois de leur Su-35

<http://www.eastpendulum.com/> Air By Henri KENHMANN 2018-12-10



La fin d'année approchant, **les Su-35 déployés dans le sud de la Chine** ont fait l'objet, soudainement, d'un regain d'intérêt des médias étatiques chinois.

Ainsi, les journalistes de plusieurs chaînes de télévisions locales, notamment CCTV-4, CCTV-13 ou encore Dragon Television, une chaîne provinciale Shanghaïenne, se sont rendus à tour de rôle à la base aérienne de Suixi, où les Su-35 de la 6^{ème} brigade sont stationnés, pour filmer et interviewer les pilotes et leur appareils.

On ignore pour le moment les vraies raisons derrière qui poussent ces médias à s'investir sur le sujet, alors que les Su-35 ont déjà bénéficié des « petites » campagnes de communication sino-chinoises en Février puis en Mai, après leur premières patrouilles en Mer de Chine méridionale et autour de l'île de Taïwan. Mais on peut raisonnablement supposer que la livraison des derniers appareils par la Russie ces derniers jours, sur la commande initiale de 24 avions, aurait suscité la curiosité des journalistes...

En effet, on apprend, dans un bref passage de quelques secondes du reportage « Today's Focus » (今日关注), de la chaîne CCTV-4, que le commandant de la 6ème brigade ainsi que plusieurs de ses pilotes viennent de terminer un « vol de transit de plusieurs milliers de kilomètre ». Il y a donc fort à parier que ce sont des pilotes chinois qui ont ramené de Russie les derniers Su-35 livrés par l'usine KnAAZ.



Les équipements de support sont chinois

En attendant d'en savoir plus sur la dernière livraison de Su-35 en Chine, les différents reportages télévisés ont avant tout révélé ce que pensent les pilotes de leurs oiseaux.

« Si je résume en trois points mes ressentis sur le Su-35 par rapport au Su-27 (N.D.L.R. : Su-27SK), premièrement son interface homme-machine est largement améliorée, en deux ses armements sont plus avancés, et enfin sa performance au combat globale est aussi nettement supérieure », interviewé par Dragon Television, SONG Ling Dong (宋令东), jeune pilote de moins de 30 ans raconte.

Pour WANG Xiao Dong (王晓东), commandant adjoint de la brigade et le premier pilote chinois à dépasser 100 heures de vol sur le Su-35, l'avion apporte d'autres avantages : « La manœuvrabilité du Su-35 est un point notable grâce notamment à ses moteurs à tuyère vectorielle. »

« Nous avons commencé à évaluer, cet automne, la capacité du partage des données Air-Air et Air-Sol de Su-35, et avons fait quelques percées sur la tactique de combat en formation contre des cibles aériennes et navales. »

La liaison de données tactique S-108, installée d'office sur les appareils chinois, assure effectivement les échanges et le partage des données entre maximum 16 Su-35. On ignore en revanche si cette liaison de données d'origine russe est compatible et intégrée aux réseaux de commandement chinois.



La perche rétractable de Su-35



Ravitaillement en vol d'un Su-35

Il y a d'autres détails que l'on a pu voir dans les publications récentes de médias chinois – On apprend par exemple que les Su-35 commencent à enchaîner des campagnes d'entraînement de nuit, les journalistes ont parlé des journées de vol intensives entre 13h00 et 21h00 et ce plusieurs jours durant.

Les pilotes ont également commencé l'entraînement du ravitaillement en vol, de jour comme de nuit. Bien évidemment cela nécessite le déploiement des IL-78, qui n'existent qu'en trois exemplaires en Chine, puisque les autres ravitailleurs sino-chinois H-6U ne sont pas compatibles avec les avions d'origine russe qui sont acquis par l'armée chinoise, comme le Su-30MKK et aussi le Su-35.

On notera que les pilotes de Su-35 ont tous parlé de l'entraînement en forte intensité, et qu'il n'est pas rare d'effectuer plusieurs cycles de vol en une seule journée.

« Les mouvements de combat aérien sont maintenant plus violents, le facteur de charge que subi les pilotes sont donc plus grand, on voit souvent apparaître des points de sang sur notre corps », indique le jeune pilote SONG, « Notre combinaison est toujours trompée quand on descend de l'avion, ce qui nous oblige de nous changer avant de commencer un autre cycle d'entraînement dans la journée. »

Diplomatie

La Chine menace le Canada et exige la libération de la dirigeante de Huawei

Technos & Medias Télécoms Par latribune.fr | 08/12/2018, 16:47



Meng Wanzhou, la directrice financière du géant chinois des télécoms Huawei (Crédits : Stringer.)

Pékin a réclamé samedi la libération immédiate de Meng Wanzhou, la directrice financière du géant chinois des télécoms Huawei détenue depuis le 1^{er} décembre par le Canada à la demande des Etats-Unis.

Le ministère chinois des Affaires étrangères a réclamé samedi la libération immédiate de Meng Wanzhou, la directrice financière du géant chinois des télécoms Huawei détenue depuis le 1^{er} décembre par le Canada à la demande des Etats-Unis qui l'accusent d'avoir caché les liens de l'équipementier télécoms chinois avec une firme qui essayait de contourner les sanctions américaines contre l'Iran. Un refus de la libérer entraînera de "graves conséquences", a prévenu Pékin. Révélée ce mercredi, l'arrestation a ébranlé les marchés boursiers mondiaux qui craignent une escalade dans la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine.

"Une initiative qui a ignoré la loi"

Le Yucheng, vice-ministre chinois des Affaires étrangères, estime que l'arrestation de la dirigeante de Huawei à Vancouver constitue une grave violation de ses droits. Cette initiative canadienne "a ignoré la loi, était déraisonnable et extrêmement pénible", ajoute-t-il.

"La Chine exhorte vivement la partie canadienne à libérer immédiatement cette personne détenue et à veiller à protéger ses droits légaux et légitimes, à défaut le Canada devra assumer la pleine responsabilité des graves conséquences causées".

Peine pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison

Arrêtée le 1^{er} décembre alors qu'elle était en transit entre deux vols à l'aéroport de Vancouver, Meng Wanzhou, 46 ans, fille du fondateur de Huawei, risque d'être extradée vers les Etats-Unis. Vendredi, elle comparait pour une première audience de remise en liberté sous caution devant un tribunal de Vancouver (la décision sera connue ce lundi). Elle est passible de poursuites pour conspiration en vue de frauder de multiples institutions financières, avec une peine pouvant aller jusqu'à 30 ans de prison pour chacun des chefs d'accusation qui la vise.

Durant l'audience, le procureur a déclaré que le dossier découlait d'informations de Reuters, rapportées en janvier 2013, selon lesquelles l'entreprise Skycom, qui avait tenté de vendre du matériel informatique Hewlett-Packard sous embargo au numéro un iranien de la téléphonie mobile, avait des liens étroits avec Huawei. D'après les accusations lues vendredi devant le tribunal, Huawei aurait utilisé, entre 2009 et 2014, la société de Hong Kong, Skycom Tech, pour faire des affaires en Iran, malgré un embargo imposé par les États-Unis et l'Union européenne.

Meng a menti lorsque des banques l'ont interrogée sur les liens entre les deux compagnies, a ajouté le procureur. Utilisant des prénoms anglais Cathy et Sabrina, Meng a siégé au conseil d'administration de Skycom entre février 2008 et avril 2009, d'après les registres de Skycom. Plusieurs autres administrateurs actuels et passés de Skycom semblent avoir des liens avec Huawei.

Les États-Unis cherchent à savoir depuis au moins 2016 si Huawei a violé les sanctions américaines contre l'Iran, a rapportait Reuters en avril dernier. Les agences de renseignement américaines affirment également que Huawei est liée au gouvernement chinois et que ses équipements qu'elle vend pourraient contenir des "portes dérobées" utilisées par les services secrets du régime communiste pour avoir accès aux systèmes vendus.

Aucune preuve n'a été apportée

Selon des documents de justice transmis vendredi, un tribunal de New York a délivré le 22 août dernier un mandat d'arrêt contre Meng. Les autorités américaines ont appris le 29 novembre qu'elle ferait escale deux jours plus tard à Vancouver.

Les États-Unis ont 60 jours pour présenter une demande d'extradition formelle. La décision finale d'extradition appartient ministre de la Justice du Canada. Ni le Canada ni les Etats-Unis n'ont fourni la moindre preuve à la Chine que Meng Wanzhou a enfreint la loi dans ces deux pays, a déclaré vendredi le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères.

La presse officielle chinoise est très critique de la détention de Meng Wanzhou. Elle accuse les Etats-Unis d'essayer "d'étouffer" Huawei et de freiner son expansion mondiale.

Economie

Chine : nouveaux signes d'un ralentissement économique

Économie International Par latribune.fr | 09/12/2018, 9:20



Le géant asiatique a enregistré au troisième trimestre sa plus faible croissance de PIB en neuf ans, de 6,5%. (Crédits : Hyungwon Kang)

Les prix à la production industrielle en Chine ont freiné en novembre, signe d'un ralentissement de l'activité dans un pays en plein conflit commercial avec les États-Unis, comme les prix à la consommation, a annoncé dimanche le Bureau national des statistiques (BNS).

Vers une stagflation en Chine ? En pleine guerre commerciale avec les Etats-Unis, les premiers signes d'un ralentissement de l'activité se manifestent.

L'indice des prix à la production industrielle a augmenté de 2,7% sur un an, contre 3,3% le mois précédent, sa plus faible progression depuis octobre 2016, conforme néanmoins à la prévision d'analystes. Le ralentissement de la progression des prix à la sortie d'usine est le reflet d'une demande qui faiblit.

L'indice des prix à la consommation (IPC), principale jauge de l'inflation en Chine, a enregistré une hausse de 2,2% sur un an, contre 2,5% en octobre. L'alimentaire a davantage augmenté (+2,5%) que le non alimentaire (+2,1%), alors que les prix de l'énergie ont chuté au cours du mois. Goldman Sachs tablait cette semaine sur un IPC en hausse de 2,3%, contre 2,4% selon un consensus d'analystes cités par Bloomberg dont la note de GS faisait état.

"La modération généralisée des pressions inflationnistes semble refléter une croissance de la demande plus faible au cours des six derniers mois et devrait atténuer les craintes d'une éventuelle stagflation", commentaient les analystes de Goldman Sachs.

Vers une détente du conflit avec les Etats-Unis ?

Ces indicateurs faibles interviennent alors que la Chine n'a pas démêlé son âpre conflit commercial avec les États-Unis et que son économie donne des signes de ralentissement. Le géant asiatique a enregistré au troisième trimestre sa plus faible croissance de PIB en neuf ans, de 6,5%.

La croissance des échanges commerciaux de la Chine avec le reste du monde a ralenti le mois dernier, avec des exportations en hausse de 5,4% et des importations à +3% sur un an -- contre +15,6% et + 21,4% respectivement en octobre.

Début décembre, Washington et Pékin sont toutefois convenus de laisser une chance à la négociation sur leurs points de contentieux et de différer de 90 jours l'imposition de nouvelles hausses de droits de douane.

Les États-Unis ont en conséquence suspendu l'imposition prévue de surtaxes de 25% -- au lieu de 10% -- sur 200 milliards de produits importés de Chine.

Environnement

Chine : Shanghai teste le modèle des « villes éponges »

Entreprises & Finance Industrie Energie & Environnement <https://www.latribune.fr/> Par Giulietta Gamberini | 14/12/2018, 7:30



Les rues sont construites avec des matériaux perméables et les terre-pleins centraux sont transformés en jardin pluviaux (Crédits : DR)

Face au risque de montée du niveau de la mer, la mégalopole côtière innove sur la prévention des inondations.

S'inspirer de la nature pour corriger les effets pervers des constructions humaines. C'est la voie empruntée par le gouvernement chinois afin de faire face au danger des inondations urbaines, aggravé par le réchauffement climatique comme par l'artificialisation des sols. Depuis 2015, il a lancé le programme « villes éponges », visant à promouvoir le développement d'alternatives écologiques aux systèmes traditionnels de prévention des inondations - fondés sur les seuls réseaux d'assainissement. Initialement limité à 16 villes, le programme en comprend désormais 30, dont Shanghai.

Dans la ville la plus peuplée de Chine, particulièrement exposée au danger de la montée des eaux en raison de sa position côtière, le modèle de « ville éponge » est notamment testé dans le quartier de Lingang (dit aussi Nanhui), rapporte *The Guardian*. Les rues y sont construites avec des matériaux perméables, permettant à l'eau de pénétrer dans le sol. Les terres-pleins centraux, remplis de plantes, y sont transformés en jardins pluviaux. Une multiplication de parcs, un lac artificiel, des toitures végétalisées ou équipées de réservoirs complètent le dispositif.

Améliorer le cadre de vie

Le gouvernement de Shanghai voudrait que chaque quartier pilote intègre des solutions de « ville éponge » sur 20% de son territoire avant 2020, puis atteindre 80% de la surface de la ville en 2030, selon *The Guardian*. Le pari est que ces innovations contribueront également à l'autonomie urbaine en matière de ressource hydrique, ainsi qu'à l'amélioration du cadre de vie, voire du tourisme.

Le défi reste toutefois ardu dans les plus vieux quartiers, dont la conception d'origine fait obstacle à l'objectif de restaurer les voies naturelles de l'eau. Sans compter que seul un cinquième des

financements nécessaires est pris en charge par le gouvernement national : les villes doivent chercher le reste auprès du secteur privé.

Espace

Chang'e 4 : le voyage vers la face cachée de la lune commence

<http://www.eastpendulum.com/> Espace By Henri KENHMANN 2018-12-09



« On commençait à s'ennuyer : la Chine n'avait pas lancé de fusée depuis hier.. », voici ce que dit un internaute sur Twitter après le lancement réussi de la sonde lunaire chinoise Chang'e 4 ce samedi matin. Et on peut presque comprendre le côté ironique de cette exclamation quand on sait que le pays a envoyé 12 satellites, dont deux saoudiens, 24 heures auparavant.

Mais Chang'e 4 n'est pas qu'un simple satellite, ni même une sonde ordinaire. Il porte avec lui un rover lunaire, à priori nommé « Yutu 2 », ou Lapin de Jade en chinois pour faire hommage à son prédécesseur, ainsi que plusieurs charges utiles scientifiques chinoises et internationales. L'ensemble, si tout se déroule comme prévu, sera aluni sur la face cachée de la lune, plus précisément dans le cratère Von Kármán au sud-est de la Mare Ingenii, pour la première fois au monde et ce au terme d'un voyage de 26 jours.

Mis à part cette grande première pour la Chine mais aussi pour le monde, ce lancement est également le 36ème vol spatial du pays en 2018, un record national depuis 1970 où le premier satellite chinois fut envoyé dans l'espace.

Le lancement

Conçu par *China Academy of Launch Vehicle Technology* (CALT), filiale du groupe d'aérospatiale chinois CASC, le CZ-3B est la variante la plus puissante parmi les lanceurs de la famille **CZ-3A**, tous pratiquement dédiés aux lancements de satellites en orbite géostationnaire.

Cette fusée de trois étages, qui mesure plus de 57 mètres de haut et 459 tonnes au décollage, est capable de placer 5 500 kg de charges utiles en orbite de transfert géostationnaire (GTO).

Avant l'arrivée du nouveau lanceur lourd **CZ-5**, qui vient d'**échouer son deuxième lancement en Juillet 2017** malgré un vol inaugural plutôt réussi, les satellites de communication chinois ne pouvaient pas dépasser en masse la capacité d'emport du CZ-3B, sous peine de devoir se tourner vers une société de lancement spatial à l'étranger.

Pour répondre aux particularités liées à ce lancement de la sonde Chang'e-4, comme les fenêtres de tir très courtes avec chacune entre 1 et 2 minutes à 46 minutes d'intervalle, et seulement deux fenêtres possibles par jour durant seulement deux jours, les équipes du CALT ont apporté 65 modifications techniques sur la fusée.

On apprend par exemple que la conception de la trajectoire a été améliorée en conséquence, la fiabilité et le niveau de redondance de certains systèmes clés ont également été renforcés. La fusée peut aussi maintenant rester sur le pas de tir pour 24 heures supplémentaires une fois les ergols cryogéniques sont remplis, alors que tout devrait être vidangé sur le vol ne s'est pas effectué pendant la fenêtre de tir.

Comparé à la précédente mission Chang'e 3 où la sonde était placée sur une orbite initiale d'apogée 38 000 km, la sonde Chang'e 4 est quant à elle mise sur une apogée plus éloignée, à 42

000 km. L'équipe technique a aussi modifié les algorithmes GNC pour accroître la précision d'injection de l'ordre de 30%.

Si les modifications étaient effectivement apportées sur le lanceur, seules cinq entre elles sont « nouvelles ». Si l'on croit à un responsable technique du lanceur, parmi ces changements 60 ont déjà été validés sur les vols précédents pour réduire les risques techniques.

L'heure exacte du décollage, quant à elle, est affichée précisément à 02:23:34.367 heure de Pékin. La mission porte le nom code 07-97, les deux premiers chiffres représentent le code du centre spatial de Xichang, qui porte également le nom militaire de « Base n°27 ».



Deux messages aux navigateurs aériens (NOTAM) ont été publiés pour signaler les zones de retombée sur le sol chinois, la première dans la province du Guizhou et la deuxième au Jiangxi.

A5215/18

Q) ZPKM/QRTCA/IV/BO/W/000/999/2719N10808E021

A) ZPKM B) 1812071814 C) 1812071834

E) A TEMPORARY RESTRICTED AREA ESTABLISHED BOUNDED

BY:N272159E1083650-N273125E1074313-N271528E1073946-N270603E1083315

BACK TO START.ALL ACFT ARE FORBIDDEN TO FLY

INTO THE TEMPORARY RESTRICTED AREA, ACFT SHALL AVOID THE TEMPORARY RESTRICTED AREA BY ATC.

F) GND G) UNL

A5217/18

Q) ZXXX/QRTCA/IV/BO/W/000/999/2603N11413E016

A) ZSHA ZGZU B) 1812071815 C) 1812071836

E) A TEMPORARY RESTRICTED AREA ESTABLISHED BOUNDED

BY:N260808E1142921-N261444E1140013-N255857E1135553-N255223E1142456

BACK TO START.ALL ACFT ARE FORBIDDEN TO FLY

INTO THE TEMPORARY RESTRICTED AREA, ACFT SHALL AVOID THE TEMPORARY RESTRICTED AREA BY ATC.

F) GND G) UNL



La direction de vol du lanceur CZ-3B pour la mission Chang'e 4 (Image : East Pendulum)

En plus de plusieurs stations sol en Chine et à l'étranger, le pays a également déployé au moins deux de ses navires de suivi et de contrôle spatial, Yuan Wang 3 et Yuan Wang 7, dans l'océan Pacifique pour relayer le contrôle et le suivi de la mission



La sonde lunaire Chang'e 4

On se rappelle certainement de la mission Chang'e 3 en Décembre 2013, où le module alunisseur s'est posé en douceur sur la surface de la lune et a libéré le petit rover Yutu.

Si le « lapin de Jade » n'est pas allé bien loin avant de perdre sa faculté motrice pour des raisons qui ne sont toujours pas communiquées à ce jour, le module alunisseur est toujours en état de fonctionnement aujourd'hui, alors qu'il a été conçu pour une durée de vie théorique d'un an seulement.

Même le rover, bien que immobilisé peu après avoir été posé ses roues sur la lune, a tout de même survécu durant 2 ans et 9 mois selon l'Académicien WU Wei Ren, concepteur en chef du programmes.

Alors qu'apporte de nouveau la sonde Chang'e 4, en plus du fait qu'elle sera le premier engin humain à se poser sur la face cachée de la lune ?

Selon la communication officielle, la mission Chang'e 4 vise à remplir trois objectifs scientifiques :

- Mener des observations et de recherche astronomiques à l'aide des ondes radio de basse fréquence, depuis le sol lunaire.
- Effectuer l'analyse de topographie et de composition minérale dans la zone de mission.
- Réaliser des études sur les structures superficielles dans la face cachée de la lune

En parallèle de ces visées scientifiques, la mission devrait atteindre deux objectifs majeurs pour la Phase 4 du programme lunaire robotique chinois. L'un est de réussir le premier alunissage sur la face cachée de la lune et y mener des recherches, et le deux est de réaliser le contrôle et le relais de données des engins lunaires grâce au satellite de communication placé sur le point de Lagrange L2, un objectif qui est en moitié rempli déjà avec **la mise en orbite du satellite « Queqiao » (鹊桥)** en Mai cette année.

Pour pouvoir remplir ces objectifs, l'alunisseur et le rover sont équipés chacun un ensemble d'instruments, dont certains sont issus de collaboration internationale.

Sur l'alunisseur Chang'e 4 par exemple, l'Université Christian Albrecht de Kiel en Allemagne a développé le LND, *Lunar Lander Neutrons & Dosimetry*, pour la détection de la radiation des particules lunaires autour de la zone de mission. De la même façon la Suède a également développé l'instrument ASAN, *Advanced Small Analyzer for Neutrals*, qui est installé sur le rover.

A noter que Chang'e 4 a emmené avec elle de la vie sur la lune. En effet, les ingénieurs chinois ont installé un récipient hermétique de 3 kg, dans lequel se trouve des grains de pomme de terre et d'autres plantes, ainsi que des oeufs de verre de soie, la terre et de l'eau. L'ensemble constitue un petit biosphère isolé pour que les chercheurs puissent étudier le maintien de la vie en conditions d'isolement sur la lune, probablement pour anticiper le futur projet de base lunaire habitée.

Pour les plus courageux qui n'ont pas peur de la traduction, **un document rédigé par les chercheurs du National Space Science Center**, de l'Académie chinoise des Sciences, résume assez bien les charges utiles de la mission Chang'e 4 et le contexte.

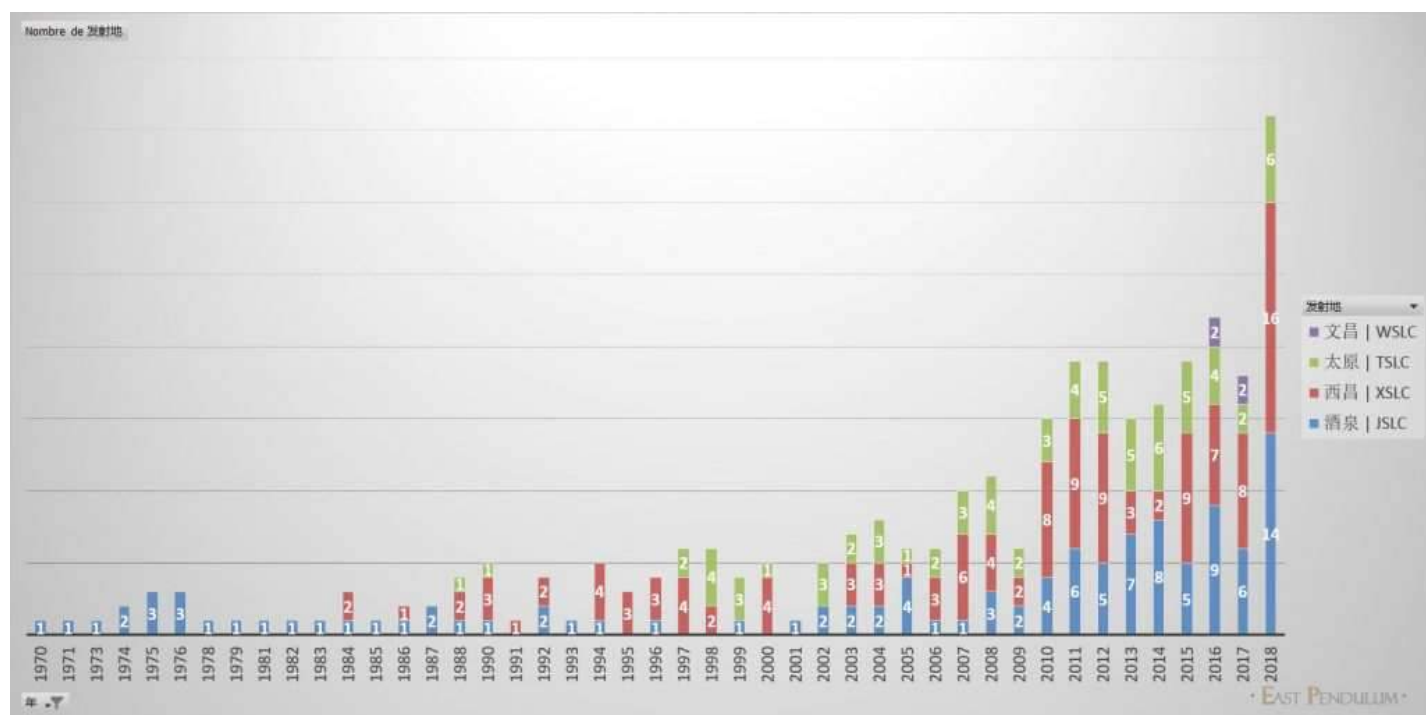
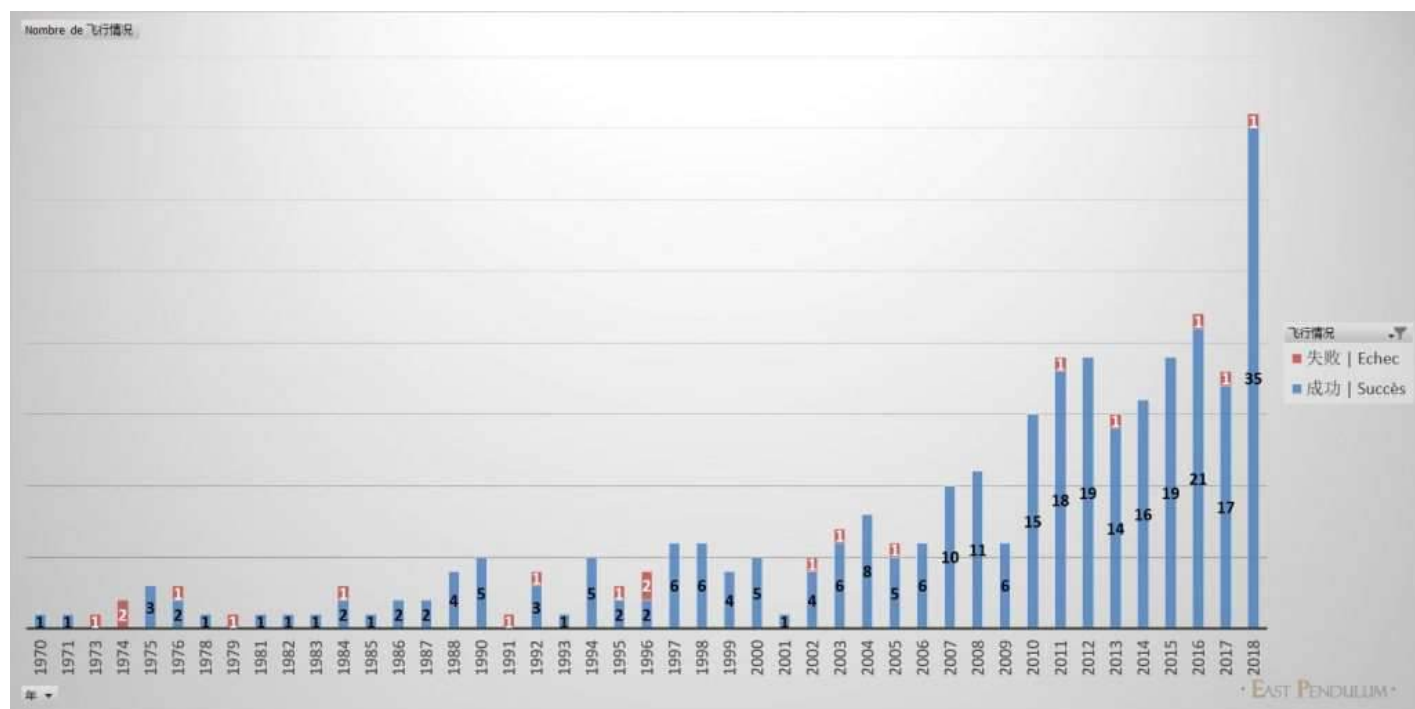
2 43846 28.8798 349.8100 0010000 102.8623 0.0000 16.01555694 09

Statistique historique

Statistiquement, ce lancement de la sonde Chang'e 4 est le 36^e lancement spatial chinois en 2018, le 52^e du lanceur CZ-3B, et le 294^e pour la famille des lanceurs Longue Marche.

Pour l'heure, les fusées Longue Marche du groupe CASC totalisent 283 succès et 11 échecs, soit un taux de réussite de 96,26%.

Voici le nombre et le statut de lancements spatiaux chinois effectués depuis 1970, incluant aussi ceux qui ne sont pas réalisés par les lanceurs Longue Marche, et le nombre de lancements par centre spatial chinois –



Un deuxième Canadien arrêté en Chine, sur fond de crise entre Pékin et Ottawa

Actualité Internationale <http://www.lefigaro.fr/> Par Cyrille Pluyette Mis à jour le 13/12/2018 à 10:37
Publié le 13/12/2018 à 07:28

Deux canadiens arrêtés en Chine, sur fond de crise entre Pékin et Ottawa



La Chine a arrêté un entrepreneur canadien soupçonné de menaces contre la sécurité nationale, trois jours après l'interpellation d'un ex-diplomate. Pékin est ulcéré par l'arrestation au Canada d'une haute dirigeante de Huawei.

La Chine a arrêté un entrepreneur canadien soupçonné de menaces contre la sécurité nationale, trois jours après l'interpellation d'un ex-diplomate. Pékin est ulcéré par l'arrestation au Canada d'une haute dirigeante de Huawei.

Un deuxième Canadien a été arrêté en Chine en l'espace de quelques jours, sur fond de crise diplomatique entre Pékin et Ottawa. Les autorités chinoises ont annoncé jeudi avoir ouvert une enquête contre Michael Spavor, un entrepreneur en lien avec la Corée du Nord, qu'elles soupçonnent «d'activités menaçant la sécurité nationale». Michael Kovrig, un ex-diplomate, a été interpellé lundi pour le même motif, a confirmé Pékin.

Pour bien des observateurs étrangers, il s'agit de mesures de représailles. La Chine est en effet ulcérée par l'arrestation au Canada le 1er décembre d'une haute dirigeante du géant des télécoms Huawei, sur demande des États-Unis. Pékin avait menacé ces jours derniers Ottawa de «graves conséquences» si Meng Wanzhou n'était pas libérée immédiatement.

Michael Spavor était à la tête d'une entreprise basée à Dandong, ville frontalière avec la Corée du Nord, qui selon son site Internet, a pour mission de «faciliter la coopération, les échanges culturels, le commerce», avec le Royaume ermite. L'entrepreneur, qui organisait des voyages dans le pays reclus, s'était fait connaître en aidant l'ancien basketteur américain Denis Rodman à rencontrer le dirigeant nord-coréen Kim Jong-un. Parlant parfaitement coréen, il était l'un des rares occidentaux à entretenir une relation personnelle avec l'héritier de la dynastie communiste. Les deux hommes ont même fait du jet-ski ensemble. Fort de ses liens avec le régime controversé, Michael Spavor, anticipant un relâchement des sanctions contre Pyongyang, essayait par ailleurs de mettre en contact des investisseurs potentiels et des officiels nord-coréens, selon Reuters.

Michael Kovrig, qui avait notamment été en poste à l'ambassade du Canada à Pékin, travaillait pour sa part à Hong Kong pour le centre de réflexion International Crisis Group (ICG). Il est spécialiste des questions de politique étrangère et de sécurité, notamment sur la péninsule coréenne.

Le Canada n'a jusqu'ici pas établi de rapprochement entre ces disparitions et l'affaire Huawei. Mais pour certains experts, le lien est évident. Il n'a «aucune coïncidence», a indiqué en début de semaine l'ancien ambassadeur en Chine Guy Saint-Jacques, pour qui Pékin essaye de faire pression sur Ottawa. Ces disparitions interviennent alors que Meng Wanzhou, directrice financière et fille du fondateur de Huawei, a été libérée mardi sous caution à Vancouver, dans l'attente d'une procédure judiciaire vers les États-Unis. La Justice américaine la soupçonne de fraude visant à contourner les sanctions américaines.

Xi Jinping écrit un nouveau chapitre d'histoire pour la Chine moderne

Monde <http://www.slate.fr/> Léa Polverini — 13 décembre 2018 à 8h57 — mis à jour le 13 décembre 2018 à 10h24

Le dirigeant chinois tâche d'incarner une Chine du renouveau, tirant parti des crises idéologiques, politiques et économiques qui frappent l'Occident.



Xi Jinping passe en revue les troupes de l'Armée populaire de libération à Hong Kong, le 30 juin 2017 | Anthony Wallace / AFP

*«Ce marchand de chaussures, n'est pas sûr, je t'assure,
Avec sa jambe de verre son œil de bois,
Il n'a pas le teint du Rhône, il a même le teint jaune,
Cet homme-là, méfie-toi, c'est un Chinois.»*

Il n'est pas loin, le temps où Charles Trenet chantait, sur un air enjoué et une musique (très) vaguement sinisante, la peur du grand «Autre» chinois. Cinquante ans plus tard, la menace supposée de l'empire du Milieu continue de hanter l'imaginaire occidental, rendue plus vive encore par l'essor fulgurant du pays et son affirmation grandissante sur la scène internationale.



Le Monde selon Xi Jinping, documentaire de Sophie Lepault et Romain Franklin | Arte

Celles-ci sont portées par un dirigeant aussi autoritaire qu'ambitieux. Xi Jinping, prince rouge dont le père fut l'un des compagnons de Mao avant de subir le contrecoup de la purge, commence pourtant sa carrière à travailler la terre dans les campagnes afin d'expié les fautes paternelles. Ces débuts laborieux forgent sa légende: il finit par intégrer le Parti communiste chinois (PCC) et gravit un à un les échelons, aidé par les contacts de son père déchu, jusqu'à arriver au sommet politique. Le 15 novembre 2012, il devient le numéro un du Parti et accède quatre mois plus tard à la présidence de la République populaire de Chine. Après avoir fait profil bas pendant de longues années, il incarne aujourd'hui une figure de pouvoir forte, aussi intraitable avec ses adversaires politiques intérieurs qu'avec les puissances étrangères.

La Chine de Xi Jinping, c'est une Chine qui a vu ses ambitions modernisatrices prospérer, en même temps que l'Occident entrait en crise, économique puis politique. À la fin des années 1990, l'ancien secrétaire général du PCC et président Jiang Zemin formulait déjà le projet d'une «*grande renaissance de la nation chinoise*»: sous l'ère Xi Jinping, celui-ci va prendre une coloration nouvelle.

Grandeur de la Chine moderne

L'un des chantiers monumentaux lancés sous le mandat de Xi se passe de grues et de gravats: il se joue au niveau du numérique, avec le système de «*crédit social*», esquissé dès 2014 et qui devrait couvrir l'intégralité du territoire d'ici 2020. Celui-là vise à «*saluer ou punir*» les citoyens et citoyennes chinoises, mais aussi les entreprises et tout type d'infrastructure, en fonction de leurs actions quotidiennes, selon qu'elles sont jugées «*sincères*» ou «*insincères*» (soit bonnes ou

mauvaises). Une note leur est attribuée, à partir de laquelle on leur laissera ou non l'accès à certains services, tels que les crédits bancaires ou les transports en commun: traverser au feu rouge, c'est mal; aider les personnes âgées, c'est bien. Toute action est susceptible d'être enregistrée, grâce à un système de surveillance généralisé, qui s'appuie notamment sur des caméras à reconnaissance faciale.

Au-delà de la dimension éminemment coercitive d'un tel dispositif de fichage –le journaliste Pierre Haski parle dans son ouvrage *Géopolitique de la Chine* d'une «modernisation autoritaire»–, le système de crédit social est tributaire d'une conception élitiste de l'individu, qui frise l'utopie. À travers cette ingénierie sociale est mise en avant l'idée que la science, et plus encore l'État chinois tel qu'il est incarné par son président, pourrait permettre d'«augmenter la qualité humaine» des gens, selon l'expression du sinologue Vincent Goossaert. Quelque part, on cherche à former «le meilleur des hommes possibles», soit «le meilleur des communistes possibles».



Xi Jinping dans l'œil de la caméra | Alexander F. Yuan / Pool / AFP

De la renaissance chinoise au rêve chinois

Depuis la présidence de Deng Xiaoping, la modernisation est devenue l'un des maîtres mots des gouvernements chinois successifs. Les possibilités ouvertes par la technologie sont aujourd'hui sans précédent et le projet quasi-utopique des crédits s'inscrit dans une rhétorique nationaliste revivifiée par Xi Jinping, qui prétend écrire un nouveau chapitre d'histoire pour la Chine moderne.

«C'est un discours qui n'est pas destiné à un public extérieur. La Chine raconte sa propre histoire à sa population, elle crée un narratif pour lui demander des efforts supplémentaires et lui faire accepter des choses inacceptables. Mettre en avant l'objectif de faire grandir le pays, c'est une façon de justifier le fait de ne pas donner de droits civiques et politiques à la population», explique Camille Brugier, docteure en science politique, spécialiste des relations commerciales entre l'Union européenne et la Chine.

«Xi Jinping cherche à créer une nouvelle histoire pour la Chine, il utilise donc cette idée de devenir une puissance industrielle de premier plan» Camille Brugier, docteure en science politique

De fait, cette course à la modernité s'inscrit dans un plus vaste projet aux accents impérialistes assez inédits. D'ici 2049, Xi Jinping ambitionne de faire de la Chine la première puissance industrielle mondiale. La date est tout sauf arbitraire, puisqu'elle marque le centenaire de la fondation de la République populaire de Chine: on est sur la promotion d'un calendrier et d'un modèle idéologique, qui s'écrivent à travers des symboles.

«Jusque dans les années 1980, la Chine avait un objectif maoïste de classe, fortement lié au communisme. Ça a été démantelé et les présidents qui ont suivi Mao ont décidé d'axer le sentiment national autour d'ennemis communs, le Japon et les États-Unis. Or ce sentiment n'est pas extrêmement fédérateur. Xi Jinping cherche à créer une nouvelle histoire pour la Chine, il utilise donc cette idée de devenir une puissance industrielle de premier plan», poursuit Camille Brugier.

Comme un pied de nez fait aux États-Unis, le slogan choisi par Xi Jinping dès 2013 pour résumer l'orientation de son mandat est d'ailleurs celui du «rêve chinois». Si le rêve américain était principalement tourné vers la richesse personnelle et le mythe du *self made man*, le rêve chinois est celui d'une nation tout entière, qui entend asseoir son économie en interne et accroître ses bases de soutien à l'étranger.

Vers les nouvelles routes de la soie

L'ouverture commerciale sur le reste du monde était de ce point de vue nécessaire: le projet colossal de la «nouvelle route de la soie» en est le fer de lance. L'expression est lâchée par Xi Jinping en 2013, sans qu'aucune mesure concrète n'y soit encore associée, mais elle fait référence à une période de faste pour une Chine millénaire, celle de la dynastie Han. En convoquant l'histoire impériale, Xi Jinping donne un nouvel élan et une nouvelle légitimité au régime communiste, idéologiquement à la peine depuis la fin de la révolution. François Bougon, journaliste au Monde et auteur de *Dans la tête de Xi Jinping*, relevait ainsi très justement que pour Xi, «l'avenir est dans le passé».

Le projet se développe toutefois rapidement, d'abord articulé autour d'objectifs énergétiques et commerciaux: accéder aux marchés européens en reliant l'Europe et l'Asie par voies terrestres, et développer son commerce avec l'Afrique et l'Amérique du Sud par voies maritimes. D'autres initiatives s'y sont greffées progressivement, de coopérations politiques et de rayonnement culturel.



Xi Jinping lève un verre au projet des nouvelles routes de la soie lors d'un banquet au palais de l'Assemblée du Peuple, à Beijing, le 14 mai 2017 |Damir Sagolj / Pool / AFP

En Europe, l'un des enjeux importants a été le rachat en 2016 du port grec du Pirée par le premier armateur chinois Cosco, avec un contrat de 368,5 millions d'euros. Camille Brugier y voit surtout une façon pour la Chine de garantir ses intérêts personnels en gardant la main sur les circuits commerciaux:

«La Chine souhaite avoir la mainmise pour asseoir son influence. Dans ce sens-là, on peut dire qu'elle est impérialiste, mais il n'y a pas de logique colonialiste derrière. Elle peut potentiellement coloniser, avec pour objectif de sauvegarder ses intérêts propres. Le rachat des ports est quelque chose qu'elle fait depuis un certain temps et qui est très stratégique de ce point de vue.»

Pour un rayonnement du modèle chinois

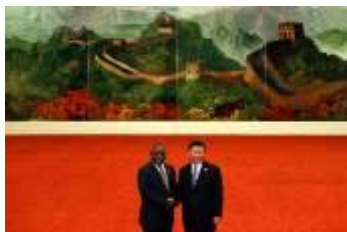
Xi Jinping assortit ces ambitions commerciales d'une promotion idéologique du modèle chinois. En janvier 2017, il réalisait un énorme coup de communication en inaugurant le forum économique mondial de Davos, en Suisse, par un discours sur les vertus du libre échange. L'ironie était d'autant plus piquante que le président américain Donald Trump apparaissait en face portant un discours contraire: il y avait là une forme de provocation, manière de dire que les États-Unis ne sont plus ce qu'ils étaient.

«Cette position est assez contradictoire, relève Brugier. Xi Jinping a une vraie volonté de présenter un système alternatif, qui serait un système libéral sans libéralisme politique. En même temps, cette alternative n'a pas grand-chose de nouveau: elle ne représente pas un nouveau système économique comme l'ont pu être en leur temps le capitalisme ou le marxisme. Xi Jinping arrive avec un petit bricolage, mais c'est une forme de libéralisme économique très limité. Avec ça, la Chine montre qu'on peut être ouvert et échanger avec les autres sans pour autant être libéral au niveau politique.»

«La crise actuelle des démocraties libérales donne au gouvernement chinois l'occasion d'affirmer plus fortement la viabilité d'un modèle alternatif.» Sebastian Veg, sinologue

Si les prédécesseurs de Xi Jinping s'étaient engagés dans une logique d'apaisement visant à montrer que la Chine se développait sans être une menace, lui-même se place ainsi dans une logique qui ne dit pas non à l'idée que la Chine puisse prendre une forme de *leadership* mondial.

C'est tout le sens des opérations de séduction menées auprès des pays en voie de développement, notamment en Afrique. Depuis son investiture, Xi Jinping multiplie les tournées auprès des chefs d'État africains pour faire la promotion de la *«solution chinoise»*: le modèle chinois est présenté comme une alternative et un contrepied du modèle occidental, efficace et compétitif... à ceci près qu'il n'est pas démocratique. Selon Régis Poulet, enseignant chercheur spécialiste de l'Asie, *«l'effort marqué de la Chine en Afrique a été dans un premier temps bien perçu par les pays africains qui y ont vu une échappatoire à l'ombre coloniale européenne»*.



Le président d'Afrique du Sud Cyril Ramaphosa aux côtés de Xi Jinping, lors du sixième Forum sur la coopération sino-africaine, au Centre du congrès national de Beijing, le 3 septembre 2018 | Andy Wong / Pool / AFP

Aussi exceptionnel qu'il puisse paraître, le projet politique et économique de Xi Jinping est pourtant surtout lié à la conjoncture internationale. Pour le sinologue Sebastian Veg, directeur d'études à l'EHESS, il n'est *«pas fondamentalement différent de celui de ses prédécesseurs: c'est avant tout le maintien du parti communiste chinois au pouvoir, le contrôle de l'opposition et de l'opinion publique et le maintien de la croissance économique. Il est vrai que, à mesure que son PIB a crû, le gouvernement chinois s'est davantage affirmé sur le plan international, notamment depuis la grande crise financière qu'a connu l'Occident en 2008. La crise actuelle des démocraties libérales lui donne l'occasion d'affirmer plus fortement la viabilité d'un modèle alternatif.»*

Du péril jaune au dragon rouge

De son côté, l'Occident voit son hégémonie remise en cause par le réveil de ce dragon rouge, qui semble raviver chez lui les vieilles peurs du *«péril jaune»*. Ce mythe, apparu à la fin du XIX^e siècle et présentant les Asiatiques (Chine et Japon confondus) comme les nouveaux *«barbares»*, témoigne d'une *«peur de la décadence qui menacerait l'Occident»*.

Après une série de victoires militaires remportées par le Japon entre 1890 et 1914, l'Occident redoute que ce dernier ne s'allie à la Chine pour déferler sur l'Europe. Comme l'écrit Régis Poulet dans son *Dictionnaire des idées reçues sur l'Asie et l'Orient*, *«dès cette époque les sociétés asiatiques sont décrites comme des fourmilières grouillantes, déshumanisées par la technique mais terriblement efficaces dont la masse fascine et terrorise une Europe en proie aux affres démographiques»*.

Au danger militaire s'ajoutera la menace économique durant l'entre-deux guerres, qui joue encore les prolongations sous l'ère de Mao. *«Le péril jaune traduit le désarroi de l'Europe face à la montée en puissance des masses dans la civilisation moderne, son défaut de maîtrise de l'Histoire et la peur de la technique»*, poursuit Poulet.

Contacté par Slate, il tempère pourtant la postérité du concept à l'époque contemporaine, adoucissant par une politique de *soft power* de longue haleine: *«Depuis les années 1990, les échanges culturels (cinéma, littérature, arts de vivre) entre la Chine et la France ont permis une meilleure connaissance réciproque et coupé court, côté occidental, aux fantasmes tels que le péril jaune. Il me semble que les craintes tiennent à nouveau à la masse (il pourrait en être de même avec la masse indienne) et aux conséquences négatives de l'enrichissement des classes moyennes asiatiques»*.

Peur économique

Aux États-Unis, la critique est pourtant beaucoup plus ouverte et virulente. L'idée que la Chine pourrait supplanter sous la présidence de Xi Jinping la puissance américaine et noyer son marché était l'un des ressorts rhétoriques utilisés par Donald Trump lors de sa campagne présidentielle de 2016. À l'époque, Reihan Salam écrivait dans Slate.com que *«lorsque Trump tape sur la Chine, il s'adresse à l'angoisse de millions d'Américains qui se sentent ignorés depuis bien longtemps»*.

Tout au long de sa campagne, celui qui s'apprêtait à devenir le président américain a multiplié les invectives belliqueuses: selon lui, la Chine «viole», «tue», «détrousse», «triche», «manipule» et «effraie» les États-Unis (le rapport de l'Institut français des relations internationales de 2016 donnait un beau florilège).

«L'Europe cherche à collaborer le plus possible, pour que le projet chinois aille dans ses intérêts» Camille Brugier, docteure en science politique

Si l'Europe est plus mesurée dans sa critique, la peur commerciale demeure: peur que la Chine délocalise à tour de bras, faisant disparaître les manufactures d'Europe et leurs emplois... Le réflexe européen face à cela serait alors selon Camille Brugier «d'accommoder la Chine», c'est-à-dire de ne pas aller contre elle, mais de l'accompagner, et en l'accompagnant, de l'amener vers son modèle:

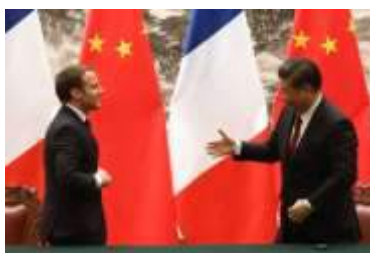
«L'Europe cherche à collaborer le plus possible, pour que le projet chinois aille dans ses intérêts. La Chine est un État qui a très peu d'expertise, or elle en a besoin pour quasiment tout ce qu'elle fait. Une des stratégies phare de l'Union européenne est de lui en fournir, pour qu'elle adopte un système similaire. Sur la question de la sûreté alimentaire par exemple, plus le temps passe, plus la Chine adopte des lois qui sont des lois européennes et qui facilitent donc l'exportation.»

Tabou de l'éthique

Cette stratégie commerciale s'accompagne d'une pudeur tenace face aux sujets éthiques. L'Union européenne a décidé de différencier les questions commerciales des questions de droits de l'homme et traite les deux séparément. Un discours comme celui de Sigmar Gabriel, l'ancien ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier allemand, qui avait dénoncé plus tôt en 2018 l'initiative de la route de la soie dans ses fondements idéologiques, reste une exception dans la rhétorique européenne.

«La question éthique révèle l'ambivalence des relations à cet Autre de l'Eurasie, constate Poulet. Tantôt le manque de démocratie, de libertés individuelles est dénoncé –je pense par exemple à Tian'anmen, au traitement des Ouïghours du Xinjiang, ou encore aux dissidents–, et tantôt le pragmatisme salue des décisions qui iraient dans le sens souhaité par l'Occident. Je crois davantage au pragmatisme occidental qu'à l'approche idéologique vis-à-vis de la Chine.»

Lors de sa première visite en Chine, le président Emmanuel Macron, qui s'était longuement étendu sur le développement des accords commerciaux, s'était d'ailleurs bien gardé d'évoquer la question des droits humains devant Xi Jinping.



Xi Jinping et Emmanuel Macron lors d'une conférence de presse à Beijing, le 9 janvier 2018 | Ludovic Marin / Pool / AFP

D'un fantasme à l'autre

La démesure des projets inaugurés sous l'ère Xi Jinping tout comme les craintes parfois irrationnelles de l'Occident ne doivent pourtant pas occulter la réalité d'un pays dont l'essor est à la mesure de ses fragilités internes.

«C'est un pays qui peut s'écrouler du jour au lendemain politiquement», estime Brugier. De fait, le premier objectif de Xi Jinping est de garantir la stabilité intérieure. Dans la mesure où la légitimité du Parti communiste chinois tient surtout au développement du pays, il faut que ce dernier continue. À cet égard, la Chine ne peut pas tout se permettre, et cette contrainte limite considérablement ses capacités agressives à l'étranger.

Alors que Xi Jinping tâche d'incarner une Chine du renouveau, tirant parti des crises idéologiques, politiques et économiques qui frappent l'Occident, le gouvernement s'inquiète avant tout de l'«ennemi intérieur»: Ouïghours d'un côté, dissidents de l'autre, corrompus au milieu... cependant que les cerveaux s'éclipsent du territoire. Les principales batailles à mener se passent donc pour Xi Jinping sur le front intérieur. Celui-ci en a bien conscience et n'a d'ailleurs cessé de consolider ses positions au sein du gouvernement et du Parti: en octobre 2017, il supprimait la limite de deux mandats présidentiels consécutifs et faisait inscrire dans la Constitution la «pensée Xi Jinping».

En partenariat avec Arte, qui diffuse mardi 18 décembre à 20h50 *Le Monde selon Xi Jinping*, un documentaire de Sophie Lepault et Romain Franklin, coproduction Arte GEIE, Illégitime Défense. La diffusion sera suivie d'un entretien à 22h05.

JAPON

Défense

Collision au large du Japon : les cinq Marines américains déclarés morts

Accueil Monde Japon <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Publié le 11/12/2018 à 06h57



Les recherches des Marines disparus au large du Japon ont été définitivement arrêtées. | REUTERS

L'armée américaine a décidé de mettre fin aux recherches de ses cinq hommes portés disparus après le crash survenu le 6 décembre entre deux avions, au large des côtes japonaises.

Les cinq Marines américains portés disparus après la collision de deux avions militaires américains au large du Japon ont été déclarés morts, ce qui porte à six morts le bilan de l'accident, a annoncé mardi l'armée américaine.

Le corps des Marines a décidé de mettre fin aux vastes opérations de secours après plusieurs jours de recherches infructueuses, selon un communiqué. Parmi les sept occupants, seul un Marine a été recueilli vivant.

« Tous les efforts possibles ont été réalisés pour retrouver l'équipage », a déclaré le lieutenant-général Eric Smith, de la 3e force expéditionnaire des Marines, saluant la mobilisation **« incroyable des forces américaines, japonaises et australiennes ».**

L'enquête se poursuit

L'accident s'était produit jeudi 6 décembre à 2 h du matin, lors **« d'un entraînement régulier programmé »**, à quelque 100 kilomètres au large du cap Muroto, situé sur l'île de Shikoku (sud-ouest).

Les appareils appartenant au corps des Marines, un chasseur F/A-18 avec deux personnes à bord et un avion de ravitaillement KC-130 avec cinq occupants, se sont percutés dans des circonstances qui restent à déterminer par l'enquête.

« Il n'est pas confirmé que l'accident soit survenu pendant une opération de ravitaillement en vol », a précisé le communiqué.

L'armée américaine compte près de 50 000 soldats stationnés au Japon, dont environ la moitié dans l'archipel méridional d'Okinawa, et les accidents ne sont pas rares.

Un deuxième ravitailleur Boeing KC-46A pour le Japon

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Armées Actualité Avions de transport Actualité Défense 12 déc. 2018 | Par Justine BOQUET



Le Japon se dote d'un second ravitailleur KC-46A de Boeing. © Boeing

Le Japon va se doter d'un second ravitailleur KC-46A, produit par Boeing. La livraison de l'appareil est prévue pour 2021.

Boeing a annoncé le 10 décembre avoir reçu un contrat pour la production d'un second KC-46A qui viendra équiper la Japan Air Self-Defence Force. La commande a été notifiée à Boeing par l'US Air Force. Il ne s'agit pas d'un nouveau contrat mais de l'exercice d'une option faisant partie de la FMS (Foreign Military Sale) initiale signée en décembre 2017 et qui prévoyait la livraison d'un appareil au Japon. Selon le département de la défense américain, l'appareil, qui sera produit à Seattle, devrait être remis aux forces japonaises au cours de l'été 2021.

« Les nouveaux ravitailleurs japonais ne vont pas seulement permettre d'améliorer l'interopérabilité avec l'USAF (US Air Force). Ils joueront un rôle important dans le cadre du partenariat sécuritaire existant entre nos deux pays », a déclaré le Colonel John Newberry, en charge du programme KC-46 au sein de l'armée de l'air américaine.

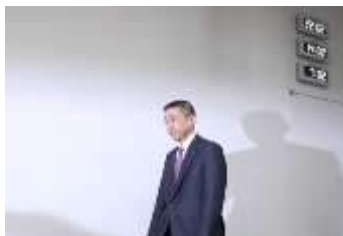
Outre la conduite de procédures de ravitaillement en vol, le KC-46A « Pegasus » permet de réaliser des missions de transport de troupes, de cargo et de blessés. « L'appareil peut détecter, éviter, vaincre et survivre aux menaces grâce à plusieurs systèmes de protection, lui permettant d'opérer de façon sécurisée », rapporte l'industriel américain Boeing.

Le Japon est le premier client export du KC-46A. Boeing devrait par ailleurs produire 179 ravitailleurs pour l'US Air Force d'ici 2027, bien que le programme ait pris du retard.

Société

Carlos Ghosn s'apprêtait à remplacer le PDG de Nissan quand il a été arrêté

<https://www.bfmtv.com/> BFMTV Economie Entreprises 09/12/2018 à 15h36 Nina Godart



Au moment de son arrestation, Carlos Ghosn prévoyait de limoger Hiroto Saikawa, le PDG de Nissan. - Behrouz MEHRI / AFP

Avant son arrestation, l'alors président de l'alliance Renault-Nissan, Carlos Ghosn, prévoyait de destituer le dirigeant du constructeur japonais, rapporte le Wall Street Journal ce dimanche.

De l'eau au moulin de ceux qui présumaient qu'un **agenda de politique interne** avait précipité la chute de Carlos Ghosn. Celui qui était alors président de l'alliance Renault-Nissan a été arrêté juste après que son avion privé a atterri à Tokyo le 19 novembre dernier, sur des soupçons de

fraude fiscale. Or il prévoyait à ce moment-là de destituer le directeur général de Nissan, **Hiroto Saikawa**, selon le **Wall Street Journal** qui cite des sources au fait du dossier.

Quelque temps avant son arrestation, Carlos Ghosn aurait dévoilé à quelques personnes son intention de se séparer du PDG de Nissan. Le dirigeant de l'alliance était en effet "mécontent du processus décisionnel" d'Hiroto Saikawa, raconte le *Wall Street Journal*. Les sources du Journal évoquent également des différences de culture entre les deux hommes, des divergences de vue sur la stratégie, et des disputes récurrentes.

Hiroto Saikawa devient président de Nissan

Carlos Ghosn avait abandonné le poste de directeur général du constructeur japonais en 2017, justement au profit d'Hiroto Saikawa. Le dirigeant de Renault aurait donc dû faire valider le changement de direction de Nissan à son conseil d'administration. Il avait justement prévu de le faire lors d'un conseil prévu le 22 novembre, selon l'une des sources du *Wall Street Journal*. Au lieu de cela, Carlos Ghosn a été arrêté, et le conseil d'administration s'est bien réuni comme prévu, mais pour **voter sa destitution** de la présidence du groupe.

De son côté, Hiroto Saikawa est devenu président par intérim de Nissan. Dans une lettre à ses salariés dévoilée dans la presse le 23 novembre, il confirmait la véracité des faits reprochés à Carlos Ghosn et insistait sur leur gravité. "Ce que nous avons trouvé dans notre enquête interne est intolérable. Vous seriez certainement surpris si vous lisiez vous-mêmes les résultats. Les experts sollicités nous ont dit que les conclusions de l'audit sont largement suffisantes pour justifier l'éviction", y expliquait Hiroto Saikawa, avant d'inviter les salariés de Nissan à coopérer avec les autorités.

Pendant ce temps, Carlos Ghosn est **toujours incarcéré** au Japon. Les procureurs décideront lundi 10 décembre de l'inculper ou de le relâcher. Ils pourraient aussi décider de le maintenir en détention pour dix jours supplémentaires, et de continuer leur enquête.

EUROPE

Défense

Pour moderniser son aviation de combat, la Bulgarie a une préférence pour les avions de combat F-16

<http://www.opex360.com/> Posté dans Europe, Forces aériennes, Otan par Laurent Lagneau Le 15-12-2018



La modernisation de l'aviation de combat bulgare est un dossier qui traîne depuis maintenant plus de dix ans, en raison notamment de difficultés budgétaires et de décisions remises en cause au gré des alternances politiques. Et il est désormais urgent.

En effet, ces dernières années, les MiG-29 bulgares ont multiplié les interventions pour identifier les avions russes en approche de l'espace aérien qu'ils ont à protéger. Ce qui a amenuisé leur potentiel, qui était déjà bien entamé. En outre, leur maintien en condition opérationnel [MCO] est compliqué dans la mesure où l'approvisionnement en pièces détachées est difficile et que Sofia a connu quelques soucis contractuels avec la société russe RSK MiG, qui en était chargée. Pour rappel, la Bulgarie est membre de l'Otan depuis 2004.

En avril 2017, l'on pensait que ce dossier allait connaître enfin une issue, avec le choix annoncé du gouvernement bulgare en faveur de l'avion JAS-39 Gripen du constructeur suédois Saab. Seulement, ce choix fut remis en cause par une nouvelle équipe gouvernementale, laquelle lança un appel d'offres, par ailleurs décliné par la France, sollicitée pour le Rafale de Dassault Aviation.

Mais le cas français n'était pas isolé : sur les 7 pays à qui Sofia avait envoyé une demande d'informations, trois y répondirent, dont les États-Unis [F-16 « Viper » de Lockheed-Martin et F/A-18 Super Hornet de Boeing], l'Italie [Eurofighter tranche 1] et la Suède [Gripen E/F].

Et finalement, Lockheed-Martin devrait une nouvelle fois tirer les marrons du feu. « Selon ce que me disent les pilotes, le F-16 neuf est bien meilleur que tous les autres avions proposés », a en effet déclaré Boïko Borissov, le Premier ministre bulgare, en marge du sommet européen de Bruxelles.

Toutefois, M. Borissov a assuré qu'il « ne voulait pas s'ingérer dans le travail des commissions » chargées d'examiner les offres. Mais en prenant parti publiquement pour un appareil en particulier, cela revient au même... D'autant plus qu'il a aussi affirmé qu'il voulait « le meilleur avion, car la situation [dans la région de la mer Noire] se complique.

Le F-16 « Viper », dernière évolution de l'avion de Lockheed-Martin, est doté de la liaison, d'un radar AESA [antenne active], d'un ordinateur de mission avancé, d'une connectivité améliorée et d'un affichage de suivi de terrain [Center Pedestal Display]. La Slovaquie vient de confirmer l'achat de 14 appareils de ce type pour 1,6 milliard d'euros, aux dépens du Gripen E/F suédois.

Cela étant, en août, le président bulgare, Roumen Radev, qui n'est pas du même bord politique que son Premier ministre, avait critiqué un déplacement du vice-ministre de la Défense aux États-Unis, alors que l'appel d'offres était en cours de préparation. « Dans les pays où l'égalité de traitement est assurée, aucune réunion, visite ou conférence n'a lieu entre l'invitation à soumettre des offres et la soumission de ces dernières », avait-il dit.

De son côté, la ministre bulgare des Affaires étrangères bulgare, Ekaterina Zaharieva a souligné que Lockheed-Martin avait soumis une offre « améliorée » concernant le prix et les délais de livraison de 8 F-16V. Mais elle s'est gardée de donner davantage de précisions. Lors d'une visite à Sofia, le 14 décembre, le secrétaire d'Etat adjoint américain, John Sullivan, a estimé que la proposition du constructeur était « très attrayante ».

Mais Saab n'a pas encore dit son dernier mot. Pour éviter une nouvelle déconvenue, après celles subies en Slovaquie, en Croatie et en Roumanie, pays qui ont tous fait le choix d'une variante du F-16, le constructeur suédois a immédiatement réagi en proposant à Sofia une offre « améliorée » portant sur la livraison de 10 Gripen pour le prix de 8 exemplaires. « Les premiers avions seront livrés dans le délai de 24 mois après la signature du contrat », a assuré l'administration suédoise du matériel de défense.

EUROPE (Union européenne)

BREXIT

Brexit : le plan de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) face à un "no deal"

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Fabrice Gliszczynski | 10/12/2018, 7:10



(Crédits : Peter Cziborra)

L'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) a déjà anticipé l'éventualité d'un "no deal" entre l'UE et le Royaume-Uni. Elle a commencé à certifier les 700 entreprises britanniques qui en auraient besoin pour continuer de travailler avec des entreprises européennes.

Alors que les députés britanniques se prononceront mardi soir sur le "Traité de retrait" de l'Union européenne négocié avec Bruxelles, l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) s'est préparée à une sortie du Royaume-Uni sans accord ("no deal"). Elle a même déjà trouvé une solution pour le secteur aéronautique pour la quasi-totalité des problèmes qu'engendrerait une telle situation.

"Nous sommes préparés au pire et nous avons des solutions pour 90% des sujets", a déclaré la semaine dernière Patrick Ky, le directeur général de l'AESA, lors d'une rencontre avec l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (AJPAE).

Si aucun accord sur le Brexit n'est trouvé, le Royaume-Uni deviendrait *de facto* un pays tiers. Aujourd'hui certifiées par les autorités britanniques, toutes les entreprises d'outre-Manche fournissant un service aux opérateurs de l'UE devront par conséquent l'être par l'AESA. Ce sera par exemple le cas de producteurs de pièces détachées, d'entreprises de formation ou encore des ateliers de maintenance britanniques qui s'occupent des avions de compagnies de l'UE qui atterrissent en Grande-Bretagne.

700 entreprises britanniques à certifier

La tâche est d'autant plus compliquée qu'il y a environ 900 entreprises britanniques qui fournissent des services à des entreprises européennes, dont 700 auront besoin d'un agrément de l'AESA pour continuer leur activité en cas de "no deal".

Pour éviter de devoir les certifier en urgence dans la foulée du 30 mars, jour du Brexit, la Commission européenne a donné l'autorisation à l'AESA de répondre aux demandes de certification des entreprises britanniques. Déjà 200 d'entre elles ont été certifiées.

"C'est douloureux, mais nous nous donnons les moyens pour que cela se passe avec le moins de difficultés possible", indique Patrick Ky.

En revanche, contrairement aux activités de production qu'elle peut certifier, l'AESA n'a pas de solution pour les PME britanniques qui assurent un travail de modification sur des avions européens (les modifications de cabines, par exemple), dont le travail sera certifié par l'autorité britannique mais pas par l'AESA.

"Nous devons certifier une entreprise qui fait par exemple du design de cabines d'avions, mais si elle n'est plus sous notre tutelle, elle sera certifiée par l'autorité britannique, mais pas reconnue par l'AESA", explique Patrick Ky.

Rolls Royce a trouvé la parade

Le motoriste britannique Rolls Royce a d'ailleurs trouvé la parade. Le transfert récent de son activité de conception dans une usine allemande lui permet d'avoir des produits européens conçus en Europe. Ce point est fondamental car il évite au motoriste l'énorme casse-tête d'attendre que le Royaume-Uni renégocie les accords bilatéraux avec la multitude des pays à qui Rolls Royce vend des produits.

Reste à voir s'il y aura ou pas un accord sur le Brexit. En cas d'accord, il faudra négocier la question de la place du Royaume-Uni dans le ciel européen et son maintien ou pas dans l'AESA, en tant que membre associé comme l'est la Norvège. Si cette possibilité serait la plus simple pour tout le monde, elle n'est pas sans poser problème au Royaume-Uni.

"Cela signifierait certes que les règles de l'AESA s'appliquent au Royaume-Uni mais aussi que Londres s'engage à respecter les règles de la Cour européenne de justice (CEJ) puisque les règles de l'AESA sont interprétées par la CEJ. Or, l'une des lignes rouges du Royaume-Uni est de reprendre la main sur sa législation", explique un bon connaisseur du dossier.

Brexit : nouveau coup de tonnerre dans le ciel européen

Actualité Débats Les éditorialistes du Point Politique 2.0

La Cour de justice considère que tout État membre peut engager une sortie de l'Union puis la révoquer à sa guise. Un instrument de chantage dangereux.

Par Emmanuel Berretta Modifié le 10/12/2018 à 10:31 - Publié le 10/12/2018 à 10:16 | Le Point.fr



Le Parlement britannique se prononce ce mardi sur l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne. © Alberto Pezzali

Theresa May pourra, si elle le juge utile, révoquer le Brexit et le Royaume-Uni restera membre de plein droit de l'Union européenne (UE). C'est la conséquence d'un arrêt rendu, lundi 10 décembre, par la Cour de justice de l'Union européenne. Les juges européens considèrent que l'article 50 qui encadre la notification d'une sortie de l'UE est un droit exerçable et révocable unilatéralement et inconditionnellement par l'État membre qui l'active. « Cette possibilité existe tant qu'un accord de retrait conclu entre l'Union et l'État membre concerné n'est pas entré en vigueur ou, à défaut d'un tel accord, tant que le délai de deux ans à partir de la notification de l'intention de se retirer de l'Union européenne, éventuellement prorogé, n'a pas expiré, » explique la Cour. La révocation de l'article 50 confirme l'appartenance de l'État membre concerné « dans des termes inchangés quant à son statut d'État membre et met fin à la procédure de retrait », ajoute-t-elle.

L'article 50 du traité de l'Union européenne n'indique rien de tel. La Cour a donc interprété ce silence comme un droit exerçable dans les mêmes conditions que le retrait. Puisqu'un État peut décider de se retirer, il peut décider de révoquer cette volonté sans attendre l'accord réciproque de l'Union. La souveraineté s'exprimerait donc dans les deux sens : on s'en va souverainement et on décide, finalement, de rester tout aussi souverainement à condition que l'accord de retrait ne soit pas entré en vigueur.

Un possible instrument de chantage

Theresa May a exclu publiquement d'user du droit de révocation du Brexit, ce qui serait, en effet, contraire à la volonté du peuple britannique exprimée lors du référendum du 23 juin 2016. Mais l'arrêt Wightman de ce lundi ouvre une brèche considérable au sein de l'Union européenne. Il offre, en effet, un outil de négociation aux États membres qui pourraient en user, tactiquement, à des fins de négociations intra-européennes.

Il suffit d'imaginer une situation où un bloc d'États minoritaires refuserait d'appliquer une décision validée à la majorité qualifiée. En agissant en concertation, ce bloc d'États activerait l'article 50, provoquant au passage une crise politique monumentale au sein de l'Union. Puis, il s'engagerait dans un processus de divorce dont on a vu, à travers le Brexit, à quel point il est long et complexe dans le but non pas de sortir de l'Union, mais dans celui d'obtenir un nouveau compromis sur un sujet annexe. Par exemple : obtenir un rabais sur leur contribution financière à l'Union européenne ou, au contraire, maintenir le niveau des fonds structurels dont bénéficient les États membres les moins riches. En somme, c'est un instrument de chantage qui a été offert à chacun des États membres dans sa relation aux autres. Si le chantage au retrait fonctionne et que ce bloc d'États obtient ce qu'il veut, alors il peut révoquer la procédure de retrait sans dommages pour sa qualité de membre de l'UE...

Une Union "perpétuelle" devenue mortelle

Bien sûr, il faut beaucoup de culot pour oser mener ce genre de négociations qui provoqueraient des dégâts diplomatiques considérables. Mais il n'aura échappé à personne qu'un certain nombre de dirigeants européens actuels, du Hongrois Viktor Orbán à l'Italien Matteo Salvini, n'ont pas, à l'égard des traités européens, une considération folle. L'article 50, tel qu'interprété par la Cour de

justice, leur offre un moyen d'affaiblir considérablement l'*affectio societatis* de cette union politique sans précédent dans l'histoire. La Commission et le Conseil européen considéraient pour leur part que le droit de révocation était soumis à l'approbation unanime du Conseil européen des chefs d'État de gouvernement. Ils n'ont pas été suivis par les juges.

L'article 50 a été intégré droit européen à l'occasion du Traité de Lisbonne de décembre 2007 à la demande des pays d'Europe de l'Est. Il figurait dans le Traité constitutionnel de 2005 qui n'a pu aboutir. Jusqu'ici, l'Union européenne ne connaissait pas formellement de possibilité de retrait, se considérant comme une Union perpétuelle. L'article 50 introduit, de fait, l'idée que l'Union est mortelle puisque chaque Etat membre peut en exercer le retrait de manière ordonnée. La Commission de Bruxelles devrait faire connaître sa réaction à la mi-journée.

Tusk exclut toute renégociation de l'accord de Brexit

<https://www.latribune.fr/> reuters.com | 10/12/2018, 21:06



(Crédits : Yves Herman)

BRUXELLES (Reuters) - Le président du Conseil européen Donald Tusk a exclu lundi toute renégociation de l'accord sur le Brexit, après le report par Theresa May du vote de la Chambre des Communes sur ce projet de traité négocié entre Londres et Bruxelles.

La Première ministre britannique pourrait rencontrer Donald Tusk dès mardi pour préparer les discussions sur le Brexit qui auront lieu lors du Conseil européen de jeudi et vendredi à Bruxelles. Donald Tusk a également programmé une réunion des Vingt-Sept, hors Royaume-Uni, pour débattre du dossier.

Theresa May prévoit également de s'entretenir mardi à Berlin avec la chancelière Angela Merkel et à La Haye avec le Premier ministre néerlandais Mark Rutte.

"Comme elle l'a déclaré aujourd'hui, la Première ministre ira voir ses homologues dans les autres pays membres ces prochains jours pour discuter des inquiétudes que le Parlement a exprimées", a déclaré le bureau de Theresa May dans un communiqué. "Demain matin, la Première ministre aura un entretien bilatéral avec Mark Rutte à La Haye."

L'une des pierres d'achoppement de l'accord concerne la clause de sauvegarde ("backstop") qui doit empêcher le rétablissement d'une frontière physique entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande, supprimée depuis les accords de paix de 1998. May a dit aux Communes qu'elle tenterait de renégocier certaines dispositions de l'accord avec les Européens.

"Nous ne renégocierons pas l'accord, y compris la clause de sauvegarde, mais nous sommes prêts à discuter de la manière de faciliter la ratification (de l'accord) par le Royaume-Uni", lui a répondu Donald Tusk.

Les Européens pourraient éventuellement accepter de modifier la déclaration politique sur les relations futures entre l'UE et le Royaume-Uni qui doit être jointe à l'accord de divorce, mais même cette hypothèse reste très incertaine.

Ils pourraient également publier une déclaration d'intention pour aider Theresa May à convaincre ses parlementaires.

Mais Donald Tusk a également averti que l'Union européenne devait se préparer à un Brexit sans accord étant donné qu'aucune majorité ne se dégage au Royaume-Uni sur la forme que devrait prendre la sortie de l'UE.

"Comme le temps presse, nous discuterons également de nos préparatifs face au scénario d'un Brexit sans accord", a déclaré Tusk. Le Brexit doit avoir lieu le 29 mars 2019 à 23h00 GMT.

(Alastair Macdonald, avec Elizabeth Piper à Londres; Jean-Stéphane Brosse pour le service français)

Brexit : les Vingt-Sept restent inflexibles face à Theresa May

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Par Anne Rovan Publié le 11/12/2018 à 20:09



Theresa May a rencontré la chancelière allemande Angela Merkel, mardi à Berlin. Michael Sohn/AP

VIDÉO - La première ministre britannique n'a rien obtenu de concret lors de sa petite tournée mardi sur le continent.

Correspondante à Bruxelles

Que n'auront pas fait les Vingt-Sept pour soutenir Theresa May et tenter de sauver un retrait ordonné du Royaume-Uni? Jusqu'à accepter de se prêter à cette énième mise en scène, cette mini-tournée européenne demandée par la première ministre britannique à deux jours d'un sommet sur le Brexit convoqué en urgence pour jeudi. «Nous sommes entre lassitude et exaspération», résume une source européenne. «Jeudi, il n'y aura pas de good cop», prévient encore cette source.

Alors que le vote à la Chambre des communes est reporté de plusieurs semaines - il aura lieu au plus tard le 21 janvier, selon Downing Street -, May a pris mardi son bâton de pèlerin pour tenter d'arracher aux Vingt-Sept de nouvelles concessions. Direction La Haye le matin où elle a rencontré le premier ministre néerlandais, Mark Rutte, puis Berlin où elle a été reçue par la chancelière Angela Merkel, avant de retrouver à Bruxelles, dans l'après-midi, le président du Conseil européen, Donald Tusk, et, plus tard, de l'autre côté de la rue, le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, et le négociateur en chef, Michel Barnier. À ce stade, l'opération est un échec pour Theresa May qui voulait pourtant croire mercredi soir que les discussions allaient porter leurs fruits.

Theresa May rencontre Angela Merkel pour sauver l'accord sur le Brexit



La Première ministre britannique a rencontré à Berlin, la chancelière allemande pour tenter d'obtenir des concessions sur l'accord du Brexit, refusé en l'état par le Parlement britannique.

La frontière irlandaise au cœur du sujet

Au cœur de cette tournée, l'inextricable backstop, ce filet de sécurité qui, en cas de sortie ordonnée et si aucune autre solution n'était trouvée, permettrait - à compter du 1er janvier 2021 - d'éviter un retour à une frontière dure entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. Mais aurait aussi pour conséquence de laisser le Royaume-Uni dans une union douanière avec l'UE. Ce dont il n'est évidemment pas question pour les brexiters. Pour sortir de l'impasse, Londres réclame des assurances «légalement contraignantes» et, pour pousser son avantage, s'appuie sur celles qui ont été concédées aux Néerlandais en 2016 sur un autre traité. «Les Vingt-Sept savaient qu'avec ces concessions le gouvernement néerlandais pouvait passer. Avec les Britanniques, ils n'ont aucune assurance», réagit une source bruxelloise.

Certes, les dirigeants européens ont mis les formes avec l'objectif de ne pas fragiliser davantage May. «Il est clair que les Vingt-Sept veulent aider. La question est comment», a tweeté mardi soir le président du Conseil Donald Tusk, après un long entretien avec Theresa May.

Sur le fond toutefois, rien n'a changé. La ligne des Vingt-Sept est la suivante: oui à la clarification et à la pédagogie sur le backstop conçu comme «une solution de dernier recours», non à la réouverture des négociations.

«L'accord auquel nous sommes parvenus est le meilleur possible. C'est aussi le seul possible. Il n'y a pas de place pour une quelconque renégociation» Jean-Claude Juncker

Les dirigeants européens souhaitent donc s'en tenir à une déclaration politique qui serait diffusée à l'issue du sommet de jeudi pour tenter - sans grande conviction toutefois - de faire pencher la balance du bon côté à Westminster. «L'accord auquel nous sommes parvenus est le meilleur possible. C'est aussi le seul possible. Il n'y a pas de place pour une quelconque renégociation», a martelé Jean-Claude Juncker depuis Strasbourg. Et, plus tard dans l'après-midi, Angela Merkel faisait aussi savoir qu'il n'y a «pas de possibilité de changer» ce qui a été avalisé fin novembre.

Jeudi, le sommet sur le Brexit pourrait être bien plus tendu pour Theresa May qu'il ne l'avait été fin novembre quand les dirigeants européens s'étaient retrouvés un dimanche matin pluvieux à Bruxelles. «Les Vingt-Sept n'ont pas que le Brexit à gérer. En Allemagne, Merkel est fragilisée. En France, il y a Macron et les "gilets jaunes". L'Italie est au bord du précipice», confie un interlocuteur européen. «Nous sommes fatigués!» lâche un autre.

Michel Barnier aurait aussi laissé percer une pointe d'agacement envers les Britanniques, mardi matin à Strasbourg, lors de la réunion du collège des commissaires européens. Après avoir longuement expliqué pourquoi il n'était pas possible de rouvrir les négociations et que la Commission avait fait tout ce qu'il était possible de faire pour trouver la solution temporaire du backstop, il a appelé à rester ferme face aux demandes des Britanniques. Il s'est aussi étonné du report du vote aux Communes, sachant que les Britanniques avaient toujours parlé d'un calendrier serré. Si la pression monte, c'est aussi parce que la probabilité d'un no deal a fortement grimpé ces derniers jours. La Commission devrait d'ailleurs présenter mercredi prochain toute une série de recommandations destinées à se préparer à ce scénario.

L'UE s'agace des nouvelles demandes de Londres sur l'accord de Brexit

Accueil Europe Grande-Bretagne Brexit <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Publié le 14/12/2018 à 02h02



Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker. | JOHN THYS / AFP

La Première ministre britannique Theresa May s'est exprimée en début de soirée, jeudi, devant les dirigeants européens et a fait part de "ses difficultés" à faire ratifier par son Parlement l'accord de retrait conclu avec l'UE, demandant "des assurances supplémentaires".

La Première ministre britannique Theresa May a demandé jeudi à Bruxelles de nouvelles garanties pour l'aider à obtenir la ratification de l'accord de Brexit par les députés britanniques, mais elle a fait face à des Européens ouvertement agacés par des exigences jugées trop vagues.

Rescapée d'un vote de défiance la veille, Mme May a assuré à ses homologues européens lors d'un sommet qu'elle pourrait obtenir le feu vert de son parlement, si l'UE offrait des « **assurances** » que ce texte n'allait pas « **piéger** » indéfiniment le Royaume-Uni dans une union douanière avec l'UE.

« **Avec les bonnes assurances, cet accord peut être voté** », leur a-t-elle dit. Car « **il y a une majorité dans mon parlement qui veut quitter l'UE avec un accord** », a-t-elle ajouté lors d'une réunion à huis-clos, selon un responsable britannique.

L'accord de divorce ne « peut pas être renégocié »

Les Européens, qui s'étaient tous dits « **prêts à aider** » Mme May, ont adopté un texte, sans valeur juridique, destiné à apaiser les inquiétudes du parlement britannique.

Mais ils ont répété que l'accord de divorce ne « **peut pas être renégocié** » et ils n'ont pas caché leur impatience face à des demandes jugées encore trop vagues concernant la nouvelle relation que Londres voudra nouer avec l'UE après le Brexit.

« **Nos amis britanniques doivent dire ce qu'ils veulent au lieu de nous faire dire ce que nous voulons** », a lancé le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, devant la presse.

Offensif, M. Juncker a ensuite annoncé que l'exécutif européen publierait mercredi 19 décembre « **toutes les informations généralement utiles qui concernent la préparation d'un +no deal+** », l'hypothèse d'un Brexit sans accord devenant chaque jour moins improbable.

Selon une source européenne, l'ambiance lors du sommet était « **très mauvaise** ». « **Theresa May a été incapable de formuler ce qu'elle voulait** » et a été régulièrement interrompue par la chancelière allemande Angela Merkel qui lui demandait ce qu'elle attendait exactement, a expliqué cette source.

La querelle du backstop

Les nouvelles garanties demandées par Londres concernent le « **backstop** », cette solution imaginée dans l'accord de divorce pour éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et la province britannique d'Irlande du Nord, qui mettrait en péril les accords de paix sur l'île.

Ce « **filet de sécurité** » prévoit la création d'un « **territoire douanier unique** » englobant l'UE et le Royaume-Uni après la transition post-Brexit, qui n'aurait vocation à s'appliquer qu'en cas d'échec des négociations à venir sur les futures relations commerciales ambitieuses que souhaitent établir Londres et les 27.

Le problème, pour les « **Brexiters** », est qu'une telle solution risquerait de maintenir leur pays de manière indéfinie dans au sein d'une union douanière avec l'UE, empêchant Londres de retrouver sa liberté commerciale.

Donner par exemple la garantie d'une date limite pour la conclusion d'un vaste accord commercial entre Londres et Bruxelles après la fin de la période de transition post-Brexit pourrait éloigner la perspective d'un déclenchement du +backstop+, a suggéré jeudi Mme May aux 27, selon une source diplomatique.

« **Nous devons changer le sentiment que le +backstop+ peut être un piège dont le Royaume-Uni ne pourra sortir. Tant que nous ne le faisons pas, l'accord - notre accord - est en péril** », a dit jeudi Mme May, sans toutefois entrer dans le détail des garanties qu'elle souhaitait obtenir.

Dans les « **conclusions** » du sommet, un texte sans valeur juridique contraignante, les 27 ont rappelé qu'ils n'accepteraient pas de « **renégociation** » du traité de divorce.

Pour rassurer les élus britanniques, ils ont simplement réaffirmé que le fameux « **backstop** » n'avait vocation à s'appliquer que « **temporairement** ». Et ils se sont dits « **fermement déterminés à travailler rapidement** » d'ici au 31 décembre 2020, c'est-à-dire avant la fin de la période de transition qui doit suivre le départ britannique, pour éviter la mise en place de ce filet de sécurité.

« **Si le filet de sécurité devait néanmoins être déclenché (...) l'Union ferait tout ce qui est en son pouvoir pour négocier et conclure rapidement un accord ultérieur qui (le) remplacerait** », ont-ils encore ajouté.

Vote en janvier

Mais les Européens ont renoncé à ajouter un passage un temps envisagé, où ils auraient évoqué la possibilité « **de nouvelles assurances** » pouvant être offertes ultérieurement, une formulation qui déplaisait notamment à l'Irlande et à la France.

Le risque aurait été « **de donner implicitement l'impression** » qu'une renégociation n'était pas totalement impossible à terme, a dit une source diplomatique.

Le gouvernement britannique a annoncé jeudi que le vote parlementaire sur l'accord de Brexit conclu avec l'UE aurait lieu en janvier, alors que plusieurs députés demandaient qu'il soit organisé la semaine prochaine.

Face à la perspective d'un cuisant échec, Theresa May avait annoncé lundi, à la dernière minute, le report du vote sur l'accord prévu le lendemain devant la chambre des Communes, vent debout contre le texte.

La dirigeante conservatrice a ensuite survécu mercredi à un vote de défiance organisé par son propre parti, en majorité hostile à l'accord de divorce qu'elle a négocié avec l'UE.

L'UE va intensifier ses préparatifs en cas d'un Brexit "no deal"

Économie Union européenne Par latribune.fr avec agences | 14/12/2018, 8:30



(Crédits : Piroshka Van De Wouw)

La Commission européenne va intensifier ses préparatifs en cas d'absence d'accord (ou "no deal") avec le Royaume-Uni sur sa sortie de l'UE, a affirmé jeudi son président Jean-Claude Juncker à l'issue d'un sommet européen consacré au Brexit.

"Nos amis britanniques doivent dire ce qu'ils veulent au lieu de nous faire dire ce que nous voulons", a-t-il déclaré, avant d'annoncer que l'exécutif européen publierait mercredi 19 décembre "toutes les informations généralement utiles qui concernent la préparation d'un 'no deal'".

"Des assurances supplémentaires"

Selon le président du Conseil européen Donald Tusk, la Première ministre britannique Theresa May, qui s'est exprimée en début de soirée devant les dirigeants européens, a fait part de "ses difficultés" à faire ratifier par son Parlement l'accord de retrait conclu avec l'UE et a demandé "des assurances supplémentaires".

Juncker a jugé "assez inconcevable" qu'au Royaume-Uni on pense que c'est à l'UE de "proposer des réponses".

"C'est plutôt au gouvernement britannique de nous dire ce qu'ils veulent exactement", a-t-il insisté visiblement las, disant avoir "des difficultés pour comprendre les états d'âme des députés britanniques".

Selon une source européenne, l'ambiance au dîner était "très mauvaise".

"Theresa May a été incapable de formuler ce qu'elle voulait" et a été régulièrement interrompue par la chancelière allemande Angela Merkel qui lui demandait ce qu'elle attendait exactement, a affirmé cette source.

Au plus tard le 21 janvier 2019

Selon une autre source européenne, l'aide des 27 ne pourra être envisagée que si Mme May revient dans les prochaines semaines avec des propositions précises. Le gouvernement britannique a fixé au 21 janvier la date limite pour que l'accord soit voté au Parlement.

Dans ses conclusions, le Conseil européen réaffirme que le filet de sécurité (ou "backstop") destiné à éviter une frontière dure sur l'île d'Irlande et qui inquiète les partisans britanniques d'une rupture nette n'a vocation à s'appliquer que temporairement.

Il se dit "fermement déterminée à travailler rapidement" sur une solution alternative d'ici au 31 décembre 2020, c'est-à-dire avant la fin de la période de transition qui doit suivre le départ britannique, pour éviter la mise en place de ce filet de sécurité.

"Si le filet de sécurité devait néanmoins être déclenché (...) l'Union ferait tout ce qui est en son pouvoir pour négocier et conclure rapidement un accord ultérieur qui (le) remplacerait".

Défense

Les Pays-Bas confirment leur intention d'acquérir une quinzaine d'avions de combat F-35A supplémentaires

<http://www.opex360.com/> Posté dans Europe, Forces aériennes, Otan par Laurent Lagneau Le 15-12-2018



Selon les plans en vigueur, la force aérienne néerlandaise [Koninklijke Luchtmacht – KLu] doit disposer à terme de 37 avions de combat F-35A du constructeur américain Lockheed-Martin, afin de remplacer ses F-16. Ce qui est insuffisant dans la mesure où il faut jongler avec les opérations de maintenance, les missions d'entraînement et la formation des pilotes.

Initialement, la KLu espérait acquérir 85 nouveaux appareils. Mais la hausse des coûts du programme Joint Strike Fighter [JSF, dont est issu le F-35] et les contraintes budgétaires liées aux crises de la fin des années 2000 ont conduit l'état-major néerlandais à revoir drastiquement ses ambitions à la baisse.

En septembre, la ministre néerlandaise de la Défense, Ank Bijleveld, a décidé de supprimer la limite de 4,7 milliards d'euros qui s'appliquait jusqu'alors à ce programme d'acquisition. Et cela pour deux raisons : remédier aux variations de change entre le dollar et l'euro [qui fait augmenter ou baisser les prix en fonction de la conjoncture] et, le cas échéant, se donner la possibilité d'acquérir plus de F-35A.

Or, si l'on en croit la presse néerlandaise, l'Otan estime que les Pays-Bas devraient mettre en oeuvre non pas deux mais trois escadrons de F-35A. Ce qui suppose donc l'achat de 15 unités supplémentaires.

D'où l'annonce faite par Mme Bijleveld auprès de l'agence de presse ANP, le 14 décembre, au sujet d'un « plan national » approuvé par La Haye.

« Le gouvernement néerlandais souhaite acheter une quinzaine de F-35 supplémentaires », a-t-elle en effet déclaré, avant d'ajouter qu'elle avait adressé une lettre pour en informer l'Otan.

L'achat de F-35 n'est pas la seule priorité néerlandaise. Il est aussi question de renforcer les forces spéciales, d'investir dans les capacités de cyberdéfense et d'obtenir une « puissance de feu accrue sur terre et en mer. »

« L'environnement sécuritaire est devenu plus instable. Cela appelle des investissements supplémentaires dans la défense. Le nombre de menaces auxquelles nous sommes confrontés a augmenté et est devenu de plus en plus complexe. En outre, l'Europe est tenue d'améliorer sa capacité à assurer sa propre sécurité et de réduire sa dépendance à l'égard des États-Unis à cet égard », a justifié, plus tard, un communiqué publié par le ministère néerlandais de la Défense.

Nul doute que l'oxymore consistant à associer « achat de F-35A » à « la réduction de la dépendance à l'égard des États-Unis » en fera tiquer plus d'un...

Reste la question du financement. Dans son « plan d'investissement pour la défense », le gouvernement neerlandais rappelle qu'il a mis fin à la baisse des dépenses militaires depuis l'engagement pris lors du sommet de l'Otan à Newport, en septembre 2014.

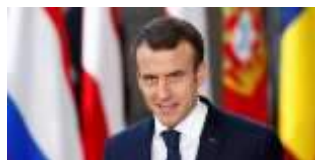
« Entre 2013 et 2017, des hausses ont été ajoutées par étapes successives, ce qui a entraîné une augmentation structurelle du budget de la défense de 929 millions d'euros en 2017. Les coupes prévues ont été arrêtées et plusieurs zones de déficit ont été corrigées. En 2018, de nouvelles mesures ont été prises pour augmenter encore le budget de la défense, à concurrence de 1,5 milliard d'euros par an. Grâce à ces investissements, le budget de la défense néerlandais a augmenté de plus de 25% depuis 2013 », lit-on dans le document.

Economie

Avec ce budget de la zone euro, Macron peut-il crier victoire ?

<https://www.huffingtonpost.fr/> POLITIQUE 14/12/2018 04:23 CET | Actualisé il y a 2 heures Par Alexandre Boudet

Le Conseil européen va marquer une avancée significative dans l'élaboration d'un budget de la zone euro, voulu par la France. Mais au prix de concessions.



François Lenoir / Reuters Emmanuel Macron, jeudi, à son arrivée à Bruxelles pour un conseil européen qui doit faire un pas décisif vers un budget de la zone euro.

POLITIQUE - Ce sera sans doute le moment le plus agréable des deux jours bruxellois d'Emmanuel Macron. Alors qu'il a dû défendre jeudi 13 décembre la crédibilité budgétaire de la France, mise à mal par ses récentes annonces pour calmer les gilets jaunes, le président de la République devrait voir ce vendredi une étape décisive franchie, dans l'un des dossiers qui lui tient le plus à cœur.

Durant la campagne présidentielle puis dans son discours de la Sorbonne en septembre 2017, le chef de l'État a fait d'un budget de la zone euro l'un de ses chantiers prioritaires. Et même si l'on est loin de l'ambition macronienne de départ, le fait que les 19 dirigeants actent le principe de ce budget qui s'ajouterait à celui de l'Union européenne est une bonne surprise pour lui. "Il y a un accord européen qui n'existait pas il y a deux mois. C'est une étape inédite qui va être franchie", salue l'Elysée.

Six mois après que la France et l'Allemagne ont acté le principe lors du sommet de Meseberg, la Commission européenne dit avoir "bon espoir qu'une conclusion écrite soit signée" à Bruxelles. La Commission recevra un mandat pour proposer courant 2019 les modalités techniques qui permettraient de faire entrer en vigueur ce budget, fin 2020.

"Faire des compromis, ce n'est pas ravalier ses ambitions"

Bien sûr Emmanuel Macron a dû faire de multiples concessions. Exit, par exemple, la création d'un ministre des Finances de la zone euro, comme il existe un haut-commissaire chargé des Affaires étrangères. Oubliée aussi la perspective de créer un Parlement pour contrôler ce budget. Et à l'heure qu'il est, le montant du budget ne devrait pas atteindre l'ampleur voulue par la France, à savoir "plusieurs points de PIB". Dernier recul français: le budget n'aura pas -dans un premier temps seulement, espère Paris- de fonction de mutualisation des risques. Le rôle premier sera d'assurer la convergence des économies.

Alors victoire au rabais pour le président ? "Non", répond la Commission qui voit une réelle avancée dans le pas franchi ce vendredi. L'Élysée aussi semble s'en satisfaire. "Nous avons fait

des propositions, ensuite on en discute. Faire des compromis, ce n'est pas ravalier ses ambitions. Avancer par étape n'a rien d'indécent, même si on préférerait aller plus vite. C'est précisément comme cela que fonctionne l'Union européenne", jure un proche qui se plonge dans le passé. "Il y a 40 ans, le budget de l'UE n'était pas ce qu'il était aujourd'hui. On a progressivement ajouté des programmes et augmenté le montant."

Et l'entourage d'Emmanuel Macron d'évoquer un autre dossier qui a avancé depuis: la directive sur le travail détaché. En octobre 2017, la France avait arraché un accord aux forceps, mais il restait beaucoup d'angles morts, notamment le transport routier. Quatorze mois plus tard, un compromis vient d'être trouvé, ce qui a été salué par Paris et Berlin même si des pays de l'Est de l'Europe continuent de faire de la résistance. "On a fait une réforme que personne ne pensait possible. Si on n'avait pas trouvé d'accord il y a quelques mois, on n'aurait pas ce que l'on a aujourd'hui", veut croire l'Élysée.

À défaut d'avoir un accord sur l'immigration avant les élections européennes de mai prochain, la France espère marquer une dernière avancée avant le scrutin: un accord sur la taxation des Gafa, les géants du numérique. Longtemps sceptique, l'Allemagne a fini par donner son accord fin décembre. Mais la signature des 28 n'est pas attendue avant mars. Au mieux.

Sécurité

Pour Paris, le trafic d'armes dans les Balkans est toujours une « menace majeure pour la sécurité européenne »

<http://www.opex360.com/> Posté dans Balkans, Diplomatie par Laurent Lagneau Le 11-12-2018



En mars 2016, Interpol mobilisa 5.000 policiers pour une opération de deux jours visant à lutter contre le trafic d'armes légères dans les Balkans, région où la mouvance jihadiste n'est pas sans influence. Et le bilan des perquisitions, menées en Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Monténégro, Serbie et Slovénie, pouvait sembler maigre : une quarantaine d'armes furent saisies, de même que 6 kg d'explosifs, 11 grenades et 1.300 munitions. Au total, 22 personnes avaient été interpellées.

Plus de deux ans après, la question de la circulation des armes légères dans les Balkans est toujours d'actualité, au point que, selon Jean-Yves Le Drian, le ministre français des Affaires étrangères, elle représente toujours une « menace majeure pour la sécurité européenne ». Son homologue allemand, Heiko Maas, au côté duquel il se trouvait, ce 11 décembre, a jugé la situation « inacceptable. »

Et pour cause. « Europol estime qu'il y a entre 3 et 6 millions d'armes à feu actuellement en circulation dans les Balkans occidentaux. C'est énorme », a souligné M. Le Drian. Et, a-t-il rappelé, « lors des attentats en France en janvier et novembre 2015 les terroristes avaient utilisés des armes illicites en provenance de cette région ». Notamment des « Zastava M70 », c'est à dire la version serbe du fusil d'assaut AK47.

En 2016, à l'occasion d'un déplacement à Belgrade d'une délégation de magistrats emmenés par Robert Gelli, le directeur des affaires criminelles et des grâces du ministère de la Justice, Robert Gelli, l'ambassade de France en Serbie avait expliqué que « à la suite des conflits dans les Balkans des années 1990, des groupes criminels locaux s'étaient emparés de nombreuses armes pour lesquelles ils avaient trouvé des débouchés en Europe de l'Ouest, et notamment en France. »

Et d'ajouter : « Ainsi, une part significative des armes à feu – et notamment des armes de guerre – circulant sur le territoire national provient aujourd'hui des Balkans, en particulier de Serbie. »

D'où la mesure annoncée par M. Le Drian, consistant à « mettre en place un poste de coopérant chargé de la lutte contre le trafic d'armes à feu à l'ambassade à Belgrade. » Il est aussi question pour la France de « contribuer au financement d'équipements et de logiciels d'identification pour les forces de l'ordre. »

Pour rappel, la Revue stratégique française, publiée en octobre 2017, avait évoqué la situation dans les Balkans, considérés comme un « enjeu majeur pour l'Europe et pour la sécurité de l'ensemble du continent. »

« La région reste divisée par son histoire et par des trajectoires économiques très contrastées. Ainsi, cette zone souffre de faiblesses qui peuvent être utilisées à des fins de déstabilisation par des mouvements radicaux (notamment jihadistes), des groupes criminels ou des Etats tiers », était-il expliqué dans le document. Et d'insister : « Le retour de troubles dans les Balkans représenterait un lourd échec des efforts réalisés par l'UE et l'Otan pour la stabilisation de cette région. Il aurait également un impact sérieux sur la sécurité intérieure des pays européens. »

Société

Aérien : la notion de compagnie européenne est désormais une réalité

Entreprises & Finance Services Tourisme & Loisirs <https://www.latribune.fr/> Par Fabrice Gliszczynski | 11/12/2018, 6:15



(Crédits : Reuters)

Le nouveau règlement de l'AESA, l'agence européenne de la sécurité aérienne, autorise les groupes de transport aérien assurant des opérations dans plusieurs pays de demander un certificat de transport aérien européen.

Pouvoir plus facilement s'échanger des avions, du personnel navigant entre les compagnies aériennes européennes appartenant à un même groupe, et donc faciliter les opérations et les synergies... Depuis la mise en place en septembre dernier du nouveau Règlement de l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA), de tels échanges sont désormais possibles pour tous les acteurs du transport aérien qui ont des opérations dans plus d'un État, comme c'est le cas pour Air France-KLM, IAG (British Airways, Iberia, Aer Lingus, Vueling, Level), le groupe Lufthansa (Lufthansa, Swiss, Austrian, Brussels Airlines, Eurowings) mais aussi pour Wizzair, Ryanair, Easyjet....

Choisir l'AESA comme autorité de tutelle

Un peu à la manière d'Airbus, ce Règlement donne, en effet, la possibilité à des opérateurs aériens de choisir l'AESA comme autorité de tutelle pour la surveillance, la certification et le contrôle de l'ensemble de leur activité, et non la direction de l'aviation civile de chaque pays dans lequel chaque compagnie d'un groupe aérien assure des opérations.

Par conséquent, les groupes de transport aérien qui souhaiteraient s'engager dans cette voie disposeraient pour chacune de ses entités d'un certificat de transport aérien (CTA) européen, et non plus d'un CTA pour chaque compagnie comme c'est le cas aujourd'hui. Selon Patrick Ky, le directeur général de l'AESA, trois opérateurs ont demandé de travailler à l'agence européenne.

« Le véritable intérêt (pour les groupes aérien, ndlr), c'est l'interopérabilité des équipages et des avions ; si vous avez une structure commune avec une tutelle commune, tout devient interopérable. C'est un gain significatif pour les compagnies », a indiqué la semaine dernière Patrick Ky devant l'association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (AJPAE).

Et de préciser :

« Nous travaillons avec un groupe qui a sept CTA et chacune des compagnies a des avions enregistrés dans un pays, des équipages dédiés », qu'elle ne peut échanger avec d'autres compagnies du même groupe, « alors que les achats sont communs, les cockpits identiques, la formation des pilotes commune, les procédures de sécurité aussi. »

Nécessité d'avoir des règles et des procédures homogènes

Pour autant, une telle décision ne serait pas sans difficulté pour les opérateurs. « *Cela demanderait une homogénéité des procédures et des manuels de vols, des règles d'exploitation entre chaque compagnies* », explique un observateur, qui semble difficile dans des groupes qui n'ont pas fusionné leurs différentes compagnies, en raison du risque commercial que fait courir la disparition d'une marque - le poids des marques est très fort en Europe -, mais aussi du risque de perdre des droits de trafic.

Par exemple, si Air France avait souhaité absorber KLM et faire disparaître la marque batave pour créer une compagnie unique Air France, elle aurait pris le risque de perdre les droits de trafic de KLM entre les Pays-Bas et les pays tiers.

Risque sur les droits de trafic ?

Du coup, la mise en place d'un certificat de transport aérien européen peut-il avoir une incidence sur les droits de trafic dont disposent les compagnies entre leur pays d'origine et les pays tiers (hors accord de ciel ouvert entre l'UE et les dits pays tiers) ?

Par exemple, si Air France n'avait plus son CTA français, la compagnie pourrait-elle perdre ses droits de trafic entre la France et les pays tiers. Non, répondent l'AESA.

« Les droits de trafic ne sont pas liés aux CTA. Les CTA sont une approbation en termes de sécurité aérienne des opérations. Les droits de trafic sont liés à une autre réglementation. Ce sont deux choses complètement séparées en droit », assure Patrick Ky. L'AESA travaille néanmoins sur ce point avec les services juridiques de la Commission européenne.

La direction générale de l'aviation civile (DGAC) va dans le même sens. « *Il y a l'obligation d'inscrire dans les accords bilatéraux une clause de désignation qui donne la possibilité à toutes les compagnies européennes d'assurer des services aériens entre un pays européen et un pays tiers dès lors qu'elles sont établies dans le pays européen concerné* », fait-on valoir.

Une erreur de techniciens d'Airbus serait à l'origine de la perte d'un hélicoptère allemand Tigre au Mali

<http://www.opex360.com/> Posté dans Forces aériennes, Industrie, Opérations par Laurent Lagneau Le 12-12-2018



Le 26 juillet 2017, dans la région de Gao, le capitaine Thomas Müller et le commandant Jan Färber perdaient la vie alors qu'ils assuraient un vol au profit de la Mission des Nations unies au Mali [MINUSMA] à bord de leur hélicoptère d'attaque Tigre UHT.

Un rapport d'enquête préliminaire de la Bundeswehr avait établi que l'appareil volait à 250 km/h, à 1.800 pieds d'altitude (environ 550 mètres) avant d'amorcer brusquement une chute de 10 secondes vers le sol et de prendre feu. Il fut alors avancé que certains éléments du Tigre s'étaient « détachés », notamment les « pales principales de son rotor. » Par la suite, des restrictions de vol furent décidées par la plupart des pays utilisateurs de ce type d'hélicoptère.

Près de 18 mois plus tard, un nouveau rapport de la Bundeswehr, évoqué par le magazine allemand Der Spiegel, est arrivé à la conclusion qu'aucune défaillance technique ou mécanique n'était la cause de cet accident. En revanche, il affirme que ce dernier est dû à une erreur de la part de techniciens d'Airbus Helicopters, commise lors d'une opération de maintenance réalisée en 2016 à la base aérienne de Fritslar [Hesse].

Ainsi, la perte du Tigre serait due à un « mauvais réglage du contrôle du rotor principal », lequel a eu « pour résultat final le basculement et la destruction de l'hélicoptère », affirme le rapport. Cette opération, poursuit-il, a été effectuée par le « personnel du constructeur », plus précisément par trois techniciens d'Airbus Helicopter.

Or, ces derniers n'auraient pas eu toutes les qualifications requises « pour effectuer les réglages des commandes du rotor principal ». Toutefois, souligne le document, ce travail « aurait dû être effectué sous la direction d'un personnel expérimenté. »

Par ailleurs, la Bundeswehr a également sa part de responsabilité selon le compte-rendu de l'enquête fait par Der Spiegel. « Les techniciens [militaires] chargés d'inspecter les hélicoptères après leur livraison par l'industriel n'étaient pas encore suffisamment formés pour cette tâche exigeante. » A priori, ils ne connaissaient pas la méthode utilisée par Airbus Helicopters pour calibrer les commandes du rotor. Qui plus est, « un premier rapport sur les problèmes de vol sur l'hélicoptère accidenté n'avait pas été pris suffisamment au sérieux », avance l'hebdomadaire.

Dans une déclaration où chaque mot a été pesé, Airbus Helicopters reconnaît qu'un « mauvais réglage des commandes » a été « identifié comme étant l'une des causes qui ont mené à l'accident. » Et d'ajouter que des « mesures de précaution ont été immédiatement mises en place pour éviter que de tels accidents se reproduisent ». Enfin, l'industriel souligne également que l'enquête de la Bundeswehr « n'a pas conclu à un problème de conception de l'hélicoptère Tigre. »

Pour rappel, les hélicoptères Tigre engagés par l'Allemagne au Mali ont terminé leur déploiement en juin 2018, après avoir assuré 182 missions (soit 1.358 heures de vol) au profit de la MINUSMA.

Devant apporter, le cas échéant, un appui aérien rapproché et servir d'escorte aux convois, ils n'ont pas eu à ouvrir le feu, les « démonstrations de force » ayant été suffisantes pour dissuader d'éventuels assaillants.

Justice

Accident d'un hélicoptère Tigre au Mali : La justice allemande ouvre une enquête pour « homicide par négligence »

<http://www.opex360.com/> Posté dans Europe, Forces aériennes, Industrie par Laurent Lagneau
Le 13-12-2018



Le 26 juillet 2017, un hélicoptère d'attaque Tigre allemand, avec le capitaine Thomas Müller et le commandant Jan Färber aux commandes, s'écrasa dans la région de Gao, lors d'un vol réalisé au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali [MINUSMA]. Et il apparut que l'appareil avait chuté brusquement alors qu'il volait à 1.800 pieds d'altitude, à la vitesse de 250 km/h, et que son pilote automatique s'était éteint. En clair, son équipage n'avait pas eu la moindre chance de s'en sortir.

Après plus de 18 mois d'investigation, la Bundeswehr est arrivé à la conclusion que la cause de cet accident était dû à une erreur commise par trois techniciens d'Airbus Helicopters, lors d'une opération de maintenance. Ce qu'a reconnu l'industriel, via un communiqué diffusé le 12 décembre.

Désormais, cette affaire a un prolongement judiciaire. En effet, se basant sur les conclusions du rapport de la Bundeswehr, le parquet de Kempten a ouvert une enquête pour « homicide par négligence » à l'encontre des trois techniciens mis en cause, lesquels sont soupçonnés de n'avoir pas « correctement effectués les travaux de réglage de la commande du rotor principal » de l'appareil, quand il était en maintenance à Fritzlar.

« Le mauvais réglage du rotor a donc conduit à une situation qui ne pouvait plus être contrôlée par l'équipage de l'hélicoptère pendant le vol de routine et a donc mené à un accident », a expliqué le parquet de Kempten, qui n'exclut pas de s'intéresser à « d'autres personnes » potentiellement concernées.

Selon le magazine Der Spiegel, qui a eu accès au rapport, les trois techniciens mis en cause n'auraient pas eu toutes les qualifications nécessaires pour effectuer le réglage des commandes du rotor principal. Ou, du moins, ils auraient dû être encadrés par un « personnel expérimenté. »

Par ailleurs, ce mauvais réglage est passé totalement inaperçu avant l'envoi de cet hélicoptère au Mali. « Les techniciens [militaires] chargés d'inspecter les hélicoptères après leur livraison par l'industriel n'étaient pas encore suffisamment formés pour cette tâche exigeante », a souligné Der Spiegel.

En outre, avant de partir en mission, les deux officiers « expérimentés », avaient « testé les commandes avant le décollage » sans pour autant « remarquer que l'angle de flux d'air des pales avait été mal réglé. Ils supposèrent donc les réglages de base du Tigre étaient corrects », explique Deutsche Welle.

Politique

Humilié au G20, le gouvernement allemand songe à un nouvel avion

Accueil Europe Allemagne <https://www.ouest-france.fr/> avec agence Publié le 15/12/2018 à 16h51



La chancelière allemande Angela Merkel est arrivée en retard au dernier sommet du G20 en raison d'une panne de son avion. | REUTERS

L'Allemagne cherche à étoffer sa flotte d'avions gouvernementaux après la déconvenue de la chancelière Angela Merkel, arrivée en retard au sommet du G20 à Buenos Aires (Argentine) à cause d'une panne de son A340.

Quinze jours après l'humiliant contretemps subi par Angela Merkel, contrainte de retarder son arrivée au sommet du G20 pour cause de panne de son avion, le gouvernement allemand a décidé d'enrichir sa flotte de long-courriers, annonce la ministre de la Défense Ursula Von der Leyen.

Dans une interview au *Bild am Sonntag*, qui en a diffusé des extraits samedi, Ursula Von der Leyen précise qu'une somme pouvant atteindre 300 millions d'euros sera allouée à l'achat d'un nouvel appareil.



La ministre allemande de la Défense, Ursula von der Leyen. | EPA/MAXPPP

« Nous avons vécu avec amertume l'arrivée tardive de la chancelière au sommet du G20 », explique la ministre. **« Pour éviter que cela ne se reproduise, nous renforçons les équipages et cherchons à acheter un ou deux appareils long-courriers supplémentaires. »**

Pourquoi pas un airbus A350 ?

L'Airbus A340 qui devait transporter Angela Merkel et sa délégation jusqu'à Buenos Aires il y a deux semaines a dû se poser à l'aéroport de Cologne-Bonn une heure à peine après son décollage de Berlin en raison d'un dysfonctionnement de son système de communications. Ce qui a obligé la chancelière à rejoindre la capitale argentine par un vol commercial le lendemain, avec escale à Madrid.

Angela Merkel n'a pas pu gagner Buenos Aires à bord d'un autre appareil gouvernemental car l'équipage avait atteint le maximum de ses heures de vol et aucune équipe de remplacement n'était disponible.

Selon le *Bild am Sonntag*, le gouvernement songe à acheter un A330 d'occasion voire un A350 fraîchement sorti d'usine, ce qui détonnerait dans une flotte d'appareils plutôt vieillissants.

La voiture diesel qui roule à l'huile de friture

LifeStyle Automobile <http://www.lefigaro.fr/> Par Jules Humbert Publié le 07/12/2018 à 15:53



Répondant aux normes européennes concernant les carburants, le BlueDiesel est composé d'éléments biologiques à 33 %. detlev wecke photodesign/Volkswagen AG

NOUVEAUTÉ - Volkswagen travaille sur le BlueDiesel, un carburant renouvelable qui diminue sensiblement les émissions de CO₂ du véhicule qui l'utilise. Le remède au recul actuel de l'huile lourde ?

Bien que le diesel soit aujourd'hui montré du doigt pour ses émissions de particules et d'oxyde d'azote nocives pour la santé, on ne peut lui enlever certaines qualités. Sa faible consommation lui permet de revendiquer une grande autonomie, autorisant dans certains cas plus de 1 000 km avant de ravitailler. Un réel avantage pour les gros rouleurs et les flottes d'entreprises. C'est d'ailleurs une des raisons qui poussent quelques constructeurs à s'alarmer de sa potentielle disparition.

Parmi ces marques figure Volkswagen, qui développe le R33 BlueDiesel. Répondant aux normes européennes concernant les carburants, il est composé d'éléments biologiques à 33 %. Mieux encore: ces éléments biologiques sont issus de déchets, tel que l'huile de cuisson des frites!



Ce carburant peut-être utilisé dans n'importe quel véhicule diesel sans modifications préalables. detlev wecke photodesign/Volkswagen AG

Le processus est assez simple: l'huile est filtrée, nettoyée et transformée en un mélange de paraffine (ou biodiesel), qui est ensuite ajouté à du diesel standard. En plus de nous débarrasser de nos déchets, le BlueDiesel émet au minimum 20 % de CO₂ en moins comparé au gazole classique. Enfin, ce carburant peut être utilisé dans n'importe quel véhicule diesel sans qu'il soit nécessaire d'y apporter des modifications.

Les premiers à tester le BlueDiesel étaient les employés de Volkswagen, qui ont rempli le réservoir de leurs véhicules de fonction avec ce nouveau carburant pendant une durée de 9 mois. La phase de test ayant été achevée avec succès, le R33 BlueDiesel est désormais utilisé en permanence dans les stations-service de la marque allemande à Wolfsburg, et un autre essai a débuté à l'usine Volkswagen de Salzgitter.

D'autres partenaires du projet utilisent ce gazole «bio», distribué depuis janvier 2018 par Shell Global Solutions. Thomas Garbe, le directeur du projet, exprime ses attentes: *«Nous nous préparons à une hausse significative de la demande de carburants liquides issus de matières résiduelles et de biocarburants modernes. J'espère que les stations-service publiques proposeront également le R33 comme un carburant vert dans un avenir proche»*.

Il faut toutefois noter que le Diesel n'est pas particulièrement critiqué pour ses émissions de CO₂. Au contraire, il est meilleur élève que l'essence sur ce sujet. Le véritable défaut de l'huile lourde

réside dans ses rejets de particules fines et de NOx, jugés nocifs pour la santé. Or, Volkswagen n'évoque aucune amélioration à ce niveau pour son BlueDiesel. Par contre, le fait de recycler un produit qui a déjà été utilisé devrait réduire la facture finale.

BELGIQUE

Défense

En Belgique, le ministre de la Défense est désormais aussi celui des Affaires étrangères

<http://www.opex360.com/> Posté dans Diplomatie, Europe par Laurent Lagneau Le 10-12-2018



Le Pacte de Marrakech, qui doit être signé ce 10 décembre, suscite la polémique depuis quelques jours. Et certains « gilets jaunes » accusent même le président Macron de vouloir « vendre la France ». Des responsables politiques en vue ont enchaîné sur le même thème. « Le Rassemblement national exige du président de la République, qui s'apprête à signer avec une glorieuse inconséquence le pacte de Marrakech, de renoncer à cet acte de trahison », a ainsi affirmé Marine Le Pen.

Pourtant, ce Pacte en question vise à prendre en compte le phénomène migratoire en établissant, avec les États signataires, un cadre de coopération juridiquement non contraignant et en proposant des recommandations qu'ils sont libres d'appliquer ou pas.

« Le présent Pacte mondial établit un cadre de coopération juridiquement non contraignant, qui repose sur les engagements convenus par les États Membres dans la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants. Il favorise la coopération internationale en matière de migration entre tous les acteurs compétents, sachant qu'aucun État ne peut gérer seul la question des migrations, et respecte la souveraineté des États et les obligations que leur fait le droit international », est-il précisé dans l'article n°7 de ce texte [\[.pdf\]](#).

Cela étant, plusieurs pays ont fait savoir qu'ils ne signeraient pas ce texte, dont les États-Unis, Israël, la Suisse, la République dominicaine, l'Australie et plusieurs membres de l'Union européenne [Italie, Autriche, Bulgarie, Hongrie, République tchèque, Estonie et Lettonie]. Et, en Belgique, le choix du Premier ministre belge, Charles Michel, à vouloir signer le Pacte de Marrakech a fait voler en éclats la coalition gouvernementale, avec le départ des nationalistes flamands de la N-VA.

Résultat : Sander Loones, qui venait de remplacer Steven Vandeput à la tête du ministère belge de la Défense aura eu à peine le temps de s'installer dans ses bureaux. À peine un mois après être entré en fonction, il a cédé sa place à Didier Reynders qui, issu du Mouvement réformateur, n'était pas fermé la proposition française relative à la modernisation de l'aviation de combat belge. Ce dernier va également cumuler la charge de ministre des Affaires étrangères, ce qui est plutôt inédit.

« La diplomatie sans les armes, c'est la musique sans les instruments », disait Bismarck. Mais peut-on à la fois tenir la baguette et être le premier violon? Là est la question.

En France, lors de sa dernière audition par la commission de la Défense, à l'Assemblée nationale, le chef d'état-major des armées [CEMA], le général Lecointre, avait évoqué ce sujet.

« Cela m'agace un peu chez certains diplomates cette façon qu'ils ont de dire qu'eux font de la politique et nous de l'action militaire. La politique se traduit dans la diplomatie et dans l'action militaire. L'action diplomatique n'est qu'un des éléments de l'action politique en général, de la politique en général, de même que l'action militaire est un des moyens d'expression de l'action politique au sens large. Il n'y a aucune subordination de l'un à l'autre, il n'y a pas de champ inférieur à l'autre, mais il est vrai que la diplomatie s'appuie évidemment sur le militaire, et que le militaire a, dans ses actions, un impact sur la diplomatie », avait ainsi expliqué le CEMA.

ESPAGNE

Défense

La marine espagnole commande 5 frégates F-110 auprès de Navantia

<http://www.opex360.com/> Posté dans Europe, Forces navales par Laurent Lagneau Le 13-12-2018



Un mois après l'entrée en vigueur du contrat visant à livrer cinq corvettes de type « Avante 2200 » à l'Arabie Saoudite pour 1,81 milliard d'euros, le chantier naval espagnol Navantia vient de décrocher une nouvelle commande au montant substantiel.

En effet, ce 13 décembre, la ministre espagnole de la Défense, Margarita Robles, et le délégué du gouvernement en Galice, Javier Losada, ont indiqué que Madrid donnera le lendemain son feu vert à la commande de cinq nouvelles frégates de type F-110 pour l'Armada Española. Le montant du contrat est évalué à 4,3 milliards d'euros.

La construction de ces frégates par le chantier naval de Ferrol, permettra la création de 7.000 emplois, dont 1.300 directs et 2.000 chez les sous-traitants, a fait valoir le ministère espagnol de la Défense. « Il y a aura une valeur ajoutée directe et indirecte de l'ordre de 5,4 milliards d'euros », a précisé M. Losada.

La commande de ces cinq frégates F-110, appelées à remplacer celles de la classe « Santa Maria » livrées entre 2002 et 2012, construite il y a plus de trente ans sur le modèle des navires américains de type « Oliver Hazard Perry » et à opérer aux côtés de celles, récentes, de la classe « Álvaro de Bazán » [modèle F-100, ndlr], était attendue. Initialement, la marine espagnole espérait voir leur construction démarrer en 2017 afin de pouvoir mettre la tête de série en service en 2021.

La frégate polyvalente « furtive » F-110 sera dérivé de la classe F-100, qui a connu quelques succès à l'export dans la mesure où elle a servi de base aux frégates norvégiennes [type Nansen] et australiennes [Hobart].

A priori, ce navire devrait mesurer 145 mètres de long pour 18 mètres de large et afficher un déplacement de 6.000 tonnes. Mis en oeuvre par un équipage de 150 marins, elle sera dotée du système de combat SCOMBA [Sistema de COMbate de los Buques de la Armada], qui reprend des briques technologiques d'origine américaine [notamment du système AEGIS], d'un sonar de coque, de radars à antenne active en bandes S et X et d'une suite de guerre électronique.

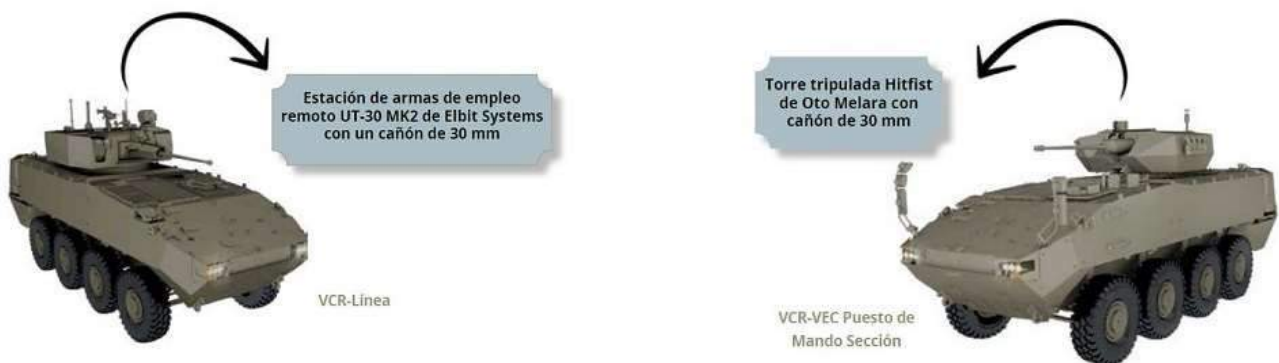
Armas y Sensores



Côté armement, elle mettra en oeuvre le missile surface-air RIM-162 ESSM Block 2 de l'américain Raytheon, des torpilles de type 46/54, des missiles antinavires Harpoon, des canons de 127 mm et de 30 mm [téléopérés] et un hélicoptère [SH-60 Seahawk ou NH-90 NFH].

L'Espagne approuve l'achat de 348 véhicules blindés de combat d'infanterie VCR 8×8 pour 2,1 milliards d'euros

<http://www.opex360.com/> Posté dans Europe, Forces terrestres par Laurent Lagneau Le 15-12-2018



Le 14 décembre, le gouvernement espagnol n'a pas fait qu'approuver le commande de 5 frégates F-110 auprès de Navantia [qui avait été annoncé la veille] : il a également donné son feu vert à la modernisation des avions de combat Eurofighter EF-2000 en service au sein de l'Ejército del aire ainsi que l'acquisition de 348 véhicules blindés de type VCR 8×8 [Vehículo de Combate de Ruedas.]

Le montant total des investissements ainsi prévus s'élève à 7,3 milliards d'euros. Ces décisions viennent s'ajouter à d'autres prises plus tôt dans l'année, comme l'augmentation du plafond de dépenses pour les sous-marins S-80, la modernisation des hélicoptères CH-47 Chinook ou encore l'achat d'un second lot de NH-90.

Le programme VCR 8×8 « Dragón » sera doté de 2,1 milliards d'euros. Déjà, Madrid a investi 92 millions pour cinq prototypes développés par le consortium formé par Santa Bárbara Sistemas [filiale de l'américain General Dynamics, ndr], Indra et SAPA, sur la base du Piranha V.

La livraison de ces démonstrateurs technologiques était prévue pour novembre dernier, mais elle a finalement été reportée à juillet 2019, après que l'Ejército de tierra a demandé la réalisation d'un sixième prototype pour tester la mobilité (moteur et transmissions) ainsi que des essais supplémentaires pour évaluer leur résistance aux mines et aux engins explosifs improvisés.

Cet investissement de 2,1 milliards dans ce programme d'armement était très attendu par l'Ejército de tierra, étant donné qu'il avait été un temps suspendu en raison des contraintes budgétaires qu'a connus l'Espagne au début des années 2010 et qu'il vise à répondre à un besoin opérationnel urgent.

En effet, ces VCR 8x8 « Dragón » remplaceront les BMR M1 [Blindé moyen sur roues], mis en service il y a près de 40 ans. Les conditions d'emploi de ces véhicules ont été significativement restreintes après la mort de 6 soldats espagnols lors d'une attaque contre un blindé de ce type au Liban, en 2007.

Un événement rappelé par Margarita Robles, la ministre espagnole de la Défense, pour justifier cet investissement. Le BMR M1 « manque du blindage nécessaire », a-t-elle insisté.

Le VCR 8x8 est un véhicule qui disposera d'une « grande mobilité tactique », d'un « haut niveau de protection » et de « létalité » ainsi que d'une « capacité de projection », assure le ministère espagnol.

La livraison de ces 348 VCR 8x8 devrait s'étaler, au mieux, jusqu'en 2025. Mais il ne s'agit que d'une première phase étant donné que Madrid entend commander d'autres exemplaires par la suite car, outre les BMR M1, il est aussi question de remplacer les 135 VEC M-1 [Vehículo de Exploración de Caballería] des unités de cavalerie espagnoles.

Par ailleurs, le gouvernement [socialiste] de Pedro Sanchez a présenté l'ensemble de ces investissements comme des « dépenses sociales », au regard des emplois qu'ils permettront de sauvegarder, voire de créer.

« C'est une dépense sociale parce que les dépenses militaires contribuent à la sécurité et la défense mais [...] aussi à créer des emplois », a en effet affirmé Mme Robles. « Nous allons obtenir plus de 7.000 postes de travail pendant neuf ans dans des zones comme la Galice, les Asturies où ces créations d'emplois sont absolument indispensables », a-t-elle insisté.

Pour le programme VCR 8x8 « Dragón », Madrid table sur la création de 650 emplois directs et de 1.000 autres indirects.

FRANCE

Cybersécurité

Des hackers soutiennent les "Gilets jaunes" et annoncent le chaos le 8 décembre

Technos & Medias Internet <https://www.latribune.fr/> Par Sylvain Rolland | 07/12/2018, 16:47



(Crédits : STEVE MARCUS)

Des cyberattaques ont eu lieu les 3 et 4 décembre contre au moins cinq sites web institutionnels, dont celui de l'Urssaf et du ministère de la Justice. Mais les "Gilets jaunes" n'y sont pour rien. Les attaques viennent de groupes de hackers qui s'inscrivent en soutien des "Gilets jaunes" et qui profitent du climat social tendu pour attaquer l'État. Ils appellent à multiplier les cyberattaques lors de la journée de mobilisation du 8 décembre.

Les "Gilets jaunes" ont trouvé un soutien qu'ils n'avaient pas forcément anticipé : celui de certains groupes de cyber-militants, ou hacktivistes, du Dark Net. Les 3 et 4 décembre dernier, les équipes de cyber-renseignement de l'entreprise américaine FireEye ont observé des **attaques sur au moins cinq sites web institutionnels français** : ceux de l'Urssaf, du ministère de la Justice, de l'Université Paris-Sud, de l'Université de Lorraine et de la fondation franco-américaine. La méthode utilisée était celle du **déni de service distribué (DDoS)**, qui consiste à surcharger le trafic de connexions simultanées vers un même site pour le faire crasher et donc, le rendre inaccessible.

Des hacktivistes anti-establishment qui soutiennent les "Gilets jaunes"

Suite à la publication du communiqué de presse de FireEye, de nombreux médias ont repris l'information en attribuant les cyberattaques à *"des militants Gilets jaunes"*. En réalité, ce n'est pas le cas. Contacté par *La Tribune*, David Grout, l'expert de FireEye qui a détecté les cyberattaques, explique que les auteurs sont des groupes de hackers "classiques", constitués bien avant le mouvement des "Gilets jaunes", et que les experts de FireEye suivent *"depuis plusieurs mois voire plusieurs années"*.

"Les cyberattaques ont d'abord été revendiquées par des groupes hacktivistes anti-israéliens et pro-Erdogan. Des hackers se revendiquant des Anonymous, des hacktivistes francophones, se sont ensuite manifestés. Ce ne sont pas des 'Gilets jaunes' mais des hackers qui ont décidé de soutenir les 'Gilets jaunes' en attaquant des sites institutionnels", explique David Grout.

Les auteurs des cyberattaques ont donc décidé de prêter main forte aux "Gilets jaunes" dans la rue en menant le combat contre l'État sur le terrain numérique. Pourquoi cette solidarité ?

"Le point commun entre les hacktivistes en général et les 'Gilets jaunes', c'est leur anti-establishment. Un mouvement social de l'ampleur de celui des 'Gilets jaunes' est une occasion pour eux de frapper un grand coup", estime le cyber-analyste.

Les sites de grands groupes et de la police nationale pris pour cibles le 8 décembre ?

À tel point que de nombreuses cyberattaques pourraient avoir lieu samedi 8 décembre, le jour de la nouvelle grande mobilisation des "Gilets jaunes".

"Des groupes de hackers ont appelé la communauté des hacktivistes en général à rejoindre le mouvement et à lancer des cyberattaques massives ce jour-là pour rejoindre le combat digital et déstabiliser les institutions", précise David Grout.

Des **cyber-militants qui s'annoncent comme membres du collectif des Anonymous** ont effectivement posté de nombreux appels sur Twitter, Reddit, Telegram ou des IRC (*Internet relay chat*, des protocoles qui permettent de discuter via du texte sur Internet) pour prendre pour cible des sites web institutionnels et ceux de grandes entreprises le 8 décembre, en soutien des "Gilets jaunes". **Parmi les cibles évoquées : Carrefour, Total, EDF, Orange, La Française des Jeux et surtout des sites gouvernementaux, celui de la Police nationale, et des médias comme TF1 et BFM.TV.** Les raisons évoquées par les internautes qui relaient ces appels sont diverses : les médias pour leur traitement jugé mauvais des "Gilets jaunes", des entreprises comme Carrefour et Total car elles augmenteraient régulièrement leurs prix, Orange car il surveillerait les réseaux...

Mais Anonymous France nie toute implication dans les cyberattaques passées et à venir. Dans un communiqué de presse publié sur YouTube et sur son site officiel, l'organisation dément les cyberattaques tout en se détournant du mouvement des "Gilets jaunes" :

"Ce combat à l'origine louable a été détourné par des individus d'extrême-gauche et des fachos d'extrême-droite, ce que nous déplorons au vu des violences exercées", indique une voix robotisée sur la vidéo.

Pour l'heure il est difficile de déterminer comment vont opérer les hackers s'ils attaquent effectivement leurs cibles samedi 8 décembre. *"Généralement il s'agit soit d'opérations DDoS donc des dénis de service en saturant les serveurs de connexions simultanées qui font planter le*

site, soit des tentatives de défiguration de sites en changeant les pages d'accueil par des pages de propagande", détaille l'expert.

Défense

La France proche de se doter d'une nouvelle stratégie spatiale de défense

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Michel Cabirol | 12/12/2018, 5:00



(Crédits : Reuters)

Le ministère des Armées va remettre à Emmanuel Macron dans "les prochains jours" un rapport sur la future stratégie spatiale de défense.

Le ministère des Armées est tout proche de remettre son rapport sur la politique spatiale de défense au président de la République, qui avait demandé le 13 juillet dernier de définir cette ambition pour les armées. Le conseiller industrie au cabinet de Florence Parly, Hervé Grandjean a précisé au cours d'une conférence de presse, que le ministère était « *à quelques jours de la remise de ce rapport sur la stratégie spatiale de défense* ». Cette stratégie est censée « *dessiner une ambition pour nos forces armées à l'horizon 2040 avec des jalons très clairs, et très cadrés de cette montée en puissance qui est proposée au président de la République* ».

« En réponse aux menaces identifiées, il y a des options capacitaires en matière d'investissements présentés par la ministre au président », a-t-il précisé. Ce sera à Emmanuel Macron de communiquer sur les options retenues.

La France restera-t-elle défensive ou bien deviendra-t-elle une nation offensive dans l'espace à l'image de ce qu'elle a déjà fait dans la cyber ? Interrogé par *La Tribune* sur un éventuel changement de doctrine, Hervé Grandjean a botté en touche, soulignant que ce thème était du ressort d'Emmanuel Macron. Il a toutefois laissé entendre que « *la militarisation (de l'espace, ndlr) n'est pas forcément contradictoire avec les principes édictés par le Traité sur l'espace. (...) Le principe de légitime défense continue à s'appliquer* ». Ce qui pourrait laisser entendre une évolution de la doctrine de la France en la matière. Cela reste encore à confirmer.

Méthode d'écoute et de concertation

Pour répondre à la demande du président dans les temps, le ministère des Armées a constitué dès le mois de juillet un groupe de travail, qui a privilégié « *une méthode d'écoute, de concertation et de remontée du terrain* », selon Hervé Grandjean. Dans ce cadre, ce groupe de travail a procédé à « *une cinquantaine d'entretiens de militaires, d'experts, de scientifiques et de diplomates, en lien étroit avec le CNES et l'ONERA* ».

Ce travail a permis de creuser des aspects complémentaires à ce que fait la France dans le domaine du spatial militaire. Il est déjà prévu que les armées investissent 3,6 milliards d'euros tout au long de la future loi de programmation militaire de 2019-2025. Ce qui permettra de renouveler pratiquement l'ensemble de la composante spatiale française sur la période. Le 18 décembre, le lanceur russe Soyuz mettra en orbite le satellite d'observation optique CSO-1, le premier d'une constellation de trois.

Le travail du ministère a notamment permis de creuser les menaces et d'identifier les capacités pour y répondre aussi bien sur les segments sol et spatial mais aussi sur les liaisons de données entre le sol et l'espace, et dans la partie logicielle. Ces segments peuvent faire l'objet de menaces plus ou moins graves, qui va de l'espionnage et au déni de services jusqu'à la neutralisation du

satellite. Ainsi, le ministère a mis des priorités sur les menaces, à la fois les plus graves et les plus probables. « *C'est sur ces menaces-là que le ministère portera un effort particulier* », a expliqué Hervé Grandjean.

En revanche, le groupe de travail n'a pas souhaité se "*focaliser*" sur l'aspect budgétaire, qui n'est qu'un élément de la réponse aux menaces.

« Nous avons souhaité réaliser une réflexion sans contrainte budgétaire pour ne pas la stériliser, a souligné Hervé Grandjean. On s'est donc posé des questions sur des options indépendamment de la question financière. On assume cette approche ».

Economie

Pouvoir d'achat: pour financer les mesures, l'exécutif creuse le déficit

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Par Guillaume Guichard Mis à jour le 11/12/2018 à 20:08 Publié le 11/12/2018 à 19:58



Emmanuel Macron a reçu les représentants du secteur bancaire, mardi à l'Élysée. Thibault Camus/AP

Le gouvernement chiffre les mesures pour apaiser la crise des «gilets jaunes» à 10 milliards d'euros. Le déficit dépassera la barre des 3% du PIB.

Après les annonces qui se voulaient spectaculaires, lundi soir, d'Emmanuel Macron, l'intendance gouvernementale a du mal à suivre. Il faut dire que le plan, dégainé dans l'urgence par le chef de l'État en réponse à la mobilisation des «gilets jaunes», est difficile à faire entrer dans la quadrature budgétaire. D'autant plus que les contours de quelques-unes des mesures présidentielles restent très flous.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, a égrené le détail du plan présidentiel devant le Sénat, mardi. Deux milliards d'euros seront rendus aux retraités gagnant 2000 euros ou moins par mois, via l'annulation de la hausse de la CSG. Les salariés toucheront 2,5 milliards grâce à l'exonération des heures supplémentaires. La suppression, déjà annoncée la semaine dernière, de la hausse de la taxe carbone, creusera un trou de 4 milliards. Quant à la hausse de revenu de 100 euros pour les salariés au smic, elle devrait coûter 600 millions d'euros, selon les calculs de Bercy. C'est du moins le montant de la rallonge que le gouvernement a demandé au Sénat de voter à la va-vite mardi matin. Mais le premier ministre a prévenu que la mesure pourrait concerner davantage que les seuls bénéficiaires de la prime d'activité, et aussi tous les salariés rémunérés au salaire minimum. De quoi alourdir éventuellement le coût de la mesure.

Risque de dérapage

Ces dernières semaines, la facture n'a cessé de grimper alors que se succédaient les réponses à contretemps de l'exécutif aux exigences des «gilets jaunes». Après le premier samedi de manifestation, le gouvernement avait concédé un premier geste - maintenu à ce jour - de 500 millions. Après le second samedi, la résurrection d'une taxe flottante sur les carburants pour lisser l'envolée des cours de pétrole aurait pu coûter 1 milliard. Après le troisième samedi, la suspension de la hausse de la taxe carbone durant six mois, puis pour un an, a fait grimper la douloureuse à 4 milliards. Après un quatrième samedi de mobilisation, Emmanuel Macron a doublé la mise avec les mesures de pouvoir d'achat annoncées lundi soir.

Toutes ces annonces ont de quoi entraîner le déficit au-delà de la barre fatidique de 3 % du PIB, que la France s'était engagée, devant ses partenaires européens, à ne pas franchir. «Il faut que le travail paie. Ça implique des conséquences sur le déficit», a reconnu le premier ministre lors des questions au gouvernement à l'Assemblée, mardi après-midi. Avant d'ajouter que le gouvernement sera «extrêmement attentif à l'évolution des dépenses». Gérald Darmanin a chiffré le dérapage, mardi après-midi devant le Sénat. «Nous sommes aujourd'hui, entre l'annonce du premier ministre de l'arrêt de la taxation carbone et les annonces du président de la République, à 10 milliards, donc à 0,5 point de dégradation des finances publiques», a-t-il précisé. Le déficit devrait donc à ce stade culminer à 3,4 % du PIB l'année prochaine, au lieu de 2,9 % initialement visés.

«Il faut que le travail paie. Ça implique des conséquences sur le déficit» Édouard Philippe, mardi, à l'Assemblée nationale

Mais ceci «avant gages, en d'autres termes avant les mesures d'économie qui seront présentées avant la présentation du projet de budget 2019 à l'Assemblée en nouvelle lecture», précise une source gouvernementale. Bref, «le déficit à 3,4% n'est donc pas le chiffre définitif». Le gouvernement avance un autre argument pour minimiser encore sa sortie de route. Il faudrait, avance Bercy, retirer du calcul du déficit la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), profitant aux entreprises, en baisse pérenne de charges sociales. Cette mesure pèsera 20 milliards d'euros sur le budget, mais seulement en 2019. Sans ce «one-off», pour reprendre le jargon bruxellois, le déficit atteindrait 2,5%, soit bien moins que les fameux 3%. Mais encore faut-il que la Commission européenne adhère à cette lecture favorable du déficit français...

Outre le creusement du déficit, le gouvernement se tourne aussi vers les grandes fortunes et les grandes entreprises pour financer le pack de mesures présidentielles. Emmanuel Macron a reçu les banquiers mardi matin. Il doit recevoir ce mercredi les patrons des grandes entreprises. Ils pourraient être mis à contribution, selon des modalités non encore arbitrées à ce jour.

L'équation budgétaire s'annonce d'autant plus complexe que la croissance pourrait ne pas être au rendez-vous. La Banque de France a divisé par deux sa prévision pour les trois derniers mois de cette année, de 0,4% à 0,2% de croissance. L'économie française manquera donc d'élan pour débuter 2019. Il semble donc de moins en moins probable que l'activité progresse de 1,7% l'année prochaine, chiffre sur lequel le gouvernement a bâti son budget. Les recettes fiscales pourraient donc se révéler inférieures aux prévisions, creusant d'autant le déficit.

Les entreprises à vocation sociale attirent de plus en plus de jeunes

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Par Mathilde Golla Publié le 12/12/2018 à 06:00



22% des entrepreneurs soutenus par France Active ont moins de 30 ans. 48706840/pressmaster - stock.adobe.com

INFO LE FIGARO - Le réseau France Active, qui a dressé le portrait-robot de «l'entrepreneur engagé», constate une forte proportion de jeunes créateurs d'entreprise dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Les femmes y sont également plus représentées que dans l'entrepreneuriat classique.

«Avant, les entrepreneurs engagés avaient entre 30 et 45 ans, aujourd'hui, de plus en plus de jeunes de moins de 30 ans veulent se lancer», constate Denis Dementhon, directeur général de France Active. Ainsi, 22% des entrepreneurs soutenus par le réseau ont aujourd'hui moins de 30 ans, alors qu'ils représentent seulement 19% des créateurs d'entreprises à l'échelle nationale, selon une étude publiée par l'organisme.

«Je donne des cours dans les écoles de commerce. Il y a quinze ans, une minorité d'étudiants voulait créer son entreprise et ils étaient encore moins nombreux à s'intéresser à l'économie sociale et solidaire. Aujourd'hui, c'est un raz-de-marée!», note Denis Dementhon. «Tous les étudiants veulent monter leur société pour devenir des entrepreneurs engagés», se réjouit le responsable. Le réseau note également une présence plus soutenue de femmes avec 45% de créatrices d'entreprise engagées, contre 28% au niveau national, selon l'étude.

Parallèlement, «les entreprises sont de plus en plus nombreuses à exprimer un intérêt pour des sujets sociétaux. Nous les qualifions «d'entreprises engagées». Aucun label ne permet aujourd'hui de distinguer ces sociétés mais nous avons établi une liste de critères qu'elles doivent remplir pour décrocher cette appellation. La finalité de l'entreprise est bien évidemment prise en compte mais nous étudions également leur organisation, nous regardons si la gouvernance est démocratique, quelle est leur politique d'emploi ou encore si elles développent une dimension environnementale», souligne Denis Dementhon.

Des entreprises plus pérennes et avec un taux d'emploi élevé

Cet attrait pour le secteur tient peut-être aussi aux caractéristiques de ces sociétés qui sont plus créatrices d'emplois que la moyenne. Au lancement de leur activité, les sociétés soutenues par le réseau France Active emploient 2,1 personnes en poste en moyenne (contre 1,9 au niveau national). «Ces entreprises emploient en moyenne 4,5 personnes trois ans après leur création, contre 2,9 au niveau national, soit une croissance de 114% contre 52% au national», constate France Active. Par ailleurs, les entreprises ainsi aidées sont plus pérennes. «79% des entreprises en création sont toujours en activité au bout de trois ans, soit huit points de plus que la moyenne nationale. Le taux de survie à quatre ans est de 74% (dix points de plus que la moyenne)», avance l'étude réalisée auprès de 708 entreprises membres du réseau. Pourtant les entrepreneurs aidés par France Active sont ceux qui rencontreraient le plus de difficultés à obtenir des prêts bancaires classiques. «On s'intéresse aux chômeurs qui sont dans des situations difficiles, et vivent dans des lieux éloignés de zones d'activités dynamiques», souligne Denis Dementhon.

Le soutien du réseau tout au long du développement de ces entreprises explique aussi leur bonne santé. «Nous accompagnons les entrepreneurs dès le début pour les aider à affiner leur projet et à préparer leur plan de financement, à un moment où les banques ne les suivent pas. Un soutien qui permet aussi d'éviter certains sous-calibrage des besoins», explique le directeur général de France Active. La réussite de ces entreprises tient donc autant au secteur porteur de l'économie sociale et solidaire que du soutien apporté par le réseau France Active.

Les créations d'emplois s'essoufflent

Économie France <https://www.latribune.fr/> Par Grégoire Normand | 12/12/2018, 6:35



Dans la construction, les effectifs salariés progressent au troisième trimestre 2018 de 0,4 % (+ 5 500 postes), comme au trimestre précédent. (Crédits : (c) Copyright Thomson Reuters 2012. Check for restrictions at: <http://about.reuters.com/fulllegal.asp>)

L'emploi salarié a progressé en France au troisième trimestre 2018 pour le 14e trimestre consécutif, mais au rythme seulement de 0,1%, selon des chiffres définitifs de l'Insee publiés mardi 11 décembre.

Selon les dernières données de l'Insee publiées ce mardi 11 décembre, **les créations d'emplois s'élèvent à 15.000 sur les trois derniers mois** contre 15.900 au trimestre précédent. Dans la fonction publique, l'emploi salarié continue de baisser (-7.400) et augmente dans le privé à 22.400. Alors qu'Emmanuel Macron tente de désamorcer la crise des "Gilets jaunes" en

annonçant une série de mesures pour doper le pouvoir d'achat des salariés à bas revenus et des retraités modestes, la Banque de France vient d'abaisser ses prévisions de croissance à 0,2% pour le dernier trimestre contre 0,4% auparavant.

Le ralentissement de la croissance devrait avoir des répercussions sur le nombre de créations d'emplois sur les derniers mois de l'année 2018. À la suite des troubles liés à la colère des "Gilets jaunes", de nombreuses entreprises ont exprimé leurs difficultés à maintenir leur niveau d'activité. Au 10 décembre, près de 800 entreprises avaient déjà entamé des démarches pour mettre au chômage partiel leur personnel. Ce qui représentait environ 20.000 personnes.

Ralentissement dans les services

Les résultats collectés par l'institut de statistiques signalent que les créations d'emplois dans les services marchands ont marqué le pas. Entre juillet et septembre, l'emploi salarié a augmenté de 15.300 dans ce secteur, soit 0,1% contre 0,2% le trimestre précédent. *"Sur un an, ce secteur porte l'essentiel des créations nettes d'emplois salariés : +158.300, soit +1,3%."*

L'autre phénomène préoccupant est le recul de l'emploi intérimaire. D'après des chiffres du service de statistiques du ministère du Travail (Dares), l'emploi temporaire a baissé de 1,2% contre -0,6% au trimestre précédent. En revanche, les contrats à durée indéterminée intérimaires mis en oeuvre en 2014 montent en puissance. Les chiffres du ministère de la rue de Grenelle indiquent que leur nombre a progressé de 9% durant le dernier trimestre. *"Il s'établit ainsi à 31.300 intérimaires, soit 3,9 % de l'effectif total d'intérimaires."*

Recul dans la fonction publique

Le recul des créations d'emplois dans les services non marchands se poursuit de nouveau au troisième trimestre 2018 avec 6.500 emplois en moins contre -12.000 entre avril et juin. Dans le privé, l'emploi rebondit très légèrement (+1.100) alors que l'emploi dans le public continue de chuter -7.400 après -8.900 au deuxième trimestre. Sur les douze derniers mois, l'emploi dans les services non-marchands a diminué de 23.100 dont 22.100 dans le public.

Du côté de l'industrie, les créations d'emplois stagnent, voire reculent légèrement dans l'industrie manufacturière (-0,1). Les dernières données de l'Accoss, la caisse nationale du réseau des Urssaf, indiquent que sur un an, les créations augmentent de 0,2%. La baisse des carnets de commande conjuguée à une conjoncture internationale défavorable a pesé sur l'activité des dirigeants d'industrie.

Le secteur de la construction continue de créer des emplois. Les effectifs ont progressé de 0,4% (5.500 postes) comme au trimestre précédent. *"Sur un an, ils augmentent de 2,1%, soit + 29.000 postes."*

Hausse modérée des salaires dans le privé

Au dernier trimestre, le salaire moyen par tête a augmenté de 0,5% contre 0,7% au trimestre précédent dans le secteur privé. Sur les douze derniers mois, le salaire moyen augmente tout de même de 2,1% selon les données de l'Acoss publiées mardi 11 décembre. Pour soutenir le pouvoir d'achat des salariés, Emmanuel Macron a proposé aux entreprises de mettre en place des primes défiscalisées lors de son intervention télévisée du 10 décembre. Si une partie du patronat a salué cette mesure, la confédération des PME a rappelé dans un communiqué que toutes les entreprises ne pouvaient pas forcément verser cette prime.

« La prime défiscalisée et nette de charges, à l'initiative de l'employeur, est également positive. Il convient toutefois - pour éviter de laisser penser que l'ensemble des salariés en bénéficieront - de bien préciser que le nombre de PME en capacité de distribuer une prime de ce type restera malheureusement limité. »

Le chômage, angle mort des débats sur "les gilets jaunes"

Économie France Par latribune.fr | 13/12/2018, 18:30



2,6 millions de personnes sont concernées par le chômage de longue durée. (Crédits : Eric Gaillard)

L'arsenal de mesures présenté récemment par Emmanuel Macron est destiné à soutenir le porte-monnaie des revenus modestes. Mais le chômage de longue durée est loin d'être un épiphénomène en France rappelle le cercle des économistes.

Pouvoir d'achat, fiscalité, retraites. Depuis le début du mouvement des *"gilets jaunes"*, tous ces thèmes sont régulièrement mis en avant dans les débats et l'agenda politique. Pour répondre à quelques revendications de ce mouvement social inédit, Emmanuel Macron a annoncé en début de semaine une batterie de mesures pour doper le pouvoir d'achat des travailleurs aux revenus modestes et des personnes touchant des petites retraites notamment.

Pourtant, le chômage reste un sujet de préoccupation majeur pour des milliers de Français. Lors d'un débat organisé par le Cercle des économistes ce jeudi 13 décembre, Louis Gallois, venu avec sa casquette de président de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale, a expliqué que *"si le chômage de longue durée (*) concernait plusieurs millions de personnes. Il était absent des discussions sur les gilets jaunes."* Par ailleurs, de nombreuses entreprises ont dû mettre une partie de leurs salariés au chômage partiel ces dernières semaines. Selon de récents chiffres communiqués par le ministère du Travail, 766 entreprises avaient fait une demande auprès du gouvernement, au 10 décembre pour mettre leurs employés au chômage partiel. Ce qui représente environ 20.185 salariés et 9 millions d'euros versés par l'Etat.

Le difficile retour à l'emploi des chômeurs de longue durée

Le calvaire du retour à l'emploi des chômeurs de longue durée est régulièrement pointé du doigt par les experts et les économistes. Louis Gallois a rappelé que *"le chômage de longue durée est la gangrène du modèle social français."* Et cela est loin d'être un épiphénomène. Selon les dernières données de Pôle emploi, cela concernerait 2,6 millions de personnes à la fin du troisième trimestre sur près de 6 millions d'inscrits en prenant en compte toutes les catégories. Ce qui représentait 42% du total des inscrits. Une part qui s'est accentuée après la crise malgré les bonnes performances économiques de 2017.

Plus inquiétant encore, le nombre de chômeurs de très longue durée (supérieure à deux ans) ne cesse de s'accroître depuis plus de 20 ans. Il est passé de 329.000 en 1996 à 872.000 en 2018 pour ceux inscrits depuis plus de trois ans. Pour ceux inscrits à l'opérateur public entre deux et trois ans, leur nombre est passé de 327.000 à 517.000. sur la même période. Au total, il y a d'ailleurs plus de chômeurs de longue durée si on fait la somme des deux dernières catégories.

Par ailleurs, ces chiffres ne prennent pas en compte tous ceux qui ne sont même plus inscrits à Pôle emploi, soit parce qu'ils ne recherchent pas d'emploi par découragement, soit parce qu'ils ne sont pas disponibles rapidement pour travailler ou n'y trouvent pas un intérêt financier. C'est ce que l'on appelle le "halo du chômage".

Bilan des territoires "zéro chômeurs"

A l'occasion de la mise à jour d'un manifeste, le cercle des économistes a rappelé *"qu'il n'y pas de fatalité au chômage de masse."* Parmi les pistes évoquées pour lutter contre ce phénomène, figure la mise en place des territoires zéro chômeurs de longue durée portés par l'ONG ATD Quart Monde. Louis Gallois en a profité pour tirer un premier bilan de ces expérimentations. Il a d'abord rappelé *"qu'un chômeur de longue durée coûte presque aussi cher que sa mise à l'emploi."*

Partant de ce constat, l'ancien haut fonctionnaire a expliqué que ce dispositif avait permis de créer environ 600 emplois. Ce qui peut paraître peu mais il a souligné que cette mesure était encore à l'état d'expérimentation sur seulement 10 territoires. Dans une récente synthèse, l'association en charge de la mise en oeuvre des territoires zéro chômeur de longue durée indique que *"après 18 mois d'expérimentation, l'ensemble des dix territoires ont permis à 936 des 1711 personnes privées durablement d'emploi identifiées (54 %) de sortir de la privation d'emploi."* Outre la réinsertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail, le document souligne que ce dispositif peut représenter un gain pour le Trésor public.

"Nos premiers calculs, prudents et avec un abattement de 15 %, soulignent qu'au cours de l'année 2017, l'embauche d'une personne privée durablement d'emploi occasionnait un gain de plus de 18.000 euros pour les finances publiques, rendant quasiment nul le coût résiduel pour l'économie de notre pays. "

Malgré ces promesses de réinsertion, ces emplois souffrent encore d'un manque de financement. Les entreprises à but d'emploi qui encadrent ces travailleurs *"montrent des besoins de fonds propres pour le démarrage et les investissements qui n'avaient pas été véritablement anticipés"* ajoute l'actuel président du conseil de surveillance de Peugeot. Le prochain enjeu est l'extension de ce dispositif à d'autres territoires. A ce propos, le Président de la République Emmanuel Macron a annoncé, lors de la présentation de sa stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, que cette expérimentation allait être élargi au début de l'automne :

Alors des initiatives [...] encore insuffisamment déployées, sont là, et qui disent tout le contraire, « Territoires zéro chômeur de longue durée », qui a permis de renouer avec l'esprit de 1988, en remettant l'insertion, l'accompagnement vers l'emploi au cœur de notre système de minima sociaux [...] les investissements suivront pour être à la hauteur de l'élargissement des expérimentations évoquées tout à l'heure, en particulier Territoires zéro chômeur et toutes les autres.

() Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an. A partir de 24 mois, on parle de chômage de très longue durée.*

Les dépenses de protection sociale gagnent du terrain en France

Économie Union européenne <https://www.latribune.fr/> Par Grégoire Normand | 14/12/2018, 8:00



Les discussions sur les niveaux de dépense publique ne peuvent pas être dissociées du modèle social français souligne l'économiste de Xerfi Olivier Passet. (Crédits : Reuters/Charles Platiau)

Les dépenses de protection sociale en France s'élèvent à 34,3% du PIB, soit un record en Europe. Le plus grand poste de dépense est consacré aux prestations vieillesse.

Alors que le mouvement des "Gilets jaunes" a remis le rôle de la fiscalité au centre des débats, **les derniers chiffres d'Eurostat**, publiés ce mercredi 12 décembre, indiquent que les dépenses de protection sociale en France ont légèrement progressé entre 2015 et 2016, passant de 34,2% à 34,3% du produit intérieur brut (PIB). Ce qui place la France en tête des pays de l'Union européenne.

Ras-le-bol fiscal et protection sociale

Si une partie des Français dénoncent régulièrement un ras-le-bol fiscal en raison notamment d'un fort taux de prélèvement obligatoire, ils sont à 61% à juger normal le niveau de dépenses de protection sociale. 21% des répondants le considèrent comme insuffisant et 19% le jugent

excessif **selon un sondage réalisé par BVA pour le ministère de la Santé au printemps dernier.**

Les débats sur la dépense publique en France font parfois l'impasse sur le niveau de dépense de protection sociale. Or, les discussions sur les niveaux de dépense publique ne peuvent pas être dissociées du modèle social français comme l'a récemment souligné l'économiste de Xerfi Olivier Passet

"il faut tenir compte du fait qu'une part croissante des impôts, stricto sensu, finance aussi la protection sociale, notamment dans le nord de l'Europe, et de plus en plus en France. L'indicateur le plus pertinent, du coup, si l'on veut caractériser la pression fiscale, hors protection sociale, c'est d'isoler la part des impôts qui ne sont pas affectés à la protection sociale, autrement dit retrancher les dépenses sociales des prélèvements obligatoires. La France reste un pays de fiscalité élevée, mais demeure proche de la moyenne et ne fait plus figure d'animal étrange."

La diminution de la CSG promise par Emmanuel Macron pour les retraités qui avaient un revenu inférieur à 2.000 euros pourrait notamment affaiblir le financement des budgets de protection sociale si elle n'est pas financée. En effet, la contribution sociale généralisée est avant tout destinée à financer la protection sociale.

De fortes disparités à l'échelle européenne

En moyenne, les dépenses de protection sociale ont atteint 28,2% du PIB sur le Vieux continent. Ce chiffre marque une légère baisse par rapport à 2015 (28,4%). Par ailleurs, il existe de véritables disparités à l'échelle de l'Union européenne avec plusieurs groupes.

Les dépenses de protection sociale s'élevaient au moins à 30% du PIB en France (34%), en Finlande et au Danemark (32%) ainsi qu'en Autriche, en Belgique, en Italie et en Suède et aux Pays-Bas. A l'autre extrême, plusieurs pays affichent des dépenses inférieures à 20% de la richesse produite. Il s'agit par exemple de la Roumanie, de la Lettonie ou de la Lituanie.

Les dépenses vieillesse en tête

La ventilation des postes de dépenses indique que la part des prestations vieillesse est la plus importante (45% du total). Elle est suivie des dépenses consacrées aux maladies, soins de santé et invalidité (35%).

Enfin, la famille et l'enfance (7,6%), le chômage (6,2%) et le logement (5,6%) arrivent ensuite. Par rapport à la moyenne de l'Union européenne, la France dépense plus pour le chômage (6,2%) et le logement (5,6%). En revanche, elle est à la traîne pour les dépenses dédiées à la famille (7,6%) ou aux soins de santé (35%).

CEIS remanie ses instances dirigeantes et ouvre son capital

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 14.12.2018 Par Philippe Chapleau



CEIS, la société de conseil en stratégie et en management des risques fondée en 1997 (80 collaborateurs et 13 millions de CA), annonce "quelques mouvements capitalistiques" et managériaux.

1) Olivier Darrason, le fondateur et ex-président, va "assurer une transition douce sur les années à venir". Il "prend en charge le développement des activités à destination des territoires, les Affaires

publiques et les grands projets internationaux". En outre, il présidera le Comité d'Orientation Stratégique de CEIS, "composé de personnalités françaises et internationales, issues de l'administration et du monde économique et financier". Parmi des personnalités pourront figurer certains experts associés comme le général (2S) Jean-Paul Palomeros, ancien chef d'état-major de l'Armée de l'air et ancien SACT, Hugo Sada, spécialiste de l'Afrique, le général (2S) Didier Castres, ancien inspecteur général des Armées, l'amiral (2S) Michel Benedittini, ancien directeur général adjoint de l'ANSSI.

2) L'équipe de management monte au capital.

Guillaume Tissier, associé, devient Président et animera le comité de direction. Il a également la responsabilité du développement des synergies transverses, des activités de sécurité économique et du développement du Forum International de la Cybersécurité (FIC), événement leader en Europe ;

Axel Dyèvre, associé, est en charge de l'activité « secteurs stratégiques ». Pour appuyer les activités de conseil en stratégie dans le domaine de la défense et de la sécurité intérieure, CEIS exploite notamment le « CEIS Lab » dédié à l'innovation et à l'accélération des start-up du secteur ;

Vincent Riou, associé, est en charge de « CEIS Cyberdéfense ». Il assurera le développement des prestations de conseil et services en cybersécurité grâce notamment à la montée en puissance du centre opérationnel de Brest. On notera aussi que Bertrand Slaski est en charge de l'activité Défense et Sécurité.

3) Un acteur financier - le CM-CIC (filiale du Crédit Mutuel Alliance Fédérale) - rentre "minoritairement" au capital pour assoir le développement long terme de la société.

Education

Etudes stratégiques : la France lance son école de War Studies

<https://www.bruxelles2.eu/> 9 Déc 2018 Culture stratégique, France, pacte d'excellence

(B2) Cinq laboratoires universitaires de sciences humaines vont être labellisés « centre d'excellence ». Objectif : contribuer à développer, dans le cadre du Pacte enseignement supérieur, une école française des études stratégiques, inspirée des *War Studies* anglo-saxonnes



(©CSW Expo 2009)

Faire émerger les études stratégiques

Financer la recherche

La question du financement est cruciale pour permettre aux laboratoires de développer des savoirs de qualité. C'est le nerf de la guerre pour les universités qui vont bénéficier de ce label excellence. Chacun des lauréats (Paris I, Paris 8, Bordeaux, Grenoble et Lyon III) va bénéficier d'un contrat de cinq ans pour embaucher un jeune chercheur chargé de mener à bien le projet (60.000 par chercheur par an). En échange, ces établissements doivent « *contribuer à la construction d'une filière « études stratégiques » en France* » : il s'agit, selon la DGRIS, d'institutionnaliser les liens entre ministère de la Défense et monde de la recherche, « en

s'inspirant des War Studies anglo-saxonnes, afin d'attirer les meilleurs talents vers ce domaine de recherche ».

NB : Ces cinq projets pourraient être suivis par d'autres. Le budget annuel du Pacte enseignement supérieur, fixé à 2,5 millions d'euros par an « à plein régime » prévoit de financer « à terme » 40 chercheurs.

Mettre en réseau les efforts

Les chercheurs, notamment les plus jeunes, s'intéressant à l'étude des guerres, sont longtemps restés dispersés en France. En 2015, c'est aussi pour regrouper les énergies que plusieurs d'entre eux ont lancé l'Association pour les études sur la guerre et la stratégie (AEGES). Lieu de rencontre et de construction de réseau, celle-ci s'est rapidement imposée dans le paysage comme un soutien à la publication ou à la communication de travaux académiques de très bonne facture.

Appuyer la jeunesse

C'est l'un des rôles fondamentaux de ce Pacte : *« développer et régénérer le vivier de chercheurs sur les problématiques liées à la défense et à la sécurité »*. Les établissements bénéficiaires s'engagent à associer à leurs travaux des jeunes chercheurs, financés à travers des contrats dédiés. Cette démarche en direction de la jeune génération a également donné lieu en 2017 à un colloque et à une publication scientifique de l'IRSEM mobilisant la « relève stratégique », avec des panels exclusivement constitués de doctorants et de jeunes chercheurs.

NB : Ce soutien se manifeste aussi à travers la mobilisation de moyens privés. Nicolas Bronard, un cadre de la DGRIS, a mis en place un « club Phénix », destiné à réunir les jeunes chercheurs pour leur faire bénéficier de l'aide d'entreprises volontaires.

Rattraper le retard

Une université française hostile à la force

Les sciences humaines sont très marquées, en France, par un héritage particulièrement hostile à la guerre et à l'usage de la force. De grands auteurs s'y sont pourtant intéressés, comme Auguste Comte ou Emile Durckheim. Ce dernier, d'ailleurs, a largement transmis aux générations suivantes l'idée selon laquelle la guerre n'était qu'une pathologie de l'humanité que, tôt ou tard, l'on parviendrait à soigner.

« Les horreurs du second conflit mondial, puis les tensions qu'engendrent la Guerre Froide et les guerres coloniales n'ont guère contribué à rendre ces thématiques populaires parmi les auteurs du premier rang au sein des courants généralistes dominants, écrit Bernard Boëne, ancien directeur de l'enseignement à l'académie militaire de Saint-Cyr. « La période qui va de 1950 à 1980 voit émerger, en marge du marxisme ou contre lui, nombre de programmes de recherche structurants qui cultivent l'oubli, ou le déni, de la guerre, des armées et de la coercition physique. » (1)

Difficulté méthodologique

L'étude de la guerre est également marquée par une difficulté méthodologique : elle est fondamentalement pluri-disciplinaire. Elle se nourrit en effet d'histoire, de sciences politiques, de relations internationales, de géographie, d'économie, de sociologie, d'anthropologie ou encore de sciences de l'information et de la communication. En France, le travail pluri-disciplinaire reste à développer dans les laboratoires : beaucoup de chercheurs préfèrent encore préserver les frontières entre les différents champs de recherche, chacun ayant ses propres références théoriques.

Le modèle anglo-saxon

Longtemps, les chercheurs français qui souhaitent poursuivre leurs travaux sur la guerre ont donc lorgné sur des think tanks et des universités anglo-saxons. Du Royaume-Uni aux Etats-Unis, non seulement les *War Studies* sont valorisées, mais les opérationnels s'y intéressent de près. Dans les grands colloques et dans les revues scientifiques, il n'est ainsi pas rare de retrouver à la plume ou au micro aussi bien des scientifiques que des acteurs des conflits qui réfléchissent

ensemble. C'est ce qui a inspiré la démarche entreprise par le ministère des Armées français. Mais c'est aussi là le départ d'un autre débat, éthique celui-là : à partir de quand le chercheur doit-il prendre ses distances avec les militaires ? De l'autre côté de l'Atlantique, il n'est pas rare que des académiques portent l'uniforme en tant que réservistes. Mais c'est encore l'autre bout du monde, vu depuis les laboratoires français.

(Romain Mielcarek)

Les cinq projets retenus

- Université de Paris 1 – Panthéon Sorbonne : « *Sorbonne War Studies* (emploi de la force armée au prisme des nouveaux défis sécuritaires) » – Julie LE MAZIER
- Université de Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis : « *GEODE : Géopolitique de la Datasphère* » – Alix DESFORGES
- Université de Bordeaux : « *DPBS : Defense & Peace Bordeaux School* » – Julien ANCELIN
- Université de Grenoble Alpes : « *Cybersécurité et sécurité internationale – données, modélisation et visualisation* » – Mayeul KAUFFMANN
- Université de Lyon 3 – Jean Moulin : « *L'interconnexion des fonctions stratégiques hautes (puissance aérienne, espace, nucléaire, défense anti-missiles). Conséquences politiques et opérationnelles des couplages capacitaires de haute intensité dans les espaces homogènes et les Contested Commons* » – Antony DABILA

Télécharger les fiches détaillées <https://www.bruxelles2.eu/wp-content/uploads/2018/12/labelcentreexcellence-fiches@def181119.pdf>

Lire aussi : Des bourses à portée de main pour les jeunes chercheurs <https://www.bruxelles2.eu/2017/12/02/quelles-bourses-pour-les-jeunes-chercheurs/>

1. Les sciences sociales, la guerre et l'armée, Bernard Boëne, Presses Sorbonne Université, 12 décembre 2014 <https://sup.sorbonne-universite.fr/catalogue/philosophie-et-sciences-sociales/lintelligence-du-social/les-sciences-sociales-la-guerre-et-larmee>

Romain Mielcarek B2

Environnement

Energies marines renouvelables : ils alertent le gouvernement

Accueil Économie Énergie Énergie éolienne <https://www.ouest-france.fr/> Modifié le 10/12/2018 à 17h41 Publié le 10/12/2018 à 17h29



Des éoliennes offshore | PHIL NOBLES / REUTERS

Ils sont neuf et se présentent comme de jeunes actifs dotés d'une expérience d'au moins dix ans dans les Energies marines renouvelables (EMR). Dans une tribune, ils demandent au gouvernement de revoir à la hausse les objectifs de la filière EMR présentés le 27 novembre.

Transition énergétique. Vous avez dit transition énergétique ? Le moins que l'on puisse dire est que le message adressé par le gouvernement lors de la présentation de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), le 27 novembre 2018, a du mal à passer. A peine connu, l'objectif fixé par le gouvernement a fait bondir les professionnels de la filière, ulcérés de la modestie des ambitions françaises dans ce domaine.

«Coup de poing dans l'eau salée»

Cette fronde se poursuit. Sept spécialistes du domaine des EMR signent une lettre ouverte adressée au gouvernement. **« Ce coup de poing dans l'eau salée se veut productif »** affirment-ils. Car les signataires espèrent que le gouvernement peut encore revoir les objectifs de la filière EMR, présentés le 27 novembre 2018, pour la période 2019-2028. **Des objectifs qui se résument à un volume de capacités installées dans l'éolien offshore posé de l'ordre de 5 GW, soit une réduction d'un facteur deux ou trois par rapport à celui attendu par les acteurs de la filière, ainsi qu'à un démarrage commercial dans l'éolien flottant qu'on pourrait qualifier a minima de timide [...]** »

L'enjeu de l'emploi

Les arguments de ces partisans des EMR pointent plusieurs risques à la suite de cette PPE. Un risque d'ordre symbolique. **« Le signal négatif envoyé [...] obstrue l'avenir des forces françaises des EMR en freinant durablement leur volonté de structurer une filière industrielle de rang européen. »**

Le texte met aussi en évidence l'impact sur l'emploi. **« L'ambition revendiquée par les acteurs pionniers permettrait la création d'au moins 15 000 emplois à l'horizon 2030 ; à comparer aux 2 600 hommes et femmes recensés dans la filière en 2017. »**

Tout cela s'appuie sur un développement industriel que beaucoup espèrent encore. De citer l'exemple des Chantiers de l'Atlantique qui viennent de réaliser avec succès une opération **« sur les côtes européennes... non françaises. Cette performance ne pourra pas durer éternellement dans un contexte où d'autres pays affichent clairement leur forte ambition sur ces nouvelles filières »**.

Davantage de production, intégrer l'hydrolien

Concrètement, les signataires pensent qu'une série d'appels d'offres à lancer dès 2019 constituerait une base solide pour assurer la compétitivité de l'ensemble de la filière nationale d'ici 2030. Soit un volume de projets éoliens posés de l'ordre de 10 GW entre 2019 et 2028, un cadencement plus ambitieux d'appels d'offres commerciaux sur l'éolien offshore flottant pour viser au moins 3 GW à l'horizon 2030 ainsi que l'intégration dans la filière hydrolienne dans le PPE. »

Les neuf signataires

Qui sont les signataires ? Un responsable EMR et éolien offshore du groupe Valorem ; une cheffe de projet chez Sabella, PME pionnière de l'hydrolien ; la coordinatrice du site d'essai hydrolien Seeneoh qui réalise des tests à Bordeaux, les co-fondateurs et dirigeants d'Open Ocean, start-up spécialisée dans les EMR ; le président d'Energie de la Lune, un cabinet d'ingénierie ; le PDG d'Innosea, société d'ingénierie et de conseil ; un consultant et expert maritime, un ingénieur conseil.

Travaux de rénovation énergétique : démêlez le vrai du faux

Home Actualité <https://immobilier.lefigaro.fr/> Par Guillaume Errard Mis à jour le 12/12/18 à 05:45
Publié le 12/12/18 à 05:45



Crédits photo : gopixa/Shutterstock

Le gouvernement estime que le rapport coût/efficacité des subventions pour le remplacement des fenêtres est «mauvais» et pousse les Français à privilégier un «bouquet de travaux». Rappels sur ce qui est vraiment efficace.

- **Changer uniquement ses fenêtres est efficace: FAUX**

Changer ses fenêtres est souvent le premier réflexe qu'ont les Français lorsqu'ils souhaitent améliorer l'efficacité énergétique de leur logement. Et pourtant, ces travaux seraient loin d'être efficaces, si l'on en croit une étude de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). À peine 16% des remplacements de fenêtres sont jugés efficaces. Surtout, ces ouvrants ne représentent que 10% à 15% des déperditions de chaleur (contre 25% à 30% pour les toits par exemple), selon l'agence.

- **Faire un «bouquet de travaux» améliore la performance énergétique: VRAI**

Pour améliorer la performance énergétique de son logement, l'Ademe recommande d'entreprendre des travaux sur plusieurs postes. Les «bouquets de travaux» les plus réalisés sont «fenêtres + chauffage» et «toiture/combles + fenêtres». Selon l'Ademe, 68% des ménages dont les travaux de rénovation permettent un saut d'au moins deux classes énergétiques ont réalisé des bouquets de travaux qui concernent au moins trois postes.

- **Sans changer d'étiquette énergétique, la performance énergétique ne s'améliore pas: FAUX**

Les classes énergétiques traduisent des fourchettes de consommations énergétiques (exprimées en kWh/m²/an). Elles sont classées de A à G (A étant la meilleure et G la plus mauvaise). La classe D, par exemple, rassemble les logements dont les consommations sont comprises entre 151 et 230 kWh/m²/an. Ainsi, même si les travaux du logement ne permettent pas de changement de classe, ils peuvent contribuer à améliorer la performance énergétique du logement.

- **Le changement de fenêtres ne donne pas droit à une réduction d'impôt: VRAI**

Matignon a tranché: le changement de fenêtres ne sera plus éligible au crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE). Le gouvernement estime que le ratio coût/efficacité de ces travaux n'est pas assez élevé. Par ailleurs, il considère que le CITE n'est pas un dispositif efficace et le remplacera en 2020 par une prime forfaitaire. Reste à savoir si elle inclura le remplacement de fenêtres.

« La sobriété est une partie de la solution, mais une partie seulement » Jean-Louis Chaussade, Suez

Entreprises & Finance Industrie Energie & Environnement <https://www.latribune.fr/> Par Propos recueillis par Giulietta Gamberini et Philippe Mabile | 13/12/2018, 5:42



Jean-Louis Chaussade, directeur général de Groupe Suez. (Crédits : Denis Felix / Suez)

GRAND ENTRETIEN. Le pilotage politique de la lutte contre le changement climatique devient un enjeu majeur comme le montre le mouvement des gilets jaunes. Pour Jean-Louis Chaussade, il faut que les inflexions soient acceptables pour la population, car si nous allons trop vite, « nous risquons de tout bloquer ». Éviter le gaspillage de l'eau, recyclage des déchets, villes du futur : le patron de Suez donne des recettes pour accélérer.

LA TRIBUNE - Canicule, incendies, sécheresse... On a le sentiment d'une accélération de l'urgence climatique, mais aussi d'une certaine inertie des États dans la mise en œuvre des engagements issus de la COP21. Quel regard portez-vous sur cette situation à l'heure de la COP24 ?

JEAN-LOUIS CHAUSSADE - La liste des événements qui prouvent le caractère de plus en plus prégnant de la problématique climatique est impressionnante. Cela peut certes en partie

s'expliquer par un accès plus large à une information mondialisée qui n'existait pas auparavant. Mais j'ai aussi le sentiment que les événements climatiques sévères s'accroissent, donnant corps progressivement aux prévisions du GIEC. Les températures augmentent clairement. 2018 va probablement être l'année la plus chaude depuis 1850 *[date à partir de laquelle on a commencé à mesurer les températures, ndlr]*, alors que les 18 premières années du XXI^e siècle ont déjà atteint des records. Nous ne pouvons plus nier la nécessité de prendre dès aujourd'hui des mesures pour maîtriser le dérèglement climatique. Je fais partie de ceux qui en sont convaincus, et pas uniquement en tant que dirigeant du groupe Suez, mais aussi en tant que citoyen.

Où en sommes-nous ? Doit-on parler d'inaction ou d'une action insuffisante ? Je ne raisonne pas comme cela. Je pense que la transition d'un système vers l'autre, par exemple d'une économie linéaire à une économie circulaire, est extrêmement complexe. Un mouvement comme celui des « gilets jaunes » - sans vouloir le juger en tant que tel - en est un très bon révélateur. La population se rend compte de la nécessité de lutter contre le changement climatique, mais elle s'aperçoit aussi que cela implique de changer un certain nombre d'habitudes de vie. La transition énergétique n'est pas simple et peut prendre du temps.

Lorsque nous prenons des décisions qui vont dans le sens de la transition, nous nous heurtons également à la réalité. C'est pourquoi je pense que la transition doit être progressive. Si nous allons trop vite, nous risquons de tout bloquer ! Le choix de la vitesse est primordial et son pilotage politique est ardu. Les inflexions doivent être acceptables pour les populations, mais suffisamment rapides pour que la lutte contre le réchauffement climatique soit efficace.

Le mouvement des gilets jaunes montre aussi que la transition écologique doit s'accompagner de mesures sociales puisque c'est aux ménages les plus modestes que l'on demande le plus d'efforts...

L'empreinte environnementale de notre style de vie est inévitablement associée à nos modes de consommation. Quand on augmente les taxes sur les carburants, ceux qui prennent quotidiennement leur véhicule, d'après leur lieu d'habitation ou de travail, sont pénalisés. C'est pourquoi, il faut trouver des compensations, qui sont toutefois difficiles à identifier. Accorder des subventions sous la forme de réductions de la fiscalité sur les carburants nous ferait repartir à zéro. Cela illustre justement la complexité de la transition. J'apprécie la volonté du gouvernement de trouver d'autres méthodes, consistant par exemple à aider les ménages les plus modestes à changer de véhicule. Je pense en effet qu'il faut augmenter les mesures d'incitation, mais c'est difficile dans le cadre contraint qui est celui du budget de la France.

Une partie importante de la solution ne consiste-t-elle aussi dans la sobriété, à savoir la diminution de la consommation, notamment d'énergie ?

Je crois beaucoup à la sobriété dans les pays développés. Il y a des efforts possibles en termes d'économies d'énergie et nous pouvons imaginer une consommation énergétique globale qui serait en baisse, même en cas de croissance du PIB. Dans les pays en développement, en revanche, la croissance de la consommation énergétique est inévitable. L'objectif est alors de faire en sorte que l'énergie consommée soit la plus propre possible, en distinguant dans le mix énergétique ce qui est véritablement renouvelable, ce qui est peu polluant et ce qui l'est beaucoup. La sobriété fait donc partie de la solution, mais n'en est qu'une partie.

Ce raisonnement est également valable pour un autre sujet de la transition environnementale, celui du plastique. Dans tous les pays en développement de la planète, son usage s'intensifie, en raison de son utilité. Mais entre 8 et 12 millions de tonnes de plastique finissent chaque année dans les océans, dont plus de 60 % proviennent d'Asie. Or, nous ne pouvons pas empêcher les populations des pays en développement d'avoir accès à des produits peu chers, faciles d'utilisation et qui permettent une amélioration de leur vie. En même temps, si nous ne collectons pas ces emballages, les mers et océans seront si pollués que nous ne pourrons plus manger de poissons sans ingérer du plastique.

La technologie peut-elle aider les humains face au changement climatique ?

Certainement, et dans tous les domaines, à condition d'avoir une vision à moyen-long terme du type de vie et d'économie souhaité. Prenons l'exemple de l'eau : 40 % de la population mondiale vivra dans des zones de sécheresse à l'horizon 2035. La technologie, notamment les systèmes intelligents qui mesurent la consommation en temps réel, facilitent l'utilisation de l'eau tout en évitant le gaspillage. Nous proposons d'ores et déjà des solutions innovantes : la surveillance numérique des réseaux pour détecter les fuites en temps réel, le recyclage de l'eau qui répond aux besoins industriels tout en protégeant les nappes, et enfin le dessalement pour garantir l'approvisionnement en eau là où, malgré tous les efforts, il n'y en a pas assez. Mais il faut aussi gérer les usages, notamment de l'agriculture et de l'industrie, représentant respectivement 70 % et 20 % de la consommation d'eau.

Pour inciter les usagers à économiser l'eau, ne faudrait-il pas aussi que les collectivités locales en augmentent le prix - comme l'État tente de le faire pour les carburants ?

Nous pouvons vivre sans essence, voire sans électricité, même si c'est gênant, mais pas sans eau, qui est un bien commun. Lorsque l'eau est gratuite, la population ne réalise pas ce que représente cette ressource et ce que cela coûte de la produire. Il faut protéger cette ressource car il n'y en aura pas assez pour tout le monde.

Alors, comment établir le prix de l'eau ? La stratégie que nous avons toujours défendue chez Suez est celle de la « tarification éco-solaire », consistant à fixer des tarifs progressifs et incrémentaux en fonction de la consommation. Les premiers 120 mètres cubes, correspondant aux besoins vitaux d'une famille, doivent rester accessibles à toutes les populations. Un prix un peu plus élevé peut en revanche être établi pour les besoins d'une famille dite « classique ». Et ce prix peut encore augmenter dès lors que l'eau, dite de « confort », sert par exemple à entretenir des piscines ou des voitures.

Comment faire en sorte que la gestion des déchets contribue elle aussi davantage à la lutte contre le réchauffement climatique ?

En France et en Europe, le premier enjeu est celui d'une réduction de la production des déchets qui, après avoir diminué en période de baisse de l'activité économique, est aujourd'hui seulement stabilisée. Il s'agit ensuite de collecter les déchets le mieux possible, pour éviter les pollutions : les pays développés le font déjà, même si le système est perfectible. Nous devons développer la collecte sélective, qui n'est que partielle et commence à être intégrée dans les habitudes des ménages.

Le sujet de la valorisation est plus complexe. Mais il est indéniable que la production de matières premières recyclées consomme beaucoup moins d'énergie que celle de matières premières vierges. Une tonne de plastique recyclé représente, par rapport à la production d'une tonne de plastique vierge, une économie de cinq barils de pétrole ! Les émissions de CO₂ sont donc aussi bien inférieures. Cependant, malgré cet avantage, le recyclage est encore confronté à des difficultés.

Tout d'abord, la valorisation matière n'est pas toujours possible. Aujourd'hui, malgré les efforts entrepris pour améliorer la collecte sélective, le refus de tri - la part des déchets triés refusés par les centres de tri - est de l'ordre de 30 %. Essayer de réduire encore ce taux engendrerait des coûts exponentiels, qui impliqueraient inévitablement une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Alors que ces déchets refusés, une fois transformés en combustibles solides de récupération (CSR), ont un pouvoir calorifique élevé. Il n'est donc pas possible de réduire la valorisation des déchets au seul recyclage : la valorisation énergétique doit aussi avoir sa place, notamment pour éviter l'enfouissement.

Ensuite, pour inciter les industriels comme Suez à continuer à investir dans des technologies permettant d'améliorer le tri et la valorisation, il ne suffit pas d'inciter à la production de matières premières recyclées : il faut aussi que ces matières aient un marché aval. Or, elles sont aujourd'hui confrontées à un problème de compétitivité. Les coûts fixes de production des matières premières secondaires les rendent particulièrement fragiles face à l'évolution, de plus en

plus volatil et gigantesque, des cours mondiaux des matières premières vierges. Elles n'ont pas non plus les mêmes caractéristiques physiques. Le plastique vierge, par exemple, est toujours transparent, afin que le metteur sur le marché puisse lui donner la couleur de son choix, alors que celui recyclé, issu de plastique de diverses couleurs, ne peut pas l'être si l'on veut le produire à des coûts raisonnables. Il faut donc créer les conditions de la demande.

Comment faire ?

Les solutions existent mais l'économie circulaire est inévitablement aussi une économie collaborative, où rien ne fonctionne si tout le monde ne travaille pas ensemble : industriels, État et consommateurs. Ces derniers prennent conscience de la nécessité de préférer, lors de l'acte d'achat, la matière première recyclée à la vierge, et c'est une réelle victoire. Le succès de l'opération menée avec Head & Shoulders, TerraCycle et Carrefour, consistant à proposer des bouteilles de shampoing produites à partir de plastique collecté sur les plages et recyclé, confirme ce vif intérêt des consommateurs !

Cependant, le consommateur n'est pas prêt à surpayer de manière importante les produits environnementalement vertueux. Si les bouteilles de Head & Shoulders ont rencontré un vif succès, c'est aussi parce que leur prix était accessible pour le grand public. Afin de favoriser la compétitivité des matières recyclées, les pouvoirs publics peuvent encourager la prise en compte de l'empreinte environnementale en augmentant le prix du carbone. Ils peuvent aussi orienter le marché avec des subventions, ou inciter à intégrer une partie des matières recyclées dans la conception des nouveaux produits. Le gouvernement français travaille en ce sens avec les industriels, pour l'instant sur la base d'engagements volontaires. Je ne suis pas sûr que cela soit suffisant, mais c'est un premier pas intéressant. Il faut aussi que les industriels adaptent progressivement leur production de plastique, afin de tenir compte de la recyclabilité de leurs produits. L'enjeu est de trouver des solutions communes, acceptables et bénéfiques pour tous.

Vos clients les plus anciens sont les collectivités locales. Quelle est votre vision de la ville intelligente et résiliente du futur ?

Nous serons bientôt 9,5 milliards d'habitants sur Terre, dont plus de deux tiers urbains. Et les villes produiront deux tiers de la richesse mondiale. Ce rôle croissant joué par les villes va à mon sens produire trois changements. Tout d'abord, si les villes continuent de puiser les ressources nécessaires à leur survie (énergie, nourriture, eau, etc.) et de produire des déchets sans les recycler, c'est la soutenabilité de la ville elle-même qui sera en cause. Elles doivent devenir des « villes ressources », capables de produire au moins une partie de ce qu'elles consomment.

En deuxième lieu, face à une organisation urbaine de plus en plus complexe, les divers flux et services ne pourront plus y être gérés de manière individuelle et autonome. Afin de faciliter les choix et d'optimiser le fonctionnement global, il va donc falloir rendre les villes totalement interactives, en améliorant les échanges en temps réel entre tous les acteurs : l'ensemble des services publics (sécurité, éclairage, trafic, eau, déchets etc.), les usagers, les élus. La gestion du *big data* en temps réel est une formidable opportunité.

Enfin, puisque les transports et les moyens de communication le permettent désormais, nous dématérialisons complètement certaines activités. De plus en plus de personnes pourront choisir de vivre dans un endroit agréable bien que différent de celui de leur entreprise. Pour les villes, c'est un défi : il va falloir qu'elles restent attractives pour garder les talents.

Vous comme Gérard Mestrallet (1) allez bientôt laisser la place à des successeurs à la direction générale et à la présidence de Suez. Dans ce cadre, le conseil d'administration d'Engie réfléchit au sort de sa participation de 32 % dans votre groupe. Certains pensent que « c'est trop », d'autres « trop peu ». Engie pourrait soit vendre, soit lancer une offre afin de créer un grand groupe d'utilités alliant l'énergie, l'eau et les déchets. Que pensez-vous de cette dernière option ?

Ma vision est simple : Suez est un groupe d'envergure mondiale qui a l'avenir devant lui pour continuer de se développer en tant que société indépendante. Cela fait maintenant plus de dix ans que le groupe poursuit une telle stratégie. Nous sommes très satisfaits de notre actionnariat

actuel. Fort de son appui, nous avons pu faire du groupe un leader mondial, présent sur les cinq continents, aussi bien dans le domaine municipal que chez les grands industriels.

(1) Gérard Mestrallet, ancien président d'Engie, où il a été remplacé le 18 mai par Jean-Pierre Clamadieu, doit bientôt quitter son mandat à la présidence de Suez.

Immigration

Polémique sur la création d'un fichier national qui recense les jeunes migrants

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Par Edouard de Mareschal Publié le 14/12/2018 à 09:22



Jeune homme accueilli en août 2018 dans un centre d'hébergement d'urgence pour migrants (CHUM) installé dans un ancien monastère à Bonnelles (Yvelines). STEPHANE DE SAKUTIN/AFP

Pour aider les départements à instruire les demandes de jeunes étrangers qui se déclarent mineurs, le gouvernement s'apprête à créer un fichier national qui les recense. Plusieurs associations se mobilisent contre ce qu'elles dénoncent comme un «fichage d'enfants».

Un projet de décret du ministère de l'Intérieur crée du remous dans le monde associatif. Pour améliorer l'accueil des mineurs non accompagnés, à la charge des départements, le cabinet de Christophe Castaner prépare un texte qui précise les contours de la création d'un fichier national recensant les demandes des jeunes étrangers qui se déclarent mineurs.

Ce fichier a été créé par la loi immigration et asile du 10 septembre 2018 pour améliorer la gestion des mineurs non accompagnés, et surtout pour lutter contre la fraude qui l'entoure. En cas de doute, un Conseil départemental pourra désormais saisir l'administration, qui vérifiera le statut du jeune sur ce fichier national. Ce dispositif doit permettre de mettre fin au «nomadisme» de certains migrants, qui, en l'absence de procédure centralisée, peuvent déposer plusieurs demandes de protection dans différents départements pour accélérer leur prise en charge, ou maximiser leurs chances d'être reconnus mineurs.

Les associations vent debout

Baptisé «Appui à l'évaluation de la minorité» (AEM), ce fichier pourra recueillir les informations nécessaires à l'identification du demandeur: empreintes digitales, photo d'identité, état civil, nationalité, commune de rattachement, coordonnées, dates et conditions d'entrée en France, Conseil départemental de rattachement... En tout, une grosse dizaine de critères d'identification figurent dans le projet de décret consulté par *Le Figaro*. Seuls les agents préfectoraux et ceux des services centraux du ministère de l'Intérieur auront accès à ces données, sur demande express d'un service départemental.

Ce texte préparatoire est actuellement entre les mains de la Cnil et passera ensuite par le Conseil d'État. Il rassemble déjà contre lui la quasi-totalité des associations d'aide aux migrants. Le 4 décembre dernier, un collectif de 10 organismes et associations l'ont fait fuiter pour mettre la pression au gouvernement. Mercredi, l'Unicef, la Cimade, le Gisti et Infomie ont à nouveau dénoncé un «fichage d'enfants». Elles ont par ailleurs annoncé qu'elles boycottaient la réunion à laquelle Beauvau les avaient conviées lundi prochain.

«Voilà des années que l'Etat se défausse sur les départements sur la question des mineurs isolés alors que cela relève de sa mission régalienne» L'Assemblée des départements de France

Pour ces associations, le fichier AEM «porte gravement atteinte à la vie privée de ces mineur.e.s (sic), sans apporter la moindre amélioration à leurs conditions d'accueil et de protection.» Elles dénoncent l'inscription des jeunes sur ce fichier «dès leur demande». Cela «peut méconnaître leur droit à un recours effectif en cas de refus», dit Pierre Henry de France Terre d'Asile. Ainsi, elles craignent que ce fichier permette aux services préfectoraux d'identifier et de localiser les jeunes déclarés majeurs par les conseils départementaux.

De son côté, l'Assemblée des départements de France (ADP) salue un texte demandé de longue date. Le nombre de mineurs isolés pris en charge par les départements a explosé depuis 2015, surtout à Paris et dans les départements limitrophes (Bouches-du-Rhône, Hautes-Pyrénées, Bas-Rhin...). D'ici fin 2018, l'ADP estime qu'ils seront environ 40.000 mineurs pris en charge pour un coût de deux milliards d'euros supporté par les départements.

«Voilà des années que l'État se défait sur les départements sur la question des mineurs isolés alors que cela relève de sa mission régalienne, estime-t-on au sein de l'ADP. La création de ce fichier est une bonne chose. Ce sera un appui bienvenu dans notre travail d'évaluation.» Mais tous ne sont pas de cet avis. Adjointe de Paris à l'accueil des réfugiés et protection de l'enfance, Dominique Versini montre son opposition au projet de décret, qu'elle dénonce comme un «piège tendu aux départements».

Justice

Affaire Ghosn : Nissan envoie ses avocats en France

Économie Entreprises <http://www.lefigaro.fr/> Par Régis Arnaud Emmanuel Egloff Publié le 11/12/2018 à 21:57



Depuis le 10 décembre, Carlos Ghosn a été officiellement inculpé par la justice japonaise. Ricardo Moraes/REUTERS

Le groupe français va pouvoir prendre connaissance du dossier d'accusation constitué contre le dirigeant.

Enfin. Le dossier d'accusation monté par les enquêteurs de Nissan contre Carlos Ghosn vient d'arriver à Paris pour être communiqué à Renault. C'est cette enquête, menée sur la dénonciation d'un lanceur d'alerte et en dehors des procédures internes de Nissan, qui a abouti à l'arrestation de Carlos Ghosn le 19 novembre dernier et à son éviction des présidences de Nissan et Mitsubishi.

Depuis le déclenchement de l'affaire, Renault, soutenu par les autorités françaises, demandait à la partie japonaise communication de ce dossier d'accusation. La semaine dernière, le constructeur japonais avait déjà proposé à son allié français de lui en divulguer une partie, mais en dehors de tout cadre légal.

Renault y verra bientôt plus clair

Afin de se protéger, les dirigeants de Renault avaient refusé. Désormais, c'est une procédure plus officielle qui est en cours. Des avocats de Nissan sont arrivés à Paris dans la soirée du 10 décembre, avec le dossier brûlant. Une première rencontre avec ceux de Renault a d'ores et déjà été organisée. Ce changement d'attitude a été rendu possible par l'évolution de la procédure au Japon. Depuis le 10 décembre, Carlos Ghosn a été officiellement inculpé. Nissan se sent désormais plus libre de communiquer avec son allié.

Un conseil d'administration de Renault est prévu jeudi 13 décembre. C'est un conseil ordinaire de fin d'année. Néanmoins, la situation de Carlos Ghosn et les relations avec le groupe Nissan seront forcément abordées à cette occasion. Pour autant, il n'est pas certain que le dossier d'enquête de

Nissan soit présenté aux administrateurs. Cela dépendra sans doute de l'avis des juristes de Renault. Il n'est pas sûr non plus que l'enquête interne menée par la marque au losange soit close. Un point d'étape pourrait toutefois être fait. Il est certain que la partie française y verra bientôt plus clair sur les agissements prêtés à son président.

Opinions

Cette année, le Père Noël s'habille en jaune !

Opinions Éditos <https://www.latribune.fr/> Par Philippe Mabilie | 13/12/2018, 7:00



(Crédits : Piroshka Van De Wouw)

ÉDITO. En mettant sur la table une bonne dizaine de milliards d'euros pour répondre aux revendications sur le pouvoir d'achat, Emmanuel Macron semble avoir réussi à faire bouger l'opinion qui apportait jusqu'ici un soutien sans faille au mouvement des « gilets jaunes », malgré les violences qui ont accompagné les manifestations depuis le 17 novembre. Après le flux, le reflux ? Par Philippe Mabilie, directeur de la Rédaction.

Selon les sondages qui ont suivi l'adresse présidentielle lundi, de premières divisions apparaissent sur l'opportunité d'une trêve, voire d'un arrêt des blocages. Certes, ce n'est pas encore la fin de la crise, mais le dialogue a été rétabli entre le pouvoir et ceux qui s'appellent eux-mêmes les « gilets jaunes libres », comme pour se différencier de ceux qui restent déterminés à manifester lors d'un Acte V ce samedi 15 décembre à Paris et dans plusieurs grandes villes.

Les dangers de la politique du « casser plus pour gagner plus »

Si cet appel est entendu, comme l'a relayé par exemple Jean-Luc Mélenchon, le danger est très grand de voir à nouveau se mêler aux « gilets jaunes » des casseurs et des groupes ultras de droite et de gauche, au risque de détruire l'image d'un mouvement qui se dit « pacifique ». Certes, beaucoup de gilets jaunes pensent sans doute qu'Emmanuel Macron n'aurait pas cédé autant sans les images d'émeutes urbaines qui ont fait le tour du monde. Ce mouvement inédit a obtenu plus en un mois que tous les syndicats réunis en trente ans.

Mais en déduire que cela justifie de pratiquer la politique du « casser plus pour gagner plus » est dangereux pour la paix civile et la croissance de l'économie. Cinq morts, 1.800 blessés dont la moitié du côté des policiers et gendarmes, 1 milliard d'euros de pertes dans le commerce, 0,1, voire 0,2, point de PIB perdus au quatrième trimestre : on en arrive au moment où tout ce qui a été « gagné » par les manifestants risque d'être perdu par ceux qui vont se retrouver au chômage.

Des primes qui relancent le débat sur le partage des profits

Et ce, d'autant plus que les cadeaux de Noël d'Emmanuel Macron sont significatifs : avec la hausse de 100 euros et même un peu plus avec l'indexation, des revenus au niveau du Smic, c'est un « treizième mois » que toucheront dès l'an prochain les salariés concernés grâce à l'accélération du versement de la prime d'activité. Bien sûr, c'est une usine à gaz et un casse-tête administratif (de plus) à gérer entre l'État et les caisses d'allocations familiales, mais Bercy a bien réussi à faire la retenue à la source en un an, grâce au numéro d'identification unique... Avec un peu d'imagination, la promesse de Macron peut-être tenue...

Deuxième mesure phare, avec le retour des heures sup défiscalisées et « désocialisées », le chef de l'État reprend à son compte le fameux « travailler plus pour gagner plus » de Nicolas Sarkozy, qui le lui aurait soufflé lors d'une récente rencontre... Avec l'annulation de la CSG pour les retraités en dessous de 2.000 euros par mois, Emmanuel Macron veut corriger le sentiment

d'injustice ressenti par nombre de retraités modestes. Pas sûr que le pari soit gagné, car ce sont surtout les retraités pauvres qui souffrent de la désindexation de leurs pensions...

Et enfin, en permettant aux entreprises de verser des primes de fin d'année sans impôts ni charges, le président de la République relance le débat sur le partage des profits. À voir le nombre de grandes entreprises qui se sont engouffrées dans cet effet d'aubaine, il est clair que ce dispositif, déjà appliqué en 2008 sous Nicolas Sarkozy, répond à une forte attente de redistribution des fruits de la croissance. Mais pas forcément de hausse des salaires.

Vers la sortie de l'austérité

Au final, à partir d'une « colère juste » sur le prix des carburants, dont la hausse des taxes est annulée pour un an, la France va entamer 2019 avec un choc de demande inattendu mais pas forcément inutile pour soutenir une croissance qui ralentit. D'un point de vue keynésien, la crise des "gilets jaunes" est un mini-plan de relance de la consommation. Coûteux, certes, pour les finances publiques, mais Berlin et Bruxelles semblent fermer les yeux, tandis que l'Italie de Salvini réclame le même traitement que la France... Mais qui pourrait bien se révéler une chance pour l'économie française si une récession se pointait à l'horizon.

En fait, les "gilets jaunes" français semblent annonciateurs d'une Europe obligée de sortir de l'austérité pour se sauver de la colère des peuples. On commence même à voir des "gilets jaunes" allemands, et les Belges qui manifestent ne sont pas moins violents que les Français (comme on l'a lu dans *Astérix chez les Belges*).

« Faire de cette colère une chance »

Ce ne sera cependant une chance que si Emmanuel Macron profite de cette opportunité pour relancer le processus des réformes, en s'attachant à financer ces dépenses nouvelles par de vraies économies dans le train de vie de l'État et pas comme d'habitude sur le dos des générations futures. C'est tout le problème de cette France des rond-points : sa colère est sans doute légitime, dans un pays record du monde des prélèvements obligatoires, mais elle tourne en rond, comme disait Denis Kessler.

Le chef de l'État, qui a lui-même intitulé son discours lundi « Faire de cette colère une chance » a réaffirmé son intention de réformer l'assurance-chômage et les retraites. En a-t-il vraiment les moyens, obligé qu'il est de "cohabiter" désormais avec les "gilets jaunes" qui, même s'ils rentrent chez eux, ont inventé une nouvelle forme très efficace de lutte citoyenne. Emmanuel Macron a trouvé une réponse à court terme, et essaie de sauver ce qui semble pour lui l'essentiel, les réformes déjà lancées. Il a résisté à ceux qui lui conseillaient de rétablir l'ISF et assure que rien de ce qui a été fait depuis 2017 ne sera « détricoté ». Mais le simple fait que deux tiers des Français demandent le rétablissement de l'ISF rend cette réforme instable et sans effets sur la confiance des plus riches qui soit vont rester à l'étranger pour ceux qui sont partis, soit vont hésiter à investir dans l'économie française de peur qu'on le rétablisse à la prochaine élection nationale...

Le président ne pourra pas éluder la question de la justice fiscale

Ainsi, si Emmanuel Macron peut espérer se donner un peu de temps en décrétant l'urgence économique et sociale et en satisfaisant les attentes d'augmentation du pouvoir d'achat, il n'a fait que la moitié du chemin. Il est loin d'avoir brisé l'image donnée d'un président vertical, loin du peuple et sans réelle empathie pour les derniers de cordée. C'est peut-être injuste, quand on regarde d'autres aspects de sa politique, sur l'éducation notamment, mais c'est aussi en grande partie de la faute de ses erreurs de communication répétées ("le pognon de dingue", "qu'ils viennent me chercher", "traverser la rue"). Le président de la République ne pourra pas éluder la question de la justice fiscale, de la baisse de l'impôt sur le revenu des classes moyennes et de la lutte contre l'évasion des multinationales.

Emmanuel Macron ne pourra pas non plus oublier la dimension politique de cette crise. Il en a conscience : *"Nous ne reprendrons pas le cours normal de nos vies, comme trop souvent par le passé dans des crises semblables, sans que rien n'ait été vraiment compris et sans que rien n'ait changé"*. Mais c'est aussi à une complète réinvention de la façon de gouverner, de prendre des

décisions politiques et des modes de représentativité que l'invitent les « gilets jaunes » en réclamant le référendum d'initiative populaire. En 2017, Emmanuel Macron avait intitulé son livre-programme "Révolution". Il ne croyait sans doute pas si bien dire.

En attendant la Grande concertation

S'il veut éviter de la voir en vrai, le chef de l'État a donc intérêt à tenir aussi la seconde partie des engagements pris lundi : *« Je veux que soient posées les questions qui touchent à la représentation ; la possibilité de voir les courants d'opinion mieux entendus dans leur diversité, une loi électorale plus juste, la prise en compte du vote blanc et même que soient admis à participer au débat des citoyens n'appartenant pas à des partis. Je veux que soit posée la question de l'équilibre de notre fiscalité pour qu'elle permette à la fois la justice et l'efficacité du pays. Je veux que soit posée la question de notre quotidien pour faire face aux changements climatiques : se loger, se déplacer, se chauffer. Et les bonnes solutions émergeront aussi du terrain. »* De bon augure, mais *work in progress*.

Si c'est cela le nouveau projet du président Macron, c'est à une révolution de lui-même que la crise des "gilets jaunes" est en train de le conduire. Ou plutôt à un retour aux sources du macronisme, puisque la grande concertation qu'il appelle de ses vœux peut s'apparenter à la Grande Marche de 2017, à une très grosse différence près : cette fois-ci, il semble avoir compris qu'il lui faut s'appuyer sur les maires et les corps intermédiaires (syndicats, patronat)... Car le projet consistant pour lui à se retrouver seul en direct face au peuple n'est pas forcément une bonne façon de gouverner un pays de « Gaulois réfractaires »...

"Cagoule noire" sur "gilet jaune" : décryptage des violences durant les manifs

Opinions Tribunes <https://www.latribune.fr/> Par Guillaume Origoni et Stéphane François | 14/12/2018, 8:41



(Crédits : Yves Herman)

La violence militante n'est pas une nouveauté: mais de quoi parle-t-on exactement quand on mentionne l'ultra-droite ou l'ultragauche ? Qui se cache derrière et quelles sont leurs méthodes ? Par Guillaume Origoni, Université Paris Nanterre - Université Paris Lumières; Stéphane François, École pratique des hautes études (EPHE)

L'action violente qui n'a cessé d'émailler les manifestations des « gilets jaunes » a été au cœur de l'attention médiatique.

Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, n'a pas hésité à affirmer que derrière cette mobilisation violente, en particulier celles ayant eu lieu sur les Champs Élysées, il y avait des militants de l'ultra-droite et de l'ultragauche.

Les profils des personnes interpellées montrent une tout autre réalité. Cependant, la radicalisation de ces extrêmes n'est pas à minorer, celles-ci cherchant réellement à en découdre avec les forces de l'ordre. Elle est également à replacer dans un contexte historique.

Ainsi, les décennies 1970 et 1980 ont connu une violence politique paroxystique, avec des actions terroristes des deux tendances. Cette période a d'ailleurs été appelée les « années de plomb ». En 1973, les affrontements entre la Ligue révolutionnaire, trotskyste, et Ordre nouveau, groupuscule néofasciste, ont amené à leur interdiction. La violence militante n'est donc pas une nouveauté. Nous proposons de revenir ici sur les méthodes des uns et des autres quant au militantisme violent.

L'ultragauche : en place et méthodique

Il est peu aisé de trouver un militant radical de gauche qui se définirait comme un militant « d'extrême gauche ». Nous n'en trouverions quasiment aucun qui accepte que son activisme soit englobé dans l'appellation « ultragauche ». Dans la France de 2018, ceux que le sens commun classe à « l'ultragauche » récusent ce terme ou rejettent son application à d'autres. Les militants, sympathisants ou représentants de cette famille lui préfèrent des qualificatifs tels que « vraie gauche » ou « gauche ». Les termes « gauche radicale » ou « gauche de la gauche » semblent désigner des catégories plus vastes ayant vocation à réunir les mouvements, organisations ou partis situés « à gauche » des partis communistes historiques.

L'ultragauche est une mouvance active, parfois violente, mais isolée et qui n'est pas en mesure de produire une tolérance des masses pour le recours à la violence politique comme forme légitime de contestation.

Cet isolement est le résultat de l'atomisation de la radicalité de la gauche. L'unité, la doctrine et le leadership qui lui font défaut proviennent de la fragilité des passerelles existantes entre gauche traditionnelle (autrefois le PCF, il y a peu le Front de gauche), extrême gauche (autrefois la Gauche prolétarienne ou la LCR, aujourd'hui le NPA ou Lutte ouvrière) et l'ultragauche activiste. À l'image de notre société, la famille « gauche » est atomisée et peu de militants sont communs aux trois grandes familles (gauche traditionnelle, extrême gauche et ultragauche). Selon certaines sources policières, le nombre de militants capables d'engager une confrontation violente avec le pouvoir serait d'environ 2000 individus.

Des chercheurs estiment que 200 personnes seraient en phase de pré-terrorisme, tandis qu'un militant identifié du milieu donnait récemment le chiffre de 6000 militants radicaux au sein de l'ultragauche. Un officier de renseignement du SDAO (service de renseignement de la gendarmerie) nous indiquait il y a peu que son service a recensé 2000 à 2500 individus « au contact » des forces de l'ordre à Notre-Dame des Landes.

On l'aura compris, à moins que les services de renseignement restent volontairement imprécis, nul n'est en mesure aujourd'hui de quantifier l'ensemble des militants radicaux au sein de la mouvance. Ajoutons à cela qu'il nous est toujours aussi difficile de comprendre ce qui est désigné par « pré-terrorisme », « ayant une volonté subversive » ou capables d'aller « clasher les flics », toutes notions qui semblent maniées avec une grande subjectivité.

Ces expressions regroupent donc, au-delà de l'extrême gauche, aussi bien les mouvements anarchistes voire autonomes, réunis dans cette catégorie du fait de la radicalité de leurs discours et/ou de leurs modes opératoires.

Modes opératoires

Le moment de l'affrontement est méticuleusement planifié : on se renseigne sur les techniques des forces de l'ordre, en visionnant, par exemple, les enregistrements vidéos produit par les militants, ou plus simplement grâce à l'observation continue. On élabore un plan de défense, on dispose des groupes capables de désorganiser l'adversaire (au choix : activistes d'extrême droite, service d'ordre des syndicats, forces de l'ordre, etc.)

Lors des manifestations, il peut y avoir un « front principal » derrière une ou des barricades et des groupes plus réduits sur les flancs. On y utilise les outils classiques de la violence politique dans les démocraties libérales : cocktails Molotov, boules de pétanque, pièces métalliques ciselées, outils de projection artisanaux.

Aux enjeux politiques se mêlent les enjeux territoriaux tant la présence policière et parfois militaire est perçue comme une invasion : l'État et ses « alliés » doivent reculer sur un terrain qui devient champ de bataille. L'action directe doit démontrer la faiblesse des pouvoirs constitués (le colosse aux pieds d'argile).

Les armes à feu et les explosifs de nature militaire, les cocktails Molotov n'entrant pas dans cette catégorie, sont quasiment inexistants lors des affrontements. Il s'agit d'un héritage des tactiques et

des techniques de combats de rue issues des autonomistes italiens et allemands des années 1970 remis au goût du jour par le Black bloc.

Le Figaro Live, 1er décembre, mis à sac et incendie d'une agence LCL à Paris, Champs-Élysées.

Pour ces militants, la foule constituée par les cortèges fait office de protection par l'anonymat qu'elle permet. Il convient donc de s'extraire de celle-ci rapidement sans avoir été identifié au préalable par les forces de l'ordre ou les services d'ordre syndicaux. C'est au moment de passer à l'action que les individus qui se sont fondus dans la masse s'uniformisent dans la forme (noir dominant, ustensiles de protection...) et sur le fond (slogan, banderole ...).

La formation de ce nouveau cortège, détaché des manifestants qui opèrent dans les institutions, marque de facto une frontière physique et idéologique avec le reste des protestataires. Ce cortège de tête porte en son sein des activistes capables de dégrader rapidement des symboles du capitalisme mais aussi d'affronter les forces de l'ordre.

Attaques désaxées

On peut parfois assister à l'application de tactiques élaborées : attaques « désaxées » (on ne reste pas dans l'axe du groupe antagoniste), utilisation des « côtés » (flancs droits et gauches d'un escadron de CRS), attaques à rebours, mobilité de petits groupes qui harcèlent l'ennemi, le désorganise, avant de se fondre à nouveau dans l'anonymat de la foule. Les autonomes italiens appelaient cette technique « mordi e fuggi », c'est-à-dire frappe et repli.

Ce sont des tactiques de guérilla urbaine pensées et formalisées par des théoriciens comme Mao Zedong, Che Guevarra ou Carlos Marighalla pour lutter contre un adversaire plus puissant mais également par les officiers français confrontés aux guerres de décolonisations.

Les attaques frontales en masse sont également conduites lorsque le nombre le permet. Elles peuvent durer plusieurs heures. Ces combats se font majoritairement à distance par « jet » : cocktail Molotov, bombes agricoles, boules de pétanque, écrous ciselés et projectiles recueillis in situ (mobiliers urbains, matériaux de chantiers). Les incendies ont pour fonction de marquer une victoire symbolique sur le territoire. Ils font office de conquête. Il arrive également que le Black Bloc ou les cortèges de tête s'interposent entre les forces de l'ordre et les manifestants pour préserver et protéger les manifestants.

Les militants d'ultragauche sont-ils en mesure de subvertir l'ordre démocratique comme l'avait suggéré dans la presse l'ancien directeur de la police nationale en déclarant qu'il existe en France un danger pré-terroriste ? Cela est peu probable.

L'ultra-droite : affaiblie mais revancharde

L'extrême droite française d'aujourd'hui n'est pas aussi organisée que l'ultragauche, bien qu'elle le fut par le passé, notamment à la fin de la guerre d'Algérie. Durant les décennies 1960 et 1970, elle était capable d'occuper la rue, en mobilisant des dizaines de militants aguerris et d'affronter les militants d'ultragauche dans le Quartier Latin. C'est d'ailleurs suite à de telles bagarres que les groupuscules Occident et Ordre Nouveau furent interdits. Le premier en 1968, le second en 1973.

Dès la fin des années 70, l'ultra-droite a cessé d'occuper la rue. Il n'y avait plus guère que les skinheads d'extrême droite à le faire.

Dans les années 1980, des rixes opposaient les groupes « antifas » à des skins « néo-nazis » (boneheads) ou à des bandes rivales autour du quartier des Halles.

Documentaire 'Antifas, chasseurs de skins' 2008.

Deux événements ont marqué les esprits au début des années 90.

En 1994, un militant nationaliste, Sébastien Deyzieu, est décédé en cherchant à échapper à la police, à la suite d'une rixe avec celle-ci.

Mort en tombant d'un immeuble, il participait à une manifestation organisée par le Groupe Union Défense (GUD) et les Jeunesses Nationalistes Révolutionnaires contre l'« impérialisme américain ». Depuis, il fait figure de martyr de la cause nationale.

L'année suivante, des skinheads ont tué un passant d'origine maghrébine, Brahim Bouarram en marge d'un défilé de Jeanne d'Arc, organisé chaque 1^{er} mai par le Front national.

Ces deux affaires semblent avoir eu un impact sur la violence militante des groupes d'extrême-droite, qui se fait alors discrète, du moins lors de manifestations officielles.

Il faut attendre les années 2010 pour retrouver un regain d'activité chez des militants d'extrême droite, issus du néonazisme et de la mouvance skinhead.

Ces derniers se sont familiarisés aux stratégies et aux codes vestimentaires des nationalistes autonomes allemands, eux-mêmes issus du néonazisme, apparus au début des années 2000.

Un renouveau inspiré par l'ultragauche mais surtout virtuel

Leur organisation devient souple et sans affiliation à un groupuscule politique précis. Ils s'inspirent du Black Bloc : dispersion rapide à la suite d'« actions » lors de manifestations, streetwears noirs (sweetshirt à capuche, casquette, etc.), éléments culturels empruntés à la fois à l'extrême gauche et à la culture populaire, comme le port de maillot à l'effigie de Che Guevarra...

Ils cherchent aussi à expérimenter de nouvelles pratiques militantes mais leurs tentatives font long feu : à part quelques actions, les nationalistes autonomes restent peu actifs et quasi invisibles après 2015.

Leur volonté d'intégrer des éléments contre-culturels et les récupérations de pratiques culturelles et militantes à l'extrême-gauche les ont in fine surtout rapproché des militants nationalistes-révolutionnaires européens.

L'ultra-droite puise aussi ses ressources dans un mouvement qui se veut européen, Arte, 2018.

Ces militants sont désormais surtout actifs sur Internet, au travers de blogs ou d'interventions sur des forums. Leur activisme est resté, de ce fait, assez virtuel. Toutefois, on constate depuis deux semaines la volonté de militants d'extrême droite, notamment identitaires ou gravitant autour du Rassemblement national, d'agir au sein des gilets jaunes.

Plusieurs articles de presse montrent leur implication avant tout dans des actions locales, voire parisiennes. De fait, l'activisme de ceux-ci sur les réseaux sociaux des gilets jaunes tend à montrer que l'extrême droite cherche à orienter la colère des gilets jaunes. Enfin, lors des manifestations parisiennes, on y a pu voir également des négationnistes et des néofascistes.

Si, aujourd'hui, les tendances extrémistes des deux bords sont actives, leur militantisme est moins visible, ce qui ne signifie pas moins violent.

Nous voyons aujourd'hui, et depuis le début des années 2010, un mouvement de radicalisation de ces groupuscules, à placer dans un cadre plus large, occidental, qui se nourrit du rejet à la fois du néo-libéralisme, de l'islam et de la crise des migrants.

Par Guillaume Origoni, Doctorant en histoire, Université Paris Nanterre - Université Paris Lumières et Stéphane François, Politiste, historien des idées, chercheur associé, École pratique des hautes études (EPHE)

La version originale de cet article a été publiée sur The Conversation

Politique

Macron met la main au portefeuille (mais pas celui des plus riches)

<https://www.huffingtonpost.fr/> POLITIQUE 11/12/2018 00:39 CET | Actualisé il y a 11 heures Par Geoffroy Clavel

Le président de la République a annoncé plusieurs gestes sociaux pour un montant de 8 à 10 milliards qui seront intégralement financés par l'Etat.



AFP Dans son allocution, Emmanuel Macron s'est efforcé de ménager les entreprises et les grandes fortunes tout en envoyant plusieurs signaux sociaux aux gilets jaunes.

POLITIQUE - L'équation relevait du nœud gordien. Confronté à une crise inédite qui menaçait de faire basculer son quinquennat, Emmanuel Macron s'était fixé une mission d'équilibriste: respecter d'une part les promesses de sa campagne présidentielle, entièrement centrée sur la réforme de l'économie française et la valorisation du travail et de l'investissement; tout en adressant d'autre part des gestes sociaux suffisamment forts pour espérer calmer la colère des gilets jaunes.

Dans une allocution préenregistrée et diffusée ce lundi 10 décembre sur toutes les chaînes de télévision, après deux semaines de silence marquées par de fortes violences, le président de la République a finalement consenti à mettre la main au portefeuille (de l'Etat) tout en prenant soin de ne pas toucher à celui des grandes entreprises et des Français les plus aisés.

Un effort de 8 à 10 milliards

Entre un mea culpa appuyé aux souffrances trop longtemps ignorées des classes moyennes et populaires et une condamnation sans équivoque des dégradations qui ont accompagné les manifestations des gilets jaunes, Emmanuel Macron a donc dévoilé une série de mesures censées impacter rapidement le pouvoir d'achat de ces Français qui campent sur les rond-point et bloquent les péages.

Hausse du Smic de 100 euros dès 2019, défiscalisation des heures supplémentaires là encore dès l'an prochain, annulation de la hausse de la CSG pour les retraités qui touchent moins de 2000 euros par mois, incitation fiscale au versement d'une prime de fin d'année dans les entreprises... Avec une facture avoisinant entre 8 et 10 milliards d'euros, difficile de nier l'effort budgétaire consenti par un chef de l'Etat qui s'était jusqu'ici surtout préoccupé de veiller à l'équilibre des comptes publics et à l'attractivité de la "start-up nation".

Par ces arbitrages, Emmanuel Macron peut en outre se targuer de ne pas complètement trahir l'esprit de sa campagne de 2017. La plupart se concentrent en effet sur les travailleurs et visent à encourager l'activité par une accélération de réformes déjà dans les tuyaux: la hausse du salaire minimum passera par une revalorisation de la prime d'activité dès 2019 et non sur les trois prochaines années comme cela était prévu; la désocialisation des heures supplémentaires, initialement programmée pour l'année prochaine, sera quant à elle finalement remplacée par une défiscalisation complète des heures sup, sur le modèle du "travailler plus pour gagner plus" déjà mis en place sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy.

Un dispositif populaire auprès des salariés soucieux d'arrondir leurs fins de mois mais également très coûteux pour les finances publiques, ce qui avait conduit François Hollande à s'en séparer sitôt son élection en 2012.

Les Français fortunés et les entreprises épargnés

C'est là l'autre point commun de "l'état d'urgence économique et social" décrété ce lundi par le président de la République: aucune de ces mesures ne sera supportée financièrement par les contribuables les plus fortunés ni par les entreprises qui ont le plus bénéficié des réformes de l'ère Macron.

Malgré les nombreux appels en ce sens de l'opposition de gauche et des gilets jaunes, Emmanuel Macron a en effet écarté tout retour en arrière sur la suppression de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la *flat tax* sur le capital et ou la réduction de l'*exit tax*. Quant aux mesures sociales annoncées ce lundi, toutes seront financées par le budget de la nation, et donc par l'ensemble des contribuables.

Une fois encore, les grandes gagnantes de ce nouvel acte du quinquennat pourraient être les entreprises qui, pour l'heure, ne sont pas sommées de mettre la main à la poche. Emmanuel Macron a certes prévu de recevoir mardi et mercredi les représentants des banques et des grandes entreprises pour leur demander de "participer à l'effort collectif" face à la crise.

Mais ses ambitions restent prudentes pour ne pas déstabiliser un tissu économique jugé fragile: le président s'est jusqu'ici contenté d'affirmer qu'il voulait que les dirigeants des entreprises françaises "payent leurs impôts en France" et entend lutter contre "les avantages indus et l'évasion fiscale". Le gouvernement envisage aussi de demander aux entreprises un effort en supprimant par exemple la "niche Copé" sur les plus-values de cession de filiales.

Le spectre du retour de la dette

Première conséquence prévisible de ce coup de pouce social aux frais de l'Etat, le retour à l'équilibre des comptes publics promis à Bruxelles pourrait être compromis. Un renoncement de taille pour Emmanuel Macron qui a fait du retour dans les clous du traité de Maastricht le gage de la crédibilité de la France sur la scène européenne.

La France prévoyait jusqu'ici un déficit à 2,8% du PIB, dont 0,9% dû à la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en baisse de charges pérennes pour les entreprises dès l'an prochain. Un dispositif qui pourrait être reporté face à l'urgence sociale.

A Bruxelles, la Commission européenne entend se pencher dès ce mardi sur l'évaluation de ces nouvelles promesses présidentielles. Mais de son côté, l'Elysée insiste sur le fait que la France a "un peu de marge" budgétaire et que les mesures annoncées ne "remettent pas en cause la maîtrise de la dépense publique". Sans indiquer toutefois si la France maintenait son objectif d'un déficit inférieur à 3% de PIB pour 2019.

Encore faut-il d'ailleurs que les mesures annoncées ce lundi suffisent à rétablir le calme dans le pays et à relancer une activité économique à l'arrêt, à quinze jours de la trêve de Noël. Au vu des premières réactions des gilets jaunes aux propositions d'Emmanuel Macron, l'affaire n'est pas jouée d'avance.

L'allocution de Macron sur les gilets jaunes a mis le feu aux pages Facebook du mouvement

<https://www.huffingtonpost.fr/> POLITIQUE 11/12/2018 02:31 CET | Actualisé il y a 19 minutes Par Anthony Berthelier

Entre SMIC et CSG, Emmanuel Macron a promis plusieurs mesures en faveur du pouvoir d'achat. Pas de quoi satisfaire les gilets jaunes.



Captures d'écran Facebook L'allocution de Macron a mis le feu au pages des gilets jaunes

POLITIQUE - Le président de la République a sorti la lance à incendie. En 13 minutes d'"adresse à la Nation" ce lundi 10 décembre, Emmanuel Macron a tenté de convaincre les Français en lutte pour leur pouvoir d'achat depuis près d'un mois et de rassurer l'ensemble de la population après les scènes d'une rare violence qui ont secoué le pays en marge des manifestations.

Un discours très attendu livré depuis le palais présidentiel qui a instantanément enflammé les pages Facebook des gilets jaunes, là où est né et perdure encore le mouvement. Entre les internautes contestataires qui critiquent le fond, ceux qui attaquent la forme et les plus modérés qui souhaitent voir la mobilisation s'arrêter, les réactions ont été aussi vives que nombreuses au sein de ces communautés.

Le "débrief" de Maxime Nicolle aka Fly Rider, une des figures du mouvement a été suivi en direct ou visionné à posteriori par plus de 200.000 personnes en trois heures. Sous le titre "les miettes tombent", les commentaires et réactions se sont multipliés. Tout comme les publications plus ou moins virulentes qui ont fleuri sur toutes les pages du mouvement. Une ébullition généralisée assez inédite mais pas forcément favorable au président de la République, malgré les annonces de la revalorisation du SMIC et de l'annulation de la hausse de la CSG pour les retraités les plus fragiles. Deux mesures réclamées de longue date par les gilets jaunes.

Les pages Facebook en ébullition

Pourtant, comme le laissait présager le titre de la vidéo de Maxime Nicolle, la majeure partie des réactions est hostile au président de la République et à son discours. "Trop peu, trop tard après tant de violence (sic) et de mépris!!! À samedi!!!", a simplement réagi Eric Drouet, un autre leader officieux du mouvement sur sa page Facebook "la France en colère!!!", l'une des plus suivies du mouvement avec 250.000 abonnés. Sa publication a été partagée à 2800 reprises et a suscité presque autant de commentaires.



Capture @EricDrouet Eric Drouet réagit à l'allocution d'Emmanuel Macron



Capture compte Facebook Les gilets jaunes réagissent en masse à l'allocution d'Emmanuel Macron

Un discours qui reflète bien l'état d'esprit majoritaire des internautes qui ont publié un message pendant ou juste après la prise de parole du président de la République. Mais également celui des

gilets jaunes qui se sont relayés dans les médias tout au long de la soirée pour tenter de porter la parole - plus ou moins "officielle" - du mouvement.

"Macron n'a pas pris la mesure de ce qui se passait", avançait par exemple Pierre-Gaël Laveder, manifestant à Montceau-les-Mines. "Chaque annonce a été huée et la première réaction a été: 'On se fout de notre gueule'", a-t-il témoigné après avoir regardé l'intervention avec une soixantaine de gilets jaunes.

Les gilets jaunes réclament encore et toujours le RIC

Même teneur sur Facebook. Les mesures promises ont été jugées au mieux insuffisantes, au pire indécentes par la majorité des internautes gilets jaunes. Et plus que la hausse du SMIC ou les heures supplémentaires défiscalisées, c'est l'absence du "RIC", leur revendication phare qui a été particulièrement commentée. "On t'a dit qu'on voulait pas les miettes! On veut récupérer la boulangerie et dégager le boulanger", commente par exemple un contestataire, réclamant un référendum d'initiative citoyenne permettant de destituer le président de la République.



Capture Facebook Les gilets jaunes réclament le RIC



Captures d'écran Facebook gilets jaunes Les gilets jaunes réclament le RIC



Captures d'écran Facebook gilets jaunes Les gilets jaunes réclament le RIC

Critiqué sur le fond, Emmanuel Macron a eu un peu de mal à convaincre sur la forme également. Alors que la vidéo en direct face caméra est devenue le moyen d'expression et d'information privilégié au sein de ces communautés, certains gilets jaunes n'ont pas compris que le chef de l'État enregistre son intervention.

Une forme de mépris pour ces internautes qui développent toujours plus de colère à son égard. "Tu as même pas les couilles de nous parler en direct", regrette par exemple un internaute sur une page locale du mouvement.



Capture d'écran Facebook Macron n'était pas en direct. Et ça a choqué certains gilets jaunes

Et si certaines voix dissonantes tentent bien de se faire entendre, leurs messages ne restent pas disponibles longtemps sur ces pages. "J ai soutenu les gilets jaunes, mais si le mouvement continu je ne les soutiendrai plus. Des annonces fortes ont été faites... je n ai pas envie de vivre ce que la Grèce a vécu il y a quelques années... soyez raisonnables! (sic)", écrivait par exemple un internaute sur le mur de la page intitulée "gilet jaune" avant que son message ne disparaisse subitement.

Dans les médias c'est Jacqueline Mouraud, une figure aussi emblématique que contestée du mouvement qui porte la voix de ces gilets jaunes qualifiés de "modérés". La Bretonne a ainsi appelé à "une trêve" car "il y a des avancées, une porte ouverte". "Maintenant il faut sortir de cette crise" car "on ne peut pas passer le reste de notre vie sur des ronds points", a-t-elle ajouté. Mais comme souvent, sa prise de position n'a pas du tout convaincu sur les nombreuses pages du mouvement.

La majeure partie des internautes qui s'expriment à son sujet estime qu'elle n'est pas du tout représentative du mouvement. Certains se moquent même ouvertement d'elle et, par ce biais, des propositions du président de la République également.



Capture Facebook Jacqueline Mouraud critiquée pour sa prise de position

Mais au-delà de répondre au noyau dur déterminé de la mobilisation, l'enjeu pour Emmanuel Macron était de convaincre les Français qui approuvent le mouvement des gilets jaunes sans se mobiliser sur les routes ni les ronds-points. Car c'est aussi et surtout le soutien populaire massif dont a bénéficié la mobilisation qui a suscité l'inquiétude au plus haut sommet de l'Etat.

Le but pour le président de la République "était de créer une brèche dans l'opinion" afin "de marginaliser les jusqu'au-boutistes", estime Christian Delporte, expert en communication politique. "Si ceux qui ont soutenu les gilets jaunes disent 'arrêtez', il aura gagné" selon lui.

Selon un sondage OpinionWay-LCI, le soutien aux gilets jaunes restait nettement majoritaire chez les Français (à 66%) après l'allocution d'Emmanuel Macron, mais 54% des sondés se prononçaient dans le même temps pour un arrêt du mouvement. Dans le même temps, les blocages se poursuivaient dans plusieurs régions ce mardi 11 décembre.

Après les annonces de Macron, les oppositions déjà à l'offensive

<https://www.huffingtonpost.fr/> POLITIQUE 10/12/2018 22:51 CET | Actualisé il y a 2 heures Par Romain Herreros

De Jean-Luc Mélenchon à Marine Le Pen, en passant par Benoît Hamon et Éric Ciotti.



Capture/Assemblée nationale Mélenchon à l'Assemblée nationale lundi 10 décembre après les annonces de Macron
POLITIQUE - Ils ne sont pas (du tout) convaincus, mais pour des raisons bien différentes. Après l'allocution du président de la République en réponse à la crise enclenchée par le mouvement des gilets jaunes, les différentes oppositions à Emmanuel Macron ont vilipendé les annonces du chef de l'État, estimant qu'elles ne répondaient pas aux attentes des Français mobilisés.

Premier à réagir de façon solennelle, Jean-Luc Mélenchon a appelé depuis l'Assemblée nationale à un "acte V de la révolution citoyenne". Selon lui, Emmanuel Macron "se trompe d'époque" en

pensant "qu'une distribution de monnaie pourrait calmer l'insurrection citoyenne qui a éclaté". Pour le chef de file de la France insoumise, "une partie considérable de la population n'est considérée par aucune des mesures".



franceinfo

✓ @franceinfo

Allocution d'Emmanuel Macron : "Il a pensé qu'une distribution de monnaie pourrait calmer l'insurrection citoyenne qui a éclaté", déclare Jean-Luc Mélenchon <https://bit.ly/2QJO17j>

153

23:24 - 10 déc. 2018

"Macron mange un petit bout de son chapeau. Si le pouvoir en place est ébranlé dans ses certitudes par l'ampleur de la colère, il ne change pas de logiciel. La hausse du SMIC sera payée par l'impôt. Pas de retour de l'ISF. Rien sur l'écologie", a renchéri dans un communiqué la députée insoumise, Clémentine Autain.

Auprès de l'AFP, la présidente du Rassemblement national, Marine Le Pen, a également exprimé son opposition aux annonces du chef de l'État, dont elle estime qu'il incarne à lui seul le modèle contesté par les gilets jaunes. "Face à la contestation, Emmanuel Macron renonce à une partie (une partie seulement) de ses errements fiscaux et c'est tant mieux, mais il refuse d'admettre que c'est le modèle dont il est le champion qui est contesté: la mondialisation sauvage, la financiarisation de l'économie, la concurrence déloyale, le libre échange généralisé, l'immigration de masse et ses conséquences sociales et culturelles. Il recule pour mieux sauter", a-t-elle dit.

"Macron a lâché un peu de lest sur le pouvoir d'achat pour calmer la colère, mais la colère reste profonde. L'essentiel des mesures proposées va à l'encontre de ce qu'a fait le gouvernement depuis un an et demi", a plus sobrement commenté le vice-président du RN, Nicolas Bay.



Marine Le Pen

✓ @MLP_officiel

Face à la contestation, [#Macron](#) renonce à une partie de ses errements fiscaux et c'est tant mieux, mais il refuse d'admettre que c'est le modèle dont il est le champion qui est contesté. MLP [#Macron20h](#)

1 727

23:54 - 10 déc. 2018

Du côté des Républicains, les réactions oscillent entre farouche opposition et pragmatisme. "Ce sont des annonces, certaines efficaces. Les heures supplémentaires, c'est évidemment nécessaire. (...) Les réponses de ce soir, ce sont des réponses de court terme, des réponses de pouvoir d'achat nécessaires, mais avec leur part d'injustice. La CSG, c'est une partie des retraités. La prime de fin d'année qu'on demande aux employeurs de verser, certains ne le pourront pas la verser", a réagi sur TF1 Éric Woerth.

"Les Français veulent moins d'impôts, moins de dépense publique, moins d'immigration et plus de démocratie. Rien dans son discours ne démontre que Macron s'engagera dans cette voie. Il se

contente de donner quelques miettes aux Français en colère. Le numéro d'acteur ne suffira pas", a de son côté réagi, bien plus sévèrement, Eric Ciotti.



Eric Ciotti

✓ [@ECiotti](#)

Les Français veulent - d'impôts, - de dépense publique, - d'immigration et + de démocratie. Rien dans son discours ne démontre que [#Macron](#) s'engagera dans cette voie. Il se contente de donner quelques miettes aux Français en colère. Le numéro d'acteur ne suffira pas. [#Macron20h](#)

[470](#)

[23:54 - 10 déc. 2018](#)

Un ton qui tranche avec celui du député LR Guillaume Peltier, qui s'est dit satisfait des annonces du président qui sont, selon lui, "une victoire pour les classes moyennes" (vidéo ci-dessous).



BFMTV

✓ [@BFMTV](#)

Guillaume Peltier (LR): les annonces d'Emmanuel Macron sont "une victoire pour les classes moyennes"

[173](#)

[00:40 - 11 déc. 2018](#)

Pour Benoît Hamon en revanche, les annonces restent insuffisantes. "La lutte paye. Macron a bougé. Un peu. Trop peu. Car le compte n'y est pas. L'augmentation du SMIC par la baisse des cotisations salariales veut dire que c'est la sécurité sociale qui financera les augmentations pas les riches ni les profits exorbitants des grands actionnaires", a tweeté l'ex-candidat socialiste à la présidentielle, qui déplore notamment le manque de mesures concernant la jeunesse.



Benoît Hamon

✓ [@benoithamon](#)

1. Le compte n'y est pas sur le social même si la lutte paye et oblige Macron à bouger un peu.
2. Les riches et les entreprises polluantes passent encore entre les gouttes et peuvent dormir tranquille.
3. Pas un mot à la jeunesse mobilisée pour ses études. [#macron20h](#)

[2 436](#)

[00:58 - 11 déc. 2018](#)

Côté PS, le compte n'y est pas non plus. "Le cap n'est pas modifié ! Le nouveau monde, c'est "retour vers le futur". Le nouveau monde c'est du Sarkozy. Les heures supplémentaires défiscalisées seront payées par les chômeurs, les retraités et ceux qui n'en font pas !", a dénoncé sur Twitter le patron du PS Olivier Faure, estimant que "le vrai scandale, c'est que pour financer les dépenses annoncées ce soir, les recettes ne viendront pas des grandes fortunes mais de la poche des Français eux-mêmes".



Olivier Faure

✓ [@faureolivier](#)

Le cap n'est pas modifié ! Le nouveau monde, c'est "retour vers le futur". Le nouveau monde c'est du Sarkozy. Les heures supplémentaires défiscalisées seront payées par les chômeurs, les retraités et ceux qui n'en font pas ! [#GiletsJaunes](#) [#Macron20h](#)

[134](#)

[00:36 - 11 déc. 2018](#)

"Il y a une prise de conscience extrêmement tardive du président de la République, sur la question du pouvoir d'achat. (...) Sur les mesures annoncées, évidemment que nous sommes favorables à une augmentation du Smic et à ce que les retraités qui ont moins de 2000 euros de retraite par mois ne subissent pas la hausse de la CSG. Il a bien dit que ce n'était que pour 2019. Après on verra... Tout ce qui se passe après 2019 est dans un grand flou artistique. Le grand flou, surtout, c'est qui va payer?", s'interroge auprès de l'AFP, Valérie Rabault, présidente du groupe PS à l'Assemblée.

Pendant les annonces de Macron, le Sénat a allégé l'exit tax

<https://www.huffingtonpost.fr/> POLITIQUE 11/12/2018 00:50 CET | Actualisé il y a 11 heures Par Paul Guyonnet

Le Sénat a voté pratiquement au moment de l'allocution présidentielle un allègement de l'exit tax, qui sanctionnait certains exilés fiscaux.



Capture d'écran Public Sénat Claude Raynal, sénateur socialiste de Haute-Garonne, a présenté en vain un amendement visant à supprimer l'allègement de l'exit tax.

POLITIQUE - Et en même temps... Ce lundi 10 décembre au soir, pressé par la grogne des gilets jaunes, Emmanuel Macron est sorti de son silence pour abattre plusieurs cartes. En l'espèce, des mesures en direction de Français vulnérables, comme les salariés payés au Smic. Mais hasard du calendrier parlementaire, un vote avait eu lieu quelques instants avant la prise de parole du chef de l'État...

À 19h, la chambre haute du Parlement avait effectivement approuvé une mesure proposée par Emmanuel Macron au mois de mai dernier: la suppression, puis l'allègement de l'*exit tax*. Cette disposition, qui permettait de taxer à hauteur de 30% les plus-values réalisées via la vente d'actions par des Français riches et domiciliés à l'étranger, a ainsi été très largement assouplie. Au lieu d'être applicable pendant les quinze ans suivant le déménagement des citoyens concernés, elle ne l'est plus que pendant deux à cinq ans.

Un cadeau fiscal facilitant l'exil de certains de nos compatriotes les plus fortunés, comme l'ont regretté les sénateurs de gauche, qui ont tenté de faire barrage à la mesure défendue par la

secrétaire d'État Agnès Pannier-Runacher en déposant des amendements de suppression. Sans succès.



Public Sénat

✓ [@publicsenat](#)

Exil fiscal des plus fortunés : l'allègement de l'exit tax, souhaité par le [@gouvernementFR](#), est adopté par le [@senat](#). [#ISF](#) [#GiletsJaunes](#) [https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/exil-fiscal-l-allegement-de-l-exit-tax-prevu-par-le-gouvernement-est-adopte ...](https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/exil-fiscal-l-allegement-de-l-exit-tax-prevu-par-le-gouvernement-est-adopte...)

[118](#)

[9:46 PM - Dec 10, 2018](#)

[Twitter Ads info and privacy](#)



Exil fiscal : le Sénat adopte l'allègement de l'exit tax

Les sénateurs ont voté l'allègement de l'exit tax, sur demande du gouvernement. Les plus fortunés, partis à l'étranger, attendront entre 2 et 5 ans, avant de vendre leurs actions sans être taxés.

[publicsenat.fr](#)

Un hasard malencontreux du calendrier législatif auquel n'ont pas manqué de faire référence certains responsables politiques invités à commenter l'allocution présidentielle. Ainsi, alors qu'il était en plateau sur France 2, le premier secrétaire du parti socialiste Olivier Faure a expliqué que le gouvernement avait des sommes considérables à sa disposition, pour financer des mesures sociales par exemple.

Évoquant notamment le CICE ou les cadeaux fiscaux faits aux grandes fortunes, il a donc également parlé du vote survenu un peu plus tôt au Sénat. "Ce soir, le Sénat, à 19h aujourd'hui, en pleine crise des gilets jaunes, a voté la fin de l'exit tax. C'est-à-dire que désormais, vous pouvez partir de France -et donc vous exiler fiscalement- et vous n'avez même plus à payer d'amende..." a regretté Olivier Faure.



Olivier Faure

✓ [@faureolivier](#)

Ce soir à 19h, le Sénat a voté la fin de l'exit tax ! Vous pouvez maintenant vous exiler fiscalement à l'étranger sans payer d'amende ! Voilà l'hypocrisie de Macron et son gouvernement ! Rien n'a changé... [#GiletsJaunes](#) [#Macron20h](#)

[1,184](#)

[12:32 AM - Dec 11, 2018](#)

De la même manière, un peu plus tard sur BFMTV, Olivier Besancenot, deux fois candidat à l'élection présidentielle sous l'étiquette de la LCR et du NPA, a fait remarquer ce timing bien malvenu. "Y'a pas eu un vote là, il y a quelques heures au Sénat, sur les exilés fiscaux?", a-t-il demandé.

Soutenu dans son argument par l'ancienne journaliste du "Média" Aude Rossigneux, et après que le secrétaire d'État auprès du ministre des Comptes publics Olivier Dussopt a détaillé les annonces d'Emmanuel Macron, Olivier Besancenot a poursuivi: "C'est-à-dire que ceux qui fraudent et qui sont susceptibles de recevoir une amende, eh bien finalement il y a un vote qui fait que ces gens ne vont pas être sanctionnés."

"C'était il y a deux-trois heures. Au même moment où vous nous faites ce type de discours, où vous faites le service après-vente", a-t-il continué à l'adresse d'Olivier Dussopt. Une conjonction malheureuse qu'ont également notée de nombreux internautes et journalistes sur les réseaux sociaux.



Stéphanie Mayol ★★@smay06

Les joyeusetés du calendrier #ExitTax #macron20h

Public Sénat

✓ @publicsenat

Exil fiscal des plus fortunés : l'allègement de l'exit tax, souhaité par le @gouvernementFR, est adopté par le @senat. #ISF #GiletsJaunes [https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/exil-fiscal-l-allegement-de-l-exit-tax-prevu-par-le-gouvernement-est-adopte ...](https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/exil-fiscal-l-allegement-de-l-exit-tax-prevu-par-le-gouvernement-est-adopte...)

3

10:53 PM - Dec 10, 2018



Fabrice Epelboin

✓ @epelboin

Quel sens du timing, c'est dingue.

Public Sénat

✓ @publicsenat

Exil fiscal des plus fortunés : l'allègement de l'exit tax, souhaité par le @gouvernementFR, est adopté par le @senat. #ISF #GiletsJaunes [https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/exil-fiscal-l-allegement-de-l-exit-tax-prevu-par-le-gouvernement-est-adopte ...](https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/exil-fiscal-l-allegement-de-l-exit-tax-prevu-par-le-gouvernement-est-adopte...)

68

9:51 PM - Dec 10, 2018



Jean-Yves Alric @jyalric

Pendant ce temps là.

Public Sénat

✓ @publicsenat

Exil fiscal des plus fortunés : l'allègement de l'exit tax, souhaité par le @gouvernementFR, est adopté par le @senat. #ISF #GiletsJaunes [https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/exil-fiscal-l-allegement-de-l-exit-tax-prevu-par-le-gouvernement-est-adopte ...](https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/exil-fiscal-l-allegement-de-l-exit-tax-prevu-par-le-gouvernement-est-adopte...)

12:05 AM - Dec 11, 2018

Les «gilets jaunes», le retour des rayés de la carte

Politique / Société <http://www.slate.fr/> Philippe Boggio — 10 décembre 2018 à 16h01 — mis à jour le 10 décembre 2018 à 16h01

Avec les «gilets jaunes», la France assiste au rassemblement imprévu de celles et ceux qui ne pensaient plus être représentés un jour par quelqu'un, pas même par eux-mêmes.



Manifestation des «gilets jaunes» aux Champs-Élysées à Paris, le 8 décembre 2018 | Lucas Barioulet / AFP

La scène, ahurissante, a maintenant été à peu près reconstituée. Dix, quinze «gilets jaunes» se sont bel et bien lancés, mardi 4 décembre, à la poursuite du cortège présidentiel, dans une rue du Puy-en-Velay (Haute-Loire).

Au milieu d'une foule qui réclamait à pleins poumons la démission du chef de l'État, ils venaient de suivre, de loin, la rencontre dans la cour principale entre Emmanuel Macron et des membres du personnel de la préfecture.



Dimanche 2 décembre, à son retour d'Argentine, le président s'était directement rendu à l'Arc de triomphe. Puis il avait marché dans l'avenue Kleber, meurtrie par les dégradations et les pillages du 1^{er} décembre.

Autodafés des symboles de la République

Déprimante tournée de la «casse»: au Puy-en-Velay, il était venu témoigner de sa gratitude envers le personnel de la préfecture et les forces de l'ordre, qui était parvenues à repousser, le samedi précédent, une tentative de mise à sac et d'incendie volontaire orchestrée par des protestataires.

Ces «gilets jaunes» de Haute-Loire voulaient-ils qu'Emmanuel Macron entende mieux, d'encore plus près, la puissance de leur détestation à son endroit? Au sortir de la préfecture, la foule avait conspué son visiteur. Puis, comme le cortège paraissait ralenti par les embouteillages de fin de journée, sur le boulevard, à dix, à quinze, ils s'étaient dit qu'ils pouvaient l'attaquer, et ils s'étaient élancés.

Heureusement, les gardes du corps du chef de l'État avaient précipitamment quitté leurs véhicules pour les bloquer, juste avant qu'ils n'atteignent la voiture présidentielle, et Emmanuel Macron avait pu s'éloigner sans encombre.

Sinon, c'était quoi, la suite de la scène? Ils prenaient le président au collet? Ils s'arrêtaient d'eux-mêmes, goguenards ou effrayés de leur audace? Ou bien les policiers étaient obligés de les abattre?

«Oui, c'est vrai, on a eu un pétage de plombs, moi le premier», a reconnu plus tard l'un des poursuivants du Puy-en-Velay. Et de mettre en avant la même justification qui court le pays des «gilets jaunes» depuis trois semaines: le trop-plein de fins de mois difficiles.

Ce pétage de plombs-là, l'incendie puis la poursuite, la haine anti-Macron perceptible dans les prises de son, évoquent un fond poujado-populiste, les sociologues spécialistes de cet extrême

n'en disconviendraient pas. Ceux-là voulaient en découdre, par le poing et les mises à feu. Autodafés des symboles de la République.

Le 4 février 1994, des marins pêcheurs en colère avaient lancé des fusées de détresse sur le toit fragile du Parlement de Bretagne, à Rennes, provoquant la destruction partielle par le feu de l'édifice historique. Même histoire. Jacques qui ne peut trouver son compte, à entendre ces désespérés, que par le bûcher.



Les «gilets jaunes» se sont souvent avancés, ces trois dernières semaines, en libérant des pulsions machistes, les bagarres éclatant vite, faute de la patience des mots.

«*L'effet de meute*», comme l'a dit le ministre de l'intérieur Christophe Castaner, sensible encore lors de l'attaque incendiaire du péage de Narbonne. Et évidemment à Paris, le 1^{er} décembre, quand des «gilets jaunes» se sont mis à partager l'appétit des casseurs pour les dégâts. C'est sans doute déjà jouissif à dix ou à quinze. Alors à 500...



[Caparzo @Caparzofpc](#)

[#Narbonne](#) au niveau du péage sud. Des dégâts considérables. [#GiletsJaunes](#) [#giletsjaunes11](#)
[@Narbonne lindep](#)

1

[11:38 - 2 déc. 2018](#)

Immense fourre-tout de plaintes

Au fond, un mouvement contestataire de droite primaire? Comme toutes les chouanneries des pays profonds? Comme les «bonnets rouges» du quinquennat précédent, auteurs des saccages de portiques monumentaux sous les applaudissements? Une intolérance brutale, qui laisse libre court à sa violence, avec les moyens du bord, et sûre de son bon droit?

Cela est vrai en certains points du pays, où les débordements se sont souvent retrouvés surmédiatisés. Mais cette vision est toutefois largement contrecarrée par tous ces regroupements citoyens qui avaient pris soin, au fil des jours, d'éloigner de leurs rangs les mauvais coucheurs trop emportés. En colère, mais par des colère de mots, de larmes, finalement soulagées de pouvoir se raconter devant des caméras non hostiles.

Stupéfaite de la rapidité de la mise en place du mouvement, autour du 17 novembre, par le seul usage des réseaux sociaux, la France avait d'abord découvert ou reconnu un immense fourre-tout de plaintes sociales et territoriales.

La hausse des carburants était très vite dépassée. Pour justifier leurs opérations de filtrage, des femmes, des hommes juxtaposaient des récits de vie contrainte –à peu près chacun, chacune le sien. Sur un même barrage d'hypermarché, vingt, trente histoires de difficultés quotidiennes,

encore grossies des malheurs des enfants, des parents, des voisins, rapportés par celles et ceux qui venaient de se donner enfin le droit de témoigner.

On s'en prenait à Emmanuel Macron, «président des riches», parce que lui revenait la faute du présent, mais étaient charriées, au milieu de paysages d'hiver, plusieurs décennies de destinées.

Les «gilets jaunes» l'étaient d'abord pour eux seuls, pour les leurs, individualistes assez troublés de découvrir, sur le gong, des compagnons de route leur ressemblant. On allait le comprendre, le mouvement regroupait beaucoup d'«anti-tout», revenus de toute confiance dans les institutions, les politiques, les syndicats.

Il devait se compter des abstentionnistes dans leurs rangs. Des électeurs et électrices de partis plutôt extrêmes, aussi, à gauche et à droite, à les entendre répercuter les critiques contre «le système» ou «les premiers de cordée». Les «gilets jaunes», le rassemblement imprévu de celles et ceux qui ne pensaient plus être représentés un jour par quelqu'un, pas même par eux-mêmes.

Pas de responsables, pas de doctrine

Jusqu'ici, le mouvement tient toute une partie de sa force du sauvetage, perçu comme de justesse, des territoires et des bas salaires, avant qu'une actualité mondialisée, climato-libérale ou autre ne les raie même des mémoires.

À bien des égards, les «gilets jaunes» sont des rescapés. Car affaiblis, au-delà du sort social qui leur est fait, au-delà de leurs éloignements géographiques, par leur commun refus, souvent, de participer, par leur défiance de tout ce qui fait qu'une société démocratique est sollicitable. Élections, partis, syndicats, associations de solidarité, beaucoup se sont retranchés. Ils survivent soustraits, même volontairement, pour une part. «Voter, moi, jamais!» Les rayés de la carte sont de retour, pour l'heure.

Mais ça tient tout de même un peu du miracle. La nature de regroupement protéiforme des «gilets jaunes» a même empêché le mouvement d'être en mesure d'aller négocier à Matignon et de donner à sa légende la palme d'un nouveau Grenelle.

L'individualisme et la méfiance sont telles qu'il a été impossible aux candidates et candidats aux postes de porte-parole d'entrer en fonction. Les volontaires, comme les signataires de l'appel des «gilets jaunes libres» dans le Journal du Dimanche, ont à chaque fois été victimes, selon leurs dires, de menaces sur les réseaux sociaux. «Personne ne sort des rangs!» On croirait entendre la phrase.

Pas de responsables, pas de doctrine non plus: le sociologue Edgar Morin note que le mouvement «*manque tout à fait de pensée directrice*». D'où, faute de choix, les listes impressionnantes de revendications à satisfaire par le gouvernement. Un SMIC à 1.300 €, la diminution de la CSG, aucune retraite à moins de 1.200 €, l'encadrement des loyers, la baisse des taxes, etc –toutes demandes renvoyant au célèbre et au déraisonnable «tout, tout de suite».

«Les gilets jaunes»? Un mouvement qui ne se définit pas. Éclaté en ses barrages, inorganisé, contradictoire, amateur; hostile aux partis politiques d'opposition, mais leur empruntant dans l'urgence leurs crédos institutionnels; une société anonyme, aussi masquée que ses réseaux sociaux dissimulateurs.

Force de persuasion et fantasme

Et pourtant, la référence de Mai 1968 y étant abondante, il s'agit de l'épopée sociale la plus percutante depuis très longtemps, qui a déjà fait reculer le chef de l'État et le gouvernement –et qui le peut encore, sans doute. Non par sa réalité, en ce premier tiers de décembre: sur leurs barrages, les «gilets jaunes» ne sont plus cette semaine que quelques milliers, contre 300.000 le 17 novembre, jour de l'appel à un premier rassemblement, et encore 110.000, hors Paris, le 1^{er} décembre.

Les «gilets jaunes» sont peu, désormais, mais pour combien compte la violence qui semble découler de cette appellation? Un million? Ce million de personnes anti-Macron que Jean-Luc Mélenchon rêvait de voir se déverser sur les Champs-Élysées, à l'automne 2017? Les

dégradations du 1^{er} décembre, les besoins des pillards et des assaillants de CRS ont prêté, tous ces derniers jours, une force incroyable à la contestation –une force de persuasion.

Le politiste Vincent Tiberj a très bien relevé que ces événements ont d'abord produit un choc profond «*sur les commentateurs*», qui en ont assuré la dimension fantasmée. Des ondes de danger ont parcouru toute la société, pendant que les «gilets jaunes» partageaient des sandwiches sur les ronds-points de province, et ont convaincu le pouvoir de l'obligation de reculer, pour sauvegarder quelque chose de plus sacré, même d'un point de vue libéral, que les comptes publics. Pour Vincent Tiberj, ce malentendu permet «*de comprendre l'inhabituelle tolérance face à la violence*».

La République se sent-elle toujours en danger? De nombreuses voix, même parmi l'opposition, ont fini par s'exprimer, appelant au calme. Le régime, par ses mises en garde, a repris l'initiative. Tout le monde attendait samedi comme une invasion de la France par des extraterrestres querelleurs.

Paris la républicaine s'était préparée, prête à combattre par l'offensive. Les lycéennes et lycéens interpellés pendant les manifestations de Mantes-la-Jolie, et parqués mains sur la tête, ont tenu le rôle de l'avertissement sans frais. Le pouvoir s'est rebiffé, et peut-être «les gilets jaunes» en paraissaient-ils, du coup, plus étriqués.

Emmanuel Macron, fatalement inaudible ?

Politique / Économie <http://www.slate.fr/> Frédéric Says — 11 décembre 2018 à 7h04 — mis à jour le 11 décembre 2018 à 11h42

Les mesures qu'il a annoncées pour répondre à la crise des «gilets jaunes» ne pouvaient être qu'insuffisantes.



Emmanuel Macron s'exprime le 10 décembre à 20 heures, dans une allocution présidentielle, sur la crise des «gilets jaunes» | Ludovic Marin / Pool / AFP

Des mesures de pouvoir d'achat et un *mea culpa*. Si Emmanuel Macron avait prononcé le discours de lundi soir il y a seulement quelques semaines, tous les ronds-points de France auraient continué leur morne et tranquille existence: il n'y aurait sans doute pas eu de mouvement des «gilets jaunes».

Mais désormais, chaque concession de l'exécutif semble se heurter au mur du scepticisme et du dédain.

L'opération de communication face aux caméras a pourtant été soigneusement travaillée. Une allocution concrète, nuancée entre la fermeté pour les casseurs et l'empathie pour les ménages modestes.



Certes, on peut s'étonner de quelques maladresses. Notamment la présence, sur le bureau du chef de l'État, de bibelots dorés... au moment où les protestataires lui reprochent précisément d'être retranché sous les ors de l'Élysée.

On notera aussi le paradoxe d'un discours qui promet des décisions plus décentralisées... prononcé depuis Paris. Et qui annonce davantage d'«horizontalité» dans une allocution au contraire très verticale, très régaliennne.

Mais l'essentiel n'est pas là. Au-delà des symboles, c'est le fond de sa politique qu'Emmanuel Macron a du mal à faire entendre. Désavoué par trois quarts de la population française dans les sondages, le président peine à être audible. Malgré le faste républicain –ou à cause de lui.

Le sceau de la suspicion

Un signe: avant cette intervention, les responsables politiques et les journalistes se demandaient quand le président allait «enfin parler».

Or, à propos des crises des «gilets jaunes», il s'était déjà exprimé à deux reprises en quelques jours (le 27 novembre, discours sur la Programmation pluriannuelle de l'énergie, et le 30 novembre, en marge de son déplacement au G20). Mais qui s'en souvient?

Rien n'y fait: face à la défiance, désormais enracinée, tout ce que peut dire Emmanuel Macron semble frappé du sceau de la suspicion, du mensonge ou de la manipulation.

Jacques Chirac, isolé après la dissolution ratée de 1997, avait livré ce diagnostic à Franz-Olivier Giesbert: *«Si je veux espérer revenir un jour en grâce, je dois me faire oublier et me planquer avec un casque de maçon sur la tête (...) en attendant des jours meilleurs»*. (La tragédie du président, Flammarion).

Resté hors de la tranchée, Emmanuel Macron préfère imaginer que la haine symbolise «une demande d'amour», selon ses propos rapportés par le JDD. Dans son allocution télévisée, il a d'ailleurs insisté sur «l'amour» qu'il porte au pays.

En politique, «il n'y a pas d'amour, seulement des preuves d'amour», expliquent souvent les responsables syndicaux, pour obtenir des mesures sociales.

Mais désormais, même les preuves d'amour –y compris sonnantes et trébuchantes– ne semblent plus contenter les «Gaulois réfractaires».

Le président accélère sur la prime d'activité (+100 euros par mois pour le Smic), décélère sur la CSG (la hausse annulée pour les retraités en dessous de 2.000 euros par mois) et semble faire marche arrière sur l'un de ses mantras: «Il n'y a pas d'argent magique».

Pourtant, depuis quatre semaines, la France semble devenue le théâtre d'*Un jour sans fin*, le film de Harold Ramis, où Bill Murray revit la même journée chaque jour.

Résumons:

Un samedi de manifestations. L'exécutif fait un geste. Les ministres saluent des mesures qui «montrent que l'on entend les Français». L'opposition réagit: «Trop tard, trop peu». Les «gilets jaunes» dénoncent des «miettes». Et annoncent la poursuite de leur mouvement.

Jusqu'à quand ?

Quelle issue (pacifique) ?

La faute est partagée, bien sûr. Le gouvernement n'a pas saisi l'intensité de la colère. Il a sans cesse répondu avec un temps de retard. Martial au début du mouvement, il a «assumé» les hausses de taxes, au lieu d'écouter. Puis il a «écouté» quand il fallait concéder. Et il a fini par concéder, acculé.

Les «gilets jaunes», de leur côté, ont échoué à désigner des porte-paroles. Après avoir remis trop longtemps leur colère, ils semblent ne plus lui fixer de limites. La protestation contre les six centimes d'augmentation sur le gazole s'est transformée en agacement général contre la vie chère. Cet agacement s'est ensuite mué en colère contre les inégalités. Cette colère est devenue une révolte contre le «mépris» d'Emmanuel Macron.

Dans ces conditions, difficile de voir comment les annonces présidentielles pourraient mettre un coup d'arrêt au mouvement. D'autant que les oppositions politiques n'ont pas davantage su incarner, représenter, canaliser la colère populaire.

Dès lors, la seule issue pacifique est peut-être, comme certains manifestants le souhaitent, la constitution d'une liste «gilets jaunes» aux élections européennes (avant d'autres scrutins?)

Une telle initiative permettrait à ce vaste mouvement, puissant et insaisissable, de mesurer son poids réel dans les urnes. De devenir un lobby citoyen au sein des institutions publiques. Et de constater, aussi, la difficulté de la décision politique.

Le référendum d'initiative citoyenne, une solution à la crise des «gilets jaunes» ?

Actualité Politique <http://www.lefigaro.fr/> Par Alexis Feertchak Publié le 11/12/2018 à 19:43



Des «gilets jaunes» au Puy-en-Velay, samedi dernier. THIERRY ZOCCOLAN/AFP

FOCUS - Parmi les revendications des «gilets jaunes», l'une, particulièrement détaillée, a le vent en poupe. Un référendum d'initiative citoyenne permettrait au peuple d'être à l'initiative de la loi. Mais la possibilité de révoquer un élu s'opposerait directement au fonctionnement de la «démocratie représentative».

C'est peut-être la dimension la plus profonde des «gilets jaunes»: le mouvement ne demande pas seulement des mesures sociales contre la vie chère, mais souhaite aussi une meilleure expression politique des citoyens. Dénonçant une classe politique qui ne les représenterait plus, les «gilets jaunes» exigent notamment la création d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC).

Alors que le président Emmanuel Macron a souhaité lors de son allocution télévisée la tenue d'un grand débat national permettant aux Français de s'exprimer davantage, *Le Figaro* fait le point sur cette mesure aussi appelée «référendum d'initiative populaire», en vigueur dans plusieurs pays européens et qui était déjà une revendication récurrente lors de la Révolution française.

• Que veulent les «gilets jaunes»?

Si les revendications des «gilets jaunes» sont parfois floues, celle-ci a le mérite d'être précise dans son énoncé:

«Création d'un site lisible et efficace, encadré par un organisme indépendant de contrôle où les gens pourront faire une proposition de loi. Si cette proposition de loi obtient 700 000 signatures alors cette proposition de loi devra être discutée, complétée, amendée par l'Assemblée nationale qui aura l'obligation (un an jour pour jour après l'obtention des 700 000 signatures), de la soumettre au vote de l'intégralité des Français.»

Mais que recouvre exactement ce RIC? Quatre choses si l'on en croit une vidéo visionnée depuis mardi dernier par près de 600.000 internautes. Les «gilets jaunes» demandent: un **RIC abrogatoire** qui permettrait au peuple d'abroger une loi ; un **RIC révocatoire**, qui permettrait au peuple de «révoquer n'importe quel responsable politique, aussi bien le président, qu'un ministre, un député ou n'importe quel élu» ; un **RIC législatif**, qui permettrait au peuple de proposer un texte de loi ; un **RIC constituant** qui permettrait d'amender la Constitution (voire d'en changer?).

Les «gilets jaunes» estiment que ces RIC sont le seul moyen pour le peuple de «reprenre sa souveraineté». «Il n'y a rien à négocier en termes de mesures avec le gouvernement. Ce qui doit nous importer tous, c'est de reprendre le pouvoir (...) Il faut aller absolument au cœur du problème, ne pas réfléchir avec les logiciens du système», peut-on entendre dans la vidéo.

• Le RIC n'existe-t-il pas déjà ?

Non, même si une forme particulière de référendum s'en approche depuis la révision constitutionnelle de 2008. Il existait jusqu'alors deux formes principales de référendum. Le **référendum législatif** (article 11 de la Constitution) permet au président de la République, sur proposition du gouvernement ou des deux assemblées, de soumettre au référendum un projet de loi s'il concerne l'organisation des pouvoirs publics, la ratification d'un traité ou, depuis 1995, des réformes économique, sociale ou environnementale. Le **référendum constitutionnel** (article 89) est l'une des deux possibilités pour approuver une révision de la Constitution. Le président de la République peut aussi décider de réunir les deux chambres du parlement en Congrès: le texte doit alors être approuvé par les deux tiers des parlementaires. Deux autres formes de référendum existent encore, concernant les **questions locales** (article 72-1) et les **questions européennes** (article 88-5).

En 2008, votée à l'initiative de Nicolas Sarkozy, la révision constitutionnelle a institué un «**référendum d'initiative partagée** » qui étend les possibilités de l'article 11: désormais, un cinquième des membres du Parlement (soit un minimum de 185 députés ou sénateurs) soutenu par un dixième du corps électoral (environ 4,5 millions d'électeurs) peut également proposer un référendum. En vigueur depuis 2015, cette forme de référendum qui s'approche d'un référendum d'initiative populaire n'a jamais été utilisée. Elle est complexe et, dans les faits, laisse l'initiative aux parlementaires.

• Le référendum, une querelle ancienne

Ces débats sont aussi anciens que la démocratie moderne. «Depuis le XVIII^e siècle, le débat sur la démocratie a toujours oscillé entre deux formes, celle de Montesquieu et celle de Rousseau», rappelle l'historien du droit Jacques de Saint-Victor, professeur à l'Université Paris-8. Montesquieu était partisan d'une **démocratie représentative**: ce sont les représentants du peuple qui exerce la souveraineté. «Le peuple est admirable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son autorité (...) Mais, saura-t-il conduire une affaire, connaître les lieux, les occasions, les moments, en profiter? Non: il ne le saura pas», écrit-il dans *De l'Esprit des lois*. De l'autre côté, Jean-Jacques Rousseau plaide pour une **démocratie directe**. «Le peuple anglais pense être libre ; il se trompe fort, il ne l'est que durant l'élection des membres du parlement; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien», écrit-il dans *Du Contrat social*.

L'histoire n'a depuis cessé d'évoluer autour de cette tension. Lors de la Révolution française, la Constitution jacobine de l'An I, validée par un référendum contesté en 1793, mais jamais entrée en vigueur à cause de la Terreur, prévoyait un «**véto populaire**»: les lois élaborées par l'Assemblée devaient être avalisées par les communes. Par la suite, Napoléon Bonaparte puis Napoléon III reprirent la tradition référendaire transformée en **plébiscite**. Raison pour laquelle les III^e et IV^e République furent réticentes à l'idée du référendum. Ce n'est qu'en 1958 que la Ve République remit au goût du jour le référendum. «La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum», dispose l'article 3 de la Constitution.

• La voie référendaire, une réponse possible à la crise politique

Mais, avec leur proposition d'un RIC, les «gilets jaunes» interviennent dans un moment de crise politique très particulier. «Le problème aujourd'hui est qu'une part croissante de la population considère que la démocratie représentative ne l'est plus. À côté des revendications sociales, c'est une crise sourde mais profonde que l'on a vu apparaître dès 2013 en Italie avec le **Mouvement Cinq Étoiles**, partisan d'une démocratie directe», analyse Jacques de Saint-Victor. Pour l'historien du droit, le danger de la démocratie directe, particulièrement fort avec les possibilités offertes par les réseaux sociaux, est de «représenter un jeu à somme nulle»: «On ne parvient pas à imposer pacifiquement les lois de la majorité. On a l'impression que les 51% oppriment les 49%. D'où l'intérêt de la démocratie représentative, qui n'est pas tant **la loi de la majorité** que celle de la discussion entre des représentants qui font émerger une majorité».

Jacques de Saint-Victor estime néanmoins que les référendums d'initiative populaire peuvent être une bonne idée: «Il s'agit d'un **mécanisme semi-direct**, compatible avec une démocratie représentative, à l'image de l'Italie où il existe depuis 1945. Dans le contexte actuel, cela peut permettre de trouver un compromis entre les 'gilets jaunes' et le système politique, fragilisé». «Conseillé par le juriste René Capitant, De Gaulle se méfiait du 'parlementarisme absolu', raison pour laquelle il a réintroduit le référendum en 1958. Il me semble donc que la Ve République pourrait être adaptée à un RIC, à condition de l'encadrer pour ne pas créer d'instabilité».

• Le danger d'un mandat impératif

Cette logique, en revanche, ne serait valable que dans le cadre des référendums législatifs. Le **référendum révocatoire**, qui permettrait d'écarter un élu, est une tout autre affaire. «Nous tomberions dans les dangers de la démocratie directe. C'est l'idée du '**mandat impératif**', chère à Rousseau. Dans ce modèle, les élus ne sont pas des représentants du peuple, mais de simples messagers. Or, si on prive le représentant de sa liberté de voter ou de penser, il ne peut pas y avoir de délibération démocratique», met en garde Jacques de Saint-Victor. La Constitution de 1958 est d'ailleurs très claire. «Tout mandat impératif est nul», dispose l'article 27. Si le référendum d'initiative populaire destiné à voter des lois existe sous des formes différentes dans de **nombreux pays** (Italie, Hongrie, Suisse, Pays-Bas, entre autres), le mandat révocatoire est beaucoup plus rare. Existant à l'échelon local dans certains États américains, il a surtout été institué par le dirigeant vénézuélien Hugo Chavez en 2004.

Alors que plusieurs candidats à l'élection présidentielle de 2017 s'étaient déclarés en faveur d'un RIC - Jean-Luc Mélenchon (seul à l'étendre à sa dimension révocatoire), Marine Le Pen, Nicolas Dupont-Aignan, François Asselineau - et que plusieurs élus des Républicains se sont depuis prononcés en sa faveur, notamment le député du Vaucluse, Julien Aubert, nul doute que ce thème restera d'actualité avec les «gilets jaunes» et la perspective d'une **révision constitutionnelle** souhaitée par Emmanuel Macron, mais reportée l'été dernier à la suite de l'affaire Benalla.

Gilets jaunes: un bouc émissaire nommé Macron

On lui reproche tout, y compris les erreurs de ses prédécesseurs

Politique <https://www.causeur.fr/> par Marie-Hélène Verdier - 8 décembre 2018



"Macron démission" tagué sur l'Arc de Triomphe à Paris, 2 décembre 2018. SIPA. AP22277548_000004

Emmanuel Macron a bon dos. Le président est l'ennemi public numéro un du mouvement des gilets jaunes. On lui reproche tout, y compris les erreurs de ses prédécesseurs.

Le gilet jaune se porte bien en ce moment : tout le monde est gilet jaune. Et tout est prétexte pour accabler Bibi. La fixette de la taxe est tombée pile poil. Pourtant, est-ce la faute à Bibi si tout va mal ? Jusque-là, il s'était prêté à des rôles avantageux. Il lui manquait celui de bouc émissaire. C'est chose faite. On l'a, le bouc émissaire de ces quarante dernières années, grâce au détonateur de la taxe énergétique, en attendant le fusible qui tarde à partir. Il ne reste qu'à envoyer l'émissaire disruptif dans l'enfer politico-médiatique, histoire de lui faire payer son côté premier de cordée, surdoué, technocratique et « méprisant ». Rien ne lui est épargné. Ce qu'on veut, c'est comme dans la fable : sa peau. Et on ne fait pas dans la dentelle. Les mêmes qui lui léchaient la main sont ceux-là qui sortent le plus les dents. Les mêmes qui avaient eu le pouvoir, et se le sont laissé prendre.

Macron est légitime

Pourtant, il n'est pas venu illégalement. Personne ne forçait l'homme qui aimait les costumes à se tirer une balle dans le pied le jour de son élection. Rien n'empêchait le même de se désister au profit de Bordeaux. Personne n'a empêché le tribun de la cité phocéenne d'être au premier tour de la présidentielle. Ni Marine de faire un tabac historique. Reconnaissons-le : Macron a été élu, pas idéalement mais démocratiquement. Il faudrait plutôt interroger ceux qui l'ont porté sur le trône, à qui il déplaît, à présent, souverainement et qui entendent bien le lui faire sentir. Il y a surtout ceux qui n'ont pas voté. Or, rien ne justifie le slogan « tous pourris » pour s'abstenir de voter. L'abstention suscite le râle après le vote et la reconnaissance de l'abstention comme un vote. Ce mécanisme ne crée donc pas les conditions d'une vie démocratique normale avec le jeu des forces d'opposition nécessaires.

De la gauche, est sorti du bois, récemment, un grand méchant loup pour dire son soutien aux gilets jaunes, bientôt suivi par les journalistes accrédités dont la mine et les propos de circonstance lancent l'alerte : la patrie est en danger. Le tout suivi de la menace de nos louveteaux sortis de leurs tanières écolières. Puis il y a eu la droite ultramarine et l'hallali de sa cheftaine. La droite bien-pensante y est allée de sa mise en garde. Puis chacun de ses lubies : Hamon, une république nouvelle, Wauquiez, un référendum (sur quoi, et pour quoi, on se le demande). Le Prince a le genou en terre : certains demandent sa démission.

Macron n'est pas plus méprisant qu'Hollande

Pour créer cette insurrection des gilets jaunes, il aura donc suffi d'une taxe de trop. Un sentiment d'inégalité et d'injustice incontestables. Une incompréhension devant une mesure hexagonale qui touche le travail déjà surtaxé quand les avions internationaux ne le sont pas. Pour le coup, Macron aura atterri durement, en retrouvant le vieux monde : l'opposition entre la rue et le palais, avec ses manœuvres politiciennes ; le peuple qui n'est pas l'élite ; les grands qui ne sont pas les petits. Mais prenons garde à faire croire au peuple des ronds-points qu'il va y avoir un grand soir. Que la hausse du SMIG est automatique. Qu'on peut parler au chef en venant au Château au débotté. Et qu'on peut en partir aussi sec. Certains ressortent avec gourmandise, de derrière les fagots, « la convergence des luttes ». Tout le monde profite de ce climat sauf Bibi à qui on règle son compte. Mais soyons honnête : Macron n'est pas plus « méprisant » envers le peuple que Hollande qui faisait les 400 coups rue du Cirque et dont le règne ne fut guère flamboyant.

N'en jetez plus !

Le procès du Roi Lion est donc vite fait. On lui met tout sur le dos : les taxes, les impôts, les charges ; la crise de confiance dans les politiciens, ses paroles malheureuses ; l'absence de ténors dans sa majorité, des élus locaux qui ne lui sont pas favorables, des députés pas ancrés dans le pays ; de grosses ficelles électoralistes ; un peuple affamé comme en 48, un climat insurrectionnel comme en 68. N'en jetez plus ! Tombe alors la sentence rassurante : on a un pouvoir faible mais des institutions fortes. Mais on est à bout d'un système politique. Enfin on avance à charge le départ du charismatique Hulot. Quant à celui du Lyonnais, était-ce l'annonce prémonitoire des violences à venir ? On a eu le précédent des black blocks, le 1^{er} mai dernier. C'est cette violence qui n'est pas due aux gilets jaunes qu'il faut anticiper d'un pied plus que ferme.

C'est la France qui est à bout de souffle

La vérité c'est que la France, comme l'Europe, est un moteur à bout de souffle. Depuis des mois, Macron lui met trop vite et trop... d'essence, pour le faire repartir, le faire pétarader à défaut de caracoler. Les pays ne veulent plus d'un gouvernement par le haut de Bruxelles et « des élites ». On veut vivre normalement chez soi, à l'ancienne. Et cela semble impossible. Il n'y a pas de travail ; quand il y en a, les conditions sont difficiles. Le peuple n'est pas une intelligence artificielle. Il a un corps tout comme le roi. Les députés de LaRem, dépourvus d'expérience, nous saoulent de paroles, de chiffres, de clichés sur la politique de leur chef. Leur discours est inaudible et lassant. Ça, c'est une réalité. S'il y a trois choses à incriminer, c'est le climat hystérique des élections françaises, à l'américaine, où l'on drogue le peuple de promesses fallacieuses et de

shows. C'est la suppression, hautement symbolique, de l'ISF. C'est le chômage, et des créations d'emploi peu visibles. La taxe est la goutte d'huile de trop sur le feu. On le comprend. Macron aurait dû anticiper ce ras-la-taxe : on peut encore éteindre l'incendie. Mais si la colère est un levier politique fort, il ne faut pas non plus faire miroiter des alouettes aux Gaulois. Où est le programme opposable des autres partis ?

Le président a demandé un moratoire. La République en a connu d'autres, des crises, sans qu'on ait besoin de déposer des motions de censure, de dissoudre l'Assemblée, de faire sauter le fusible et de faire péter les plombs partout. La situation n'est pas nouvelle ni inédite. Mais gare aux artificiers pour tout enflammer. En attendant, prenons garde que les gilets jaunes ne soient des pigeons.

Référendum d'initiative populaire: tout est fait pour l'empêcher

Les gilets jaunes ne sont pas près de l'obtenir

Politique <https://www.causeur.fr/> par Pierrick Gardien - 12 décembre 2018



Gilets jaunes près d'Antibes, 1er décembre 2018. SIPA. 00886567_000005

Certains gilets jaunes ont récemment réveillé l'idée d'un référendum d'initiative populaire. S'il existe bien un outil similaire en France, il est pratiquement inutilisable.

C'est peu dire qu'une partie du peuple français est entrée ces dernières semaines dans une colère jaune. Cette actualité brûlante a remis sur le devant de la scène l'outil référendaire, tombé quelque peu en désuétude depuis le « non » français du 29 mai 2005 sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe. Il semble en effet qu'un certain nombre de gilets jaunes convergent vers l'idée d'un « référendum d'initiative citoyenne » ou populaire, qu'il serait urgent d'inventer. C'est oublier qu'un outil, présenté par les pouvoirs publics comme similaire, existe déjà dans notre droit. Inutilisable, coûteux et inefficace, le système actuel relève toutefois de l'usine à gaz. Une opportunité unique nous est aujourd'hui donnée de larguer ce poids mort technocratique pour rendre enfin, et directement, la parole au peuple.

Une procédure kafkaïenne...

Promesse de campagne du candidat Nicolas Sarkozy en 2007, le référendum d'initiative partagée a été inscrit dans l'article 11 de la Constitution dans le cadre de la révision constitutionnelle de 2008. C'est sous la présidence de François Hollande que le dispositif est réellement entré en vigueur le 6 décembre 2013.

Présenté à l'époque comme l'outil réclamé aujourd'hui par les gilets jaunes permettant de rendre la parole au peuple, la réalité est tout autre. Avec cinq ans de recul, le bilan est nul : la procédure prévue est d'une complexité inouïe, entravée de nombreux freins, et n'a jamais abouti au moindre référendum.

A ce jour les citoyens ne peuvent pas être eux-mêmes à l'initiative de l'organisation d'un référendum, seuls les parlementaires peuvent le faire (outre la procédure classique engagée par le président de la République) à condition de représenter un cinquième au moins du Parlement, soit 185 parlementaires. À ce jour, seul le parti La République en marche est donc en mesure de réunir le quorum requis pour initier la procédure, ce qui constitue nécessairement un premier frein dans l'utilisation de l'outil.

Dans un deuxième temps, la proposition de loi est transmise au Conseil constitutionnel qui va opérer un contrôle obligatoire très strict et très poussé, obstacle supplémentaire spécifique à cette procédure.

La proposition de loi référendaire doit ensuite recueillir le soutien d'un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales sur le site internet <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>, soit 4,6 millions d'électeurs environ. A titre de comparaison, la Suisse n'exige que 100 000 signatures pour son référendum d'initiative populaire, et l'Italie 500 000 pour le référendum abrogatif. Le système français prévoit de plus une diffusion complète de la liste des personnes soutenant l'organisation d'un référendum avec leurs noms, prénoms et commune, consultable en ligne par tout le monde. Autant de raisons de dissuader les électeurs d'apporter leur soutien, de crainte de voir leurs opinions politiques portées sur la place publique.

La proposition de loi retourne enfin devant le Parlement, qui peut choisir de l'adopter. Si ce n'est pas le cas, le président de la République peut soumettre le texte par référendum à tous les Français.

...qui coûte cher

Comment peut-on imaginer qu'une proposition de loi aurait une quelconque chance d'être soumise à référendum à l'issue d'une procédure si kafkaïenne ? Depuis cinq ans, elle n'a d'ailleurs jamais abouti ni même été engagée une seule fois. Vous ne connaissez pas le site internet dédié ? C'est normal, il n'a jamais été utilisé. Sa création et son fonctionnement ont pourtant représenté une dépense de plusieurs millions d'euros d'argent public.

Le gaspillage d'argent public est devenu insupportable pour ceux qui se réclament « gilets jaunes » – et plus largement citoyens. Il participe de la défiance toujours plus prononcée de ces derniers envers le monde politique. Les Français sont las des outils technocratiques inutiles, coûteux et inefficaces. Il est temps d'abandonner celui du référendum d'initiative partagé, qui n'a que trop coûté à l'État et a prouvé son inutilité, pour envisager la création d'un vrai référendum d'initiative citoyenne, ou populaire. Ceci suppose obligatoirement de modifier l'article 11 de la Constitution : la révision prochaine du texte suprême par le président Macron lui en donne l'opportunité.

Pour un (vrai) référendum d'initiative populaire

La voie la plus directe consisterait à donner la possibilité au peuple de contraindre le président à organiser un référendum sur un sujet donné, sans passer par le Parlement. Le texte de loi serait alors directement adopté par les Français, ce qui présenterait comme autre avantage de passer outre le contrôle du Conseil constitutionnel, qui se refuse traditionnellement à contrôler la constitutionnalité des lois adoptées par la voie du référendum, car elles sont l'expression directe de la souveraineté nationale. De nombreuses critiques sont en effet émises à l'encontre du juge constitutionnel, qui s'immisce toujours plus dans les autres pouvoirs et augmente considérablement le sien pour censurer des textes votés par les représentants de la nation.

Sur le principe, la création du nouveau référendum serait donc assez simple, mais il faudrait qu'une loi organique vienne en préciser les modalités. Des arbitrages sont nécessaires. D'abord, le nombre de signatures requises pour forcer l'organisation d'une votation. Le seuil d'un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales, soit 4,6 millions d'électeurs environ, est intéressant. L'abaisser, c'est ouvrir la porte aux propositions les plus loufoques et à l'organisation en pagaille de référendums. Le relever, c'est rendre inutilisable la procédure. Le site internet <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/> pourrait être réorienté pour le recueil des signatures : il a l'avantage d'exister et a coûté suffisamment cher au contribuable pour se permettre de l'utiliser enfin. Il apparaît toutefois indispensable de prévoir une anonymisation des soutiens à l'organisation d'un référendum, pour se prémunir d'un effet dissuasif et des pressions exercées sur les citoyens. Enfin, se posera la question du périmètre. Doit-on permettre l'organisation de référendum d'initiative citoyenne sur tous sujets, sans limite ? L'outil référendaire, en effet, n'est pas sans détracteurs, qui considèrent que la démocratie consiste justement à ne pas organiser de référendums mais à laisser des représentants élus (notamment les parlementaires) prendre les décisions au nom du peuple, surtout les plus difficiles. C'est la vieille querelle entre la souveraineté populaire et la souveraineté nationale. Certains agitent également le spectre du populisme, faisant valoir que le peuple ne serait pas capable de se prononcer sur des sujets trop

techniques, ou qu'il ne faudrait pas l'interroger sur des thématiques trop polémiques : on pense à l'islam, l'avortement, la peine de mort, l'immigration, etc. Beaucoup de Français aimeraient pourtant à titre d'exemple être consultés actuellement sur le pacte de Marrakech en faveur des migrations, dont ils apprennent l'existence en même temps que sa ratification par la France.

Sous réserve de définir quelques modalités d'utilisation, la création d'un référendum d'initiative citoyenne ou populaire serait à la fois rapide et aisée. Je ne peux donc qu'encourager les pouvoirs publics à l'envisager lors de la révision constitutionnelle à venir. Je suis de ceux qui ne craignent pas la parole du peuple, et qui préfèrent qu'elle s'exprime dans les urnes plutôt que dans la rue.

Bernard Tapie, Alexandre Jardin : ces parrains des gilets jaunes pour les élections européennes

Politique Coulisses <https://www.marianne.net/> Par Alexandra Saviana et Louis Hausalter Publié le 12/12/2018 à 17:59



Bernard Tapie et Alexandre Jardin soutiennent, chacun de leur côté, une structuration politique des gilets jaunes. - Photos AFP

Plusieurs figures des gilets jaunes travaillent à la constitution de listes pour les élections européennes de 2019. Des initiatives séparées et encore brouillonnes, mais soutenues par des personnalités comme Bernard Tapie ou Alexandre Jardin.

Après les ronds-points et les plateaux télévisés, certains gilets jaunes se lancent en coulisses à l'assaut du Parlement européen. Parmi les très médiatiques représentants du mouvement, Christophe Chalençon, l'un des leaders des gilets jaunes "libres", a ainsi un projet pour les élections européennes de mai 2019. Son objectif : participer à l'élaboration d'une liste pour *"porter la voix de la ruralité et de la province"* face à une Bruxelles *"inhumaine qui ne s'intéresse qu'à la finance au détriment des peuples"*. Cet ancien forgeron aux idées politiques hétéroclites, - très à droite sur son compte Facebook, il a voté Macron aux deux tours en 2017 - entend noyauter la machine européenne pour la faire changer de l'intérieur *"car il s'agit là du seul moyen de nous faire entendre d'Emmanuel Macron"*.

Pour nourrir cette grande ambition, Christophe Chalençon raconte déjà avoir trouvé un appui de taille en la personne de... Bernard Tapie ! L'ex-patron de l'OM ferait, depuis quelques jours, le tour des ronds-points de la région PACA. *"Il cherchait quelqu'un pour porter notre projet, qui avait du charisme et une présence. Après avoir échangé avec plusieurs personnes, il a fini par m'appeler et m'a dit : 'Vous avez gagné le gros lot'",* se félicite l'ex-forgeron.

Tapie gilet jaune

Bernard Tapie propose de lui prêter des locaux, si Christophe Chalençon souhaite prendre en main la structuration des gilets jaunes : *"Il ne voulait pas laisser le mouvement s'éteindre avec la rue"*, affirme ce natif du Vaucluse. Le héraut des gilets jaunes "libres" y voit une rampe de lancement de luxe pour une liste fluo aux élections européennes : *"Il m'a promis qu'il ne viendrait pas s'immiscer dans nos projets. Il ne fait que mettre ses outils à disposition"*.

Il faut que ce mouvement se structure. Sinon, il risque soit de s'essouffler, soit d'être récupéré par un parti politique. Bernard Tapie

Joint par *Marianne*, Bernard Tapie confirme : *"Il faut que ce mouvement se structure. Sinon, il risque soit de s'essouffler, soit d'être récupéré par un parti politique"*. L'ancien ministre de François Mitterrand, qui explique avoir été *"profondément touché"* par les gilets jaunes, a été plusieurs fois contacté par des manifestants. Il compte *"leur offrir à la fois un espace d'organisation et*

d'expression à travers la Provence, pour leur permettre de proposer une offre politique alternative", précise-t-il. A une condition cependant : *"Qu'ils soient absolument indépendants de toute structure ou de toute personnalité politique."* A partir du 5 janvier, le journal *la Provence* mettra à leur disposition un feuillet d'une page par semaine, pendant un mois, *"et notre rôle s'arrêtera là"*, assure Bernard Tapie.

Pas si sûr... Car s'il se défend de vouloir interférer dans le mouvement, l'actionnaire principal du journal sudiste a déjà parlé du projet à un autre poids lourd de la presse régionale : Jean-Michel Baylet, PDG de *La Dépêche* et à la tête du syndicat l'Union de la presse en région. *"Si l'initiative de la Provence marche bien, chaque quotidien régional pourra à son tour participer"*, imagine Bernard Tapie, qui y voit *"la naissance d'une nouvelle donne politique"*.

Jean-François Barnaba et Alexandre Jardin discutent

D'autres figures des gilets jaunes nourrissent des projets similaires en vue des européennes. Comme Jean-François Barnaba, ce sexagénaire de l'Indre projeté sur le devant de la scène par ses multiples apparitions médiatiques. *"Il n'y a pas encore de liste, rien de structuré, et pourtant un sondage nous met à 12% des voix aux européennes, s'enthousiasme-t-il. On ne peut pas se permettre de passer à côté de cette échéance ! Nous devons investir le champ institutionnel."*

Pour l'instant, il n'a ni candidats, ni programme... *"Nous sommes un peu éclatés, mais il y a un socle revendicatif : augmenter le niveau de vie, baisser la pression fiscale à tous les étages, restaurer les services publics et démocratiser la vie publique"*, énumère-t-il. Dans son viseur, les européennes, mais aussi les municipales de 2020 : *"A chaque endroit où un groupe de gilets jaunes existe, il y a une opportunité pour constituer une liste. Mais ça reste une démarche ouverte, qui ne représente pas tout le mouvement."*

Si rien ne se passe, ce sont les extrêmes qui tireront les marrons du feu. Alexandre Jardin

Concrètement, Jean-François Barnaba compte tenir une réunion la semaine prochaine, dans un café parisien, pour *"réunir les gens prêts à s'investir et à mettre tout ça sur les rails"*. Il échange avec plusieurs personnalités, dont Alexandre Jardin, le fondateur du mouvement citoyen Bleu Blanc Zèbre, qui confirme à *Marianne* son vif intérêt pour les gilets jaunes : *"C'est une révolte territoriale contre tout le système centralisé."* Lui qui avait tenté de se présenter à la présidentielle de 2017 voit les prochaines européennes comme un éventuel débouché du mouvement : *"S'ils proposent une offre politique, je les aiderai. Est-ce que ça peut réussir en termes d'organisation, de plateforme programmatique, de compétences ? Ça se discute. Mais si rien ne se passe, ce sont les extrêmes qui tireront les marrons du feu."*

Hayk Shahinyan fait le même constat. Ce gilet jaune de Seine-Maritime, qui écume les plateaux de télévision depuis le début du mouvement, a lui aussi annoncé son intention de présenter une liste aux européennes : *"Je ne me présenterai pas, affirme-t-il, mais je veux m'assurer que chaque gilet jaune puisse désigner le candidat qui lui convient le mieux."* Membre fondateur de "Gilets jaunes, le mouvement", Hayk Shahinyan se pose en gardien de *"l'horizontalité"* de la mobilisation. *"Nous allons créer une structure qui permette à chacun, via notre site Internet, de se porter candidat. Ceux qui récolteront le plus de votes à notre scrutin en ligne seront sur la liste pour les européennes."* Le tout, organisé par une *"quarantaine de coordinateurs"* désignés lors d'une réunion ce mercredi soir. Avec cette organisation, cet ancien du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) - il y a milité un an, entre 2011 et 2012 - entend venir à bout du manque de communication des gilets jaunes à travers la France. *"L'objectif n'est pas seulement les européennes, assure-t-il. Nous voulons participer à chaque scrutin et être force de propositions pour les années à venir."*

La République en marche a commandé un sondage donnant une liste gilets jaunes à 12% aux européennes

Même si, pour l'instant, chacun semble bricoler son initiative dans son coin, les envies ne manquent donc pas pour tenter de transformer l'essai sur le terrain électoral. Et cette perspective agite le camp macroniste. Pour preuve, le fameux sondage qui attribue 12% des suffrages à une liste gilets jaunes aux européennes a été commandé la semaine dernière à l'institut Ipsos par La

République en marche, avant de fuir opportunément dans *le JDD**. Si le résultat a surpris dans les rangs du parti présidentiel, il a aussi été accueilli avec un certain soulagement : une liste gilets jaunes grignoterait surtout des voix au Rassemblement national (à 14% dans le sondage) et à La France insoumise (9%). *"Ils font quand même un score, mais ils prennent chez Mélenchon et Le Pen, pas chez nous"*, souffle un membre du bureau exécutif de LREM, proche d'Emmanuel Macron.

Dans la majorité, certains en viennent presque à souhaiter cette liste gilets jaunes, comme Bruno Bonnell, député LREM du Rhône. *"On assiste à la naissance de notre véritable opposition : c'est le "Front insoumis" ! S'ils trouvent des leaders et qu'ils se structurent, ils vont absorber le RN et LFI"*, pronostique-t-il. On en est encore loin.

**Sondage Ipsos réalisé les 5 et 6 décembre 2018 sur 957 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.*

Les «gilets jaunes» peuvent-ils bousculer les élections européennes ?

Politique <http://www.slate.fr> Olivier Biffaud — 14 décembre 2018 à 8h34 — mis à jour le 14 décembre 2018 à 11h57

Un premier sondage, à chaud, crédite une potentielle liste «gilets jaunes» de 12% des intentions de vote. Des voix qu'elle prendrait surtout aux deux populismes, de droite et de gauche.



Jean-Luc Mélenchon lors d'un meeting de La France insoumise I à Lille le 30 octobre 2018. | Philippe Huguen / AFP • Manifestation des «gilets jaunes» à Marseille le 8 décembre 2018. | Boris Horvat / AFP • Marine Le Pen en conférence de presse à Rome le 8 octobre 2018. | Alberto Pizzoli / AFP • Montage Slate.fr

Le mouvement des «gilets jaunes» aura-t-il un prolongement électoral ? La révolte de cette France invisible qui se sent abandonnée, voire méprisée par «ceux d'en haut», comme on l'entend sur les ronds-points jaunes, peut-elle donner naissance à une force qui s'invitera sur la scène politique ?

Il faut d'abord rappeler, en préambule, que la participation des citoyennes et citoyens aux élections européennes n'a cessé de décroître, en France, depuis 1979, date de la première consultation... il y aura quarante ans, l'année prochaine. De 60,71%, elle est tombée à 42,43% en 2014 (près de vingt points en moins). La présence d'une liste «gilets jaunes» en mai 2019 serait-elle de nature à redresser ce taux de participation en attirant vers les urnes des gens qui s'en détournent volontiers ?

La question de cette entrée en lice peut légitimement se poser pour deux raisons. D'abord parce qu'elle a été abordée, à un moment ou à un autre, par certains porte-paroles du mouvement. Ensuite car l'hypothèse a été testée par des instituts de sondage. Il y a évidemment un fossé entre l'idée et sa réalisation, d'autant que jusqu'ici les «gilets jaunes» ont été incapables de se trouver des représentantes ou représentants reconnus.

Il n'en demeure pas moins que ces «oubliés» et ces «effacés», selon les mots autocritiques du président de la République qui a reconnu, le 10 décembre, dans son allocution télévisée que certains de ses propos avaient pu «blesser», ont un poids électoral que personne ne peut ignorer. Mais que tout le monde a encore du mal à mesurer, tant le mouvement est diffus.

Un sondage commandé par La République en marche

Pour commencer à répondre à la question, l'institut Ipsos a procédé à un sondage double sur les intentions de vote aux élections européennes du 26 mai 2019, avec ou sans la présence d'une

liste estampillée «gilets jaunes». C'était une commande du mouvement présidentiel d'Emmanuel Macron, La République en marche (LREM). «Si l'institut avait su qu'il allait être rendu public, il aurait peut-être hésité à le réaliser», confie, en privé, le spécialiste d'une autre maison de sondage.

Car, évidemment, la portée politique du résultat de ce sondage double apparaît évidente. Ce qui rend assez transparente la source de l'information qui a permis au Journal du dimanche de publier les principaux résultats dudit sondage. Si Ipsos n'avait aucun intérêt professionnel à faire de la publicité autour de la commande privée d'un mouvement politique, il en allait tout autrement pour LREM.



Qu'on en juge. Une liste «gilets jaunes» aux européennes obtiendrait, selon Ipsos, 12% des voix, si le scrutin avait lieu au moment de la publication de l'enquête. Il ne s'agit nullement d'une prévision ou d'un pronostic mais de la mesure des intentions de vote de 957 personnes (dont 378 certaines d'aller voter) interrogées les 5 et 6 décembre. Il faut noter que la «liste des ronds-points» est la seule à ne pas avoir de chef ou cheffe de file lui apportant un soutien dans toutes celles qui sont soumises aux sondés. Et pour cause...

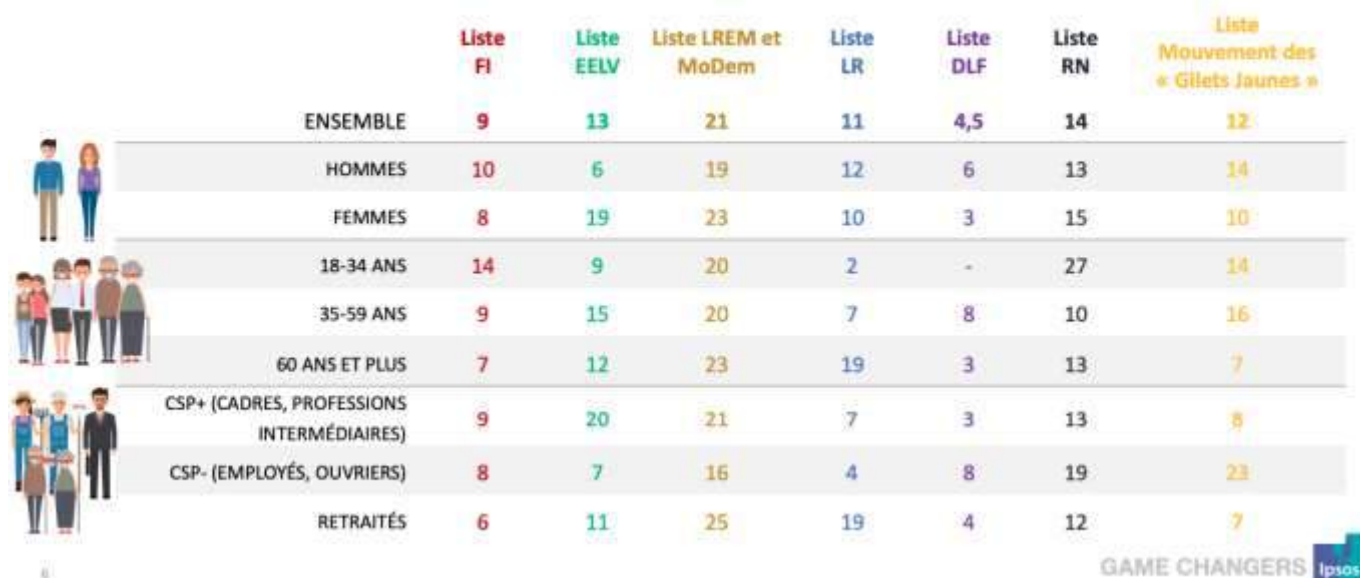
Un bond en avant gigantesque des écologistes

Cette irruption sur la scène provoquerait une modification de l'ordonnancement politique, derrière la liste de LREM et des centristes du Modem (21%) qui constituent l'armature de la majorité présidentielle, celle du Rassemblement national (RN, ex-FN) de Marine Le Pen (14%) et la liste Europe écologie-Les Verts (EELV) soutenue par Yannick Jadot (13%) qui gagne neuf points pour se hisser aux avants-postes par rapport au précédent sondage Ipsos de juin-juillet sur les européennes. Ce bond en avant n'est pas le moindre des paradoxes alors que la contestation ambiante de nature sociale ne privilégie pas la préservation de l'environnement.

L'intérêt politique est de parvenir à déceler d'où proviennent ces 12% d'intentions de vote. En comparaison de la dernière enquête pré-estivale de cet institut, la liste de La France insoumise (LFI), qui passerait sous la barre symbolique des 10%, perdrait quatre points, comme celle de l'extrême droite. Elle serait reléguée à la sixième place, ce qui aurait un impact très net sur le nombre de ses élus et élus au Parlement européen.

Si les élections européennes se tenaient dimanche prochain, quelle est la liste pour laquelle il y aurait le plus de chances que vous votiez ?
Si vous aviez le choix entre les listes suivantes...

Base : Inscrits, certains d'aller voter, exprimés



Il apparaît mathématiquement qu'une telle liste «gilets jaunes» puiserait, selon l'enquête Ipsos, les deux tiers de ses intentions de vote dans les rangs des électeurs des populismes de droite et de gauche. Par ailleurs, elle attirerait près d'un quart (23%) de l'électorat ouvrier et employé, dépassant ainsi la liste du RN qui ratisse très large dans cette catégorie socio-professionnelle (19%) et réalisant environ trois fois le score de LFI (8%).

Le second volet de l'enquête (intentions de vote sans liste «gilets jaunes») permettrait à la liste poussée par Jean-Luc Mélenchon –il occuperait la 78^e position, la marche étant fermée par Charlotte Girard (79^e) qui, initialement conduisait cette liste– de reprendre la cinquième place. Les Insoumis sont crédités dans ce cas de figure de 12% des intentions de vote, derrière la liste de la majorité toujours en tête avec un score inchangé de 21%, puis la liste d'extrême droite avec 17%, celle des écologistes à 14% et la liste du parti Les Républicains (LR) à 12,5%.

Si les élections européennes se tenaient dimanche prochain, quelle est la liste pour laquelle il y aurait le plus de chances que vous votiez ?
Si vous aviez le choix entre les listes suivantes...

Base : Inscrits, certains d'aller voter, exprimés



Dans les deux configurations, c'est la percée de la liste EELV qui retient le plus l'attention. Traditionnellement, la consultation européenne est un scrutin proportionnel qui réussit bien aux écologistes alors qu'ils sont plutôt marginalisés dans les scrutins nationaux. Cette prédisposition

permet aux Verts de devancer, dans les deux cas, la liste du parti de Laurent Wauquiez qui, à moins de six mois des élections, ne parvient pas à décoller.

Les deux populismes seraient les plus impactés

Par rapport à juin-juillet, toutes les autres listes, exceptée celle de Jean Lassalle, ancien candidat à l'élection présidentielle (1,21% des suffrages exprimés) enregistrent une baisse de leurs intentions de vote. Le recul le plus important relevé par l'Ifop est celui de LREM (moins cinq points), soit le double du retrait noté pour LR (moins deux points et demi).

Mais ces deux listes seraient moins impactées par la présence d'une liste «gilets jaunes» que les listes de LFI et du RN. C'est ce que met en évidence un autre sondage réalisé par l'Ifop auprès de 976 personnes, les 5 et 6 décembre.

Question : Si le mouvement des « gilets jaunes » présentait une liste aux élections européennes de mai prochain, pourriez-vous voter pour cette liste ?

	Ens. des Français 5-6 déc. 2018 (%)	Proximité politique				
		La France Insoumise (%)	Parti Socialiste (%)	La République en Marche (%)	Les Répu- blicains (%)	Rassemble- ment National (%)
TOTAL Oui	41	60	36	9	22	69
• Oui, certainement	13	17	11	3	2	28
• Oui, probablement	28	43	25	6	20	41
TOTAL Non	59	40	64	91	78	31
• Non, probablement pas	26	30	33	15	35	19
• Non, certainement pas	33	10	31	76	43	12
TOTAL	100	100	100	100	100	100

À la question «Si le mouvement des “gilets jaunes” présentait une liste aux élections européennes de mai prochain, pourriez-vous voter pour cette liste?», ce sont les électors LFI et RN qui se montrent les plus réceptifs. Ainsi, 69% des personnes qui déclarent une proximité politique avec le lepénisme répondent par l'affirmative. Elles sont 60% pour ce qui concerne les Insoumis. Les taux sont beaucoup plus faibles chez les électeurs et électrices du Parti socialiste (36%) et des Républicains (22%). Il est marginal (9%) chez les macronistes.

Une situation italienne synthétisée en un seul mouvement

Ces observations montrent que ce sont les partis soutenant le plus la contestation des «gilets jaunes» qui auraient le plus à souffrir électoralement de leur présence aux européennes. Elles semblent confirmer que ce mouvement fait converger deux partis, celui de Jean-Luc Mélenchon, clairement classé à la gauche de la gauche, et celui de Marine Le Pen, qui réfute contre toute évidence qu'il soit d'extrême droite.

Une sorte de situation à l'italienne synthétisée en un seul mouvement. Mais qui porte en elle-même les germes de sa division politique avant même de parvenir à sa réalisation. C'est d'autant plus vrai qu'un ultime sondage de l'Ipsos souligne le retournement qui est en train de se produire. Contrairement à l'idée que tente d'instiller une partie de la presse –Le Monde en tête– en accordant la même importance à des études du Cevipof réalisées auprès de 12.000 personnes et une «étude pionnière» non représentative sur les «gilets jaunes» portant sur 166 personnes, la droite extrême n'occupe pas une place marginale dans la contestation des ronds-points. C'est peut-être satisfaisant pour l'esprit de le croire, ou de le faire croire, mais c'est assez éloigné du réel.

Or donc, cette enquête de l'Ipsos sur les intentions de vote aux européennes révèle que le principal bénéficiaire du mouvement des «gilets jaunes» et de sa poursuite est justement l'extrême droite et la droite extrême souverainiste. À savoir la liste du RN (24%) et celle de Nicolas Dupont-Aignan (8%), ce qui représente un tiers du total des intentions de vote. LREM est créditée de 18% et LFI, avec 9%, ne tire aucun profit de la contestation actuelle. Au fond, les «gilets jaunes»

n'auraient même pas besoin de présenter une liste en mai prochain pour bousculer les élections. Il reste moins de six mois pour faire évoluer la donne.

Gilets jaunes : ces généraux à la retraite qui rêvent d'un coup d'état

Actualités Actu Politique <https://www.ladepeche.fr/> Publié le 13/12/2018 à 16:59, Mis à jour le 14/12/2018 à 10:57 Lionel Laparade



Le général Pierre de Villiers quelques jours avant sa démission./ Photo AFP archives

Sur son compte Facebook, le général Didier Tauzin déclare faire partie d'un groupe d'officiers prêts à remplacer Emmanuel Macron. Cité par un représentant des Gilets jaunes pour remplacer Edouard Philippe, le général Pierre de Villiers se défend de vouloir faire de la politique. Mais chante les louanges de l'institution militaire "appréciée, dit-il, par 85 % des Français".

C'était le 3 décembre dernier, cinq jours avant le violent acte IV des Gilets jaunes à Paris et en province. Sur l'antenne d'Europe 1, Christophe Chalençon, porte-parole du mouvement, explique qu'il verrait bien le général de Villiers pour remplacer Edouard Philippe. Aujourd'hui, c'est un homme de poigne qu'il faut à la tête du gouvernement », affirme le Gilet jaune.

Ce qu'il propose à un nom. Un putsch, idée dont le mouvement semble s'accommoder puisque depuis, Christophe Chalençon continue de le représenter. Frère cadet de Philippe de Villiers, Pierre de Villiers était le chef d'état-major des armées, jusqu'à sa démission le 19 juillet 2017 sur fond de désaccord avec Emmanuel Macron sur le budget de la Défense.

Depuis, le haut gradé avait disparu des radars, jusqu'à la sortie de son livre titré « Qu'est ce qu'un chef ? », sa tournée de dédicaces souvent à guichets fermés, et donc, la déclaration inattendue de Christophe Chalençon.

L'ex-patron des armées a-t-il vu dans le mouvement des Gilets jaunes une occasion de prendre sa revanche non seulement sur Emmanuel Macron, mais plus globalement sur les responsables politiques qui, depuis le général de Gaulle, n'ont plus jamais trouvé grâce aux yeux de la hiérarchie militaire ? Dans un entretien publié par *Le Point* ce jeudi, Pierre de Villiers repousse cette hypothèse : « Je suis un soldat et le resterai. Je ne suis pas un homme politique. J'ai du respect pour eux, mais ce n'est pas mon métier. J'ai passé beaucoup de temps avec eux au cours des dix dernières années à leurs côtés, au sommet de l'État. Ce n'est pas ma volonté de les rejoindre », affirme-t-il.

"Nous sommes quelques généraux disposés à remplacer Macron"

À l'en croire, Pierre de Villiers n'est donc pas du quarteron de militaires prêts à tout moment à renverser le pouvoir. Cette information passée globalement inaperçue, c'est le général Didier Tauzin qui la révèle.

Sur son compte Facebook personnel, l'officier à la retraite a publié une vidéo le 6 décembre dans laquelle il s'adresse notamment au président de la République : "Faire de la politique, c'est d'abord aimer la France et les Français. [...] Nous sommes quelques officiers généraux tout à fait disposés à venir vous apprendre à faire de la politique, ou à vous remplacer si vous voulez partir, ce que vous ferez bientôt".

Mais revenons à Pierre de Villiers. Invité le 6 décembre dernier sur le plateau de « C à vous », il évoque son ouvrage dont le titre, « Qu'est ce qu'un chef ? », résonne d'un écho particulier dans le

contexte de trouble actuel. Et raconte l'une de ses dernières séances de dédicaces, au Mans. « 1 300 personnes, sont venues, il a fallu ouvrir des salles supplémentaires, c'est donc qu'il y a une attente. Ceux qui viennent me voir sont des gens désespérés qui cherchent à se raccrocher à quelque chose de stable. Et je me retrouve dans cette posture que je n'ai pas cherchée », déclare le général, en chantant les louanges de l'institution qu'il a servie et que, rappelle-t-il, 85 % des Français apprécient...

De là à penser qu'ils se satisferaient d'un Premier ministre, voire d'un Président en uniforme, il n'y a qu'un pas qu'a franchi pour sa part son collègue Didier Tauzin.

13 officiers à l'origine d'une pétition contre le pacte de Marrakech

Ce dernier compte au nombre des treize officiers à l'origine d'une pétition contre la signature de la France en faveur du « Pacte de Marrakech ». Une autre preuve de la défiance manifestée par la haute hiérarchie militaire en Charentaises, à l'égard du pouvoir politique...

Santé

Hôpital : «Le mal-être risque de durer»

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Par Hayat Gazzane Mis à jour le 12/12/2018 à 19:17
Publié le 12/12/2018 à 19:09



Le personnel hospitalier manifestait en octobre dernier pour dénoncer les décisions du gouvernement concernant les hôpitaux. ALAIN JOCARD/AFP

INTERVIEW - Le gouvernement demande aux hôpitaux publics, déjà étranglés financièrement, de faire près d'un milliard d'euros d'économies l'an prochain. Pour Nicolas Gasnier-Duparc, associé au cabinet d'audit Grant Thornton, l'exécutif assume le risque d'accroître la pression sur les hôpitaux dans le but de les pousser à changer leur mode de fonctionnement.

LE FIGARO. - Les hôpitaux pourraient voir leur déficit exploser cette année, à plus d'un milliard d'euros. Comment en est-on arrivé là ?



Nicolas Gasnier-Duparc. - Tout est parti de cette contradiction fondamentale qui existe chez les patients qui veulent une meilleure qualité de soins sans être mis à contribution. Pour la gérer, l'État a demandé aux hôpitaux d'augmenter leur productivité. C'est le principe de la tarification à l'activité, ou T2A, mise en place en 2002 (méthode de financement des établissements de santé qui détermine les ressources allouées en fonction de l'activité effective des hôpitaux, NDLR). Jusqu'en 2007, il y a eu un creusement des déficits, qui correspond à une période d'adaptation à la réforme pour les hôpitaux. Entre 2007 et 2012, il y a eu une réduction des déficits grâce à la réorganisation induite par cette réforme. Mais depuis 2012, les déficits se creusent de plus en plus. Cela s'explique par le fait qu'il y a une décorrélation entre le tarif de l'acte, décidé par le gouvernement précédent, et le coût de cet acte, supporté par les hôpitaux.

D'où vient cette décorrélation ?

Elle résulte de choix politiques. Le tarif est devenu un outil dont s'est servi l'État pour réguler le système de santé. Ces dernières années, il a pris la décision de baisser les tarifs pour amener les

hôpitaux à augmenter leur productivité. Résultat: depuis 2012, cet effort de productivité s'est chiffré à 7 milliards d'euros pour les hôpitaux! C'est très conséquent. Malheureusement, cela a engendré ces déficits.

Ces déficits mettent-ils en danger le système de soin ?

Les déficits sont inquiétants car lorsqu'ils sont trop importants, ils compliquent la trésorerie des hôpitaux et freinent leurs investissements. Mais il faut quand même relativiser. La plus grosse partie d'entre eux est concentrée sur quelques hôpitaux, ceux de l'AP-HP et des Antilles notamment. De plus, ces déficits ont de moins en moins de signification économique. Ils résultent de choix politiques de tarification. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le gouvernement prévoit de modifier ce système de financement en instaurant une dose de forfait pour les maladies chroniques. Il n'y aura pas d'argent en plus mais ce sera une manière différente de gérer l'enveloppe.

En attendant, le gouvernement prévoit encore de demander aux hôpitaux publics près d'un milliard d'euros d'économies l'an prochain. Est-ce excessif ?

C'est une manière de pousser les hôpitaux à se réformer. L'État prend le risque de voir leur déficit augmenter mais le déficit est un moyen de pression pour les amener à poursuivre leurs efforts et les porter sur la coopération territoriale.

Il prend également le risque de faire durer le mal-être dans les hôpitaux...

C'est malheureusement un risque, en attendant que les réformes se mettent en place. Et cela prend du temps. Les patients aussi doivent d'ailleurs le comprendre. Il peut y avoir le sentiment que la santé ne coûte rien car on ne paye rien. Il y a de la pédagogie à faire sur ce sujet pour que les patients sachent consommer la santé avec discernement et ne pas voir l'hôpital comme unique recours.

Les hôpitaux ont-ils encore des marges de manœuvre pour faire des économies ?

Oui, il existe encore des possibilités à moyen terme. La T2A a eu pour conséquence de mettre en concurrence les hôpitaux publics entre eux. Les réformes prévues dans le cadre du plan Ma Santé 2022 (présenté par Emmanuel Macron en septembre, NDLR) visent à y mettre un terme en spécialisant les hôpitaux et en renforçant la coopération territoriale. C'est une piste intéressante. Des économies pourront s'en dégager. Il faut aussi lutter contre le transfert vers les urgences de prise en charge qui ne se font pas en ville. C'est un vrai problème car les urgences coûtent très cher. L'hôpital n'a pas été construit pour faire de la bobologie.

Peut-on espérer une sortie de crise ?

Oui, il faut rester optimiste. Les gestionnaires hospitaliers français sont de très haut niveau. Et si la réforme est menée à son terme, cela permettra de mettre en place un système plus sain, plus vertueux, dans lequel il n'y aura pas de compétition entre les hôpitaux mais plus de coopération.

De plus en plus de médecins cumulent emploi "ET" retraite !

Économie France Par latribune.fr avec agences | 13/12/2018, 8:27



(Crédits : Reuters)

Votre médecin traitant est-il déjà à la retraite ? D'après une étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Dress) publiée ce jeudi, vous avez une chance sur 10 que cela soit le cas !

Près d'un médecin libéral en activité sur dix (9,7%) cumule emploi et retraite, un chiffre en forte hausse depuis 2011 où la proportion n'était que de 3,5%, selon une étude par la Drees, le service statistique des ministères sociaux.

Le nombre de bénéficiaires du dispositif cumul emploi-retraite a presque triplé, passant de près de 4.500 médecins libéraux en 2011 à 12.100 en 2018.

Au total, il y a 125.000 médecins exerçant en libéral en France, un nombre plutôt stable depuis sept ans.

"La part des médecins en cumul emploi-retraite est très variable selon la spécialité", indique la Drees. Ainsi, près du quart des psychiatres et près de 15% des gynécologues en exercice sont en cumul emploi-retraite, contre 6% des anesthésistes ou des chirurgiens.

Les généralistes (8,3%) sont en-dessous de la moyenne de l'ensemble des médecins cumulants. Ils "*reculent ou diffèrent*" leur départ à la retraite "dans les zones très peu denses, là où ils savent que leurs patients auront des difficultés à retrouver un médecin traitant", assure le service statistique.

En outre, les médecins exerçant à Paris prolongent en moyenne leur activité "*nettement plus longtemps qu'ailleurs*": un médecin libéral sur cinq y cumule emploi et retraite.

Pourquoi cette enquête ?

À l'origine, la demande d'une enquête sur les motivations de départ à la retraite émane de la Direction de la Sécurité sociale et le projet d'enquête avait été inscrit dans la convention d'objectifs et de gestion entre l'État et le régime général d'assurance vieillesse pour la période 2009-2013. Un besoin d'information s'inscrivait alors dans le cadre de la préparation de la réforme des retraites de 2010.

Depuis, les informations obtenues grâce à cette enquête s'inscrivent dans la réflexion plus générale des orientations à donner en matière de retraite. L'enquête a été élargie aux fonctionnaires de l'État et des collectivités locales et alimente notamment les réflexions du conseil d'orientation des retraites (COR), partenaire de l'enquête.

Sécurité

Anticip reçoit un coup de pouce de Bpifrance pour se développer dans le Travel Risk Management

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 13.12.2018 Par Philippe Chapleau



Anticip, la discrète ESSD créée en 2008 par Richard Terzan et Cyrille Peguilhan, va élargir son offre sécuritaire globale avec des solutions technologiques innovantes dans le domaine du *Travel Risk Management*.

A cet effet elle va bénéficier d'une aide financière conséquente et d'un support technique de Bpifrance et d'Edulis, la plateforme de financement et de soutien aux jeunes entreprises innovantes. "Face à une offre anglo-saxonne dominante, le soutien de Bpifrance à une solution innovante française a beaucoup de sens stratégique pour ce secteur sensible des voyageurs d'affaire", estime Jean-Rémy Cauquil, le président d'Edulis.

Anticip emploie 77 permanents dont 28 à son siège parisien. Elle est présente en Irak (voir mon post de 2016) mais aussi à Dakar (d'où elle suit ses clients d'Afrique de l'Ouest et du Sahel) et Dubaï.

"Notre ambition est d'être plus forts là où nous sommes", précise Richard Terzan, surtout dans le domaine du Travel Risk Management qui constitue 40% du CA de l'entreprise, "l'objectif étant d'arriver à 50% pour ce secteur et 50% pour la sécurité opérationnelle qui ne fait plus de croissance".

Puisque Anticip a un "vrai projet industriel dans le domaine de la protection des voyageurs d'affaires", Bpifrance et Edulis ont choisi d'accompagner l'ESSD française qui s'apprête aussi à lancer un projet en Libye.

Société

Des gilets jaunes se sont opposés aux casseurs pendant les manifestations

<https://www.huffingtonpost.fr/> ACTUALITÉS 08/12/2018 22:18 CET | Actualisé il y a 1 heure Par Jade Toussay

Pour ceux qui attendent des réponses concrètes du gouvernement, il est indispensable de ne pas décrédibiliser le mouvement.



Des gilets soutiennent un mouvement pacifistes, et appellent à cesser les destructions et les violences.

GILETS JAUNES - Se dissocier des casseurs. Le mot d'ordre a circulé dans les rangs des gilets jaunes, relayé par leurs membres les plus influents. Pour le quatrième weekend de manifestation consécutif ce samedi 8 décembre, certains manifestants n'ont donc pas hésité à s'opposer à d'autres moins pacifiques.

Dans la capitale, tout le monde était sur ses gardes après les images impressionnantes des dégâts du 1er décembre. Les commerces situés dans les zones "à risques" de Paris avaient pris leurs précautions, fermant boutiques et se barricadant. Mais ces mesures n'ont pas toujours été suffisantes, et de nombreux magasins ont une nouvelle fois été pillés et détruits par des individus parfois revêtus de gilets jaunes.

Pour des manifestants eux aussi porteurs de gilets jaunes (et dont certains ont parfois préféré rester en province pour ne pas être associés aux violences dans la capitale) ces scènes sont particulièrement néfastes et décrédibilisent le mouvement. Et certains ont donc pris sur eux d'intervenir contre ceux venus "juste pour casser". Ce qui a donné lieu à des scènes frappantes relayées par les nombreux journalistes sur place, comme par exemple à Richelieu-Drouot où les gilets jaunes ont tenté d'empêcher la mise à sac d'une banque.



EXPLICITE

✓ [@expliciteJA](#)

En réponse à [@expliciteJA](#)

[#8Decembre](#) 🇫🇷 Des casseurs hués par les [#GiletsJaunes](#) à [#Paris](#)

[33](#)

[18:38 - 8 déc. 2018](#)



[Benjamin Ferran](#)

✓ [@benjaminferran](#)

Attroupement autour du métro Richelieu Drouot. Une poignée de casseurs commence à s'en prendre à une banque Crédit du Nord, avant d'être stoppés. "On en veut pas de ça ici!", leur lance-t-on. "Nique le système, nique le système bancaire!", répond l'un d'eux. [#giletsjaunes](#)

[17](#)

[15:29 - 8 déc. 2018](#)



[Roman Geyer](#) [@Roman_Geyer](#)

VIDÉO - [#Giletsjaunes](#) vive altercation entre un [#casseur](#) et plusieurs [#Giletsjaunes](#) à [#Paris](#)
[@Le_Figaro](#) et [@Figaro_Live](#)

[30](#)

[14:15 - 8 déc. 2018](#)



[Jules Bedo](#) [@Julesbdo](#)

Dans la rue Christophe Colomb, les [#GiletsJaunes](#) se dissocient clairement des casseurs en les insultant. [#paris](#) [#ParisProtest](#) [#8Decembre](#) [@LePoint](#)

[2 606](#)

[18:31 - 8 déc. 2018](#)



[Emilie Blachere](#)

✓ [@EmilieBlachere](#)

Pillage et distribution de clubs de golf, sans gaz, ni matraque. De nombreux [#GILETS JAUNES](#) tentent de les raisonner. [@ParisMatch](#) [#ChampsElysees](#)

[12](#)

[18:33 - 8 déc. 2018](#)

Ces dissensions dans les rangs des manifestants ne se sont pas limitées à Paris, puisque des scènes similaires ont été rapportées dans certaines grandes villes de province, où les manifestations ont également dégénéré dans la soirée. Franceinfo rapporte ainsi que des gilets jaunes "se sont positionnés devant une bijouterie" de Saint-Etienne, aidant les employés à la protéger.

Le respect du gouvernement comme objectif

Critiqués par les opposants au mouvement pour ne pas avoir respecté les mesures de sécurité le 1er décembre, les gilets jaunes pacifiques ont tout fait cette semaine pour appeler au calme. Eric Drouet, sous le coup d'une enquête pour "provocation à la commission d'un crime ou d'un délit" et "organisation d'une manifestation illicite" avait ainsi appelé la veille du mouvement à manifester sur le périphérique parisien et non dans la capitale intra-muros.

"Nous allons aller sur le périphérique pour leur montrer que les casseurs viennent d'eux !!!! Si une institution, un monument, un magasin est pris pour cible, ça ne sera pas les gilets jaunes !!!", avait-il écrit sur Facebook, affirmant que "ce sont les forces de l'ordre qui créent le KO. "Un joli contrepied pour le gouvernement qui cherche à nous faire passer pour des gens radicalisés", avait conclu l'un des leaders du mouvement.

Ces propos sont globalement repris par les gilets jaunes, qui déplorent particulièrement les violences sur les commerces de particuliers. "Qu'ils pétent les banques, les multinationales j'en ai rien à branler, mais les petits magasins, les commerces des particuliers, c'est vraiment bête", regrette auprès de l'AFP Anthony, 23 ans, préparateur de commandes, au vu des affrontements très mobiles à proximité des Champs-Élysées.

Toutefois, les efforts de ces gilets jaunes ne sont pas passés inaperçus. En milieu de journée ce samedi, la gendarmerie nationale a ainsi publié sur Twitter une photo où elle souligne que "la plupart des gilets jaunes pacifiques se dissocient des casseurs". De quoi peut-être mettre du baume au cœur des manifestants excédés de se faire voler leur mouvement à des fins de destruction.



[Gendarmerie nationale](#)

✓ [@Gendarmerie](#)

[#8décembre](#) Toujours présents à vos côtés pour vous protéger. La plupart des gilets jaunes pacifiques se dissocient des casseurs ☀️ [#tousensemble](#) pour mettre en échec la violence [#Respect](#)

[2 691](#)

[16:32 - 8 déc. 2018](#)

«Gilets jaunes»: Face au risque de violence, les «foulards rouges» «tranquillement enfermés à la maison»

Accueil Société <https://www.20minutes.fr/> Adrien Max Publié le 07/12/18 à 19h41 — Mis à jour le 07/12/18 à 19h41

RISQUE DE VIOLENCE Les « foulards rouges », en opposition aux « gilets jaunes », ne prévoient aucune action samedi face au risque de violence...



Affrontements entre les forces de l'ordre et les "gilets jaunes" au pied de l'Arc de Triomphe, le 2 décembre. — SIPA

- Le mouvement des « foulards rouges » est né en opposition aux « gilets jaunes », dont ils critiquent l'action sur la forme.
- Face à la crainte de violence, les « foulards rouges » n'ont pas prévu d'action ce samedi.

Des « foulards rouges », « enfermés à la maison ». Le mouvement des « foulards rouges », né dans le département du Vaucluse il y a une dizaine de jours, prend de l'ampleur de jour en jour. Une page nationale a d'ailleurs été créée sur Facebook, pour manifester leur opposition à la « forme » utilisée par les « gilets jaunes ». A savoir, la violence.

Mais face à cette violence, les membres du mouvement n'ont pas prévu d'action ce samedi. « On s'attend à une journée pire que celle de la semaine dernière. Ils ne font que monter la pression alors que le gouvernement fait des efforts depuis quelques jours », considère Fabien Homenor*, l'un des membres du mouvement au niveau national.

« On s'attend au pire »

Même son de cloche du côté des « foulards rouges » du Vaucluse, où le mouvement est né. « Samedi, on ne fait rien du tout, on reste tranquillement enfermés à la maison. On s'attend au pire, notamment à de grandes violences selon certaines rumeurs », explique John Christophe, à l'origine des foulards rouges du Vaucluse.



20

[20 Minutes](#)

✓ [@20Minutes](#)

«Gilets jaunes» dans le Vaucluse: Un groupe de «foulards rouges» pour «faire respecter l'Etat de droit» <http://bit.ly/2FMzhVF>

[12](#)

[21:04 - 30 nov. 2018](#)

« Vu le niveau d'énervement de certains, ça ne sert à rien de tenter de discuter. On préfère éviter l'affrontement », ajoute John Christophe. Face à cette situation, Fabien et John Christophe appel au « retour du calme, et à la non-violence ».

« Quand on voit l'organisation des gilets jaunes, on hallucine »

Fabien souhaiterait que les « gilets jaunes » s'organisent enfin, afin d'entamer le dialogue. « Ça fait 10 jours qu'on existe et on a réussi à faire émerger des référents dans quasiment chaque département. Bien sur, nous ne sommes pas tombés d'accord sur tout, mais quand on voit l'organisation des gilets jaunes, on hallucine. Ils n'ont pas de représentants, pas de porte-paroles, où alors ils fuient les rencontres avec le gouvernement », considère Fabien.

Certains « foulards rouges » ont néanmoins prévu de déposer des roses blanches dans différents lieux, comme sous l'arc de triomphe à Paris, ce vendredi et ce samedi, en fonction des lieux.

**Nom d'emprunt*

Mobilités : le monde rural peut-il se désintoxiquer du tout-voiture ?

Entreprises & Finance Services Transport & Logistique <https://www.latribune.fr/> Par Nabil Bourassi | 11/12/2018, 6:20



D'après l'Union routière de France (URF), plus de 90% des ménages vivant dans des communes de moins de 5.000 habitants (moyenne des trois dernières années) sont motorisés. (Crédits : Régis Duvignau)

Alors que sévit la colère des "Gilets jaunes", la question des mobilités en zone rurale a jusqu'ici été largement sous-traitée par les pouvoirs publics. Pourtant, la loi d'orientation des mobilités espère apporter des solutions alternatives au tout-voiture. Mais le problème semble être bien plus profond.

"Qu'ils roulent à l'électricité" va-t-il devenir le "qu'ils mangent de la brioche" de 1789, pour reprendre la phrase attribuée à Marie-Antoinette (même si cela est contesté par les historiens) alors que le peuple, révolté, réclamait du pain. Avec les "Gilets jaunes", c'est le prix du carburant qui semble avoir cristallisé la colère du peuple, comme si le gouvernement avait sous-estimé la dépendance d'une partie d'entre eux aux motorisations thermiques. Pourtant, beaucoup de

Français s'étaient déjà émus de la décision de limiter à 80km/h certaines nationales, assimilé à la vision d'un "président des villes", et premier symptôme d'une fracture territoriale.

Des chiffres implacables

Et cette fracture se retrouve de manière implacable dans les chiffres. D'après l'Union routière de France (URF), plus de 90% des ménages vivant dans des communes de moins de 5.000 habitants (moyenne des trois dernières années) sont motorisés. 50% de ces mêmes ménages sont même équipés d'un deuxième véhicule. 70% des ménages de l'agglomération parisienne est équipé d'un véhicule d'après l'URF. D'après la ville de Paris, ce chiffre tombe à 37% des ménages parisiens intra-muros.

Le constat est clair : les zones rurales sont totalement dépendantes de la voiture, avec tous les inconvénients que cela comporte pour le budget, l'environnement, mais également pour les populations fragilisées. D'après Wimoov, un organisme qui promeut les mobilités auprès des populations fragilisées, les seniors sont moins mobiles en zone rurale qu'en agglomération. Ils sont ainsi 49% à se déplacer quotidiennement, contre 65% pour ceux installés dans les grandes villes.

Pour tous les observateurs, la question de la mobilité motorisée est quasiment consubstantielle à la vie en zone rurale. Pour Marie Huygues, chercheur associé au CNRS, *« la voiture c'est satisfaisant, facile, rapide et encore peu chère pour de nombreux ménages. En zone rurale, il y a une culture automobile qui se traduit par un usage automatique de la voiture »*.

D'après la chercheuse, il y a une fatalité pour ces ménages à être équipé d'une voiture même s'il faut relativiser leur usage :

« Il est difficile d'envisager la disparition de la voiture aujourd'hui, mais il est possible d'en limiter son usage en développant des solutions multimodales comme le vélo ou la marche à pied, pourvu que les collectivités locales sécurisent des voies spécifiques comme des pistes cyclables ou tout simplement des trottoirs, et accompagnent leur usage ».

Le casse-tête des transports en commun

Reste la solution des transports en commun... Pour les communes, c'est un immense casse-tête économique. Elles ont eu beau s'associer à travers des communautés de communes pour mutualiser les moyens, la mayonnaise n'a jamais pris... D'après l'observatoire de la mobilité créé par l'Union des transports publics, l'espace desservi par les transports en commun a augmenté de 25% entre 2014 et 2016 pour atteindre les 40.000 km². Paradoxalement, la population desservie n'a quasiment pas augmenté. Résultat : le coût des transports en commun a explosé mais sans effet sur la population.

Pour Jean-Marc Zulesi, député des Bouches-du-Rhône, les pouvoirs publics ont tardé à prendre la mesure du problème : *« Aucun gouvernement n'a su jusqu'ici apporter une réponse satisfaisante, il y a pourtant urgence à répondre aux problématiques posées par les mobilités en zone rurale »*. Le député La République en Marche fonde toutefois de grands espoirs sur la loi d'orientation sur les mobilités (LOM) et qui est actuellement en cours de discussion au parlement. Il espère que celle-ci permette notamment de *« faciliter l'expérimentation de solutions de mobilités en zone rurale »*, explique-t-il à La Tribune.

Jean-Marc Zulesi qui a participé aux assises des mobilités pour préparer la LOM rappelle que désormais les collectivités territoriales peuvent être assistées dans leurs initiatives en matière de mobilités.

« Nous avons fondé French Mobility, un guichet unique pour faire remonter les verrous réglementaires à l'expérimentation. French Mobility déploie aussi des appels à manifestation d'intérêts en coordination avec l'ADEME afin d'accompagner les collectivités désireuses d'expérimenter une solution innovante de mobilité. »

Les mentalités pas encore convaincues par le covoiturage

Jusqu'ici, les Mobitechs, ces startups spécialisées dans les solutions de mobilité, ont surtout émergé en agglomération pour profiter d'une densité de population très forte, seul moyen de mutualiser les usages et amortir les investissements. C'est vrai pour l'autopartage mais également pour le covoiturage qui a besoin de massifier les flux pour créer un usage et des points de contacts pertinents. Jean-Marc Zulesi, lui, pense que cette dernière solution est parfaitement transposable en milieu rural : « *Nous avons démontré que le covoiturage était tout à fait opérationnel grâce à des expérimentations, il faut maintenant vaincre l'obstacle des mentalités* ».

Le député croit également à la navette autonome qui peut permettre de "résoudre la question du dernier kilomètre". Mais il reconnaît que « *cette solution en est encore au stade expérimental* ».

L'étalement urbain, le vrai sujet ?

En réalité, les Mobitechs sont encore très peu nombreuses à avoir trouvé des modèles pertinents y compris en agglomération. Pour les spécialistes, l'étalement urbain est un autre obstacle au développement de mobilités alternatives. La densité de population des zones rurales est extrêmement faible, par conséquent il est très difficile d'y développer une capillarité de transports en commun qui soit efficiente et rentable.

« Historiquement, cela a commencé dans les années 1960-70 avec la démocratisation de la voiture et l'installation des ménages dans des espaces de plus en plus éloignés des pôles urbains. Aujourd'hui, les territoires ont été construits autour de la voiture », rappelle Marie Huygues.

D'après elle, « *les plan locaux d'urbanisme ont souvent été très permissifs quant à l'urbanisation de nouveaux espaces* », avant de relativiser : « *Je pense que les discours évoluent, mais le travail est loin d'être terminé* ».

Pour la chercheuse, la culture du tout voiture n'est pas un problème mais une conséquence d'une politique urbanistique. Il faut donc traiter le problème par la racine : « *Il s'agit de sortir du modèle de l'étalement urbain pour adopter notamment une stratégie de réhabilitation des centres-bourgs, et remettre en cause le modèle du lotissement très consommateur d'espace* ». La voiture individuelle comme Totem des mobilités en zone rurale a encore de beaux jours devant elle...

Gilets jaunes : tous à l'Elysée ? Non, tous à Bruxelles !

Société Analyse <https://www.marianne.net/> Par Franck Dedieu Publié le 06/12/2018 à 13:00



L'impuissance politique apparaît désormais au grand jour. Les traités européens retirent à Macron, comme à ses homologues de la zone euro, toute marge de manœuvre budgétaire et monétaire. Pas de doute, c'est vers la Commission européenne qu'il faut se tourner.

Le déclin d'Emmanuel Macron a commencé par... une victoire. Fausse, bien sûr, mais célébrée par les marchés financiers, encensée par le haut clergé administratif et honorée comme il se doit par la majorité des commentateurs médiatiques. Une victoire remportée le 22 juin 2018 : ce jour-là, la France sortait officiellement de « la procédure pour déficit excessif » ouverte contre elle depuis 2009. Derrière cette expression technocratique, une idée simple : à la faveur d'une série de budgets austéritaires pour passer sous la fameuse barre de 3% de déficit public, le pays rentrait « enfin » dans le rang bruxellois. Seulement quelques mois après son élection, Macron acceptait donc de corseter toute sa politique économique pour le restant du quinquennat.

A sa décharge, ses devanciers, Nicolas Sarkozy et François Hollande, firent de même et avec autant de hâte. Eux aussi, ils décidèrent de ne pas décider, pour reprendre un bon mot de l'intellectuel Emmanuel Todd. Au fond, les trop célèbres critères de Maastricht - enrichis par les «

Six Pack », « Two Pack » et « semestre européen » pour corriger les plus récalcitrants - dépossèdent de leurs leviers de commande tous les chefs d'Etat et de gouvernement européens. Les « gilets jaunes » peuvent donc manifester sous les fenêtres de l'Elysée, comme les révolutionnaires du 10 août 1792 aux Tuileries, c'est en fait au pied du Berlaymont, le bâtiment de la Commission européenne, froid comme une directive sur les contrats d'assurance, qu'ils devraient se réunir. C'est de là qu'il nous est imposé de rester « dans les clous », pour reprendre l'éclairante expression de Pierre Moscovici, le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, cerbère zélé de Maastricht.

Après la fusillade de Strasbourg, des gilets jaunes versent dans la théorie du complot

<https://www.huffingtonpost.fr/> LE BON LIEN 11/12/2018 23:00 CET | Actualisé il y a 1 heure Par Romain Herreros

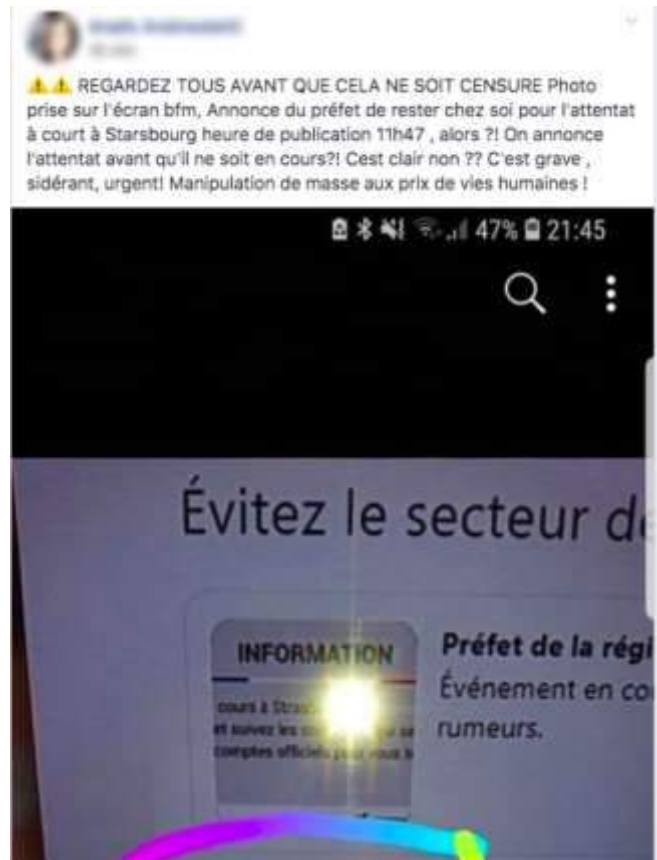
"Macron (et) le gouvernement font exprès de faire un attentat pour instaurer l'état d'urgence pour empêcher les gilets jaunes de faire la révolution".



Capture Facebook Capture d'un message publié sur la page "Gilets jaunes tous à Paris".

STRASBOURG - Trois mots qui reviennent en boucle: "comme par hasard". Quelques minutes après les annonces des autorités et des médias concernant la fusillade survenue ce mardi 11 décembre sur le marché de Noël de Strasbourg, plusieurs internautes mobilisés au sein des gilets jaunes se sont empressés d'exprimer leur scepticisme sur les pages Facebook consacrées au mouvement.

Avant même que le nom du suspect ni ses intentions ne soit dévoilés, certains accusaient déjà le gouvernement de faire diversion. C'est le cas notamment d'une internaute qui relaie une photo montrant le tweet de la préfecture du Bas-Rhin, dont l'heure de publication affichait 11h47. Or, il suffit d'aller sur le compte de la préfecture pour constater que ce fameux tweet indiquant aux riverains d'éviter le secteur de l'Hôtel de Police a été publié à 20h47 heure française. Par ailleurs, comme le souligne l'AFP, "il arrive que des utilisateurs de Twitter ne règlent pas le fuseau horaire de leur compte et se retrouvent ainsi avec des horaires qui sont en décalage par rapport au pays où ils se trouvent".



Capture Facebook

Comme l'ont également relayé plusieurs journalistes sur Twitter, de nombreux messages de ce type se propagent sur les pages Facebook de gilets jaunes. "Macron (et) le gouvernement font exprès de faire un attentat pour instaurer l'état d'urgence pour empêcher les gilets jaunes de faire la révolution", s'insurge un internaute, qui ajoute: "on sait tous que le gouvernement organise ça".



[Assma Maad](#)

✓ [@Assma_MD](#)

Sur Facebook, dans certains groupes de Gilets Jaunes c'est la foire au complot [#Strasbourg](#)

[312](#)

[01:13 - 12 déc. 2018](#)



.... Ils ferrons tout par tout les moyens possible en tuant des gens cela ne les dérange absolument pas Tout ce qui touche à la liberté et précédé d'un attentat ouvrez les yeux
Condolence aux familles L'état le pouvoir oligarchique l'Europe et les néoconservateur sont les seuls responsable et un jour ils paieront leur actes



[Matthieu Deprieck](#)

✓ [@mdeprieck](#)

[#Giletsjaunes](#). A propos de l'attaque de Strasbourg

[37](#)

[01:00 - 12 déc. 2018](#)

Même son de cloche sur la page "Blocage National le 17 Novembre Organisation Générale". "Il n'a rien trouver de mieux Macron pour annuler l'acte 5 et faire peur aux gens", s'interroge un internaute, qui a vu sa publication générer plus de 120 commentaires, dont la grande majorité abonde dans ce sens.



Capture Facebook Capture Facebook

L'une des figures les plus en vue du mouvement, Maxime Nicolle, alias "Fly Rider", a dans un Facebook Live laissé entendre que les premiers éléments portés à sa connaissance ne correspondaient pas à un attentat. "Dites-vous bien que le mec qui veut faire un attentat vraiment, il attend pas qu'il y ait 3 personnes dans une rue le soir à 20 heures, il va au milieu des Champs-Élysées quand il y a des millions de personnes et il se fait exploser", avance-t-il.



[Conspiracy Watch](#)

✓ [@conspiration](#)

"Dites-vous bien que le mec qui veut faire un attentat vraiment, il attend pas qu'il y ait 3 personnes dans la rue le soir à 20h00"...[#Strasbourg](#) : l'indispensable analyse du [#GiletJaune](#) Maxime Nicolle



[730](#)

[02:24 - 12 déc. 2018](#)

À noter que ces contenus complotistes semblent préoccuper les administrateurs de certains groupes. Un message dénonçant "une mise en scène" a été supprimé de la page "La France en Colère", l'une des têtes de gondole de la mobilisation numérique des gilets jaunes. Comme le souligne un journaliste de *Libération*, certaines pages ont même décidé de fermer les commentaires en raison de ce type de messages. Du jamais vu dans la courte histoire du mouvement.



Vincent Glad

✓ [@vincentglad](#)

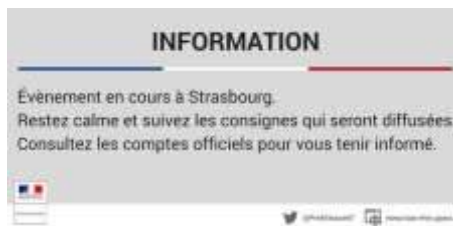
[En réponse à @GuillaumeDaudin](#)

Les commentaires carrément fermés sur un des plus gros groupes de gilets jaunes (jamais vu ça) pic.twitter.com/4nKDk26L7f

[66](#)

[02:21 - 12 déc. 2018](#)

Dès les premières minutes qui ont suivi les événements, la préfecture du Bas-Rhin avait demandé aux internautes de "consulter les sites officiels" pour se tenir informés et de ne pas relayer "de fausses rumeurs". Force est de constater que cet appel n'a pas vraiment été entendu.



[Préfet de la région Grand-Est et du Bas-Rhin](#)

✓ [@Prefet67](#)

Événement en cours à Strasbourg, ne relayez pas de fausses rumeurs.

[2 324](#)

[23:27 - 11 déc. 2018](#)

Pour l'heure, le bilan de l'attaque du marché de Noël à Strasbourg est 3 morts et 11 blessés. Si les intentions de l'assaillant (fiché S) ne sont pas encore tout à fait établies, la section antiterrorisme du parquet de Paris a été saisie.

«6 morts, 1407 blessés» : le ministère de l'Intérieur dresse un bilan de la mobilisation des «gilets jaunes»

Actualité Société Par Le figaro.fr Mis à jour le 11/12/2018 à 22:01 Publié le 11/12/2018 à 19:44



LUCAS BARIOULET/AFP

Parmi les blessés, 46 le sont grièvement. Par ailleurs, plus de 700 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont été «victimes de violences», ajoute un communiqué de la place Beauvau.

Après quatre semaines de mobilisation des «gilets jaunes», le ministère de l'Intérieur dresse ce mardi un bilan humain des manifestations qui ont eu lieu dans toute la France. «Il y a eu 6 morts et 1407 blessés dont 46 grièvement. En outre, 717 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont été victimes de ces violences», nous indique-t-on place Beauvau. Des chiffres en forte progression si on se penche sur le premier bilan que donnait le ministère de l'intérieur le 20 novembre dernier: on parlait alors de 2 décès, 552 blessés et de 95 blessés parmi les forces de l'ordre.

Selon un décompte effectué par *Le Figaro*, le dernier décès aurait eu lieu lundi. Selon *La Charente Libre*, une automobiliste de 26 ans a perdu la vie à Chasseneuil après avoir percuté un poids lourd à l'arrêt en raison d'un bouchon provoqué par le filtrage d'un rond-point. Ce week-end, c'est un chauffeur routier d'origine turc, âgé de 50 ans, qui est décédé d'un malaise cardiaque alors qu'il était retenu sur un parking du port de commerce de Brégaillon à la Seyne-sur-Mer dans le Var par le mouvement des «gilets jaunes», selon le quotidien régional *Var Matin*.

Le 17 novembre dernier, premier week-end de mobilisation, une femme avait été renversée par une automobiliste qui, prise de panique, avait forcé un barrage des «gilets jaunes» à Pont-de-Beauvoisin en Savoie. Un motard est décédé trois jours plus tard au niveau d'un barrage filtrant après avoir accidentellement percuté une camionnette qui cherchait à faire demi-tour. Début décembre, un automobiliste a également été tué à Arles, dans les Bouches-du-Rhône, dans un carambolage provoqué par un bouchon dû à un barrage de «gilets jaunes». Enfin, une vieille dame de 80 ans, blessée par une grenade lacrymogène alors qu'elle fermait ses volets lors de la mobilisation du 2 décembre à Marseille, est décédée le lendemain dans un hôpital. La police des polices a été saisie.

Plus de 4 500 interpellations depuis le 17 novembre

Outre ces décès, plus de 1 400 personnes ont été blessées dont 46 grièvement. On retrouve plusieurs de leurs témoignages dans la presse nationale et locale. En fin de semaine dernière, on apprenait qu'un Toulousain était dans le coma après avoir été, selon ses avocats, victime d'un tir de projectile venant «incontestablement des forces de l'ordre». D'autres «gilets jaunes» à Paris ont porté plainte après avoir été blessés, notamment par des grenades GLI-F4. Leurs avocats ont demandé l'interdiction de leur usage. Le 8 décembre dernier, une jeune femme aurait également perdu son œil gauche lors de la manifestation à Paris, selon Checknews. La chute d'une grille des Tuileries, secouée par des «gilets jaunes» le premier week-end de décembre à Paris, avait également fait plusieurs blessés dont un grave.

Du côté des arrestations, plus de 4 500 personnes ont été interpellées dont 4 099 placées en garde à vue, sur tout le territoire depuis l'acte 1 du mouvement, le 17 novembre dernier, rapportaient des sources policières ce lundi. Des chiffres qui ont fortement augmenté avec la dernière mobilisation où les forces de l'ordre ont procédé à près de 2 000 interpellations sur la journée de samedi dernier.

Crise des "gilets jaunes", frein ou accélérateur pour les réformes ?

Economie France <https://www.latribune.fr/> Par Robert Jules | 12/12/2018, 16:28



Le président français a pris enfin conscience de l'ampleur du malaise. Et les décisions annoncées lundi ont fourni des réponses aux attentes. (Crédits : Reuters)

ANALYSE. Fortement contesté par les « gilets jaunes », très impopulaire, Emmanuel Macron a sorti son carnet de chèques pour tenter de stopper le mouvement et la violence qui l'accompagne. Les mesures annoncées lundi répondent en partie à ces objectifs, au prix d'un creusement du déficit public. Suffisant pour calmer la colère ? Et surtout, pour reprendre les réformes ?

Depuis quatre semaines, le mouvement des « gilets jaunes » impose un redoutable défi à Emmanuel Macron. Comment répondre à ces dizaines de milliers de Françaises et de Français qui se sont spontanément rassemblés à travers le pays pour rejeter la taxe carbone et exiger une amélioration du pouvoir d'achat et davantage de considération ? Le président français a pris enfin conscience de l'ampleur du malaise. Et les décisions annoncées lundi ont fourni des réponses aux attentes.

Car l'équation à résoudre relevait du casse-tête. Comment augmenter le pouvoir d'achat, en particulier pour les plus modestes, mettre un terme à la violence qui franchit chaque samedi un seuil inquiétant dans le pays, tout en ne se déjugant pas sur les réformes initiées depuis dix-huit mois et celles à venir, en contenant le déficit public dans des proportions acceptables pour Bruxelles et en évitant que certains de ses ministres, en particulier le premier d'entre eux, Édouard Philippe, ne claquent la porte du gouvernement si le cap de la politique fixé en début de mandat était modifié ?

Un dispositif adopté par Nicolas Sarkozy

Pour cela, le président français a ciblé d'abord les différentes composantes du mouvement : employés payés au smic, travailleurs à temps partiel et retraités.

Car en matière de pouvoir d'achat, les efforts sont réels. Le chef de l'État a annoncé une accélération de la revalorisation de la prime d'activité et une baisse des cotisations pour les salariés au Smic (il s'élève à 1.185 euros net aujourd'hui) à partir du 1^{er} janvier, avec un effet immédiat pour la consommation, dont une partie (20 %) est récupérée par l'État sous forme de TVA.

Une autre mesure s'adresse aux retraités, particulièrement actifs chez les « gilets jaunes ». Le président a fixé à 2.000 euros mensuels (33.000 euros annuels pour un couple) le plafond en deçà duquel les retraités ne paieront pas les 1,7 % de hausse de CSG prévue. Selon le gouvernement, la part de retraités exemptés passerait de 40 % à 70 %.

Par ailleurs, Emmanuel Macron ressuscite un dispositif phare adopté par Nicolas Sarkozy, celui des heures supplémentaires défiscalisées. Le gouvernement estime à neuf millions le nombre de personnes qui en profiterait. Enfin, le président a demandé qu'une prime « défiscalisée » de fin d'année soit versée dans les entreprises, qui semblaient prêtes à répondre à l'appel, même si nombre de PME ne pourront le faire en raison de leurs difficultés financières.

Inquiétudes à Bruxelles et à Berlin

Évidemment, ces mesures, auxquelles il faut ajouter la suppression de la taxe carbone, ont un coût élevé. Selon Olivier Dussopt, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Action et des Comptes publics, leur montant estimé est compris entre 8 et 10 milliards d'euros. L'ensemble de ces décisions porterait le déficit public autour de 3,5 % du PIB.

De son côté, le ministre chargé du Budget, Gérard Darmanin, a chiffré ce déficit à 2,5 %, hors bascule du CICE (0,9 %). Or l'Élysée s'était engagé auprès de l'Union européenne à respecter dans un premier temps un objectif de 2,8 %. Le gouvernement va donc devoir réduire les dépenses publiques. En la matière, tant le président que le gouvernement restent muets, tout au plus sont évoquées des économies dans les ministères. Et le gouvernement ne peut guère compter sur la croissance économique, qui devrait ralentir en 2019, notamment en raison de la conjoncture internationale.

Bruxelles et l'Allemagne ont déjà fait savoir qu'ils s'inquiétaient de cette dérive. Mais à situation exceptionnelle, décision exceptionnelle. Le contexte européen est déjà tendu, avec le Brexit et l'Italie qui laisse filer le déficit public. Mettre Paris sous pression ne ferait qu'accentuer la montée

du populisme partout. On voit mal Bruxelles fragiliser le programme de réformes lancé en France, que la Commission a applaudi.

Au-delà du court terme, Emmanuel Macron a évoqué son mode de gouvernance. Fini Jupiter, place à l'humilité, même si le mea culpa est à minima. Il a reconnu que les petites phrases condescendantes et inutiles à l'égard des Français avaient pu blesser. Le « président des riches » doit prouver que cette image est caricaturale. Il a certes refusé de corriger la réforme de l'ISF, transformé en IFI, mais promis un effort accru de lutte contre l'évasion fiscale et annoncé que tous les dirigeants d'entreprises françaises devront payer leurs impôts en France. Pour renouer le dialogue et apporter une réponse à la demande de plus de démocratie dans la prise de décision politique, il a annoncé une grande concertation en 2019 dont les principaux maîtres d'œuvre seront les maires, élus qui se sentent incompris, alors même qu'ils sont sur le terrain. C'est une décision politiquement habile, même s'il reste à voir comment vont être menées ces consultations.

Il souhaite également réformer la loi électorale pour favoriser la diversité de la représentation, notamment de citoyens qui ne sont pas membres de partis.

Il entend aussi poser sans tabou la question de l'immigration, pour en faire une réelle politique et non plus un chiffon électoral qu'agitent à bon compte certains partis. Les citoyens vont donc pouvoir s'exprimer durant trois mois notamment sur l'organisation de l'État et des services publics. L'objectif étant de bâtir « *le socle de notre nouveau contrat pour la nation* ».

Tous les échelons de l'État placés devant leurs responsabilités

Ce changement de méthode répond ainsi aux demandes des « gilets jaunes », tout en plaçant tous les échelons de l'État devant leurs responsabilités. Emmanuel Macron compte utiliser la puissance de cette crise comme un levier qui l'aide à accélérer l'évolution d'un pays sclérosé depuis des décennies. Il avait déjà fustigé les « cyniques » qui bloquent toute évolution interne du système. Et le thème était présent dans son discours qui essayait il y a deux semaines de conjuguer maladroitement malaise des « gilets jaunes » et future politique de l'énergie. Il y pointait « *beaucoup de démagogie* », et mettait en garde : « *Si les responsables politiques, syndicaux, sociaux, patronaux ne font pas de la pédagogie, plus personne ne la fera, parce que beaucoup de relais d'opinion intellectuelle ont renoncé à le faire.* » Surtout, il y prônait la nécessité d'« *un changement profond de notre organisation collective, de l'État au premier chef, mais de toutes nos structures* ».

Baptême du feu

Car paradoxalement, non seulement le cap fixé au début du quinquennat n'est pas remis en cause, mais les réformes vont être poursuivies, affirme Emmanuel Macron, même si leur calendrier pourrait être modifié, notamment celles de l'assurance-chômage et des retraites.

Est-ce trop tard pour Emmanuel Macron ? Sa popularité mesurée par les sondages a chuté sous les 20 %, mais aucun adversaire politique ne profite de cette crise. Depuis l'affaire Benalla, le président apparaissait sur la défensive, agissant à contretemps, incapable de renouer le dialogue avec son opinion publique. La phase euphorique de la campagne et du début du quinquennat s'est fracassée sur la réalité. De nombreuses erreurs ont été commises, dues en large partie à l'inexpérience de l'exercice du pouvoir de l'ancien banquier d'affaires et à la jeunesse d'un parti, la République en marche. Finalement, la crise des « gilets jaunes » est le véritable baptême du feu du président, et il pourrait bien en ressortir renforcé.

Le formatage des chaînes info n'a laissé aucune chance aux «gilets jaunes»

Médias / Société <http://www.slate.fr/> Thomas Deslogis — 13 décembre 2018 à 16h00 — mis à jour le 13 décembre 2018 à 16h32

Roland Barthes et Umberto Eco devraient achever de vous convaincre que le traitement imposé par les chaînes d'information en continu au cas des «gilets jaunes» ne pouvait être que néfaste.



Sur le plateau de BFMTV, le 11 décembre 2018 | Capture écran via bfmtv.com

Le mouvement des «gilets jaunes» aurait-il été tout autre chose si les chaînes d'information en continu l'avait traité différemment?

La question revient certes à se demander si l'élan aurait été si massif et durable, mais aussi et surtout si le mouvement aurait pu se donner à voir autrement, notamment comme porteur d'un discours et non uniquement d'un sentiment –en l'occurrence, la colère.

L'info pointilliste

La façon dont l'actualité en général et la crise des «gilets jaunes» en particulier sont traitées par les chaînes d'information en continu est connue et fait l'objet de nombreux décortiquages critiques: priorité au direct –c'est devenu un slogan déposé–, gros plans sur le pire, commentaires à chaud mais définitifs, et autres débats de «sensibilités».

Pour penser ce qui guide ces choix formels, il est assez stimulant de les comparer à une proposition d'interprétation de *«l'art vocal bourgeois»* formulée par Roland Barthes dans ses fameuses *Mythologies*.

Les décisions esthétiques que le sémiologue explicite –il parle alors d'un baryton– se fondent sur un modèle critique pouvant être adapté à toute volonté de mise en forme sentimentaliste d'une narration, qu'elle soit fictionnelle ou non. Ce que Barthes reproche au chanteur d'opéra, c'est son art «essentiellement signalétique», qui «n'a de cesse d'imposer non l'émotion, mais les signes de l'émotion».

Ce processus qui revient à «*mâcher le travail et surindiquer l'intention*» au détriment «*de la description*», cette «*intimidation par le détail*», Roland Barthes finit par l'appeler «pointillisme». Un pointillisme qui serait «à l'opposé du réalisme, puisque le réalisme suppose une typification, c'est-à-dire une présence de la structure, et donc de la durée».

Que fait la chaîne info la plus regardée de France, si ce n'est «surindiquer»?

Et alors que l'on est en droit d'attendre des chaînes info qu'elles fassent preuve de réalisme, force est de constater que leurs choix formels correspondent plutôt au pointillisme du baryton de Roland Barthes.

Lorsque les caméras de BFMTV restent focalisées sur les violences parisiennes alors que les «gilets jaunes» manifestent dans la France entière –la plupart du temps sans débordements–, lorsque le large bandeau rappelle en majuscules que nous sommes en train de voir des «VIOLENCES À PARIS», lorsque les commentateurs répètent en boucle, parfois des heures durant, que nous sommes en train d'assister à des violences qui s'inscrivent dans la continuité des manifestations des «gilets jaunes», que fait la chaîne info la plus regardée de France, si ce n'est «surindiquer»?

Surindiquer quoi? Si l'on continue de se référer à Barthes, le processus «*d'intimidation par le détail*» appuie très clairement sur le sentiment de peur –ou plus exactement, sur «les signes» de la peur: une voiture qui brûle, un commentaire catastrophé, une «édition spéciale», un débat houleux.

Dans cet amas de détails arbitrairement sélectionnés selon une logique purement concurrentielle, on notera que l'ambition –le devoir?– de réalisme a complètement été abandonné. L'accumulation de signes ne peut demeurer sans effet, puisque le sujet traité est censé s'inscrire dans un long terme dépendant de la façon dont il apparaît au yeux du grand public.

Ces effets peuvent se résumer en un mouvement paradoxal: on explique d'un côté que le mouvement des «gilets jaunes» mène à la violence, tout en démontrant de l'autre que la violence leur assurera un traitement attentif et à grande échelle, contrairement aux initiatives moins physiques. Dès lors, comment le mouvement peut-il évoluer, s'il veut médiatiquement durer? La question est évidemment rhétorique.

Confettis et trous de ver

Si les samedis ont été les points événementiels du mouvement, restent pour les chaînes d'information six jours par semaine à combler. C'est là que l'on pourrait espérer que les abus sentimentalistes du traitement de l'action pure et dure laissent place au discours, qui pour apparaître de la façon la plus «réaliste» possible suppose «une présence de [sa] structure».

Et pourtant, ce que nous voyons, c'est toujours cet amas intimidant de détails picorés çà et là pour façonner un ensemble de signes, dont la totalité forment un discours aussi mâché qu'absolument factice.

Le grand débat organisé le 6 décembre par BFMTV aura été l'apogée de ce processus de standardisation du discours que porteraient les «gilets jaunes». Passons sur le fait que les «gilets jaunes» et les autres personnalités invitées l'étaient pour des qualités d'éloquence plus propices à l'expression de sentiments qu'à la structuration d'idées –à l'image de Xavier Mathieu, ancien ouvrier devenu comédien.

Comment une idée complexe, une remise en cause non pas d'une taxe mais d'une situation systémique engendrée par un grand nombre de facteurs, peut-elle se développer au milieu de toutes les personnes présentes en plateau? Des responsables de partis aux éditorialistes, nous avons là des habitués du discours politique dans tout ce qu'il a de plus vide, des jongleurs de concepts intimidants dont l'art discursif consiste à faire passer un sentiment pour une idée.

Ou bien à passer d'une idée à l'autre, comme on saute d'un univers à l'autre par le biais de trous de ver préfabriqués et interchangeable. On glisse d'une info à une image, d'une image à un commentaire, d'un signifiant relatif à un signifié absolu.

Inutile de se soucier «de savoir si tous ces arguments sont vrais», il suffit «qu'ils soient».

Cette façon de faire semble inhérente au format des chaînes d'information en continu. On pourrait identifier son mécanisme profond comme un constant *cogito interruptus*, un arrêt brutal de la pensée au sein d'un développement logique qui ne s'arrête pourtant pas, qu'Umberto Eco –pour rester du côté des sémiologues– considère comme «*partagé par les fous et les auteurs d'une "illogique" raisonnée*».

Il est d'ailleurs amusant de constater que dans *La Guerre du faux*, Umberto Eco décrit la «mode» du *cogito interruptus* d'une façon qui rappelle le pointillisme que reproche Roland Barthes à l'art vocal bourgeois. Pour Eco, le *cogito interruptus* «*prévoit que l'on jette symboles et symptômes par poignées, comme des confettis*», ce qui revient à délaissé «*d'en articuler les équations*». Umberto Eco résume alors le plus simplement du monde cette violence faite à l'intelligence: inutile de se soucier «de savoir si tous ces arguments sont vrais», il suffit «qu'ils soient».

À la loupe

Les médias audiovisuels pressés –et pressants– ont ainsi limité le discours des «gilets jaunes» à un fouillis de politique primitive, à laquelle on a opposé un autre ensemble de concepts vides, mais à l'allure intellectuelle plus intimidante et qui se suffisent d'être.

Dans ce processus, le cas des «gilets jaunes» aura produit un double effet de loupe, de grossissement.

D'abord un grossissement de ce qui, dans ce mouvement, peut entrer dans les cases de ce *cogito interruptus*, empêchant la potentielle profondeur de la remise en cause en train d'émerger et faisant des «gilets jaunes» un amoncellement effrayant de violence forcément gratuite, puisque privée de structure.

Réduits, tous et toutes ensemble en même temps, à un grand rien, jeté dans un trou de ver menant au néant le plus total.

Mais également un grossissement boomerang contre ces mêmes chaînes info. L'effet des formats qu'elles adoptent étant ici plus explicite que jamais, il apparaît difficile de ne pas considérer la possibilité que l'entourloupe est en réalité constante –à cela près qu'elle se concentre habituellement sur des entités plus universelles, et donc plus malléables, telles que «les gens», «le peuple» ou «la population française».

Nous au grand complet, donc. Réduits, tous et toutes ensemble en même temps, à un grand rien, jeté dans un trou de ver menant au néant le plus total. Tel est le destin de toute entité potentiellement intellectuelle passant à la moulinette de l'info en continu: ne devenir qu'un tas de miettes impossible à recoller, et qui ne peut plus que se suffire d'être –ce qui, pour un être humain, revient à disparaître.

C'est d'ailleurs bien connu: en quoi la loupe transforme ce qu'elle regarde, lorsqu'elle est trop paresseuse et que le soleil passe par là? En un tas de cendre. Des confettis, la mort en plus.

Sport

La France "qui n'existe plus" : la banderole virulente de Belgrade



Yahoo Sport Yahoo Sport 12 déc. 2018 à 01:32

LIGUE DES CHAMPIONS – Une banderole au message surprenant a été sortie dans les tribunes du Marakana de Belgrade, avant la réception du PSG.



Dans les tribunes du Marakana (AFP)

“Merci (1914-1918) à la France à laquelle nous avons juré et que nous avons mentionnée dans nos prières mais qui n'existe plus” : tel est le message d'une banderole déroulée à Belgrade, avant le match de l'Etoile Rouge face au PSG. Il s'agirait d'une référence aux cérémonies centenaire de l'Armistice, le 11 novembre dernier. En effet le président serbe, Aleksandar Vucic, invité, n'était pas placé aux côtés d'Emmanuel Macron dans la tribune officielle, mais dans une autre tribune. Pendant ce temps, le président du Kosovo, Hashim Thaçi, était bien dans la tribune principale.



[Bardock @Barddockk](#)

Chaud la banderole des supporters de Belgrade contre le PSG [#FKCZPSG](#)

[23:51 - 11 déc. 2018](#)

“Vous pouvez imaginer comment je me sentais, avait déclaré Aleksandar Vucic à la suite de la cérémonie, cité par Le Monde. Il me semble que je regardais tout le temps le sol et l'écran, ne croyant pas ce que j'étais en train de voir devant moi et sachant le sacrifice fait par le peuple serbe pendant la première guerre mondiale.”

Pas de politique dans les tribunes ? Raté pour cette fois.



David Aiello [@Aiello_David](#)

Énorme Tifo du Marakana : c'est officiel, stade dans mon top5 niveau ambiance [#BELPSG](#)

[21](#)

[00:58 - 12 déc. 2018](#)

Technologie

En Gironde, cette maison produit plus d'énergie qu'elle n'en consomme

Home Actualité <https://immobilier.lefigaro.fr/> Par Guillaume Errard Mis à jour le 10/12/18 à 06:00
Publié le 10/12/18 à 06:00



VIDÉO - Des constructeurs, des industriels comme Saint-Gobain, Vicat, Velux et quatre organismes de recherche ont uni leurs forces autour d'un projet grandeur nature pour faire sortir de terre des maisons à énergie positive.

Avec l'arrivée de l'hiver, la consommation énergétique risque de fortement grimper. De nouveaux types d'habitats voient le jour et peuvent permettre de limiter la facture. Ce sont d'abord les maisons passives peu gourmandes en énergie, qui ne nécessitent pas de chauffage conventionnel. Puis les maisons à énergie positive qui ont pour objectif de produire plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Si la technique existe, elle est encore peu utilisée: la France ne compte que quelques centaines de maisons à énergie positive.



Le capteur de CO2 Crédit photo IGC

Depuis six ans, des constructeurs, des industriels comme Saint-Gobain, Vicat, Velux et quatre organismes de recherche ont uni leurs forces autour d'un projet pour tenter d'en faire sortir de terre un plus grand nombre. Le principe de ce test grandeur nature? Mesurer l'impact énergétique et environnemental des maisons dans leurs conditions d'usage réelles. «Ce projet nous a permis de nous rendre compte par exemple qu'il ne servait à rien de surisoler les logements. L'isolation doit être homogénéisée entre les sols, les murs et les toits», reconnaît Olivier Desbree, directeur général du constructeur de maisons IGC.

Une vingtaine de projets ont été lancés en France dont les trois quarts sont déjà terminés. Parmi eux, une maison de 90 m² à Saint-Quentin-de-Baron, près de Bordeaux, occupée par un couple d'une quarantaine d'années et leurs deux enfants. Au bout d'un an, la consommation énergétique mesurée est faible (26,9 kWh/m²/an), là où en moyenne une maison traditionnelle de 90 m² consomme environ 190 kWh/m²/an. Soit une économie de plus de 120 euros par mois. «La qualité de l'air intérieur est également bien meilleure que prévu grâce à un système de ventilation efficace», note Olivier Desbree.

Un lourd investissement



L'onduleur grâce auquel l'énergie captée alimente le réseau domestique Crédit photo IGC

C'est grâce à l'installation de 30 m² de panneaux photovoltaïques que la maison produit de l'énergie et affiche un bilan annuel énergétique positif. Via un onduleur, l'énergie captée alimente directement le réseau domestique et le surplus est emmagasiné dans des batteries de stockage d'une durée de vie moyenne de 4 à 5 ans. Le logement est bien sûr aussi raccordé au réseau. «La maison de demain n'est pas autonome, elle doit interagir avec son environnement et être intuitive», souligne Étienne Wurtz, directeur de recherche au Commissariat d'énergie atomique. L'été, l'énergie que la famille ne consomme pas est revendue sur le réseau. En hiver, la maison produit moins d'énergie et il faut acheter de l'électricité. «Au total, par le jeu des subventions, les propriétaires gagnent quelques centaines d'euros par an, en revendant de l'électricité», précise Étienne Wurtz.

Un gain, mais qui nécessite d'avoir d'abord supporté un lourd investissement. «Le coût des panneaux photovoltaïques et des batteries rebute les particuliers», observe le directeur général d'IGC. Il faut en effet déboursier une vingtaine de milliers d'euros et attendre 10 à 20 ans pour rentabiliser l'installation. Au final, la maison girondine a coûté 150 000 euros (hors terrain) contre 98 000 euros pour une maison traditionnelle.

Terrorisme

Opération antiterroriste en cours dans l'Aude, neuf mois après les attaques de Trèbes et Carcassonne

Actualité Grand Sud Aude <https://www.ladepeche.fr/> Publié le 11/12/2018 à 09:24, Mis à jour le 11/12/2018 à 09:45 Attentats de Trèbes et Carcassonne



Le terroriste Redouane Lakdim avait été abattu dans le Super U de Trèbes./ Photo DDM archives

Neuf mois après les attaques terroristes de Trèbes et Carcassonne, une opération antiterroriste est en cours ce mardi matin dans l'Aude. Elle est menée par des policiers de la DGSI et la Direction générale de la police judiciaire, pilotée par des juges d'instruction parisiens.

Les policiers ont interpellé plusieurs personnes dans l'entourage de Redouane Lakdim, le terroriste abattu par le GIGN dans le Super U de Trèbes, après son parcours sanglant entre Carcassonne et Trèbes. Le colonel de gendarmerie Arnaud Beltrame avait été abattu dans le supermarché le 23 mars 2018. Au moins deux suspects ont été placés en garde à vue selon nos confrères de *Midi-Libre*, des perquisitions sont en cours et des auditions ont débuté.

Une précédente opération antiterroriste avait eu lieu chez des proches du terroriste le 16 octobre dernier dans l'Aude, l'Hérault et les Bouches-du-Rhône. Trois suspects avaient été mis en examen pour association de malfaiteurs terroristes. Ils ont été écroués.

Fusillade à Strasbourg: ce que l'on sait de l'attaque du marché de Noël

<https://www.huffingtonpost.fr/> TERRORISME 12/12/2018 03:16 CET | Actualisé il y a 2 minutes La Rédaction du HuffPost avec AFP

L'enquête sur l'attaque du marché de Noël a été confiée à la section antiterroriste du parquet de Paris.



Vincent Kessler / Reuters Forces de sécurité déployées à Strasbourg après la fusillade qui a fait quatre morts

STRASBOURG - Dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 décembre, la traque de l'assaillant ayant fait trois morts sur le marché de Noël de Strasbourg était toujours en cours. "Un homme, sur trois points de la ville, a semé la terreur, a tué trois personnes, en a blessé 12, dont 6 sont en urgence absolue", a déclaré aux alentours de 2h30 du matin le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, indiquant que la France passait désormais en "urgence attentat" pour "éviter tout risque de mimétisme".

Un dispositif qui prévoit notamment des contrôles renforcés aux frontières et sur tous les marchés de Noël. Après avoir présidé la cellule de crise place Beauvau, Emmanuel Macron a exprimé la "solidarité de la Nation tout entière pour Strasbourg, nos victimes et leurs familles". Pour l'heure, le suspect est toujours en fuite.

Bilan, traque, évolution de la situation sur place... *Le HuffPost* fait le point sur ce que l'on sait sur cette enquête, qui a été confiée à la section antiterroriste du parquet de Paris.

Que s'est-il passé ?

Il est 20H30 quand le premier adjoint au maire de Strasbourg Alain Fontanel lance un message d'alerte sur Twitter: "Fusillade dans le centre-ville de Strasbourg. Merci à tous de rester chez vous en attendant une clarification de la situation", écrit-il à ses administrés.



Alain Fontanel [@AlainFontanel](#)

Fusillade ds le centre <http://ville.de> Strasbourg.

Merci à tous de rester chez vous en attendant une clarification de la situation.

[230](#)

[23:26 - 11 déc. 2018](#)

La situation est encore confuse mais un homme vient d'ouvrir le feu, en plein centre-ville, dans le secteur très fréquenté du marché de Noël, avant de s'engouffrer dans un taxi, selon une source proche de l'enquête. D'après une autre source, le chauffeur de taxi, indemne, a indiqué aux policiers que le suspect était blessé. À part ça, l'homme reste introuvable. "Les militaires de la force sentinelle ont fait usage de leurs armes pour tenter d'intercepter l'assaillant. Entre 20H20 et 21H00, il s'est confronté par deux fois à nos forces de sécurité avec systématiquement des échanges de tirs", a indiqué Christophe Castaner.

L'homme a réussi à pénétrer dans le périmètre de ce site pourtant sous étroite surveillance dans le contexte de menace jihadiste élevée d'autant que le site avait fait l'objet d'un projet d'attentat en décembre 2000.

Quel est le bilan de l'attaque ?

La situation concernant le bilan est resté confuse plusieurs heures. Selon un point de situation communiqué à l'AFP vers 01H00 mercredi par le maire de Strasbourg Roland Ries, l'attaque a fait "quatre morts et une dizaine de blessés dont trois ou quatre dont le pronostic vital peut être engagé". Vers 23H15 la préfecture du Bas-Rhin évoquait deux morts, 6 blessés graves et 6 blessés légers.

Finalement, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a indiqué que le suspect avait fait trois morts et 12 blessés, dont 6 en urgence absolue. A 7h, la préfecture du Bas-Rhin a indiqué que le bilan était de 3 morts, 8 blessés graves et 5 blessés légers.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Attaque à #Strasbourg

Vers 20h le mardi 11 décembre, un individu armé est rentré dans le périmètre du marché de Noël par le pont du Corbeau en se dirigeant vers la rue des Orfèvres. L'individu a fait usage d'armes, touchant plusieurs personnes.
Le bilan provisoire fait désormais état de **16 victimes** dont **3 personnes décédées**, **8 blessés graves** et **5 blessés légers**.

Le point de regroupement des victimes installé place Kléber a été levé en milieu de soirée après prise en charge et orientation de l'ensemble des victimes vers les centres hospitaliers de Strasbourg.

Le bouclage de la Grande Ile a été levé en fin de soirée ; les personnes présentes au centre-ville ont été évacuées par le secteur des Halles. Les personnes qui étaient présentes et sans solution d'accueil et d'hébergement ont été orientées vers le gymnase Schoepflin.

La cellule d'urgence médico-psychologique installée dans les locaux de la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) place Gutenberg reste ouverte. Les mesures de confinement ont été levées au cours de la nuit ; **il est demandé à chacun de rester vigilant et de suivre les consignes de sécurité**.

L'auteur des faits, fiché S, est activement recherché par les forces de l'ordre. **350 policiers et gendarmes** sont toujours mobilisés sur le terrain, appuyés par des moyens aériens et par les équipes du RAID, de la BRI et de la force Sentinelle.

Les écoles, collèges et lycées sont ouverts ce mercredi. La ville est quadrillée par les forces de l'ordre : police nationale, forces mobiles et force Sentinelle.

Le centre opérationnel départemental reste activé et l'ensemble des services de l'Etat restent activement mobilisés pour gérer et coordonner les opérations en cours.

La cellule d'information du public (CIP) est activée au numéro suivant : **0 811 000 667**

  [@Prefet67](#)  www.bas-rhin.gouv.fr



[Préfet de la région Grand-Est et du Bas-Rhin](#)

✓ [@Prefet67](#)

Attaque à [#Strasbourg](#) le 11 décembre : point de situation à 7h00 ce matin

[186](#)

[10:57 - 12 déc. 2018](#)

Aucune information n'était disponible sur l'identité ou l'âge de ces victimes. L'état-major des armées a par ailleurs indiqué dans la soirée qu'un soldat Sentinelle avait été blessé légèrement à la main par le ricochet d'un tir de l'assaillant. À noter que l'attaque n'a pour le moment pas été revendiquée.

Qui est le suspect ?

Pour l'heure, son identité n'a pas été révélée, mais plusieurs médias ayant obtenu son nom le désigne sous le diminutif de Chérif C. Selon une source proche de l'enquête, cet homme de 29 ans né à Strasbourg a été fiché "S" en 2016, l'abréviation pour "Sûreté de l'Etat", par les services antiterroristes.

Selon une autre source proche de l'enquête, il avait été signalé par la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) lors d'un passage en prison où il s'était fait remarquer pour des violences et son prosélytisme religieux.

Avant son passage à l'acte, le fuyard était déjà recherché dans une affaire distincte, un vol à main armée, selon une source proche du dossier, tandis qu'une autre source a évoqué une enquête pour tentative d'homicide.

Le matin-même de l'attaque, les gendarmes ont mené un coup de filet dans le cadre de cette affaire de droit commun, interpellant plusieurs hommes. Mais dans leurs "objectifs", il manquait le futur tueur, introuvable à son domicile qui a pu toutefois être perquisitionné. Cinq personnes de son entourage ont toutefois été interpellées a indiqué mercredi matin Laurent Nunez, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Intérieur.

Se sachant recherché, l'homme a-t-il basculé dans un périple meurtrier? Si ses motivations précises restent à établir, le parquet antiterroriste a estimé les indices suffisants pour ouvrir une enquête pour "assassinats et tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste" et "association de malfaiteurs terroriste criminelle". À noter également que les réseaux de sympathisants de l'Etat islamique se sont réjouis de cette attaque, a constaté la plateforme de veille des réseaux jihadistes SITE.

Pour autant, Laurent Nunez a précisé que "la motivation terroriste de l'acte n'est pas encore établie".



الاعتداء على الجولان
بعد أيام من تهديدات نشطاء، وانصار الدولة الإسلامية... هجوم مسلح يميل "سوق الخيل" في
فرنسا إلى، جدار ومات 1 400 3119



[Rita Katz](#)

✓ [@Rita_Katz](#)

1) BREAKING: [#ISIS](#) supporters celebrating shooting near [#Strasbourg](#) [#France](#) Christmas market, including designated TG channels to "rejoice" & give good news". Tho no group has claimed responsibility, ISIS supporters tout the attack was carried out "days after our threats"

[102](#)

[02:07 - 12 déc. 2018](#)

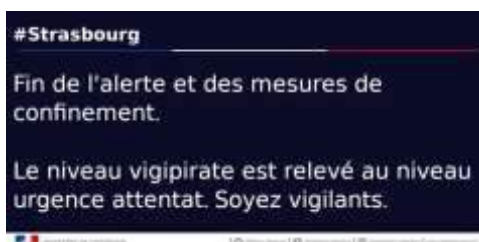
Quels moyens déployés ?

Dans son allocution, le ministre de l'Intérieur a indiqué que "350 policiers et gendarmes" ont été déployés sur place pour mettre le suspect "hors d'état de nuire". Ces forces sont appuyées "par deux hélicoptères, le RAID, la BRI et la force Sentinelle". Par ailleurs, "des moyens supplémentaires ont été mobilisés par le gouvernement et sont en cours d'acheminement sur Strasbourg".

L'appareil sécuritaire français a franchi un nouveau cap dans la vigilance. "Nous sommes actuellement en France en posture vigipirate renforcée, le gouvernement vient de décider de passer en urgence attentat, avec la mise en place de contrôles renforcés aux frontières, et des contrôles renforcés sur l'ensemble des marchés de Noël en France pour éviter le risque de mimétisme", a aussi précisé Christophe Castaner.

Quelle est la situation à Strasbourg ?

La traque continue dans la métropole alsacienne. Après avoir demandé l'évacuation du centre-ville et procéder à des mesures de confinement, celles-ci ont été levées dans la nuit. "La ville fait l'objet d'un quadrillage renforcé", a indiqué Christophe Castaner.



[Ministère de l'Intérieur - Alerte](#)

✓ [@Beauvau Alerte](#)

🚒 [#Strasbourg](#) Fin de l'alerte et du confinement dans la zone concernée. Les opérations de police se poursuivent afin d'arrêter l'assaillant. Il est demandé à chacun de rester particulièrement vigilant et de suivre les consignes des autorités. [#UrgenceAttentat](#)

[237](#)

[06:18 - 12 déc. 2018](#)

Concernant le marché de Noël, le maire de la ville a décidé "la fermeture du marché de Noël mercredi, ainsi que l'annulation de tous les spectacles prévus dans les équipements culturels strasbourgeois". Roland Ries a également fait savoir qu'il n'y "aurait pas de cours dans les écoles maternelles et élémentaires dans lesquelles un accueil sera toutefois proposé aux enfants dont les parents ne peuvent la garde". Par ailleurs, "l'accueil des élèves sera assuré mercredi matin dans l'ensemble des collèges et lycées de Strasbourg par les professeurs et les personnels", a également indiqué l'Académie de Strasbourg.



[Académie Strasbourg](#)

✓ [@acstrasbourg](#)

En accord avec la mairie, suspension des cours mercredi matin dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville de Strasbourg. Il est recommandé aux parents de garder leurs enfants chez eux. Les écoles assureront leur fonction d'accueil pour les enfants qui se présenteront.

[121](#)

[04:42 - 12 déc. 2018](#)

En quoi consiste "l'urgence attentat" évoquée par Castaner

<https://www.huffingtonpost.fr/> POLITIQUE 12/12/2018 04:02 CET | Actualisé il y a 1 heure
Rédaction du HuffPost

Après la fusillade de Strasbourg, le ministre a indiqué que la France venait de "passer en urgence attentat". Et c'est la première fois.



AFP Christophe Castaner à la préfecture de Strasbourg dans la soirée du mardi 11 au mercredi 12 décembre.

TERRORISME - Le gouvernement a porté le niveau du plan Vigipirate à "urgence attentat" après l'attaque sur le Marché de Noël de Strasbourg qui a fait trois morts et douze blessés mardi soir, a annoncé le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner lors d'une conférence de presse dans la nuit de mardi à mercredi 12 décembre.

"Nous sommes actuellement en France en posture Vigipirate renforcée, le gouvernement vient de décider de passer en urgence attentat, avec la mise en place de contrôles renforcés aux frontières, et des contrôles renforcés sur l'ensemble des marchés de Noël en France pour éviter le risque de mimétisme", a déclaré Christophe Castaner. Mais de quoi s'agit-il ?

Après la vague d'attentats qui ont frappé la France en 2015, le pouvoir avait réactualisé le plan Vigipirate, qui se divise désormais en trois niveaux. Le plus faible, "vigilance", le niveau intermédiaire, "sécurité renforcée/risque d'attentat", et le plus élevé, évoqué ce soir par le ministre, "urgence attentat". C'est la première fois que ce niveau est activé.

Sur le site du gouvernement, on apprend que "ce niveau est mis en place pour une durée limitée: le temps de la gestion de crise". Celui-ci "permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise". Ce qui semble correspondre à la situation vécue mardi 11 décembre. C'est sans doute pour cette raison que Christophe Castaner a annoncé dans son allocution "une mobilisation plus forte encore du dispositif sentinelle sur l'ensemble du territoire".

Fusillade à Strasbourg: ce que l'on sait de l'auteur de l'attaque

<https://www.huffingtonpost.fr/> FAITS DIVERS 11/12/2018 22:53 CET | Actualisé il y a 3 heures
Rédaction du HuffPost avec AFP

L'homme a été rapidement identifié et est fiché S.



Vincent Kessler / Reuters Ce que l'on sait de l'auteur de la fusillade à Strasbourg

STRASBOURG - La section antiterroriste du parquet de Paris a annoncé ce mardi 11 décembre dans la soirée s'être saisie de l'enquête sur l'attaque mortelle à Strasbourg dans le secteur touristique du marché de Noël.

Après évaluation de la situation, le parquet de Paris a ouvert une enquête pour "assassinats, tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste et association de malfaiteurs terroriste criminelle", a-t-il été précisé.

Le tireur, qui a tué trois personnes et en a gravement blessé 12 autres, a été blessé par une patrouille de soldats engagés dans l'opération Sentinelle avant de prendre la fuite. L'homme a cependant été "identifié", selon le ministre de l'Intérieur, précisant d'abord qu'il était connu pour des faits de droit commun.

"Fiché S"

Selon une source proche du dossier, le tireur était âgé de 29 ans et devait être interpellé le mardi matin même par les gendarmes dans le cadre d'une enquête pour tentative d'homicide datant du mois d'août. L'interpellation était "consécutive à des renseignements pour sa radicalisation islamiste", précise franceinfo qui rapporte que des grenades ont été retrouvées sur les lieux.

La préfecture du Bas-Rhin a indiqué que le suspect était fiché "S", abréviation de "sûreté de l'État". Selon une autre source proche de l'enquête, il avait été signalé par la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) lors d'un passage en prison où il s'était fait remarquer pour des violences et son prosélytisme religieux.

Se sachant recherché, l'homme a-t-il basculé dans un périple meurtrier? Si ses motivations précises restent à établir, le parquet antiterroriste a estimé les indices suffisants pour ouvrir une enquête pour "assassinats et tentatives d'assassinats en relation avec une entreprise terroriste" et "association de malfaiteurs terroriste criminelle". À noter également que les réseaux de sympathisants de l'Etat islamique se sont réjouis de cette attaque, a constaté la plateforme de veille des réseaux jihadistes SITE.



[Rita Katz](#)

✓ [@Rita_Katz](#)

1) BREAKING: [#ISIS](#) supporters celebrating shooting near [#Strasbourg](#) [#France](#) Christmas market, including designated TG channels to "rejoice" & give good news". Tho no group has claimed responsibility, ISIS supporters tout the attack was carried out "days after our threats"

[102](#)

[02:07 - 12 déc. 2018](#)

Attaque à Strasbourg : le profil hybride de Chérif C., fiché S radicalisé et braqueur de banques

Actualité Société <http://www.lefigaro.fr/> Par 3 Auteurs Mis à jour le 12/12/2018 à 08:22 Publié le 12/12/2018 à 01:41

Qui est Chérif C. le tireur présumé de Strasbourg ?



À 20 heures, mardi soir, il s'est lancé dans un périple meurtrier et a semé la terreur au cœur du marché de Noël strasbourgeois. Le matin même, il échappait à un coup de filet visant à l'appréhender pour braquage avec tentative d'homicide

VIDÉO - L'auteur présumé de l'attaque de Strasbourg, mardi soir, a échappé le matin même à un coup de filet visant à l'appréhender pour braquage avec tentative d'homicide. Ses complices ont tous été interpellés.

À 20 heures, mardi soir, il s'est lancé dans un périple meurtrier et a semé la terreur au cœur du marché de Noël strasbourgeois. Chérif C., 29 ans, est né en février 1989 dans cette ville. Il est fiché S (pour sûreté de l'État) depuis 2016 par la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) pour des motifs de radicalisation. Mais il est surtout connu des services de police pour des faits de droit commun, notamment de multiples braquages, en France et en Allemagne. Il a déjà fait l'objet de 20 condamnations. Le maire de Strasbourg, Roland Ries, l'a lui-même défini comme un criminel au «passé judiciaire lourd». «Il a purgé ses peines», a précisé Christophe Castaner.

Mardi matin, les gendarmes se sont rendus à son domicile pour l'arrêter mais il n'était pas là. Initialement, l'homme devait être interpellé dans une affaire de braquage avec tentative d'homicide. L'ensemble de ses complices présumés ont été interpellés dans ce coup de filet. Au cours de la perquisition à son domicile, les forces de l'ordre auraient découvert des grenades.

Profil hybride

Mais Chérif C. a-t-il vraiment agi sous la bannière terroriste? Son profil hybride pose question. La section antiterroriste du parquet de Paris a été saisie, et la nouvelle loi antiterroriste prévoit que les périples meurtriers soient considérés comme tels. Mais, selon nos informations, il n'est pas exclu que l'individu ait agi sous le coup du désespoir, car tous ses complices de braquage ont été arrêtés mardi.

La radicalisation des criminels de droit commun n'est pas un phénomène nouveau. En Belgique, les services de renseignement ont alerté en novembre dernier sur l'embrigadement des détenus criminels de droit commun, évoquant la multiplication de «gangsters djihadistes», qui ont basculé dans l'islamisme. Lors de son parcours, Chérif C. avait justement été signalé par la DGSI lors d'un passage en prison: il s'était fait remarquer pour des violences et son prosélytisme religieux.

«Urgence attentat» : le plus haut niveau du plan Vigipirate

Actualité Société <http://www.lefigaro.fr/> Par Alain Barluet Mis à jour le 12/12/2018 à 07:57 Publié le 12/12/2018 à 02:56



Un militaire du dispositif Sentinelle à Strasbourg, le 11 décembre 2018. VINCENT KESSLER/REUTERS

Le troisième niveau du plan Vigipirate, «urgence attentat», est adopté, de façon ponctuelle - limitée à l'activation d'une cellule de crise -, immédiatement après un attentat ou face à l'imminence d'une action terroriste.

Le nouveau plan Vigipirate réactualisé en 2016 a prévu un système à trois niveaux de menace: «vigilance», «sécurité renforcée/risque d'attentat» et «urgence attentat», le plus élevé. Le premier

niveau correspond à une posture permanente de sécurité impliquant la mise en place d'un socle de cent mesures (sur les plus de 300 que compte le «catalogue» de Vigipirate).

Le deuxième niveau correspond à une menace terroriste élevée, voire très élevée, comme c'est le cas actuellement. Des mesures additionnelles (216 au total, certaines confidentielles) peuvent être activées. Concrètement, il ne s'agira plus, à ce deuxième stade, de se contenter de mesures de prévention, comme le port de badges ou la vérification des pièces d'identité, mais aussi d'organiser des patrouilles, des filtrages et des fouilles.

Le troisième niveau, inédit, «urgence attentat», est adopté, de façon ponctuelle - limitée à l'activation d'une cellule de crise -, immédiatement après un attentat ou face à l'imminence d'une action terroriste. Il peut être comparé au dispositif «alerte enlèvement» et comporte des mesures exceptionnelles, par exemple la fermeture des routes, du métro, l'arrêt des déplacements scolaires...

Lutte contre des drones ou des cyberattaques

Avec l'ensemble de ses mesures, détaillées dans un épais dossier, le nouveau plan sert de véritable tutoriel pour les acteurs publics de la sécurité ainsi qu'aux grands opérateurs (dits d'«importance vitale», par exemple dans les domaines de la santé, des transports, de l'énergie...). Toutes les hypothèses sont prises en compte: piraterie maritime, attaque d'un grand aéroport, pollution chimique... Le plan intègre aussi les nouvelles lois votées depuis.

«Vigipirate plus» vise également à renforcer la lutte contre de nouvelles menaces, drones ou cyberattaques. Des dispositifs spécifiques sont prévus dorénavant pour faire face aux différents modes opératoires terroristes (fusillade, explosifs, véhicule bélier comme à Nice, attaque chimique, biologique...).

Strasbourg, une cible déjà visée par les djihadistes d'al-Qaida il y a près de vingt ans

Actualité Société <http://www.lefigaro.fr/> Par Jean Chichizola Christophe Cornevin Mis à jour le 12/12/2018 à 00:42 Publié le 12/12/2018 à 00:39



Le marché de Noël de Strasbourg, en 2001. FRANCK FIFE/AFP

En décembre 2000, une cellule terroriste qui fomentait des attentats avait été démantelée par la police juste avant de passer à l'acte. La ville, qui compte de nombreux fichés S, fait partie des bastions de l'islam radical en France.

Le marché de Noël de Strasbourg, comme la Tour Eiffel et d'autres symboles, était depuis longtemps dans le collimateur des terroristes islamistes par-delà les sigles et les organisations djihadistes. Il y a bientôt vingt ans, un groupe affilié à al-Qaida installé à Francfort et dirigé par un homme présenté comme un des lieutenants d'Oussama Ben Laden en Europe avait ainsi préparé un attentat pour la Noël 2000. Nombre des membres de ce groupe évoluaient dans la mouvance du Groupe salafiste pour la prédication et le combat algérien issu lui-même en 1998 du Groupe islamique armé. La cellule terroriste avait été démantelée par la police allemande, en étroite collaboration avec la DST française, le 20 décembre, quelques jours seulement avant de passer à l'acte. Une vidéo avait été retrouvée au cours de l'enquête. Sur ce document glaçant: des images de la foule du marché de Noël avec des commentaires de l'un des terroristes dénonçant «des ennemis d'Allah» et lâchant: «Vous irez en enfer si Dieu le veut».

Les déclarations de certains mis en cause confirmaient que le marché de Noël avait bien été clairement ciblé comme un symbole religieux

À en croire la vidéo, la cathédrale de Strasbourg aurait également pu être une cible. Des dizaines de kilogrammes de substance pouvant entrer dans la composition d'explosifs et des cocottes-minute avaient été retrouvés, confirmant ainsi que la cellule préparait des attentats identiques à ceux ayant frappé la France en 1995 et 1996. L'enquête avait également révélé qu'une action contre les bâtiments du Parlement européen était envisagée. Ces opérations auraient été planifiées depuis les camps d'al-Qaida en Afghanistan où plusieurs terroristes avaient séjourné et s'étaient entraînés. Et les déclarations de certains mis en cause confirmaient que le marché de Noël avait bien été clairement ciblé comme un symbole religieux. Le projet prenait place dans un ensemble d'actions tentées par al-Qaida avant le 11 septembre 2001, comme un projet d'attaques contre l'ambassade des États-Unis à Paris, au printemps 2001, ou contre l'aéroport de Los Angeles à la fin 1999.

Un bastion de l'islam radical

Des membres du groupe de Francfort ont été condamnés par les justices française et allemande. En 2014, son chef Mohamed Bensakhria, de nationalité algérienne, arrêté en Espagne en 2001, a ainsi été condamné à une peine de dix ans d'emprisonnement assortie d'une peine de sûreté de six ans et huit mois pour «association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste».

Au-delà de cette première attaque avortée, Strasbourg et sa région, comme d'autres points chauds comme les régions lyonnaise ou parisienne, sont connus depuis des décennies comme un bastion de l'islam radical. Au printemps dernier, un élu local n'hésitait pas à affirmer que, selon ses informations, un dixième des individus fichés S en France résidaient sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg. L'an dernier, plus de 200 personnes résidant dans le Bas-Rhin étaient inscrites dans le fichier de traitement des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Une chose est certaine: les affaires terroristes ne cessent de défrayer la chronique. L'auteur du dernier attentat terroriste ayant frappé la France avant l'attaque de mardi, en mai dernier à Paris, venait ainsi de la capitale alsacienne. Il avait d'ailleurs été fiché S et suivi par les services de renseignement pour ses liens avec la mouvance djihadiste locale. Il avait toutefois été considéré moins dangereux que les Strasbourgeois avec lesquels il était en contact. L'un de ses complices présumés a été interpellé en Alsace quelques jours après l'attentat. Un frère de ce dernier a été interpellé en septembre dernier dans un autre dossier antiterroriste. Tous étaient issus de la communauté tchétchène bien implantée localement.

Dans une autre affaire, Foued Mohamed-Aggad, l'un des assaillants du Bataclan en 2015, né en Alsace, avait également des amis à Strasbourg. Son frère et plusieurs autres personnes ont été jugés et condamnés pour leur participation à une «filière strasbourgeoise» d'envoi de djihadistes en zone syro-irakienne. En novembre 2016, plusieurs individus étaient interpellés toujours à Strasbourg. Ils préparaient une attaque pour le 1er décembre. Cette fois-ci, la cible semblait plutôt être située en région parisienne.

Attentat de Strasbourg : une troisième victime est décédée

Actualité Flash Actu Par Le Figaro.fr avec AFP Mis à jour le 13/12/2018 à 12:26 Publié le 13/12/2018 à 11:38

L'attentat contre le marché de Noël de Strasbourg mardi a fait trois morts et treize blessés, dont cinq graves, selon un bilan revu à la hausse après la mort d'un blessé, a annoncé aujourd'hui par la préfecture du Bas-Rhin.

"Le bilan, toujours provisoire, est désormais établi à 3 personnes décédées, 5 blessés graves et 8 blessés légers", a indiqué la préfecture dans un communiqué. L'un des 5 blessés graves de cette attaque, dont l'auteur est en fuite, est toujours en état de mort cérébrale, selon le parquet de Paris.

Chérif Chekatt tué : Le récit de la mort du terroriste présumé de Strasbourg

<https://www.huffingtonpost.fr/> TERRORISME 13/12/2018 23:43 CET | Actualisé il y a 6 heures Le HuffPost avec AFP

Signalé par une habitante de la ville dans l'après-midi, l'homme de 29 ans a été neutralisé par une équipe de police de la BST.



PATRICK HERTZOG via Getty Images Les forces de l'ordre étaient mobilisées en nombre dans le quartier du Neudorf, où a été abattu Chérif Chekatt.

TERRORISME - "Il ne nous a pas laissé le choix. On a fait ce que l'on pouvait." Ce jeudi 13 décembre au soir, après deux jours d'une traque et d'une enquête inlassables, les forces de l'ordre ont abattu Chérif Chekatt, l'auteur présumé de la fusillade survenue aux abords du marché de Noël de Strasbourg deux jours plus tôt et qui fait trois morts et blessé treize personnes, dont cinq grièvement.

Un épilogue dont le récit se précise. Alors que les forces de l'ordre soupçonnaient l'homme de 29 ans de n'avoir réussi à quitter la ville et de toujours se trouver aux environs du quartier du Neudorf, au sud du centre-ville de Strasbourg, c'est effectivement là qu'il a été repéré ce jeudi, à quelques centaines de mètres de l'endroit où sa trace avait été perdue mardi.

Dans l'après-midi, une femme a répondu aux appels à témoins lancés mercredi 12 décembre au soir par les autorités. Elle a expliqué avoir croisé un homme ressemblant au fugitif mentionné sur les avis de recherche, un individu qui était blessé au bras, a rapporté une source proche de l'enquête.

"C'est un peu le hasard qu'une équipe de la BST tombe sur lui"

"À 21h, un équipage de la brigade spécialisée de terrain (BST), composé de trois fonctionnaires de la police nationale, a aperçu un individu qui déambulait sur la voie publique au niveau du 74 de la rue du Lazaret. Cet individu correspondait au signalement de la personne recherchée depuis mardi soir", a indiqué le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, lors d'un point de presse à la préfecture du Bas-Rhin, quelques minutes après l'intervention. .

Comme l'a précisé sur BFMTV le représentant syndical Unité SGP Police Strasbourg Emmanuel George, si les fonctionnaires croyaient que l'homme se trouvait probablement dans le secteur, ils ne s'attendaient pas à se trouver nez-à-nez avec lui de cette manière. "On pensait bien qu'il était effectivement encore dans le quartier, mais c'est un peu le hasard qu'une équipe de la BST tombe sur lui", a-t-il expliqué.

L'équipage de la BST, composé de fonctionnaires habitués aux interventions sur le terrain mais absolument pas membres des forces d'élite, deux hommes et une femme major, ont alors tenté de l'arrêter mais Chérif Chekatt s'est "retourné, faisant face aux fonctionnaires de police en tirant, a poursuivi Christophe Castaner. Ils ont alors immédiatement "riposté" et tué l'assaillant. Selon Emmanuel George, l'homme aurait "ouvert le feu sur les policiers avec une arme de poing", ce qui a placé les policiers en position de légitime défense. Aucun membre des forces de l'ordre n'a été blessé dans cette intervention.

Le temps de l'enquête, pour expliquer la fusillade du marché de Noël de Strasbourg

Le terroriste était seul au moment où il a été abattu et se trouvait au pied d'un immeuble, d'après une source policière.

Un très important dispositif de police avait été déployé ce jeudi soir, avant la fusillade a constaté un journaliste de l'AFP, un hélicoptère survolant notamment la zone. "J'ai vu les voitures commencer à fermer la rue, des policiers cagoulés en train de courir (...) Ensuite, on a entendu des coups de feu, 'bim, bim bim', et voilà, quoi", a raconté Saïf, un témoin de 40 ans, à l'AFP.

L'heure est désormais aux investigations des forces de l'ordre, pour tenter de remonter le fil de l'apparente radicalisation de Chérif Chekatt. Dans les minutes qui ont suivi sa mort, l'organisation terroriste État islamique a effectivement revendiqué l'attentat de Strasbourg, et ce alors qu'une littérature jihadiste ou liée à l'Islam n'a pour l'heure été découverte dans les lieux fouillés. Dans l'immédiat, le procureur de Paris Rémy Heitz se rend sur place pour poursuivre l'enquête. Le corps a, lui, formellement été identifié comme étant celui de Chérif Chekatt.

GRANDE-BRETAGNE

BREXIT

Royaume-Uni. Theresa May met en garde les députés, à deux jours du vote sur l'accord de Brexit

Accueil Économie <https://www.ouest-france.fr/> Londres (AFP) Modifié le 09/12/2018 à 22h53
Publié le 09/12/2018 à 14h41



Theresa May a averti ses députés et brandi la menace de nouvelles élections législatives si l'accord sur le Brexit n'était pas validé. | PHOTO DANIEL LEAL-OLIVAS / AFP

La Première ministre Theresa May a prévenu dimanche les députés britanniques que le rejet de l'accord de Brexit lors du vote historique prévu mardi au Parlement ferait courir le "risque très réel" d'un maintien du Royaume-Uni dans l'Union européenne.

Les députés britanniques se prononceront mardi soir sur ce « **Traité de retrait** » de l'UE, âprement négocié durant 17 mois avec Bruxelles, mais dont l'adoption par la chambre des Communes semble très compromise en raison des multiples critiques dont il fait l'objet, dans les rangs des conservateurs de Theresa May comme des autres partis.

Le texte déçoit tant les plus fervents « **Brexiteurs** », qui craignent un amarrage permanent du Royaume-Uni à l'UE, que les europhiles espérant encore pouvoir faire marche arrière.

À deux jours de ce vote à haut risque pour son propre avenir aux commandes de l'exécutif, la Première ministre a de nouveau mis en garde contre les conséquences d'un rejet, dans une interview au journal Mail On Sunday.

« Cela signifierait, a-t-elle déclaré, une grave incertitude pour le pays, avec un risque très réel de ne pas avoir de Brexit, ou de quitter l'Union européenne sans accord ».

Ce maintien dans le club européen évoqué par la dirigeante pourrait découler d'un nouveau référendum sur l'UE, une hypothèse exclue par le gouvernement mais qui gagne du terrain au Royaume-Uni, et qu'un rejet de l'accord pourrait pousser un peu plus.

« Un bon accord »

S'adressant plus particulièrement aux parlementaires conservateurs prêts à enterrer le traité, la dirigeante a agité la menace de nouvelles élections législatives, et d'une éventuelle victoire de Jeremy Corbyn, le chef du Labour, principal parti d'opposition.

« Nous avons un chef de l'opposition qui ne pense qu'à essayer de déclencher des élections générales, peu importe ce que cela coûterait au pays », a-t-elle dit, ajoutant que

l'arrivée de M. Corbyn au pouvoir était « **un risque que nous ne pouvons pas nous permettre** ».

Theresa May s'est par ailleurs entretenue par téléphone avec le président du Conseil européen Donald Tusk, a annoncé ce dernier sur Twitter, en soulignant à quel point la semaine à venir serait « **importante pour le destin du Brexit** ».

Face à la perspective d'un échec cuisant mardi devant les Communes, la Première ministre se préparerait à se rendre en urgence à Bruxelles pour tenter d'obtenir d'ultimes concessions, quitte à reporter le vote, rapportait le journal *The Sunday Times*.

« **Le vote aura bien lieu** » mardi, a toutefois assuré le ministre du Brexit Stephen Barclay, envoyé dimanche au front sur le plateau de l'émission *The Andrew Marr Show*, sur la BBC, pour défendre l'accord.

« **C'est un bon accord, c'est le seul accord** », a-t-il martelé, usant de la maxime « **le mieux est l'ennemi du bien** » pour dénoncer les critiques visant le traité, qui a encore provoqué une nouvelle démission au sein de l'exécutif, celle de Will Quince, un haut responsable du ministère de la Défense.

« Theresa May, traîtresse »

Evocant d'autres possibles démissions avant le vote de mardi, le *Sunday Telegraph* décrivait un gouvernement en voie de « **désintégration** », et de potentiels successeurs de Theresa May déjà dans les starting-blocks, à commencer par l'un de ses principaux rivaux, Boris Johnson, ex-chef de la diplomatie britannique et défenseur d'un Brexit sans concession.

Interrogé sur la possibilité qu'il se déclare ouvertement en cas de rejet de l'accord, ce dernier a botté en touche dimanche sur la BBC, se contentant d'indiquer qu'il « **continuerait** », quelle que soit l'issue du vote de mardi, « **à œuvrer** » pour sa vision du divorce.



Les europhiles espèrent encore pouvoir faire marche arrière et demandent un nouveau vote. | Photo WILL OLIVER / EPA

Le débat sur l'accord faisait rage aussi dans les rues de Londres dimanche, avec une marche pro-Brexit menée par Tommy Robinson, une figure de l'extrême droite britannique, et soutenue par l'Ukip, le parti europhobe.

« **Theresa May, traîtresse** », pouvait-on lire sur des pancartes de participants, tandis qu'une contre-manifestation avait lieu simultanément dans la capitale britannique.

Les partisans d'un nouveau référendum se sont eux réunis dans une salle de spectacle. « **Redonnons l'espoir au peuple et arrêtons ce terrible Brexit** », a déclaré, parmi plusieurs intervenants, le député travailliste Stephen Doughty.

Theresa May entraîne le Brexit au bord du gouffre

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Par Florentin Collomp Mis à jour le 10/12/2018 à 23:40 Publié le 10/12/2018 à 20:11



L'avenir politique de Theresa May, qui a réaffirmé que l'accord entre Londres et Bruxelles était «le bon», pourrait se jouer sur ce texte. HO/AFP

VIDÉO - Faute de majorité, la première ministre reporte sine die le vote de ratification de l'accord sur la sortie de l'UE.

Correspondant à Londres

Une défaite cinglante attendait Theresa May. La pire essuyée par un gouvernement britannique depuis un siècle, à en croire les projections. Plus d'une centaine de députés conservateurs menaçaient de voter aux côtés de l'opposition contre leur première ministre, soit un déficit total de près de 200 voix. Elle a préféré reculer devant l'obstacle plutôt que de faire face à l'humiliation. À la veille de l'échéance, elle a annoncé le report sine die du vote historique du Parlement, prévu ce mardi soir, pour ratifier l'accord sur le retrait de l'Union européenne négocié pendant un an et demi avec les Vingt-Sept. Son plan pour le Brexit se retrouve dans une impasse politique totale.

Theresa May : "Le vote sur le Brexit sera reporté"



La première ministre britannique Theresa May a annoncé au Parlement britannique le report du vote décisif sur l'accord de Brexit, qui devait avoir lieu mardi.

Elle affirme avoir «écouté attentivement» les critiques des parlementaires tout en répétant que son accord est «le meilleur qui puisse être négocié avec l'UE». Elle promet toutefois de repartir discuter de leurs réserves avec ses homologues européens et les dirigeants de la Commission pour trouver «de nouveaux moyens de rassurer» la Chambre des communes.

La question du «backstop»

La question qui fâche porte sur le backstop, le dispositif qui pourrait maintenir le Royaume-Uni dans une union douanière illimitée avec l'UE pour garantir l'absence de frontière physique en Irlande, tant qu'un futur traité de libre-échange ne sera pas conclu. Theresa May a été poussée par ses proches à retourner se confronter aux Européens dans un coup d'éclat thatchérien, malgré sa conviction d'avoir obtenu le maximum. Un conseil à Vingt-Huit est justement prévu à Bruxelles jeudi et vendredi. Mais les dirigeants européens ont réaffirmé lundi qu'il n'y avait rien à renégocier. La première ministre britannique rencontrera auparavant Angela Merkel mardi à Berlin.

Deux ans et demi après le référendum, Westminster est à nouveau plongé dans un chaos indescriptible. Malgré les rumeurs d'un report, les ministres avaient été dépêchés tout le week-end sur les ondes pour assurer que le vote aurait bien lieu «à 100 %» mardi soir. Theresa May avait elle-même assuré toute la semaine dernière que ce serait le cas. Son porte-parole répétait encore le message lundi matin. Or le chief whip, Julian Smith, responsable de la discipline de vote au groupe parlementaire conservateur, s'était ému auprès de la première ministre de l'impossibilité de la tâche.

Theresa May n'a pas fixé de nouvelle échéance avant une date butoir du 21 janvier, établie par la procédure législative de retrait de l'UE

Lundi peu avant midi, Theresa May réunissait son cabinet par conférence téléphonique pour lui annoncer sa décision de reporter le vote. Elle n'a pas fixé de nouvelle échéance avant une date butoir du 21 janvier, établie par la procédure législative de retrait de l'UE. Une stratégie désespérée pour gagner du temps, alors que ses rivaux, comme Boris Johnson, Sajid Javid, ministre de l'Intérieur, ou Dominic Raab, ex-ministre du Brexit démissionnaire, sentant leur heure venir, commençaient à nouveau à l'encercler.

«Gouverner ou démissionner»

Pour ajouter à la confusion, une controverse s'est élevée sur la légitimité de l'exécutif à reporter le vote au beau milieu d'un débat parlementaire qui a déjà duré trois jours. Le speaker (président) de

la Chambre des communes, John Bercow, s'est froissé du manque de «courtoisie» consistant à ne pas demander aux députés de voter sur le report du vote, comme le voudrait la procédure normale! Theresa May met les élus au pied du mur, tout en les privant de l'occasion de le faire au moment prévu. «Cette Chambre fait face à une question bien plus fondamentale: veut-elle mettre en œuvre le Brexit?», leur a-t-elle lancé.

«Nous sommes prêts à le faire, Madame la première ministre, soumettez l'accord à notre vote ou à celui du public», lui a répondu le travailliste Ben Bradshaw, favorable à un nouveau référendum. Theresa May doit «gouverner ou démissionner», l'a défiée le chef de file des «Brexiters» tory, Jacob Rees-Mogg, instigateur d'un putsch raté contre elle le mois dernier. «Elle a perdu la confiance et sa crédibilité ici comme auprès de l'Union européenne», a taclé son collègue Mark Francois, lui aussi pro-Brexit.

«Le gouvernement a perdu le contrôle des événements et est en plein désarroi. Si la première ministre ne peut pas renégocier son accord bâclé, elle doit s'en aller» Jeremy

Corbyn, Le chef de l'opposition travailliste

Le chef de l'opposition travailliste a eu beau jeu de souligner une situation «extrêmement grave et sans précédent». «Le gouvernement a perdu le contrôle des événements et est en plein désarroi. Si la première ministre ne peut pas renégocier son accord bâclé, elle doit s'en aller», a tempêté Jeremy Corbyn.

La chef nationaliste du gouvernement écossais Nicola Sturgeon, fustigeant sa «lamentable lâcheté», s'est dite prête à soutenir une éventuelle motion de censure du Labour contre Theresa May. Les centristes libéraux-démocrates en feraient autant. Quant aux alliés supposés du gouvernement du Democratic Unionist Party nord-irlandais, qui se préparaient à bloquer l'accord, ils jugent sa position «impossible et pas crédible».

Ce capharnaüm désespère les milieux d'affaires. «À moins d'un accord adopté rapidement, le pays risque de glisser dans une crise nationale», alerte Carolyn Fairbairn, directrice de l'organisme patronal Confederation of British Industrie. Le report a fait plonger la livre à son plus bas niveau depuis vingt mois, à 1,25 dollar et 1,10 euro. Il accroît le risque d'une sortie de l'Union européenne, le 29 mars, sans accord en bonne et due forme avec l'UE. Une perspective sur laquelle le gouvernement et la Banque d'Angleterre n'ont pas manqué d'alerter, soulignant les importants risques pour l'économie, mais aussi pour l'approvisionnement en biens alimentaires, médicaux voire en eau potable.



Brexit "sans accord": comment le britannique Rolls-Royce se prépare au pire

<https://www.bfmtv.com/> BFMTV Economie Entreprises 13/12/2018 à 20h25 Mis à jour le 13/12/2018 à 20h39 F.Bergé



Rolls-Royce fabrique des moteurs pour l'aviation et la marine et emploie plus de 22.000 personnes au Royaume-Uni, ce qui en fait un des plus grands groupes manufacturiers du pays. - Carl Court-AFP

Le grand industriel britannique des moteurs d'avions et de bateaux étudie le transfert en Allemagne de son activité de conception de moteurs pour gros-porteurs. Cette mesure, réversible, serait éventuellement prise au cas où un Brexit "sans accord" s'appliquerait au 29 mars 2019.

Rolls-Royce se prépare au pire dans la perspective d'un **Brexit sans accord** qui pourrait prendre effet le 29 mars 2019, en étudiant le transfert d'activités hors du Royaume-Uni. Dans un rapport d'activité intermédiaire qu'il a **publié sur son site** internet, il "prend note de la décision du gouvernement britannique de reporter le vote sur l'accord de retrait proposé" tout en ajoutant, "nous continuerons à mettre en œuvre nos plans d'urgence jusqu'à ce que nous soyons certains qu'un accord et une période de transition aient été convenus."

"Nous travaillons avec l'AESA (Agence européenne de sécurité aérienne, NDLR) pour obtenir l'approbation concernant le transfert de la conception de gros moteurs d'avion en Allemagne, pays où nous réalisons déjà ce processus pour les jets d'affaires" commente l'industriel britannique.

Une mesure "technique", réversible, sans transfert d'emplois

"Il s'agit d'une mesure technique préventive et réversible qui, selon nous, n'entraîne pas de transfert d'emplois" a toutefois précisé Rolls-Royce. La précision est d'importance car l'industriel emploie plus de 22.000 personnes au Royaume-Uni, ce qui en fait un des plus grands groupes manufacturiers du pays.

Rolls-Royce précise par ailleurs avoir "commencé à constituer des stocks en guise de mesures d'urgence, conformément au calendrier que nous avons fixé cet été". Le constructeur britannique affirme avoir été en relation avec tous ses fournisseurs et "avoir passé en revue les options logistiques" nécessaire pour disposer de la capacité requise.

Comme d'autres entreprises industrielles dépendantes des échanges avec le Vieux continent, Rolls-Royce entend être capable de faire face au possible retour des contrôles douaniers, ce qui passe notamment par la constitution de stocks de pièces détachées.

Défense

Le Meteor opérationnel sur Typhoon

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Avions de combat Actualité Défense 11 déc. 2018 | Par Emmanuel Huberdeau



Un Typhoon de la RAF décolle avec quatre missiles Meteor. © Crown

Un Eurofighter Typhoon de la Royal Air Force a décollé pour une mission de police du ciel avec quatre missiles Meteor. Le missile air-air longue portée de MBDA est maintenant opérationnel au Royaume-Uni.

Le missile **Meteor** de **MBDA** est désormais intégré sur les **Typhoon** de la **Royal Air Force**. Le ministère de la défense britannique a annoncé qu'un Typhoon a décollé il y a quelques jours pour une mission de police du ciel avec quatre missile air-air longue portée Meteor.

"Les Typhoon tenant l'alerte pour la police du ciel sont désormais armés du missile air-air le plus performant au monde" annonce le ministère de la défense britannique.

Le Typhoon de la RAF peut décoller avec quatre missiles Meteor en point d'emport centraux. En théorie, le missile pourrait aussi être emporté sur deux points d'emport sous voilure. L'appareil présenté par le ministère de la défense britannique a décollé avec quatre Meteor et quatre missile

IRIS-T. Le Typhoon n'est pas équipé d'un radar à antenne active mais le missile Meteor peut être tiré à longue portée grâce à des engagements collaboratifs (Un autre moyen désignant la cible). Le Meteor sera aussi intégré sur les F-35B britanniques.

Le Meteor est déjà intégré sur le Gripen de Saab. En France il a été intégré sur le Rafale au standard F3-R dont les premiers exemplaires doivent être livrés à l'armée de l'Air d'ici la fin de l'année 2018.

Et si la Grande-Bretagne achetait le missile anti-navire Exocet ?

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Michel Cabirol | 13/12/2018, 6:56



Le missile Exocet avait touché et coulé le destroyer britannique HMS Sheffield durant la guerre des Malouines en mai 1982.

Pour combler un trou capacitaire en matière de missiles anti-navires entre 2023 et 2030, la Grande-Bretagne pourrait sélectionner l'Exocet MM40 Block 3 de MBDA. Londres étudie également d'autres pistes.

Incroyable mais vrai... Le ministère de la Défense britannique étudie l'achat du missile Exocet MM40 Block 3 de MBDA pour remplacer sur une période transitoire de sept à dix ans ses missiles Harpoon, qui arrivent en fin de vie à l'horizon 2023. Ce qui permettrait à la marine britannique de combler un trou capacitaire et d'attendre l'arrivée en 2030 du programme franco-britannique FMAN/FMC. Ce programme a pour objectif de renouveler les capacités anti-navires (Exocet et Harpoon) et de frappe dans la profondeur (Scalp/Storm Shadow) de la France et de la Grande-Bretagne.

Interrogé en juillet dans le cadre de la mission d'information sur le programme Futur missile anti-navires/Futur missile de croisière (FMAN/FMC) menée conjointement avec la Chambre des Communes du Royaume-Uni, le chef d'état-major de la marine, l'amiral Christophe Prazuck a confirmé que ce sujet a été abordé avec la Royal Navy. *"Je crois savoir qu'il s'agit en effet d'une hypothèse envisagée par la Royal Navy"*, a-t-il précisé. La France est d'ailleurs prête à vendre l'Exocet à la marine britannique. *"Nous sommes tout à fait prêts à le proposer afin de combler ce trou capacitaire, en lieu et place du Harpoon"*, en service depuis 1984, a expliqué en juillet le Délégué général pour l'armement Joël Barre.

Londres réfléchit à plusieurs autres solutions

Pour autant, les Britanniques étudient plusieurs solutions sans avoir une ligne budgétaire pour réaliser un tel achat sur étagère. Outre l'Exocet MM40 Block 3, qui a déjà été en service dans la Royal Navy jusqu'en 2002, le Lieutenant-général Sir Mark Poffley, sous-chef d'état-major de la Défense (capacité militaire) au ministère de la défense, a également évoqué le missile Harpoon Block II, le système RBS15, produit par Saab ou encore l'Otomat Mk2 Block 4 de MBDA Italie. La Grande-Bretagne, qui n'avait pas pris sa décision cet été pour résoudre ce trou capacitaire, devrait prendre très rapidement une décision. Sans une solution de court terme, la Royal Navy dépendra entre 2023 et 2030, d'une capacité de missiles anti-navires à partir de ses hélicoptères (Sea Skua, puis Sea Venom, qui doit entrer en service en 2020), de torpilles lancées par des sous-marins et des canons sur ses frégates et ses destroyers.

Mais si Londres optait pour l'Exocet, tristement célèbre en Grande-Bretagne pour avoir touché et coulé le destroyer britannique HMS Sheffield durant la guerre des Malouines en mai 1982, ce

serait une décision très pragmatique et symbolique d'une volonté de poursuivre la coopération étroite avec la France dans le domaine très sensible des missiles.

Politique

Theresa May remporte le vote de défiance organisé contre elle

<https://www.huffingtonpost.fr/> INTERNATIONAL 12/12/2018 22:07 CET | Actualisé il y a 12 heures
Le HuffPost avec AFP

La Première ministre britannique avait été mise en délicatesse par la décision de reporter le vote crucial sur le Brexit.



Leon Neal via Getty Images Theresa May a remporté ce mercredi 12 décembre un vote crucial quant à son avenir proche au sein du parti conservateur britannique.

BREXIT - Elle s'en tire, pour l'instant en tout cas. Ce mercredi 12 décembre, la Première ministre britannique Theresa May a remporté le vote de défiance organisé au sein du parti conservateur contre elle, à la suite de son choix de reporter le vote décisif sur le Brexit.

Pour ce faire, elle a tout de même dû faire une concession de taille: accepter de ne pas se représenter en tant que cheffe de file des "Tories" à l'occasion des prochaines législatives. Theresa May a recueilli 200 voix, 117 députés de son parti votant contre elle. Il lui en fallait 159 pour l'emporter. Cette victoire signifie que son parti ne pourra plus chercher à la déloger pendant un an.

Au sujet des 117 élus de son camp qui souhaitent la voir quitter la tête du parti, Theresa May a déclaré quelques minutes après la proclamation des résultats: "J'ai entendu ce qu'ils avaient à me dire." Hésitante et apparemment éprouvée par le moment traversé, elle a expliqué qu'elle comptait tout de même "rassembler le pays". Elle a terminé son allocution en martelant son slogan: "Construire un pays qui fonctionne pour tout le monde."

Le vote avait été déclenché après que le seuil des 48 lettres de défiance en provenance de députés conservateurs déposée auprès du parti avait été atteint, comme l'avait indiqué Graham Brady, président du comité 1922, en charge de l'organisation interne du parti.

"Le parti parlementaire a bien confiance en Theresa May comme leader du Parti conservateur", a déclaré Graham Brady au terme du vote, qui était organisé le scrutin à bulletin secret. Cette victoire, si elle a fait monter la livre sterling constitue un camouflet pour la Première ministre au vu de la courte majorité obtenue. "C'est un résultat terrible pour la Première ministre", a commenté sur la BBC Jacob Rees-Mogg, député ultra europhobe, en l'appelant à "démissionner d'urgence".

Le casse-tête du Brexit reste dans tous les esprits

Dans une courte déclaration devant Downing Street en matinée, Theresa May s'était montrée combative, annonçant qu'elle se battrait "de toutes ses forces" pour rester en place et "finir le travail" sur le Brexit. Si elle devait quitter Downing Street, son remplaçant choisi au sein des conservateurs "n'aurait pas le temps de renégocier" avec l'UE et cela risquerait de "retarder, voire d'arrêter le Brexit", prévu le 29 mars 2019, a-t-elle averti.

"Personne n'est mieux placé pour faire en sorte que nous mettions en oeuvre la volonté du peuple de quitter l'Union européenne", avait affirmé avant le vote le ministre pro-Brexit de l'Environnement, Michael Gove, soulignant qu'elle partirait "quand elle le décidera elle-même". Comme lui, Michael Gove, plusieurs membres de son gouvernement s'étaient rapidement rangés derrière elle, multipliant les témoignages publics de soutien, y compris ceux dont le nom est évoqué pour lui succéder. Mais le casse-tête du Brexit n'en serait pas pour autant terminé.

Theresa May participera jeudi et vendredi à un sommet européen à Bruxelles, qui tournera encore autour du Brexit, où elle tentera désespérément d'arracher aux dirigeants européens des "assurances" sur l'accord de Brexit à même de répondre aux inquiétudes du Parlement britannique, vent debout contre le texte.

L'accord de Brexit est vilipendé tant par les "Brexiters" craignant un arrimage permanent du Royaume-Uni à l'UE que par les europhiles espérant encore pouvoir faire marche arrière. Les Brexiters conservateurs, comme l'allié nord-irlandais de Theresa May, le petit parti unioniste DUP, contestent en particulier la solution dite de "backstop" ou "filet de sécurité" qui doit créer provisoirement un "territoire douanier unique", englobant l'UE et le Royaume-Uni, pour éviter le retour d'une frontière physique entre l'Irlande et l'Irlande du Nord après le Brexit.

Les puissances européennes refusent que le texte sur le Brexit soit renégocié

Theresa May a déjà rencontré mardi plusieurs dirigeants européens, dont la chancelière allemande Angela Merkel, le président du Conseil européen Donald Tusk et celui de la Commission européenne Jean-Claude Juncker, pour tenter d'obtenir des garanties que le backstop était "temporaire". Face à la perspective d'un cuisant échec, elle avait annoncé lundi, à la dernière minute, le report du vote sur l'accord prévu le lendemain, promettant de le soumettre à nouveau aux députés avant le 21 janvier. La partie reste toutefois loin d'être gagnée.

Mercredi, Angela Merkel a déclaré avoir toujours "l'espoir" qu'un terrain d'entente soit trouvé pour permettre une sortie "ordonnée" du Royaume-Uni, mais prévenu que l'accord trouvé ne serait pas modifié. Paris est sur la même longueur d'ondes: pas question de renégocier. Le Premier ministre irlandais Leo Varadkar et Donald Tusk ont réaffirmé qu'il s'agit d'un "accord équilibré et de la meilleure solution possible", selon un communiqué diffusé par Dublin après leur entretien téléphonique dans la soirée.

Le gouvernement de Theresa May est également sous la menace du dépôt d'une motion de censure par le Parti travailliste, principale formation d'opposition, avec le soutien des indépendantistes écossais du SNP. Son chef Jeremy Corbyn, furieux, a accusé Theresa May de mépriser le Parlement lors de la séance hebdomadaire de questions au chef du gouvernement. Entretemps, l'exécutif comme l'UE accélèrent leurs préparatifs en vue d'un éventuel Brexit sans accord, aux conséquences néfastes pour l'économie britannique.

ITALIE

Politique

Italie : gare à l'effet boomerang des Gilets jaunes

Actualité International Europe

Rome compte sur la crise en France pour contraindre Bruxelles à lâcher du lest sur son déficit. Mais des Gilets jaunes commencent à poindre.

De notre correspondant à Rome, Dominique Dunglas Modifié le 11/12/2018 à 18:07 - Publié le 11/12/2018 à 17:11 | Le Point.fr



Pour Matteo Salvini, vice-président du Conseil, ministre de l'Intérieur et homme fort de la coalition au pouvoir, la descente aux enfers d'Emmanuel Macron est une victoire personnelle. © DANIEL MIHAILESCU

Chaque samedi soir, alors que les journaux télévisés transalpins montrent les scènes de guérilla urbaine en France, les ministres italiens font sauter des bouchons de prosecco. Le mouvement des Gilets jaunes est en effet, vu de Rome, un formidable et inespéré joker pour l'exécutif dans le

combat qui l'oppose à Bruxelles sur les déficits. « Notre budget donne des réponses aux plus faibles, aux oubliés, au territoire », a déclaré le président du Conseil Giuseppe Conte. Pour Beppe Grillo, fondateur du Mouvement 5 Étoiles : « Les revendications des Gilets jaunes sont notre programme. » En privé, le message des ministres est encore plus clair : « Nous sommes en Italie le seul rempart contre les jacqueries qui ont dévasté la France et menacent les autres pays. Bruxelles ne doit pas nous chercher des poux sur la tête. »

Pour Matteo Salvini, vice-président du conseil, ministre de l'Intérieur et homme fort de la coalition au pouvoir, la descente aux enfers d'Emmanuel Macron, qui s'était mis à la tête d'une croisade contre les populistes et souverainistes en Europe, est une victoire personnelle. « Macron, qui semblait il y a six mois le Superman de l'Europe, est fini. » Nonobstant le périlleux précédent historique, Salvini appelle au remplacement du couple franco-allemand par « un axe italo-germanique, l'union des deux plus fortes puissances manufacturières de l'Europe. »

Bras de fer avec Bruxelles

Giuseppe Conte sera ce mercredi à Bruxelles pour ce qui devrait être la négociation finale sur le déficit italien. Et l'allocution télévisée de lundi d'Emmanuel Macron, qui laisse présager un creusement du déficit français au-delà des 3% du PIB quand l'Europe exige de l'Italie qu'elle le contienne à 1,6%, ouvre selon Rome de nouvelles marges à sa négociation. Le gouvernement attend avec délectation que le commissaire européen aux Finances, Pierre Moscovici, bête noire de la Ligue et du M5S, soit plus indulgent avec Paris qu'il ne l'est avec Rome. Il sera alors contraint de mettre de l'eau dans son vin envers la péninsule. Mais rien n'est moins sûr. Le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis, a mis en garde le gouvernement transalpin : « La Commission attend de l'Italie 12 milliards de coupes budgétaires. Sinon, nous passerons à la phase suivante. » Le calendrier est serré. Sans un accord, la Commission fixera dès le 19 décembre les détails de la procédure qui devra être ensuite votée par un conseil européen.

Les tensions entre Rome et Bruxelles se répercutent sur l'alliance Ligue-M5S. L'exécutif sait qu'il devra réduire la voilure des dépenses courantes inscrites à son budget. Mais de combien ? La seule marge se trouve dans les financements du départ anticipé à la retraite et du revenu universel. Deux mesures, qui, à elles deux, coûtent 16 milliards d'euros. Aucun des deux partis ne veut céder sur la mesure qui lui a permis de gagner les élections : la retraite pour la Ligue, le revenu universel pour le M5S. Faute d'accord entre eux, M5S et Ligue ont eu recours à un tour de passe-passe : faire adopter un budget par la chambre, sans le chiffrer, via une question de confiance.

Gilet Gialli

La crise des Gilets jaunes change toutefois les données du problème. Soit Bruxelles cède devant les dérapages de Rome pour permettre à la France d'éteindre l'incendie. Soit l'Italie est quand même punie par l'Europe et le risque est grand que la Ligue et le M5S conduisent une campagne électorale triomphale sur l'injustice faite à la péninsule. Dans les deux scénarios, ce sont les deux partis populistes qui gagnent à la fin.

Toutefois, l'insurrection française a donné des idées aux franges extrémistes du mouvement populiste transalpin. À l'extrême droite, les néofascistes de Forza Nuova se sentent pousser des ailes. « Nous ne nous inspirons plus des faux souverainistes comme Salvini, emblème d'un système libéral en déclin, mais des barricades parisiennes. » Pendant ce temps, à l'extrême gauche, les No Tav, opposés au TGV Lyon-Turin et très représentés au sein du M5S, commencent à enfiler des gilets jaunes.

Présidentielle à Madagascar : débat télévisé musclé entre les deux prétendants

Politique <https://www.jeuneafrique.com/> 09 décembre 2018 à 21h47 | Par Jeune Afrique avec AFP
Mis à jour le 10 décembre 2018 à 08h22



Un électeur vote dans un bureau d'Antananarivo, le mercredi 7 novembre 2018, lors du premier tour de la présidentielle. © Kabir Dhanji/AP/SIPA

Les deux finalistes de l'élection présidentielle malgache, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina, se sont livrés dimanche soir à un premier débat télévisé musclé qui a laissé éclater leur lourd passif personnel, à moins de deux semaines du second tour du scrutin.

Élu président en 2002, Marc Ravalomanana a été contraint de quitter la présidence de la Grande île sept ans plus tard après une série de violentes manifestations soutenues par Andry Rajoelina, alors maire de la capitale. Celui-ci a ensuite été installé à la tête d'une présidence non-élue par l'armée.

Interdits de candidature pour l'élection de 2013, dans le cadre d'un accord de sortie de crise, les deux rivaux n'ont pas caché leur volonté de solder définitivement leurs comptes pour le scrutin du 19 décembre.

Rajoelina, 44 ans, a remporté le premier tour le 7 novembre avec 39,23% des suffrages, devançant de peu Ravalomanana, 69 ans, crédité de 35,35%.

Débat houleux

Dès l'ouverture du débat, diffusé en direct par la télévision publique malgache, ce dernier s'en est pris à son adversaire en l'accusant de lui avoir ravi le pouvoir en 2009 à la faveur d'un « coup d'État ».

« Vous étiez le leader du mouvement de 2009 qui a commis un coup d'État. À cause de cela, le peuple malgache a été piégé dans le cercle de la pauvreté », a dit l'ancien chef de l'État. « Tu vis trop dans le passé », lui a rétorqué son successeur, « ce qu'on attend de nous, c'est ce qu'on peut apporter au peuple aujourd'hui ».

Pendant de longues minutes, les deux hommes se sont renvoyés la responsabilité des maux dont souffrent leur pays, de la pauvreté à la corruption ou à l'insécurité et promis de remettre leur pays sur les rails.

« Je me donne 100 jours pour éradiquer l'insécurité », a promis Marc Ravalomanana. « Mes promesses sont mesurables, on peut atteindre l'autosuffisance alimentaire en cinq ans », a renchéri Andry Rajoelina.

« On a besoin d'un président qui prend soin des faibles, il faut un président patriote », a conclu ce dernier au terme de deux heures et demi d'échanges souvent tendus. « Cette élection est un tournant qui voit concourir un bâtisseur et un destructeur », a résumé son adversaire. Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana doivent s'affronter le 16 décembre dans un deuxième et dernier débat télévisé, à trois jours du second tour de scrutin.

Les États du Golfe se réunissent, sans évoquer la question du blocus contre le Qatar

Diplomatie <https://www.jeuneafrique.com/> 10 décembre 2018 à 13h11 | Par Jihâd Gillon Mis à jour le 10 décembre 2018 à 17h11



Le roi Salman d'Arabie saoudite (2e d.), tenant la main de l'émir du Koweït, en marge du sommet du Conseil de coopération du Golfe, dimanche 9 décembre à Riyad. © Untitled/AP/SIPA

Le sommet réunissant les représentants des États du Conseil de coopération du Golfe (CCG), organisé dimanche 9 décembre à Riyad, a connu la présence du Qatar mais n'a rien réglé de la crise politique en cours dans la zone.

Le sommet annuel du Conseil de coopération du Golfe – organisme régional qui réunit l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Bahreïn, Oman, le Koweït et le Qatar – qui s'est tenu ce 9 décembre à Riyad, ne s'était pas préparé sous les meilleurs auspices. Quelques jours après la décision du Qatar de quitter l'Opep – une première pour un État moyen-oriental –, rien ne semblait indiquer une résolution de la crise qui oppose depuis juin 2017 le petit émirat à l'Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis et à Bahreïn. Depuis cette date, le Qatar est accusé pêle-mêle de soutenir le terrorisme, de chercher à déstabiliser ses partenaires arabes et d'entente avec l'Iran, et se trouve marginalisé au sein de l'organisation régionale dominée par l'Arabie saoudite.

Le 5 décembre, le roi Salman d'Arabie saoudite avait adressé une invitation écrite à l'émir du Qatar, Tamim ben Hamad Al-Thani. Un geste présenté par la presse saoudienne comme une main tendue. Mais l'émir qatarien a préféré envoyer pour le représenter le ministre d'État des Affaires étrangères, Sultan Ben Saad Al-Muraikhi, ce qui lui a valu les critiques acerbes de Khalid Ben Ahmed Al-Khalifa, le ministre des Affaires étrangères du Bahreïn. « Le Qatar aurait dû accepter les demandes justes [des États lui imposant un blocus] et [l'émir aurait dû] participer au sommet », a-t-il déclaré.

Vers une sortie du Qatar du CCG ?

Plus tôt dans la semaine, le même ministre bahreïni avait estimé, dans les colonnes du journal *Asharq Al-Awsat*, que le Qatar avait « brûlé ses vaisseaux de retour » (sous-entendu : la relation avec ses voisins a atteint un point de non-retour). Ce à quoi Ahmed Ben Saeed Al-Rumaihi, responsable de la communication du ministère des Affaires étrangères qatarien, a rétorqué que « le Qatar peut prendre ses propres décisions et a assisté au dernier sommet au Koweït, alors que les leaders des pays du boycott n'étaient pas venus ».

Les membres du Conseil sont déterminés à ce que la crise avec le Qatar n'ait pas d'effets négatifs sur le Conseil et sa structure

Au-delà de la question du blocus contre le Qatar, qui n'a pas été évoqué, selon les officiels qatariens, le sommet a essentiellement débouché sur des déclarations d'intention. Le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel Al-Jubeir, s'est contenté d'annoncer lors de la conférence de presse de clôture du sommet que « les membres du Conseil sont déterminés à ce que la crise avec le Qatar n'ait pas d'effets négatifs sur le Conseil et sa structure ». Adel Al-Jubeir sous-entendait-il un possible départ du Qatar de l'organisation ? L'émirat gazier avait en effet justifié sa décision de quitter l'Opep par son manque d'influence au sein du groupement, de facto dominé par l'Arabie saoudite, ce qui est également le cas du GCC.

En amont du sommet de dimanche, l'administration Trump avait exprimé sa volonté de voir les États de la région se rassembler pour contrer « l'attitude maligne » de la République islamique d'Iran. Dans les faits, le blocus contre le Qatar a renforcé sa dépendance à Téhéran, le petit émirat subissant un embargo terrestre, aérien et maritime de la part de ses voisins et étant contraint d'exploiter les espaces aérien et maritime iraniens.

ARABIE SAOUDITE

Diplomatie

Le gendre de Trump a conseillé Mohammed ben Salmane après l'assassinat de Khashoggi

Monde <http://www.slate.fr/> Repéré par Claire Levenson — 9 décembre 2018 à 16h34 — mis à jour le 9 décembre 2018 à 16h37 Repéré sur New York Times

Jared Kushner, qui entretient une relation amicale avec le prince saoudien, a continué à le défendre après le meurtre du journaliste Jamal Khashoggi.



Jared Kushner et Mohammed ben Salmane. SAUL LOEB et LUDOVIC MARIN / AFP

Depuis le début du mandat de Donald Trump, son gendre, Jared Kushner, est devenu très proche du prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane. Tous les deux trentenaires, Kushner et Ben Salmane s'envoient des textos, des messages WhatsApp et s'appellent par leurs prénoms. Ils ont continué à discuter de façon régulière après l'assassinat du journaliste dissident Jamal Khashoggi, qui a été tué au consulat saoudien d'Istanbul le 2 octobre dernier.

Bien que la CIA ait conclu en novembre que le prince Mohammed avait commandité le meurtre du journaliste, Kushner, qui est conseiller du président Trump, est resté le plus grand défenseur du prince à la Maison-Blanche, selon plusieurs officiels interviewés par le New York Times. Son beau-père semble l'avoir écouté. À plusieurs reprises, Trump a en effet contredit les renseignements de son propre pays en disant que la culpabilité du prince n'était pas évidente: *«peut-être que c'est lui, peut-être que non»*, avait-il dit.

Conseiller de Trump et MBS

Alors que l'assassinat de Khashoggi était dénoncé à travers le monde ces dernières semaines, Kushner est même allé jusqu'à conseiller le prince Mohammed en matière de communication de crise après le meurtre.

Cette amitié entre les deux hommes a été cultivée dès 2016 par des diplomates saoudiens qui avaient rapidement identifié Kushner comme potentiel allié au sein de l'administration, notamment en raison de son intérêt pour le conflit israélo-palestinien. Le prince Mohammed a été présenté à Kushner comme un allié clef pouvant l'aider à trouver une solution au conflit. Les Saoudiens ont aussi offert des centaines de milliards de dollars en armes américaines.

Si le New York Times note que Kushner a parfois pu utiliser cette amitié pour faire pression sur les Saoudiens afin qu'ils limitent leur blocus au Yémen, plusieurs diplomates anonymes ont expliqué qu'ils s'étaient toujours inquiétés que les Saoudiens ne manipulent Kushner. Un rapport de la diplomatie saoudienne soulignait en effet le manque d'expérience de Kushner, qui est décrit comme *«ignorant»* des dynamiques de la région.

En mars dernier, le site The Intercept avait déjà révélé que selon une source proche de ben Salmane et du prince d'Abu Dhabi Mohammed ben Zayed, le prince saoudien aurait dit à son homologue et à d'autres que Kushner était *«dans sa poche»*.

Le Sénat US demande la suspension de l'aide militaire à l'Arabie saoudite. Et l'Europe ?

<https://www.bruxelles2.eu/> 14 Déc 2018 Arabie Saoudite, Bombes de précision, conflit, Donald Trump, Guidage au sol, Jamal Khashoggi, Mohammed bin Salmane, ravitaillement en vol, Sénat US, Yemen

(B2) « Le Sénat américain a adopté jeudi (13 décembre), une résolution bipartisan enjoignant au gouvernement Trump le retrait des forces armées du conflit au Yémen qui n'ont pas été autorisées par le Congrès ». Ce dans les 30 jours.



Les sénateurs à l'initiative de la résolution, Bernie Sanders au micro (Source : Sénat US)

Une assistance militaire non autorisée par le Congrès

Cela revient à annuler toute assistance militaire américaine à l'Arabie saoudite liée à sa guerre au Yémen. Car, comme le rappellent les sénateurs, « *aucune disposition n'autorise la fourniture d'une assistance au ciblage [des bombes] ou de ravitaillement en vol aux avions de l'Arabie saoudite ou Émirats arabes unis engagés dans de telles opérations* ». La Maison blanche avait déjà suspendu, en novembre, certaines opérations de ravitaillement en vol.

Une résolution bipartisan

Portée de façon bipartisan par trois sénateurs, Bernie Sanders (Indépendant, Vermont), Mike Lee (Républicain, Utah) et Chris Murphy (Démocrate, Connecticut), cette résolution a été votée à une nette majorité : 56 voix Pour, 41 Contre. Une petite dizaine de républicains ont ainsi voté Yes (la liste des votes), montrant leur mécontentement envers leur chef. Elle doit encore être votée par la Chambre des représentants, qui basculera côté démocrate, quand les nouveaux élus auront pris leurs sièges début 2019.

La condamnation de MBS

Non content de cette semonce, le Sénat a approuvé une autre résolution (non contraignante) reconnaissant « *la responsabilité du prince Mohammed Bin Salman pour le meurtre de Jamal Khashoggi* ». Il met en garde aussi Ryad contre l'augmentation des équipements militaires de l'Arabie Saoudite venant de Russie et de Chine. Cela pose « *un défi à la force et l'intégrité de la relation militaire ancienne entre les USA et l'Arabie saoudite, qui peut introduire des risques économiques et pour la sécurité nationale des deux parties* ».

Un geste fort

Ces deux résolutions sont un camouflet à la politique de Donald Trump et sa mansuétude vis-à-vis de l'Arabie saoudite que ce soit pour son rôle dans le conflit au Yémen ou dans le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi le 2 octobre dernier.

Et en Europe : une démocratie moins vibrante qu'aux USA ?

Une certaine timidité sur le rôle de MBS

Le Parlement européen, le 25 octobre 2018, a estimé « *hautement improbable* » ait pu se produire « *à l'insu ou en dehors du contrôle* » du prince héritier saoudien Mohammed bin Salmane. Une terminologie beaucoup plus alambiquée que celle des sénateurs US qui sont plus directs et plus francs, mettant en cause sa « *responsabilité* ».

La demande d'un embargo sur les armes sans conséquence

Les parlementaires européens ont voté à plusieurs reprises des motions demandant la mise en place d'un embargo sur les armes pour l'Arabie saoudite, en dernier lieu en novembre (2). Mais

c'est une simple recommandation, très facultative. Le Parlement n'a pas de rôle dans ce domaine. C'est de la compétence des États membres. Ce qui est le sens du Traité. Mais aussi celle de l'Union européenne.

L'abdication de la compétence européenne

J'ai posé la question au porte-parole de la Haute représentante. La position officielle est de dire qu'elle n'a pas de compétence dans le domaine et que cela ressort des États membres. Ce qui est, selon moi, abdiquer sa compétence. La Haute représentante peut en effet tout à fait présenter une initiative en matière de politique étrangère, notamment un embargo sur les armes pour un pays donné, la décision devant ensuite être prise à l'unanimité par les États. C'est légèrement différent...

Pas d'impetus des États membres

En l'occurrence, la Haute représentante n'a pas vraiment senti d'*impetus* parmi les États membres pour mettre en place un embargo à l'échelle européenne sur l'Arabie saoudite. La France est vent debout contre cette mesure. Elle est loin d'être la seule, même si certains sont plus discrets : l'Italie, le Royaume-Uni (au rôle ambivalent), et plusieurs pays de l'Est qui sont des fournisseurs patentés du Royaume arabe (comme la Bulgarie), sont sur la même ligne. Federica Mogherini a préféré renoncé à présenter toute initiative en ce sens.

(Nicolas Gros-Verheyde)

Résolution du Sénat sur le Yémen Télécharger <https://www.bruxelles2.eu/2018/12/14/le-senat-us-demande-le-retrait-us-de-la-guerre-au-yemen/>

Résolution reconnaissant le rôle de Khashoggi Télécharger <https://www.bruxelles2.eu/2018/12/14/le-senat-us-demande-le-retrait-us-de-la-guerre-au-yemen/>

1. Le Sénat US a aussi demandé dans les 90 jours un rapport évaluant les risques posés par cette suspension pour la sécurité américaine, notamment le risque terroriste, la population d'Arabie saoudite, et ses effets sur la crise humanitaire.
2. Lire Le Parlement veut réclamer un contrôle accru des exportations d'armes et un embargo vers l'Arabie Saoudite

Nicolas Gros-Verheyde

SYRIE

Opérations

Avec l'appui de la coalition, les Forces démocratiques syriennes ont chassé l'EI de son dernier bastion important en Syrie

<http://www.opex360.com/> Posté dans Moyen-Orient, Opérations par Laurent Lagneau Le 14-12-2018



Photo : TF Wagram (c) EMA

Au cours de ces dernières 24 heures, l'opération Roundup, menée par les Forces démocratiques syriennes [FDS, alliance de groupes armés arabo-kurdes, nldr] avec le soutien de la coalition anti-jihadiste dirigée par les États-Unis, a connu une avancée majeure.

Une semaine après avoir brisé les lignes de défense mises en place par l'État islamique [EI ou Daesh] autour de la ville de Hajine, son dernier bastion important en Syrie, situé sur la rive orientale de l'Euphrate, dans la province de Deir ez-Zor, les combattants des FDS ont rapidement progressé, malgré le danger des mines disséminées par les jihadistes.

Ainsi, le 13 décembre, Mustefa Bali, un porte-parole des FDS, a indiqué que le « centre-ville et la grande mosquée » d'Hajine avaient été « libérés ». « Désormais les éléments de l'EI sont présents dans des tunnels, mais aussi à l'extrémité Est de la ville », a précisé ensuite l'Observatoire syrien des droits de l'Homme [OSDH], qui dispose d'un réseau d'informateurs dans le pays.

Le mouvement s'est ensuite accéléré car, ce 14 décembre, l'OSDH a annoncé que, « au bout d'une semaine de combats acharnés et de raids aériens, les FDS sont parvenues à chasser l'EI de Hajine. » Et d'ajouter : « L'opération s'est achevée à l'aube. »

Pour autant, tout n'est pas terminé étant donné qu'il reste encore « quelques poches de résistance » qui devraient être « nettoyées » dans les prochaines heures et que des combattants de l'EI seraient encore « confinés » dans un réseau de tunnels et à la lisière de Hajine, localité située à une trentaine de kilomètres de la frontière irakienne. D'après l'OSDH, Daesh tiendrait encore les villages de Soussa et d'al-Chaafa.

D'après ce qu'a affirmé le commandant en chef des FDS, Mazloum Kobani, à l'agence Reuters, il resterait encore 5.000 jihadistes dans la région, dont 2.000 combattants étrangers. Ce qui est impossible à confirmer (ou à infirmer), l'évaluation des effectifs réels de l'EI ayant toujours été compliquée.

L'opération Roundup a connu de nombreuses difficultés. En octobre, la menace d'une intervention militaire turque dans le nord de la Syrie, contre les milices kurdes syriennes, avait conduit les FDS à suspendre leur offensive [et cette menace est de nouveau d'actualité, nldr]. En outre, ces dernières ont dû faire face à des contre-attaques de l'EI, facilitées par des conditions météorologiques favorables et menées par des jihadistes à la fois expérimentés et déterminés.

La décision s'est faite après le déploiement massif de troupes des FDS aux portes de Hajine, associé avec un soutien important de la coalition, via des frappes aériennes et des tirs d'artillerie depuis la frontière irakienne.

Ces derniers jours, et alors qu'ils n'avaient jusqu'alors effectué que peu de missions d'appui au sol (une à deux par semaine), les Rafale de la force française Chammal « ont été significativement engagés dans l'appui aux FDS puisque les équipages ont conduit 7 frappes [...] permettant de neutraliser 9 objectifs ennemis », a indiqué l'État-major des armées [EMA], dans son dernier compte-rendu des opérations.

Les trois CAESAr [Camions équipés d'un système d'artillerie de 155 mm] de la Task Force française Wagram, déployée à la frontière irakienne aux côtés d'une unité américaine [la batterie « bravo » du 3rd Cavalry Regiment, nldr] ont connu une intense activité.

« En trois semaines, Wagram a fourni un effort important pour stopper les contre-attaques de Daesh puis appuyer les opérations des FDS qui reprennent l'initiative dans les derniers réduits tenus par l'organisation terroriste. Ainsi, depuis le 21 novembre, 161 missions de tir ont été réalisées et près de 1000 obus ont été tirés », a ainsi souligné l'EMA. Rien que pour la semaine passée, les artilleurs français ont assuré 38 missions de tir, dont 20 d'éclairage et 18 de destruction.

Cela étant, ayant anticipé la disparition du califat qu'il avait proclamé en juillet 2014 en renouvelant avec la clandestinité, l'État islamique reste encore une organisation dangereuse, d'autant plus que l'on ignore où se trouve Abu Bakr al-Baghdadi, son chef, et que les conditions d'un règlement politique de la situation, tant en Irak qu'en Syrie, n'ont pas encore été réunies.

« L'EI avait anticipé sa défaite sur le champ de bataille, la perte de son califat, et s'était préparé en conséquence. Des centaines de combattants jihadistes ont pu fuir la Syrie, ont soudoyé des garde-frontières pour entrer en Turquie et, de là, ont disparu. Sous la surface, l'EI a toujours joué le temps long », a ainsi résumé, auprès de l'AFP, Bruce Hoffman, professeur à l'université Georgetown.

Le 28 novembre, Massoud Barzani, l'ex-président du gouvernement régional du Kurdistan irakien a estimé que « Daesh n'est pas vaincu et ne le sera pas aisément ». Et d'ajouter : « Ils étaient sur terre, maintenant ils sont sous terre. [...] Ils sont revenus dans de nombreux endroits bien plus forts qu'avant ».

D'après des chiffres compilés par le Center for Strategic and International Studies [CSIS], le nombre d'attaques attribuées à l'EI a quasiment doublé dans certaines provinces irakiennes, par rapport à l'an passé. Dans celle de Kirkouk, la moyenne est de 75 attaques par mois...

Les conclusions d'un rapport intitulé « La seconde résurgence de l'État islamique » et publié en octobre dernier par l'Institute for the Study of War (ISW), incitent à la prudence. Ainsi, écrivent ses auteurs, Brandon Wallace et Jennifer Cafarella, l'EI a « trouvé de nouvelles sources de revenus et a reconstruit un système de contrôle et de commandement sur ce qui lui reste de forces afin de se préparer à une future insurrection à grande échelle, à la fois en Irak et en Syrie. » En outre, il est parvenu à exfiltrer une partie de son trésor de guerre pour l'investir dans des pays de la région, via un réseau de « sociétés écran » comprendrait notamment « des vendeurs de voitures, des magasins d'électronique, des pharmacies et des bureaux de change ».

TURQUIE

Opérations

Ankara annonce une nouvelle opération militaire contre les milices kurdes syriennes « dans les prochains jours »

<http://www.opex360.com/> Posté dans Moyen-Orient, Opérations par Laurent Lagneau Le 12-12-2018



Alors que, la semaine passée, les Forces démocratiques syriennes [FDS], dont les milices kurdes syriennes [YPG] constituent l'épine dorsale, ont annoncé des « progrès » dans l'offensive qu'elles mènent à Hajine, le dernier bastion de l'État islamique [EI ou Daesh], le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a annoncé, ce 12 décembre, qu'une nouvelle opération militaire dans le nord de la Syrie serait lancée dans « les prochains jours ».

« Nous disons que notre opération pour sauver l'est de l'Euphrate de l'organisation terroriste séparatiste va commencer dans les prochains jours », a en effet affirmé M. Erdogan, en faisant référence aux YPG, considérées comme étant « terroristes » à Ankara, en raison de leurs liens avec le Parti des travailleurs du Kurdistan [PKK], à l'origine d'une sanglante guérilla en Turquie depuis 1984.

Ce n'est pas la première fois que M. Erdogan agite le spectre d'une intervention militaire turque dans les zones tenues par les milices kurdes syriennes dans le nord de la Syrie, à l'est de l'Euphrate. Le 30 octobre dernier, il avait assuré que les forces turques, et leurs supplétifs syriens, se préparaient pour ce qui serait la troisième opération menée par Ankara en territoire syrien,

après « Bouclier de l'Euphrate [août 2016 – mars 2017] et « Rameau d'olivier [janvier 2018, dans le canton d'Afrin].

Conséquence : les FDS avaient suspendu leur participation à l'opération « Roundup » contre l'organisation jihadiste, laquelle, profitant de conditions météorologiques favorables, lança une série de contre-offensives meurtrières.

Mais pour la coalition anti-jihadiste, dirigée par les États-Unis, il n'était pas question de voir se répéter le même scénario qu'en janvier dernier. En s'attaquant à Afrin, alors sous contrôle kurde, la Turquie avait détourné les FDS de leurs opérations contre l'EI, ce qui avait laissé du répit aux jihadistes. Aussi, Washington a assuré à Ankara que les forces américaines surveilleraient la frontière turco-syrienne afin d'éviter tout mouvement kurde vers la Turquie.

« Nous sommes en train d'installer des tours d'observation dans plusieurs zones le long de la frontière syrienne, la frontière nord de la Syrie », avait ainsi indiqué James Mattis, le chef du Pentagone. « L'objectif est de s'assurer que les FDS ne se retirent pas du combat, pour que nous puissions écraser ce qui reste du califat », avait-il précisé.

Et d'ajouter que ces tours d'observation allaient être « clairement marquées jour et nuit, pour que les Turcs sachent exactement où elles sont », en soulignant que la décision de les installer avait été prise « en coopération étroite avec la Turquie. »

« La Turquie, alliée de l'Otan, a des inquiétudes légitimes concernant les menaces terroristes et leur origine. Nous ne rejetons aucune de ses préoccupations », avait justifié M. Mattis.

Mais visiblement, ces « tours d'observation » sont loin d'avoir les faveurs de M. Erdogan, qui, si l'on en croit Washington, les a pourtant acceptées. « Il est évident que l'objectif des radars et des postes d'observations installés par les États-Unis n'est pas de protéger notre pays des terroristes, mais de protéger les terroristes de la Turquie », a ainsi affirmé le président turc.

Seulement, des militaires américains [comme des membres des forces spéciales françaises] se tiennent aux côtés des miliciens kurdes syriens. Aussi, l'opération annoncée par M. Erdogan présente des risques d'incidents graves entre « alliés. Pour autant, a-t-il dit, « notre objectif, ce ne sont pas les soldats américains, mais les membres de l'organisation terroriste active dans cette région. »

Pour Washington, une nouvelle offensive turque contre les milices kurdes syriennes serait « inacceptable »

<http://www.opex360.com/> Posté dans Moyen-Orient, Opérations par Laurent Lagneau Le 13-12-2018



Photo : Char Leopard 2 turc

Peu importe, pour le président turc, Recep Tayyip Erdogan, que les milices kudes syriennes [YPG] soient impliquées dans l'offensive visant à réduire les dernières positions tenues par l'État islamique [EI ou Daesh] à l'est de l'Euphrate, dans la province de Deir ez-Zor... Les considérant comme « terroristes » à cause de leurs liens avec le Parti des travailleur du Kurdistan [PKK], à l'origine du sanglante guérilla en Turquie, il entend en effet lancer une offensive « dans les prochains jours » afin de les chasser des zones qu'elles occupent dans le nord de la Syrie, soit à la frontière turque.

« Nous disons que notre opération pour sauver l'est de l'Euphrate de l'organisation terroriste séparatiste va commencer dans les prochains jours », a en effet affirmé M. Erdogan, en faisant référence aux YPG.

Pourtant, en « étroite relation » avec Ankara, Washington a établi des postes d'observation le long de la frontière afin de prendre en compte les préoccupations exprimées par les autorités turques. Et d'empêcher ainsi une nouvelle opération militaire [qui serait la troisième, ndlr] contre les milices kurdes syriennes, dont l'apport dans le combat contre l'EI est capital pour la coalition anti-jihadiste dirigée par les États-Unis.

Et l'on pouvait penser que ces mesures allaient tempérer l'ardeur de la Turquie, alors que, en octobre, son artillerie avait bombardé des positions kurdes près de Kobané, tout en évoquant l'imminence d'une opération militaire dans ce secteur. Conséquence : les YPG, et plus largement les Forces démocratiques syriennes, dont elles constituent l'épine dorsale, décidèrent de suspendre leur offensive anti-EI dans le secteur de Hajine.

D'où la réaction du Pentagone aux derniers propos tenus par M. Erdogan. « Une action militaire unilatérale de toute partie dans le nord-est de la Syrie, plus particulièrement dans une zone où du personnel américain pourrait être présent, est très inquiétante », a affirmé capitaine Sean Robertson, un porte-parole. « Nous considérerions une telle action comme inacceptable », a-t-il même insisté.

De son côté, Youssef Hammoud, le porte-parole de la coalition syrienne de groupes rebelles al-Jaich al-Watani, soutenue par la Turquie, a précisé que l'opération en cours de planification à Ankara concernerait « toutes les régions [du nord de la Syrie], de Manbij à Tal Abyad, sans exception. » Et d'ajouter : « Les factions du Jaich al-Watani ont été mises au courant il y a un moment » et des entraînements sont actuellement « supervisés par des officiers turcs. »

La question du soutien de la coalition anti-jihadiste [et des États-Unis] est l'un des points de friction récurrents entre Washington et Ankara [tous deux membres de l'Otan]. En août 2016, alors que la Turquie venait de lancer l'opération « Bouclier de l'Euphrate » en direction de Manbij, le Pentagone avait déjà qualifié « d'inacceptables » les combats menés par les troupes turques [ou soutenues par la Turquie] contre les milices kurdes syriennes.

YÉMEN

Diplomatie

Cessez-le-feu au Yémen : "La paix est possible", estime Pompeo

Accueil Monde Yémen <https://www.ouest-france.fr/> avec AFP Modifié le 14/12/2018 à 01h07
Publié le 14/12/2018 à 00h02



Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a salué l'accord conclu jeudi en Suède entre les belligérants yéménites. | NICHOLAS KAMM / AFP

Le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo a félicité, jeudi, les belligérants yéménites et l'émissaire de l'ONU Martin Griffiths pour les « progrès » réalisés lors des consultations de paix organisées en Suède.

Les Etats-Unis ont salué l'accord conclu jeudi en Suède entre les belligérants yéménites, estimant que la paix était désormais « **possible** » au Yémen après quatre années de guerre.

« Ces consultations entre le gouvernement de la République du Yémen et les Houthis marquent un premier pas crucial », a déclaré le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo. **« La paix est possible »**, a-t-il ajouté dans un communiqué, alors que le conflit a fait environ 10 000 morts et provoqué la pire crise humanitaire au monde selon l'ONU.

Il n'a fait en revanche aucun commentaire sur la résolution adoptée un peu plus tôt par le Sénat américain, contre l'avis de l'administration de Donald Trump, pour qu'elle cesse tout soutien militaire à l'Arabie saoudite, qui intervient aux côtés du gouvernement yéménite contre les rebelles Houthis appuyés par l'Iran.

« Nous voyons prendre forme ce que beaucoup jugeaient improbable »

Après le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi début octobre, alors que de lourds soupçons pèsent sur le prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmane, des voix de plus en plus nombreuses parmi les parlementaires américains ont réclamé la fin de cette aide à Ryad. L'administration a elle-même changé de ton, réclamant la fin des hostilités.

Sous pression du Congrès, Mike Pompeo a appelé jeudi à ce que la fin de ce round de consultations de paix en Suède sous l'égide de l'ONU soit **« le début d'un nouveau chapitre pour le Yémen »**.

Il a félicité les belligérants et l'émissaire de l'ONU Martin Griffiths pour les **« progrès »** réalisés, **« bien que de nombreux détails aient été repoussés à d'ultérieures discussions »**.

« Toutes les parties » doivent **« cesser les hostilités en cours »**, a-t-il insisté, **« c'est la meilleure manière de donner à ces consultations et aux prochaines une chance de réussir »**. **« Le travail qui reste à faire ne sera pas facile, mais nous voyons prendre forme ce que beaucoup jugeaient improbable. »**

Opérations

Yémen : Le Pentagone réclame 331 millions de dollars à la coalition arabe pour des missions de ravitaillement en vol

<http://www.opex360.com/> Posté dans Forces aériennes, Moyen-Orient, Opérations par Laurent Lagneau Le 14-12-2018



Le 13 décembre, à Stockholm, et sous l'égide des Nations unies, le gouvernement yéménite, soutenu militairement par une coalition dirigée par l'Arabie Saoudite, et les rebelles Houthis, aidés par l'Iran, ont trouvé un accord portant sur un cessez-le-feu dans la région de Hodeida, dont le port a une importance cruciale pour l'acheminement de l'aide alimentaire destinée aux populations civiles, menacées de famine.

Actuellement, la ville – stratégique – de Hodeida est contrôlée par les rebelles Houthis. Depuis des mois, elle fait l'objet d'une offensive des forces loyalistes, soutenues par la coalition arabe.

Reste à maintenant à voir comment sera mis en oeuvre cet accord, qui, toutefois, demeure limité puisqu'il ne concerne pas la réouverture de l'aéroport de Sanaa, toujours aux mains des rebelles, tandis que la coalition arabe s'assure de la maîtrise du ciel.

Selon l'envoyé spécial des Nations unies pour le Yémen, Martin Griffiths, le retrait des combattants de Hodeida devrait commencer dans les « prochains jours ». Ils seront redéployés

vers des positions déterminées par les deux parties à l'extérieur de la ville, dans un délai de 21 jours à partir de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu. Un comité conjoint, supervisé par l'ONU, contrôlera la réalité de ce redéploiement et les avancées en matière de déminage.

La prochaine étape sera d'arriver à un accord politique qui mettra fin au conflit, qui a fait au moins 10.000 morts [estimation basse, ndlr] en quatre ans.

L'Iran a salué l'accord de Stockholm en évoquant des avancées « prometteuses ». Une position partagée, pour une fois, par les États-Unis, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo ayant parlé d'un « premier pas crucial ». Et d'ajouter : « La paix est possible. » Même chose pour l'Arabie Saoudite, qui « apporte son soutien déterminé » à ce compromis, décrit par Khaled ben Salmane, l'ambassadeur saoudien à Washington, comme étant un « un pas majeur » pour « parvenir à une solution politique.

De leur côté, les Émirats arabes unis, dont les forces armées tiennent un rôle majeur dans la coalition dirigée par Riyad, ont souligné que ces progrès ont été obtenus grâce à « la pression militaire » exercée sur les rebelles Houthis.

Justement, s'agissant de l'aspect militaire, la coalition arabe a jusqu'à présent bénéficié d'un soutien américain, notamment pour le ravitaillement en vol de ses chasseurs-bombardiers et le renseignement. Du moins était-ce encore le cas le mois dernier.

En effet, le 10 novembre, la coalition arabe avait annoncé qu'elle se passerait en grande partie de l'aide américaine. « Récemment, le royaume [d'Arabie Saoudite] et la coalition ont accru leur capacité à mener au Yémen des vols de ravitaillement de manière indépendante. En conséquence, et en consultation avec les États-Unis, la coalition a demandé l'arrêt du soutien à ses opérations de ravitaillement pour ses opérations au Yémen », avait indiqué un communiqué publié ce jour-là.

Le chef du Pentagone, James Mattis, précisa qu'il avait soutenu cette décision avant d'ajouter que les « États-Unis allaient poursuivre leur rôle pour aider la coalition arabe et les forces yéménites à limiter les pertes civiles et à étendre le déploiement de l'aide humanitaire. »

Seulement, alors que les discussions étaient en cours à Stockholm et qu'un récent rapport des Nations unies a assuré que les rebelles Houthis continuaient de recevoir des armes présumées de facture iranienne, le Sénat américain a adopté une résolution exigeant l'arrêt du soutien militaire des États-Unis aux opérations saoudiennes au Yémen, ainsi qu'une autre pour affirmer qu'il tenait le prince héritier saoudien Mohammed ben Salman pour « responsable du meurtre » du journaliste Jamal Khashoggi. Un double camouflet pour le président Trump qui, en novembre, avait publié un communiqué pour réaffirmer son soutien à Riyad.

Le vote du Sénat n'a, pour le moment, aucune incidence sur le soutien militaire américain. Pour qu'il en ait éventuellement une, il faut attendre que la Chambre des représentants s'en saisisse, ce qui ne sera apparemment pas possible d'ici janvier prochain. Et puis M. Trump aura la possibilité d'exercer son droit de veto...

Quoi qu'il en soit, et fort opportunément, le Pentagone a annoncé son intention de demander à l'Arabie Saoudite et aux Émirats arabes unis de lui rembourser ce qui lui a coûté le ravitaillement en vol des avions de la coalition arabe depuis 2015, après que l'US CENTCOM, son commandement pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale, a découvert une « erreur » dans sa comptabilité. Le montant de la facture s'élève à un peu plus de 331 millions de dollars, dont 36,8 millions pour le carburant délivré et 294,3 millions pour les heures de vol assurées par les avions ravitailleurs de l'US Air Force.

L'US CENTCOM « a examiné ses registres et constaté des erreurs de comptabilité. Nous n'avons pas correctement facturé le carburant et les services de ravitaillement en vol au Royaume d'Arabie Saoudite et aux Émirats arabes unis », a expliqué le capitaine de frégate Rebecca Rebarich, une porte-parole du Pentagone.

En réalité, relate The Atlantic, le Pentagone avait reconnu son erreur dès le 27 novembre, via un courrier adressé au sénateur démocrate Jack Reed, qui lui avait demandé des informations sur ce

sujet dans le cadre de ses travaux pour le compte de la commission sénatoriale des Forces armées. Dans cette lettre, il avait affirmé s'être aperçu d'une erreur, expliquant que l'Arabie Saoudite et les Émirats arabes unis n'avaient pas été facturés de « manière adéquate » pour le carburant et les missions de ravitaillement en vol assurées par l'aviation américaine. Le montant « exact » était alors en cours de calcul...

« C'est une bonne nouvelle pour les contribuables américains », a commenté le sénateur Reed, après l'annonce du montant réclamé à l'Arabie Saoudite et aux Émirats arabes unis. Cela « souligne la nécessité d'une surveillance étroite du département de la Défense. Le peuple américain ne devrait pas être obligé de supporter de tels coûts et j'encourage le Pentagone à prendre des mesures pour obtenir un remboursement intégral », a-t-il ajouté.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

G5 SAHEL

Barkhane : Le général Lecointre annonce la reprise prochaine des opérations de la Force conjointe du G5 Sahel

<http://www.opex360.com/> Posté dans Afrique, Opérations par Laurent Lagneau Le 13-12-2018



L'attentat commis le 29 juin dernier contre son quartier général à Sévaré [Mali] a mis un coup d'arrêt aux efforts de la Force conjointe du G5 Sahel [FC-G5S] pour être pleinement opérationnelle, alors qu'elle aurait dû l'être quelques mois plus tôt. Cette attaque, revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans [GSIM ou JNIM], a coûté sa place au général malien Didier Dacko, lequel a été remplacé par le général mauritanien Hanena Ould Sidi, assisté par le général tchadien Oumar Bikimo.

Pour rappel, la mise en place de cette force conjointe est un élément essentiel de la stratégie française pour la bande sahélo-saharienne. Devant compter 7 bataillons déployés selon trois fuseaux [soit 5.000 hommes fournis par le Mali, le Niger, le Tchad, la Mauritanie et le Burkina Faso], sa mission est de lutter à la fois contre le terrorisme, le crime organisé et le trafic d'êtres humains.

Après l'attaque de Sévaré, la FC-G5S a établi un nouveau quartier général à Bamako. Et il a fallu à son nouveau commandant procéder à des évaluations afin de définir « l'orientation stratégique et géographique de celle-ci, de manière à déterminer la nature, la localisation et le calendrier de ses opérations, une fois qu'elles auront repris », a expliqué le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, dans un rapport publié en novembre.

Ce travail est-il terminé? Sans doute... En effet, d'après le général français François Lecointre, le chef d'état-major des Armées, la force conjointe du G5 Sahel s'apprête à reprendre ses opérations très prochainement. »

« Le général Hanena [Ould Sidi] sait qu'il peut relancer des opérations et il va le faire sans doute dès le début de l'année prochaine et éventuellement avant la fin de l'année », a déclaré le général Lecointre, ce 13 décembre, en marge d'un sommet interparlementaire G5 Sahel organisé à l'Assemblée nationale.

Cela étant, les 420 millions d'euros promis au G5 Sahel pour financer sa force conjointe n'ont toujours pas été totalement débloqués par les bailleurs de fonds, alors que la situation dans

certaines parties de la région sahélienne, notamment au nord et à l'est du Burkina Faso se dégrade.

« Sur le total des montants annoncés, 45,9 % [soit quelque 190,76 millions d'euros] ont été soit décaissés, soit affectés à des procédures de passation de marchés en cours, et 6,1 % [soit 25,30 millions d'euros] ont été affectés à des procédures qui vont démarrer dans un avenir proche. Le restant des contributions annoncées, d'une valeur de 199,49 millions d'euros, n'a toujours pas été affecté », a relevé M. Guterres dans son dernier rapport.

D'où les relances régulières du G5 Sahel pour rappeler les donateurs à leurs promesses. « Il ne faut pas attendre que l'un soit fait pour que l'autre démarre. On est tous persuadés, le général Hanena en tête, qu'il faut relancer tout de suite les opérations et que cela encouragera la donation et les donateurs internationaux », a toutefois souligné le général Lecointre.

Cela, les problèmes de financement ne sont pas les seuls à affecter les efforts de la FC-G5S.

« De fortes lacunes en matière de formation et de capacités, l'absence de bases opérationnelles sûres et fortifiées et le manque de fonds persistent à ralentir le déploiement et l'équipement des contingents et de la composante Police. Les forces de sécurité nationales des pays du G5 Sahel sont constamment mises à rude épreuve puisqu'elles doivent parer à toute une série de menaces multiformes à la sécurité tout en assurant la sécurité et en menant des opérations militaires à l'échelle nationale », a expliqué le secrétaire général de l'ONU.

« Parallèlement, elles contribuent à 40 % aux effectifs des contingents déployés de la MINUSMA, tout en participant à une multitude d'initiatives conjointes, telles que le partenariat militaire de coopération transfrontalière, qui a servi de cadre aux opérations conjointes transfrontalières menées par les pays du G5 Sahel et les forces de l'opération Barkhane depuis 2015, la Force mixte Tchad-Soudan, le 'G4' nouvellement créé et la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram », a-t-il ajouté.

Aussi, a continué M. Guterres, « un an après l'obtention par la Force conjointe de sa capacité opérationnelle initiale, la lenteur et la lourdeur des procédures de passation des marchés ont retardé la livraison du matériel requis d'urgence, notamment des véhicules blindés et du matériel de protection individuelle » tandis que « la MINUSMA continue de faire face à un déficit de financement d'environ 27,5 millions de dollars, qui ne lui a pas permis de fournir le soutien génie qu'elle était pourtant tenue, de par son mandat, d'apporter et entraînera de nouveaux retards dans l'opérationnalisation de la Force conjointe. »

OCDE

Les compétences des immigrés ne sont pas assez exploitées, selon l'OCDE

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr> Par Clémentine Maligorne Publié le 10/12/2018 à 16:44



Les pays de l'OCDE comptent aujourd'hui 128 millions d'immigrés et ceux de l'Union européenne 58 millions, soit environ 10% de la population. NIKLAS HALLE'N/AFP

Un rapport de l'OCDE et de l'Union européenne pointe les insuffisances de l'intégration économique des immigrés et appelle à accentuer les efforts en la matière.

Sensible, le sujet de l'immigration n'en est pas moins d'actualité. Alors que quelque 150 pays ont approuvé ce lundi le contesté Pacte mondial sur les migrations de l'ONU, un rapport de

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Union européenne (UE) publié dimanche pointe l'insuffisante intégration des immigrés sur le marché du travail, même si la situation s'est améliorée dans de nombreux pays. Leurs compétences, notamment, sont sous-exploitées. Cet échec pèse sur la croissance des pays d'accueil, mais génère aussi une instabilité politique et «affecte la cohésion sociale», alerte le rapport. Les 35 pays de l'OCDE comptent aujourd'hui 128 millions d'immigrés et ceux de l'Union européenne 58 millions, soit un peu plus de 10% de leurs populations respectives.

• **Le niveau d'éducation a progressé malgré des retards**

Ces dix dernières années, la part d'immigrés au niveau d'éducation élevé a progressé dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE et de l'Union européenne. Au sein de l'OCDE, la part des très diplômés est même plus élevée chez les immigrés (37%) que parmi les personnes nées dans le pays (32%). En revanche, ils sont aussi plus nombreux à avoir un très faible niveau d'éducation (11% dans l'OCDE contre 7% des personnes nées dans le pays et 12% au sein de l'Union européenne, contre 5% des natifs). Le niveau d'études et les résultats scolaires des enfants d'immigrés ont également progressé dans la plupart des pays depuis dix ans. Malgré une plus grande résilience à l'âge de 15 ans (plus performants malgré un contexte socio-économique défavorisé) et des taux plus faibles de décrochage scolaire, «les enfants d'immigrés continuent d'accuser un certain retard par rapport aux enfants de parents nés dans le pays, notamment en Europe» note le rapport.

• **Une plus difficile intégration sur le marché du travail**

Globalement, dans la plupart des pays de l'OCDE et de l'UE, le taux de chômage des immigrés est plus élevé. Au sein des pays de l'OCDE, il est de 8 %, contre 6 % chez les natifs des pays. La différence est encore plus prononcée dans l'Union européenne où le taux de chômage moyen des immigrés est de 11,5 %, contre 7,5 % pour les autres. Les femmes immigrées rencontrent encore plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Les situations (fréquentes) d'inactivité et d'emploi à temps partiel sont souvent subies ; plus souvent que chez les femmes nées dans le pays, indique le rapport.

• **Des emplois souvent peu qualifiés**

«Malgré quelques améliorations, les immigrés ne parviennent pas souvent à traduire des niveaux d'études globalement plus élevés que ceux de la population née dans le pays en de meilleurs résultats sur le marché du travail», poursuivent les auteurs de l'étude. Dans pratiquement tous les pays, un immigré très diplômé aura moins de chances d'être embauché qu'un «autochtone». En revanche, ceux qui ont un niveau d'éducation faible trouvent plus facilement du travail que «leurs homologues» nés dans le pays. C'est le cas en particulier dans les pays d'Europe du sud et centrale, au Chili et aux États-Unis. En somme, les immigrés qui ont un travail occupent plus souvent un emploi peu qualifié et à temps partiel, notamment en Europe du Sud (sauf au Portugal), mais aussi au Chili, en Corée et en Slovénie, précise le rapport.

• **Plus pauvres qu'il y a dix ans**

Autre fait notable: la pauvreté relative des immigrés est plus répandue aujourd'hui qu'il y a dix ans, selon cette étude, ce qui creuse ainsi davantage l'écart avec les personnes nées au sein de l'UE et de l'OCDE. Environ 30% des immigrés vivent sous le seuil de pauvreté dans les pays de ces deux zones, contre respectivement 19% et 17% des «autochtones». Le revenu médian annuel (50% gagnent moins, 50% gagnent plus) des ménages d'immigrants est d'environ 20.000 euros dans les pays de l'OCDE et de 16.000 euros dans l'UE, ce qui représente environ 10% de moins que celui des personnes natives de ces pays.

Le pacte de Marrakech sur les migrations va être approuvé ce lundi

<https://www.huffingtonpost.fr/> INTERNATIONAL 09/12/2018 23:57 CET | Actualisé il y a 11 heures
Le HuffPost avec AFP

Malgré les défections nombreuses et une violente campagne internationale de désinformation, plus de cent pays vont approuver le texte piloté par l'ONU.



FADEL SENNA via Getty Images La conférence sur les migrations de l'ONU s'ouvre ce lundi 10 décembre à Marrakech, au Maroc.

INTERNATIONAL - Plus de cent pays se retrouvent lundi 10 et mardi 11 décembre à Marrakech pour approuver formellement le Pacte mondial sur les Migrations piloté par l'ONU, malgré les défections et les crispations suscitées par ce texte sans précédent.

Sans vote ni signature, la conférence intergouvernementale organisée dans cette ville du centre du Maroc, devait être une simple étape formelle du processus lancé il y a 18 mois pour renforcer la coopération internationale en vue d'une "migration sûre, régulière et ordonnée". Mais le document a déchaîné les passions depuis son adoption en juillet dernier à New York et seuls deux-tiers des quelque 190 pays qui l'avaient validé ont pour l'instant confirmé leur présence, avec des niveaux disparates de représentation.

Non contraignant, ce texte recense des principes -défense des droits de l'homme, des enfants, reconnaissance de la souveraineté nationale- et liste des propositions pour aider les pays à faire face aux migrations -échanges d'information et d'expertises, intégration des migrants... Il interdit les détentions arbitraires, n'autorisant les arrestations qu'en dernier recours.

Le pacte de Marrakech fera l'objet d'une résolution à l'ONU fin décembre

L'Italie, l'Autriche, la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie, l'Estonie, la Lettonie, la Suisse, l'Australie, Israël et la République dominicaine ont décidé de ne pas se rendre à Marrakech. Les États-Unis s'étaient retirés de l'élaboration du Pacte en affirmant qu'il comprenait des dispositions contraires à la politique d'immigration de Donald Trump.

Malgré ces désistements, la représentante spéciale de l'ONU pour les migrations, Louise Arbour, s'est dite "très confiante" sur l'avenir du texte qui fera l'objet d'une résolution finale de l'ONU le 19 décembre à New York. "Des États en grand nombre continuent de tenir parole, ils se sont entendus (...) après des négociations très sérieuses et très intenses. Les pays qui se désengagent aujourd'hui avaient quand même obtenu des concessions de leurs partenaires pendant les négociations et je dois avouer que je trouve cela un peu surprenant", a-t-elle dit à l'AFP.

Les défenseurs des droits de l'Homme trouvent le pacte insuffisant, surtout sur l'accès des migrants à l'aide humanitaire et aux services de base ou sur les droits des travailleurs migrants. Ses détracteurs le voient comme un encouragement à un flux migratoire incontrôlé ou comme une atteinte à la souveraineté nationale.

C'est un "texte controversé", mais "la migration requiert une approche internationale", souligne Götz Schmidt-Bremme, le co-président du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD), réuni cette semaine à Marrakech en amont de la conférence. "Peut-être que l'on a trop affiché les avantages de la migration légale en oubliant les défis: on a sous-estimé les besoins des communautés qui veulent surtout voir les migrants s'intégrer" et "s'inquiètent de la migration illégale", a-t-il déclaré à l'AFP.

Une vaste campagne de désinformation et des "fake news" partout sur la planète

Les participants à ce Forum annuel ont plaidé pour une migration "légale et ordonnée", alors qu'une vaste campagne de désinformation sur les enjeux du texte agite les réseaux sociaux. Plusieurs orateurs ont insisté sur la nécessité "d'organiser la mobilité plutôt que de fermer les frontières", pour répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les pays en voie de vieillissement démographique.

"Nous assistons de la part de certains secteurs politiques à la manipulation, à la distorsion des objectifs du Pacte", s'est inquiété Antonio Vitorino, le patron de l'Organisation internationale des Migrations (OIM). "Certes il y a des défis, l'immigration irrégulière est une menace, mais il faut réagir devant le narratif négatif par une mobilisation politique".

Côté européen, la chancelière allemande Angela Merkel a annoncé sa venue à Marrakech après le feu vert houleux du Bundestag. Les chefs de gouvernements espagnol, grec et portugais feront aussi le déplacement, selon des informations obtenues par l'AFP. Le président français Emmanuel Macron va déléguer le secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Cette décision a suscité une "grande déception" du Maroc qui voit cette conférence comme un "moment historique", selon une source diplomatique locale.

"Il y a une question d'opportunité politique: aller à Marrakech aujourd'hui, c'est offrir un boulevard à tous ceux qui critiquent le Pacte, avec un risque de mauvais signal à la population", analyse un observateur européen. D'autant qu'en France, comme en Allemagne, au Pays-Bas ou en Belgique, l'extrême droite focalise sa campagne pour les élections européennes de mai 2019 sur la question migratoire et mobilise contre le Pacte, dans un contexte général de montée du nationalisme et du populisme. En Belgique, la volonté du Premier ministre d'être présent à Marrakech a précipité son gouvernement dans une crise du fait du blocage des nationalistes de sa coalition.

Il y a environ 258 millions de personnes en mobilité et migrants dans le monde -soit 3,4% de la population mondiale- et leurs transferts financiers représentent environ 450 milliards de dollars, soit 9% du PIB mondial, selon les chiffres de l'ONU.

Pacte de Marrakech: Marine Le Pen se comporte en "trolle en chef", selon Jean-Baptiste Lemoyne

<https://www.huffingtonpost.fr/> INTERNATIONAL 10/12/2018 00:32 CET | Actualisé il y a 10 heures
Par Paul Guyonnet

Depuis des semaines, la présidente du Front national contribue à la campagne internationale de désinformation au sujet de ce texte non-contraignant.



Capture d'écran @enmarchefr / Twitter Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès de Jean-Yves Le Drian, représentera la France à Marrakech, ce lundi 10 décembre.

POLITIQUE - "Un pacte avec le Diable!" Voici comment Marine Le Pen a qualifié le pacte de Marrakech lors d'une prise de parole à Bruxelles à laquelle participait également Steve Bannon. Ce texte, qui est non-contraignant et qui a été élaboré sous l'égide de l'Organisation des Nations unies dans le but d'améliorer la coopération internationale dans le dossier des migrations, est depuis des semaines la cible d'une violente campagne de calomnie et de désinformation.

À tel point que Jean-Baptiste Lemoyne, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères qui représentera la France lors du sommet où sera approuvé le texte, a réagi, ce dimanche 9 décembre. Dans une vidéo publiée sur le compte Twitter d'En Marche, l'ancien

sénateur de l'Yonne s'en prend vertement à la patronne du Rassemblement national, la qualifiant notamment de "troll en chef".



EMI

En Marche

✓ [@enmarchefr](#)

✗NON, la France ne va pas vendre sa souveraineté à l'ONU avec le Pacte de Marrakech.

« [@MLP_officiel](#), vous relayez n'importe quoi sur ce Pacte. Quel est votre objectif ? Semer la confusion dans les esprits ? C'est une grande responsabilité que vous prenez... » [@JBLemoyne](#)

[1,227](#)

[12:03 AM - Dec 10, 2018](#)

"Celle qui désinforme, c'est vous. Oui, vous propagez des rumeurs infondées, des *fake news*. Pardon, mais vous êtes le troll en chef", commence-t-il. "Non, madame Le Pen, le pillage de la France ne va pas être organisé par ce pacte. La France est maître de son destin et le principe de souveraineté nationale est réaffirmé par le pacte. Et vous le savez."

Il demande à Marine Le Pen de cesser de propager des *fake news* et des rumeurs

Plus largement, le secrétaire d'État s'attaque à ceux qui tentent de diffuser des fausses informations notamment quant à une prise de contrôle de l'ONU sur les politiques nationales, citant notamment le paragraphe 7 du préambule du document: "Le présent pacte mondial établit un cadre de coopération juridiquement non-contraignant. Il respecte la souveraineté des États."

Et de revenir à Marine Le Pen: "Pourquoi dites-vous l'inverse?", lui demande Jean-Baptiste Lemoyne. "Pour semer le trouble? Pour semer la confusion dans les esprits? C'est une grande responsabilité que vous prenez." Il réaffirme ensuite, comme l'a déjà fait à de nombreuses reprises le gouvernement, que le pacte ne peut obliger la France à accueillir plus de migrants, qu'il vise seulement à identifier les "racines profondes" des migrations pour y apporter des solutions.

Jean-Baptiste Lemoyne conclut ainsi on adresse à Marine Le Pen: "Cessez de propager des rumeurs, des *fake news*. Cela ne vous honore pas. Vous êtes une responsable politique. Il est bien, aujourd'hui, que l'on en revienne à la réalité des faits."

Que contient le pacte mondial sur les migrations soutenu par la France adopté ce lundi?

Actualité International <http://www.lefigaro.fr/> Par Edouard de Mareschal AFP agence Mis à jour le 10/12/2018 à 11:00 Publié le 22/11/2018 à 19:22

Le pacte mondial sur les migrations de l'ONU formellement approuvé à Marrakech



Des représentants de plus de 150 pays se réunissent lundi à Marrakech, au Maroc, pour approuver le Pacte mondial sur les Migrations piloté par l'ONU, un texte qui polarise les critiques des nationalistes et des anti-migrations.

VIDÉO - Respect des droits de l'homme, lutte contre les passeurs, promotion d'un discours «ouvert» sur l'immigration et sanctions contre les médias xénophobes : voici les principales propositions de ce texte de l'ONU, formellement approuvé ce lundi.

Le Pacte mondial sur les migrations des Nations unies a été formellement approuvé ce lundi à Marrakech (Maroc), après la proclamation orale et le traditionnel coup de marteau, devant quelque 150 pays réunis en conférence intergouvernementale. «Ce moment est le produit inspiré d'efforts», a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, à l'ouverture des débats. «Nous ne devons pas succomber à la peur ou aux faux narratifs» sur la migration, a-t-il dit. Il a dénoncé les «nombreux mensonges» propagés sur cet accord, qui doit désormais faire l'objet d'un ultime vote de ratification, le 19 décembre à l'Assemblée générale des Nations unies.

Ce texte, qui n'est pas contraignant, a été validé en juillet dernier par l'ensemble des 193 pays membres de l'Onu sauf les États-Unis. Plusieurs pays, comme Israël, l'Australie, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Bulgarie, l'Autriche et la Pologne ont refusé de le signer. Le pacte a par ailleurs provoqué ce week-end le départ des nationalistes flamands de la N-VA de la coalition au pouvoir en Belgique.

Que contient vraiment ce pacte qui fracture une nouvelle fois les États européens et, au-delà, entre les partisans de l'ouverture et les tenants d'une politique de fermeté?

• Un texte non contraignant

Comme l'a souligné Emmanuel Macron à Bruxelles, le pacte pour les migrations n'est pas juridiquement contraignant. Structuré en 23 objectifs, il ne crée donc pas d'obligations nouvelles, mais énonce des principes généraux censés permettre «des migrations sûres, ordonnées et régulières».

• Un texte centré sur les migrants... et la souveraineté nationale

Dans le préambule, la «dimension humaine, inhérente à l'expérience migratoire» est invoquée comme un principe directeur. Mais la souveraineté nationale est aussi abordée par une phrase sans équivoque: «Le pacte mondial réaffirme le droit souverain des États à déterminer leur politique nationale en matière d'immigration, et leur prérogative de régir l'immigration au sein de sa sphère de compétence nationale(...)» Le pacte précise de façon tout aussi explicite qu'il concerne uniquement les migrants et pas les réfugiés, qui bénéficient d'un régime juridique spécifique.

• Un texte vague avec peu de mesures concrètes

Chacun des 23 objectifs est formulé en des termes assez généraux, censés trouver leur traduction dans les faits par une série de «mesures concrètes». Mais celles-ci restent pour la plupart tout aussi vagues. Il s'agit par exemple de collecter des données «précises et décomposées» sur les flux migratoires (objectif 1), de «minimiser les facteurs structurels qui poussent les personnes à quitter leur pays d'origine» (objectif 2), limiter les abus contre les travailleurs migrants (objectif 6) ou encore «prévenir, combattre et éradiquer le trafic d'êtres humains» (objectif 10). Le texte prévoit encore de renforcer l'accès à l'information sur les options légales, à «tous les stades de la migration».

• Mais un texte au ton général contesté par les partisans d'une ligne ferme...

Moins que les mesures proposées, c'est l'esprit général du texte qui crispe ses opposants. Ils lui reprochent une présentation univoque de l'immigration, présentée comme un phénomène inéluctable et nécessairement bénéfique, tant pour les pays de départ que les pays d'accueil. «Le pacte mondial sur les migrations offre à la communauté internationale l'occasion d'abandonner les approches défensives, d'envisager un avenir commun dans lequel les migrations sont sûres, ordonnées et régulières», peut-on lire dans le texte publié par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) sur le sujet.

• ... et une mesure particulièrement controversée visant la presse

Pour lutter contre le racisme, la xénophobie ou l'intolérance contre les migrants (objectif 17), le pacte emploie les grands moyens: il s'agit de «recadrer le discours sur la migration, pour qu'il cesse de véhiculer des idées trompeuses ou faussées et donne une image exacte de l'importance que revêt la migration et du rôle positif qu'elle peut jouer dans le monde actuel», peut-on lire dans le document explicatif de l'OIM.

La presse n'est pas épargnée ; Les États signataires sont invités à promouvoir «les reportages indépendants et objectifs», à «sensibiliser et éduquer les professionnels des médias» sur ces questions. Cela peut aller de directives sur la «terminologie» à employer, à la fixation de «standards éthiques» concernant les reportages... jusqu'à la coupure de fonds publics aux médias «qui font la promotion systématique de l'intolérance, de la xénophobie, du racisme et d'autres formes de discrimination envers les migrants».

Immigration, rétention, trafic humain... Ce que contient vraiment le pacte de Marrakech

Adopté lundi par plus de 150 pays lors d'un sommet organisé à Marrakech, ce texte déchaîne les passions. "Je n'ai jamais entendu autant de fadaises depuis longtemps", a réagi dimanche le ministre des Affaires étrangères français, Jean-Yves Le Drian, en dénonçant "des circonstances un peu troubles de majorités électorales".



Louise Arbour (à droite), représentante spéciale de l'ONU pour les migrations, le 9 décembre 2018 à Marrakech (Maroc). (FADEL SENNA / AFP)

<https://www.francetvinfo.fr/> franceinfo France Télévisions Mis à jour le 10/12/2018 | 11:41 publié le 10/12/2018 | 11:32

Le texte suscite des critiques dans de nombreux pays, au point d'avoir fait éclater la coalition gouvernementale belge. Des représentants de plus de 150 pays ont approuvé lundi 10 décembre à Marrakech (Maroc) le pacte mondial sur les migrations piloté par l'ONU, baptisé "pacte de Marrakech". Ce document s'appuie notamment sur la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants de 2016. Après avoir initialement validé le texte au mois de juillet, de nombreux pays ont finalement retiré ou gelé leur décision, comme les Etats-Unis, l'Australie, la Suisse ou Israël.

Certains évoquent la création d'un "*droit à l'immigration*", comme la présidente du Rassemblement national, Marine Le Pen. Une idée battue en brèche par Louise Arbour, la représentante spéciale de l'ONU pour les migrations : "*Le pacte ne crée aucun droit de migrer, il ne place aucune obligation sur les Etats.*" Le document est en effet "*non-contraignant*" et ne crée donc aucun cadre ou obligation juridique pour les pays signataires.

Le pacte mondial réaffirme le droit souverain des Etats de définir leurs politiques migratoires nationales et leur droit de gérer les migrations relevant de leur compétence, dans le respect du droit international. Texte du pacte de Marrakech approuvé le 10 décembre

Disponible *in extenso* sur le site des Nations unies, le pacte dresse une liste de 23 objectifs au total, dont voici une sélection.

Des filières de migration régulière "plus souples"

Le pacte souhaite "*développer et diversifier les filières de migration sûre, ordonnée et régulière*" afin de lutter contre les filières clandestines et de répondre aux besoins en main-d'œuvre des pays concernés. Le texte évoque notamment l'examen et la révision "*des filières de migration existantes*", afin de "*mettre en correspondance les compétences sur le marché du travail*" et les réalités démographiques. Cet objectif 5, qui évoque notamment l'immigration économique,

souhaite la mise en place de *"programmes de migration temporaire, saisonnière, circulaire et accélérée qui permettent de recruter des travailleurs dans les secteurs manquant de main-d'œuvre"*.

Pour ce faire, le document veut associer *"les autorités locales et les autres acteurs concernés, notamment le secteur privé et les syndicats, aux efforts d'analyse du marché du travail local"*. Il propose des *"modalités flexibles et non-discriminatoires d'octroi de visas et de permis [de travail] convertibles"*, mais aussi de réduire les délais de traitement des demandes de visas et de permis *"pour les autorisations de travail ordinaires"* et de proposer *"aux employeurs qui ont systématiquement respecté leurs obligations une procédure accélérée de traitement des demandes de visas et de permis"*.

Enfin, le pacte de Marrakech veut *"faciliter l'accès aux procédures de regroupement familial des migrants, quel que soit leur niveau de compétence, en prenant des mesures favorisant l'exercice du droit à la vie de famille et l'intérêt supérieur de l'enfant"*.

Un accent sur l'aide humanitaire et le secours

Les pays signataires du pacte s'engagent à coopérer au niveau international afin de *"sauver des vies et [de] prévenir les risques de décès et de blessure des migrants"*, à travers des *"opérations de recherche et de sauvetage individuelles ou conjointes"*. L'objectif 8 du texte veut donc encourager les Etats à fournir une assistance aux personnes en péril lors de leurs trajets, notamment maritimes – environ 15 000 migrants se sont noyés en Méditerranée centrale depuis 2013, selon l'Organisation internationale pour les migrations.



Le navire "Aquarius" à Marseille (Bouches-du-Rhône), le 7 décembre 2018. (BORIS HORVAT / AFP)

Le document insiste également sur la responsabilité collective de *"la protection de la vie de tous les migrants"*. A ce titre, il mentionne que la *"fourniture d'une aide humanitaire"* ne doit pas être considérée comme *"illégal"* et met notamment l'accent sur *"des évaluations individuelles"* et une amélioration des *"capacités d'accueil et d'assistance"*. Les ONG Médecins sans frontières (MSF) et SOS Méditerranée ont annoncé le 6 décembre mettre un terme aux opérations du navire Aquarius, qui ramenait en Europe les migrants secourus en Méditerranée. *"Il ne faut pas criminaliser le fait d'apporter des secours et de l'assistance aux migrants"*, avait alors estimé une porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU, Ravina Shamdasani.

Autre objectif : permettre aux migrants d'accéder à des moyens de communication quand ils ont atteint leur destination – *"y compris dans les centres de rétention administrative"* – afin de donner des nouvelles à leurs familles. Enfin, les pays signataires s'engagent à *"identifier les migrants décédés ou disparus et à faciliter les échanges avec leurs familles"*. Le pacte leur demande enfin de fournir *"tous les efforts (...) pour retrouver, identifier et rapatrier les corps dans les pays d'origine en respectant les souhaits des familles endeuillées"*.

Des rétentions administratives "en dernier ressort"

Les migrants ne doivent être placés en rétention administrative *"qu'en dernier ressort"*, mentionne le texte du pacte, qui préconise la recherche de *"solutions de rechange"*. Au mois de juin dernier, la France comptait 25 centres de rétention administrative, dont quatre en outre-mer, pour une capacité de 1 564 places en métropole et 227 en outre-mer, rappelle le site Dalloz actualité. Ces dispositifs ont vocation à permettre à l'administration d'organiser l'éloignement d'un étranger.

Le texte réclame également la fin de la *"pratique de la rétention d'enfants dans le contexte des migrations internationales"*. En 2017, plus de 300 enfants ont été placés en 2017, selon un récent rapport du Défenseur des droits. *"On s'est lancés à partir d'une loi de 2016 qui permet de mettre"*

en centre de rétention administrative des enfants avec des familles", expliquait Jacques Toubon, jugeant la situation "inadmissible".



Le centre de rétention administrative de Saint-Jacques-de-la-Lande (Ille-et-Vilaine), le 15 mars 2012. (FRANK PERRY / AFP)

Le texte évoque également un examen et une révision des *"politiques et des pratiques relatives à la rétention administrative"* afin que celle-ci *"ne soit pas encouragée en tant que mesure de dissuasion ni utilisée comme une forme de traitement cruel, inhumain ou dégradant, conformément au droit international des droits de l'homme"*. Le pacte insiste pour que les rétentions durent *"le moins longtemps possible"* et ne mettent *"pas en danger l'intégrité physique ou mentale des personnes concernées"*. Cette année, la durée de la rétention a été doublée en France, passant de 45 jours maximum à 90 jours.

Une meilleure coopération contre le trafic humain

Le pacte de Marrakech porte également son attention sur la lutte contre le trafic illicite de migrants. Sur ce point, les pays signataires s'engagent à améliorer et intensifier leur coopération pour conduire des enquêtes, engager des poursuites et prendre des sanctions contre les trafiquants organisés en réseaux. Pour ce faire, les itinéraires de migration irrégulière doivent être surveillés quand ils sont susceptibles d'être exploités par les réseaux spécialisés dans *"la traite des personnes"*.

"Nous nous engageons en outre à faire en sorte que les migrants ne soient pas passibles de poursuites pénales pour avoir fait l'objet d'un trafic illicite", précise le document. Les pays signataires s'accordent enfin pour investir dans des campagnes de sensibilisation des migrants et des candidats possibles à la migration, *"afin de les informer des risques et des dangers liés à la traite des personnes"*.

Des conditions simplifiées pour les envois d'argent au pays

"Nous nous engageons à rendre les envois de fonds plus rapides, plus sûrs et moins coûteux." Le pacte veut améliorer les conditions permettant *"aux migrants et aux diasporas"* de contribuer au développement durable dans leurs pays d'origine, notamment lors de l'envoi de fonds dans leurs familles restées au pays. Le pacte fixe pour objectif de ramener au-dessous de 3% les commissions imposées aux migrants et réclame une concurrence accrue dans ce secteur, pourquoi pas en élaborant des *"produits bancaires et des instruments financiers à l'intention des migrants et veiller à ce qu'ils y aient accès"*.

OTAN

L'Otan va revoir son engagement au Kosovo, qui vient de confirmer la création d'une armée « nationale »

<http://www.opex360.com/> Posté dans Balkans, Otan par Laurent Lagneau Le 14-12-2018



Photo : KFOR – OTAN

Ce 14 décembre, le Parlement kosovar a confirmé la transformation en « armée nationale » de sa force de sécurité du Kosovo [KSF] dont la mission se limite à des tâches relevant de la protection civile et de la gestion de crise.

Selon la loi, qui n'a pas été votée par les députés de la minorité serbe puisqu'ils ont boycotté la séance, cette « armée nationale » sera désormais chargée de veiller à l'intégrité territoriale et de « protéger la propriété et les intérêts de la République du Kosovo, d'apporter un soutien militaire aux autorités civiles en cas de catastrophe, et de participer à des opérations internationales. »

Pour cela, ses effectifs seront portés à 5.000 soldats, auxquels viendront s'ajouter 3.000 réservistes. Le processus de transformation devrait prendre 10 ans, selon les observateurs.

La décision de Pristina est évidemment vue d'un mauvais oeil à Belgrade, qui craint que cette armée nationale puisse être engagée contre la minorité serbe du Kosovo.

En effet, les relations entre la Serbie et son ancienne province sont actuellement houleuses, malgré un dialogue amorcé sous l'égide de l'Union européenne en 2013, notamment en raison d'une « barrière douanière » imposée par les autorités kosovares aux produits venus de Serbie à destination des 120.000 Serbes restés au Kosovo après la guerre de 1998-99 ayant opposé Belgrade aux indépendantistes de l'UCK, appuyés par l'Otan.

« Quelqu'un apparemment pousse intentionnellement la Serbie dans un conflit », avait récemment déclaré Aleksandar Vučić, le président serbe. « La Serbie « ne peut et ne veut pas observer sans réagir la destruction du peuple serbe », avait-il insisté. « J'espère que nous n'aurons jamais à utiliser notre armée, mais en ce moment, c'est une des options sur la table car nous ne pouvons pas observer quelqu'un procéder à un nouveau nettoyage ethnique », avait aussi prévenu Ana Brnabic, qui dirige le gouvernement serbe.

Cela étant, s'exprimant en serbe, le Premier ministre kosovar, Ramush Haradinaj a assuré que les « Serbes sont des citoyens du Kosovo, ils sont chez eux » et que, par conséquent, ils n'avaient rien à craindre. Mais cela n'a pas convaincu Goran Rakic, l'un des principaux responsables politiques de la minorité serbe. Selon lui, la loi adoptée par le Parlement est un « coup de révolver à la paix ». Et de mettre en garde Pristina contre la tentation d'envoyer ses troupes dans le nord du Kosovo [là où vit la minorité serbe, ndlr], tout en appelant « à la retenue et à ne pas répondre aux provocations. »

Si la création d'une armée kosovare a été soutenue par les États-Unis, ce n'est pas le cas de l'Otan, qui, par la voix de son secrétaire général, Jens Stoltenberg, a fait part de ses réserves, voire de son opposition. Cette dernière, estime en effet que cette mesure n'est pas opportune en l'état actuel des choses. Qui plus est, elle compte parmi ses membres quatre pays [Espagne, Grèce, Roumanie et Slovaquie] qui n'ont toujours pas reconnu l'indépendance du Kosovo, proclamée en février 2008.

Par ailleurs, la protection du Kosovo est assurée par la KFOR, une force de l'Otan ayant reçu un mandat des Nations unies dans le cadre de la résolution 1244 adoptée en 1999 par le Conseil de sécurité. Ses effectifs ont culminé à plus de 50.000 militaires en 2000, avant d'être progressivement réduits à un peu plus de 4.000 hommes, dont 235 soldats mis à la disposition de cette force par la Suisse [Swisscoy].

Aussi, après le vote du Parlement kosovar, M. Stoltenberg a déploré la création de cette « armée nationale » et annoncé, en conséquence, un réexamen de l'engagement de l'Otan au Kosovo.

« Je regrette que cette décision ait été prise en dépit des préoccupations exprimées par l'Otan. [...] Le Conseil de l'Atlantique Nord va désormais être contraint de réexaminer le niveau d'engagement de l'Otan auprès de la Force de sécurité du Kosovo », a affirmé M. Stoltenberg.

« S'il est vrai qu'il revient en principe au Kosovo de décider de la transformation de la KSF, nous avons indiqué clairement que le moment était mal choisi », a ajouté le secrétaire général de l'Otan. « Toutes les parties doivent veiller à ce que la décision prise aujourd'hui n'exacerbe pas davantage les tensions dans la région », a-t-il prévenu, avant d'appeler « à nouveau Pristina et

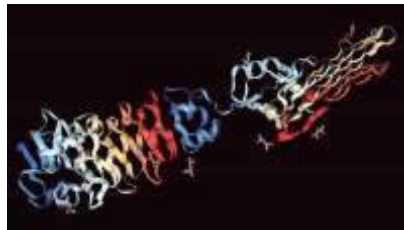
Belgrade à garder leur calme et à s'abstenir de toute déclaration ou de toute action susceptible d'entraîner une escalade. »

« L'Otan continue de soutenir le dialogue engagé entre Belgrade et Pristina sous les auspices de l'Union européenne et considère qu'il constitue la seule solution politique durable pour la région », a ensuite conclu M. Stoltenberg.

SANTÉ

DeepMind, l'IA de Google, est championne en biologie moléculaire

Actualités Santé - Santé publique <http://sante.lefigaro.fr/> Par Cyrille Vanlerberghe Mis à jour le 11/12/2018 à 20:26 Publié le 11/12/2018 à 19:19



Une image de protéine présentée au cours de la treizième édition du concours bisannuel CASP, qui s'est tenu, début décembre, à Mexico. PROTEIN DATA BANK

La filiale spécialisée en intelligence artificielle a battu les meilleurs groupes mondiaux dans un concours visant à prédire la structure 3D de protéines.

DeepMind, la filiale d'Alphabet, maison mère de Google, spécialisée en intelligence artificielle, s'était rendue célèbre en 2016 en réussissant l'exploit de battre le champion du monde de go, le jeu d'échecs japonais, avec son programme AlphaGo. L'année suivante, DeepMind avait fait encore plus fort avec AlphaZero, un programme qui avait appris le jeu de go en jouant des parties contre lui-même, ce qui lui avait permis d'écraser le précédent champion, AlphaGo.

Après ces deux démonstrations de force, DeepMind et son fondateur, le Britannique Demis Hassabis, se sont attaqués à un défi tout autre: le repliement des protéines. Un problème fondamental de la biologie moléculaire, qui tient en échec les chercheurs depuis plusieurs décennies, et dont la solution ne serait rien de moins qu'une révolution en biologie, tant pour la compréhension du vivant que pour produire des médicaments ciblés. Et ce premier essai pour la petite structure britannique a été un impressionnant succès: DeepMind vient de remporter brillamment le concours international de référence, CASP, loin devant les meilleures équipes académiques de la planète, qui travaillent, pour certaines d'entre elles, depuis de longues années sur le sujet.

«On essaye de déterminer la structure pour comprendre comment fonctionne une protéine» Michael Nilges, directeur du département de biologie structurale à l'Institut Pasteur

Mais pourquoi ce travail sur les protéines? Les protéines sont les ouvrières indispensables au fonctionnement de tout le vivant, de la bactérie jusqu'aux organes complexes comme le corps humain. La recette pour les produire est codée dans l'ADN, ce qu'on appelle les gènes. Elles ont des fonctions extrêmement variées, pour faire fonctionner des muscles, transformer les aliments en énergie ou encore reconnaître un virus indésirable dans l'organisme. Or ces fonctions sont principalement régies par leur forme, leur structure en trois dimensions. «On essaye de déterminer la structure pour comprendre comment fonctionne une protéine», explique Michael Nilges, directeur du département de biologie structurale à l'Institut Pasteur.

Mais il y a un hic. Un gros hic. Car la séquence d'ADN liée à une protéine donne en fait naissance à une grande chaîne linéaire, un long collier dont les perles sont des acides aminés. Certaines de ces perles sont hydrophiles ou hydrophobes, d'autres ont des charges positives ou négatives. Des propriétés qui font que, selon la succession des différentes perles, le long collier qu'est la protéine

va se replier sur lui-même pour aboutir à une forme tridimensionnelle particulière. Or malgré des décennies d'efforts, les scientifiques ont toujours beaucoup de mal à prédire cette structure 3D en partant de la séquence d'acides aminés.

Une performance impressionnante

Les plus puissants supercalculateurs de la planète sont incapables de calculer toutes les combinaisons de repliement possibles. Aujourd'hui les seules méthodes fiables pour connaître les structures des protéines sont expérimentales. Il faut pour cela des équipements coûteux pour «observer» la forme des protéines: des systèmes de cristallographie par rayons X, de la résonance magnétique nucléaire et plus récemment de la microscopie électronique à très haute résolution. «Les techniques progressent, mais la caractérisation des protéines reste longue et coûteuse. Et dans certains cas, pour des raisons liées aux échantillons, on ne peut pas avoir une précision suffisante pour avoir une résolution à l'atome près», explique Michael Nilges.

C'est là qu'intervient DeepMind. Lors de la treizième édition du concours bisannuel CASP qui s'est tenu début décembre à Mexico, son programme AlphaFold a écrasé la concurrence. Dans la catégorie la plus difficile, prédire la forme d'une protéine en partant simplement de sa composition, sans aucune donnée complémentaire, DeepMind est arrivé en tête du concours pour 25 des 43 protéines cibles. Le deuxième du classement n'a réalisé la meilleure prédiction que dans trois cas...

«C'est une grosse avance, mais c'est un peu trompeur, commente Guillaume Pagès, doctorant à l'Inria Grenoble-Rhône-Alpes, qui a participé au concours dans l'équipe dirigée par le chercheur du CNRS Sergei Grudinin. En fait, les résultats de DeepMind varient beaucoup selon les protéines étudiées. Si la cible est facile, il ne fait pas mieux que les autres, parfois moins bien. Si elle est difficile, il est souvent bien meilleur.» Pourtant, les universitaires sont parfois très proches de DeepMind.

«La victoire de DeepMind est un progrès important, qui prouve que l'intelligence artificielle et le big data sont plus compétitifs que les approches basées sur des modèles physiques du repliement» Sergei Grudinin, chercheur au CNRS

De l'avis de tous les spécialistes, la performance de DeepMind est très impressionnante, surtout pour un nouveau venu dans le domaine. «Mais cela ne veut pas dire pour autant que les scientifiques de DeepMind ont enfin résolu le problème du repliement de toutes les protéines, précise Andrey Kajava, responsable de l'équipe bio-informatique structurale au Centre de recherche en biologie cellulaire de Montpellier (CNRS). Il y a encore beaucoup de progrès à faire, et il faudra voir à l'avenir si DeepMind a encore une grande marge de progression.»

«La victoire de DeepMind est un progrès important, qui prouve que l'intelligence artificielle et le big data sont plus compétitifs que les approches basées sur des modèles physiques du repliement», estime de son côté Sergei Grudinin présent au Mexique où les explications des chercheurs de DeepMind ont été suivies avec grand intérêt par tous les experts. Avec ses propres logiciels d'intelligence artificielle, l'équipe de Sergei Grudinin a obtenu de bons résultats au concours CASP13, particulièrement dans une catégorie où il faut prédire la forme de la protéine avec un peu plus d'informations que la seule chaîne des acides aminés.

L'approche de DeepMind est en tout cas originale. Les équipes concurrentes qui utilisent aussi des systèmes d'intelligence artificielle ont souvent réalisé l'apprentissage automatique de leur programme (machine learning en anglais) en allant puiser dans les bases de données de dizaines de milliers de structures 3D de protéines déjà connues. «AlphaFold a procédé d'une manière différente, en se servant de deux autres méthodes, l'une qui assemble les structures des fragments de quelques acides aminés, et l'autre qui analyse les variations des séquences de protéines similaires pour en déduire des contacts entre acides aminés», précise Michael Nilges.

«Personne ne connaît le secret exact du succès de DeepMind, analyse Guillaume Pagès. Mais, pour résumer, ils ont une grosse expertise en réseaux de neurones, ils ont aussi les infrastructures pour faire ces calculs, et enfin ils ont trouvé les bonnes données pour les apprentissages.»

ALZHEIMER

La maladie d'Alzheimer, une maladie contagieuse ?

<https://www.ouest-france.fr/> MAGAZINE L'édition du soir Santé Par Angélique Igel-Egalon, ingénieure de recherche, Inra



Des travaux récents suggèrent que la maladie d'Alzheimer pourrait, dans certaines conditions, se transmettre entre individus. Son mécanisme rappelle en effet celui des maladies à prions comme la maladie de Creutzfeldt-Jakob, dont des dizaines de cas sont survenus à la suite de la crise de la vache folle. On vous explique.

Plus d'une cinquantaine de démences résultant de maladies neurodégénératives sont recensées à ce jour, la maladie d'Alzheimer étant la plus largement répandue. On estime aujourd'hui qu'environ 35 millions de personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer dans le monde, et que le nombre de malades pourrait atteindre les 115 millions de personnes d'ici 30 ans. Dans notre pays, l'association France-Alzheimer considère que le quart des personnes âgées de plus de 65 ans sera diagnostiqué malade d'Alzheimer d'ici à 2020.

Bien que, dans certains rares cas, la maladie d'Alzheimer puisse être due à un problème génétique, le facteur de risque majeur est le vieillissement. Il est donc logique que la prévalence de ces maladies soit corrélée à l'augmentation de l'espérance de vie.

Mais des travaux récents suggèrent aussi que la maladie d'Alzheimer pourrait, dans certaines conditions, se transmettre entre individus. Son mécanisme rappelle en effet celui des maladies à prions comme la maladie de Creutzfeldt-Jakob, dont des dizaines de cas sont survenus à la suite de la crise de la vache folle. Explications.

La maladie d'Alzheimer, un problème de protéines

D'un point de vue symptomatique, la maladie d'Alzheimer se manifeste par une détérioration drastique des facultés psychiques et physiques, en raison de la mort des neurones cérébraux. Lorsqu'on analyse les cerveaux des patients décédés de la maladie, on constate la présence de deux types de dépôts constitués de protéines.



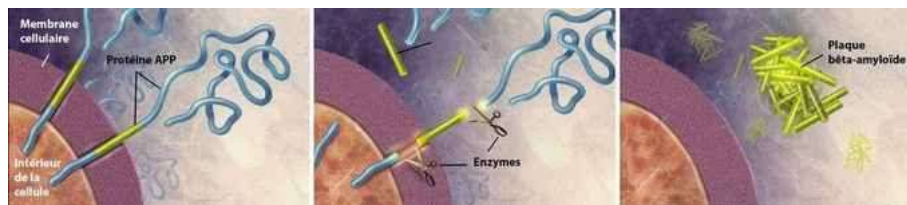
On estime aujourd'hui qu'environ 35 millions de personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer dans le monde, et que le nombre de malades pourrait atteindre les 115 millions de personnes d'ici 30 ans. (Photo d'illustration : Fotolia)

Les protéines sont de grosses molécules constituées d'un enchaînement de molécules plus petites, les acides aminés. Il s'agit de composants essentiels de la vie : les cellules et tissus des êtres vivants contiennent des milliers de protéines, dont les fonctions sont variées et spécifiques (hormones, enzymes, protéines de structure comme le collagène, tubuline qui constitue le « squelette » des cellules et leur donne leur forme...). Dans la maladie d'Alzheimer, certaines de ces protéines deviennent anormales et s'accumulent.

Le premier type de dépôts protéiques retrouvés dans le cerveau de patients atteints par la maladie contient une protéine appelée « protéine Tau » (de l'anglais Tubulin-associated unit). En temps normal, l'une de ses fonctions est de stabiliser la structure des neurones. Dans la maladie d'Alzheimer, Tau est modifiée et ne joue plus son rôle. Les neurones dégénèrent, tandis que les protéines anormales s'agrègent entre elles et s'accumulent dans les cellules nerveuses.

Le second type de dépôt est formé par le peptide bêta-amyloïde (les peptides sont des enchaînements d'acides aminés, comme les protéines, mais beaucoup plus courts). Ce peptide provient de la coupure d'une grosse protéine appelée APP. Située à la surface des neurones, APP intervient notamment dans leur croissance, leur survie et leur réparation.

En temps normal, les peptides bêta-amyloïde sont éliminés, mais dans la maladie d'Alzheimer, ils s'accumulent à l'extérieur des cellules nerveuses, sous forme de plaques amyloïdes, aussi parfois appelées plaques séniles. Ces dépôts se retrouvent également autour des capillaires sanguins du cerveau et peuvent être à l'origine de microhémorragies cérébrales appelées angiopathies amyloïdes cérébrales.



Formation des plaques amyloïdes. (Photo : Wikimedia, CC BY)

Des protéines capables d'en contaminer d'autres

Le point le plus remarquable des mécanismes à l'origine de la maladie d'Alzheimer est que la neurodégénérescence ne découle pas d'une simple accumulation passive de protéines.

En réalité, les protéines impliquées dans la maladie d'Alzheimer changent de forme, ce qui modifie leur action à l'échelle cellulaire. Il faut savoir que le rôle d'une protéine dépend généralement de sa forme (qui elle-même dépend en grande partie de l'enchaînement des acides aminés qui la compose). C'est ce changement de morphologie qui confère au peptide bêta-amyloïde des propriétés totalement différentes de celles de sa forme normale. Devenu capable de s'auto-agréger, il peut former les dépôts de fibres amyloïdes qui sont probablement à l'origine de la mort des neurones.

Mais ce n'est pas tout : les chercheurs ont démontré que les formes toxiques sont capables de forcer leurs alter-egos normaux à les imiter, et à adopter eux aussi une forme pathogène ! Ce phénomène, dit « auto-réplicatif », explique comment une cellule malade produisant la forme toxique du peptide peut « contaminer » la cellule voisine.

Cette contagion de proche en proche explique aussi pourquoi, durant l'évolution de la maladie d'Alzheimer, la propagation des lésions cérébrales s'étend progressivement à tout le cerveau en suivant un schéma bien déterminé, chez tous les patients.

Des mécanismes qui rappellent ceux des prions

Ce processus auto-réplicatif rappelle ce qui est observé dans le cas d'une autre maladie neurodégénérative, la maladie de Creutzfeldt-Jakob. Cette dernière est due à la propagation au sein du cerveau d'un agent pathogène très particulier : le prion.

Ni bactérie, ni parasite, ni virus, ni champignon, le prion est pourtant transmissible. La découverte de ces « particules protéiques infectieuses » (l'acronyme prion vient de l'anglais *proteinacious infectious particle*) a fait couler beaucoup d'encre et a obligé les chercheurs à forger un nouveau concept, celui d'« agents transmissibles non conventionnels ». Contrairement aux autres agents pathogènes, les prions sont en effet dépourvus de génome (ils n'ont pas d'ADN ou d'ARN) et sont composés exclusivement d'une seule et même protéine.

Tout comme pour les protéines impliquées dans la maladie d'Alzheimer, les cellules produisent naturellement une version « normale » du prion. Elle remplirait de nombreuses fonctions

biologiques, mais ses divers rôles sont encore mal connus. Elle possède aussi la propriété de se replier et de s'agréger pour former des particules infectieuses. Sous leur forme infectieuse, les prions sont capables d'infecter un nouvel individu après ingestion de certains tissus contaminés, ou *via* le sang par exemple.



D'un point de vue mécanistique, il apparaît clairement que la maladie d'Alzheimer ressemble aux maladies à prions.
(Photo d'illustration : Joel Le Gall / Ouest-France)

La grande résistance des prions aux procédés de destruction classiques a été à l'origine de plusieurs crises économico-sanitaires majeures, comme la crise de la vache folle dans les années 1980 et 1990 ou le scandale de l'hormone de croissance contaminée.

La maladie d'Alzheimer est-elle contagieuse ?

Les processus d'agrégation du peptide bêta-amyloïde et de la protéine Tau présentent des similitudes avec celui observé chez les prions. Est-il possible, dès lors, que la maladie d'Alzheimer puisse se transmettre entre individus, selon le même mécanisme que le prion ? Divers groupes de scientifiques ont cherché à répondre à cette question.

Expérimentalement, plusieurs équipes de chercheurs ont été en mesure d'induire la prolifération d'agrégats de peptides bêta-amyloïde chez des animaux de laboratoire. Par ailleurs, plus récemment, différents travaux suggèrent l'existence de cas de transmission iatrogène du peptide bêta-amyloïde pathogène, entraînant des angiopathies amyloïdes cérébrales. Les hormones de croissance produites avant 1977, notamment, n'auraient pas seulement été contaminées par le prion, mais également par le peptide bêta-amyloïde, et auraient pu être impliquées dans le développement de la maladie d'Alzheimer.

Parallèlement à la publication de ces travaux, une autre population dite « à risque » a été particulièrement détaillée, celle des patients ayant reçu une greffe de dure-mère. Cette fine membrane fibreuse qui protège le cerveau pouvait être prélevée sur des cadavres pour servir de « pansement » suite à des opérations neurochirurgicales invasives. Cette pratique a été interdite en France en 1994, car des greffons de dure-mère ont été à l'origine de cas de transmission iatrogène du prion humain.

Trois études (suisse, japonaise et internationale) ont montré que 71,4 %, 81 % et 61,5 % des patients qui ont reçu ce type de greffe ont ensuite développé des angiopathies amyloïdes cérébrales. Bien que la preuve formelle de la contamination par les greffons ne puisse être apportée, la localisation des lésions et des dépôts protéiques suggèrent très fortement que le greffon est à l'origine du changement de forme et de l'agrégation des peptides bêta-amyloïde du receveur.

Une étude a également suggéré que les instruments chirurgicaux utilisés en neurochirurgie pourraient peut-être aussi parfois constituer une source de contamination, même si le risque est probablement très limité. Les auteurs de ces travaux suggèrent néanmoins d'améliorer les procédures de stérilisation.

La maladie d'Alzheimer est-elle une maladie à prion ?



(Photo d'illustration : Picture-Factory / Fotolia)

D'un point de vue mécanistique, il apparaît clairement que la maladie d'Alzheimer ressemble aux maladies à prions. Si on se cantonne à la définition stricte du mot prion, particule protéique infectieuse, alors la maladie d'Alzheimer devrait en faire partie, étant donné que le caractère transmissible des assemblages protéiques toxiques qui la provoquent a été démontré, au moins expérimentalement.

Toutefois, au fil des résultats de recherche, le concept de prion s'est élargi : l'existence de différentes souches de prion a été révélée, tout comme sa capacité à « muter » et à s'adapter à son nouvel hôte. En cela, les maladies à prions diffèrent de la maladie d'Alzheimer. En l'état actuel des connaissances, il apparaît donc plus juste de qualifier cette dernière de « maladie de type prion » ou « d'amyloïdes infectieux ». Ou d'étendre le terme d'agent transmissible non-conventionnel aux assemblages protéiques responsables de la maladie d'Alzheimer.

La version originale de cet article a été publiée dans *The Conversation*.

DENGUE

8 nouveaux cas de dengue confirmés dans le Sud, l'Ouest et l'Est

actu Réunion  par www.ipreunion.com le 11 décembre 2018 à 18:39

Dengue : une nouvelle campagne de sensibilisation pour éviter l'épidémie de grande ampleur



photo RB imaz press reunion

Avec 6 689 cas de dengue confirmés depuis le début de l'année, le virus de la dengue circule toujours sur l'île de La Réunion, laissant craindre une épidémie de grande ampleur avec l'arrivée de l'été. Dans ce contexte particulièrement sensible, la Préfecture de La Réunion et l'ARS-OI lancent une nouvelle campagne de communication " NOU TOUT' ENSEMBLE, on se protège contre la dengue. Et vous ? ", associant dix personnalités locales connues des Réunionnais. Dans le cadre de cette campagne, une journée départementale de mobilisation est organisée à La Réunion le 18 décembre 2018.

Du 26 novembre au 2 décembre, 8 cas de dengue ont été confirmés à Saint-Louis (2 cas), à Rivière Saint-Louis (2 cas), à La Possession (1 cas), à Saint-Leu (1 cas) et Saint-André (2 cas). A noter, qu'en raison des derniers mouvements sociaux à la Réunion, les données sont à considérer avec précaution, une sous-estimation étant possible.

L'épidémie ne faiblit pas et a généré depuis le début de l'année 148 hospitalisations, 467 passages aux urgences et 6 décès, dont 3 ont été considérés, après investigations, comme directement liés à la dengue. Dans ce contexte, la Préfecture de La Réunion et l'ARS-OI lance une campagne de sensibilisation " NOU TOUT' ENSEMBLE, on se protège contre la dengue. Et vous ? "

Dix personnalités locales impliquées

L'enjeu de la campagne est de marquer les esprits et sensibiliser le plus grand nombre au risque d'épidémie de dengue. Plusieurs personnalités locales se sont mobilisées afin de rappeler l'importance d'agir efficacement pour une protection collective contre la dengue. Il s'agit de Aude Pallant-Vergoz, marraine emblématique de la campagne contre la dengue, de Jacky Revel, Christelle Floricourt, Florence Sellier, Thierry Jardinot, Pascal Montrouge, Mc Box, Meddy Gergille, Jean-Louis Prianon ou encore Marcelle Puy.

Tous ont répondu présents pour faire passer ce message : " Luttons ensemble contre la dengue et montrons, nous aussi, le bon exemple à suivre ! ".

La campagne fera appel à différents supports médiatiques : des messages durant 15 jours à compter du 13 décembre sur les radios Freedom, NRJ, RTL, Chérie FM, Pikan, Zantac, Kayamb et le réseau FAR et Réunion Première, ainsi qu'un affichage 4X3 sur 200 panneaux sur toute l'île pendant 15 jours à partir du 28 décembre. Par ailleurs 12 000 affiches seront diffusées sur l'ensemble de l'île à nos partenaires, ainsi que des flyers rappelant les gestes de prévention indispensables pour lutter contre les moustiques. Des contenus seront mis en ligne également notamment sur les réseaux sociaux de l'ARS OI et de ses partenaires.

Une journée départementale dédiée à la dengue le 18 décembre

Dans le cadre de cette campagne, la préfecture et l'ARS Océan Indien ont décidé de lancer une grande journée départementale dédiée à la lutte contre la dengue à La Réunion. Initialement prévue le 30 novembre, cette journée a d'être décalée en raison des mouvements sociaux récents. Cette journée se tiendra donc le 18 décembre prochain.

Pour rappeler à chacun l'importance de se protéger et lutter efficacement contre les moustiques, un grand nombre d'actions sera proposé au grand public sur toute l'île. Cette journée vise à encourager et convaincre les Réunionnais de l'importance de supprimer les eaux stagnantes dans les jardins, sensibiliser les acteurs à l'enlèvement des déchets et encombrants, réduire efficacement les risques de transmission du virus de la dengue à La Réunion, relayer très largement les messages sur les gestes de prévention à adopter et unir nos forces et nos moyens derrière une même cause pour éradiquer la propagation du virus.

Pour permettre à chacun de prendre part à cette campagne, un kit de communication est remis aux acteurs engagés dans cette journée, afin de les accompagner dans la mise en place de leurs projets et s'appuyer ainsi sur des outils de communication existants. Les actions mises en place par les différents partenaires seront annoncées ultérieurement.

DIVERS

Les transferts de technologies, le point faible des startups de la santé

Technos & Medias Innovation et Start-up <https://www.latribune.fr/> Par Anaïs Cherif | 10/12/2018, 6:30



(Crédits : Pixabay (CC0 Creative Commons))

12% des sociétés françaises de la HealthTech ont déjà renoncé à un accord de transfert de technologies avec un laboratoire. En cause ? Un délai moyen de 17,5 mois pour la signature d'un contrat. Un frein à lever pour dynamiser l'écosystème.

Le temps, c'est de l'argent. Voilà un adage bien intégré par l'écosystème français de la HealthTech, qui déplore des transferts de technologies trop longs. Le transfert de technologies est *"une étape fondamentale (...) pour le développement économique de cette filière en France et pour la création de valeur des startups"*, affirme une étude publiée jeudi 6 décembre par France Biotech, association des entrepreneurs de l'innovation en santé, et réalisée avec divers organismes et instituts publics de recherche (Inserm, Institut Pasteur, CEA...) *"Il est essentiel de sécuriser cette étape pour garantir la compétitivité et la croissance des entreprises de ce secteur."*

Pourtant, 12% des sociétés sondées ont déjà renoncé à un accord de transfert de technologies - dont plus de 44% à cause des délais de mise en place de l'accord. En effet, près de 73% des

entreprises décrivent les délais comme la première source de difficultés dans le cadre d'un transfert de technologies.

« *Ce n'est pas une surprise ! Le délai moyen pour aboutir à la signature d'un contrat est de 17,5 mois, c'est extrêmement long* », regrette Franck Mouthon, responsable du groupe de travail sur les partenariats public-privé chez France Biotech et Pdg de l'entreprise Theranexus.

« *D'autant plus qu'on observe une relation directe entre la satisfaction des entreprises et les délais* », poursuit-il. En général, les sociétés les plus satisfaites ont signé des accords en moins de dix mois. Près de la moitié des entreprises sondées ne sont pas satisfaites de leur transfert de technologies. Sans compter que le parcours moyen du contrat est de près de 3 mois.

« *C'est purement inadmissible* », commente Franck Mouthon. « *Pour réduire les délais, il faudrait davantage de transparence des deux côtés. Dès le début des négociations, il y a la nécessité de se mettre d'accord sur la vision du développement de l'actif.* »

Difficulté à lever des fonds

Avec 1.343 entreprises de la HealthTech en France - qui comprend les startups dans la e-santé, les MedTech et les Biotech -, le transfert de technologies reste un frein à lever pour dynamiser un écosystème déjà bien installé. Tout comme la difficulté à lever des fonds, qui reste la première préoccupation du secteur, selon le Panorama France HealthTech 2018, réalisé par France Biotech, BPI France, Euronext et EY. La HealthTech constitue une équation délicate pour tout investisseur : un besoin important en capitaux et un retour sur investissements très long. 71% des entreprises de la HealthTech déclarent être en recherche de fonds, et 52% ont des difficultés à en lever - y compris pour les sociétés cotées.

En 2017, les startups françaises du secteur ont levé 1,25 milliard d'euros. Sur les trois dernières années, la France s'illustre tout de même comme le deuxième pays européen à lever le plus de fonds avec 3,5 milliards d'euros - derrière le Royaume-Uni (4,9 milliards) mais devant la Suisse (3,4 milliards).

« *La France est encore dans une logique de petits tickets [avec un ticket moyen de 14 millions d'euros, ndlr], contrairement au Royaume-Uni et à l'Allemagne. Cela laisse penser qu'il y a un beau potentiel de croissance pour les startups françaises* », analyse Franck Sebag, associé EY.

Car tout n'est pas si noir pour la HealthTech. Selon une étude prospective publiée l'année dernière par France Biotech, « *les HealthTech françaises pourraient générer un chiffre d'affaires annuel de 40 milliards d'euros et 130.000 emplois supplémentaires d'ici à 2030* ».

Professionnalisation et internationalisation de la HealthTech

« *Depuis dix ans, nous observons une belle progression* », affirme Chloé Evans, chef de projet à France Biotech. Et de poursuivre :

« *Les sociétés se sont professionnalisées. Près d'un tiers des entreprises ont aujourd'hui plus de 10 ans : l'écosystème a atteint un certain seuil de maturité. Elles ont notamment opéré le passage d'une stratégie mono-produit à une moyenne de 3 produits.* »

Cette maturité se traduit aussi par le succès des HealthTech en Bourse. Sur Euronext, 68 sociétés françaises du secteur sont cotées pour un total de 10 milliards d'euros. Et sur les 9 nouvelles IPO réalisées depuis 2017, 8 sont françaises. Les deux dernières sont Voluntis (qui a levé 30,1 millions d'euros) et Medincell (30 millions d'euros levés). Autre bonne nouvelle : les entreprises tricolores s'exportent à l'étranger. 64% des entreprises ont désormais une filiale à l'étranger, contre 40% en 2008. « *Les États-Unis est la première destination prisée par les sociétés françaises en raison d'un pool d'investisseurs très important* », souligne Chloé Evans.

7 – OPEX

Le suivi des OPEX peut se faire sur le site de l'état-major des armées : <http://www.defense.gouv.fr/operations>

Soutien/OPEX : Un « kit d'hygiène » a été conçu pour les soldats déployés sur le terrain

<http://www.opex360.com/> Posté dans Opérations par Laurent Lagneau Le 10-12-2018



Après une journée passée à crapahuter, une bonne douche est toujours bienvenue. Mais pour des soldats déployés au milieu du désert, l'affaire est plus corsée... Et il n'est évidemment pas question de faire comme dans une publicité autrefois célèbre où il suffisait d'attendre une pluie tropicale avec son savon pour se décrasser...

Comme l'explique l'État-major des armées, sur le terrain, le rituel est immuable : mise en place des mesures de défense, entretien des véhicules et des armes, repas, préparation du couchage et toilette corporelle, avec les moyens du bord, c'est à dire, généralement, une bouteille d'eau gardée à cet effet, voire une douche solaire.

Désormais, un nouveau « kit d'hygiène » est donné aux soldats engagés en opération afin de leur permettre de faire leur toilette pendant une semaine. Peu volumineux, et donc facile à emporter, ce kit comprend 21 sachets de lingettes imbibées de produits antibactériens, 3 gants de toilettes sans rinçage à usage unique, une brosse à dents et un tube de dentifrice.

Les avantages de ce kit d'hygiène sont nombreux. Notamment pour ce qui concerne la santé des soldats. En effet, avec la chaleur, il y a un risque d'infections de la peau pouvant être invalidantes, au point qu'il peut arriver « qu'il faille les évacuer », explique le colonel « Rémy ». Or, ajoute-t-il, une « toilette quotidienne permet de se débarrasser à la fois du sel, de la sueur et de la poussière, deux facteurs abrasifs pour la peau. »

Un autre avantage est que ce kit permet de réduire « l'empreinte logistique » dans la mesure où la consommation d'eau baissera mécaniquement.

« Auparavant, il fallait déployer lors des convois des douches solaires consommant 30 litres d'eau par personne. Nous nous sommes rendus compte que la toilette sur le terrain entraînait une consommation d'eau importante sans être très efficace », fait ainsi valoir le capitaine « Pascal ». Or, jusqu'à présent, « personne n'avait réfléchi à proposer un produit réellement adapté aux besoins du soldat », souligne-t-il. Ce qui est désormais chose faite.

Budget des opex : "transformer l'or en plomb!"

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 14.12.2018 Par Philippe Chapleau



Le think tank L'Hétairie vient de publier une note intitulée "Sincérisation du budget ou sanctuarisation des OPEX: précis d'alchimie gouvernementale pour transformer l'or en plomb!". Elle a été rédigée par Alexandre Papaemmanuel, chef du pôle Défense nationale.

"Après l'imagination, voilà désormais la logique comptable au pouvoir, sans l'once d'une gestion politique des dépenses publique", écrit l'auteur qui décortique les chiffres du budget des opex, budget qu'il faudrait tenir à 1,1 milliard d'euros "alors que l'engagement de nos forces est jugé en surchauffe en opération extérieure".

"Le financement des OPEX devient le symptôme d'un budget des Armées qui se jouera chaque année au Casino", estime aussi l'auteur qui s'interroge: "Comment ne pas douter de la sincérité de cette hausse quand les moyens des Armées fluctuent alors que leurs engagements s'intensifient. Jupiter n'est pas Midas ; tout au plus un bon joueur de bonneteau qui transforme l'or promis en plomb."

Cette note est à consulter ici http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/files/1ed47d_db0b05489615414da4038cf47076a9c6.pdf

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Point de situation du 7 au 13 décembre

Mise à jour : 14/12/2018

Point de situation des opérations du 7 décembre au 13 décembre

TERRITOIRE NATIONAL

ATTAQUE TERRORISTE A STRASBOURG

- *L'intervention des soldats de Sentinelle a mis en fuite le terroriste*

Mardi 11 décembre 2018, vers 20h00, un individu a ouvert le feu dans le centre-ville de Strasbourg, à proximité immédiate du marché de Noël. Un groupe de soldats de l'opération Sentinelle, patrouillant en centre-ville, alerté par les tirs, s'est immédiatement porté vers ce secteur.

A l'irruption de la patrouille, l'assaillant a ouvert le feu sur les deux premiers soldats, qui ont riposté aussitôt, provoquant sa fuite. Lors de cet échange de coups de feu à courte distance, l'assaillant a été blessé. L'arme d'un des militaires a été endommagée par les tirs du terroriste, sans occasionner de blessure.

Le groupe, rapidement rejoint par d'autres éléments de Sentinelle, également déployés dans le centre-ville de Strasbourg, a ensuite participé avec les forces de sécurité intérieure et d'intervention à la traque. Ces interventions ont mis fin au périple meurtrier du terroriste.

Les autres groupes de Sentinelle ont pris part aux cordons de sécurité et au dispositif de bouclage mis en place autour des zones clés de l'évènement. Ils ont également porté assistance aux blessés et facilité l'intervention des forces de secours.

- *Renforcement du dispositif*

Face à cette situation, le Président de la République a décidé en cellule interministérielle de crise du déploiement de renforts de l'opération *Sentinelle*. Lors du conseil de Défense du 12 décembre, la ministre des Armées et le chef d'état-major des armées ont proposé au chef de l'Etat un renforcement du dispositif. Celui-ci permettra de déployer des unités supplémentaires sur l'ensemble du territoire national pour la protection des Français en cette période normalement dévolue aux fêtes. Le détail de ce dispositif n'a pas vocation à être rendu public, de façon à préserver le secret des opérations. Il fait l'objet d'un dialogue entre le ministère des Armées et celui de l'Intérieur.

- *Sentinelle : une opération réactive*

Depuis octobre 2017, le dispositif de l'opération *Sentinelle* s'appuie sur un schéma flexible, réactif, moins prévisible et donc plus efficace que le dispositif à dominante statique des premières années.

Le principe de *Sentinelle* procède d'une logique d'opération militaire basée sur les effets plutôt que sur les effectifs, et adaptée au contexte sécuritaire. Le volume d'unités déployées n'est pas figé, mais il est susceptible d'évoluer au gré des besoins opérationnels. C'est le dialogue accru avec le ministère de l'Intérieur qui permet d'ajuster le dispositif aux besoins de protection du moment.



CHAMMAL

SITUATION MILITAIRE DU THEATRE

- *Offensive contre les dernières poches de Daech en Syrie*

Dans la région d'Hajine, dans la moyenne vallée de l'Euphrate, profitant de conditions météo défavorables, Daech a mené plusieurs attaques. Celles-ci se sont à nouveau heurtées à des frappes aériennes et des tirs d'artillerie de la coalition. Au bilan, grâce à l'appui de la coalition, les forces démocratiques syriennes (FDS) ont repris leur progression méthodique dans la zone.

- *Poursuite des actions de sécurisation en Irak*

En Irak, la situation est inchangée. L'activité de Daech est contrainte par les opérations des forces de sécurité irakiennes (FSI). A la frontière, l'effort visant à contrer toute tentative d'infiltration de Daech depuis la Syrie est maintenu.

ACTIVITE DE LA FORCE

Le dispositif français déployé au Levant n'a pas évolué. La frégate légère furtive *Aconit* patrouille en Méditerranée orientale dans le cadre de la fonction stratégique connaissance et anticipation.

- *La Task Force Wagram en appui de l'offensive contre les dernières poches de Daech présentes dans la vallée de l'Euphrate*

La Task Force (TF) *Wagram* continue d'appuyer les forces démocratiques syriennes qui luttent contre Daech dans la région d'Hajine. Elle a réalisé cette semaine, depuis le territoire irakien, 38 missions de tir (20 éclairage, 18 destruction – bilan du 28 novembre au 4 décembre inclus).

En trois semaines, *Wagram* a fourni un effort important pour stopper les contre-attaques de Daech puis appuyer les opérations des FDS qui reprennent l'initiative dans les derniers réduits tenus par l'organisation terroriste. Ainsi, depuis le 21 novembre, 161 missions de tir ont été réalisées et près de 1000 obus ont été tirés.

Depuis le début de son engagement, la *Task Force Wagram* a réalisé 2326 missions de tirs.

- *Les bases aériennes en Jordanie et aux EAU en appui des opérations*

Les avions français basés en Jordanie et aux Émirats arabes unis poursuivent leurs actions contre Daech, au sein de la coalition.

Cette semaine, les avions de l'opération Chammal ont réalisé 20 sorties aériennes (bilan du 5 au 11 décembre inclus). Les *Rafale* français ont été significativement engagés dans l'appui aux FDS puisque les équipages ont conduit 7 frappes cette semaine permettant de neutraliser 9 objectifs ennemis.

Bilan total de l'action du pilier appui aérien depuis le 19/09/14 :

8 708 sorties / 1 489 frappes / 2 292 objectifs neutralisés.

- *Les Task Forces Monsabert et Narvik poursuivent leurs missions de formation*

La Task Force (TF) *Monsabert* poursuit sa mission d'assistance et de conseil de l'état-major de la 6^{ème} division irakienne. Elle conseille également les brigades subordonnées, dont la 106^{ème} brigade d'artillerie irakienne.

La TF *Narvik*, poursuit sa mission de formation et de conseil de l'*Iraki Counter Terrorism Service* (ICTS). Le stage de formation au recueil de renseignement s'est achevé après six semaines d'instruction. *Narvik* forme actuellement les Irakiens dans les domaines suivants : mise en œuvre d'armes lourdes, combat motorisé, lutte contre les engins explosifs improvisés, sauvetage au combat et tir de précision.



BARKHANE

APPRÉCIATION DE SITUATION

- *Situation sécuritaire*

Au Mali, les groupes armés terroristes, privilégiant une stratégie d'évitement, se limitent à des actions indirectes à l'encontre des FAMA.

ACTIVITÉ DE LA FORCE

Le dispositif Barkhane n'a pas connu d'évolution particulière.

- *Les opérations dans la région du Liptako se poursuivent*

Barkhane poursuit ses opérations dans la région du Liptako. Elles se traduisent par des missions de reconnaissance et de fouille de points d'intérêt ou encore des actions ponctuelles visant à permettre le démantèlement de réseaux. Cette semaine, les groupements tactiques désert étaient déployés en opération de reconnaissance et en appui des opérations des forces armées maliennes (FAMA).



- *Formation des forces locales*

Les équipes de contrôleurs aériens avancés de l'armée de l'air et de l'armée de terre engagées dans l'opération Barkhane ou les instructeurs venant des Eléments Français au Sénégal dispensent régulièrement des instructions au « guidage aérien tactique avancé » (GATA). Il s'agit de permettre aux cadres des forces armées partenaires de devenir les référents « guidage aérien » de leurs unités, et ainsi leur permettre de bénéficier plus efficacement et plus rapidement de l'appui des aéronefs de l'opération Barkhane.

Les stages GATA, d'une durée de quelques jours, s'articulent en deux parties.

Une partie théorique vise à réviser les connaissances en topographie qui permettent d'extraire des coordonnées précises et ainsi guider efficacement les aéronefs de l'opération Barkhane vers

l'objectif. Elle vise également à apprendre à formaliser un message de demande d'appui, pour n'oublier aucune des informations nécessaires aux pilotes de chasse pour bien comprendre la mission qui leur est demandée depuis le sol.

Une seconde partie pratique se déroule d'abord entre stagiaires, en faisant jouer à chacun le rôle de guide et de pilote dans le cadre de scénarios nécessitant une demande d'appui. Passé ces premiers entraînements, des exercices grandeur nature de désignation d'objectifs fictifs sont réalisés avec l'appui des *Mirage 2000* de l'opération Barkhane. Tout en restant disponibles pour une mission réelle, les avions répondent aux sollicitations des stagiaires et enchaînent les démonstrations de force et les frappes simulées sur les positions qui leurs sont désignées.

- *Relève du contingent estonien*

Fin novembre, un nouveau détachement d'une quarantaine d'Estoniens est arrivé à Gao pour un mandat de plusieurs mois. Après une phase de familiarisation au nouvel environnement et aux différentes procédures, les patrouilles estoniennes dans Gao ont pu reprendre. Ce détachement a succédé au contingent qui avait été engagé dans l'opération Barkhane en août dernier.

- *Actions au profit de la population*

L'opération « Tous à l'école », lancée en novembre dernier, vise à agir en faveur de l'éducation des enfants maliens. Conduite par les équipes d'actions civilo-militaire de Barkhane et des forces armées maliennes (FAMa), cette opération a permis de distribuer, le 27 novembre, des kits scolaires aux enfants de l'école primaire *Aljanabandia Zaba*, située au cœur de Gao.

L'opération « Tous à l'école », qui se poursuivra pendant encore plusieurs semaines, a permis d'apporter une aide concrète à une demi-douzaine d'écoles de la ville de Gao.

Sorties air hebdomadaires (bilan du 5 au 11 décembre inclus)

36 sorties chasse / 39 sorties RAV ISR / 48 sorties transport

Total : 123 sorties (95 la semaine précédente)

Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE (SAHEL)

Barkhane : Décès accidentel d'un brigadier-chef du 2e Régiment de Hussards

<http://www.opex360.com/> Posté dans Afrique, Forces terrestres, Opérations par Laurent Lagneau
Le 09-12-2018



Dans la nuit du 8 au 9 décembre, un brigadier-chef du 2e Régiment de Hussards [RH] a été très gravement blessé dans un accident de véhicule, sur la base d'Aguelal, au Niger. Rapidement pris en charge par les secours, il a ensuite été évacué en hélicoptère vers l'antenne médico-chirurgicale américaine d'Agadez d'Agadez. Malheureusement, il est décédé des suites de ses blessures.

Via un communiqué, l'armée de Terre a précisé que le brigadier-chef n'était « pas engagé dans une activité opérationnelle au moment des faits ». Une enquête a été ouverte pour établir les circonstances exactes de cet accident.

La base d'Aguelal est située à l'ouest du massif de l'Aïr, dans le centre-nord du Niger. Quant au 2e Régiment de Hussard, il s'agit d'une unité spécialisée dans le recueil du renseignement, via la combinaison d'observations discrètes et d'entretiens effectués avec des sources humaines.

Le militaire français victime de cet accident est le brigadier-chef Karim El-Arabi. Né en août 1989 à Villeneuve-d'Asq, il s'était engagé en mai 2010 au 2e Régiment de Hussards en tant qu'engagé volontaire de l'armée de Terre à l'âge de 20 ans.

Elevé à distinction de 1re classe six mois plus tard, Karim el-Arabi est envoyé au Tchad pour sa première opération extérieure, en tant qu'équipier. Il y effectue alors « un excellent travail » et s'y « distingue par ses grandes qualités militaires et humaines. »

Nommé brigadier en novembre 2013, il est « projeté » en Centrafrique où, là encore, selon sa hiérarchie, il se « distingue à nouveau par ses belles qualités de soldat et l'ampleur de ses savoir-faire. » Puis, en 2017, il est envoyé une première fois au Mali au titre de l'opération Barkhane. « Ses compétences militaires et techniques lui valent alors d'être félicité sur le théâtre », indique l'armée de Terre.

Ayant pris part à la mission intérieure Sentinelle entre deux opérations extérieures, le brigadier-chef El-Arabi a de nouveau été envoyé au Sahel en septembre dernier, en qualité d'équipier d'appui au recueil de l'information au sein du groupement de recherche multi-capteurs (GRM).

Âgé de 29 ans, le brigadier-chef El-Arabi était célibataire. Il était titulaire de la médaille d'outre-mer avec agrafe « Sahel », de la médaille de la défense nationale échelon argent, agrafe « arme blindé cavalerie » et de la médaille de la protection militaire du territoire avec agrafe « Sentinelle ».

BARKHANE : Coopération avec les Forces de sécurité intérieures de Gao

Mise à jour : 10/12/2018

Le 5 novembre a débuté la première formation de la Garde Nationale malienne, réalisée avec les prévôts français de la Force Barkhane. Une semaine de cours théoriques et pratiques sur les procédures d'intervention a été dispensée à plus de 15 gardes nationaux maliens.

Pour le lieutenant-colonel Erwan, chef de la prévôté de Gao : « cette formation est très importante, elle est la première d'une série que nous souhaitons planifier sur plusieurs mois. La Garde Nationale malienne s'apparente à notre gendarmerie mobile, en travaillant ensemble nous uniformisons nos procédures et nous leur permettons de bénéficier de notre expérience dans les techniques d'intervention ». Ces formations s'inscrivent dans un processus de partenariat avec les pays du G5 Sahel, un processus de formation qui permettra le retour des structures étatiques, préalable indispensable à une paix durable.

Pour ce premier cours, c'est l'adjudant Benoit qui sera l'instructeur, l'adjudant-chef Olivier sera son assistant. Avant même le début du cours, l'adjudant Benoit procède à l'inspection des armes. Chaque garde national s'exécute alors en retirant son chargeur et en présentant son arme à l'adjudant : « arme claire ! ». Une inspection que l'adjudant Benoit ne manquera pas de faire à son tour en présentant son arme de poing aux soldats maliens : « arme claire ! ».

Les mises en situations s'enchaînent : contrôle de personne simple, puis « code rouge » avec interpellation sous appui puis menottage. Dans la gendarmerie, on parle de code rouge lorsqu'une personne est recherchée et doit être interpellée. L'adjudant Benoit illustre son cours par un schéma. Tous les stagiaires ne comprenant pas le français, l'adjudant malien chef de section se charge de traduire en Mamba. Malgré cette barrière de la langue, les questions sont très nombreuses pour Benoit et traduisent leurs motivations : « les questions qu'ils posent sont très pertinentes. Je me sens vraiment utile, c'est formidable de pouvoir partager notre expérience avec des collègues maliens, à notre petite échelle nous participons au processus de paix ».

Après la partie théorique, Benoit enchaîne les exercices pratiques, en rappelant : « l'appui est fixe et permanent ! La communication au sein du trinôme est elle aussi permanente ! ». La séance durera 2 heures, sous l'œil du lieutenant-colonel Erwan : « Grâce à ces formations, la prévôté, à son niveau, dispense ses savoir-faire à ses partenaires institutionnels des forces de sécurité intérieure ».

Toute la semaine, les gendarmes de la prévôté de Gao se rendront à la Garde Nationale pour dispenser des cours sur les techniques d'intervention. Une formation qui devrait se poursuivre dans les prochains mois dans le cadre de la coopération de la Force Barkhane avec ses partenaires de la Force G5 Sahel afin de lutter toujours plus efficacement contre les groupes armés terroristes.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1^{er} août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : Le « kit hygiène » désormais disponible pour tous les soldats partant en opération sur le terrain

Mise à jour : 10/12/2018

Le rituel du soir des soldats français déployés au milieu du désert saharo-sahélien est souvent le même : organisation de la défense, entretien des véhicules et de l'armement, repas en ration de combat, préparation du lit et toilette corporelle. Depuis quelques mois, la bouteille d'eau est remise au fond des camions de ravitaillement au profit du nouveau kit hygiène.

D'apparence très simple, peu volumineux, le « kit hygiène » est un ensemble de produits d'hygiène conçu pour les soldats engagés en opération. Prévu pour durer une semaine, il se compose de 21 sachets de lingettes humidifiées antibactériennes, de trois gants de toilettes sans rinçage à usage unique, d'une brosse à dents et d'un tube de dentifrice. Le tout, rangé dans un sac plastique solide et fermé par une tige rigide.

L'adjudant Vincent, chef de section, explique : « C'est vraiment une super idée ! Auparavant, nous avions l'habitude de nous laver avec une bouteille d'eau : les plus efficaces, n'utilisaient qu'1,5 litres d'eau, mais d'autres allaient jusqu'à trois litres d'eau, soit deux bouteilles. Aujourd'hui, on peut se laver entièrement, sans être obligé de se rincer ».

« Auparavant, il fallait déployer lors des convois des douches solaires consommant 30 litres d'eau par personne », explique le capitaine Pascal, chargé du soutien de l'homme et condition du personnel au poste de commandement de l'opération Barkhane. « Nous nous sommes rendus compte que la toilette sur le terrain entraînait une consommation d'eau importante sans être très efficace. Pour autant, personne n'avait réfléchi à proposer un produit réellement adapté aux besoins du soldat ».

Le colonel Rémy, directeur médical de l'opération, souligne : « Ce kit permet aux soldats de maintenir une hygiène corporelle minimum lors de leurs opérations en plein milieu du désert. Avec la chaleur, il y a essentiellement un risque d'infections cutanées. Ces infections sont potentiellement invalidantes pour nos hommes et affectent donc les opérations car il arrive qu'il faille les évacuer. Une toilette quotidienne permet de se débarrasser à la fois du sel, de la sueur et de la poussière, deux facteurs abrasifs pour la peau ».

De conception 100% française, le kit hygiène est désormais disponible pour tous les soldats qui partent en opération sur le terrain.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1^{er} août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Burkina-Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Un militaire US blessé dans l'accident qui a coûté la vie à un soldat du 2e RH (actualisé)

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 12.12.2018 Par Philippe Chapleau

Comme je l'écrivais dans un post du 9 décembre, dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 décembre, un soldat français de la force *Barkhane* est décédé accidentellement au Niger. Selon le Sirpa Terre, "tôt dans la nuit sur la base d'Aguelal au Niger, le brigadier-chef Karim El Arabi du 2^e régiment de Hussards a été victime d'un accident de véhicule. Il n'était pas engagé dans une activité opérationnelle au moment des faits.

Des précisions sur cet accident ont été publiées dans des médias militaires US.

Selon un porte-parole de SOC-AFRICA (U.S. Special Operations Command-Africa), ce militaire français se trouvait dans un véhicule en compagnie d'un militaire américain qui a été blessé. Ce qu'a confirmé un porte-parole de l'armée de Terre française.

Le soldat américain a été évacué vers l'Europe. Il s'agirait d'un béret vert du 3^e Special Forces Group, de Fort Bragg.

Selon le *New York Times*, le militaire américain, qui conduisait, aurait consommé de l'alcool avant l'accident. Le NYT rappelle d'ailleurs que le 29 novembre, une mise en garde avait été émise par le patron de l'Army Special Operations Command, le général Francis Beaudette, où il réclamait de ses hommes une conduite irréprochable:



DEPARTMENT OF THE ARMY
HEADQUARTERS, UNITED STATES ARMY
SPECIAL OPERATIONS COMMAND
2929 DESERT STORM DRIVE
FORT BRAGG, NORTH CAROLINA 28310-9110

November 29, 2018

Army Special Operations Ethics and Professionalism

To our ARSOF Soldiers and Civilians:

As the Nation's premier fighting force, Army Special Operations forge a legacy of excellence across the spectrum of conflict. Operating in the most demanding, complex, and uncertain environments, the men and women of this enterprise are defined by our invincible will, utmost professionalism, and exceptional competence. We are proud of our legacy, and it's our duty to preserve it.

Recent incidents in our formation have called our ethics and professionalism into question, and threaten to undermine the trust bestowed on us by the American people and our Senior Leadership. It is our duty to consistently promote and enforce values-based decision making that will shape conduct "left of bang." If we fail to meet the high standards expected of us, we fail in our duty to the Nation.

It is incumbent upon our leadership down to the team-room level to intensify our emphasis on ARSOF values and character. Service is a privilege, and this privilege is grounded in a culture of accountability and professionalism that extends far beyond program compliance. It is the responsibility of every leader, Soldier, and Civilian within the ARSOF enterprise to preserve and defend our identity of professionalism, honor, and valor.


FRANCIS M. BEAUDETTE
Lieutenant General, USA
Commanding

BARKHANE : Installation d'un nouveau kit sanitaire dans des véhicules blindés

Mise à jour : 11/12/2018

Des personnels de santé mieux protégés au combat, des véhicules de secours moins identifiables, le nouveau « KIT SAN », installé récemment sur un VBCI et un VAB Ultima sur la base de Gao au Mali, permet d'assurer au mieux la prise en charge des blessés en opération.

C'est à une petite révolution qu'ont assisté médecins, infirmiers et auxiliaires sanitaires du pôle médicale d'urgence (ROLE 1) de la base de Gao, le 31 octobre dernier. En effet, leur traditionnel véhicule de l'avant blindé sanitaire, qui les a accompagnés sur d'innombrables missions, s'apprête à laisser sa place à un véhicule de blindé de combat d'infanterie.

« Pour faire face à un déficit capacitaire en matière de véhicule sanitaire de combat, l'armée de Terre a proposé au service de santé des armées (SSA), d'équiper un Véhicule Blindé de combat de l'infanterie (VBCI) en version sanitaire, explique l'infirmier en soins généraux de 2^e grade (ISG2) Benoit spécialiste des vecteurs au bureau emploi de la division opérations à la direction centrale du service de santé des armées. Nous nous sommes donc mis en relation avec la section technique de l'armée de Terre, la STAT, avec qui nous avons travaillé en étroite collaboration pour sortir le premier KIT SAN pour un VBCI. Dans le même esprit et en suivant la même méthodologie nous avons également conçu un KIT adaptable sur le VAB de la série Ultima, les plus durcis en termes de résistance contre les engins explosifs improvisés. »

Transformer un véhicule de combat de l'infanterie en véhicule sanitaire nécessite une procédure bien établie.

« Pour arriver à élaborer ces kits nous avons créé une équipe projet, une équipe de marque en terminologie militaire, composée de médecins et d'infirmiers, confie l'ISG2 Benoit. Nous avons visité des véhicules nus puis nous avons listé ce que nous souhaitions voir figurer dans ces engins. Les ingénieurs de la STAT ont ensuite pris le relai et ont planché sur le sujet qui a débouché sur une première maquette il y a quelques mois. Les kits que nous avons installés ici à Gao sont la finalité de ce processus qui doit maintenant être validé à l'épreuve du terrain »,

explique l'adjudant Elodie sous-officier expérimentateur en ergonomie à la section technique de l'armée de terre.

Après un voyage de près de 6000 km en avion de transport les « kits san » sont arrivés fin octobre à Gao. Avec eux deux sous-officiers de la STAT venus de Versailles pour faciliter les opérations de montage et de prise en main.

Cette nouvelle version d'engin blindé à vocation sanitaire permet un gain de place, et autorise une accessibilité rapide au matériel de soin, ainsi que de meilleurs espaces de rangement. Tout est fait pour qu'en intervention, le médecin ou l'auxiliaire sanitaire aient tout à leur disposition sans avoir à se contorsionner ou à chercher dans des sacs. « Dans ce type de projet, l'ergonome que je suis a pour mission, en fonction du profil des futurs utilisateurs du matériel, de faire en sorte qu'aucune contrainte liée au matériel ne vienne entraver l'action sur le terrain », précise l'adjudant Elodie. « Pour y parvenir je me base sur beaucoup de norme en termes de contrainte au choc, au bruit, de qualité d'assise, etc.... que l'on essaie d'appliquer pour le bénéfice des utilisateurs dans la durée. »

Après une première prise en main par les équipes de santé, les premiers retours sont positifs. « Il va falloir s'habituer, le brancardage s'avère assez technique, décrit un médecin du ROLE 1. Avec de l'entraînement cela ne devrait pas poser de problème. En revanche, nous avons gagné en place ». Médecins et infirmiers sont majoritairement satisfaits d'autant que ces nouveaux véhicules vont assurer une meilleure protection au combat, « nous verrons maintenant à l'usage si l'enthousiasme se confirme » conclut en souriant l'ISG2 Benoit.

Après une phase d'essai en condition réelle sur le terrain, plusieurs kits seront installés dans les semaines à venir afin d'équiper une demi-douzaine de véhicules sur la base de Gao.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1^{er} août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 000 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : Dans la peau d'un soldat du pétrole

Mise à jour : 11/12/2018

Arrivé sur le théâtre il y a quelques semaines, le brigadier-chef Julien est transporteur de carburant au sein du service des essences des armées (SEA). Conducteur du nouveau véhicule CARAPACE (pour CAMions RAVitailleurs Pétroliers de l'Avant à Capacité Étendue), il est en charge de participer à l'approvisionnement permanent de carburant en transportant des tonnes de fuel sur les différents sites du théâtre afin de ravitailler les véhicules et hélicoptères de la Force Barkhane.

Arrivé sur le théâtre il y a quelques semaines, le brigadier-chef Julien est transporteur de carburant au sein du service des essences des armées (SEA). Conducteur du nouveau véhicule CARAPACE (pour CAMions RAVitailleurs Pétroliers de l'Avant à Capacité Étendue), il est en charge de participer à l'approvisionnement permanent de carburant en transportant des tonnes de

fuel sur les différents sites du théâtre afin de ravitailler les véhicules et hélicoptères de la Force Barkhane.

Formé à la base pétrolière interarmées de Chalon-sur-Saône (71), il a commencé sa carrière par de multiples formations et stages spécifiques de logisticien « essence » : permis poids lourd, super poids lourd, formation au transport de matière dangereuse, certificat pratique de pétrole, etc. Son expérience, son ancienneté et son savoir-faire lui ont permis d'intégrer la compagnie d'instruction afin de former les nouveaux soldats au métier à risque de la logistique des essences.

« Actuellement j'ai cinq jeunes soldats avec moi sur Gao. C'est très plaisant de les avoir avec moi. Cela me permet de suivre leur évolution, de les conseiller, de leur apprendre les "ficelles" du métier en action, de transmettre le savoir-faire directement sur le théâtre d'opération. »

Le brigadier-chef Julien entame sa septième opération extérieure après avoir parcouru le Kosovo, le Tchad, la République centrafricaine, le Sénégal et le Mali pour la deuxième fois. Il est âgé de 38 ans et père de deux enfants.

Formé sur le CARAPACE en juin 2018, il est arrivé le 26 août sur la plateforme opérationnelle de Gao pour renforcer le détachement du SEA. Le brigadier-chef Julien participe aux nombreux convois logistiques baptisé « Argens » ou « Charente », pour acheminer du carburant entre les diverses emprises françaises de la bande sahélo-saharienne, ou pour appuyer les groupements tactiques dans leurs opérations. Exigence, rigueur, contrôle, Julien est conscient des responsabilités qui lui sont confiées lors de ces nombreuses missions.

La logistique pétrolière sur l'opération Barkhane est un défi majeur. Agissant sur une zone six fois plus grande que la France, le service des essences des armées (SEA) doit garantir non seulement l'approvisionnement permanent de la Force aéroterrestre, mais également l'autonomie énergétique des différentes emprises militaires. Les soldats du pétrole sont un des maillons indispensables à la chaîne logistique.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : L'ambassadeur de France au Mali sur la base de Gao

Mise à jour : 12/12/2018

Le 7 novembre 2018, M. l'ambassadeur de France au Mali, M. Joël Meyer, qui vient tout juste de prendre ses fonctions, effectue sa première visite à Gao et à Kidal. Accompagné du général Frédéric Blachon, commandant l'opération Barkhane (COMANFOR), l'ambassadeur a rencontré les militaires français et découvert le dispositif des forces.

Dès son arrivée sur la plateforme opérationnelle désert (PfOD), au sein de la base de Gao, M. Joël Meyer est accueilli par le colonel Yann de Kermenguy représentant du COMANFOR. Après

une entrevue, M. l'ambassadeur a découvert les installations de la base et notamment l'antenne chirurgicale projetable : *« J'ai été très impressionné par la passion du personnel de l'équipe médicale, qui m'a décrit les conditions parfois difficiles dans lesquelles ils travaillaient. Les moyens matériels en place sont conséquents, c'est une nécessité pour nos soldats s'ils sont blessés. L'antenne chirurgicale a pour vocation première de soigner nos soldats ainsi que ceux de nos partenaires et je suis très agréablement surpris de voir que cette antenne chirurgicale vient aussi en aide aux populations en soignant des familles maliennes ».*

Cette journée fut aussi l'occasion pour l'ambassadeur de France de rencontrer le Gouverneur de la région de Gao, M. Sidiki Samake : *« Nous avons eu des échanges assez libres sur les accords de paix et de réconciliation. Gao accueille une structure pour le désarmement et la réintégration, le DDR. J'ai eu l'occasion de lui dire que les autorités françaises espéraient que les accords de paix et de réconciliation puissent se concrétiser très rapidement pour le Mali ».* Le processus de Démobilisation Désarmement Réinsertion Accéléré, un processus de réintégration des soldats des différents groupes au sein de l'armée malienne, a débuté au Mali. Cela constitue une étape importante sur le chemin de la paix.

Après avoir rencontré le chef de corps du groupe tactique désert d'aérocombat, le colonel Bertrand Gutter, et fait une visite de la base avancée de Kidal, l'ambassadeur de France a pu mesurer les enjeux de l'engagement français dans la bande sahélo-saharienne : *« c'est non seulement un dispositif militaire extrêmement performant, mais c'est aussi un dispositif qui participe largement au rayonnement de la France. Je dois dire aussi de manière très modeste que ce dispositif place la France au premier plan sur la scène internationale, je suis extrêmement fier de nos soldats ».*

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1^{er} août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Barkhane : De nouveaux kits sanitaires ont été mis au point pour les VBCI et les VAB Ultima

<http://www.opex360.com/> Posté dans Forces terrestres, Opérations, SSA par Laurent Lagneau Le 12-12-2018



Photo : ECPAD / EMA

Au Sahel, les groupes jihadistes cherchent généralement à viser les véhicules de commandement [comme en février dernier, avec la mort de deux militaires du 1er Régiment de Spahis] et ceux utilisés à des fins sanitaires. D'où la nécessité d'accroître leur protection contre les engins explosifs improvisés et les attaques suicides.

Depuis le 31 octobre, annonce l'État-major des armées [EMA], un nouveau « kit sanitaire » [ou KITSAN] est désormais disponible pour équiper les Véhicules blindés de combat d'infanterie [VBCI, qui affichent une masse de 28 tonnes], ce qui permettra ainsi de remplacer les VAB [véhicules de l'avant blindé] utilisés jusqu'alors pour le soutien médical. C'est une « petite révolution », avance-t-il.

Tout est parti du constat qu'il y avait un « déficit capacitaire » dans le domaine des véhicules sanitaires de combat, aucune version sanitaire du VBCI n'étant en service, même si Nexter avait présenté, en 2012, le kit CAVESAC [Casualty Evacuation] permettant de reconfigurer ce véhicule en « ambulance blindée » en moins de quatre heures.

D'où la proposition faite par l'armée de Terre au Service de santé des Armées [SSA] d'équiper un VBCI de telle sorte qu'il puisse être utilisé en version sanitaire.

D'où ce « KIT SAN » qui, destiné aux VBCI, a été développé en étroite collaboration avec la Section technique de l'armée de Terre [STAT] et le bureau emploi de la division opérations de la Direction centrale du SSA. Un autre kit sanitaire a également été conçu de la même manière pour les VAB Ultima, qui sont « les plus durcis en termes de résistance contre les engins explosifs improvisés », a souligné l'infirmier en soins généraux de 2e grade (ISG2) « Benoît ».

« Cette nouvelle version d'engin blindé à vocation sanitaire permet un gain de place, et autorise une accessibilité rapide au matériel de soin, ainsi que de meilleurs espaces de rangement. Tout est fait pour qu'en intervention, le médecin ou l'auxiliaire sanitaire aient tout à leur disposition sans avoir à se contorsionner ou à chercher dans des sacs », explique l'EMA.

Toutefois, la prise en main de ce nouveau kit sanitaire a été un peu compliquée, notamment au niveau du « brancardage » qui est « assez technique », a confié un médecin du ROLE 1 de Gao. « Avec de l'entraînement cela ne devrait pas poser de problème », a-t-il assuré.

En fonction des résultats de la phase d'essais en condition réelle, d'autres KIT SAN devraient prochainement équiper au moins 6 VBCI et VAB Ultima de la force Barkhane.

BARKHANE : Dentiste en opération extérieure

Mise à jour : 13/12/2018

Depuis octobre 2018, le capitaine Estelle est chirurgien-dentiste à sur la base de Gao, au Mali. Elle a pour mission de soigner les militaires français, anglais et estoniens, de la Force Barkhane, de la MINUSMA, des forces armées malienne (FAMA) et les employés civils locaux.

Engagée pour une mission de trois mois, le chirurgien-dentiste Estelle est diplômée d'un doctorat de chirurgien-dentiste. Engagée dans la réserve opérationnelle en 2015 tout en continuant ses études, elle a saisi en 2017 l'opportunité d'un recrutement d'officier sous contrat spécialiste (OSC-S) pour s'engager en tant qu'officier d'active dans le service de santé des armées (SSA), où elle a rejoint la 190e antenne de Lorient-Lanester pour un premier contrat de trois ans. Elle réalise actuellement au sein de la Force Barkhane sa première opération extérieure. « Au bout d'un an au sein des armées, nous pouvons postuler pour effectuer notre première opération extérieure. Arrivée sur le théâtre, j'ai dû m'adapter comme chaque soldat à la rusticité du pays, au désert, à la chaleur et bien sûr au rythme soutenu des consultations. »

À l'intérieur de son véritable cabinet dentaire de campagne, elle dispose de tout le matériel nécessaire aux soins de base. « C'est une chance de disposer d'un matériel de qualité et très complet, issu du même catalogue d'instruments dentaires qu'en métropole. Le matériel est vraiment important pour réaliser tous les soins nécessaires, car je rencontre des patients avec des pathologies très variées : abcès dentaires, dents cariées ou fracturées. Si j'ai besoin de

renouveler les stocks de matériel consommable, nous avons une pharmacie de campagne à proximité, ce qui favorise grandement le rendement des consultations. »

Pour le capitaine Estelle, cette opération extérieure est une vraie aventure, voire un défi : « finir la mission correctement, soutenir les forces armées, voir la reconnaissance de la population locale, les rendre heureux. Ils comptent sur nous et c'est une vraie satisfaction personnelle de pouvoir leur rendre service. »

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : Dans la peau d'un chef d'escorte de convoi

Mise à jour : 13/12/2018

Engagé dans l'opération Barkhane depuis de nombreuses semaines, le maréchal des logis Jean-Ludovic est chef de groupe d'escorte de convoi au sein du groupement tactique désert logistique (GTD-LOG). Sa mission est d'assurer la sécurité des convois logistiques qui peuvent s'étendre sur plusieurs kilomètres.

Engagé en 2006 en tant que soldat de 2e classe au 13e bataillon de chasseurs alpins (13e BCA) puis au 94e régiment d'infanterie (94e RI), il poursuit son parcours au 121e régiment du train de Montlhéry (121e RT). Marié, père d'une fille de 9 ans, il est actuellement déployé au Mali pour la deuxième fois, après avoir été engagé en République de Côte d'Ivoire, au Gabon, et en Afghanistan.

Au total, et en seulement quelques semaines, Jean-Ludovic a déjà parcouru avec son groupe plus de 1 500 kilomètres dans son véhicule de l'avant blindé (VAB) pour participer au ravitaillement en vivres, eau et matériels des militaires français installés dans des bases opérationnelles avancées. Travaillant au rythme des vecteurs logistiques bien moins rapides que leur blindé, les hommes du maréchal des logis sécurisent les logisticiens et leur apportent de l'aide quand des réparations ou des actions de désensablement des véhicules blindés sont nécessaires.

« Ma mission première est de ramener tout mon groupe sain et sauf de chaque mission. Chaque soldat de mon groupe connaît son rôle pour être en mesure d'éviter tout type incident, alors que la chaleur dépasse largement les 40 degrés et met les organismes à rude épreuve ».

Fort de cette nouvelle expérience, à son retour en France, le maréchal des logis participera à la formation de jeunes recrues et envisage de se lancer dans la suite de sa carrière de sous-officier pour obtenir les fonctions de sous-officiers adjoint du chef de section.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires

afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : Poursuite de l'opération « Tous à l'école »

Mise à jour : 13/12/2018

Depuis novembre 2018, l'opération « Tous à l'école » vise à agir pour le développement de l'éducation des jeunes générations maliennes. Cette opération est conduite par les équipes d'actions civilo-militaire (ACM) de la force Barkhane en appui des militaires des forces armées maliennes (FAMa). Les deux forces se sont engagées à alimenter les écoles de Gao les plus dépourvues en matériel scolaire. Elles sillonnent donc les différents quartiers de la ville afin de distribuer des fournitures aux élèves.

Le mardi 27 novembre, les équipes ACM se sont ainsi rendues à l'école primaire Aljanabandia Zaba, une école située au cœur de Gao et qui accueille plusieurs centaines d'élèves âgés de 6 à 12 ans.

Sur place, en présence du directeur de l'école, Monsieur Seydou Youssoufi, et du représentant du chef de quartier, monsieur Abdouhame Aïfa, les élèves ont reçu des crayons, stylos, cahiers, sacs, sets de géométrie adaptés à leur niveau scolaire. Pour le maréchal des logis-chef Cindy, chef de l'équipe française, l'objectif est atteint : « La présence massive des professeurs, mais également des parents montre bien ce que peut représenter notre action. Et c'est comme ça dans toutes les écoles où nous allons depuis le début de cette opération ».

L'opération « Tous à l'école » se poursuit pendant encore plusieurs semaines. Grâce à l'action du centre d'action pédagogique de Gao, une demi-douzaine d'écoles de la ville de Gao ont bénéficié de cette action franco-malienne.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : L'équipe de contrôleurs aériens du groupement blindé prépare une livraison par air

Mise à jour : 14/12/2018

Fabrice est capitaine et, avec le sergent Bruno, ils forment l'équipe de contrôleurs aériens avancés également appelée Joint Terminal Attack Controller (JTAC) du groupement tactique désert – blindé. En France, le sergent Bruno est commando parachutiste dans l'armée de l'air et le capitaine Fabrice est pilote de chasse sur mirage 2000 N. Au Mali, ce sont les spécialistes de la 3e dimension du groupement blindé. Ils sont notamment chargés de préparer les actions de livraison par air qui permettent au groupement blindé d'être ravitaillé en plein désert, dans la région sud de Kidal.

Une grosse préparation est nécessaire avant l'arrivée du l'avion : « L'équipe doit reconnaître l'ensemble de la zone qui fait près de 600 mètres de long puis baliser l'entrée et la sortie de la zone de largage », explique le capitaine. « Le pilote ne doit avoir aucun doute au moment de larguer ». À côté de lui, le sergent Bruno vérifie son matériel : « Pour ma part, je suis responsable des transmissions. Il faut que je sois capable à tout moment d'établir une liaison radio avec l'avion ». Le binôme est complémentaire et c'est ensemble qu'ils déterminent les zones et les axes d'approche, en fonction du terrain et de la météo. Le capitaine Fabrice confirme : « en tant que pilote, j'apporte la vision vue du haut et je comprends immédiatement les questions du pilote. Le sergent, de son côté, apporte la vision du bas ».

Le binôme JTAC embarque donc dans un véhicule blindé qui, d'un bout à l'autre de la zone de largage, va l'accompagner et assurer sa sécurité pour installer les signes matérialisant le début de zone et l'axe d'approche, un marquage qui doit être visible depuis l'avion.

Le C130 Hercule allemand se présente sur la zone de largage. Le sergent Bruno prend contact avec le pilote, lui confirme son axe d'approche, son altitude de largage ainsi que la vitesse du vent. Alors que la nuit commence à tomber, le capitaine Fabrice demande au sergent de mettre son stroblight, un flash lumineux visible depuis l'avion à plusieurs centaines de mètres. L'avion peut alors larguer ses deux colis : deux tonnes d'eau pour les soldats du groupement.

Sur un théâtre aux dimensions considérables, la livraison par air est un atout indéniable pour les unités déployées sur le théâtre. Elle permet en effet à la Force Barkhane de pouvoir mener des actions aux côtés des forces armées partenaires plus loin et plus longtemps en totale autonomie.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 000 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : Le nouveau système COMCEPT déployé en opération

Mise à jour : 14/12/2018

Cinq pays, huit millions de kilomètres carré et un espace géographique grand comme l'Europe : pour couvrir l'ensemble de ce territoire et relier les différentes bases opérationnelles, la force Barkhane a besoin d'un réseau de télécommunication performant et adapté. Un vrai défi pour l'ensemble des transmetteurs du théâtre. Ces derniers constituent une composante essentielle de la force pour assurer en permanence les communications à la fois sur le théâtre mais également avec la France.

Mi-novembre, le groupement transmission déployé sur le théâtre a ainsi accueilli un nouveau système de télécommunication, le système COMCEPT (besoins complémentaires en communications d'élongations de projection et de théâtre). Ce dernier doit venir combler des besoins opérationnels en communication longue distance et permettre un échange plus rapide des informations. Livrées cet été, les stations COMCEPT sont en cours de déploiement sur les différents sites et viendront compléter, une fois en service, les stations SYRACUSE déjà en place. Celle de Faya-Largeau, au nord du Tchad, est déjà opérationnelle, offrant une qualité de service pleinement satisfaisante.

« Le nouveau système COMCEPT est un système de High Data Rate (HDR) qui vient en complément des systèmes de THD (très haut débit). Il permet de soulager les réseaux déjà existants et de gagner en capacité de débit. Il y a moins de latence et moins de coupure, l'échange d'information est donc facilité » explique le sergent-chef Nicolas, opérateur COMCEPT. Quatre opérateurs spécialistes COMCEPT sont nécessaires pour assurer la veille 24/24H de la station satellitaire de N'Djamena. Tous ont suivi une formation spécifique sur ce système récent à l'école des transmissions de Rennes pour pouvoir assurer la maintenance, la supervision et le dépannage.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

BARKHANE : Entraînement franco-américain à la recherche d'explosifs

Mise à jour : 14/12/2018

Le 27 novembre 2018, une équipe cynophile d'appui à la recherche et détection d'explosifs (ARDE) de la base de Niamey s'est entraînée avec trois démineurs américains EOD (*explosive ordnance device*), à une mission de reconnaissance d'itinéraire.

Intégrés au détachement de protection de la base de Niamey, le caporal-chef Cédric, maître-chien parachutiste de l'air et Libak, berger allemand, formaient le duo français. Le scénario de cet entraînement consistait à reconnaître le terrain et les points particuliers en vue d'un passage de

convoi. Le caporal-chef Cédric et Libak évoluaient en tête du groupe, devant les démineurs américains. Le chien devait fouiller les différents points désignés par son maître, de manière autonome et sans laisse. Lors de cette reconnaissance, le chien a pu identifier une charge explosive fictive, située sous la route. Libak a signalé sa découverte à son maître par une position couchée. Le caporal-chef Cédric donne alors l'alerte aux démineurs américains qui interviennent immédiatement. Equipés d'un robot de déminage portatif et téléguidé, les démineurs entrent alors en liaison avec la caméra du robot, leur permettant de visualiser depuis un écran l'évolution de la charge explosive puis de neutraliser la zone. Cette opération a duré près de deux heures.

A Niamey, le travail des équipes cynophiles françaises et des démineurs américains est complémentaire. En cas de détection d'explosifs, ils interviennent ensemble. Ce type d'exercice permet donc d'échanger sur les procédures d'intervention avec des mises en situation face à différents types de menace (véhicules piégés, colis suspects, contrôle du frêt, etc.). Ces derniers temps, quatre entraînements ont été réalisés aux côtés des démineurs américains.

Le maître-chien français raconte : « C'est une réelle opportunité de pouvoir partager nos connaissances et d'échanger avec nos alliés américains. Le fait que nous ayons des chiens a rendu le contact beaucoup plus facile. Nous sommes partis d'une curiosité commune pour aller vers une réalité d'intervention opérationnelle. Cela permet également au chien de conserver ses acquis et de rester opérationnel ».

La construction du chenil de la base aérienne projetée de Niamey a été finalisée en juillet 2018, juste avant l'arrivée de deux équipes cynophiles, au mois d'août. C'est une première pour la base. Cette mise en place a été coordonnée par la brigade aérienne des forces de sécurité et d'intervention, le détachement de protection de Niamey et le vétérinaire en chef stationné à Gao. Elle permet à la BAP d'améliorer sensiblement ses capacités de protection.

Conduite par les armées françaises, en partenariat avec les pays du G5 Sahel, l'opération Barkhane a été lancée le 1er août 2014. Elle repose sur une approche stratégique fondée sur une logique de partenariat avec les principaux pays de la bande sahélo-saharienne (BSS) : Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso. Elle regroupe environ 4 500 militaires dont la mission consiste à lutter contre les groupes armés terroristes et à soutenir les forces armées des pays partenaires afin qu'elles puissent prendre en compte cette menace notamment dans le cadre de la force conjointe du G5 Sahel en cours d'opérationnalisation.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Le 2^e RIMa part en opération au Mali début 2019

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 15.12.2018 Par Philippe Chapleau



Le 2^e RIMa, régiment de la Sarthe, va envoyer deux compagnies, représentant près d'un tiers de son effectif, en opération extérieure. Elles quitteront la Sarthe pour la BSS où elles seront déployées durant quatre mois. Le régiment vient en effet de remplir toutes les conditions au terme d'un exercice de validation avant projection (VAP) qui s'est déroulé à Saumur.

Son départ interviendra en février 2019 au sein du groupement tactique Richelieu III qui sera commandé par le colonel Jean-François Calvez, chef de corps du 2^e RIMa.

Une cérémonie de création du groupement tactique sera organisée le 18 janvier au quartier Martin-des-Pallières à Champagné.

CHAMMAL (IRAK)

La BAP de Niamey lève 1 070 EUR pour le Bleuets

<http://lemamouth.blogspot.com/> mardi 11 décembre 2018 par le journaliste Jean-Marc Tanguy

C'est arrivé à d'autres cette année : la **base aérienne projetée de Niamey** n'a pas reçu sa livraison de Bleuets de France en temps et en heure, avant le 11 novembre. Une para du **1^{er} RTP**, affectée au **DETIA** de la BAP a donc répondu, en forme de pari, à un de ses officiers, présents sur la base, de confectionner des bleuets avec les moyens du bord. Bientôt, c'est tout le DETIA qui s'est mis à la confection, entre des deux accueils de VAM ou livraisons par air.

Plus de 300 Bleuets ont ainsi été confectionnés dans des temps record avec des épingles de sûreté et beaucoup de débrouillardise, et se sont écoulés comme des petits pains. La totalité du stock a été écoulée, permettant de récolter 1070 EUR en quelques jours.

Rappelons que les sommes retirées de la vente du Bleuets de France permettent de financer des œuvres sociales pour les générations du feu, mais aussi les victimes civiles du terrorisme.



CHAMMAL : Premier déploiement opérationnel de SEPHIRA

Mise à jour : 13/12/2018

Plusieurs fois par jour, deux spécialistes météo de la Task Force Wagram transmettent les prévisions climatiques aux pièces d'artillerie pour assurer la précision et l'efficacité des tirs CAESAR. Pour cela, l'équipe met en œuvre la très récente station d'acquisition de l'information atmosphérique baptisée SEPHIRA (Station d'Élaboration de Profils atmosphériques et Radiosondage pour l'Artillerie). C'est la première fois qu'elle est déployée dans le cadre d'une opération extérieure.

La prise en compte des conditions climatiques est indispensable pour garantir l'exactitude des tirs des canons CAESAR. Selon l'altitude, la direction et la vitesse du vent, mais aussi la température, le taux d'humidité ou la pression atmosphérique, le réglage du canon sera différent. C'est pourquoi des sondages réguliers sont réalisés chaque jour sur la position d'Al-Qaïm, en Irak, non loin des pièces d'artillerie. Selon l'interprétation des données du bulletin, transmis par le brigadier-chef Djamal, chef météo de la Task Force Wagram, les artilleurs calculeront et rectifieront informatiquement leurs tirs, pour atteindre leur objectif. « Un vent à 2 000 mètres d'altitude qui souffle à 120 km/h Nord sont autant d'informations à prendre en compte pour adapter la trajectoire des projectiles » précise Djamal.

SEPHIRA se compose d'un système de communication par satellite, faisant appel à la modélisation numérique de l'atmosphère en complément du radiosondage. Ce nouveau modèle permet d'acquérir un profil d'atmosphère grâce au soutien opérationnel de Météo-France, qui met à disposition des forces armées ses observations météorologiques et prévisions sur le site du centre interarmées de soutien météo-océanographique aux forces (CISMF).

« C'est la première fois que SEPHIRA est déployée en opération extérieur et elle fait l'unanimité ! » souligne le brigadier-chef Anthony, chef météo adjoint qui possède dix ans d'expérience dans le domaine. Plus pratique, la nouvelle station nécessite moins de véhicules et un effectif plus réduit pour sa mise en œuvre, ce qui accroît leur mobilité. Anthony souligne un gain de temps appréciable grâce à des démarches d'utilisation simplifiées et une meilleure ergonomie du véhicule, plus adaptée à leur fonction : « Nous avons désormais un PVP (petit véhicule protégé) où peuvent être stockées quatre bouteilles d'hélium, sachant qu'une bouteille sert à gonfler six ballons météorologiques. Il y a plus d'espace de rangement à l'intérieur et surtout du matériel haut de gamme ». SEPHIRA se distingue par sa technologie. Ordinateur moderne, tablette, groupe électrogène et connexion satellitaire sont intégrés dans le petit blindé. Il s'agit d'un système plus informatisé qui offre tout le confort matériel permettant aux spécialistes météo d'être davantage indépendants et autonomes.

En complément, l'équipe envoie au ciel environ deux fois par jour une sonde fixée à un ballon d'hélium. Un parachute rouge est accroché à l'équipage de vol, terme qui désigne l'ensemble de la sonde et du ballon, afin de ralentir sa chute. Moins de trente minutes plus tard, les données sont récupérées et exploitées par les deux opérateurs pour fournir un bulletin en cas d'urgence. Un sondage possède une validité de six heures, mais l'équipe météo reste en alerte permanente. Enfin, après avoir contrôlé et interprété les données réceptionnées par le PVP, Djamal et Anthony les transmettent directement, de leur véhicule, aux pièces d'artillerie via le logiciel Atlas, le système informatique qu'utilisent les artilleurs en opération.

La modélisation atmosphérique de la station SEPHIRA alliée à la technique du radiosondage, permet de fournir rapidement l'information nécessaire au tir. Un dispositif inhérent à la mission d'appui attribuée aux artilleurs, qui contribue au succès des tirs de la Task Force Wagram.

Lancée depuis le 19 septembre 2014, l'opération Chammal représente la participation française à l'OIR (opération Inherent Resolve) et mobilise aujourd'hui près de 1 100 militaires. À la demande du gouvernement irakien et en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, l'opération Chammal repose sur deux piliers complémentaires : un pilier « formation » au profit d'unités de sécurité nationale irakiennes et un pilier « appui » consistant à soutenir l'action des forces locales engagées au sol contre Daech et à frapper les capacités militaires du groupe terroriste.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

CHAMMAL : Munitionnaire sur la Fire Base

Mise à jour : 14/12/2018

En Irak, le munitionnaire positionné sur la Fire Base, la zone depuis laquelle les canons CAESAR réalisent leurs tirs, est un élément précieux pour les artilleurs français qui appuient continuellement les forces engagées au sol dans la lutte contre le groupe terroriste Daech. Grâce à lui, les troupes peuvent assurer une permanence de tir sans se soucier de l'approvisionnement en munitions et se concentrer exclusivement sur l'atteinte de leur objectif militaire.

« Je dois préparer les charges, les fusées et confectionner les obus pour les tirs CAESAR afin qu'ils soient prêts à l'emploi. Un conditionnement qui facilite le travail des équipes lors de leurs missions de tir » explique le brigadier-chef Ulrich, chef d'équipe munitionnaire. L'important est de garder le rythme et de ne jamais se laisser surprendre. Ulrich et son équipe préparent les

munitions des artilleurs selon les prévisions mais sont conscients que la mission peut évoluer à tout moment. Le type d'obus, la cadence de tir ou le nombre de coups sont amenés à varier rapidement afin de répondre aux besoins tactiques.

« *J'ai aussi en charge la gestion des stocks pour ne jamais être à court selon les besoins opérationnels* » explique le spécialiste. De son dépôt de munitions, il effectue quotidiennement un suivi de la consommation des pièces. Cela lui permet de connaître en temps réel l'état précis de son approvisionnement et d'en demander un renouvellement pour maintenir la capacité opérationnelle de la batterie de tir.

Un poste clef qui n'est pas toujours évident. La Fire Base est un bivouac rustique et isolé, mais idéalement située pour appuyer par le feu d'artillerie les opérations de la coalition. La poussière du sable désertique, les variations de température entre le jour et la nuit, les horaires variables pour mieux surprendre l'ennemi sont autant de facteurs qui nécessitent une coordination sans faille et une bonne entente entre les soldats. « *C'est un travail aussi très physique car un simple obus pèse plus de 40 kg mais on s'entend bien et on entretient la cohésion. C'est différent du régiment, cette fois ce n'est plus un exercice ou un entraînement mais une vraie expérience opérationnelle. On se sent vraiment utile et on mesure pleinement notre responsabilité d'être au cœur de cette mission* » développe le brigadier-chef Flavien, aide munitionnaire. Un poste qui implique organisation et réactivité mais aussi rigueur et esprit d'équipe.

Ces deux munitionnaires sont d'accord, il s'agit de penser vite et bien. Présents durant chaque tir, ils sont en mesure d'agir rapidement, à tout moment. Ils maintiennent une écoute attentive des émissions radios et suivent scrupuleusement la consommation des CAESAR. Le contexte spécifique de ce théâtre d'opération valorise la contribution française à l'Operation Inherent Resolve qui combat le groupe terroriste Daech. Une mission exigeante à laquelle les militaires français sont fiers de participer « *Lors des phases de repos, on reste tous prêts pour demeurer efficace. Personne n'a le droit à l'erreur et de toute façon on sait que l'on partage tous un même objectif* » confirme le brigadier-chef Flavien, « *vaincre Daech.* »

Lancée depuis le 19 septembre 2014, l'opération Chammal représente la participation française à l'OIR (opération Inherent Resolve) et mobilise aujourd'hui près de 1 100 militaires. À la demande du gouvernement irakien et en coordination avec les alliés de la France présents dans la région, l'opération Chammal repose sur deux piliers complémentaires : un pilier « formation » au profit d'unités de sécurité nationale irakiennes et un pilier « appui » consistant à soutenir l'action des forces locales engagées au sol contre Daech et à frapper les capacités militaires du groupe terroriste.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

MISSIONS MARITIMES

Corymbe

CORYMBE : Embarquement des élèves-officiers allemands

Mise à jour : 12/12/2018

Déployé depuis le mois de septembre en mission Corymbe dans le golfe de Guinée, le Bâtiment de projection et de commandement Mistral accueille actuellement à son bord seize élève-officiers de la Marineschule Mürwik, l'Ecole navale allemande.

Pour la troisième année consécutive, l'embarquement pendant deux semaines de ces élèves officiers et de l'officier d'échange français présent à l'Ecole navale allemande témoigne du lien étroit qu'entretiennent nos deux marines. Cette coopération est ancienne : l'Ecole navale française accueille elle aussi, depuis plusieurs années, un officier d'échange allemand.

Ces élèves-officiers, âgés de 18 à 28 ans, sont entrés dans la Marine allemande au mois de juillet. Il s'agit donc, pour la majorité d'entre eux, de leur première sortie à la mer. Ces quelques semaines sont pour eux l'occasion de découvrir la vie embarquée, les différentes chaînes fonctionnelles d'un bâtiment militaire et les responsabilités d'un officier embarqué.

Ils prennent part chaque jour à de nombreuses séances d'instruction et assistent à des présentations organisées à leur profit par les marins du bord. Cet embarquement est pour eux l'occasion de participer aux exercices de secourisme de combat, d'observer les manœuvres aviation, d'être formés aux techniques d'intervention opérationnelle rapprochée, d'assister aux présentations de la flottille amphibie, du détachement des fusiliers marins et de l'hôpital. Pendant les jours à la mer, des binômes de cadets sont intégrés aux quarts en passerelle et au poste de commande propulsion.

Les élèves allemands partagent les conditions de vie des marins du bord et sont soumis au même régime de service. Cela contribue à créer de la cohésion entre les marins des deux pays. De plus, chaque jour, deux cadets présentent aux marins français un exposé sur leur école, un bâtiment (« ship of the day ») ou un port de la Marine allemande, ce qui contribue à améliorer leur connaissance mutuelle.

A l'accostage à Toulon, les élèves officiers rejoindront leur Ecole navale en Allemagne. Ils doivent encore terminer leur année à l'école, suivre quatre années de formation à l'université et une année de spécialisation avant d'être affectés comme officiers.

Depuis 1990, la France déploie un à deux bâtiments en mission Corymbe de façon quasi permanente dans le golfe de Guinée. La mission a deux objectifs majeurs : participer à la protection des intérêts français dans la zone ainsi et contribuer à la diminution de l'insécurité maritime, en aidant notamment au renforcement des capacités des marines riveraines du golfe dans le domaine de sécurité maritime, dans le cadre du processus de Yaoundé. Le déploiement de bâtiments français en mission Corymbe complète le dispositif français prépositionné en Afrique occidentale (Gabon, Côte d'Ivoire, Sénégal) et participe au volet maritime des coopérations opérationnelles mises en œuvre régionalement par ces forces de présence.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

MISSIONS ONU

Mali

Un mécano d'Airbus à l'origine du crash d'un hélicoptère au Mali (actualisé)

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 12.12.2018 Par Philippe Chapleau



L'accident mortel d'un hélicoptère *Tigre* de l'armée allemande survenu l'an dernier lors d'une mission de maintien de la paix des Nations unies au Mali a été le fait d'une erreur humaine de la part d'un mécanicien d'Airbus, le fabricant de l'appareil.

Sur cet accident qui avait fait deux morts, voir mon post **ici** <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2017/07/26/crash-d-un-tigre-allemand-integre-a-la-minusma-au-mali-18415.html>

Selon Reuters, "une enquête menée par l'armée au sujet du crash, qui avait tué les deux pilotes à bord de l'hélicoptère *Tigre*, est arrivée à la conclusion qu'aucune défaillance technique ou usure de matériel n'étaient à mettre en cause, poursuit ce responsable qui a eu connaissance du rapport. Selon ce dernier, la cause de l'accident provient d'une mauvaise manipulation d'un mécanicien d'Airbus, qui a mal calibré les commandes du rotor de l'hélicoptère lors de réparations effectuées sur la base aérienne de Fritzlar, située dans la Hesse. Du fait de cette erreur, les deux pilotes, très expérimentés, n'avaient aucune chance de corriger le décrochage de l'hélicoptère, poursuit le responsable".

Airbus a confirmé qu'un réglage incorrect des commandes avait été identifié comme "un des facteurs dans la chaîne des événements" qui a conduit à l'accident. Le constructeur aéronautique précise que des mesures de précaution ont été mises en place pour éviter que cela ne se reproduise.

8 – MISSINT

MAINTIEN DE L'ORDRE

Acte IV des Gilets jaunes: les gendarmes davantage mobilisés que les policiers

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 11 décembre 2018 A la une, Vie des personnels Matthieu Guyot



Affrontement entre des gilets jaunes et les forces de l'ordre le 1er décembre à l'Arc de Triomphe (Ph: Olivier Ortelpa/Creative Commons)

Quand la République tremble, qui reste-t-il pour la protéger ? Poser la question, c'est déjà y répondre: deux associations de gendarmes mettent les pieds dans le plat, quelques jours après la mobilisation exceptionnelle des forces de l'ordre du samedi 8 décembre. L'Union nationale des

personnels et retraités de la Gendarmerie (UNPRG) et l'association professionnelle Gendarmes et citoyens déplorent la faible participation policière à l'opération.

Lorsque le ministère de l'Intérieur annonce la mobilisation de 89.000 personnels pour l'acte IV des Gilets jaunes, les deux associations retranchent à ce chiffre les 65.000 gendarmes qui y ont participé.

“Vous aurez vite fait le compte des policiers engagés: 24 .000 sur les 150.000 que compte cette administration”, regrette Henri Martinez, président de l'UNPRG.

De son côté, Gendarmes et citoyens rapporte le nombre de policiers et gendarmes mobilisés à leur nombre total. *“Quand la gendarmerie mobilise 65% de ses effectifs, la police engage moins de 20% des siens”,* calcule l'association dans un communiqué publié lundi 10 décembre sur son site.

Cette forte mobilisation de l'Arme a été rendue possible par le statut militaire des gendarmes, qui leur impose des sujétions exceptionnelles. Le rôle majeur de la Gendarmerie dans cette situation qualifiée d'insurrectionnelle ne va passer inaperçue. Il y a deux ans, en pleine guerre des polices, l'intersyndicale Unsa-Police/SCPN raillait un *“acteur mineur du champ de la sécurité : la Gendarmerie nationale”*. Elle interroge également les choix stratégiques du quinquennat: sur les 10.000 recrutements prévus dans les forces de sécurité, 7.500 ont été attribués à la Police et 2.500 aux gendarmes.

Trois quarts des policiers n'ont pas souhaité se porter volontaires

Pour revenir à l'Acte IV des Gilets jaunes, Gendarmes et citoyens estime que, *“a minima, on pouvait s'attendre à ce (que la Police) suspende également les indisponibilités de ses personnels dans une situation aussi grave. Ce ne fut pas le cas”*. Pire, constate l'association, *“en province, des policiers, sur ordre, ont fermé les grilles de leur commissariat, abandonnant le soin de gérer les manifestations aux gendarmes, dépêchés en urgence pour assurer le maintien de l'ordre sur un territoire dont ils sont exclus habituellement”*.

Côté Police, explique Gendarmes et citoyens, *“les repos de la sûreté urbaine (n'ont) en aucun cas été suspendus, mais reportés sur la base du volontariat”*. *“Trois quart environ des fonctionnaires de police ont donc fait ce choix”* de ne pas se porter volontaires, regrette l'association qui ajoute que *“les maires des communes qui ont connu des débordements gravissimes seront ravis de l'apprendre”*.

“Un boulet est passé. Il n'est pas dit qu'il n'y en aura pas d'autres”

La Police reste un *“rempart de la République”*, mais elle est *“malade de sa cogestion”* assure Henri Martinez qui demande que l'on *“cesse de nous montrer ces syndicalistes avec une posture et un discours hors du cadre, comme par exemple celui qui annonce qu'après les Gilets jaunes ce seront les gilets bleus de la Police nationale”*.

Regrettant l'obsolescence du parc de véhicules blindés à roues de la Gendarmerie (VBRG) le président de l'UNPRG avertit : *“Un boulet est passé. Il n'est pas dit qu'il n'y en aura pas d'autres. Là il faudra peut-être que tout le monde, policier ou gendarme, fasse le sacrifice de ses repos et mette un gilet pare-balles, faute de blindés pour les protéger !”*

Fusillade de Strasbourg : Chérif C., un braqueur bien connu des gendarmes (actualisé)

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 12 décembre 2018 A la une, L'actualité Grand Est, Opérationnel Pierre-Marie Giraud et Gabriel Thierry



Le marché de Noël de Strasbourg. Photo d'illustration (François Schnell / Flickr).

(Actualisé à 12h54 après les déclarations de Rémy Heitz, le procureur de Paris)

On commence à en savoir un peu plus sur la fusillade de Strasbourg, ce mardi 11 décembre. Chérif C., un homme âgé de 29 ans, est soupçonné d'être le tireur ayant fait irruption vers 20 heures sur le marché de Noël avec une arme de poing et un couteau. Le bilan est lourd ce mercredi 12 décembre, avec deux morts, une troisième personne en état de mort cérébrale et douze blessés, dont six en urgence absolue, selon le procureur de Paris, Rémy Heitz, lors d'une conférence de presse ce midi à Strasbourg.

Gendarmes et agents de la DGSJ

Les gendarmes avaient pourtant failli mettre la main sur cet individu le matin même. Accompagnés de policiers de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ), ils ont en effet perquisitionné son domicile. La présence de la DGSJ montre l'intérêt des services de renseignement pour ce trentenaire, fiché S comme "Sûreté de l'Etat". Ils ont retrouvé chez lui une grenade défensive, un pistolet 22 long rifle, quatre couteaux, dont deux de chasse, et des munitions.

Les gendarmes s'intéressaient à Chérif C. dans une affaire, récente, de tentative d'assassinat impliquant ce braqueur bien connu des services de police. Les enquêteurs s'interrogent désormais sur le but des vols à main armée. Etaient-ils crapuleux ou destinés à financer un futur acte terroriste ? Ce strasbourgeois a été condamné à 27 reprises, essentiellement en France mais aussi en Allemagne et en Suisse, pour des affaires de droit commun (vol, violences). Il a également séjourné à deux reprises derrière les barreaux. En 2015, il attire alors l'attention de l'administration pénitentiaire. Elle s'inquiétait de la radicalisation de ce détenu qui se distinguait par son prosélytisme.

Le GIGN sur zone

Chérif C. est désormais traqué depuis hier soir par 350 policiers et gendarmes, appuyés par les équipes du Raid, de la BRI et des militaires de Sentinelle. La section anti-terroriste du parquet de Paris s'est saisie de cette affaire. Une information judiciaire a été ouverte pour assassinat en relation avec une entreprise terroriste, tentative d'assassinat et association de malfaiteur. Les investigations ont été confiées à la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), à la sous-direction de l'anti-terrorisme de la DCPJ et à la DGSJ.

Environ 200 gendarmes sont mobilisés aujourd'hui dans les opérations de recherche. Toute la zone de Gendarmerie de la région Grand Est est "quadrillée" par des patrouilles et des points de contrôles. Les militaires sont en contact permanent avec la police allemande pour bloquer une éventuelle fuite outre-Rhin.

Selon nos informations, une équipe renforcée -soit trente hommes- du GIGN de Satory et une quinzaine de gendarmes de l'antenne GIGN de Dijon sont en outre désormais sur place. Ce déploiement des gendarmes d'élite doit permettre à l'Arme d'intervenir dans sa zone de compétence en cas de découverte du fuyard ou de soutenir la Police dans son secteur. A l'image de l'opération de "contrôle de zone" menée conjointement avant l'assaut final des gendarmes à Dammartin-en-Goële, lors de la traque des frères Kouachi après l'attentat contre Charlie-Hebdo à Paris.

VIGIPIRATE RENFORCE (Sentinelle)

Attaque de Strasbourg : L'intervention des militaires de Sentinelle a sans doute évité un bilan plus lourd

<http://www.opex360.com/> Posté dans Forces terrestres, Opérations, Terrorisme par Laurent Lagneau Le 12-12-2018



Photo : Capture d'écran

Il était environ 19h50, à Strasbourg, quand Chérif Chekatt, un individu âgé de 29 ans, fiché S pour radicalisation religieuse et connu de la justice pour des faits de droit commun, est rentré dans le périmètre du marché de Noël par le pont du Corbeau [qui mène au centre historique de la ville, ndlr] en se dirigeant vers la rue des Orfèvres. Durant son périple, il a ouvert le feu sur des passants à plusieurs reprises.

Se dirigeant vers la place Kléber, l'assaillant a été intercepté par des militaires en patrouille dans le cadre de l'opération Sentinelle.

« Le gars est arrivé de la droite, avec son arme. Il est tombé sur les militaires. Il s'est simplement retourné et puis il a tapé un sprint jusqu'à l'angle de la rue où se trouve le bar. Les militaires ont crié 'écartez-vous' » puis des tirs ont été échangés. Les militaires étaient quatre au total, des deux côtés de la rue », a raconté un témoin au quotidien 20Minutes. Les soldats « tenaient en joue un mec, de dos, en plein milieu de la même rue et lui criaient dessus », a confirmé une autre source.

Au cours de cette séquence, un militaire a été légèrement blessé à la main par « ricochet d'un tir de l'assaillant », a confirmé l'État-major des armées. Mais l'assaillant, qui aurait été touché au bras ou à l'épaule, a réussi à prendre la fuite.

« Les militaires de la force Sentinelle ont fait usage de leurs armes pour tenter d'intercepter l'assaillant. Entre 20h20 et 21 heures il s'est confronté par deux fois à nos forces de sécurité avec systématiquement des échanges de tirs », a expliqué le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner, lors d'une conférence de presse. À ce moment, le bilan de l'attaque était de 3 tués et de 12 blessés, dont 6 en « urgence absolue ».

« Toutes nos forces de sécurité sont mobilisées pour mettre hors d'état de nuire l'assaillant », a ensuite assuré M. Castaner, qui a annoncé que le plan Vigipirate allait être relevé au niveau « urgence attentat », c'est à dire le plus élevé. Ce qui signifie que les contrôles seront renforcés aux frontières [...] et que « l'ensemble des marchés de Noël qui se dérouleront en France pour éviter tout risque de mimétisme », a-t-il expliqué.

« Le président de la République a décidé ce soir, en cellule interministérielle de crise, du déploiement de renforts de l'opération militaire de lutte contre le terrorisme Sentinelle. Les modalités de déploiement de ces renforts sont déterminées en concertation étroite entre le ministère des Armées et le ministère de l'Intérieur », a, de son côté, précisé Florence Parly, la ministre des Armées.

Pour rappel, « le niveau urgence attentat peut être mis en place à la suite immédiate d'un attentat ou si un groupe terroriste identifié et non localisé entre en action » et cela pour « le temps de la gestion de crise. » rappelle le ministère de l'Intérieur. « Il permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise », ajoute-t-il.

Cependant, et même si la section antiterroriste du parquet de Paris s'est saisie de l'affaire; le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a appelé à la prudence en l'état actuel de l'enquête. « La motivation terroriste ne l'acte n'est pas encore établie », a-t-il dit sur les ondes de France Inter, ce 12 décembre. En outre, il a confirmé certaines informations au sujet de l'assaillant.

« C'est un individu connu de nos services, il a fait plusieurs séjours en prison et c'est à l'occasion de ces séjours qu'il a été repéré pour une radicalisation dans sa pratique religieuse », a affirmé M. Nuñez. « Et d'ajouter qu'il était sorti de prison en 2015 et qu'il aurait dû y retourner...

En effet, le jour de l'attaque, Chérif Chekatt devait être interpellé par les gendarmes pour une affaire de droit commun [une tentative d'homicide, ndlr]. Mais les militaires ne l'ont pas trouvé à son domicile. En revanche, ils ont saisi une arme .22 long rifle, une grenade défensive et des couteaux. Cela l'a-t-il incité à passer à l'acte? C'est « une hypothèse parmi d'autres », a dit M. Nuñez, qui avait passé en revue le dispositif de sécurité du marché de Noël de Strasbourg le 23 novembre dernier.

D'après Europe1, le nom de Chérif Chekatt est mentionné « pas moins de 60 fois dans le fichier du traitement des antécédents judiciaires, pour des braquages et des faits de droit commun [violences, vols, dégradations, outrages]. Il se serait endurci lors d'un passage en prison. Il avait alors été signalé par la direction générale de la sécurité intérieure [DGSi] pour son prosélytisme religieux. »

Actuellement, 350 militaires et policiers, notamment du RAID et de la BRI, sont mobilisés pour retrouver l'assaillant. Des moyens supplémentaires sont en cours de déploiement. Il n'est pas exclu, a avancé M. Nuñez, qu'il ait trouvé refuge en Allemagne. « Mais le bouclage des frontières a été mis en place immédiatement », a-t-il dit.

Le marché de Noël de Strasbourg est depuis longtemps dans le collimateur des organisations jihadistes. Ainsi, en 2000, une tentative d'attentat avait été déjouée après l'arrestation, à Francfort, de quatre membres du du Groupe salafiste pour la prédication et le combat [GSPC, qui deviendra plus « al-Qaïda au Maghreb islamique]. Ces derniers, signalés aux autorités allemandes par les services de renseignement britanniques, furent condamnés à des peines allant de 10 à 12 ans de prison.

Par ailleurs, cette attaque rappelle celle commise avec un camion bélier contre un marché de Noël à Berlin, en décembre 2016, par Anis Amri, un ressortissant tunisien radicalisé (12 tués, plus de 50 blessés). Après s'être enfui dans un premier temps à Amsterdam, il avait finalement été abattu à Milan après quatre jours de cavale.

Attaque de Strasbourg/Sentinelle : M. Philippe annonce la mobilisation de 1.800 militaires supplémentaires

<http://www.opex360.com/> Posté dans Opérations, Terrorisme par Laurent Lagneau Le 12-12-2018

APPEL À TÉMOINS



POLICE NATIONALE

Cherif CHEKATT
Individu suspecté d'être le tireur du marché de Noël de Strasbourg
dans la soirée du 11 décembre 2018

INDIVIDU FAISANT L'OBJET D'UN MANDAT DE RECHERCHE

SIGNELEMENT
29 ans, 1,80 m, corpulence normale, cheveux courts,
barbe éventuelle, peau mate, marque sur le front

SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS PERMETTANT DE LE LOCALISER,
CONTACTEZ IMMÉDIATEMENT :

197 ALERTE ATTENTAT
www.securite.interieur.gouv.fr

INDIVIDU DANGEREUX, SURTOUT N'INTERVENEZ PAS VOUS-MÊME.

Près de 24 heures après les faits, l'auteur de la fusillade de Strasbourg [2 tués, une personne en état de « mort cérébrale » et 13 blessés], Cherif Chekatt reste introuvable, malgré la mobilisation

de plus de 500 policiers et gendarmes lancés à ses trousses. La Police nationale vient de lancer un « appel à témoins » afin de faciliter la traque.

En outre, le plan Vigipirate ayant été relevé au niveau « urgence attentat » après l'attaque, le Premier ministre, Édouard Philippe a annoncé que l'opération Sentinelle avait été renforcée, dès ce 12 décembre, par 500 militaires supplémentaires. Ils seront rejoints par 1.300 autres « dans les jours à venir ».

« L'objectif, c'est de permettre la sécurisation des lieux recevant du public. Je pense notamment aux marchés de Noël qui, un peu partout en France, viennent préparer les fêtes », a précisé M. Philippe, depuis la cellule de crise interministérielle, place Beauvau. « Je veux redire la détermination complète, très grande, très calme et très claire, de tous ceux qui face aux actes terribles veulent apporter la réponse la plus ferme de l'État », a-t-il conclu.

Ce cas de figure avait été prévu par le nouveau dispositif de l'opération Sentinelle, en place depuis l'automne 2017. Pour rappel, les militaires sont désormais répartis selon trois « cercles » : 3.500 sont en permanence sur le terrain, 3.500 sont mobilisables pour les grands événements et 3.000 se tiennent en réserve en cas de crise.

Par ailleurs, l'État-major des armées [EMA] a livré quelques détails au sujet de l'intervention des militaires de Sentinelle, laquelle a mis un terme au périple meurtrier de Cherif Chekatt dans les rues de Strasbourg et évité ainsi un bilan plus grave.

« À l'irruption de la patrouille, l'assaillant a ouvert le feu sur les deux premiers soldats, qui ont riposté aussitôt, provoquant sa fuite. Lors de cet échange de coups de feu à courte distance, l'assaillant a été blessé. L'arme d'un des militaires a été endommagée par les tirs du terroriste, sans occasionner de blessure », a ainsi précisé l'EMA.

Donc, contrairement à ce qui avait été avancé dans un premier temps [et confirmé par l'EMA], aucun militaire n'a été légèrement blessé par « ricochet d'un tir de l'assaillant ».

« Le groupe, rapidement rejoint par d'autres éléments de Sentinelle, également déployés dans le centre-ville de Strasbourg, a ensuite participé avec les forces de sécurité intérieure et d'intervention à la traque. [...] Les autres groupes de Sentinelle ont pris part aux cordons de sécurité et au dispositif de bouclage mis en place autour des zones clés de l'événement. Ils ont également porté assistance aux blessés et facilité l'intervention des forces de secours », a ajouté l'EMA.



[Police nationale](#)

✓ [@PoliceNationale](#)

[[#AppelàTémoins](#)] La [#Police](#) judiciaire recherche l'individu suspecté d'être le tireur du marché de Noël de [#Strasbourg](#). [#AidezNous](#)

⚠ Attention, individu dangereux, n'intervenez pas vous-même.

☎ Contactez le 197 - <http://www.securite.interieur.gouv.fr>

[3 303](#)

[22:21 - 12 déc. 2018](#)

La fusillade de Strasbourg, un nouvel exemple de l'intérêt de la mission Sentinelle

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 12 décembre 2018 A la une, Défense Gabriel Thierry (avec Pierre-Marie Giraud).



Photo d'illustration (S.D/L'Essor).

La fusillade du marché de Noël de Strasbourg vient de remettre en lumière le rôle des militaires de la mission Sentinelle. Mardi 11 décembre, ce sont eux qui ont arrêté le périple meurtrier dans les rues de la Grande Île de Strasbourg. Alors qu'il a déjà fait de nombreuses victimes, le tireur croise quatre militaires du 152^e régiment d'infanterie de Colmar, en mission Sentinelle. *"Il a tiré en direction des militaires, qui l'ont blessé au bras dans leur tir de riposte"* avec leur fusil d'assaut, a expliqué Rémy Heitz, le procureur de Paris, lors d'une conférence de presse. Une balle de l'assaillant se logera dans le Famas d'un des "Diables rouges", le surnom des soldats du régiment.

Sans les soldats de Sentinelle, le bilan -2 morts, un blessé en état de mort cérébrale et six blessés en urgence absolue- aurait donc plus être encore plus lourd. La présence de militaires s'est révélée cruciale: selon *Le Parisien*, la compagnie et demie de CRS (cent policiers) mise à disposition du préfet pour le maintien de l'ordre dans la ville et pour le marché de Noël a dû être engagée pour encadrer le mouvement des lycéens.

Des militaires déjà décisifs

Ce n'est pas la première fois que les soldats de Sentinelle se montrent décisifs. En octobre 2017, un militaire avait abattu de deux balles de Famas un homme ayant mortellement poignardé deux cousines sur le parvis de la gare Saint-Charles, à Marseille. La même année, en mars, un homme avait tenté, sans succès, de s'emparer de l'arme d'un soldat patrouillant dans l'aéroport d'Orly en région parisienne. Sur les quatre dernières années – l'opération intérieure Sentinelle a débuté en 2015 -, ces militaires ont ouvert le feu à cinq reprises, selon un décompte du ministère des Armées. A contrario, la décision de ne pas engager de soldats au Bataclan en novembre 2015 avait été très controversée.

"Les militaires de Sentinelle n'interviennent pas tous les jours, mais ils sont bien préparés en cas d'intervention", souligne le ministère des Armées. En quatre ans, cette opération a évolué. Les gardes statiques n'ont désormais plus cours. Les 7.000 soldats, qui s'entraînent deux semaines avant chaque déploiement, se répartissent entre deux missions essentielles. Les patrouilles classiques dans les sites sensibles (aéroports, gares, lieux de culte) et les missions ponctuelles, comme la Fête des lumières à Lyon, ou placés en alerte. Enfin, à ces militaires s'ajoute les 3.000 soldats de la réserve stratégique du président de la République. Malgré ces changements, l'opération reste contestée. Ses détracteurs estiment qu'elle épuise les troupes, diminue leur temps de formation et éloigne les soldats de leur cœur de métier.

SENTINELLE : Intervention des militaires contre l'attaque terroriste du marché de Noël de Strasbourg

Mise à jour : 12/12/2018

Mardi 11 décembre 2018, vers 20h00, un individu a ouvert le feu dans le centre-ville de Strasbourg, à proximité immédiate du marché de Noël. Un groupe de soldats de l'opération Sentinelle, patrouillant en centre-ville, alerté par les tirs, s'est immédiatement porté vers ce secteur.

A l'irruption de la patrouille, l'assaillant a ouvert le feu sur les deux premiers soldats, qui ont riposté aussitôt, provoquant sa fuite. Lors de cet échange de coups de feu à courte distance, l'assaillant a été blessé. L'arme d'un des militaires a été endommagée par les tirs du terroriste, sans occasionner de blessure.

Le groupe, rapidement rejoint par d'autres éléments de Sentinelle, également déployés dans le centre-ville de Strasbourg, a ensuite participé avec les forces de sécurité intérieure et d'intervention à la traque. Ces interventions ont mis fin au périple meurtrier du terroriste.

Les autres groupes de Sentinelle ont pris part aux cordons de sécurité et au dispositif de bouclage mis en place autour des zones clés de l'évènement. Ils ont également porté assistance aux blessés et facilité l'intervention des forces de secours.

Lancée à la suite des attentats de janvier 2015, l'opération Sentinelle est une opération militaire de lutte contre le terrorisme visant à renforcer la protection des Français, avec des moyens militaires (humains et matériels) mettant en œuvre des savoir-faire militaires, aux côtés et en complément des forces de sécurité intérieures. Disposant d'un mode d'action dynamique, les militaires s'adaptent et se coordonnent pour se déployer là où la menace est présente, dans le cadre d'un dialogue civilo-militaire accru à tous les niveaux qui permet d'ajuster le dispositif aux besoins de protection du moment.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

SENTINELLE : renforcement du dispositif.

Mise à jour : 14/12/2018

Après l'attentat du marché de Noël de Strasbourg, le dispositif *Sentinelle* est renforcé : des unités supplémentaires sont déployées sur l'ensemble du territoire national pour la protection des Français en cette période normalement dévolue aux fêtes. Dès mercredi 12 décembre, 500 militaires ont été déployés en urgence, prioritairement en zone Est afin de compléter la sécurisation des marchés de Noël.



Dans les prochains jours ce sont 58 sections, soit 1800 militaires au total, qui auront été engagées en complément du dispositif habituel afin de sécuriser les lieux publics sur tout le territoire national. Conformément aux règles de sécurité des opérations, la répartition précise de ces moyens est une donnée classifiée. Elle fait l'objet d'ajustements dans le cadre d'un dialogue étroit entre le ministère des Armées et celui de l'Intérieur.

S'appuyant depuis octobre 2017 sur un schéma flexible et réactif, l'opération *Sentinelle* est devenue moins prévisible et donc plus efficace que le dispositif à dominante statique des premières années. Elle repose aujourd'hui sur un mécanisme à trois échelons : un « socle », un « échelon de manœuvre » ainsi qu'une « réserve stratégique » déployable sur ordre du président de la République, pour faire face à un évènement d'ampleur exceptionnelle.

Le « socle » comprend des éléments déployés en permanence sur le terrain, en protection des sites stratégiques, aux côtés des FSI.

L'« échelon de manœuvre » est, pour partie, déployé de façon planifiée pour répondre aux besoins de protection générés par des événements prévisibles : festivals, saison estivale, sommets internationaux... Son reliquat garantit une faculté d'adaptation rapide à des situations inopinées, comme cela est le cas depuis l'attentat de Strasbourg.

C'est l'existence de cet échelon de manœuvre, composé d'unités équipées et spécialement préparées pour cette mission de lutte contre le terrorisme, qui facilite les bascules d'efforts et rend le dispositif plus souple d'emploi.

Lancée à la suite des attentats de janvier 2015, l'opération Sentinelle est une opération militaire de lutte contre le terrorisme visant à renforcer la protection des Français, avec des moyens militaires (humains et matériels) mettant en œuvre des savoir-faire militaires, aux côtés et en complément des forces de sécurité intérieures. Disposant d'un mode d'action dynamique, les militaires s'adaptent et se coordonnent pour se déployer là où la menace est présente, dans le cadre d'un dialogue civilo-militaire accru à tous les niveaux qui permet d'ajuster le dispositif aux besoins de protection du moment.

Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

9 – Défense de par le Monde

Le ministre grec de la Défense fait appel aux dons pour financer l'achat de nouveaux navires militaires

<http://www.opex360.com/> Posté dans Europe, Forces navales par Laurent Lagneau Le 09-12-2018



Depuis août, la Grèce est désormais de nouveau en mesure de se financer seule sur les marchés financiers, après huit années de récession économique et trois programmes d'aide de 289 milliards d'euros, lesquels lui avaient été accordés par l'Union européenne et le Fonds monétaire international [FMI] en échange de réformes drastiques.

Durant ces années, le chômage a touché 27,5% de la population active grecque (ce taux est maintenant inférieur à 20%) et un quart du PIB s'est évaporé. Pour autant, la situation économique du pays demeure fragile.

Dans le même temps, la Grèce a maintenu ses dépenses militaires à un niveau supérieur aux 2% du PIB exigé par l'Otan. Mais comme ce dernier a perdu 25% de sa valeur, mécaniquement, les forces armées grecques ont vu leur budget diminuer. D'un montant de 6 milliards d'euros en 2009, il s'élève actuellement à près de 4 milliards.

Aussi, le ministère grec de la Défense doit jongler avec les priorités, quand les ambitions ne sont pas revues à la baisse. Tel a été le cas avec la modernisation des F-16 de ses forces aériennes. Initialement, il était question de porter 155 de ces appareils au standard Block 70 « Viper » pour plus de 2 milliards de dollars sur 10 ans, avec des retombées pour l'industrie locale. Finalement, le plan ne concernera que 85 avions, pour une facture devant atteindre 1,3 milliards de dollars.

Par ailleurs, la Grèce a aussi besoin de moderniser ses capacités navales, notamment sa flotte de surface. Et, à ce titre, Athènes cherche à se procurer des Frégates multimissions [FREMM] auprès de la France depuis plusieurs années.

En avril, le projet grec a été précisé : il serait désormais question de d'acquérir deux FREMM en leasing et deux Frégates de taille intermédiaire [FTI] de type Belhara. Reste que, pour le moment, ce projet n'a pas encore abouti.

D'où l'idée avancée par le ministre grec de la Défense, Panos Kammenos, à l'occasion d'un discours prononcé à l'Académie maritime du Pirée, près d'Athènes.

Ainsi, M. Kammenos a proposé de faire appels aux dons de particuliers pour financer l'achat de nouveaux navires. C'est à dire de faire appel au financement participatif (ou « crowdfunding »), via un compte bancaire spécial ouvert à cet effet. L'État grec y contribuerait également.

« Nous avons maintenant besoin des grands donateurs et bienfaiteurs de notre pays. J'appelle les armateurs grecs et tous les citoyens grecs à participer à l'effort national à compter du 1er janvier 2019, date d'ouverture du compte bancaire pour soutenir la Marine et acheter de nouvelles frégates et un vaisseau amiral », a en effet déclaré le ministre, avant d'assurer qu'il sera le premier à mettre la main à la poche en versant son prochain salaire.

Il faut « se souvenir de l'exemple d'Averoff et de tous les grands bienfaiteurs. Je serai le premier à faire don de mon salaire dans cet effort », a affirmé M. Kammenos, en faisant référence à l'homme d'affaires Georgios Averoff, qui a transféré une grande partie de sa fortune à l'État grec.

Cela étant, l'idée de M. Kammenos n'est pas nouvelle. En novembre 2017, le projet « Socle Défense » avait été proposé par Fabrice Wolf, un consultant « Défense et Innovation » et soutenu par d'anciens chefs d'état-major, dont le général [air] Jean-Claude Paloméros et l'amiral Pierre-François Forrissier. Son principe reposait sur l'appel à l'épargne des Français, via la création d'un Plan d'Épargne Défense Avenir (PEDA), ouvert aux seuls particuliers. L'objectif était de capter une partie de l'épargne financière volatile annuelle en France. Seulement, cette solution n'a pas été retenue...

La Pologne réceptionne deux hélicoptères Black Hawk et en commande un troisième

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Défense Actualité Hélicoptères militaires 10 déc. 2018 | Par Justine BOQUET



PZL a remis deux hélicoptères S-70i Black Hawk à la police polonaise. © PZL

PZL a annoncé que deux hélicoptères Black Hawk destinés à la police polonaise avaient été livrés et qu'un troisième appareil avait été commandé.

Le 30 novembre, PZL a annoncé avoir remis à la police polonaise deux hélicoptères S-70i Black Hawk. Commandés en mai dernier, ces Black Hawk participent à la modernisation des moyens aériens de la police polonaise. Ces hélicoptères multi-rôles seront notamment employés pour la conduite de mission de lutte contre le terrorisme. Les deux S-70i ont été produits directement en Pologne, par PZL. Dans le cadre du contrat, l'entreprise devra également assurer la formation des pilotes et mécaniciens polonais au cours des prochains mois.

Quelques jours plus tôt, le 20 novembre, PZL annonçait avoir reçu une commande de la part du quartier général de la police pour un troisième exemplaire du S-70i Black Hawk. La livraison de cet appareil supplémentaire est attendue pour mars 2019.

La Lituanie renouvelle son contrat Airbus HCare Infinite

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Défense Actualité Maintenance Actualité MCO 11 déc. 2018
| Par Yann Cochenec



La Force aérienne lituanienne renouvelle son contrat HCare Infinite sur ses Airbus Helicopters. © Airbus Helicopters

La Force aérienne lituanienne vient de renouveler son contrat HCare Infinite avec Airbus Helicopters pour le MCO de ses Dauphin AS365 N3+.

Renouvellement de contrat pour **Airbus Helicopters** auprès de la Force aérienne lituanienne qui a décidé de poursuivre avec le service **HCare Infinite** proposé par **Airbus Helicopters** pour le MCO de ses trois Dauphin AS365 N3+. Au moment de leur entrée en service en 2015 pour des missions de recherche et sauvetage (SAR), **Airbus Helicopters** s'était engagé sur une garantie complète de trois ans et un taux de disponibilité d'au moins 80 %. Objectifs remplis puisque **Airbus Helicopters** a "largement dépassé le taux de disponibilité convenu dans le contrat d'assistance et de service **HCare Infinite**, atteignant une disponibilité de 97%", commente le lieutenant-colonel Antanas Matutis, commandant la base aérienne de Siauliai.

La création d'une armée kosovare divise

Actualité International Par Le figaro.fr AFP agence Publié le 13/12/2018 à 14:49



Un membre de la KFOR, l'organisation de l'OTAN chargée de la sécurité au sein du Kosovo. ARMEND NIMANI/AFP

Ce vendredi, les parlementaires kosovars se prononceront sur la création d'une armée régulière pour leur pays. Une décision qui ne fait pas l'unanimité et qui irrite particulièrement en Serbie.

Depuis bientôt vingt ans, la sécurité du Kosovo est assurée par 4000 soldats des forces internationales conduites par l'Otan (KFOR). Mais la situation sécuritaire pourrait évoluer au sein de ce pays, devenu indépendant en 2008. Les parlementaires doivent s'exprimer en deuxième lecture, ce vendredi, sur la transformation en armée régulière de la force de sécurité du Kosovo (KSF), une force d'urgence nationale entraînée pour répondre à des catastrophes. Un budget de 57 millions d'euros est prévu en 2019 pour commencer à transformer les membres de la KSF. L'armée kosovare devrait compter 5000 soldats au final ainsi que 3000 réservistes. Une mesure qui divise alors que la Serbie ne reconnaît toujours pas l'indépendance de son ex-province.

Belgrade voit en effet d'un très mauvais œil la création de cette armée. Le président serbe, Aleksandar Vucic, a accusé les autorités kosovares, début décembre, de vouloir «chasser le peuple serbe du Kosovo». Aujourd'hui, ils sont plus de 120.000 à encore habiter au sein de ce pays de moins de 2 millions d'habitants. La première ministre serbe, Ana Brnabic, a été encore plus loin dans ses allégations contre Pristina. «J'espère que nous n'aurons jamais à utiliser notre armée, mais en ce moment, c'est une des options sur la table car nous ne pouvons pas observer quelqu'un procéder à un nouveau nettoyage ethnique», a-t-elle fustigé.

Relations tendues entre Pristina et Belgrade

La création d'une armée kosovare divise aussi à l'international. Pour le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, cette création va «à l'encontre des conseils de nombreux alliés de l'Otan et pourrait avoir de graves répercussions sur la future intégration euro-atlantique du Kosovo». Un son de cloche qui n'est cependant pas partagé par tous ses membres. Les États-Unis estiment que «la transformation de la KSF en force armée du Kosovo est un pas positif et qu'il est naturel que le Kosovo en tant que pays souverain et indépendant dispose de ses propres capacités de défense», selon son ambassadeur à Pristina. Serguei Lavrov, le chef de la diplomatie russe, a quant à lui dénoncé le rôle «déstabilisateur» de l'UE et de l'Otan tout en se disant inquiet de la situation au Kosovo.

Car les relations, déjà très tendues, entre Pristina et Belgrade se sont aggravées ces dernières semaines. Le Kosovo a notamment introduit le 22 novembre dernier une taxe douanière de 100% sur les produits serbes. Cette décision a été prise à la suite du refus d'Interpol d'accepter son adhésion. Le Kosovo accuse la Serbie d'être derrière ce rejet. Mais l'idée d'une intervention militaire de Belgrade au Kosovo en cas de création d'une armée n'est pas jugée crédible. Elle «n'est pas réaliste actuellement», selon l'analyste militaire serbe Aleksandar Radic, cité par l'AFP. «La Serbie n'oserait jamais envoyer son armée au Kosovo. Un seul soldat américain serait suffisant» pour la repousser, a réagi le premier ministre kosovar Ramush Haradinaj. Ce dernier a tenu à rappeler que cette armée n'est pas dirigée contre la Serbie mais a pour vocation d'épauler des forces internationales en Irak ou en Afghanistan. «Personne n'a besoin d'instabilité» dans les Balkans, a-t-il ajouté.

Selon les analystes, il faudra près d'une décennie pour l'établissement effectif de cette armée en cas de vote favorable.

10 – Nos Forces Armées

Le congé du blessé étendu à d'autres opérations dangereuses comme Harpie

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 13.12.2018 Par Philippe Chapleau

Mercredi, lors du conseil des ministres, la ministre des Armées a présenté une ordonnance relative au congé du blessé. Sur ce congé, voir l'article L. 4138-3-1 du code de la défense.

"Sans préjudice de ce qui existe déjà pour les opérations de guerre et celles qui sont qualifiées d'opérations extérieures, le congé du blessé pourra être accordé pour une durée maximale de dix-huit mois à tout militaire blessé ou ayant contracté une maladie au cours d'opérations de même intensité et dangerosité qui se déroulent sur le territoire national ou en-dehors, visant à défendre la souveraineté et les intérêts de la France, l'intégrité de son territoire ou la protection de ses ressortissants", a-t-il été exposé lors du conseil des ministres.

Selon l'article L.4138-3-1 du code de la Défense, un militaire blessé ou tombé malade en opération de guerre, au cours d'une opération qualifiée d'opération extérieure mais aussi au cours d'une opération de sécurité intérieure (*Sentinelle*) peut bénéficier d'un congé de 18 mois, attribué par période de six mois sur le fondement d'un certificat d'un médecin des armées, après avoir épuisé ses droits à congés de maladie.

Jusqu'à présent, étaient exclus de son bénéfice les militaires blessés lors d'opérations pourtant dangereuses mais ne remplissant pas les conditions prévues par l'article L.4138-3-1. "Il en est ainsi notamment des actions militaires se déroulant à l'étranger en dehors du cadre d'une OPEX" avait ainsi fait valoir un rapport du Sénat sur la LPM (2019-2025). Ce texte est à consulter [ici](#).

Dans le rapport du Sénat, il est expliqué que la modification de l'article L. 4138-3-1, doit permettre de prendre en compte "les opérations intérieures (comme l'opération Harpie de lutte contre les trafiquants en Guyane, les interventions dans le cadre d'attentats commis sur le territoire national, d'éventuelles situations quasi-insurrectionnelle outre-mer) mais aussi les actions militaires en mer

telles que les interventions de vive force, ou encore les missions militaires ponctuelles à l'étranger (opérations spéciales, évacuations de ressortissants, situations d'attentats commis à l'étranger visant des intérêts nationaux...).

Un Rafale bientôt installé sur le site de Balard

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 14.12.2018 Par Philippe Chapleau



Dans le cadre du patrimoine militaire, le ministère des Armées souhaite exposer un avion de chasse de type *Rafale* sur le site de Balard (parcelle Victor). Il sera exposé en position d'envol sur une butte de terre entre les bâtiments 24 et 26 de la parcelle Victor. La photographie ci-dessus représente l'effet attendu par le Ministère.

L'avion est actuellement stocké à l'établissement EAR 279 (élément air rattaché de la base aérienne 123 d'Orléans-Brice) implanté à 5 km, à l'est de Châteaudun.

Le marché envisagé comporte deux phases :

- Avant la mise en place du *Rafale* sur le site de Balard, aura lieu une phase d'études et de conception des plans d'exécution de l'interface qui sera installée entre l'avion et les chandelles boulonnées dans la dalle en béton armé. Cette phase a été confiée à Opale Défense.
- le transfert vers Clermont-Ferrand pour la mise en peinture, puis vers Paris en vue de l'installation de l'avion.

Pour voir l'appel d'offres, c'est **ici** <https://www.marchesonline.com/appels-offres/avis/operation-de-manutention-d-un-rafale-sur-les-sites-de/ao-7805332-1>

a – Armée de Terre

Les mulets de l'armée française

Mise à jour : 07/12/2018

En 1975, les mulets disparaissaient définitivement des effectifs de l'armée française. Ces animaux réputés pour leur robustesse avaient rendu d'incalculables services aux troupes françaises durant plus d'un siècle. Ils participent aux campagnes de colonisation, aux deux guerres mondiales puis à la décolonisation et connaissent leur dernière utilisation opérationnelle courant la guerre d'Algérie. Ils ont constitué, sur des terrains difficiles, une part importante du transport logistique, permis l'évacuation d'innombrables blessés et servi de monture pour l'infanterie. Les unités dotées de ces animaux leur firent une part belle sur leurs insignes de tradition ou au travers de leur devise et l'humour y fut souvent présent.

Lors de la création des troupes alpines en Europe entre 1870 et 1890, le mulet s'impose naturellement pour armer le train régimentaire des bataillons de chasseurs alpins nouvellement mis sur pied. Les chasseurs ont eu l'occasion de se familiariser avec l'animal lors de la conquête de l'Afrique du Nord. Chaque compagnie est donc dotée d'un échelon de 7 mulets. Étonnamment, l'animal ne laissera pourtant que peu de traces dans les insignes de chasseurs alpins. En effet, le 86e bataillon est le seul à utiliser le mulet comme figure symbolique pour son insigne qui existe en deux versions : émaillé et non émaillé. À noter que le mulet est ici équipé de son bât de charge.



Dans le cadre du développement des troupes de montagne, des pièces d'artillerie sont spécialement développées et sont conçues pour être transportables à dos de mulets en plusieurs fardeaux ou pour les plus lourdes, tractées par des mulets. Le canon de 65 est ainsi fréquemment présenté, le tube en position de transport sur le dos d'un mulet. Les unités d'artillerie de montagne ou de l'armée d'Afrique dotées d'un groupe de montagne se montrent plus « reconnaissantes » envers l'animal en lui donnant une part importante dans leur symbolique régimentaire. Ces insignes de l'artillerie sont par ailleurs souvent très réussis tant visuellement que du point de vue de la réalisation à l'exemple de ceux des 56e, 93e, 11/96e, 385e régiments d'artillerie et du 2e groupe du régiment d'artillerie colonial du Levant qui associent avec bonheur le mulet, le canon et un paysage de montagne. De nos jours, la 3e batterie du 93e régiment d'artillerie perpétue aujourd'hui le souvenir des mulets au travers de son insigne fortement inspiré de l'ancien insigne régimentaire.



Dès la Première Guerre mondiale, le train met sur pied des compagnies muletières autonomes chargées du ravitaillement dans les Vosges et sur le front d'Orient. Le train fera également venir en métropole des ânes d'Afrique du Nord de petite taille afin de pouvoir circuler dans les tranchées à l'abri des coups. Nous avons retrouvé l'insigne de l'une de ces compagnies d'âniers au travers d'un article extrait du bulletin des armées de la République. Les compagnies muletières créées par la suite, se dotent à leur tour d'insignes qui compte-tenu de leur spécialité, utilisent le mulet au travail équipé de son bât. Ces compagnies se choisissent également des devises en phase avec leur cœur de métier telles que : « bien faire laisser braire », « la 157e passe partout », « moins qu'un cheval, plus qu'un âne », ou encore reprenant la devise de Nicolas Fouquet « Quo non ascendam ».



Quelques unités du service de santé affectées à des divisions alpines ou les compagnies muletières de ramassage sanitaire furent également dotées de ces animaux. Ceux-ci servent alors au transport du matériel sanitaire ou à l'évacuation des blessés au moyen de civières pliantes ou de cacolets (sièges métalliques) fixés au bât. Réputés de caractère difficile (il faut plusieurs mois pour éduquer un mulet contre quelques semaines pour un cheval), la symbolique militaire n'a pas manqué de souligner cette caractéristique du mulet et des expressions de la langue française qui en découlent. Ainsi l'insigne du groupement sanitaire divisionnaire 86 (1940) ou de la 30e division

d'infanterie (1956) illustrent le coup de pied de la mule. Tandis que la 15e compagnie muletière a manifestement choisi d'illustrer l'expression « tourner en bourrique » comme semble nous le montrer ce muletier penaud et sa mule hilare.



Le groupe vétérinaire 541 de Tarbes sera la dernière unité non seulement à être dotée de mulets opérationnels mais aussi à le faire figurer sur son insigne. Celui-ci rappelle les campagnes de la Libération et les souffrances partagées des hommes et de leurs fidèles bêtes de somme. Pourtant jusqu'en 2014, l'armée française comptait encore dans ses rangs un unique mulet. En effet, « Bistouille » une mule retraitée des troupes de montagne allemandes était la mascotte du 110e régiment d'infanterie aujourd'hui dissous.

Droits : Armée de Terre 2018

[Mali] Décès du brigadier-chef Karim EL ARABI

Mise à jour : 09/12/2018

Le 9 décembre, vers 00h45 heure de Paris, dans le cadre de l'opération BARKHANE, le brigadier-chef Karim El Arabi a été victime d'un accident de la route dans la région d'Aguelal au Niger. Il a été évacué en hélicoptère vers l'antenne médico-chirurgicale américaine d'Agadez où il est décédé à 3h43 heure de Paris.



Il était projeté au Mali depuis le 28 septembre comme équipier d'appui au recueil de l'information au sein du groupement de recherche multi capteurs (GRM).

Le brigadier-chef Karim EL ARABI est titulaire de la médaille d'outre-mer avec agrafes « Sahel », de la médaille de la défense nationale échelon argent, agrafe arme blindé cavalerie et mission d'opérations extérieures et de la médaille de la protection militaire du territoire avec agrafe « Sentinelle ».

Agé de 29 ans, célibataire, le brigadier-chef Karim EL ARABI est décédé en opération extérieure.

L'armée de Terre témoigne ses sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Télécharger la biographie du brigadier-chef Karim EL ARABI

08122018 - Biographie du caporal-chef Karim El arabi (format pdf, 252.02 KB).

Télécharger la photographie du brigadier-chef Karim EL ARABI

Photographie du brigadier-chef karim EL ARABI (format jpg, 233.85 KB).

Droits : Armée de Terre 2018

Pour simplifier la vie de ses soldats, l'armée de Terre va ouvrir MiliStore, un magasin d'applications mobiles

<http://www.opex360.com/> Posté dans Forces terrestres, Technologie par Laurent Lagneau Le 11-12-2018



Le système de communication Auxylium s'appuie sur la technologie 4G afin de permettre aux soldats dotés d'un smartphone ou d'une tablette d'accéder à différents outils numériques [radio tactique, cartographie, GPS, prise d'images, gestion d'événements et accès à distance à des objets connectés, etc] de manière sécurisée. S'il a été repris par l'armée de Terre et conduit par la Direction générale de l'armement [DGA], ce projet ne vient pas d'un industriel ou d'une entreprise spécialisée mais du terrain.

En effet, ce système innovant a été développé à partir de 2011 par le capitaine Jean-Baptiste Colas [qui était encore lieutenant à l'époque], ce qui lui valut de recevoir le « prix de l'Audace 2014 » par Jean-Yves Le Drian, alors ministre de la Défense.

Tel est aussi le cas d'un autre projet innovant, que l'armée de Terre va inaugurer le 12 décembre au 121^e Régiment du Train de Montlhéry : le MiliStore.

À l'origine de ce projet, le capitaine Victor, de l'état-major de l'armée de Terre, est parti du constat que les soldats n'avaient pas toujours l'occasion de se connecter à IntraDef, le réseau Intranet du ministère des Armées, pour accéder à des informations ou à des services. D'où l'idée de les leur rendre accessible via leurs smartphones.

Concrètement, MiliStore est un « magasin privé » d'applications mobiles sécurisées qui, accessible aux personnels civils et militaires de l'armée de Terre, permettra d'avoir accès à une « série d'applications spécialement développées pour répondre à leurs besoins » ainsi qu'aux « informations qui les concernent. » Cela rendra, par exemple, leurs démarches administratives plus faciles (et rapides), de même que leurs commandes d'habillement ou la préparation d'un déploiement ou d'une mission.

Il sera aussi possible, grâce à MiliStore, de trouver des applications pour se former et s'entraîner. « Une part » de ces dernières est « à l'initiative des usagers eux-mêmes », fait valoir l'armée de Terre.

Pour le moment, ce projet ne concerne que les seuls militaires de l'armée de Terre, ceux du 121^e Régiment du Train devant être les premiers à pouvoir tester ce « guichet unique d'applications ». Mais il est question de l'étendre à l'ensemble des armées, directions et services.

Outre MiliStore, d'autres projets sont en cours de développement (ou sont sur le point d'être déployés). Tel est le cas du TIC [Terminal Intradef du Cadre], c'est à dire une tablette numérique sécurisée destinées aux cadres de l'armée de Terre, les systèmes ICAR-DEDAL et SCERVIR, qui « visent à améliorer la productivité des acteurs de terrain de la maintenance des matériels par la simplification et l'automatisation », la « musette numérique » des élèves sous-officiers, avec laquelle ils auront accès à des tutoriels, des cours en auto-apprentissage ou encore des tests et, dans le même ordre d'idée, la « Pédago box », qui réunira toutes les ressources numériques non classifiées destinées aux stagiaires et aux soldats en régiment.

Citadel Bonus : les capacités cyber testées

Mise à jour : 11/12/2018

Du 21 novembre au 7 décembre, environ 850 militaires de 17 nations ont participé à un exercice de postes de commandement, CITADEL BONUS 2018 (CIBS 18), de manière simultanée en Pologne et à Marseille. L'édition 2018 a notamment permis d'évaluer les capacités cyber du Corps de réaction rapide - France (QG CRR-Fr).



L'exercice fut l'occasion pour l'état-major du CRR-Fr d'améliorer son niveau de préparation opérationnelle dans un environnement multinational et en langue anglaise. **Une trentaine de militaires du CRR-Fr sera en effet déployée en 2019** dans le cadre de l'opération BARKHANE. CITADEL BONUS a également préparé **l'entraînement et l'évaluation de la 3e division** qui auront lieu à Mourmelon en mars 2019. Cette dernière devra être capable de planifier et conduire une opération de crise dans un contexte de haute intensité.



Développement des capacités cyber

L'édition 2018 s'est appuyé sur **une nouvelle architecture des systèmes d'information et communication (SIC)** qui doit améliorer durablement l'utilisation des applications de l'OTAN dans le cadre de l'entraînement du CRR-Fr, en France ou à l'étranger. « *CIBS 18 avait pour objectif particulier de **développer les capacités cyber de l'état-major à travers la conception d'un scénario robuste d'attaques**, la mise en place d'une cellule de coordination des actions, le test de la résilience de l'état-major*, explique le général Sully Barbe, chef de la division des SIC du CRR-Fr. *Le tout s'est déroulé dans un contexte de dégradation sérieuse des services SIC et de renforcement de la lutte informatique défensive par le déploiement d'une cellule armée conjointement par la 807e compagnie de transmissions et la division SIC and Cyber Defense.* »

L'info en + :

17 nations différentes participaient à l'exercice CITADEL BONUS 2018, un moment privilégié pour travailler en interopérabilité avec des unités alliées venues renforcer les unités françaises participantes : CRR-Fr, 3e division (Fr), commandement de la composante air de la force interarmées (Fr), composante maritime, 6e brigade légère blindée (Fr), 11e brigade parachutiste (Fr), 56e brigade combat team, 12e brigade (UK), 1re division (US), 4e brigade d'aérocombat (Fr).

Droits : Armée de Terre 2018

A Rennes, une soirée de soutien aux soldats blessés

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 12.12.2018 Par Philippe Chapleau



La musique des transmissions de Rennes clôt sa tournée 2018, jeudi 13 décembre, à Rennes. Depuis dix ans, près de 500 000 € ont ainsi été collectés pour soutenir les militaires blessés et les familles des soldats morts en service.

L'harmonie de la musique militaire des transmissions de Rennes donnera le dernier concert de cette saison, dans la salle du Triangle à Rennes. Une soirée en deux parties aux cours de laquelle une dizaine d'œuvres jouées sous la direction de la chef de musique de 1^{ère} classe Sandra Ansanay-Alex ou de son second, le chef de musique de 2^e classe Emmanuel Poux.

Au programme : Haendel, Holst, Boutry, Wagner, Giodano, Auric ou encore Offenbach... Trois des morceaux seront accompagnés au chant par la soprano Caroline Chassany. "L'intégralité de la vente des billets est reversée aux œuvres de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air qui les soutiennent", précise Gilbert Nicolas, président du centre franco-allemand de Rennes, partenaire de la soirée.

Depuis dix ans qu'existe la tournée Unisson, près de 500 000 € ont ainsi été récoltés, via la fédération des clubs de défense qui est le support juridique de la tournée.

A lire aussi [ici https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-soiree-de-soutien-aux-soldats-blesses-6123135](https://www.ouest-france.fr/bretagne/rennes-35000/rennes-soiree-de-soutien-aux-soldats-blesses-6123135)

« Milistore » : le magasin d'applications de l'armée de Terre

Mise à jour : 13/12/2018

Le 12 décembre, le magasin d'applications mobiles de l'armée de Terre, alias « Milistore », a été inauguré officiellement au 121^e régiment du train (121^e RT) à Montlhéry. Cette unité expérimente en effet actuellement ce projet innovant, emblématique de la transformation numérique en cours dans l'armée de Terre depuis septembre 2016.



Pour le major général de l'armée de Terre, le général BARRERA, « Milistore » représente « *un premier élan concret à la transformation numérique de l'armée de Terre, celle qui est là pour simplifier la vie de nos soldats.* » Ce projet très récent a vu le jour après qu'un double constat ait été dressé : la grande majorité des soldats ne dispose pas de stations Intradef personnelles mais ces mêmes soldats détiennent pratiquement tous un téléphone portable pour accéder à Internet.

Faciliter la vie du soldat

Le « Milistore », accessible sur smartphone, permettra donc au personnel civil et militaire de l'armée de Terre d'accéder de manière sécurisée à une série d'applications spécialement développées pour répondre à ses besoins. Objectif : obtenir plus facilement les informations qui le concernent, simplifier les démarches administratives et avoir accès à d'autres services dématérialisés comme la commande d'habillement ou la prise de rendez-vous en ligne.



Certaines applications sont déjà développées et y seront logées avant fin 2018, d'autres pourront rejoindre le magasin ultérieurement. Ces dernières sont développées à l'initiative du commandement ou proposées par le personnel de l'armée de Terre.

Une transformation numérique à hauteur d'homme

Le 121^e régiment du train, qui a participé au développement du programme, est le premier régiment de l'armée de Terre à le tester auprès de 1 000 personnes. 10 000 autres soldats (du commandement de la logistique et de la 27^e brigade d'infanterie de montagne) l'expérimenteront jusqu'en juin 2019. À l'été 2019, l'armée de Terre décidera de sa généralisation. Une extension aux autres armées et services est également envisagée.

Dans cette logique de transformation numérique, l'armée de Terre dispose déjà de plus de 23 projets majeurs en cours de développement dont 14 avec une solide maturité. En associant la transformation numérique à ses efforts dans le domaine de l'innovation technico-opérationnelle, l'armée de Terre gagne en performance, simplifie le quotidien de ses soldats au quartier tout en garantissant la modernisation de ses capacités.

Droits : Armée de Terre 2018

CaMo : premier jalon lancé avec les Belges

Mise à jour : 14/12/2018

L'armée de Terre est l'un des partenaires majeurs pour l'acquisition de capacités SCORPION par le ministère de la Défense belge. Le 12 décembre, une première réunion du comité directeur (CODIR) s'est tenue à Paris. Premier jalon du partenariat franco-belge, le CODIR a fixé les orientations à venir.

Le 7 novembre dernier, la France et la Belgique signaient un accord de coopération dans le domaine de la mobilité terrestre. De celui-ci découle le **programme CaMo** pour « Capacité motorisée ». Il prévoit le **rééquipement des unités de manœuvres belges par l'acquisition de matériel du programme SCORPION** et concerne également le soutien, l'entraînement, la doctrine, l'organisation et les questions de ressources humaines qui leur sont liés. Dans ce cadre, l'armée de Terre sera présente afin d'appuyer la Composante Terre belge dans l'acquisition du matériel SCORPION.

Le CODIR du 12 décembre a permis de lancer officiellement les travaux des trois comités de pilotage (COPIL) qui mettront en œuvre cette coopération :

- le COPIL « capacitaire » s'assurera de la cohérence capacitaire entre la France et la Belgique ;
- le COPIL « partenariat armement » instruira les futures coopérations ;
- le COPIL « Programme » supervisera le bureau de programme commun ainsi que la conduite du contrat d'acquisition de la première capacité CaMo.

Le comité se réunira par la suite **tous les 6 mois**, alternativement en France et en Belgique. Il assurera la coordination du partenariat franco-belge, ainsi que la supervision du programme CaMo.



SCORPION : déjà prêt à être exporté

À partir de 2025, la Composante Terre belge sera donc progressivement pourvue de 382 GRIFFON et 60 JAGUAR, complètement équipés selon le programme SCORPION. Ainsi, après

l'armée de Terre française, la Belgique constituera la **2^e armée du monde à être équipée de matériels du système SCORPION**. Maîtrisant les spécificités du GRIFFON et du JAGUAR, l'armée de Terre se tient prête à appuyer la Composante Terre belge dans leur acquisition et appropriation. Elle participera par exemple à des entraînements avec des militaires belges.

Un renforcement de la coopération terrestre

À travers le partenariat franco-belge dans le domaine de la mobilité terrestre, **l'armée de Terre contribue à la construction d'une Europe de la Défense**. Cette coopération dans le domaine opérationnel permettra **d'améliorer l'interopérabilité entre les deux armées en opérations**.

Droits : Armée de Terre 2018

La wish list de l'armée de Terre pour Noël

Mise à jour : 14/12/2018

Quoi de mieux que de se tourner vers un bon livre lorsqu'en manque d'inspiration de cadeaux à mettre sous le sapin ? L'armée de Terre propose cette année sa wish list littéraire de Noël. L'histoire et l'esprit guerrier inspirent de nombreux auteurs, qu'ils soient militaires ou civils.

Pour les passionnés d'histoire militaire

***Ceux de 14*, Maurice Genevoix, Flammarion, 25 €**



Le 2 août 1914, Genevoix, normalien de presque 24 ans, rejoint le 106^e régiment d'infanterie comme sous-lieutenant. Blessé le 25 avril 1915, il est réformé après neuf mois de combats. Il publie en 1916 *Sous Verdun*, puis *Nuits de guerre* en 1917, *Au Seuil des Guitounes* en 1918, *La Boue* en 1921 et *Les Épargnes* en 1923. Des années plus tard, en 1949, il réunit ces différents ouvrages dans *Ceux de 14*, édition définitive. Grand classique de la guerre 14-18, *Ceux de 14* comprend notamment des photographies du texte censuré.

Site de l'éditeur : <https://editions.flammarion.com/Catalogue/mille-et-une-pages/ceux-de-14>

***L'art de commander selon André Maurois*, Cyrille Becker, Editions Nuvis, 19 €**



Réflexion formée à partir des Dialogues sur le commandement d'André Maurois, cet ouvrage rapporte des anecdotes militaires, historiques ou encore philosophiques. L'auteur met en perspective les éléments qui mènent à la prise de décision afin de permettre au lecteur de mieux cerner le rôle stratégique du commandement.

Site de l'éditeur : <https://www.nuvis.fr/product-page/l-art-de-commander-selon-andr%C3%A9-maurois>

***Zinoviev, Cendrars, deux légionnaires dans la Grande Guerre*, Sous la direction de Patrick Carantino, Somogy – Editions d'art, 25 €**



Durant la Grande Guerre, le peintre russe Alexandre Zinoviev et l'écrivain suisse Blaise Cendrars ont rejoint les rangs de la Légion étrangère. L'ouvrage reprend leurs œuvres, dans le domaine de la peinture et de l'écriture afin de retranscrire la guerre différemment.

Site de l'éditeur : <http://www.somogy.fr/livre/zinoviev-cendrars?ean=9782757214206>

Pour les fans de témoignages et de portraits

Augustin, Alexandre Duyck, JC Lattès, 16 €



Le 11 novembre 1918 à 5h15, l'armistice est signé par la France et l'Allemagne. Les combats ne cessent cependant pas avant 11 heures. Augustin Trébuchon, tué à 10h45 ce jour-là, est le dernier soldat français décédé sur le front. Ce roman raconte les dernières heures de sa vie, grâce au travail de recherche d'archives et à l'imagination d'Alexandre Duyck. De berger à soldat, Augustin Trébuchon fit honneur à son engagement, obéissant aux ordres jusqu'au bout.

Site de l'éditeur : <http://www.editions-jclattes.fr/augustin-9782709662406>

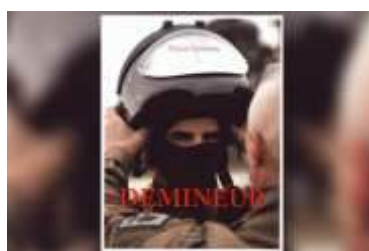
Camp Beauregard, François Malye, Les belles lettres – collection Mémoires de guerre, 21 €



Lorsque les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne, 300 officiers et sous-officiers français débarquent à New-York, à l'automne 1917. Le grand-père de l'auteur, Jean Malye, professeur et écrivain, secrétaire de Maurice Barrès, est l'un de ces hommes qui ont pour mission de former l'US Army. Au Camp Beauregard, en Louisiane, ces soldats français instruisent, portent la voix de la France, observent et s'informent.

Site de l'éditeur : <https://www.lesbelleslettres.com/livre/3506-camp-beauregard>

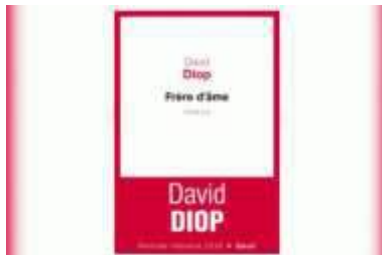
Démineur, Victor Ferreira, Mareuil Editions, 20 €



Ancien légionnaire, Victor Ferreira est allé sur le terrain à la rencontre des démineurs afin de recueillir les témoignages exceptionnels et inédits de ces professionnels qui risquent leur vie au quotidien. Du Mali avec les sapeurs de la force Barkhane aux divers régiments de l'arme du génie à travers la France, l'auteur dresse une galerie de 70 portraits aussi fascinants que touchants, avec un objectif : explorer le quotidien de ces militaires et mesurer la force de leur engagement.

Site de l'éditeur : <https://www.mareuil-editions.com/product-page/d%C3%A9mineur>

Frère d'âme, David Diop, Seuil, 17 €



Ce roman, écrit sous la forme d'un griot d'Afrique, décrit l'amitié d'Alfa Ndiaye et Mademba Diop, deux tirailleurs sénégalais qui combattent alors sous le drapeau français. La mort de Mademba, ami d'enfance d'Alfa, est insurmontable pour ce dernier. Il sombre alors dans la folie, perd son sang-froid, répand la violence et en effraie même ses camarades.

Site de l'éditeur : <http://www.seuil.com/ouvrage/frere-d-ame-david-diop/9782021398243>

Jonquille, CBA Jean Michelin, NRF – Gallimard, 21 €



En Afghanistan à l'été 2012, la mission de lutte contre les talibans perdure malgré le début des préparatifs de rapatriement en France. La compagnie Jonquille est présente sur place. Jean Michelin, capitaine, a choisi de raconter cette vie, où la mort est omniprésente, difficile à saisir pour ceux qui n'étaient pas présents. Le récit est construit portrait après portrait, pour comprendre ces hommes et ces femmes qu'étaient Mathieu, Greg, Aïssa, David, Jean-Jacques... et ce qu'ils vécurent.

Site de l'éditeur : <http://www.gallimard.fr/Catalogue/GALLIMARD/Blanche/Jonquille>

La Ruine de l'âme, LCL Guillaume Rolet, Persée – collection les archives du temps, 25,40 €



1808, l'Espagne. Horace Dragance, officier d'artillerie, a beaucoup d'ambition. Sa quête de la gloire sera entachée par un événement tragique. Le roman raconte ses aventures, marquées par la trahison et la haine. L'amitié et l'amour, pourront-ils sauver son âme ?

Site de l'éditeur : https://www.editions-persée.fr/catalogue/romans/ruine-lame-aventure-dhorace-dragance-officier-lempire/#.W_fyWDhKiUk

Le général Lasalle (1775-1809), L'héritage d'une légende, LTN Aude Nicolas, Bernard Giovanangeli Editeur, 20 €



Biographie du général de cavalerie Antoine –Charles de Lasalle, hussard sous le 1er Empire. Cet ouvrage apporte un éclairage original sur la vie du général à travers différentes œuvres d'art qui lui sont liées.

Site de l'éditeur : <https://www.bgedition.com/index.jsp>

« Le Roum », le spahi du général De Gaulle, Nicolas Roumiantzoff, Cherche-Midi, 19,50 €



Aristocrate russe émigré en France pour fuir la révolution bolchévique, Nicolas Roumiantzoff a servi sous le drapeau français. Saint-cyrien à titre étranger, officier de Légion puis spahi dans la 2e division blindée, compagnon de la libération, il a fait la seconde guerre mondiale, la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie. Son fils retrace toutes ces années d'engagement dans cette biographie.

Site de l'éditeur : <https://www.lisez.com/livre-grand-format/le-roum/9782749142937>

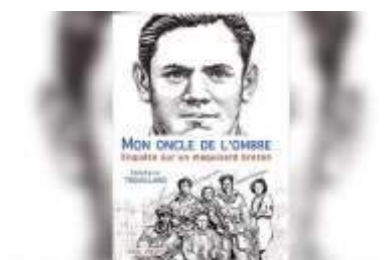
Pilotes de combat, Nicolas Mingasson, Les belles lettres, 11 €



Le 10 juin 2011, l'équipage d'un hélicoptère Gazelle a un accident lors d'une mission en Afghanistan. Le journaliste Nicolas Mingasson adopte le point de vue du lieutenant Mathieu Fotius, pilote de l'hélicoptère, afin de livrer le récit de la chute de l'appareil et du décès de son chef de bord, le lieutenant Matthieu Gaudin. Le chemin vers la reconstruction du lieutenant Fotius commence alors.

Site de l'éditeur : <https://www.lesbelleslettres.com/livre/3640-pilotes-de-combat>

Mon oncle de l'ombre – Enquête sur un maquisard breton, Stéphanie Trouillard, Skol Vreizh, 16 €



André Gondet, 23 ans, est tué au combat le 12 juillet 1944. 70 ans après, une de ses petites nièces s'interroge sur l'histoire de cet homme dont son grand-père ne parlait jamais. Qui était André et quel était son combat ?

Site de l'éditeur :

https://www.skolvreizh.com/index.php?page=shop.product_details&flypage=flypage_images.tpl&product_id=323&category_id=25&vmcchk=1&option=com_virtuemart&Itemid=3

Pour les amateurs de bande-dessinées

***The Regiment- L'Histoire vraie du SAS*, Vincent Brugeas, Thomas Legrain, Le Lombard, 14,45 €**



L'ouvrage raconte l'histoire du SAS, les forces spéciales de l'armée britannique. Ce petit régiment d'hommes surentraînés a fait face à la supériorité de l'Afrikakorps de Rommel. Destiné à combattre derrière les lignes ennemies, le SAS lance ses premiers raids sur les aérodromes allemands après une période d'entraînement.

Site de l'éditeur : <http://www.lelombard.com/albums-fiche-bd/the-regiment-l-histoire-vraie-sas/livre-1,3703.html>

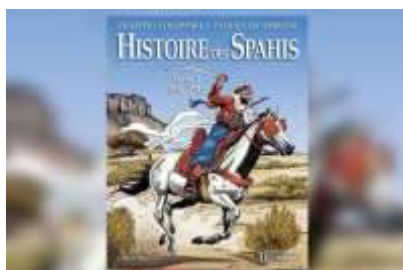
EMIA : Frères d'armes, Matthieu Sylvain, Nelson Castillo, Zéphyr Editions, 15 €



Benoit et Charles sont deux élèves officiers à l'Ecole militaire interarmes aux caractères opposés. Leur amitié va être mise à rude épreuve lorsque Benoit devient persuadé qu'un professeur participerait à un complot visant l'EMIA. Cet album, co-écrit par un ancien élève de l'EMIA, propose une immersion dans une des grandes écoles d'officiers françaises.

Site de l'éditeur : https://www.boutique.emia54.fr/accueil/52-bande-dessinee-emia.html?search_query=Frere+d%27arme&results=4

***Histoire des Spahis, tome 1, 1834-1918*, Philippe Glogowski, Patrick de Gmeline, Editions du Triomphe, 15,90 €**



Les Spahis, cavaliers d'origine ottomane, trouvent leur origine en Turquie. En 1830, l'armée française affronte les Mamelouks. Sous l'impulsion de Yousouf est alors créé ce corps de Spahis, considéré comme l'un des plus prestigieux corps de l'armée française d'Afrique. Appelés sur de nombreux fronts, les « soldats rouges » font leur preuve. Transporté de la conquête de l'Algérie à

la première guerre mondiale, le lecteur est ici témoin de l'aspect redoutable de ces courageux guerriers.

Site de l'éditeur : <http://www.editionsdutriomphe.fr/histoire-des-spahis-tome-1-1834-1918>

L'ALAT Tome 1, Les anges gardiens, Eric Stoffel, Fredj Allali, Jeff Baud, José Maria Beroy, Didier Pagot, Mike Ratera avec l'aide de l'aviation légère de l'armée de Terre, Idées plus, 14 €



Dans le village de Djira, au Malistan, les villageois subissent les attaques d'une bande organisée. Un groupe de militaires de l'ALAT est envoyé sur place pour leur venir en aide. Le capitaine Javier, au commande de l'hélicoptère Tigre, peut compter sur son équipe afin de mener à bien la mission.

Site de l'éditeur : <http://ideesplus.fr/produit/alat-tome-1/>

Pour les petits... et les plus grands

Alfred & Helmut- « pendant l'absence », Mathilde Tiberghien, Camille Scelles Eudoxie, Le vrai Paulus, 17 €



Alfred, 5 ans et demi, est un petit renard qui fait de l'escrime et de la trottinette. Sa rentrée au CP coïncide avec le départ de son papa pour plusieurs mois de mission à l'étranger. Il apprendra à faire face à cette séparation avec l'aide de sa famille, ses amis et son « totem » le cerf Helmut.

Site de l'éditeur : <https://www.alfredlesite.com/product-page/alfred-helmut-tome-2-1>

La Première Guerre mondiale en 50 drôles de questions pour la découvrir, Sophie Lamoureux, Editions Tallandier jeunesse, 11,90 €



50 questions pour découvrir la dure réalité de la guerre 14-18. Le conflit est traité de manière pédagogique pour être accessible aux jeunes lecteurs. Plongée parfois sérieuse, parfois insolite dans l'univers des Poilus, entre batailles et bombardements.

Site de l'éditeur : <https://www.tallandier.com/livre/cetekoi-la-premiere-guerre-mondiale/>

Le petit quizz de la Grande Guerre, Grégoire Thonnat, Editions Pierre de Taillac, 12,90 €



À l'occasion de son centenaire, redécouvrez la première guerre mondiale de façon ludique à travers 100 questions et réponses. Accessible de 7 à 77 ans, ce petit ouvrage revient sur les personnages clés de ce conflit, ses dates, ses objets ou encore ses armes emblématiques. Une mine d'informations et d'anecdotes toutes véridiques et parfois méconnues.

Site de l'éditeur : <http://www.editionspierredetaillac.com/nos-ouvrages/periodes-historiques/premiere-guerre-mondiale/le-petit-quizz-de-la-grande-guerre>

Le pigeon Vaillant, héros de Verdun, Jean-Michel Derex, Clément Masson, Editions Pierre de Taillac, 14,50 €



L'histoire de Vaillant, pigeon-soldat qui transporte de précieux messages. Dernier pigeon survivant lorsque le fort de Verdun est attaqué, il doit donner l'alerte pour sauver les soldats.

Site de l'éditeur : <http://www.editionspierredetaillac.com/nos-ouvrages/periodes-historiques/premiere-guerre-mondiale/le-pigeon-vaillant-heros-de-verdun>

Les ouvrages spécialisés

Indicatif « clochette », Luc Aigle, François-Marie Grimaldi, Pierre-Jean Linon, Jean Renault, François Morin, Editions Lavauzelle, 38 €



À travers le prisme du soutien médical, cet ouvrage fait découvrir les opérations majeures des bataillons étrangers de parachutistes et des régiments étrangers de parachutistes depuis 70 ans. Exhaustif et riche d'enseignement, il présente un panorama complet des moyens humains, du matériel et des techniques qui ont permis à ces médecins de soutenir les légionnaires parachutistes en mission. Mais au fil des pages, ce sont surtout les histoires vécues « sous le béret vert » qui font mesurer au lecteur le sens de l'engagement des équipes médicales, qui dans la Légion répondent au nom de « clochette ».

Site de l'éditeur : <http://www.lavauzelle.com/keops/edition/articles.php?a=ED&f=MIL&sSF=006>

La mesure de la force, Martin Motte, Georges-Henri Soutou, Jérôme de Lespinois, Olivier Zajec, Editions Tallandier-416 pages, 24 €



Cet ouvrage développe le cours de stratégie dispensé par l'Ecole de guerre de Paris, exposant les notions essentielles à la compréhension des enjeux militaires actuels. Les auteurs s'interrogent sur la pensée stratégique occidentale en la mettant en perspective avec des données contemporaines. Cette réflexion s'appuie également sur la philosophie militaire, intemporelle, de grands stratèges comme Sun Tzu, Napoléon ou Clausewitz.

Site de l'éditeur : <https://www.tallandier.com/livre/la-mesure-de-la-force/>

Droits : Armée de Terre 2018

b – Marine Nationale

Comment la Marine nationale surveille les câbles sous-marins de communication?

<http://www.opex360.com/> Posté dans Forces navales par Laurent Lagneau Le 11-12-2018



Interrogée sur les menaces potentielles concernant les câbles sous-marins de communication lors de son dernier passage [filmé] devant la commission sénatoriale des Affaires étrangères et de la Défense, en octobre dernier, la ministre des Armées, Florence Parly, avait botté en touche. « Je pense que, dans une enceinte peut-être un peu plus refermée, nous pourrions évoquer ces sujets assez confidentiels », avait-elle répondu au sénateur Pascal Allizard.

En effet, le sujet est sensible, à tel point que le rapport « Chocs futurs » publié en avril 2017 par le Secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale [SGDSN] ne l'avait que très sommairement évoqué, se contentant d'affirmer que ces câbles sous-marins pouvaient constituer de « potentielles cibles dans le jeu des puissances. »

Or, la vulnérabilité des 900.000 km de câbles sous-marins est un problème majeur de sécurité dans la mesure où ils permettent la circulation de plus de 97% des communications mondiales et l'essentiel des transactions financières. Si l'un d'eux venait à être saboté, les conséquences économiques seraient incalculables.

Et l'on soupçonne très fortement la Russie de s'y intéresser particulièrement, étant donné qu'elle a relancé des programmes « spéciaux », comme le projet 10831 [ou Locharik], qui a consisté à mettre au point un sous-marin capable d'opérer dans les grandes profondeurs, et qu'elle dispose d'anciens sous-marins nucléaires lanceurs d'engins [SNLE] transformés en navires espions, à l'image du BS-64 Podmoskovye et du BS-136 Orenburg. Les États-Unis ont également des moyens spéciaux dans ce domaine, comme le sous-marin USS Jimmy Carter.

« Si la relative faiblesse de la Russie rend improbable un conflit conventionnel avec l'Otan, les câbles à fibres optiques peuvent constituer pour elle une cible asymétrique. Nous devrions nous préparer à une augmentation des actions hybrides dans le domaine maritime, non seulement de la

Russie, mais aussi de la Chine et de l'Iran », avait prévenu l'amiral américain James Stavridis, ancien commandant suprême des forces alliées de l'Otan (SACEUR), dans un rapport du centre de recherche britannique Policy Exchange dédié à cette question.

Si Mme Parly n'a pas souhaité aborder les menaces sur les câbles sous-marins en « public », le magazine de la Marine nationale, Cols Bleus, a apporté quelques éléments de réponse.

« Afin de préserver ses intérêts, la France fait preuve d'une grande vigilance dans ce domaine », souligne Cols Bleus. Une surveillance de premier niveau, si l'on peut dire, est assurée par les entreprises privées du secteur, comme Orange Marine et Alcatel Submarine Network, qui sont les leaders mondiaux de la pose et de la maintenance de câbles sous-marins. Elles « assurent elles-mêmes des contrôles réguliers afin de déceler et de localiser des éventuelles coupures ou dégradations », explique le magazine.

Ensuite, l'État assure lui aussi une « surveillance renforcée », en s'appuyant sur les moyens de la Marine nationale. « Il s'agit d'abord [...] de protéger les câbliers qui travaillent dans les espaces maritimes français », détaille Cols Bleus. « Il lui faut également s'assurer de ce qui est véritablement installé dans ses eaux » et « pour opérer dans la zone économique exclusive nationale, les navires scientifiques doivent déposer un dossier plusieurs mois à l'avance afin de déclarer leur activité », poursuit-il.

Sur ce point, l'Australie a par exemple refusé que le groupe chinois Huawei contribue à la mise en palce d'un réseau de câbles sous-marins entre Sydney et les îles Salomon... Par crainte, justement, de l'espionnage.

Quoi qu'il en soit, le préfet maritime peut décider des contrôles afin de s'assurer que les actions réalisées correspondent bien à celles qui avaient été préalablement déclarées. « Prises de vue d'aéronef et écoutes sous-marines lui permettent de mener à bien son délicat travail de vérification », précise Cols Bleu.

Dans le même temps, la Marine nationale « maintient, dans le cadre de la défense maritime du territoire, une surveillance attentives de nos approches. Sa chaîne sémaphorique et la présence de ses bâtiments permettent une surveillance efficace de l'espace aéromaritime français », poursuit le magazine.

Qui plus est, la Marine dispose aussi de « moyens pour inspecter les fonds marins, grâce à ses chasseurs de mines, capables d'identifier et de préciser les caractéristiques d'objets douteux ». Le cas échéant, c'est à dire si une intervention est nécessaire, elle peut « déployer la cellule 'Plongée humaine et intervention sous la mer' [CEPHISMER], qui met en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires pour effectuer un diagnostic plus poussé et traiter d'éventuelles menaces », conclut Cols Bleus.

Les nouveaux pilotes de l'École aérienne embarquée qualifiés à l'appontage sur porte-avions

Mise à jour : 12/12/2018 – Direction : Sirpa Marine

« Un mélange d'excitation, d'appréhension et d'exaltation », voici les mots utilisés par un jeune pilote pour décrire son premier appontage réussi.



Le 5 décembre 2018, le Groupe aérien embarqué (GAé) vient de qualifier officiellement vingt pilotes, nouvellement embarqués sur le porte-avions *Charles-de-Gaulle*. Après deux semaines intenses, les officiers d'appontage viennent de valider la qualification de l'ensemble des jeunes pilotes, consacrant ainsi un parcours de cinq ans d'apprentissage, dont deux années passées aux

États-Unis. Ces marins du ciel ont déjà cumulé des centaines d'heures dans les airs durant leurs années de préparation et pourtant, tous sont d'accord pour dire que rien n'a vraiment été achevé tant qu'ils n'ont pas réussi à accrocher le fameux brin d'arrêt, en pleine mer.

Durant ces deux semaines, l'équipage du porte-avions a travaillé de concert avec les marins du GAé pour mener à bien ces exercices. L'objectif « 100% de qualifications » est désormais atteint et c'est en particulier grâce à ce travail d'équipage que les attentes ont été satisfaites en un temps restreint. Près de 2000 personnes ont travaillé ensemble dans un seul et même but : catapulter un maximum d'aéronefs dans les plus brefs délais. Ces quinze derniers jours ont particulièrement mis en lumière la parfaite opérabilité du porte-avions et ont démontré, par la même occasion, la qualité des pilotes de la Marine nationale.

Pour marquer l'importance du moment, le contre-amiral Goutay, commandant de la force maritime de l'Aéronautique navale (ALAVIA), accompagné du commandant du porte-avions, le capitaine de vaisseau Marc-Antoine de Saint-Germain, a présidé la cérémonie de remise des diplômes aux pilotes. L'occasion pour le patron des marins du ciel de manifester son « immense satisfaction ». En tout, vingt officiers se sont qualifiés à l'appontage, de jour comme de nuit, sur *Rafale Marine* ou *E2C-Hawkeye*.



Devant une assemblée rassemblant tous les corps de métier présents à bord du porte-avions, ALAVIA a souligné combien cette prouesse était la résultante de la parfaite symbiose existant entre le bord et la Groupe aérien embarqué. Pareil défi n'aurait pu, en effet, être relevé sans le concours de toutes les spécialités présentes à bord. Incontournables pour la mise en œuvre des *Rafale Marine*, chiens jaunes, responsables catapultes, officiers de quart, expert météorologues et tant d'autres ont démontré qu'après 18 mois d'arrêt technique, tous ont su conserver leur professionnalisme. Pour toutes ces raisons, le CA Goutay a réitéré sa confiance dans l'avenir de la chasse embarquée.

C'est désormais sur la prochaine phase de la remontée en puissance que tous se concentrent. Après avoir requalifié le navire et son équipage durant la Mise en condition opérationnelle (MECO), puis les pilotes durant les ÉAé, c'est au tour du groupe aéronaval dans son ensemble de se réentraîner. Les prochaines sorties en mer seront consacrées à l'exercice FANAL lors duquel le porte-avions sera escorté de frégates anti-aériennes, anti-sous-marines, et multi-missions, ainsi que d'un sous-marin nucléaire d'attaque. Le but de la manœuvre est de bâtir cette synergie propre au groupe aéronaval (GAN). Une interopérabilité qui fera de cet ensemble de bâtiments de guerre, une véritable force de projection et de commandement, prête à repartir en mission le trimestre prochain.

Sources : Marine nationale Droits : Ministère de la Défense

Opération de recherche d'un navire de pêche en baie de Saint-Brieuc

Mise à jour : 12/12/2018 – Direction : Sirpa Marine

Le 4 décembre 2018, à 2h37, le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) Gris-Nez est alerté du déclenchement d'une balise de détresse en baie de Saint-Brieuc (22). Il s'agit de celle de l'*Ophélie*, chalutier d'une dizaine de mètres immatriculé à Saint-Brieuc avec deux membres d'équipage à son bord.



Le CROSS Corsen diffuse immédiatement un *Mayday Relay* et engage des moyens pour une vaste opération de recherches : cinq navires de pêche sont déroutés, les vedettes 156 *Saint-Anne du Port*, 201 *Robert et Edmond Bassac* et 090 *Zant Ivy* de la Société Nationale de Sauvetage en Mer, ainsi que les hélicoptères *Caïman* de la Marine nationale, *Dragon* de la Sécurité civile et un *Falcon 50* de la Marine nationale sont envoyés sur zone.

Durant l'après-midi, des investigations sous-marines sont également menées par des plongeurs-démineurs de la Marine nationale et des plongeurs des Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) 22 et 35 dans la zone de déclenchement de la balise de détresse.

Le chasseur de mines *L'Aigle*, en entraînement mutuel « Morskoul » en rade de Brest, rallie la zone en début de soirée afin de mettre en œuvre un chantier de recherches à l'aide de son sonar intégré et de son caisson hyperbare. Les opérations sous-marines sont menées conjointement avec la brigade nautique de Lézardieux, les plongeur-démineurs apportant leur expertise technique et savoir-faire, les plongeurs de la gendarmerie leur compétences d'officiers de police judiciaire.

Le corps d'un des marins-pêcheurs a été retrouvé dans l'épave du chalutier, tandis que l'autre marin-pêcheur est toujours porté disparu.

Sources : Marine nationale Droits : Ministère de la Défense

Lancement de l'édition 2019 du Grand Prix de l'Ecole Navale

Mise à jour : 12/12/2018 – Direction : Sirpa Marine

C'est sur le Nautic de Paris que s'est déroulée la présentation du prochain Grand Prix de l'École Navale (GPEN). Cet événement majeur de la saison des régates sur monotype, se déroulera du 30 mai au 1er juin 2019, à l'occasion du week-end de l'Ascension. Créée en 2002, l'épreuve occupe une place à part dans le calendrier sportif. Le site de l'École navale, à Lanvéoc, est le centre névralgique mais la compétition rayonne dans toute la Presqu'île de Crozon et même jusqu'à Brest de l'autre côté de la rade.

Depuis 2009, le GPEN illustre la qualité de la relation entre la FFVoile et la Marine nationale. La fédération a en effet choisi d'en faire un moment fort de la saison sportive monotype en y attribuant sept titres de champions de France.

« C'est un concept unique » explique Alain Daoulas, commissaire nautique qui rappelle que l'épreuve est celle « de l'égalité des chances ». Car la monotypie, pierre angulaire du Grand Prix de l'École Navale, offre les régates les plus disputées qui soient. Dans chacune des 16 classes représentées, les bateaux sont identiques et seule la valeur des équipages fait la différence.

Mais la singularité du Grand Prix de l'Ecole Navale est également à terre puisque c'est la seule épreuve nationale à proposer une organisation sportive de qualité et un dispositif d'hospitalités. Autrement dit, tout le monde est logé à la même enseigne, grâce aux partenaires privés et institutionnels, avec le soutien de nombreux acteurs locaux et du monde associatif local. Cette offre unique permet de limiter les coûts et de balayer bon nombre de problèmes logistiques afin que les équipages puissent se concentrer sur l'essentiel : la régate.

Franck Cammas, qui y a déjà pris part, a accepté avec plaisir le rôle de parrain. Le champion français rappelle que l'école avait accueilli son *Team France* dans la dernière ligne droite de sa préparation à l'*America's Cup*.

Changement notable par rapport à l'année dernière, les *Multi50* disputeront leur championnat de France – à Brest - avec un peu d'avance, c'est en effet du 9 au 11 mai que les spectaculaires multicoques doivent se confronter en rade de Brest.



Sources : Marine nationale Droits : Ministère de la Défense

c – Armée de l’Air

Un Puma air endommagé

<http://lemamouth.blogspot.com/> samedi 8 décembre 2018 par le journaliste Jean-Marc Tanguy

Un Puma de l'escadron d'hélicoptères **1/44 Solenzara** de la **base aérienne 126** a été endommagé lors d'un vol d'entraînement, révèle le quotidien *Corse-Matin*. L'accident se déroulé vendredi en milieu de journée, avec cinq occupants à bord (l'équipage de conduite de trois navigants et deux passagers non identifiés).

L'hélicoptère s'est posé durement sur la piste de Ghisonaccia. Aucune explication officielle n'est disponible selon le confrère corse. Une grue et un semi-remorque pour rapatrier l'appareil, rotors démontés, ont été nécessaires. La vidéo du quotidien montre le train d'atterrissage enfoncé, et le Puma soutenu par un support à la place du train.

Le parc de Puma de l'armée de l'air (plus vieux que les VAB, qui eux, ne volent pas) n'était déjà pas trop à la fête. En Guyane, le patron des **FAG** rappelait récemment que la disponibilité de ce type d'appareil était assez erratique (deux engins disponibles sur cinq déployés sur place) et l'armée de l'air a dû rapatrier sa participation au **GIH** faute de mieux. Il y a plus d'un an.

Ces réalités en rappellent une autre : il sera difficile de tenir les contrats opérationnels sans louer, rapidement, des hélicoptères de manœuvre modernes, de la classe H225.

L'armée de l'air cherche de l'aide pour élaborer sa stratégie de communication et de recrutement

<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 09.12.2018 Par Philippe Chapleau



L'armée de l'air ("76 métiers") se penche sur sa stratégie de communication et de recrutement et à sa mise en œuvre pour les années 2020 à 2022.

Elle a donc lancé une procédure dont "l'objectif est la sélection d'une agence de communication chargée d'imaginer un concept stratégique, de définir la stratégie générale de communication recrutement de l'Armée de l'Air pour les campagnes annuelles de recrutement 2020, 2021 et 2022, de décliner cette stratégie en outils de communication et outils publicitaires puis les adapter, année après année, en fonction des résultats, d'apporter un conseil stratégique permanent".

L'enveloppe estimée est de 2,5 millions d'euros, pour un marché d'une durée de 43 mois. A l'issue de l'étude des candidatures, le pouvoir adjudicateur retiendra au maximum 5 candidats pour accéder aux auditions.

Un marché identique avait été attribué à Havas Paris pour sa campagne de "stratégie de communication déclinée en outils publicitaires, ainsi que leur adaptation pour la campagne de recrutement de l'armée de l'air 2017 à 2019". Voir mon post [ici](http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2016/11/21/havas-worldwide-paris-charge-de-la-strategie-de-communication-17199.html) <http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/archive/2016/11/21/havas-worldwide-paris-charge-de-la-strategie-de-communication-17199.html>

Voir aussi le site <https://devenir-aviateur.fr/>

L'exercice «Global Eagle» organisé pour la première fois en France

Mise à jour : 10/12/2018 – Direction : Armée de l'air

Du 9 au 22 novembre 2018, l'exercice «Global Eagle», centré sur la «*force protection*» (protection de la force aérienne), s'est déroulé sur le camp de Caylus. Il a regroupé 370 personnes de deux nations : France et Grande-Bretagne*. C'est la troisième fois que l'Armée de l'air prend part à cet exercice initialement américano-britannique, mais son organisation sur le territoire français est une première.



L'exercice franco-britannique avait pour objectif de développer l'interopérabilité des unités de protection de l'Armée de l'air et de la *Royal Air Force*. Les organisateurs ont bénéficié des moyens aériens «chasse», «transport» et «hélicoptères» engagés dans l'exercice «Volfa 2018-2» qui avait lieu concomitamment.

Le commando parachutiste de l'air (CPA) n°20, renforcé par des détachements d'unités de protection, et le *Royal Air Force Regiment* (RAF Regiment), ont ainsi travaillé ensemble dans le but de protéger une base aérienne projetée. Les commandos ont pu découvrir les techniques, tactiques et procédures de leurs homologues, chacun apprenant ainsi à mieux connaître l'autre.

La première semaine a été dédiée à la mise en place d'ateliers où militaires français et britanniques ont pu découvrir le matériel utilisé par chacun en formant des groupes de combat mixtes. Ils ont également participé à des séances de tir communes. Un échange enrichissant qui a favorisé l'interopérabilité des équipes lors des différents scénarios mis en scène sur le terrain sommaire et dans le village de combat durant la deuxième semaine.

Les opérateurs des deux nations engagées ont ensuite été impliqués dans la protection physique des activités aériennes qui se sont déroulées dans la «zone aéronautique» et ont participé à la recherche de potentielles menaces dans leur zone de défense. Des incidents ont été «injectés» à toute heure du jour et de la nuit afin d'entraîner le personnel à la coordination et la mise en œuvre de dispositifs de sécurisation binationaux.

Retrouvez un article complet sur l'exercice «Global Eagle» dans le prochain numéro d'Air actualités (février 2019).

*Les Américains, qui devaient originellement participer à l'exercice, n'ont pas pu venir en France en raison de leur déploiement sur les bases aériennes de Floride au lendemain du passage de l'ouragan Michaël.



Sources : Armée de l'air Droits : © Armée de l'air

Aflame : campagne de largages à Évreux

Mise à jour : 10/12/2018 – Direction : Armée de l'air

Du 3 au 7 décembre 2018, les escadrons Casa et Transall de la 64^e escadre de transport ont réalisé une campagne de largages par gravité. Baptisée «Aflame» et destinée à qualifier et entraîner un grand nombre d'équipages, elle s'est déroulée sur la base aérienne 105 d'Évreux.



Une première campagne d'envergure avait déjà été organisée dans les mêmes conditions en décembre 2016 sur Casa, avec à la clé la qualification de plus de 20 aviateurs dans la perspective de leurs futurs engagements opérationnels. Deux mois plus tôt, un équipage de CN 235-300 effectuait le premier largage par gravité au Sahel, dans le cadre de l'opération *Barkhane*, au profit d'un convoi d'une unité de l'Armée de terre. Ce mode d'action est un moyen efficace et rapide de ravitailler les troupes au sol en s'affranchissant des obstacles naturels et des distances parfois très importantes, tout en réduisant le danger que constituent les groupes terroristes. Depuis plus de deux ans, les Casa ont ainsi la capacité d'assurer la livraison par les airs, entre 150 et 700 mètres de hauteur, de palettes de 800 kg au plus.

Dans le cadre de la déflation de la flotte C160, «Aflame» illustre la poursuite du transfert des savoir-faire tactiques du Transall vers le Casa. Cette édition présente, en effet, une nouveauté : l'ouverture de cette capacité à la version «-200» du Casa. À terme, les deux versions seront même capables de procéder à du largage en «charrette», c'est-à-dire de larguer les palettes les unes après les autres, sans interruption.



Campagne de largages à Évreux

Comme en 2016, le 1^{er} régiment du train parachutiste (1^{er} RTP), basé à Toulouse, était présent : 40 militaires assuraient la préparation et le conditionnement des palettes. L'exercice a été également profitable à l'entretien et à la qualification des militaires de l'Armée de terre. «*La base aérienne 105 constitue, pour son personnel, un lieu de vie, de travail et d'entraînement, rappelle le colonel David Desjardins, commandant la base aérienne d'Évreux. Cet exercice offre à chaque aviateur de la base l'opportunité de mieux connaître un mode d'action majeur du transport aérien tactique, l'aérolargage.*» Au sol, le personnel de la base a, en effet, pu suivre, dans des conditions

privilégiées, cette activité si singulière. Parmi ces spectateurs, des élèves du collège Cervantès de Vernon, en classe de défense et de sécurité globale parrainée par l'escadron de transport 1/62 «Vercors», ont assisté, en début de semaine, à la préparation des avions et se sont montrés «*ravis d'être si près des avions et de voir tout ce qu'ils peuvent faire.*» Le lendemain, c'était au tour des 76 cadets de la Défense de la base accompagnés de leurs 12 cadres du CIIRAA (centre d'instruction et d'information des réserves de l'Armée de l'air) d'assister à la démonstration.. Cette période d'entraînement a par ailleurs été l'occasion de largages de parachutistes de l'escadron de protection de la base.



Sources : Armée de l'air Droits : © Armée de l'air

«Tonnerre Lightning» : un entraînement trilatéral à la planification et la conduite d'un raid aérien

Mise à jour : 11/12/2018 – Auteur : Aspirant Solenne Mialon – Direction : Armée de l'air

Les entraînements «*Tonnerre Lightning*» sont focalisés sur la coopération entre les trois structures de commandement et de planification d'une opération aérienne C2 (*Command and Control*) air, aussi appelées JFAC (*Joint Force Air Command*). Les personnels britanniques, français et américains peuvent ainsi mieux travailler ensemble en renforçant leurs connaissances, procédures et modes de fonctionnement mutuels.

Si l'objectif global est d'élaborer conjointement des solutions opérationnelles en réponse à un scénario défini dans un engagement tripartite «hors Otan», il s'agit également de mettre à l'épreuve l'interopérabilité et la sécurité des systèmes d'information et de communication des trois armées de l'air.

«*Tonnerre Lightning 18-2*» se déroule sous forme d'un CAX (*Computer assisted exercise – exercice assisté par ordinateur*) : l'opération aérienne est simulée sur ordinateur. Il prend en compte le retour d'expérience du raid en Syrie mené en avril dernier, qui a réaffirmé l'importance vitale de coordonner les différentes actions entre les trois nations participantes pour réussir une opération sous court préavis.

Au total, une cinquantaine de militaires sont mobilisés pour l'exercice, dont une douzaine d'aviateurs français, la grande majorité issue du Core JFAC. Cette unité, implantée sur la base aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun et rattachée au commandant de la défense aérienne et des opérations aériennes, constitue le noyau du commandement français de la composante Air, apte à être engagée sans délai dans une opération nationale ou multinationale.



«Tonnerre Lightning» : un entraînement trilatéral à la planification et la conduite d'un raid aérien

Sources : Armée de l'air Droits : © Armée de l'air

Le sous-chef performance de l'EMA en visite à la base aérienne école de Rochefort

Mise à jour : 11/12/2018 – Direction : Armée de l'air

Les 3 et 4 décembre 2018, le général Bruno Paccagnini, sous-chef performance de l'état-major des armées, et le général Louis Duhau, commandement du centre interarmées de coordination du soutien, se sont rendus en visite officielle sur la base aérienne école 721 de Rochefort.



Le sous-chef performance de l'EMA en visite à la base aérienne école de Rochefort

Les hautes autorités ont été accueillies par le général Manuel Alvarez, commandant la base aérienne 721 de Rochefort et commandant la base de défense Rochefort-Cognac. La journée a été rythmée par des entretiens et des tables rondes qui avaient pour objectif d'aborder les problématiques de soutien au sein de la base de défense, tant du point de vue des soutenus que de celui des souteneurs.

Les deux généraux ont ensuite visité l'école de formation des sous-officiers de l'Armée de l'air et porté une attention particulière au volet de l'hébergement des élèves et au campus numérique, développé et mis en œuvre dans l'école. Enfin, ils ont rencontré et échangé avec des élèves de l'escadron de formation à la maintenance aéronautique de la défense.



Le sous-chef performance de l'EMA en visite à la base aérienne école de Rochefort

Sources : Armée de l'air Droits : © Armée de l'air

Le SCCOA fête ses 25 ans

Mise à jour : 11/12/2018 – Direction : Armée de l'air

Le 6 décembre 2018, le système de commandement et de conduite des opérations aérospatiales (SCCOA) a fêté ses 25 ans.



Le SCCOA fête ses 25 ans

À cette occasion, le général Olivier Taprest, major général de l'Armée de l'air, et François Pintart, directeur des opérations de la direction générale de l'armement se sont rendus sur la base aérienne 118 de Mont-de-Marsan.

Différents scénarios mettant en avant le rôle structurant du SCCOA pour l'Armée de l'air ont été présentés : visite du centre de détection et de contrôle et de l'escadron des services de la circulation aérienne (l'approche et la vigie), présentation d'un dispositif particulier de sûreté aérienne composé du centre de management de la Défense dans la troisième dimension (CMD3D), le système sol-air de moyenne portée terrestre (SAMP-T) et exposition d'un GM200, nouveau radar tactique de défense aérienne de l'Armée de l'air (les deux premiers exemplaires seront livrés en 2019).

Le SCCOA a pour principales missions la posture permanente de sûreté aérienne, la surveillance de l'espace, la sécurité des usages de l'espace aérien national ainsi que le commandement des opérations aériennes, aussi bien sur le territoire national que sur les théâtres d'opération (composante déployable).



Le SCCOA fête ses 25 ans

Sources : Armée de l'air Droits : © Armée de l'air

La biodiversité au rendez-vous sur la BA 120

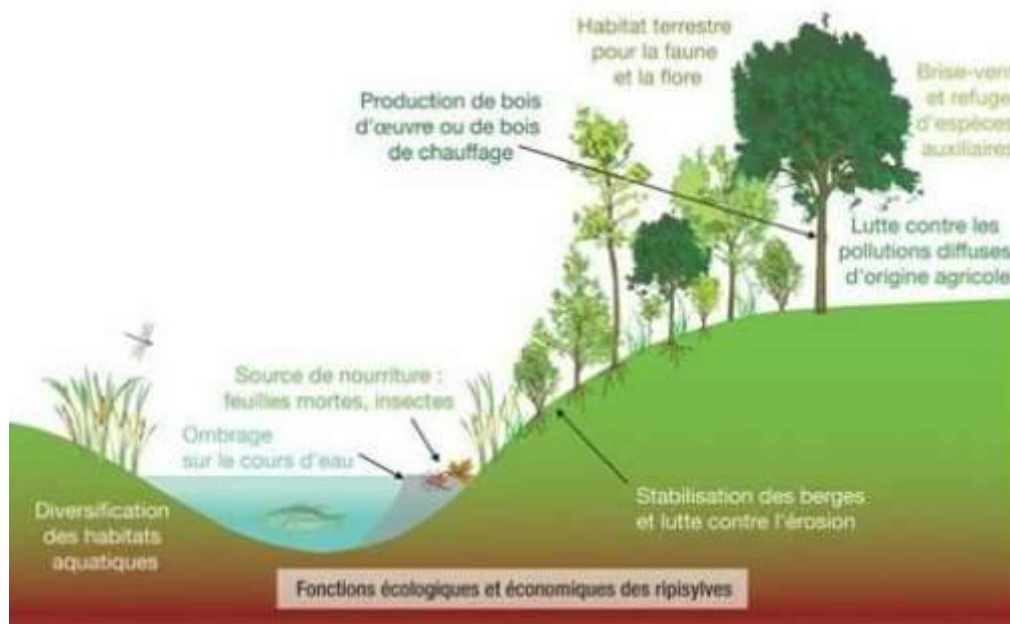
Mise à jour : 11/12/2018 – Direction : Armée de l'air

En septembre dernier, la base aérienne 120 de Cazaux a présenté un projet environnemental dans le cadre du lancement du fonds exceptionnel pour la biodiversité 2018 par la direction du patrimoine de la mémoire et des archives. Le projet a été retenu pour son caractère écologique et durable et sera ainsi entièrement financé. Une mise en place est prévue avant le printemps 2019.

En partenariat avec le conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, la base aérienne 120 s'inscrit dans une démarche de préservation de la biodiversité et mène des actions concrètes en ce sens.

Le projet qui s'est donc distingué cette année consiste à favoriser les habitats et les espèces à forte valeur patrimoniale localisés sur un plan d'eau de la base. Pour ce faire, un travail de rééquilibrage va être réalisé sur la zone de végétation qui se développe naturellement sur les berges des zones humides, zone appelée ripisylve. Diversifier cette ripisylve en plantant des arbres et arbustes adaptés permettra d'améliorer considérablement les conditions d'accueil de la faune terrestre et aquatique qui l'utilise comme abri, zone de reproduction ou source de nourriture.

La ripisylve représente un véritable corridor écologique pour le déplacement de nombreuses espèces. La Leucorrhine à front blanc (libellule), la drosera (plante insectivore), le Fadet des laïches (papillon) ou encore la cistude d'Europe (tortue), sont autant d'espèces protégées au niveau national, voire communautaire pour certaines, qui s'y développeront ainsi de façon pérenne.



La biodiversité au rendez-vous sur la BA 120

Sources : Armée de l'air Droits : © Armée de l'air

Le numéro de fin d'année d'*Air actualités* en kiosque

Mise à jour : 12/12/2018 – Auteur : Sous-lieutenant Jennifer Medeiros – Direction : Armée de l'air

Pour les fêtes de fin d'année, retrouvez le numéro double d'*Air actualités* (n°717, décembre 2018-janvier 2019) disponible en kiosque. Au programme : le plan stratégique du chef d'état-major de l'Armée de l'air, l'exercice «*Trident Junction*», l'acheminement des colis de Noël pour les aviateurs en opérations, et bien plus encore.



Le numéro de fin d'année d'*Air actualités* en kiosque

Ce nouveau numéro dévoile le plan stratégique de l'Armée de l'air pour les années à venir, baptisé *Plan de vol* par le général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'Armée de l'air. Découvrez un dossier complet.

Cap ensuite sur la Norvège, au cœur de l'exercice de l'Otan «*Trident Junction*» auquel quatre Mirage 2000 RDI ont participé. Découvrez par ailleurs le métier des contrôleurs aériens militaires ainsi que la procédure des frappes aériennes de l'opération *Chammal*.

Vous sera également présenté le commandement européen de transport aérien, une unité interalliée dynamique. Retrouvez aussi un article explicatif sur le train d'atterrissage et un récit de Jean-Loup Chrétien, aviateur et cosmonaute.

Enfin, à l'approche des fêtes de fin d'année, un article est consacré à l'acheminement des colis de Noël pour nos aviateurs déployés en opérations extérieures.



Le numéro de fin d'année d'*Air actualités* en kiosque

Où trouver *Air actualités* ?

Nous vous invitons à télécharger l'application Zeens (gratuite). Elle vous permet de trouver le point de vente le plus proche de chez vous, où que vous soyez.

Pour être sûr de recevoir *Air actualités*, vous pouvez également vous abonner grâce au coupon à découper en fin de magazine.

Retrouvez les numéros précédents sur Calameo. Et pour ne rien manquer de notre activité, restez connecté au site Internet de l'Armée de l'air et sur les réseaux sociaux : Facebook, Twitter, YouTube et Instagram.

Sources : Armée de l'air Droits : © Armée de l'air

Premier service civique sur la BA 116 de Luxeuil

Mise à jour : 14/12/2018 – Direction : Armée de l'air

Le mardi 11 décembre 2018, le colonel Stéphane Spet, commandant la base aérienne 116 «Lieutenant-colonel Tony Papin» de Luxeuil a accueilli Liam, nouvelle recrue de la base, également premier service civique pour l'emprise luxovienne.

Après une année d'étude d'histoire dans une faculté de Franche-Comté, Liam, 20 ans, a décidé de s'orienter vers le service civique. Il a de ce fait rejoint la base aérienne en intégrant la cellule communication pour une durée de huit mois afin d'assurer une mission dédiée au patrimoine du site, plus particulièrement son espace de mémoire.

Soucieuse de préserver son patrimoine et d'expliquer l'histoire de la base, une équipe de militaires volontaires de diverses spécialités a inauguré, le 24 avril 2018, l'espace muséal Maurice Happe. Il retrace la vie de la base : de la création du terrain d'aviation en 1911 à l'arrivée du groupe de chasse 1/2 «Cigognes» en 2011.

Encadré par un tuteur également délégué au patrimoine, Liam participera au bon fonctionnement de cet espace de mémoire et découvrira l'ensemble du patrimoine exposé sur l'ensemble du site. Pour rappel, le service civique est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans et offre la possibilité de créer une rencontre et un échange entre le volontaire et l'organisme d'accueil. Ce service lui permet à terme de gagner en compétences et de préparer son parcours professionnel et citoyen.



Premier service civique sur la BA 116 de Luxeuil

Sources : Armée de l'air Droits : © Armée de l'air

d – Gendarmerie Nationale

« Gilets jaunes » : quatrième samedi de mobilisation des forces de sécurité intérieure

Accueil Actualités <https://www.gendcom.gendarmerie.interieur.gouv.fr/> 8 décembre 2018 - Par Morgane Jardillier



Pour le quatrième week-end consécutif, les actions des « gilets jaunes » imposent la mise en place d'un dispositif de grande envergure sur l'ensemble du territoire. Plus de 65 000 gendarmes sont actuellement engagés sur le terrain.

Face aux multiples actions conduites par les « Gilets jaunes », la gendarmerie est très fortement mobilisée ce samedi (gendarmes départementaux, mobiles, des transports aériens, gardes républicains, réservistes...). 106 escadrons de gendarmerie mobile sont engagés sur un effectif de 109 (soit plus de 10 000 gendarmes mobiles).

Près de 49 500 gendarmes départementaux sont sur le terrain, parfois au profit de la police nationale, de même que 2 000 militaires de la garde républicaine, plus de 700 gendarmes des transports aériens en sécurisation des aéroports et 5 000 réservistes.

En milieu d'après-midi, quelque 1046 actions sont répertoriées en zone gendarmerie sur l'ensemble du territoire. Parmi elles, 44 points de blocage de péages, d'axes, de centres commerciaux, etc.

Le dispositif mis en place a permis le contrôle de plus de 5 000 personnes sur les axes et péages. Depuis ce matin, 140 interpellations ont été réalisées en zone gendarmerie (645 au total depuis le 17 novembre, dont 500 ont conduit à un placement en garde à vue), et de nombreux objets illicites ont été saisis.



Malgré de fortes tensions, la situation à Paris reste globalement sous contrôle. Les actions en province se concentrent, quant à elles, principalement sur les axes routiers ou sur les péages (opérations de filtrage ou de péages gratuits). Aucun axe structurant n'est bloqué pour l'instant et l'ambiance reste assez calme.

S'agissant des moyens spéciaux, trente-neuf hélicoptères sont notamment employés, avec des capacités de captation et de retransmission en direct d'images. Dix-huit véhicules blindés à roues de la gendarmerie sont par ailleurs déployés dans la capitale (14), ainsi qu'à Marseille (2) et à Bordeaux (2).

Depuis le début du mouvement, le 17 novembre dernier, 258 gendarmes ont été blessés, dont 92 gendarmes mobiles (deux blessés ce jour).

« Gilets jaunes » : le président de la République à la rencontre des gendarmes mobiles

Accueil Actualités <https://www.gendcom.gendarmerie.interieur.gouv.fr/> 8 décembre 2018 - Par l'aspirant Morgane Jardillier



Le président de la République, Emmanuel Macron, a rencontré, ce vendredi 7 décembre, au cantonnement de Nogent-sur-Marne, les militaires de l'escadron de gendarmerie mobile 42/2 de Guéret.

À la veille du quatrième samedi de mobilisation des « gilets jaunes », où un important dispositif de sécurité va être déployé, le président de la République, accompagné de Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, du général de corps d'armée Christian Rodriguez, major général de la gendarmerie nationale, du général de division Georges Strub, commandant en second la région de gendarmerie d'Île-de-France et la Zone de Défense et de Sécurité de Paris et de Monsieur Laurent Prévost, Préfet du Val-de-Marne, a rencontré les gendarmes mobiles de l'escadron 42/2 de Guéret.

Le Chef de l'État a tout d'abord salué l'engagement sans faille des gendarmes mobiles qui, depuis plusieurs semaines, font face, sans faiblir, à un adversaire de plus en plus violent. Il les a assurés de son soutien, ainsi que de celui du Gouvernement.

Durant près d'une heure et demie, le chef des armées, accompagné de ses ministres, a pu s'entretenir avec les militaires de l'unité, après une présentation de cette dernière par le capitaine Philippe Fremon.

Durant ces échanges francs, le Président a pu à nouveau témoigner, de façon plus personnelle, à chacun et à chacune, la reconnaissance de l'État au regard de leur engagement.

Gilets jaunes : 89 000 membres des forces de l'ordre dont 65 000 gendarmes et 14 blindés engagés

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 8 décembre 2018 A la une, Opérationnel D.C



VBRG présenté vendredi 7 décembre à Satory au ministre de l'intérieur Christophe Castaner Satory Photo Le Parisien / Arnaud Journois

Ce sont finalement 65 000 gendarmes qui ont été engagés ce samedi à Paris et en province pour la journée de mobilisation des « gilets jaunes ». Au total, 89 000 policiers et gendarmes étaient sur le terrain dont 8 000 à Paris.





BFM Paris

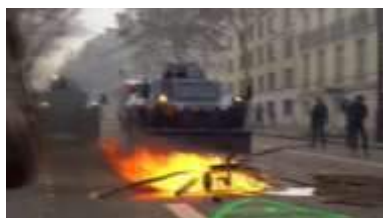
✓ [@BFMParis](#)

À genoux face aux blindés, des manifestants visés par des tirs de gaz lacrymogènes

[199](#)

[17:15 - 8 déc. 2018](#)

Comme prévu, 14 véhicules blindés à roue de la gendarmerie ont déployés pour la première fois de leur histoire dans la capitale et sur la plus belle avenue du monde et place de l'étoile.



BFMTV

✓ [@BFMTV](#)

Les forces de l'ordre ont recours aux blindés de la gendarmerie à Paris

[392](#)

[17:04 - 8 déc. 2018](#)

17 blessés sont à déplorer du côté des forces de l'ordre, soit beaucoup moins que samedi 1^{er} décembre qui avait vu 284 blessés chez les policiers et gendarmes qui en comptent 223 depuis le début du mouvement.



Gendarmerie nationale

✓ [@Gendarmerie](#)

[#8décembre](#) Les forces de gendarmerie engagées depuis 4 heures ce matin évacuent les derniers manifestants sur Paris.

La [#vigilance](#) reste de mise sur quelques points de la capitale et en province.
🚧 Merci de faciliter le retour à la normale.

[2 819](#)

[22:58 - 8 déc. 2018](#)

106 escadrons de gendarmerie mobile soit environ 9 000 hommes et femmes et 56 000 gendarmes départementaux et réservistes ont été mobilisés en métropole et outre-mer.

Le nombre de manifestants a été estimé à 125.000 manifestants, soit un peu moins que le 1^{er} décembre.

En revanche, les forces de l'ordre ont procédé à beaucoup plus d'interpellations – 1.385 qui ont donné lieu à 975 gardes à vue.



BFMTV

✓ [@BFMTV](#)

Gilets jaunes: Christophe Castaner remercie les forces de l'ordre sur les Champs-Élysées

[152](#)

[00:16 - 9 déc. 2018](#)

Gilets jaunes : l'inquiétude des proches des gendarmes mobiles

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 10 décembre 2018 A la une, Opérationnel Gabriel Thierry.



Gendarmes mobiles- illustration (Ph:M.GUYOT/ESSOR)

Un maintien de l'ordre classique mais compliqué par son intensité. Les gendarmes mobiles commencent à faire leur bilan des manifestations de Gilets jaunes des dernières semaines. *“Le maintien de l'ordre n'est pas difficile à gérer, c'est un travail que nous avons malheureusement l'habitude de faire”*, explique à L'Essor Joseph (*), un gendarme mobile basé dans le sud de la France. *“Par contre, ce qui est compliqué, c'est la multitude de sites impactés en même temps”*, ajoute-t-il.

L'unité de Joseph, un militaire d'une trentaine d'années adhérent de l'association professionnelle Gendarmes et citoyens, n'est pas engagée dans cette crise depuis le début des manifestations, le samedi 17 novembre. Elle le devient à partir du début de la semaine du 3 décembre, au lendemain d'un week-end de violences, notamment sur les Champs-Élysées à Paris. Samedi, le 8 décembre, les gendarmes mobiles de son escadron étaient cette fois-ci au rendez-vous à Marseille de l'acte IV des Gilets jaunes.

“Beaucoup de gendarmes mobiles sont partis moins sereins que d'habitude, remarque Joseph. Comme tout un chacun, nous avons pu lire sur les réseaux sociaux des appels à casser voire même à tuer du policier ou du gendarme. Nos proches ont vu ce qu'il s'était passé à Narbonne, où des gendarmes ont dû reculer. Et ils savent que si les forces de l'ordre étaient très nombreuses sur Paris, elles seraient moins fournies en province.”

“Nos maris sont fatigués”

Une inquiétude partagée par Nadine (*), l'épouse d'un gendarme mobile francilien. *“Cela fait trois semaines que nous vivons dans la crainte de ce qu'il va se passer sur le terrain : nos maris sont fatigués, toujours rappelés”*, raconte-t-elle à L'Essor. Cette trentenaire se désole des violences et de la *“haine anti-flic”* qui traverse certaines manifestations. Mais elle partage également les

revendications des Gilets jaunes. *“Nous en avons marre, nous aussi, ajoute-t-elle, de se faire entuber.”*

Ce samedi, l'agenda de l'unité de Joseph était chargé. A Marseille, où l'escadron était mobilisé, les gendarmes avaient plusieurs manifestations à encadrer. Des Gilets jaunes, dans la matinée, une marche pour l'écologie et, dans l'après-midi, un cortège pour protester contre les violences policières étaient ainsi prévus. Sans compter l'insolite parade d'un syndicat des poussettes enragées... *“Au départ, c'était du maintien de l'ordre, puis c'est devenu au fur et à mesure de la journée du rétablissement de l'ordre”*, observe Joseph. Après une courte nuit, son unité sera engagée à nouveau dans la journée de dimanche. En repos, le gendarme attend désormais avec attention l'allocution présidentielle, prévue ce lundi 10 décembre. Et ses conséquences sur l'évolution d'un mouvement social inédit et explosif.

(*) Pour protéger l'anonymat des personnes interviewées, les prénoms ont été changés.

Vidéo d'une chute d'un gilet jaune en fauteuil lors d'une intervention : la Gendarmerie décrypte les faits

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 10 décembre 2018 A la une, L'actualité Occitanie, Société



capture d'écran You Tube

Une vidéo d'un Gilet jaune en fauteuil roulant qui a chuté dans une grande confusion lors d'une intervention de gendarmes mobiles dimanche 9 décembre 1au péage de Bessan dans l'Hérault suscite l'indignation sur les réseaux sociaux. La vidéo, devenue virale, circule depuis ce dimanche 9 décembre

Du coup, la porte-parole de la gendarmerie, Maddy Scheureur a réagi sur Twitter afin de décrypter les circonstances de l'intervention.



#Décryptage

Où ?

Rond-point d'accès A9 à Bessan (34) vers 8h le 09 décembre 2018.

Quoi ?

Présence de gilets jaunes à proximité de l'accès à l'A9

Qui ?

Une personne en fauteuil roulant se trouve au milieu de la chaussée ouverte à la circulation. Elle représente un danger pour elle-même et les usagers. Plusieurs accidents sérieux avec des piétons sont intervenus dans des circonstances similaires au cours des dernières semaines.

Circonstances de la chute ?

Malgré des invitations répétées pour lui faire rejoindre le bas-côté, la personne se montre insultante vis à vis des forces de l'ordre, agitée, et refuse totalement de coopérer.

Portée dans son fauteuil par deux gendarmes, elle est déposée en sécurité sur l'accotement. Les gendarmes détectent alors une matraque télescopique (arme de catégorie D), dissimulée sous sa sacoche. Cette personne est défavorablement connue au plan local ainsi que de la documentation judiciaire.

L'un des gendarmes s'avance pour lui retirer son arme. L'intéressé résiste. Les manifestants présents aux abords de la scène, et qui n'ont pas saisi sur l'instant la raison de l'intervention, protestent et effectuent un mouvement dans sa direction.

Dans la confusion, le fauteuil dont les roues sont bloquées sur un sol irrégulier, bascule entraînant la chute accidentelle.

Deux gendarmes tentent de le relever, mais l'intéressé refuse obstinément cette aide.



[Porte-parole de la Gendarmerie Nationale @PorteparoleGN](#)

#Décryptage Depuis qqes heures 1 vidéo circule sur les **#RS** montrant 1 personne à mobilité réduite chutant au contact de gendarmes mobiles. Si la gendarmerie comprend l'émotion suscitée par la vue de cette personne au sol, qq éléments factuels méritent cependant d'être précisés.

[1 430](#)

[17:58 - 10 déc. 2018](#)

Voici en intégralité le décryptage

Où ? Rond-point d'accès A9 à Bessan (34) vers 8h le 09 décembre 2018. Quoi ? Présence de gilets jaunes à proximité de l'accès à l'A9 Qui ? Une personne en fauteuil roulant se trouve au milieu de la chaussée ouverte à la circulation. Elle représente un danger pour elle-même et les usagers. Plusieurs accidents sérieux avec des piétons sont intervenus dans des circonstances similaires au cours des dernières semaines. Circonstances de la chute ? Malgré des invitations répétées pour lui faire rejoindre le bas-côté, la personne se montre insultante vis à vis des forces de l'ordre, agitée, et refuse totalement de coopérer. Portée dans son fauteuil par deux gendarmes, elle est déposée en sécurité sur l'accotement. Les gendarmes détectent alors une matraque télescopique (arme de catégorie D), dissimulée sous sa sacoche. Cette personne est défavorablement connue au plan local ainsi que de la documentation judiciaire. L'un des gendarmes s'avance pour lui retirer son arme. L'intéressé résiste. Les manifestants présents aux abords de la scène, et qui n'ont pas saisi sur l'instant la raison de l'intervention, protestent et effectuent un mouvement dans sa direction. Dans la confusion, le fauteuil dont les roues sont bloquées sur un sol irrégulier, bascule entraînant la chute accidentelle. Deux gendarmes tentent de le relever, mais l'intéressé refuse obstinément cette aide.

Avec les Gilets jaunes, les vieux engins blindés de la Gendarmerie trouvent une nouvelle jeunesse

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 11 décembre 2018 A la une, Opérationnel Gabriel Thierry (avec Pierre-Marie Giraud)



Un véhicule blindé à roues de la Gendarmerie en manœuvre au Centre d'entraînement des forces de gendarmerie de Saint-Astier en Dordogne (Ph: CNEFG)



Véhicules blindés à roues de la Gendarmerie en manœuvre au Centre national d'entraînement des forces de Gendarmerie (CNEFG) de Saint-Astier (Crédit photo: M. GUYOT/ESSOR).

Sa silhouette était largement inconnue il y a encore une semaine du grand public. Elle est désormais familière pour les téléspectateurs. L'engagement des véhicules blindés à roues de la Gendarmerie (VBRG) ce samedi 8 décembre n'est pas passé inaperçu. Les quatorze engins déployés de manière inédite dans les rues de la capitale ont frappé les esprits. En témoigne les nombreuses réactions à propos du véhicule arborant un drapeau européen sur son flanc, ou les moqueries envers l'engin dénommé Hermès à l'instar de la marque de luxe.

Quelques jours après la manifestation, c'est l'heure du bilan. L'utilisation de ces engins a incontestablement produit un effet psychologique et dissuasif qui a joué en faveur du maintien de l'ordre. L'arrivée des blindés dans la capitale a été *"une manière de marquer la haute intensité de*

la crise, observe ainsi auprès de L'Essor le colonel (ER) Philippe Cholous, un spécialiste qui a quitté il y a peu le Groupement blindé de la gendarmerie mobile (GBMG). C'était le dernier recours avant l'armée qui n'était pas souhaitable."

Une protection



Gendarmes mobiles à Paris en 2016 (Crédit: M.GUYOT/L'Essor)

Sur le plan tactique, les blindés bleus ont protégé l'action des forces mobiles, en les accompagnant dans leurs manœuvres. L'utilisation de deux véhicules a par exemple été remarquée sur les Champs-Élysées, confie une source à la direction générale. Et, de manière plus générale, ils ont permis aux unités mobiles de ne pas être à découvert. Pour Philippe Cholous, c'est une capacité clé. *"Ils ont sécurisé des forces de l'ordre qui sont justement très fortes quand elles peuvent s'adosser à des bâtiments ou des rues"*, explique-t-il.

Lire aussi sur L'Essor : L'Intérieur menacé par "l'usure" des gendarmes et des policiers

Déjà très utiles, les véhicules blindés n'ont cependant pas montré ce samedi l'étendue de leurs capacités. D'une part, ils n'ont pas utilisé leur diffuseur de gaz lacrymogène, capable de saturer l'équivalent d'un terrain de football en quelques secondes. Ce gaz ne diffère pas de celui utilisé par les gendarmes mobiles à pied, contrairement à ce qu'a affirmé l'hebdomadaire *Marianne*. D'autre part, nous rapporte-t-on, sur décision de responsables de *"haut niveau"* la mitrailleuse de 7,62 mm et le lance-grenade de 40 mm pouvant équiper les engins ont été laissés au garage de Satory.

La question du renouvellement



Le ministère de l'économie et des finances (Crédit photo: Fred Romero / Flickr).

L'utilisation des blindés dans les rues de Paris donne aujourd'hui du grain à moudre aux partisans du renouvellement de cette capacité, une demande réitérée en vain chaque année depuis une bonne décennie. Son coût global est estimé dans une fourchette de 50 à 100 millions d'euros. La situation est en effet critique pour ces engins entrés en service en 1974. Seuls 36 d'entre eux, soit la moitié de ces engins, sont désormais mobilisables en métropole. Faute de pièces détachées, les mécaniciens cannibalisent des blindés pour maintenir en état les autres. Quant au blindage, il laisse largement à désirer. Bien que renforcés de plaques de surblindage, les équipages en Nouvelle-Calédonie ont régulièrement des sueurs froides, comme en janvier 2017 où trois gendarmes ont été blessés par les éclats d'une balle de gros calibre de chasse qui avait pénétré dans l'habitacle.

"A Irma, Notre-Dame-des-Landes, et dans de nombreuses autres opérations, l'emploi des blindés a été décisif, note cependant un cadre de l'Arme. A Paris, leur action a également été très positive. Elle démontre la nécessité absolue de renouveler notre flotte." Un besoin, en particulier, se dessine: celui d'engins blindés équipés d'une lame pouvant, comme le 8 décembre, dégager des objets incendiés sur la chaussée. Un message auquel devrait être désormais sensible l'Elysée.

Gilets jaunes: la Gendarmerie a fait preuve d'une capacité exceptionnelle de mobilisation

<https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/> 11 Décembre 2018 à 16h35 Par Jean-Dominique Merchet

Samedi 8 décembre, la gendarmerie a fait la démonstration des avantages que procure le « statut militaire » d'une « force de police ». Elle est parvenue à mobiliser 65 000 gendarmes dont 5 000 réservistes. Si l'on décompte les civils et personnels de soutien, ce sont donc les deux tiers des effectifs qui étaient sur tout le territoire pour des missions de sécurisation. 106 des 109 escadrons de la mobile étaient déployés et certains ont été rappelés alors qu'ils avaient plus de 200 jours sur le terrain depuis le début de l'année. Mais la gendarmerie départementale a également été beaucoup sollicitée. Il s'agit également de la plus forte mobilisation (5000) de réservistes jamais constatée dans la gendarmerie.

Avec plus de 60 000 gendarmes, l'Arme (comme l'on disait jadis...) a fourni environ les deux tiers des forces de l'ordre engagés - le ministère de l'Intérieur citant le chiffre total de 89 000. La Police nationale a engagé de l'ordre de 25 000 personnels sur les 130 000 (hors soutien) qu'elle compte, soit un taux d'engagement proportionnellement plus faible. C'est surtout le cas à la Préfecture de Police de Paris. Les CRS ont fourni un gros effort (57 compagnies sur 60).

La mobilisation de la gendarmerie peut également être comparée à celle de l'armée de terre. Samedi, les gendarmes ont mis sur le terrain un effectif équivalent - en proportion - à la totalité de la Force opérationnelle terrestre (77 000). Il est évident qu'un tel engagement ne peut pas s'inscrire dans la durée. Mais l'efficacité du système gendarmique a fait ses preuves.

Comment le GIGN participe à la traque de l'auteur de la fusillade de Strasbourg

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 12 décembre 2018 A la une, L'actualité Grand Est, Opérationnel Pierre-Marie Giraud et Gabriel Thierry.



Photo d'illustration (GIGN).

A Strasbourg, les policiers du Raid et de la BRI enregistrent un renfort de poids dans la traque de Chérif C., un Strasbourgeois de 29 ans suspecté d'être l'auteur de la fusillade du marché de Noël, ce mardi 11 décembre. Selon nos informations, une équipe renforcée -soit trente hommes- du GIGN de Satory et une quinzaine de gendarmes de l'antenne GIGN de Dijon sont désormais sur place. L'articulation entre le GIGN central et ses antennes, au cœur de la réflexion de la direction générale après l'attentat de Trèbes, vient justement de faire l'objet d'un exercice inédit.

Ce dernier a eu lieu il y a quelques jours, au début du mois de décembre. Des gendarmes du GIGN de Satory et de deux antennes de Toulouse et d'Orange ont été projetés depuis trois lieux différents sur la même cible. Pour le transport, six hélicoptères EC145 avaient été utilisés, tandis que deux EC135 étaient chargés de recueillir du renseignement vidéo. Pendant le vol, des échanges radio et vidéo ont permis aux gendarmes de se coordonner. Au total trente gendarmes se sont rejoints près de Millau (Aveyron).

A Strasbourg, le déploiement des gendarmes d'élite doit permettre à l'Arme d'intervenir dans sa zone de compétence en cas de découverte du fuyard ou de soutenir la Police dans son secteur. A l'image de l'opération de "contrôle de zone" menée conjointement avant l'assaut final des gendarmes à Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), lors de la traque des frères Kouachi après l'attentat contre Charlie-Hebdo à Paris.

Cette fois-ci les rôles sont inversés : à Strasbourg, le GIGN est une unité "concourante" au Raid, unité "menante", une procédure mise en œuvre entre les forces d'intervention pour la première fois en Seine-et-Marne. Les policiers pourront ainsi être éventuellement appuyés par les gendarmes du GIGN. Souvent mises en opposition, les deux forces s'entraînent régulièrement ensemble. La question d'un commandement commun avait été suggérée par l'ancien patron du Raid et désormais député Jean-Michel Fauvergue. Une proposition toujours pendante.

Premier séminaire de la communauté des chercheurs de la gendarmerie

Accueil Actualités <https://www.gendcom.gendarmerie.interieur.gouv.fr/> 13 décembre 2018 - Par par le CREOGN



© Sirpa - BRC F. Garcia

Pour la première fois, le 11 décembre, une quarantaine de docteurs et doctorants de la gendarmerie ont été réunis, au quartier des Célestins. L'occasion pour le général d'armée Richard Lizurey de présenter ses attentes ainsi que les défis à venir en matière de recherche et d'innovation.

Avec pour mots d'ordre « l'esprit de modernité et l'innovation », le directeur général a tenu à indiquer qu'il savait pouvoir compter sur la communauté des 195 docteurs et doctorants recensés (98 personnels d'active, 46 réservistes opérationnels, 5 réservistes citoyens, 2 personnels civils et 44 civils extérieurs à la gendarmerie).

Il a également rappelé que « le changement était la garantie du bon fonctionnement de l'Institution » et qu'il était nécessaire de laisser une liberté d'action et d'initiative à ces chercheurs, « détenteurs d'expertises de haut niveau », mais aussi de les soutenir dans leurs travaux de recherche et de publications.

Balayant les enjeux à venir de la gendarmerie en matière de recherche et d'innovation, le général Lizurey a insisté sur les axes à prioriser, comme le cyber, le numérique, le big data, l'intelligence artificielle, la robotique, l'être augmenté ou encore l'identification humaine. Il les a également encouragés à faire preuve d'initiative, en associant notamment leurs actions de recherche avec les pôles de l'Observatoire national des sciences et de la sécurité (ONSTS).

La matinée s'est poursuivie par diverses interventions, dont celle de Monsieur le doyen Jean-Yves Daniel, directeur scientifique de la gendarmerie. Ce fut l'occasion de présenter l'organisation du conseil scientifique de la gendarmerie, le contenu du plan stratégique de recherche et d'innovation, le bilan des trois pôles de l'ONSTS, les nouvelles dispositions de soutien R.H. aux docteurs et doctorants, ainsi que le lancement, en 2019, des « Prix de la gendarmerie - Recherche et réflexion stratégique ».

L'après-midi a permis de mener un travail de réflexion, en différents groupes, sur la structuration du réseau des chercheurs de la gendarmerie. Interrogés sur la question « Comment le réseau des chercheurs de la gendarmerie peut participer à la réflexion stratégique de l'arme ? », les docteurs et doctorants présents ont pu proposer leurs réflexions lors d'un temps de restitution.

Le général d'armée (2S) Watin-Augouard, directeur du centre de recherche de l'EOGN, a clos le temps de réflexion en insistant sur l'intérêt stratégique pour chaque docteur et doctorant d'inscrire, dans la mesure du possible, son action de recherche en tenant compte de la priorité de la gendarmerie : la recherche à vocation opérationnelle.

Retrouvez les temps forts de cette journée sur le compte twitter du Centre de recherche de l'EOGN ([@creogn](https://twitter.com/creogn)).

Coupe du monde de football féminin 2019 : la gendarmerie au plus près des équipes de la compétition

Accueil Actualités <https://www.gendcom.gendarmerie.interieur.gouv.fr/> 14 décembre 2018 - Par CPGC/SDDOPP



© CPGC

La gendarmerie s'engage dans la sécurisation de la prochaine coupe du monde de football féminin qui se déroulera en France à l'été 2019. À cette occasion, cinq militaires, officier et sous-officiers, seront intégrés chacun au sein d'une équipe engagée dans la compétition pour assurer la mission d'officier de liaison de sécurité durant la présence des délégations sur le territoire national.

La prochaine coupe du Monde de football féminin devrait rassembler près de 1.4 million de spectateurs en France du 7 juin au 7 juillet 2019. Après le titre de champion du monde obtenu par les français en Russie l'été dernier, cette compétition, classée grand événement sportif international, suscitera un grand engouement.

Dans ce cadre, 6 militaires de la gendarmerie (5 titulaires et 1 suppléant) qui se sont portés volontaires ont été sélectionnés pour assurer la mission de « TSLO » (Team Security Liaison Officer) auprès des équipes d'Angleterre, du Japon, des Pays-Bas, du Canada et du Cameroun. Insérés au sein des délégations, au plus proche des équipes, nos militaires les accompagneront durant tous leurs déplacements et les conseilleront sur toute question liée à la sécurité des personnes et des biens. Ils assureront également en permanence le lien entre les services de police et de gendarmerie compétents, l'organisateur de la compétition et les équipes.

Avec leurs camarades de la police nationale, ces six gradés et officier ont participé à un premier séminaire de formation du 6 au 8 décembre 2018 à Paris où ils ont pu appréhender leur mission d'officier de liaison et rencontrer les responsables des délégations étrangères.

Invités par le comité d'organisation, ils ont également assisté au tirage au sort des poules de la compétition qui s'est déroulé à la Seine Musicale à Boulogne-Billancourt le 8 décembre au soir, en présence d'autorités et de personnalités internationales du football.

Gilets jaunes : la Gendarmerie de nouveau massivement mobilisée le 15 décembre

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 14 décembre 2018 A la une, Opérationnel PMG



Un véhicule blindé à roues de la Gendarmerie en manœuvre au Centre d'entraînement des forces de gendarmerie de Saint-Astier en Dordogne (Ph: CNEFG)

La Gendarmerie sera encore massivement mobilisée ce samedi 15 décembre pour l'acte V des manifestations de Gilets jaunes, selon les informations de *L'Essor*. Au niveau global, gendarmes départementaux, mobiles et réservistes seront un peu moins nombreux sur le terrain : 45.000 contre 65.500 le 8 décembre.

Faire souffler les gendarmes départementaux

Il y a aura surtout moins de gendarmes départementaux mobilisés par rapport à la semaine dernière. La direction entend les faire souffler un peu en vue de la protection et de la sécurité des fêtes de fin d'année. Du côté de la gendarmerie mobile, 105 escadrons seront mobilisés sur un total de 109. Ils étaient 106 le 8 décembre. La mobilisation des réservistes sera identiques au 8 décembre avec 5.000 d'entre eux sur le terrain, sur un potentiel total de 30.000 personnels.

Enfin, un total de 20 véhicules blindés à roues de la Gendarmerie (VBRG) seront déployés durant la journée du 15 décembre, contre 18 le 8 décembre. Comme la semaine dernière, 14 VBRG assureront la sécurité de la capitale ainsi que deux à Bordeaux et deux à Marseille. L'Institution en déploiera deux de plus à Toulouse. La Ville Rose avait été le théâtre d'incidents importants le 8 décembre.

Info L'Essor : découvrez la liste des 41 généraux nommés ou promus en 2019

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 14 décembre 2018 A la une, Vie des personnels D.C



Les nouveaux généraux de 2018 sont connus (Photo/MG/L'Essor).,

La liste annuelle d'aptitude des généraux, c'est-à-dire la liste des généraux de brigade promouvables généraux de division et les colonels proposés pour être généraux de brigade en 2019 est désormais connue.

Selon nos informations : elle est de 11 généraux de division (3 étoiles) (8 en 2018) et 30 généraux de brigade (2 étoiles) (25 en 2018) en première section et de 3 "divisionnaires" (3 en 2018) et 9 "brigadiers" en deuxième section. (7 en 2018).

Le nombre de généraux continue à monter car l'objectif est de 160 en 2017. Par rapport aux autres armées, et aux contrôleurs généraux dans la Police nationale, ce nombre est cohérent.

Les écoles se taillent la part du lion

Dans ce "cru" 2019, les écoles de Gendarmerie et les centres de formation se taillent la part du lion. Avec pour la première fois, un général à la tête de l'école de Chaumont, Pierre Bouquin, de celle de Fontainebleau, Stéphane Gauffeny, et de celle de Rochefort, Dominique Chappot de la Chanonie.

Le commandant de l'EONG, Christophe Boyer est promu général de division tandis que son adjoint, Sylvain Duret est nommé général tout comme le troisième adjoint du commandement des écoles, Hervé Flammant.

Le CNEFG de Saint-Astier, fleuron et fierté de l'Arme comptera deux généraux : un général à sa tête, Stéphane Bras mais aussi un second à la tête de la formation, Hervé Massiot. Ce casting de spécialistes du maintien de l'ordre nommés généraux se complète par Richard Caminade, le "réfèrent MO" de la DGGN qui a piloté l'opération de Notre-dame-des-Landes.

Trois gendarmeries spécialisées voient leurs chefs accéder aux étoiles, la Gendarmerie maritime (GMAR) avec le colonel Grimaux, la Gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires (Gsan) avec le colonel Gauttier, la Gendarmerie de l'armement (GArm) avec le colonel Rémond.

Une troisième femme générale

Une seule femme était dans le créneau pour accéder aux étoiles, il s'agit de Bettina Boughani, qui commande le groupement sud des des transports aériens à Aix-en-Provence après avoir passé plusieurs années aux Nations Unies à New York. Elle est la troisième femme nommée générale

en première section après Isabelle Guion de Meritens (saint-cyrienne) et Anne Fougerat (ancien gendarme).

Les offices centraux “gendarmerie” sont aussi positionnés comme des commandements importants avec Jacques Diacono, chef de l’OCLAESP, office central de lutte contre les atteintes à l’environnement et à la santé publique. Il a notamment commandé la section de recherches de Marseille.

Dans le domaine de la police judiciaire, le colonel Marc de Tarlé, adjoint du sous-directeur de la police judiciaire figure sur la liste.

L’outre-mer monte également en puissance avec 3 étoiles pour le général Philippe Debarge, commandant en second de la Gendarmerie d’outre-mer. Le COMGEND de Mayotte, sera pour la première fois un général avec Philippe Leclercq.

Le COMGEND de Martinique, Dominique Luché, est aussi à la liste comme son prédécesseur, le colonel François Agostini, chef d’état-major de l’inspection générale des armées Gendarmerie. (IGAG).

Après des généraux dans les “groupions” les groupements/région; comme la Côte d’Or ou l’Hérault, un premier groupement de Gendarmerie mobile, pourrait avoir un général à sa tête dans un avenir plus ou moins proche. Viendra ensuite le temps de généraux dans les gros groupements de Gendarmerie départementale.

Des profils très variés, de l’ancien GA au X en passant par un bordache

Les profils de ces généraux sont très divers, avec des “cyrards”, des universitaires, des anciens officiers de réserve, un ancien gendarme auxiliaire et gendarme, Pierre Bouquin, un ancien gendarme motocycliste, Didier Rémond, un ancien garde républicain, Richard Caminade, une ancienne élève de l’école militaire du corps technique et administratif (EMCTA), la colonelle Boughani, un “Bordache” (école navale), Marc de Tarlé, un polytechnicien, Xavier Guimard, un ancien élève de l’école supérieure de techniques avancées (ENSTA), Denis Paule, et un “Dolo”, issu de l’EMIA, Christophe Hermann, qui a commencé sergent dans les transmissions et qui est par ailleurs passé par l’école supérieure d’électronique de l’armée de terre.

Concernant les futurs “divisionnaires”, Hubert Bonneau, responsable de la sécurité des ambassades au Quai d’Orsay et ancien chef du GIGN décroche à 53 ans sa 3^{ème} étoile de même qu’une figure du “groupe”, engagé à Marignane en 1994, Olivier Kim, commandant des réserves qui aura 54 ans en 2019. Ces deux officiers généraux sont avec Lionel Lavergne, le chef du GSPR, les seuls officiers généraux de la première section à être chuteurs opérationnels.

Autre général dont la notoriété a fait un bon en avant avec la désormais célèbre “affaire Benalla”, Eric Bio-Farina, commandant militaire de l’Elysée est lui inscrit pour la troisième étoile.

Aux côtés de trois commandants de région, le général Armando De Oliveira qui vient de rejoindre l’équipe de direction de la Gendarmerie après son départ de Beauvau où il était conseiller Gendarmerie de Gérard Collomb est aussi récompensé.

Un grand spécialiste du maintien de l’ordre et de la lutte antiterroriste, Pierre Casaubieilh, est aussi à la liste pour la 3^{ème} étoile. Il a commandé Saint-Astier et qui a été adjoint au chef de l’unité de coordination des forces mobiles places Beauvau et été chef du BLAT, le bureau de la lutte antiterroriste.

La liste d’aptitude n’est pas opposable

Cette liste qui n’est pas rendue publique ni opposable, c’est-à-dire qu’elle ne peut pas être contestée au tribunal administratif, est diffusée en interne par bouche à oreille. Les officiers inscrits sur cette liste n’ont pas la certitude d’être nommés car leur nomination doit passer en conseil des ministres. Les nominations se font au fil de l’eau au cours de l’année suivant la liste.



Evolution du nombre de généraux de Gendarmerie (infographie extraite du magazine 505 de l'Essor)

Voici les noms des généraux de brigade inscrits pour le grade de général de division. (nous publierons les autres dans les jours prochains).

Général de division

Général Eric Bio Farina, commandant militaire de l'Elysée

Général Hubert Bonneau, chargé de la sécurité des ambassades, ancien chef du GIGN

Général Christophe Boyer, commandant de l'EOGN, ancien commandant de la Gendarmerie maritime

Général Pierre Casaubieilh, adjoint au directeur des opérations et de l'emploi.

Général Bernard Clouzot, commandant la région de gendarmerie d'Occitanie, commandant le groupement de gendarmerie de la Haute-Garonne

Général Armando De Oliveira, adjoint au major général, ancien conseiller du ministre de l'intérieur

Général Philippe Debarge, commandant en second de la Gendarmerie d'outre-mer

Général Olivier Kim, commandant des réserves de la Gendarmerie

Général Jacques Plays, commandant de la région Corse

Général Pascal Segura, commandant la région Pays-de-Loire

Général Arnaud Browaeys, sous-directeur de l'organisation et des effectifs

Général de division en deuxième section

Général de brigade Gilles Dautois, chef de projet à la DGGN.

Général de brigade Philippe Reul, commandant en second la région de gendarmerie de Bretagne et de la zone de défense et de sécurité Ouest à Rennes, ancien directeur adjoint du CHEMI.

Général de brigade François Fabre, chef de la mission du pilotage et de la performance de la DGGN, ancien commandant de la région Franche-Comté.

Général de brigade 1^{ère} section

François Agostini, chef d'état-major IGAG, ancien COMGEND Martinique

Bettina Boughani, commandante du groupement sud GTA

Pierre Bouquin, commandant ESOG Chaumont

Stéphane Bras, commandant le CNEFG de Saint-Astier

Richard Caminade, chargé de projet maintien de l'ordre à la DGGN

Dominique Chappot de la Chanonie, commandant de l'école de Rochefort

Ronan de Lorgeril, commandant la région Champagne-Ardenne

Marc de Tarlé, adjoint au sous-directeur de la police judiciaire

Jacques Diacono, chef de l'OCLAESP

Sylvain Duret, commandant en second l'EOGN

Gérard Escolano, adjoint au général commandant la région Auvergne Rhône-Alpes

Hervé Flammant, adjoint au commandant des écoles

Stéphane Gauffeny, commandant l'école de Fontainebleau

Bruno Gauttier, commandant La Gendarmerie de la sécurité des armements nucléaires (Gsan)

Jean-Pierre Gesnot, chef du bureau du personnel officiers

Guillaume Grimaux, commandant de la Gendarmerie maritime

Xavier Guimard, sous-directeur de l'anticipation et de la coordination au service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure

Marc Hamel, commandant le centre d'enseignement supérieur de la Gendarmerie (CESG)
Christophe Hermann, sous-directeur de l'ordre public depuis août 2018 ancien commandant de groupement du Var
Pascal Hurtault, commandant en second la région de Bourgogne Franche-Comté
Ronan Le Floc'h, direction des opérations et de l'emploi, ancien chef du bureau de lutte antiterroriste
Philippe Leclercq, commandant la Gendarmerie de Mayotte
Dominique Luchez, commandant la Gendarmerie de Martinique
Patrice Mabrier, adjoint au commandant de la Gendarmerie de Nouvelle Aquitaine
Hervé Massiot, chef de la division formation au CNEFG de Saint-Astier
Tony Mouchet, chargé de mission auprès du directeur des opérations et de l'emploi, chef du pôle de cohérence et de synthèse
Denis Paule, chef de la mission du système d'information Agorha
Didier Rémond, commandant la Gendarmerie de l'armement (GArm)
William Vaquette, direction des personnels militaires de la Gendarmerie, chargé du dossier retraites.
Roland Zamora, commandant en second la région des Pays de Loire.

Général de brigade 2^{ème} section

Hervé Dagès, DGGN
Xavier Denis, DGGN
Jean-Marie Grimal, commandant en second la garde républicaine
Yannick Herry, délégation nationale à la lutte contre la fraude aux finances publiques
Patrick Knitell, état-major de la région de gendarmerie de PACA
Bruno Manin, attaché de sécurité intérieure au Benin
Colonel Pascal Prévost (corps technique et administratif) DGGN
Bertrand Redin, chargé de mission et conseiller Gendarmerie auprès du préfet secrétaire général de l'administration pour le ministère de l'intérieur.
Bernard Souchon, chef du bureau des droits individuels à la DGGN.

Quand les députés oublient les gendarmes... dans une loi qui les concerne !

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 13 décembre 2018 A la une, Société Gabriel Thierry



“Vite et bien ne s'accordent guère”, dit le proverbe. Cette maxime doit-elle aujourd'hui s'appliquer au projet de loi de réforme pour la justice ? Ce texte voté en première lecture ce mardi 11 décembre recèle une belle coquille repérée par le magazine en ligne Dalloz. En voulant élargir l'anonymat des officiers de police judiciaire, les élus du Palais-Bourbon ont mis sur la touche les gendarmes !

L'intention des deux députées du Mouvement démocrate, Nathalie Elimas et Isabelle Florennes, avait pourtant tout pour plaire aux militaires de la Gendarmerie. Les deux élus veulent en effet ouvrir la possibilité de l'anonymat aux policiers et gendarmes recevant une plainte.

Police nationale au lieu de police judiciaire

Adopté à la surprise générale contre l'avis du Gouvernement et du rapporteur du texte, leur amendement a d'ailleurs été compris comme cela par la presse, y compris dans nos propres colonnes. Pourtant, la formulation de l'amendement adopté, désormais l'article 26 bis A de la petite loi, est tout autre. *“L'officier de police nationale en charge de recevoir la plainte est identifié*

sur le procès-verbal au moyen de son numéro d'immatriculation administrative", est-il ainsi précisé.

Une rédaction qui va poser un sérieux problème au législateur. Les personnels de l'Intérieur ignorent en effet le concept d'officier de police nationale, connaissant seulement la dénomination d'officier de la police nationale. Et quant aux fins juristes, ils préfèrent eux encore plus la qualité "d'officier de police judiciaire", celle visée initialement par les rédacteurs de l'amendement.

Contacté, l'entourage de la députée Nathalie Elimas a confirmé la coquille. L'élue espère désormais pouvoir rectifier le tir en seconde lecture avec un nouvel amendement, la commission mixte-paritaire ayant échoué. Le projet de loi devrait revenir, au plus tôt, devant l'Assemblée d'ici la fin de l'année.

Tout savoir sur l'arme utilisée par le tireur de Strasbourg

Accueil / A la une / <https://lessor.org/> 13 décembre 2018 A la une, Opérationnel PMG



Un revolver d'ordonnance modèle 1892 de calibre 8 mm, tel que celui utilisé lors de la fusillade de Strasbourg. (Ph: Jean-Louis Courtois)

L'arme de poing utilisée mardi soir par le tireur à Strasbourg, soupçonné d'avoir tué trois personnes, est, selon des sources proches du dossier, un revolver d'ordonnance de 8 mm datant de la fin du XIX^{ème} siècle. Il s'agit, a dit à *L'Essor* Jean-Louis Courtois, expert balistique auprès des tribunaux, du revolver d'ordonnance modèle 1892 fabriqué à 350.000 exemplaires par la Manufacture d'armes de Saint-Etienne.

Une arme centenaire

C'était l'arme des officiers français de la première guerre mondiale. C'est aussi celle portée par le colonel Dax (Kirk Douglas) dans le film "Paths of glory" (Les sentiers de la gloire). Selon Jean-Louis Courtois, les balles de ce revolver ont été fabriquées en France jusqu'en 1964 puis, de nouveau à partir de 1995 en quelques milliers d'exemplaires par une société italienne.

Le 23 mars 2018, le terroriste Radouane Lakdim qui avait tué trois personnes sur un parking à Carcassonne (Aude) et dans un supermarché de Trèbes, avait tiré avec un pistolet de calibre 7,65, un modèle relativement ancien. Radouane Lakdim avait ensuite égorgé le colonel Arnaud Beltrame après l'avoir blessé par des balles de 9 mm tirées avec l'arme de l'officier de Gendarmerie.

e – Service de Santé

Le Service de santé des armées aura recours à plus de réservistes et de contractuels pour tenir son contrat opérationnel

<http://www.opex360.com/> Posté dans SSA par Laurent Lagneau Le 09-12-2018



Au cours de la Loi de programmation militaire [LPM] 2014-19 qui s'achève, le Service de santé des armées [SSA] aura vu fondre ses effectifs de 8% alors même qu'il a été confronté à une activité intense, liée à la remontée en puissance de la Force opérationnelle terrestre [FOT] et au niveau élevé de l'engagement des forces sur les théâtres extérieurs.

Le modèle du plan « SSA 2020 » est d'autant plus sous tension que le recrutement a du mal à suivre. « Le plafond d'emplois autorisés du SSA est passé de 16.529 effectifs en 2014 à 15.626 en 2018 [dont environ 5.000 civils, ndlr]. L'effectif moyen réalisé en cours d'année est inférieur de 600 unités au plafond d'emploi », ont relevé les sénateurs Jean-Marie Bockel et Christine Prunaud, co-rapporteurs pour avis sur le projet de loi de finances pour 2019 « Défense : Préparation et emploi des forces » [\[.pdf\]](#).

Actuellement, le SSA compte 700 médecins des forces : un niveau largement insuffisant puisqu'il lui en manque une centaine. Aussi, ce sont donc souvent les mêmes qui sont envoyés en opération extérieure. « Les personnels projetés effectuent 200 % du contrat opérationnel » du service, rappellent les deux sénateurs. Et cela ne peut avoir que des conséquences sur la fidélisation, d'autant plus que, et c'est une autre difficulté, certaines spécialités sont plus affectées que d'autres.

« Alors que les déficits de personnels sont déjà criants dans certaines spécialités telles que les chirurgiens orthopédistes, les dentistes, les infirmiers en soins spécialisés de bloc opératoire diplômés d'État et les masseurs kinésithérapeutes, la surprojection des mêmes personnels finit par les pousser à quitter le service. Leur fidélisation est un défi difficile à relever dans de telles conditions, et alors que la concurrence de la fonction publique hospitalière sur certaines spécialités est réelle. À ceci s'ajoute la longueur des formations pour nombre des métiers de la santé, générant des effets retardés sur les viviers », lit-on dans le rapport de M. Bockel et de Mme Prunaud.

Pour remédier à ces déficits dans ces spécialités, le SSA a recours de plus en plus à des contractuels. « Ces facteurs incitent à la civilianisation progressive des postes sans contrainte opérationnelle directe et au recours croissant aux praticiens contractuels », avance le rapport.

En 2016, les officiers contractuels représentaient 7% des effectifs des praticiens. Il est prévu de doubler cette part, avec une « cible établie à 16% d'ici 2021 », est-il indiqué dans le document.

Quant aux besoins liés aux engagements du SSA sur les théâtre extérieur (par exemple, 200 de ses personnels sont engagés au Sahel, au titre de l'opération Barkhane), le recours aux réservistes s'impose. Ce qui fait que, actuellement, 20% du contrat opérationnel du service est assuré par ces derniers, contre 10% l'an passé.

« À ce jour 2 900 réservistes participent aux missions du SSA, 50 % d'entre eux sont appelés à partir à la retraite à court terme. La directrice du SSA travaille activement à l'augmentation de leur nombre pour atteindre l'objectif de 3.500 réservistes », affirment les deux rapporteurs.

La LPM 2019-25 prévoit de stabiliser les effectifs du SSA jusqu'en 2023, avant de les augmenter « modérément » par la suite. « Cette nouvelle trajectoire positive se traduira par la mise en oeuvre du nouveau modèle hospitalier militaire, la poursuite de la remontée en puissance de la médecine des forces et la préparation de l'avenir avec la mise en formation de 15 élèves praticiens et 10 élèves infirmiers supplémentaires pour 2019 », fait valoir le rapport.

Toutefois, les sénateurs Bockel et Prunaud restent prudents car la situation du SSA restera fragile, avec trois points d'attention particuliers. « La féminisation du corps médical pose certains défis », estiment-ils. En outre, « le fonctionnement quotidien des centres médicaux des armées est également marqué par un accroissement des besoins en expertise médicale d'aptitude et une intensification des activités de soutien des activités à risque, du fait de l'augmentation de la force opérationnelle terrestre et du plan Réserve 2019 », ajoutent-ils. Enfin, « l'attractivité du secteur civil, particulièrement forte pour certaines spécialités hospitalières (radiologie, anesthésie-réanimation et chirurgie), favorise de nombreux départs de l'institution. »

Le SSA présent au congrès de l'Association dentaire française

Mise à jour : 11/12/2018 – Direction : DCSSA

Les chirurgiens-dentistes d'active et de réserve réunis par la fédération nationale des chirurgiens-dentistes de réserve

Cette année encore, dans le cadre du congrès de l'Association dentaire française (ADF), la fédération nationale des chirurgiens-dentistes de réserve (FNCDR) présidée par le chirurgien-dentiste chef des services de réserve Jean-Pierre Fogel a organisé sa journée nationale d'instruction, le 1^{er} décembre 2018, au Palais des congrès de Paris. L'occasion de montrer la vitalité de la Réserve dentaire du SSA.



Congrès ADF - 1

Pendant toute la durée du congrès, un stand d'information sur le SSA et ses réserves a permis de nombreux contacts avec les congressistes de l'ADF, potentiels futurs réservistes, indispensables au SSA pour remplir sa mission.

Cette journée rassemble les chirurgiens-dentistes d'active, de réserve et civils sous le patronage de la direction centrale du service de santé (DCSSA).

Sous le haut-patronage de Madame la médecin-général des armées Généro-Gygax, directrice centrale du service de santé des armées, cette journée nationale d'instruction des chirurgiens-dentistes de réserve a réuni près de 150 réservistes et militaires d'active du Service.



Congrès ADF - 2

Cette année, le président de la FNCDR, le CDCS[®] Fogel avait concocté un programme très riche et transversal donnant la parole à des médecins, une vétérinaire, une commissaire et des chirurgiens-dentistes. Les sujets traités, comme chaque année, étaient variés :

La chirurgie éveillée introduite à l'HIA Percy par le MCSHC[®] Xavier Sauvageon qui opère en milieu civil à l'hôpital Sainte-Anne de Paris illustrant l'un des apports de notre réserve.

Deux interventions liées sur le diagnostic et la prise en charge multidisciplinaire du syndrome d'apnée du sommeil illustraient à merveille l'une des collaborations multidisciplinaires à l'œuvre dans le SSA par le MC Laure et le CDC Thierry de l'HIA Laveran.

Les particularités de la denture du cheval ont intéressé l'assistance qui a aussi pu observer l'éventail des soins dentaires chez cet animal et l'évolution du matériel par le VC Sandrine du 32^e groupe vétérinaire de Rennes.

Enfin, un duo commissaire/dentiste a permis de rendre simple le principe du système SIROCO qui est le point de départ d'une marche rapide vers la numérisation des processus par le CR1[®] Christine Correspondant fonctionnel SIRÉM pour le SSA et le CDP[®] Vincent du 3^e CMA.

Dans cette période de transformation, le service de santé des armées était particulièrement bien représenté et illustre la considération que le SSA accorde au corps des chirurgiens-dentistes avec ses deux composantes d'active et de réserve et l'importance qu'il reconnaît à la FNCDR qui s'adapte aux évolutions et fédère bien au-delà des chirurgiens-dentistes.



Congrès ADF - 3

Par ailleurs, les chirurgiens-dentistes d'active avaient fait l'effort de venir de partout en France en nombre et ont profité de cette occasion pour renforcer leurs liens entre eux et avec leurs camarades de réserve avec qui ils travaillent au quotidien.

Le chirurgien-dentiste en chef Bertrand, coordonnateur national pour l'odontologie dans les armées et le médecin chef des services Denis Morgand, délégué général aux réserves sont intervenus en dernier. Le premier tenait à remercier tous les camarades pour la qualité des premiers résultats obtenus dans la mise en œuvre du plan global de santé odontologique qu'il porte et à les encourager tous au moment où les changements interrogent. Le second tenait à rappeler la valeur de l'engagement et à souligner que les réservistes avaient le droit au même respect et à la même reconnaissance que les militaires d'active car on attendait d'eux la même exigence d'engagement.



Congrès ADF - 5

Droits : © Service de santé des armées

f – Renseignement

g – Cybersécurité

Les géants d'Internet ont 70 000 données sur votre enfant, et c'est sans doute à cause de vous

Accueil High Tech Internet <https://www.ouest-france.fr/> Hervé HILLARD Modifié le 11/12/2018 à 10h33 Publié le 10/12/2018 à 17h08



Chaque jour, des millions de parents sèment des photos et des anecdotes sur leur famille – singulièrement leurs enfants. Autant de données glanées, récoltées et stockées par les géants du Net. | PIXNIO

Des centaines de millions de photos, de vidéos, d'histoires, d'anecdotes, d'anniversaires, de prénoms, de dates, de rentrées scolaires, de vacances au bord de la mer ou à la montagne... Des torrents de données jaillissent à chaque minute sur Internet. En première ligne : les enfants. Un rapport britannique pointe les dangers du partage sur les réseaux sociaux. Et ceux des équipements intelligents ou connectés.

Chaque jour, des millions de parents sèment des photos et des anecdotes sur leur famille – singulièrement leurs enfants. Autant de données capitales glanées, récoltées et soigneusement stockées par les géants de l'Internet. Ce qui est bien moins innocent que le sourire du petit dernier ou le week-end au bord de la mer d'une famille simplement heureuse de partager ses bons moments.

Le problème est évidemment planétaire, mais connaît un certain retentissement en Grande-Bretagne. Anne Longfield, la commissaire à l'enfance en Angleterre, a publié fin novembre un rapport intitulé « Qui sait quoi à propos de moi » (« Who knows what about me »). Et ses conclusions sont vertigineuses.

Bonne foi et ignorance

L'étude, détaillée par Vox, examine notamment la manière dont les grandes technologies collectent des données sur les enfants et quels sont les dangers potentiels de ces pratiques obscures.

Et le problème est d'autant plus aigu que ce sont les parents eux-mêmes qui – en toute bonne foi et le plus souvent par ignorance - exposent les données de leurs enfants à un rythme de plus en plus soutenu. Le rapport d'Anne Longfield affirme ainsi qu'au moment où un enfant aura 18 ans, il y aura en moyenne 70 000 publications, faits, informations de toutes sortes à son sujet sur Internet.

En cause : les publications sur les réseaux, bien sûr (Facebook, Instagram...), mais aussi l'ensemble des objets connectés : enceintes intelligentes, jouets reliés au réseau Wi-Fi, applications, jeux vidéo en réseaux...

Réfléchir à l'impact des données sur « leur vie future d'adultes »

« Nous devons nous arrêter et réfléchir à ce que cela signifie pour la vie des enfants maintenant et à l'impact que cela pourrait avoir sur leur vie future d'adultes », écrit Anne Longfield. Car avec la montée en puissance des technologies intelligentes et des équipements connectés, des milliers d'informations privées peuvent être collectées et utilisées de manière inédite.

Et cela commence parfois avant même la naissance de l'enfant : les géants du net apprennent à connaître les femmes enceintes en se basant sur les produits qu'elles achètent, puis utilisent ces informations pour les cibler avec des annonces pour des produits de maternité et pour bébés.

Et une fois que les enfants sont nés, les marques disposent évidemment de nombreux moyens pour collecter des informations à leur sujet et sur les achats de leurs parents, selon la London School of Economics and Political Science, dont les recherches ont été publiées par Anne Longfield.

Le nom et la date de naissance de son bébé sur Facebook

Prenez cet exemple si évident, si innocent : donner le prénom et la date de naissance de son bébé sur Facebook. L'information est évidemment intéressante pour les entreprises, commercialement parlant. Mais elle peut aussi permettre des vols d'identité, pour des demandes de cartes de crédit ou de prêts frauduleux.

Pour les géants du Web, tout fait sens - y compris le nom de l'école maternelle où le petit fait sa rentrée. Les services de localisation plus ou moins automatiques (Snapchat par exemple) peuvent également se révéler dangereux quand les enfants communiquent en ligne avec des personnes qu'ils ne connaissent pas dans la vie réelle, lesquelles qui peuvent localiser les enfants grâce à la fonctionnalité Snap Maps.

Les jouets intelligents et connectés montrés du doigt

Les jouets intelligents ont déjà suscité de nombreuses critiques quant à la vulnérabilité de leurs données, notamment la localisation. Ils peuvent par ailleurs être piratés : compatibles Bluetooth, ils voient leurs micros et haut-parleurs se connecter à Internet, mais sans garde-fou techniques dignes de ce nom.

Enfin, en dehors des données « spontanément » données par les utilisateurs eux-mêmes, les sociétés en pointe sur Internet collectent également des informations fondées sur des algorithmes et des prédictions – en compilant par exemple ce que quelqu'un aime sur Facebook, regarde sur YouTube et achète sur Amazon.

Des plaintes déposées contre des parents pour des publications sur Internet

Le rapport d'Anne Longfield pointe donc tous ces dangers – et le fait que ces données peuvent perdurer et s'étoffer dans le temps, sur plusieurs décennies. Il est certes déjà arrivé que des enfants poursuivent leurs parents en justice pour avoir publié leurs photos sur les médias sociaux sans leur consentement, mais Longfield pense que les enjeux de la collecte de données pourraient être encore plus importants.

Le rapport préconise donc que les sociétés technologiques rédigent des conditions d'utilisation de leurs sites ou de leurs équipements de façon complète, sans équivoque et avec des mots compréhensibles par tous. Conseille aux parents de désactiver les enceintes intelligentes quand ils ne veulent pas que leurs enfants soient écoutés. Et, surtout, de s'abstenir de partager des informations a priori « innocentes » sur leurs enfants.

Le ministère des Affaires étrangères victime d'un piratage, 540.000 Français concernés

Tech & Web <http://www.lefigaro.fr/> Par Elisa Braun Mis à jour le 13/12/2018 à 19:49 Publié le 13/12/2018 à 17:32



Les noms, adresses mails et numéros de téléphone ont été récupérés par les pirates. 191746050/terovesalainen - stock.adobe.com

Le Quai d'Orsay a constaté que des données de son fichier Ariane, regroupant le contact de personnes à prévenir en cas d'incident lors d'un déplacement à l'étranger, avaient été dérobées. Elles pourraient servir pour mener des tentatives de piratage.

Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur du RGPD, l'État français se déclare publiquement victime d'une importante faille de données personnelles. Ce 13 décembre, de nombreux Français ont reçu un mail d'alerte de la part du ministère des Affaires étrangères. Leurs noms, numéros de téléphone et adresse mails ont été dérobés au Quai d'Orsay depuis la base de données de voyageurs Ariane. Celle-ci a été créée en 2010 pour que les voyageurs français y inscrivent la personne à contacter en cas d'incident à l'étranger. 540.563 personnes sont concernées, selon le communiqué de France Diplomatie.

Le Quai d'Orsay indique avoir pris connaissance de l'attaque le 5 décembre 2018. Les auteurs de l'attaque et leurs intentions restent à ce stade inconnus. Les utilisateurs concernés par la faille ne sont pas les titulaires d'un compte Ariane, mais seulement les personnes qui ont été déclarées comme proches par le titulaire d'un compte. Les données dérobées ne permettent pas de faire le lien entre les personnes déclarées et le titulaire d'un compte.

Tentative de hameçonnage

Dans son courriel aux usagers, le ministère des Affaires étrangères se veut rassurant, en précisant qu'il ne s'agit «que» de données comme le nom, l'adresse mail ou le numéro de téléphone. Et précise toutefois que ces données «pourraient donner lieu à des utilisations détournées mais limitées dans leur effet puisque les renseignements ne comprennent pas de données sensibles», comme un numéro de passeport ou des coordonnées bancaires. Ces éléments sont en tout cas déjà bien suffisants pour que mette au point des tentatives d'escroquerie par mail ou SMS.

En outre, plusieurs utilisateurs du service Ariane mentionnent sur Twitter que les conditions d'utilisations précisait que les données étaient censées n'être conservées que 15 jours par le gouvernement. La Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), qui fait office de gendarme des données personnelles, a été notifiée. Une plainte a également été déposée. Enfin, le ministère assure avoir mis en place des mesures techniques pour parer à de nouvelles attaques, en collaboration avec l'Agence Nationale de la sécurité des systèmes d'information. Le service est donc toujours disponible.

h – Service du commissariat des armées

Soutenir n°8 est en ligne

Mise à jour : 10/12/2018 – Auteur : sca – Direction : sca

Le dernier numéro de l'année 2018 a l'honneur de s'ouvrir sur un éditorial rédigé par la ministre des Armées et qui revient sur le sens du soutien, ce qu'il représente pour les forces. Innovation, LPM, transformation du service : chacun de ces items est abordé par Mme Florence Parly. Vous lirez également dans ce nouveau numéro un historique sur les commissaires des armées, dont le corps vient de célébrer ses 5 ans, un article sur le GSBdD nouvelle génération, des nouvelles du GSBdD-DICOM Polynésie Française, et un focus sur le Trident d'Or... Bonne lecture et très belle fin d'année à tous !



SOUTENIR 8 (format pdf, 10.3 MB). <https://www.defense.gouv.fr/commissariat/a-la-une/soutenir-n-8-est-en-ligne>

Sources : SCA Droits : sca

Devenez commissaire des armées en passant les concours externes !

Mise à jour : 10/12/2018 – Auteur : sca – Direction : sca

Le Commissariat des armées recrute des spécialistes de haut niveau dans un panel de fonctions supports très large (achats, aide à la décision, audit, contrôle de gestion, droit, finances, logistique, management des organisations en santé, de restauration-hébergement, management des programmes d'armement, management des Systèmes d'Information, Ressources Humaines). Les 1800 commissaires occupent un rôle important pour le soutien des trois armées (Terre, Marine, Air), du Service de santé des armées et de la Direction générale de l'armement. Ils contribuent également au soutien des opérations extérieures. La Direction centrale du service du

commissariat des armées (DCSCA) met actuellement en œuvre une dynamique de recrutement accrue afin de répondre aux besoins des armées, directions et services du ministère des armées.

Vous souhaitez vous engager en tant qu'officier pour soutenir les armées dans les fonctions supports, en France et outre-mer, comme à l'international (soutien d'opérations extérieures et postes permanents) ? Intégrez le corps des commissaires des armées en passant les concours externes !

Les étudiants et jeunes diplômés d'écoles de commerce, d'ingénieur, d'IEP, d'IAE, d'universités peuvent s'inscrire aux concours externes sur épreuves ou sur titres pour devenir commissaire des armées. Environ 35 places seront offertes.



Pour devenir commissaire des armées, deux concours permettent de devenir officier de carrière (équivalent CDI) :

Le concours sur épreuves

Ouvert aux étudiants ou jeunes diplômés issus d'IEP, d'IAE, d'universités de droit, d'économie et de gestion entre autres.

Conditions requises

- Être de nationalité française
- Être âgé(e) de moins de 26 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours
- Être titulaire ou en cours d'obtention d'un bac + 3 minimum
- Être apte médicalement

Calendrier du concours

Fin des inscriptions : 11 février 2019

Epreuves écrites (phase d'admissibilité) : 4, 5 et 6 mars 2019

Epreuves orales et sportives (phase d'admission) : 17 au 28 juin 2019

Début de la formation à l'École des commissaires des armées : 20 août 2019

Le concours sur titres

Ouvert aux étudiants ou jeunes diplômés issus d'écoles de commerce ou d'ingénieur, d'IAE, spécialisés en finances, contrôle de gestion, achat, logistique, systèmes d'information...

Conditions requises

- Être de nationalité française
- Être âgé(e) de moins de 27 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours
- Être titulaire ou en cours d'obtention d'un bac + 5
- Être apte médicalement

Calendrier du concours

Fin des inscriptions : 1^{er} mars 2019

Présélection sur dossier (phase d'admissibilité) : avril 2019

Epreuves orales et sportives (phase d'admission) : 13 au 17 mai 2019

Début de la formation à l'École des commissaires des armées : 20 août 2019

Quel que soit le concours, les lauréats suivront une formation diplômante et rémunérée de deux ans à l'École des commissaires des armées à Salon-de-Provence (formation organisée en fonction de l'ancrage).

A l'issue de la formation, le commissaire débute sa carrière au plus près des forces au sein des unités opérationnelles (régiment, bâtiment de la Marine nationale, base aérienne, organismes du Service de santé des armées ou de la Direction générale de l'armement). Il peut être déployé en opération extérieure tout au long de sa carrière. Grâce à son expertise « terrain », il pourra ensuite évoluer et monter en compétences au sein d'états-majors ou de directions et prendre de nouvelles responsabilités. Des opportunités de postes outre-mer et à l'étranger (OTAN, ONU...) pourront également lui être offertes à différents moments dans sa carrière.

Plus d'informations et inscription sur www.commissairesdanslesarmees.defense.gouv.fr

Suivez notre actualité sur la page LinkedIn Commissaire des Armées et la page Facebook Ecole des commissaires des armées.

Besoin de conseils pour vous préparer aux concours ? Contactez des élèves de l'Ecole des commissaires des armées sur leur page Facebook Conseils Concours Commissaire des Armées.

Sources : SCA Droits : sca

i - Service des essences des armées

j - Forces Prépositionnées

Forces de Souveraineté

FORCES ARMÉES AUX ANTILLES (FAA)

FAA : Intervention NEDEX sur la montagne Pelée

Mise à jour : 10/12/2018

Les 27 et 29 novembre, le groupe régional d'intervention NEDEX (neutralisation, enlèvement et destruction des explosifs) des forces armées aux Antilles a réalisé une vérification de non-pollution sur le flanc de la Montagne Pelée, au lieu-dit le Morne Lénard. S'inscrivant dans le cadre d'une demande de concours du préfet de Martinique, cette mission a permis au personnel de l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de Martinique (OVSM) d'accéder en sécurité à l'emplacement d'un capteur situé en bordure d'un ancien réceptacle de tir d'artillerie.

Cette intervention a consisté, après l'étude historique du site qui a permis de définir le niveau de danger, à la vérification de 3,4 km de piste sur un dénivelé de 380m et d'une surface englobant le capteur sismique et une aire de poser d'hélicoptère.

Arrivés tôt le matin, les spécialistes NEDEX ont réalisé une vérification du chemin d'accès, puis ont dégagé, à la machette, 1,5km de piste à travers les bois pour permettre le transport du matériel. Après un déblayage sous une intense chaleur, le véhicule a pu stationner à 250m du capteur. L'équipe a réalisé un layon afin de monter à dos d'homme le matériel de débroussaillage et de détection.

La deuxième journée a consisté à dégager correctement la piste d'accès ainsi que la zone du capteur. Cette opération préalable est nécessaire pour pouvoir enfin contrôler parfaitement la zone au détecteur. Le mercredi 5 décembre enfin, a eu lieu une vérification globale de la zone, avant une livraison du chantier au responsable de l'OVSM.

Le groupe régional d'intervention NEDEX des forces armées aux Antilles comprend quatre spécialistes de l'armée de Terre, un spécialiste de l'armée de l'air qualifiés NEDEX ainsi qu'un plongeur démineur de la Marine nationale du domaine NEDEX. Les forces armées aux Antilles disposent ainsi d'un outil d'intervention disponible 24H/24H, toute l'année, à disposition des forces et de la préfecture.

Les 1 000 militaires des FAA garantissent la protection du territoire national et animent la coopération régionale depuis les départements de la Martinique et de la Guadeloupe. Ils constituent un dispositif interarmées de premier plan sur le théâtre Caraïbe, en coordination avec les forces armées en Guyane. Aux Antilles, les forces armées assurent des missions de souveraineté et de coopération régionale, et conduisent trois missions spécifiques : l'action de l'Etat en mer, sous l'autorité du délégué du Gouvernement pour l'action de l'Etat en mer afin de combattre efficacement le narcotrafic en mer et de coordonner la mise en œuvre des plans d'urgence en mer ; le secours aux populations en cas de catastrophes naturelles ou de situations humanitaires graves dans la zone ; la participation à une opération militaire dans un environnement national ou multinational comme à une évacuation de ressortissants.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

FORCES ARMÉES EN GUYANE (FAG)

Trois Rafale et un Awacs envoyés en Guyane pour surveiller le lancement du satellite militaire CSO-1

<http://www.opex360.com/> Posté dans Espace, Forces aériennes par Laurent Lagneau Le 15-12-2018



En temps normal, le « Dispositif particulier de sûreté aérienne » déployé par les Forces armées en Guyane [FAG] pour protéger le centre spatial de Kourou quand il est prévu de lancer une fusée Ariane emportant une charge utile civile se limite à deux hélicoptères Fennec de l'ET-68 « Guyane Antilles » aptes à conduire des mesures actives de sûreté aérienne [avec des tireurs embarqués, nldr], au radar de défense aérienne GM40 et au déploiement de missiles sol-air Mistral.

En outre, dans le cadre de ce type de mission, appelée Titan, les légionnaires du 3e Régiment Étranger d'Infanterie [REI] sont également mobilisés pour faire du contrôle de zone. De même qu'un patrouilleur de la Marine nationale et une vedette côtière de surveillance maritime [VCSM] de la gendarmerie.

L'enjeu est de contrôler à la fois l'espace aérien et les approches maritimes ainsi qu'une zone de 750 km² de surface, composée de 80% de forêt primaire et de marécages. Pour cela, les légionnaires disposent de quad, de véhicules BV206, voire de kayaks.

Mais pour le 18 décembre prochain, ce dispositif sera renforcé avec l'apport de trois avions Rafale, un E-3F AWACS et d'un avion ravitailleur C-135. Ces moyens supplémentaires ont été envoyés en Guyane dans le cadre de l'opération BUBO. Il s'agit d'améliorer la surveillance du centre spatial guyanais quand une fusée Soyouz décollera pour mettre sur orbite le satellite

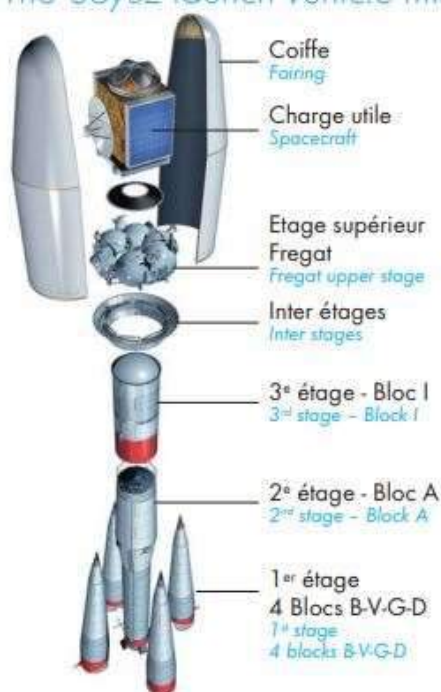
d'observation militaire CSO-1 [Composante Spatiale Optique], lequel fait partie du programme du programme MUSIS [Multinational Space-based Imaging System].

La nature de ce satellite de renseignement « confère à ce lancement, une sensibilité et une visibilité particulières », avance le ministère des Armées. En effet, la mise sur orbite de tels engins à vocation militaire accroît le risque d'espionnage, de vol, voire de sabotage.

D'où la mise en place de ce dispositif particulier, qui « garantit la maîtrise de l'espace aérien par le traitement adapté de toutes les menaces aériennes susceptibles de perturber le déroulement des différentes phases du lancement. »

Quant au satellite CSO-1, il doit garantir « l'autonomie d'appréciation de situation de la France », souligne l'État-major des armées. « Il permettra par exemple aux forces armées et aux services de renseignement de disposer rapidement de l'information utile au moment où ils en ont besoin, grâce à des images de grande qualité. Ce système rend possible la conservation d'un accès souverain à l'imagerie spatiale optique et infrarouge, avec des performances capteurs et une capacité d'acquisition inégalées en Europe », ajoute-t-il.

La mission du lanceur Soyouz The Soyuz launch vehicle mission



Temps Time	Événements Sequence of events
00:00:00	Décollage / Lift-off
00:01:58	Séparation 1 ^{er} étage 1 st stage separation
00:04:16	Largage de la coiffe Fairing jettisoning
00:04:47	Séparation 2 ^e étage 2 nd stage separation
00:08:49	Séparation 3 ^e étage 3 rd stage separation
00:09:49	1 ^{er} allumage du moteur fregat 1 st ignition of Fregat main engine
01:00:44	Séparation de CSO-1 CSO-1 separation
01:57:57	Dernière extinction Last Fregat shutdown
02:01:26	Fin de mission Mission end

Cela étant, comme ce lancement est sensible, l'on peut s'étonner que ce satellite ne soit pas mis en orbite par la fusée européenne Ariane... Le choix d'un lanceur russe, alors que la ministre des Armées, Florence Parly, a récemment accusé la Russie d'espionner les satellites français en orbite, sera sans doute surprenant pour les uns, cocasse pour les autres...

FORCES ARMÉES DANS LA ZONE SUD DE L'OCÉAN INDIEN **(FAZSOI)**

Le Champlain achève sa tournée de ravitaillement des îles Éparses

Mise à jour : 12/12/2018 – Direction : Sirpa Marine

Le 7 décembre 2018, le bâtiment multi-mission (B2M) *Champlain* a achevé sa tournée de ravitaillement des îles Éparses (TRDI) dans le canal du Mozambique.

Quatre fois par an, le bâtiment assure le soutien logistique des détachements de l'armée de Terre d'Europa, de Juan de Nova et des Glorieuses, en passant par Mayotte. Lors de cette dernière mission, il a livré 38 tonnes de combustible, 47 tonnes de fret (nourriture, munitions, matériaux de construction) et récupéré 170 m³ de déchets.



Ces îles paradisiaques restent difficiles d'accès. En effet, leur hydrographie parcellaire complique la navigation, les crénements météorologiques et les marées rythment l'ouverture des chenaux dans le lagon et les opérations logistiques. Sur les plages et les aires de manœuvre, les fûts, les sacs de gravats ou de ciment passent de main en main. Tous les moyens sont mobilisés pour garantir le chargement et le déchargement de la cargaison dans les meilleures conditions.

Entre ces îles, le *Champlain* patrouille dans les eaux françaises du canal du Mozambique. Certaines sont contestées, d'autres sont sujettes à des activités de pêche illégale soutenues. Sur le Banc du Geyser, à 60 milles nautiques des Glorieuses, le bâtiment a ainsi verbalisé deux embarcations de pêche et rejeté à la mer 1.1 tonne de poissons.

Pour naviguer plus loin

Les missions de souveraineté <https://www.colsbleus.fr/articles/10128>

Outre-mer, stratégie et souveraineté <https://www.colsbleus.fr/articles/9620>

Sources : Marine nationale Droits : Ministère de la Défense

FAZSOI : Exercice Cyclonex 2018

Mise à jour : 13/12/2018

Le mardi 13 novembre 2018, l'état-major interarmées des forces armées dans la zone sud de l'océan Indien (FAZSOI) a réalisé un exercice Cyclonex afin de préparer l'ensemble des militaires français et leurs familles au risque cyclonique qui touche chaque année La Réunion.

Cet exercice annuel vise à préparer les FAZSOI à la mise en œuvre du plan Cyclone et à être engagés en soutien des forces de sécurité civile pour porter assistance à la population en cas de catastrophe naturelle.

Dans le cadre de cette simulation d'épisode cyclonique, un tel entraînement permet de mettre en œuvre les mesures de protection et de préservation et de se tenir prêt à intervenir en secours de la population. Les familles ont été regroupées par îlots en fonction de leur quartier d'habitation. Des chefs d'îlot désignés devaient alors visiter toutes les familles afin de se présenter, de mettre à jour les bases de données mais aussi et surtout de sensibiliser la population aux procédures d'urgence ou encore constater l'état et le risque présenté par les infrastructures : portail et bardage pouvant se rompre, végétation menaçante en cas de vents violents, etc.

Les FAZSOI garantissent la protection du territoire national et animent la coopération régionale depuis La Réunion et Mayotte. Elles constituent le point d'appui principal du théâtre « océan Indien » pour lutter contre des menaces régionales, telles que la piraterie ou l'immigration illégale, assurer la surveillance des zones économiques exclusives associées à l'ensemble des îles de la zone de responsabilité et conserver une capacité régionale d'intervention rapide.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

FAZSOI : Détachement d'instruction opérationnelle en Eswatini

Mise à jour : 14/12/2018

Un détachement d'instruction opérationnelle (DIO) des FAZSOI a été déployé du 17 septembre au 05 octobre 2018 en Eswatini (ex-Swaziland). L'objectif de cette action de coopération était de former une unité d'environ cent cinquante personnes aux opérations de maintien de la paix, en préparation de sa prochaine prise d'alerte au sein de la Southern Brigade, au profit de l'Union Africaine.

Dans ce cadre, de nombreuses instructions se sont déroulées dans les domaines couvrant les missions et procédés tactiques réalisés dans le cadre des opérations de l'ONU (check-point, patrouille, réaction à une embuscade, etc.). Les formations ont aussi abordé le sauvetage au combat, les techniques d'interventions opérationnelles rapprochées et le tir sur arme d'infanterie légère, mitrailleuse d'appui général et mortier.

Ces instructions, menées sur le camp de Mbulunzi, comprenaient également des exercices de synthèse niveau section. Elles ont été conclues par un exercice de niveau compagnie sur le camp de Mzimba.

Cette action de coopération a été marquée par le partage de l'expérience opérationnelle des Français. Réceptifs et impliqués, les militaires de l'Umbotfo Eswatini Defence Force (UEDF) ont témoigné d'une satisfaction qui pourrait amener à ancrer cette mission durablement dans le temps.

Les 1 700 militaires déployés aux FAZSOI garantissent la protection du territoire national et animent la coopération régionale depuis La Réunion et Mayotte. Les FAZSOI constituent le point d'appui principal du théâtre « océan Indien » pour lutter contre de nouvelles menaces comme la piraterie ou l'immigration illégale, assurer la surveillance des zones économiques exclusives (ZEE) associées à l'ensemble des îles de la zone de responsabilité et conserver une capacité régionale d'intervention rapide.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

Forces de Présence

ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU GABON (EFG)

EFG : Formation de « Moniteur de Mise en Œuvre des Explosifs » au profit de l'armée tchadienne

Mise à jour : 12/12/2018

Du 12 au 23 novembre 2018, le Groupement de Coopération Opérationnel des éléments français au Gabon (EFG) a conduit une formation de Moniteur de Mise en Œuvre des Explosifs (MMOE) au profit de 17 stagiaires du centre du génie de l'Armée Nationale Tchadienne.

Au contact des instructeurs du Détachement d'Assistance Opérationnel Génie des EFG, les stagiaires ont pu découvrir tous les savoir-faire techniques et pratiques concernant l'utilisation des explosifs au sein des groupes et des sections du génie. L'instruction a essentiellement porté sur l'emploi des explosifs et leur manipulation, en insistant particulièrement sur l'importance de la sécurité.

La formation s'est achevée par une évaluation théorique et pratique avec une mise en œuvre réelle des explosifs sur le champ de tir de Massaguet. Le niveau atteint par les sapeurs tchadiens à la fin de ces deux semaines atteste de la bonne assimilation des connaissances enseignées au cours de cette instruction.

Pôle opérationnel de coopération, les EFG complètent la formation des militaires des pays partenaires de la communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) durant leur mise en condition avant engagement dans des opérations intérieures ou extérieures. Près de 8 400 stagiaires sont répartis chaque année au sein de plus de 200 stages hautement spécialisés. Les EFG sont également un point d'appui opérationnel et logistique (Base de Soutien Interarmées de Théâtre – BSIAT) en Afrique centrale pour la conduite éventuelle d'une opération par l'armée française ou pour le transit des forces.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

EFG : Formation de soldats gabonais en vue d'un déploiement dans le cadre de la MINUSCA

Mise à jour : 13/12/2018

Du 20 août au 14 septembre 2018, les éléments français au Gabon (EFG) ont réalisé une formation aux « opérations de maintien de la paix de l'ONU » au profit de 550 soldats des forces armées gabonaises. Organisée à Libreville et sa périphérie, cette formation visait à préparer le bataillon de réserve gabonais n°5 de la MINUSCA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique) en vue de sa projection en RCA d'ici la fin de l'année 2018.

Du 20 août au 14 septembre 2018, les éléments français au Gabon (EFG) ont réalisé une formation aux « opérations de maintien de la paix de l'ONU » au profit de 550 soldats des forces armées gabonaises. Organisée à Libreville et sa périphérie, cette formation visait à préparer le bataillon de réserve gabonais n°5 de la MINUSCA (Mission multidimensionnelle intégrée des

Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique) en vue de sa projection en RCA d'ici la fin de l'année 2018.

Intégré au sein de la MINUSCA, le contingent gabonais composant cette « *force commander reserve* » sera chargé de fournir un appui opérationnel aux Casques bleus déployés en République centrafricaine (RCA). La formation délivrée par les EFG visait donc à développer les compétences tactiques et techniques attendues pour l'exercice de cette mission.

Pendant quatre semaines, l'état-major tactique gabonais et les trois compagnies de combat ont ainsi pu bénéficier de l'expertise de près de 50 instructeurs des EFG. L'état-major tactique a pu être formé à la méthode d'élaboration d'une décision opérationnelle et à la rédaction d'ordres, tout en étant sensibilisé aux spécificités des missions onusiennes. Un passage de 48 heures au centre d'entraînement au combat en forêt du Gabon aura également permis d'accroître la capacité de résilience et la cohésion nécessaire à un état-major tactique afin de conduire des opérations en forêt équatoriale.

Les trois compagnies de combat ont, quant à elles, pu bénéficier de l'expertise de l'ensemble des détachements d'appui opérationnel (DAO), notamment du DAO infanterie, pour travailler l'ensemble des aspects de leur future mission. Alternant combat, tir et secourisme, ces sections ont particulièrement apprécié la qualité des instructions de ce programme dense. Les appuis mortier et génie du bataillon ont bénéficié d'une préparation spécifique axée sur le tir au mortier de 81 et la réalisation d'ouvrage de *force protection* et de check point.

De plus, un détachement de prévôts gabonais, formé par la brigade prévôtale des EFG, a également passé deux semaines au camp de Gaulle afin de se préparer à la mission d'appui au profit des soldats de la paix.

Enfin, une vingtaine de cadres, appartenant au détachement de soutien du bataillon, a également pu suivre une formation technique au sein des détachements d'instruction technique. Magasiniers, mécaniciens, maintenanciers, frigoristes, mais aussi servants de groupe électrogène ont suivi des formations techniques dispensées par les spécialistes français des EFG.

Ce cycle de formation de près de quinze semaines s'est clôturé, ce vendredi 30 novembre 2018, par une cérémonie de remise de diplômes, en présence, notamment, du ministre de la Défense gabonaise, Monsieur Étienne Massard, de l'ambassadeur de France au Gabon, Monsieur Philippe Autié, et du général Jean-Pierre Perrin, commandant les EFG. Ces soldats gabonais relèveront d'ici la fin de l'année 2018 le bataillon actuellement déployé en RCA au sein de la MINUSCA.

Pôle opérationnel de coopération, les EFG complètent la formation des militaires des pays partenaires de la communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) durant leur mise en condition avant engagement dans des opérations intérieures ou extérieures. Près de 8 400 stagiaires sont répartis chaque année au sein de plus de 200 stages hautement spécialisés. Les EFG sont également un point d'appui opérationnel et logistique (Base de Soutien Interarmées de Théâtre – BSIAT) en Afrique centrale pour la conduite éventuelle d'une opération par l'armée française ou pour le transit des forces.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

EFG : Stage d'aguerrissement des forces spéciales centrafricaines

Mise à jour : 14/12/2018

Du 19 au 30 novembre 2018, 34 soldats des forces spéciales des forces armées centrafricaines (FACA) ont suivi un stage d'aguerrissement au Centre d'Entrainement au Combat en Forêt du Gabon dispensé par 13 instructeurs spécialisés des éléments français au Gabon (EFG).

Les 34 soldats des forces spéciales centrafricaines ont suivi une préparation physique et technique au combat en jungle. Ils ont acquis des notions de survie en milieu équatorial, suivi des cours de topographie, et se sont initiés au parcours d'audace sur les pistes de la forêt gabonaise, dans des conditions éprouvantes.

Désormais, chacun des stagiaires, qui ont tous réussi la formation dispensée par les EFG, pourra partager l'instruction qu'il a reçue au sein de son unité.

Au total, plus de 600 militaires des FACA ont été formés depuis le début de l'année par les éléments français au Gabon, à Bangui ou à Libreville. Cet engagement régulier et soutenu des EFG pour former les contingents centrafricains témoigne de la contribution de la France à la constitution d'une armée centrafricaine autonome.

Pôle opérationnel de coopération, les EFG complètent la formation des militaires des pays partenaires de la communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) durant leur mise en condition avant engagement dans des opérations intérieures ou extérieures. Près de 8 400 stagiaires sont répartis chaque année au sein de plus de 200 stages hautement spécialisés. Les EFG sont également un point d'appui opérationnel et logistique (Base de Soutien Interarmées de Théâtre – BSIAT) en Afrique centrale pour la conduite éventuelle d'une opération par l'armée française ou pour le transit des forces.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

ÉLÉMENTS FRANÇAIS AU SÉNÉGAL (EFS)

EFS : Stage d'aguerrissement en Côte-d'Ivoire

Mise à jour : 13/12/2018

Du 29 octobre au 9 novembre 2018, un détachement d'instruction opérationnelle a dispensé une formation sur le thème de l'aguerrissement en République de Côte-d'Ivoire au profit d'une section du 1er Bataillon d'infanterie ivoirien. Cette formation visait à préparer le contingent ivoirien en vue de sa projection au sein de la MINUSMA prévue au printemps 2019.

Les 29 stagiaires ivoiriens et leur chef ont participé à différentes activités socles : pistes d'audaces individuelles et collectives, cours de combat corps à corps adaptés aux combats de haute intensité, mise en place de franchissement comme le pont de brousse et la tyrolienne immergée, ou encore mise en place de différents types de rappel. Ces activités ont été complétées par des séances de tir et de combat d'infanterie.

Bien que les niveaux étaient hétérogènes, les personnels ont appris et progressé sur les plans physique, moral et technique.

Créés le 1er août 2011, par le traité signé entre la France et le Sénégal, les 350 éléments français au Sénégal (EFS) constituent, à Dakar, un « pôle opérationnel de coopération » (POC) à vocation régionale, dont les principales missions consistent à assurer la défense et la sécurité des intérêts et des ressortissants français, appuyer nos déploiements opérationnels dans la région et contribuer à la coopération opérationnelle régionale. Les EFS disposent par ailleurs de la capacité d'accueillir, de soutenir voire de commander une force interarmées projetée.



Sources : État-major des armées Droits : Ministère de la Défense

k - Réserves

I - D.G.A.

Pour une DGA agile, au service des armées

Opinions Tribunes <https://www.latribune.fr/> Par Marie Récalde et Cédric Perrin | 10/12/2018, 6:30



Florence Parly, ministre de la Défense, en visite sur le porte-avions "Charles-de-Gaulle", en rade de Toulon, le 8 novembre 2018. (Crédits : Reuters)

OPINION. La Direction générale de l'armement (DGA) doit évoluer. Celle qui est constituée d'ingénieurs de talent, selon les mots du président de la République, doit apprendre à se réinventer, à assouplir voire moderniser ses méthodes et à tirer profit des nouvelles technologies (intelligence artificielle, big data, etc.). C'est l'objet de l'analyse que livrent pour L'Hétairie Marie Récalde (avocate, ancienne députée membre de la Commission de la Défense) et Cédric Perrin (sénateur, vice-président de la commission des affaires étrangères et des forces armées). Ils développent 12 préconisations pour faire de la DGA une institution plus agile, au service des besoins opérationnels de nos armées.

Dans son discours sur la transformation de la DGA prononcé le 5 juillet dernier, Florence Parly a convoqué la notion de « *nouvelle frontière* » que Kennedy citait dans son propos d'acceptation de l'investiture à la Convention du Parti démocrate en 1960. Pour la ministre des Armées, cette frontière se situe entre le monde d'hier et celui de demain : dans cette logique, la Direction générale pour l'armement (DGA) appartiendrait, à l'instar de la SNCF, à l'ancien monde, celui où la France avait besoin d'ingénieurs de l'armement pour penser ses systèmes d'armes comme elle avait besoin de cheminots pour relier ses territoires.

Trop de trains en retard, pas assez de TGV, trop de programmes d'armement victimes de leur sérieux et de leur incompatibilité avec la « *Start up nation* » : pour ses détracteurs, la DGA apparaît comme un vestige du passé, victime de sa lourdeur et du poids des habitudes alors que l'intelligence est devenue « *artificielle* », la *Data* « *smart* », l'innovation « *agile* » et le *design*

« *pensant* ». Dans ce raisonnement, la France de demain aurait uniquement besoin d'entrepreneurs et de *startups*.

Le président de la République lui-même a exprimé cette idée : « *Notre DGA avec ses ingénieurs de talent, que je salue, nous est enviée par nos partenaires ; mais elle doit aussi faire évoluer ses méthodes* ». Il a estimé que l'institution doit « *être un facilitateur apportant de la souplesse* » et « *tirer avantage de la révolution numérique* ». Et de conclure : « *Je vous donne donc des moyens mais en même temps, ce sera pour vous plus de responsabilités* ».

De fait, le chef de l'État a souhaité maintenir la pression sur la DGA ainsi qu'une obligation de résultat, à n'en pas douter. Après la crise de l'été 2017 qui a conduit à l'éviction du général de Villiers, l'avertissement s'avère limpide.

Une institution perpétuellement au cœur du cyclone

La DGA se situe également **au cœur d'enjeux économiques** déterminants pour notre pays grâce à l'animation d'un écosystème de plus de 26.900 entreprises (dont 2.000 constituent la BITD) **(1)**, garant du dynamisme de certaines régions. Elle suscite par conséquent de nombreuses attentes. De fait, le montant total des paiements de la DGA aux entreprises en 2017 fut relativement élevé avec :

- 12,1 milliards d'euros pour le programme équipement des Forces (146), dont un montant total de 27,5 millions d'euros concernant des "Urgences Opérations" avec, entre autres, des véhicules blindés hautement protégés pour les forces spéciales **(2)** ;
- 861 millions d'euros pour les études amont dans le cadre du programme préparation de l'avenir (144), desquels il faut retrancher le montant relatif à la prochaine phase du démonstrateur de drones de combat, le FCAS (*Future Combat Air System*), menée avec les Britanniques.

La DGA incarne donc une **institution perpétuellement au cœur du cyclone**. Quand il s'agit de réformer le ministère des Armées, elle cristallise toutes les critiques émanant tant du politique que des Armées ou de l'industrie : processus d'acquisition trop lourds, décalage des programmes d'armement, absence d'innovation, inadéquation au besoin des Armées... Pas une audition des commissions Défense à l'Assemblée nationale ou au Sénat qui ne souligne la transformation de la DGA comme une impérieuse nécessité. La DGA ne constituerait-elle pas une parfaite victime expiatoire ?

Ces caractéristiques expliquent l'attention directement portée par Emmanuel Macron à une réforme de la DGA qui doit s'opérer après une longue période de stabilité à la tête de cette institution, incarnée par Laurent Collet-Billon entre 2008 et 2017. À cette fin, le président de la République a chargé Joël Barre - désigné en août 2017 -, au-delà de la préparation de la LPM 2019-2025, de sortir la DGA d'une certaine période de « glaciation » correspondant au règne maintes fois prolongé de son prédécesseur. La ministre des Armées a ainsi énoncé les priorités de la DGA pour les années à venir :

- Améliorer la conduite des projets d'investissement (réduction des coûts et des délais) ;
- Accroître la participation financière de la DGA dans l'emploi et l'économie (objectif du gouvernement d'atteindre les 2% du PIB d'ici à 2025 pour le budget de la Défense) ;
- Promouvoir le rayonnement de la France à l'international grâce à de nouveaux programmes d'exportations d'armement ;
- Poursuivre le mouvement engagé par le précédent délégué général en termes d'innovation (numérique, cyber, intelligence artificielle, etc.) ;

Par conséquent, face à ce désir d'évolution et de transformation, la DGA correspond-elle à cette caricature d'une administration dépassée et résiliente face au changement ? L'innovation constitue-t-elle le seul défi de la DGA ou est-ce une agitation pour un ministère ne portant que des réformes administratives sans projet politique ?

Les raisons qui ont présidé à la création de la DGA offrent de précieux éléments de réponse, à l'instar des griefs formulés à son encontre et des défis auxquels elle est confrontée, notamment le carcan des opérations d'armement ainsi que la concurrence qui pourrait s'instaurer avec la nouvelle Agence de l'innovation (*note 28 de l'Hétairie*). Néanmoins, en s'ouvrant à la BITD et en devenant une référence pour l'Europe de la Défense, la DGA pourrait faire évoluer sa culture interne, étape indispensable pour une réforme efficiente (*note 29 de l'Hétairie*).

Au cœur du réacteur : la conduite des programmes d'armement ou comment dépasser la rigidité de l'instruction générale n°1516

Équiper les forces armées avec des systèmes adaptés à leurs missions impose l'intervention de nombreux acteurs étatiques et industriels sur plusieurs dizaines d'années. Or, il convient tout au long du cycle de vie d'un programme - qui va de l'expression du besoin au retrait du service des équipements -, d'assurer une permanence. Alors que les acteurs étatiques du capacitaire ne sont en poste que pour une poignée d'années et que l'investissement est copiloté par le couple EMA / DGA, d'aucuns critiquent l'action de la DGA, accusée de gérer un budget au détriment des opérationnels. Il a donc fallu que l'instruction générale n°1516 du 26 mars 2010 précise les différents stades d'une opération et norme les rôles et prérogatives du couple moteur pour garantir la cohérence des décisions et la continuité des actions prises par une multitude d'acteurs au sein du MIN ARM.

Au-delà de la simple colocalisation des équipes de l'EMA et de la DGA en charge de la démarche capacitaire et de la préparation de l'avenir, **il conviendrait d'éditer une nouvelle Instruction Générale [préconisation n°1]** qui devrait notamment :

- Recentrer les dossiers d'orientations d'un programme d'armement (DOR) **(3)** sur les seuls attendus du stade d'initialisation, tout en respectant les exigences en matière de présentation des coûts ;
- Privilégier l'accélération des stades au saut de stade qui doit, le cas échéant, être justifié devant le ministre. Avec la nouvelle IG, la DGA devrait dorénavant être capable de préparer la levée de risques d'un programme avant le lancement du dossier d'orientation (DOR) ou du dossier de choix (DOC). Elle devrait également disposer d'une ligne d'activité à flux « préparation des programmes au stade d'orientation/élaboration » permettant de financer les travaux de préparation des programmes sur le Programme 146 « Équiper les forces » tout en mettant en place les ressources RH capables de conduire ces anticipations ;
- Faire évoluer la conduite des OA pour les stades amont (zones de friction interne et externe) afin de lancer de façon plus rapide la phase de réalisation d'un programme. La notion de « capacitaire étendu » doit pouvoir désormais être mise en œuvre **(4)** ;
- Rédiger un dossier de lancement de l'utilisation (DLU) qui prépare le soutien en service, en deux temps et pourrait être précédé par une fiche de caractéristiques militaires en utilisation (FCMu). Le couple FCMu et DLU permettrait : 1. d'anticiper les besoins de la phase d'utilisation ; 2. d'élargir les stratégies de soutien et possibilités de négociations et 3. de préciser les coûts réels de l'utilisation.
- Instituer formellement le sous-chef plan de l'EMA et le directeur de plans, des programmes et du budget de la DGA coresponsables du processus et de la maintenance de la nouvelle IG.

L'itératif au service de la réactivité

Souvent incriminée, l'IG 15/16 en cours de réactualisation doit répondre aux besoins avec une plus forte réactivité : « *Les programmes d'armement comporteront maintenant 3 phases, préparation, réalisation, utilisation, contre 6 actuellement* » **(5)**. Cette nouvelle IG, plus compacte, doit cependant être considérée comme robuste pour les acquisitions françaises de défense (choix techniques, engagements financiers, risques juridiques, etc.) en particulier en phase de réalisation.

Au-delà de la réduction du nombre de phases, les phases amont d'un programme d'armement gagneraient à une plus grande granularité et à une différence de traitement méthodologique entre

opérations (Opération Majeure =OM, Opération Simplifiée = OS et Autres Operations d'Armement = AOA) **[préconisation n°5]**

Au titre de l'agilité des processus, nous recommandons d'étudier les modalités d'une application adaptée du formalisme de l'IG pour les opérations majeures à partir du stade d'utilisation. Il conviendrait également de réduire le nombre d'opérations majeures - aujourd'hui les plus nombreuses - par rapport aux opérations simplifiées, sur la base de critères objectifs et réellement liés aux risques de l'opération **(6) [Préconisation n°6]** dans la mesure où, pour les directeurs d'un programme de la DGA, le cadre lourd d'une OM souligne l'importance de son travail.

Pour un "New Deal" au sein de la BITD

Mais si la DGA doit se transformer, il n'en demeure pas moins que la BITD doit aussi se réformer pour dépasser le simple réflexe de « rentier » **[préconisation n°12]**. L'industrie doit sortir de la logique de fournisseur en produisant une vision prospective et proactive. C'est aussi à l'industrie d'investir en R&D, de penser des politiques de produits innovantes sans avoir à attendre ou dépendre d'une quelconque orientation ou manne salvatrice. L'industrie doit enfin pouvoir anticiper les grands virages technologiques et ne pas subir les révolutions comme celle de la furtivité, du *Big Data*, de la fusion de donnée de masse ou de l'IA.

Plus que jamais, un nouveau pacte est à initier entre Armées, fournisseurs de solutions, et la DGA, chacun ayant besoin des autres pour être plus performant. Réformer est une nécessité mais ne doit pas devenir une finalité où l'agitation passionnelle se substitue à la transformation raisonnable. Face à ce monde des ingénieurs d'armement qui peut paraître froid, le pouvoir politique peut être tenté de renverser la table pour marquer sa capacité à transformer l'État profond. Mais la réforme de la DGA ne doit pas conduire à un déséquilibre qui serait fatal à un instrument de défense jusqu'ici performant, quelle que soit l'opinion portée sur le secteur.

NOTES DE BAS DE PAGE

(1) Pour mémoire, avec un budget de 37,2 milliard d'euros en 2017, le ministère des Armées se place au deuxième rang des budgets de l'État, après celui du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (hors charge de la dette) ; il représente le premier acheteur public (61% des achats de l'État en 2013) ; 97% des stocks de l'État (dont 60% de pièces de rechange) ; plus de 800.000 mises en paiement en 2014 (Chorus) ; et près d'un quart des actifs de l'État (22%).

(2) Cf. la note du 9 mars 2018 : **"Les Forces spéciales : mail nécessaire ou impérieuse nécessité ?"**

(3) Le DOR rappelle le besoin, les enjeux et les options possible d'une Opération d'Armement.

(4) Il convient de bien poser la phase de réflexion en amont au niveau capacitaire et que les autres phases ne s'attachent qu'à une déclinaison. Il faut également maintenir le Dossier de Choix (DOC) pour lancer le programme en se gardant la possibilité de ne faire qu'un DOR/DOC lorsque cela est pertinent afin d'éviter les dispersions en orientation sur des options peu crédibles. Il est nécessaire de supprimer/remplacer/repenser le stade d'initialisation correspondant au Dossier d'Orientation (DOR). Il est également nécessaire de raccourcir la durée des stades car, compte tenu de la préparation de changement de stades, il faut un an incompressible pour aligner l'ensemble des acteurs du ministère pour une validation.

(5) Discours précité de la ministre des Armées.

(6) L'impact RH n'est pas anodin puisqu'il pèsera sur l'attractivité des postes en unité de management (UM). Résultat : Il y aura moins de directeur de programme (DP) à attribuer.

Réception du premier avion de surveillance Falcon 50 Ms adapté aux missions de sauvetage en mer

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Défense Actualité Systèmes 11 déc. 2018 | Par Justine BOQUET



Le premier Falcon 50 Ms intégrant une trappe de largage a été remis à la DGA. © Ministère des Armées

Les armées françaises ont reçu le premier Falcon 50 Ms modifié pour la conduite de missions de sauvetage en mer.

Le Ministère des Armées français a annoncé le 29 novembre la réception par la DGA (Direction Générale de l'Armement) du premier Falcon 50 Ms modifié par Dassault Aviation. Le Falcon 50 Ms est désormais doté d'une trappe permettant le largage de matériels de sauvetage maritime. « En parallèle la DGA a notifié à Dassault Aviation la commande des chantiers d'intégration de cette trappe de largage sur trois autres Falcon 50 Ms de la flotte en service », rapporte le Ministère des Armées. Les travaux seront réalisés par Dassault au cours des deux prochaines années. Les deux prochains Falcon modifiés seront remis aux armées en 2019, suivis en 2020 par le quatrième et dernier appareil.

A côté des cinq Falcon 200 Guardian, la Marine nationale met en œuvre huit Falcon 50M. Quatre, au standard 50Mi, étaient d'ores et déjà dotés de cette capacité de largage. Les quatre autres, les Falcon 50Ms, ne disposaient jusqu'alors pas des équipements leur permettant de mener des missions de sauvetage en mer. Ces quatre Falcon 50, initialement employés pour réaliser des missions gouvernementales, avaient déjà été modifiés par Dassault et Thales afin de pouvoir réaliser des opérations de surveillance maritime.

Les Falcon 50M sont employés afin de conduire des missions de surveillance en mer et peuvent mener des opérations « d'intervention dans le cadre de l'action de l'Etat en mer (recherche et sauvetage en mer, lutte contre les pollutions maritimes, soutien des opérations de police en mer) », rappelle le Ministère des Armées.

La France commande trois ravitailleurs Airbus A330 MRTT

<http://www.air-cosmos.com/> Actualité Avions de transport Actualité Défense 13 déc. 2018 | Par Justine BOQUET



La DGA a commandé trois A330 MRTT supplémentaires. © Airbus Defence and Space

La direction générale de l'armement (DGA) a passé commande auprès d'Airbus pour trois ravitailleurs A330 MRTT supplémentaires.

Airbus a annoncé le 13 décembre avoir reçu une commande de la part de la DGA pour trois ravitailleurs A330 MRTT supplémentaires. Ces appareils s'ajoutent aux neuf ravitailleurs d'ores et déjà commandés, dont le premier exemplaire a été livré en octobre dernier. Ce contrat constitue

« la troisième et dernière tranche d'un contrat pluriannuel signé en 2014 par le Ministère de la Défense », rapporte Airbus. La réception des 11 prochains A330, y compris les trois venants d'être commandés, devrait s'effectuer d'ici fin 2023. Le calendrier a ainsi été accéléré à la demande des armées françaises. Il était initialement prévu que les livraisons puissent s'étendre jusqu'en 2025. Par ailleurs, trois appareils supplémentaires devraient être commandés dans les prochaines années par le Ministère des Armées. En effet, la LPM 2019-2025 a fixé une cible de 15 appareils pour 2030.

Les A330 MRTT français, qui seront opérés par les FAS (forces aériennes stratégiques), seront intégrés au sein de la composante aéroportée de dissuasion nucléaire. Outre leur capacité de ravitaillement, ces appareils peuvent « être aménagés de multiples façons et transporter jusqu'à 272 passagers. En version d'évacuation sanitaire, ils peuvent emporter le module de soin intensif français « Morphée » ainsi que dix patients et 88 passagers », détaille Airbus.

Trente-quatre A330 MRTT ont d'ores et déjà été livrés à travers le monde. L'Australie, le Royaume-Uni, les Emirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, Singapour et la Corée du Sud ont ainsi réceptionné le ravitailleur. Au total, 60 commandes fermes ont été enregistrées par Airbus.

Le calepin des entreprises internationales de Défense 2018 est en ligne

Mise à jour : 13/12/2018

Le service des affaires industrielles et de l'intelligence économique (S2IE) de la Direction générale de l'armement (DGA), vient de publier l'édition 2018 du calepin des entreprises internationales de défense. Cet ouvrage annuel a été conçu pour vous apporter, au quotidien et dans le cadre de vos activités, un éclairage sur une sélection de soixante entreprises de la base industrielle et technologique de défense (BITD) mondiale.

Calepin des entreprises internationales de défense 2018 (format pdf, 12.67 MB).
<https://www.defense.gouv.fr/dga/actualite/le-calepin-des-entreprises-internationales-de-defense-2018-est-en-ligne>

Partenariat stratégique entre la Belgique et la France dans le domaine de la mobilité terrestre (CaMo) : tenue de la 1^{re} réunion du comité directeur à Paris

Mise à jour : 13/12/2018

Institué par l'accord intergouvernemental signé le 7 novembre 2018 par la ministre des Armées Florence Parly et le ministre de la Défense du Royaume de Belgique Steven Vandeput, le partenariat CaMo instaure une coopération accrue, notamment opérationnelle, entre les forces terrestres des deux pays. Il intervient à l'occasion du renouvellement de la composante motorisée belge et du segment blindé médian français et doit permettre de garantir une interopérabilité maximale en opérations. Il s'inscrit dans le prolongement de coopérations déjà établies entre l'armée de Terre belge et l'armée de Terre française, tout en se démarquant par un niveau d'intégration inégalé.



CaMo : tenue de la première réunion du comité directeur à Paris

Le volet « acquisition » du partenariat porte sur 382 véhicules blindés multi-rôles Griffon et 60 engins blindés de reconnaissance et de combat Jaguar complètement équipés selon le programme Scorpion et totalement compatibles avec leurs équivalents français. Ces véhicules

seront livrés aux forces terrestres belges à partir de 2025. Un schéma innovant dit mandant (État client) / mandataire (État français agissant en tant que maître d'ouvrage délégué) est mis en œuvre pour cet accord. A ce titre, agissant au nom et pour le compte de l'État belge, la Direction générale de l'armement française (DGA) assurera la conduite du contrat d'acquisition en lien avec le maître d'œuvre industriel Nexter, en apportant toute son expertise technique. Le budget total de l'investissement s'élève à environ 1,5 milliard d'euros courants pour la Belgique.

Le comité directeur (CODIR) fixe les orientations et supervise ce partenariat stratégique. Il est co-présidé par le chef d'état-major des armées le général d'armée François Lecointre et le délégué général pour l'armement Joël Barre pour la France, et par le lieutenant-général Rudy Debaene (directeur national de l'armement) et le général-major Marc Thys (chef de la composante terrestre) pour la Belgique.

Cette première réunion du comité directeur s'est tenue hier en présence, pour la France du général de corps d'armée Eric Bellot des Minières, représentant le chef d'état-major des armées, en présence du délégué général pour l'armement Joël Barre, et du général de division Hervé Gomart représentant le chef d'Etat-major de l'armée de terre, et pour la Belgique en présence du lieutenant-général Rudy Debaene et du général-major Marc Thys.

Cette réunion a permis de lancer officiellement les travaux des trois comités de pilotage (COPIL) qui mettront en œuvre cette coopération inédite :

- le COPIL « Capacitaire » : il assurera la convergence doctrinale et la cohérence capacitaire entre les deux pays ;
- le COPIL « Partenariat armement » : il identifiera et instruira les futures coopérations dans le domaine terrestre ;
- le COPIL « Programme » : il supervisera le bureau de programme commun et la conduite du contrat d'acquisition de la première capacité CaMo.

Une feuille de route a été fixée pour chacun de ces COPIL par le CODIR. Les principaux industriels français et belges impliqués dans le programme CaMo ont également pu présenter l'organisation industrielle mise en place.

Cette première réunion du CODIR CaMo s'est conclue par la signature du plan de management étatique du partenariat par ses co-présidents.

11 – France : Armements & Industries

Généralités

Le pétrole monte, les stocks américains et l'Arabie saoudite sous surveillance

Économie International Par latribune.fr avec l'AFP | 14/12/2018, 8:20



(Crédits : Reuters)

Les prix du pétrole ont avancé jeudi sur fond de données liées aux stocks du terminal américain de Cushing, très scruté par les investisseurs, et d'informations de presse sur les exportations d'Arabie saoudite vers les Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février a fini à 61,45 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,30 dollar par rapport à la clôture de mercredi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour janvier a pris 1,43 dollar à 52,58 dollars.

"L'un des catalyseurs de la hausse vient de la publication de chiffres en baisse sur les stocks du terminal de Cushing lors des jours précédents", a commenté Bart Melek de TD Securities, des données publiées jeudi par la société Genscape.

Ce terminal pétrolier est particulièrement surveillé par les investisseurs dans la mesure où il sert de référence à la cotation du pétrole à New York.

L'ombre de l'affaire Jamal Khashoggi

Les cours du pétrole ont également réagi jeudi à des informations de presse suggérant que l'Arabie saoudite pourrait baisser drastiquement ses exportations vers les Etats-Unis.

"Il peut s'agir d'une menace des Saoudiens à l'attention du Sénat américain qui souhaite punir l'Arabie saoudite" pour son rôle présumé dans l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, a estimé Andy Lipow de Lipow Oil Associates.

Cette situation pourrait fissurer l'actuelle bonne entente entre le président américain Donald Trump et le prince héritier Mohammed ben Salmane, ayant notamment facilité la décision de l'Arabie saoudite de faire baisser sa production d'or noir et d'encourager ses partenaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et la Russie à en faire de même lors d'une réunion vendredi. Le cartel a annoncé à cette occasion son intention d'abaisser sa production d'1,2 million de barils par jour sur les six prochains mois.

Camouflet pour Trump

Jeudi, les sénateurs américains ont également asséné un dur camouflet au président Donald Trump en approuvant une résolution qui interdit tout soutien militaire à l'Arabie saoudite dans la guerre au Yémen.

Le marché a par ailleurs suivi la publication d'un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) jeudi maintenant ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2018 et 2019.

"Voir une grande institution internationale comme l'AIE ne pas dévier de ses prévisions dans le contexte actuel est perçu de manière positive par les courtiers", a commenté M. Melek.

Finances

A l'Elysée, les banques s'engagent à ne pas augmenter leurs tarifs en 2019

Entreprises & Finance Banques / Finance Par latribune.fr avec Reuters | 11/12/2018, 19:41



La réunion à l'Elysée ce mardi des principaux patrons de groupes bancaires français. (Crédits : POOL New)

Les patrons des plus grandes banques françaises, réunis à l'Elysée, se sont engagés à ne pas accroître les frais bancaires en 2019.

Les banques françaises se sont engagées mardi, lors d'une réunion avec Emmanuel Macron, à ne pas augmenter les tarifs bancaires des particuliers en 2019 et à plafonner, de façon pérenne, les frais d'incidents bancaires pour les publics les plus fragiles, a annoncé l'Elysée.

Cette annonce survient au lendemain de l'allocution du chef de l'Etat qui, plus de trois semaines après le début de la crise des "Gilets jaunes", a décrété "l'état d'urgence économique et sociale" et appelé à la mobilisation de tous les acteurs.

Les représentants des banques françaises "se sont engagés" à ne pas augmenter les tarifs bancaires pour les particuliers en 2019 et **"à plafonner les frais d'incidents bancaires à 25 euros par mois"** pour les populations les plus fragiles, selon une source à la présidence française.

Cette mesure de plafonnement bénéficiera à 3,6 millions de personnes en France, a ajouté cette source, selon laquelle les deux engagements pris mardi représentent **"500 à 600 millions de pouvoir d'achat redistribués au bénéfice des Français"**.

Dans un communiqué publié à l'issue de la rencontre, la Fédération bancaire française (FBF) ne mentionne pas le niveau global de plafonnement, précisant qu'il sera *"fixé librement par chaque banque, en fonction notamment de ses propres coûts."*

Aider les artisans et commerçants

Le chef de l'Etat a également demandé aux banques d'accompagner les artisans, commerçants et les petites entreprises *"qui sont le plus durement touchés par la crise actuelle, les blocages et les dégradations"* qui se sont produites en marge du mouvement des "Gilets jaunes", peut-on lire dans un communiqué de l'Elysée.

Il a en outre exhorté les acteurs bancaires à prendre "une part active" à la grande concertation territoriale qui s'ouvre samedi en France jusqu'au 1er mars, leur demandant de proposer d'ici la fin des débats des mesures pour faciliter notamment l'accès à des crédits aux particuliers investissant dans la transition écologique.

Les banques avaient réaffirmé ce dimanche *"leur engagement à examiner avec bienveillance et au cas par cas les situations des artisans, des commerçants et des entreprises, impactées dans leurs activités"*, et rechercher des solutions appropriées.

"A cet égard, la Fédération bancaire française a mobilisé et sensibilisé l'intégralité de ses réseaux nationaux et territoriaux. Nous recommandons aux entreprises de se rapprocher de leur conseiller au plus vite en cas de difficulté" avait indiqué la FBF.

Crypto-actifs, minage, taxe : la mission Blockchain veut aller plus loin que le gouvernement

Entreprises & Finance Banques / Finance <https://www.latribune.fr/> Par Delphine Cuny | 12/12/2018, 12:00



Jean-Michel Mis (à gauche), député LREM de la Loire, est co-rapporteur, avec Laure de la Raudière, députée UDI-Agir d'Eure-et-Loir (au centre), de la mission d'information parlementaire sur les chaînes de blocs, présidée par Julien Aubert, député LR du Vaucluse (à droite), lors de la présentation aux parlementaires ce mercredi de ses conclusions. (Crédits : DR)

La mission d'information parlementaire sur les chaînes de blocs, dont le rapport est présenté ce mercredi 12 décembre, comprend 20 propositions pour soutenir le développement d'un écosystème français autour de la technologie née avec le Bitcoin. Le député de la Loire (LREM) Jean-Michel Mis, co-rapporteur, nous explique les mesures préconisées à court terme, en amendant le projet de loi Pacte et le projet de loi de finances (plutôt 2020) pour rendre le cadre juridique et fiscal plus favorable aux acteurs, startups comme Ledger ou "mineurs" de crypto-actifs.

À l'heure où les parlementaires sont priés d'introduire les mesures « *d'état d'urgence économique et social* » annoncées par Emmanuel Macron pour apaiser la colère des "Gilets Jaunes" dans le projet de loi de finances 2019, la mission d'information commune sur les chaînes de blocs leur propose de regarder à plus long terme et de se pencher sur les usages de la **technologie Blockchain, née avec le Bitcoin il y a dix ans**. Laure de la Raudière, députée d'Eure-et-Loir (UDI-Agir) et Jean-Michel Mis, député LREM de la Loire, présentent ce mercredi leur rapport comprenant 20 propositions qui « *convergent vers la nécessité de la création d'un écosystème français robuste* » nous confie ce dernier, l'un des quelques « *crypto-députés* » comme on les a surnommés à l'Assemblée nationale.

Si nombre de suggestions portent sur des chantiers de réflexion, l'évaluation des normes ou le soutien à la recherche, plusieurs mesures sont préconisées à court terme, notamment des modifications du projet de loi Pacte, adopté en première lecture à l'Assemblée le 9 octobre, et du projet de loi de finances (peut-être 2020 plutôt que 2019) afin de « *sécuriser les offres publiques de jetons* » ou **Initial Coin Offerings (ICO)**, ces levées de fonds par émission d'actifs numériques, et de « *poser un cadre fiscal et bancaire ne dissuadant pas l'investissement*. »

« 2019 sera l'année de la Blockchain », prédit le député. « Cette technologie qui a dix ans est en train de sortir du stade de l'expérimentation pour passer à la mise en œuvre industrielle. Le grand public va voir émerger des usages qui touchent son quotidien. Les Français font de la Blockchain sans le savoir avec le registre Sepa de la Banque de France ! » relève-t-il.

La Banque de France a été la première banque centrale au monde à mettre en production un projet reposant sur la technologie Blockchain, qui est d'ores et déjà opérationnel : il s'agit de "Madre", un registre interbancaire décentralisé, co-géré par les banques qui y participent. Le dispositif permet de délivrer désormais instantanément les identifiants créanciers SEPA (nécessaires pour qu'une entreprise puisse percevoir des prélèvements) aux banques demandeuses, contre un délai pouvant aller jusqu'à 15 jours auparavant, et de mieux détecter les identifiants frauduleux.



Favoriser les crypto-mineurs

L'une des mesures sortant des sentiers battus est la proposition n°2 qui consiste à « *reconnaître le crypto-minage comme une activité électro-intensive* », autrement dit faire bénéficier de tarifs d'électricité réduits cette industrie réputée énergivore, qui repose sur la puissance de calcul des ordinateurs pour valider les blocs de transaction de la chaîne.

« **C'est une question de souveraineté** » justifie-t-il. « Il faut que cette activité de minage puisse s'exercer en France dans de bonnes conditions si l'on souhaite qu'il y ait suffisamment de mineurs répartis dans le monde, afin d'éviter les phénomènes de concentration au bénéfice de quelques grands acteurs majoritairement chinois et américains [actuellement 60% à 70% de la puissance de minage se trouve en Chine, ndlr]. **Nous avons des mineurs de crypto-actifs en France, qui sont de taille modeste**, la mission en a rencontré plusieurs. **Ils méritent d'être soutenus** », fait valoir Jean-Michel Mis.

Quelques sociétés se sont spécialisées dans ce domaine, notamment dans la région de Metz, à l'image de JustMining, Mining M'Alain ou Tresorio. En juin dernier, l'association La Chaintech, qui regroupe 400 professionnels de la Blockchain, et France Digitale, qui rassemble plus de 1.000 startups et des investisseurs, avaient présenté une série de propositions communes parmi lesquelles figurait un « *régime fiscal favorable au minage [qui] répond à la nécessité de préserver la souveraineté européenne sur le secteur de la Blockchain*. » Mais pas cette disposition sur les tarifs d'électricité.

Autre proposition inattendue : « *envisager la création d'une monnaie numérique émise par la banque centrale* » (N°4). Une idée étudiée sérieusement par plusieurs institutions dans le monde, comme la Riksbank de Suède, que la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, encourage, même si les avis divergent sur les implications en termes de stabilité financière, comme l'avait soulevé le rapport de la Banque des règlements internationaux (BRI).

« Il faut envisager cette idée, évoquée dans le rapport Landau, ce serait idiot de la balayer d'un revers de main. Il faut ouvrir le débat, que ce soit au niveau de la Banque centrale européenne ou de la Banque de France, pas forcément à court terme. D'autres crypto-monnaies pourraient être émises par d'autres acteurs, je pense par exemple à La Banque Postale », nous confie le député de la Loire.

Vrai droit au compte bancaire et fiscalité

Du côté de **la loi Pacte, qui crée un cadre spécifique pour les Initial Coin Offerings (ICO)**, nouveau mode de financement encore non régulé, et pour les prestataires de services sur actifs numériques (plateformes d'échanges de Bitcoin, etc), le rapport de la mission parlementaire insiste sur la nécessité de « *faire évoluer les équilibres du projet de loi Pacte pour que la régulation des services financiers et bancaires soit clairement distincte des services tiers en matière de crypto-actifs* » (proposition n°10). Il s'agit notamment de ne pas assimiler « *les services de vente de supports de clés privées ou les services de conservation de clés cryptographiques privées* » à des « *services de dépôt d'actifs numériques* », qui entrent légitimement dans le giron de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACPR, adossée à la Banque de France).

Une disposition qui semble sur-mesure pour la **startup française Ledger**, nommément citée, qui commercialise un mini-coffre numérique pour stocker les clés privées d'accès aux comptes de crypto-actifs, « *et non des crypto-actifs eux-mêmes.* »

« La France a des acteurs que nous souhaitons préserver, Ledger en fait partie. Il faut distinguer les différentes activités et préciser le texte » plaide Jean-Michel Mis.

Autre revendication des acteurs de l'écosystème, dont Ledger, qui se plaignent des refus essuyés auprès des banques : « ***garantir un droit au compte en dernier ressort, assuré par la Caisse des dépôts, par la Banque de France ou par La Banque Postale, pour les acteurs ayant bénéficié du visa de l'AMF*** » (n°11). Ce dispositif est prévu dans la loi Pacte mais fortement débattu (la Caisse serait peu encline à le faire) et susceptible d'évoluer dans le cadre de la « navette » parlementaire.

« Vos rapporteurs insistent sur ce point : **sans droit au compte, donc sans ancrage bancaire et financier stable, il n'y a pas de sécurité suffisante pour prospérer** et ce sera nécessairement un pays étranger qui sera privilégié » écrivent Laure de la Raudière et Jean-Michel Mis.

Des amendements seront déposés en ce sens lors de l'examen en deuxième lecture du projet de loi, vraisemblablement en janvier 2019, ainsi que sur la fiscalité des plus-values en crypto-actifs. La proposition n°12 suggère ainsi « *d'améliorer encore le dispositif fiscal proposé, notamment en ne fiscalisant les plus-values liées aux crypto-échanges qu'au moment où celles-ci sont encaissées sur un compte bancaire traditionnel* ».

Les nouvelles dispositions fiscales, qui pourraient être complétées de propositions à venir de la **mission d'information sur les monnaies virtuelles**, présidée par le député (LR) de l'Oise Éric Woerth, pourraient cependant attendre encore quelques mois, le projet de loi de finances 2019, dans lequel Bercy a introduit **tout un cadre clarifiant l'imposition des plus-values en crypto-actifs**, risquant d'être sérieusement chamboulé par les mesures sur le pouvoir d'achat.

« Il faut mettre un coup d'accélérateur. Nous allons rencontrer un maximum d'acteurs afin de préparer la loi de finances 2020 » nous explique Jean-Michel Mis.

Blanquefort, Ascoval : semaine à hauts risques pour l'industrie française

Économie Conjoncture <http://www.lefigaro.fr/> Par Bertille Bayart Mis à jour le 10/12/2018 à 06:19
Publié le 09/12/2018 à 19:15



Dans l'usine Ascoval à Saint-Sauve. PIERRE ROUANET/PHOTOPQR/VOIX DU NORD/MAXPPP

Le sort des sites de Ford à Blanquefort et d'Ascoval à Saint-Sauve va être tranché. Deux décisions symboliques pour l'exécutif.

L'avenir de deux sites industriels emblématiques se joue cette semaine: l'usine Ford de Blanquefort en Gironde et l'aciérie Ascoval à Saint-Sauve dans les Hauts-de-France. La séquence s'annonce délicate pour le gouvernement, surtout dans le contexte actuel. La crise des «gilets jaunes» souligne l'impatience des Français face à un exécutif dont la politique tournée vers l'attractivité manque de résultats tangibles sur le front économique. Et elle braque les projecteurs sur la fracture territoriale du pays, accentuée par la désindustrialisation.

Ce lundi, les 850 salariés de l'usine Ford de Blanquefort seront renseignés sur leur sort. La direction du groupe américain doit dire si le site est vendu au seul repreneur intéressé, le belge Punch Powerglide, ou s'il sera tout simplement fermé. Ford sait qu'une vente peut ne pas suffire à couper définitivement les ponts.

En 2009, la même usine avait été vendue à l'allemand HZ, avant que les difficultés financières du repreneur ne contraignent le groupe à la reprendre, en 2011. Ford, qui a lancé un vaste plan d'économies en Europe, n'a pas envie de revivre ce genre de chose. Or Punch est, certes, un acteur reconnu en Europe des boîtes de vitesses automatiques, la spécialité du site de Blanquefort, mais il ne possède qu'une seule usine, à Strasbourg. Il lui faut trouver des clients nouveaux pour le site girondin et obtenir des contrats de la part de Ford pour passer le cap. Le groupe belge a également obtenu de la majorité des syndicats un accord de compétitivité, qui sera officialisé si la reprise est actée. Le gouvernement soutient cette offre, et Bruno Le Maire a souvent mis la pression sur les dirigeants de Ford.

La pression est là, aussi, dans le dossier Ascoval, qui est de retour mercredi au tribunal de Strasbourg (lire ci-dessous). L'aciérie est devenue un symbole du début du quinquennat, avec un enjeu politique lié à l'implication de Xavier Bertrand, le président de région, et d'Emmanuel Macron, comme ministre de l'Économie puis comme président de la République. Bercy n'a pas ménagé ses efforts pour qu'une offre de reprise de l'usine émerge.

S'adapter à la transition

Blanquefort et Saint-Sauve sont emblématiques, mais ne suffisent pas à décrire l'évolution du paysage industriel français. Sur un plan macroéconomique, le regain de compétitivité et de dynamisme de l'industrie tricolore est indéniable. Mais la vigueur du rebond constaté en 2017, avec des créations d'emplois, des ouvertures de sites, des investissements et une hausse de la production, s'est essouffée en 2018. Et la conjoncture actuelle risque de faire des dégâts. D'une part, parce que les investisseurs risquent d'accorder moins de crédit à la promesse de visibilité fiscale que leur avait faite l'exécutif. D'autre part, parce que la séquence des blocages a pu déstabiliser certaines filières.

Au-delà de ces accidents conjoncturels, l'industrie française est confrontée à des mouvements profonds qui affectent certains secteurs. La filière parapétrolière est ainsi toujours très fragilisée

par la chute des investissements et des prix. Le groupe CGG, spécialiste de la sismique, a dû se résoudre à un douloureux renoncement et a décidé, le mois dernier, de faire une croix sur sa flotte de bateaux. Le groupe de services Bourbon se débat également avec une équation financière tendue.

«Vallourec est l'acteur le plus fragile de son marché. Il risque un destin à la Alstom» Un banquier d'affaires

Et puis il y a Vallourec, l'ancien propriétaire de l'aciérie de Saint-Saulve, dont la situation est suivie de très près par les pouvoirs publics, des bureaux de Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher à Bercy, à Bpifrance, qui est actionnaire. Le bouillon boursier subi par l'action - amplifié par la spéculation des vendeurs à découvert - illustre les inquiétudes des investisseurs quant à la capacité de Vallourec à assumer sa dette sans nouvelle augmentation de capital. La direction du groupe y croit, malgré la consommation de trésorerie qui reste très élevée. Vallourec espère tenir jusqu'au redémarrage du marché de l'offshore profond que le groupe estime inéluctable. «Vallourec est l'acteur le plus fragile de son marché. Il risque un destin à la Alstom», analyse un banquier d'affaires qui prédit ainsi une prise de contrôle de l'entreprise spécialiste des tubes sans soudures par son actionnaire japonais NSSM ou par un autre grand sidérurgiste comme ArcelorMittal ou Gupta.

«Les difficultés de Vallourec et la situation de Saint-Saulve, c'est aussi le coût social de la transition énergétique», affirme un industriel. L'effondrement des investissements dans la production d'énergie thermique en Europe fragilise toute une filière, de GE Alstom, où l'on craint aussi des mesures de restructuration l'an prochain, aux équipementiers comme Vallourec. Le même phénomène se produit avec la mutation du marché automobile qui délaisse le diesel. Au-delà de la compétitivité, le défi industriel français est aussi là: réussir la transition vers les industries de demain.

Ford se donne du temps pour l'usine de Blanquefort

Économie Entreprises <http://www.lefigaro.fr/> Par Emmanuel Egloff Publié le 10/12/2018 à 19:53



Le site de Blanquefort (Gironde). NICOLAS TUCAT/AFP

Le constructeur américain, qui menace de fermer ce site qui emploie 850 salariés, a reporté sa décision. Par ailleurs, la reprise de l'aciérie d'Ascoval semble en bonne voie.

Le constructeur américain a finalement décidé... de ne pas décider. Du moins dans l'immédiat. Ford avait prévu de communiquer sa décision finale sur le devenir de son usine de Blanquefort (Gironde) lundi. À savoir de la vendre au seul candidat intéressé, le belge Punch Powerglide, ou la fermer. Mais cette communication a été repoussée. Légalement, Ford a jusqu'au 18 décembre, fin de la procédure d'information liée à la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Il pourrait aussi parler le 13 décembre, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire.

Lundi 10 décembre, le repreneur potentiel a rencontré l'intersyndicale à Paris en présence des représentants de l'État. Le groupe belge demande aux salariés un accord de modération salariale pendant 3 à 5 ans et l'abandon de 3 à 5 jours de RTT afin de rétablir la compétitivité du site. Les représentants des salariés convoqueront les 850 salariés du site à une assemblée générale afin de se prononcer sur ces mesures.

Reprise en vue pour Ascoval

Outre le sort de Blanquefort, le gouvernement doit gérer un autre dossier industriel avec la reprise de l'aciérie d'Ascoval, dans le Nord. La situation semble évoluer dans le bon sens pour ce site, qui

emploi près de 300 salariés. Une réunion entre le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, le président des Hauts-de-France, Xavier Bertrand, et les représentants des syndicats d'Ascoval et d'Altifort, le repreneur potentiel, a eu lieu à Bercy lundi 10 décembre. «Les principaux obstacles à la réussite du projet de reprise sont désormais levés grâce à la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes et notamment des salariés», s'est félicité Bruno Le Maire à l'issue de la réunion.

Selon Bercy, un plan de financement serait désormais bouclé, avec un apport de 25 millions d'euros de la part de l'État, 12 millions de la région et 10 millions de Valenciennes Métropole. La réponse sera donnée par le tribunal de grande instance de Strasbourg, qui statuera mercredi 12 décembre.

Aéronautique : Airbus en pleine "remontada"

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Fabrice Gliszczynski | 11/12/2018, 7:04



(Crédits : Reuters)

Après avoir livré 87 appareils en novembre (hors les ex C-Series de Bombardier), l'avionneur européen doit livrer en décembre 121 appareils pour respecter son objectif de livraisons revu à la baisse à l'automne et 139 pour créer la surprise et atteindre l'objectif de 800 livraisons initialement fixé.

Airbus est-il parti pour faire une « remontada » aussi spectaculaire que celle constatée l'an dernier quand l'avionneur, à la suite d'un mois de décembre sur les chapeaux de roues en termes de commandes et de livraisons d'avions, avait coiffé Boeing sur le poteau dans la course aux commandes et battu son record de production ?

Boeing nettement devant Airbus

Le scénario est tentant car la situation d'Airbus aujourd'hui ressemble à celle de l'an dernier à la même date. En retard sur Boeing dans le match des prises de commandes (380 commandes nettes à fin novembre contre 642 pour l'Américain à fin octobre), l'avionneur européen vient d'engranger une commande ferme du loueur d'avions Avolon portant sur 100 exemplaires remotorisés de la famille A320 (Neo).

Ayant encore un grand nombre de protocoles d'accords signés au salon aéronautique de Farnborough en juillet qui n'a pas été transformé en commandes fermes, le groupe européen a encore une petite chance, au moins sur le papier, de rattraper son retard et devancer son rival américain, à la double condition de finaliser de nombreux contrats d'ici à la fin du mois et que son rival américain marque pendant ce temps le pas.

Pour autant, la situation diffère un peu par rapport à l'année dernière, où Airbus avait enregistré 850 commandes pour le seul mois de décembre pour finir l'année à plus de 1.100 commandes nettes. Selon certains analystes, Airbus ne réitérera pas sa performance exceptionnelle et devrait comptabiliser plus de 600 commandes nettes sur l'ensemble de l'année, en retrait par rapport à Boeing.

La production tourne à plein régime

C'est donc peut-être sur les livraisons qu'Airbus a plus de chances de réussir sa « remontada ». Début novembre, les difficultés des motoristes à fournir les moteurs, les soucis internes observés sur l'une des chaînes d'assemblage final de Hambourg, et les doutes sur la prise effective de certains avions par des clients, avaient contraint Airbus à réviser à la baisse son objectif annuel de livraisons à 782 appareils (hors A220, anciennement C-Series de Bombardier) contre 800 initialement. A ce moment-là, le constructeur européen affichait 574 appareils au compteur. Il lui

fallait donc réaliser 208 livraisons en deux mois pour atteindre son nouvel objectif, et 226 pour atteindre l'ancienne prévision de 800 appareils livrés. Soit entre 104 et 113 livraisons en moyenne au cours des deux derniers mois de l'année.

Un mois plus tard, l'objectif est toujours atteignable. Après avoir livré 87 appareils en novembre, l'avionneur affichait 661 livraisons début décembre, et doit désormais livrer 121 appareils en décembre pour atteindre l'objectif présenté aux investisseurs et 139 pour réaliser l'objectif initialement prévu, lequel lui permettrait de talonner Boeing qui vise entre 810 et 815 livraisons. Si l'on songe qu'Airbus est parvenu à livrer 127 appareils en décembre 2017, la "remontada" sera effectivement jouable. D'autant plus que les motoristes livrent leurs moteurs, et que les doutes sur plusieurs livraisons d'A330 (notamment ceux d'Hainan Airlines) en raison des incertitudes sur leur financement ont été levés.

"Dans moins de 10 ans, il y aura des avions électriques qui transporteront 50 passagers" (Bertrand Piccard)

Entreprises & Finance Industrie Energie & Environnement <https://www.latribune.fr/> Par Face à la Rédaction de La Tribune | 11/12/2018, 6:05



Le projet de Wright Aviation avec Easyjet table sur un avion électrique capable de transporter 100 passagers d'ici à 2030. (Crédits : DR)

GRAND ENTRETIEN (2/3). La rédaction de La Tribune a reçu le 15 novembre dernier Bertrand Piccard pendant une matinée pour concevoir avec lui un numéro spécial sur le climat. À la tête de la Fondation Solar Impulse, le « savanturier » suisse aux deux tours du monde, en ballon puis en avion solaire autonome, délivre dans ce long entretien un message d'espoir aux négociateurs de la COP24 : il n'est peut-être pas trop tard, les solutions existent, il suffit de les faire passer à l'échelle de la planète.

LA TRIBUNE - Dans le transport aérien, les biocarburants sont balbutiants et l'avion électrique n'est pas pour demain, tout du moins pour ce qui concerne l'essentiel de la flotte, les avions moyen-courriers de type A320 ou B737 (150-200 sièges) qui représentent 70% des livraisons d'avions de plus de 100 places au cours des vingt prochaines années. Que proposez-vous ?

BERTRAND PICCARD - L'erreur qui est faite, c'est de penser que le successeur électrique de l'A320 ou B737 sera du même style. Ce qu'il faut, ce n'est pas de voir quel sera leur successeur, mais ce qui va émerger à côté d'eux, en parallèle. Il faut favoriser des voies différentes qui, à un moment donné, vont forcer les voies traditionnelles à évoluer. Regardez dans l'automobile. C'est quand Tesla est sorti de l'imagination d'un milliardaire d'Internet que les constructeurs conventionnels ont été obligés de changer de direction. Voilà pourquoi la disruption est intéressante. Il faut casser la vision qui voudrait qu'une évolution soit progressive et arriver à une évolution disruptive. Je pense par conséquent que l'avion électrique ne viendra pas d'un constructeur établi.

Dans moins de dix ans, je vous promets qu'il y aura des avions électriques qui transporteront 50 passagers sur des vols de courte durée. Le projet de Wright Aviation avec Easyjet est même beaucoup plus ambitieux puisqu'il table sur un avion électrique capable de transporter 100 passagers d'ici à 2030. Le gouvernement norvégien a déjà annoncé que les avions à kérosène seront bannis de son espace aérien dès 2040. Comme quoi tout progrès ne peut venir que de dirigeants ambitieux.

Le ticket d'entrée est très cher dans l'aéronautique, le niveau de certification aussi, les obstacles ne sont-ils pas trop élevés pour l'émergence d'une nouvelle voie face à Airbus, Boeing, et demain au chinois Comac ?

L'électrique est infiniment plus simple pour la certification. Il y a beaucoup moins de pièces, de risques de panne, de maintenance. L'électrique va passer devant tout le reste. Sans même compter leur silence et l'efficacité qui les rend beaucoup plus économes en énergie. Cela pour les court-courriers. Les moyen-courriers resteront longtemps au kérosène, et les très longs vols devraient se faire en suborbital : une heure de vol pour un Paris-Sydney pour une économie de carburant significative comparée à un vol atmosphérique.

Que proposez-vous à court terme ?

Je viens d'écrire aux patrons des principales compagnies aériennes pour leur proposer une solution développée par la startup Openairline, labellisée chez nous, et qui assiste les pilotes pour consommer moins de carburant au sol, dans les approches et dans le choix de leur route... Cela permet déjà une économie de 5%. C'est énorme. Une seule approche en descente constante permet d'économiser une tonne de kérosène sur un jumbo-jet par rapport à une descente en palier. Mais souvent, ce type de descente n'est pas utilisée car elle complique le travail des contrôleurs aériens.

On peut aussi réduire le gaspillage de carburant pendant le roulage en tirant les avions de l'aérogare à la piste avec des tracteurs électriques. C'est aberrant de voir sur les grands aéroports des dizaines d'avions qui attendent de décoller avec les réacteurs en marche au point que certains doivent revenir ravitailler car leur attente a entamé la marge de sécurité nécessaire pour assurer leur vol.

Avec le mouvement des « gilets jaunes », beaucoup ont demandé une taxe sur le kérosène, quelle est votre position ?

C'est évident ! Pourquoi le kérosène serait-il le seul carburant à ne pas être taxé ? Une telle taxe ne représenterait que quelques euros pour un vol européen en classe éco. C'est insignifiant pour le passager, une fraction de la taxe d'aéroport. Et pour les businessmen, s'ils ne peuvent pas payer quelques dizaines d'euros sur un billet long-courrier en classe affaires pour la sauvegarde de l'humanité, il faut se poser des questions.

Ceux qui disent qu'il faudrait le faire simultanément dans tous les pays ont tort. Un pays isolé ne serait pas pénalisé. Les compagnies seraient de toute façon obligées d'y ravitailler, car faire un aller-retour depuis l'étranger avec du kérosène non taxé coûterait davantage en surpoids à transporter que de payer la taxe à l'escale.

Le secteur aérien est le seul secteur à s'être engagé dans un plan de réduction des émissions de CO2 qui passe par la neutralité carbone à partir de 2020 puis une baisse de moitié des émissions d'ici à 2050 par rapport à 2005, à travers notamment un plan de compensation de CO2 relativement coûteux. N'est-ce pas suffisant ?

Il ne s'agit pas du tout d'une neutralité carbone en 2020, mais d'un engagement à ne plus augmenter les émissions à partir de 2020. C'est très différent et peu ambitieux. Pour l'instant ils continuent à les augmenter. De nombreux secteurs font beaucoup mieux. Même l'industrie du ciment a déjà réduit ses émissions de plus de 10%. Instaurer une taxe, c'est insignifiant sur le prix du billet d'avion ou sur le fonctionnement des compagnies aériennes et cela ne pénalise personne. Et quand les compagnies baisseront leurs émissions, elles auront moins de taxes carbone à payer.

En quoi les taxes kérosène permettront-elles de neutraliser les émissions ?

C'est d'une part pour inciter à consommer moins, mais aussi pour réparer une vieille injustice qui consiste à ne pas inclure les externalités dans le coût de fonctionnement. Le fruit de cette taxe serait utilisé pour financer des projets permettant de compenser indirectement le CO2 émis par l'aviation, comme la rénovation de centrales à charbon ou l'installation de centrales solaires dans des pays en voie de développement.

Quand on examine chaque secteur séparément, on se dit qu'une taxe est incapable de forcer le changement, mais si on le fait partout, cela devient efficace. Dans tous les secteurs, on doit être économiquement neutre sur les externalités.

Le prix des billets d'avion baisse depuis des années quand les taxes ne cessent d'augmenter. Comment mettre en place une taxe kérosène sans menacer la compétitivité des compagnies aériennes et l'emploi dans l'aviation ?

Si c'est fait correctement, personne ne sera au chômage. Au contraire, parce qu'une fois qu'on aura dégagé l'argent de ces taxes, on aura des moyens pour installer du solaire, de l'éolien, faire des voitures plus propres, créer des emplois. Les taxes d'aéroport représentent aujourd'hui une grande partie du billet d'avion mais cela ne dissuade pas les passagers de se rendre dans les pays où elles sont les plus élevées. Il ne faut pas croire qu'il y aurait moins de touristes qui viendraient en France s'ils devaient payer une taxe kérosène de 2 euros. Les gens ne choisissent pas une destination en fonction des taxes, mais tout simplement parce qu'ils veulent s'y rendre. Quand je prends l'avion, je compense mes émissions via la fondation MyClimate et tout le monde devrait le faire. Surtout que ce n'est pas cher.

Chine, Hop ! : ATR affronte de très forts vents contraires fin 2018

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Michel Cabirol | 11/12/2018, 6:45



L'Europe et la Chine se livrent une guerre sur la certification des matériels aéronautiques, qui prend en outre en otage ATR, le constructeur basé à Toulouse. (Crédits : ATR)

L'ouverture du marché chinois se fait attendre pour ATR. Et Hop! a claqué la porte au constructeur franco-italien de turbopropulseurs, lui préférant des jets plus gourmands en kérosène.

C'est raté pour ATR pour cette année. Le constructeur franco-italien de turbopropulseurs régionaux, qui dispose pourtant de solides déclarations d'intention auprès de clients chinois, ne pourra pas cette année finaliser la vente de ses appareils ATR 42-600. Lors de la visite vendredi en France du vice-Premier ministre chinois, Hu Chunhua, qui a été reçu par le ministre de l'Economie Bruno Le Maire, les Chinois n'ont pas voulu prendre d'engagements sur la certification des ATR, selon des sources françaises. D'ailleurs, ce dossier n'a d'ailleurs pas été intégré à la déclaration finale franco-chinoise.

Pourquoi ? Parce que l'Europe et la Chine se livrent une guerre sur la certification des matériels aéronautiques, qui prend en outre en otage le constructeur basé à Toulouse. Pourtant, la demande de certification d'ATR a été "acceptée" par la Chine, avait expliqué en juin dernier l'ancien président exécutif d'ATR, Christian Scherer. Un casse-tête chinois pour ATR, qui comptait obtenir avant l'été une autorisation de Pékin avant la fin de l'année. *"La Chine reste une nouvelle frontière à percer pour ATR"*, avait rappelé l'ex-patron d'ATR.

Otage d'une négociation entre la Chine et l'UE

Dans le cadre du projet de partenariat UE-Chine dans le domaine de la sécurité de l'aviation, l'Administration de l'aviation civile de Chine (CAAC) et l'Agence européenne de la sécurité aérienne sont en train de négocier difficilement un accord de reconnaissance mutuelle des certifications aéronautiques. Objectif, parvenir à la signature d'un accord bilatéral sur la sécurité de l'aviation (BASA, Bilateral Aircraft aviation safety agreement), qui vise l'acceptation mutuelle des certificats de deux pays ou groupe de pays comme l'Union européenne. Pour l'heure, l'AESA

n'est pas encore prête à accepter cette reconnaissance mutuelle avec la Chine, explique-t-on à La Tribune.

ATR est dépendant de la réussite de ces négociations. Résultat, Pékin cloue au sol ATR en Chine. Et la CAAC exige de la part du constructeur toulousain de nouvelles garanties de sécurité pour leurs appareils. *"De fausses excuses"* qui s'apparentent à des *"mesures purement protectionnistes"*, regrette une source contactée par La Tribune. Car la Chine n'a pas demandé à Safran de telles garanties pour la livraison de nouveaux moteurs. Soit deux poids, deux mesures : tout dépend des urgences des Chinois.

ATR avait signé coup sur coup en 2017 deux lettres d'intention. le constructeur de turbopropulseurs et Shaanxi Tianju Investment Group (Tianju) avaient signé un document pour l'achat de 10 ATR 42-600 (30 sièges) pour développer le transport aérien court-courrier dans la région de Xinjiang, en Chine. Puis, l'avionneur franco-italien (50-50 entre Airbus et Leonardo) avait signé une lettre d'intention avec Xuzhou Hantong Airlines Co., LTD (Hantong), portant sur une commande de trois ATR 42-600 pour développer les transports aériens court-courriers dans la province du Jiangsu, en Chine. En outre, ATR a dans ses cartons d'autres accords confidentiels avec des compagnies chinoises.

Hop! tourne le dos à ATR

Il y a plus grave pour ATR. Car la compagnie aérienne Hop!, filiale du groupe Air France-KLM spécialisée dans le court courrier, va sortir de sa flotte ses avions turbopropulseurs d'ici à l'été 2020, a annoncé début octobre à La Tribune son patron Alain Malka. Pour rationaliser la flotte de la compagnie, née en 2016 de la fusion de trois transporteurs régionaux, *"nous avons fait le choix des avions les plus rapides, des jets"*, a indiqué fin novembre à Lyon Alain Malka. Pour autant, on peut se poser la question de savoir si Hop! a vraiment fait le bon choix pour des raisons économiques évidentes entre l'exploitation de jets et de turbopropulseurs modernes.

"Les ATR modernes, avec la série 600, sont des avions extrêmement pertinents pour le désenclavement des régions françaises, avait expliqué dans une interview à La Tribune Christian Scherer. (...) Nous avons fait beaucoup, beaucoup d'efforts pour soutenir nos opérations. ATR peut et se déclare prêt à assurer la maintenance des avions. Nous avons un produit GMA, qui est éprouvé et qui marche très bien. Nous avons une masse critique qui nous permet d'atteindre des économies d'échelle vraiment intéressantes, y compris pour les grandes compagnies comme Air France".

Pour faire face à la concurrence des transporteurs à bas coûts, la compagnie *"est entrée dans une phase d'industrialisation qui rend nécessaire d'avoir une flotte homogène"*, a relevé le responsable. Les ATR 500 de la compagnie cesseront ainsi leur service *"d'ici à l'été prochain"* et les ATR 600 un an plus tard. Cette rationalisation va permettre à Hop! de concentrer sa flotte sur trois types de "cockpits" étrangers : des Embraer 170 (70 sièges) et 190 (100 sièges), des Canadair CRJ 700 (70 sièges) et CRJ 1.000 (100 sièges) et des Embraer 145 (50 sièges).

Anne Rigail va devenir la première femme à diriger Air France

Entreprises & Finance Services Transport & Logistique <https://www.latribune.fr/> Par Fabrice Gliszczynski | 11/12/2018, 23:35



Anne Rigail était jusqu'ici directrice générale adjointe Client (Crédits : DR)

Anne Rigail, directrice générale adjointe Client et membre du conseil d'administration d'Air France va être nommée ce mercredi 12 décembre directrice générale d'Air France. Elle devient ainsi la première femme à diriger la compagnie tricolore.

Les choses changent à Air France-KLM et à Air France. En août dernier, Air France-KLM avait pour la première fois nommé un étranger pour diriger le groupe en la personne du Canadien Ben Smith. Aujourd'hui, pour la première fois de sa longue histoire, Air France sera pilotée par une femme.

Une grande connaisseuse du secteur et de la compagnie

Selon des sources concordantes confirmant les informations d'Europe 1, le nom d'Anne Rigail, 49 ans, directrice générale adjointe Client et membre du conseil d'administration de la compagnie française, va être proposé ce mercredi 12 décembre au conseil d'administration du groupe pour être la prochaine directrice générale d'Air France. Elle remplacera donc Ben Smith, lequel, en parallèle de ses fonctions à la tête d'Air France-KLM, dirigeait de manière temporaire Air France depuis le départ en septembre de Franck Turner.

Entrée à Air Inter en 1991, puis à Air France en 1996, cette diplômée de l'École des Mines de Paris connaît la compagnie sur le bout des doigts. Après plusieurs postes de responsabilités "au sol", elle a été nommée en 2013 directrice générale adjointe du service en vol et, à ce titre, est entrée au comité exécutif (Comex) de la compagnie. En 2017, elle s'est vue confier le poste de DGA Client.

Négocier avec les pilotes

Anne Rigail aura donc la charge de négocier avec le SNPL un accord catégoriel sur les salaires des pilotes mais aussi les contreparties liées aux conséquences du plan stratégique du groupe que Ben Smith prévoit de présenter en février.

Reste à voir avec quelle équipe la nouvelle boss va s'appuyer, sachant que, selon nos informations, Ben Smith a demandé à un cabinet de chasseurs de têtes d'évaluer les membres du Comex.

Évaluation de la sécurité des vols

Le Canadien a déjà commencé à apporter des modifications dans le périmètre des postes. Jusqu'ici rattachés au Centre de contrôle des opérations (CCO), la préparation et le suivi des vols est désormais affiliés aux opérations aériennes dirigé par Olivier Dulat. Responsable du CCO et membre du conseil d'administration d'Air France, Catherine Jude va se voir confier d'autres fonctions.

Par ailleurs, Ben Smith a décidé de créer une "task force" sur la sécurité des vols pour évaluer les procédures et les pratiques d'Air France. Elle sera pilotée par Éric Gobert, un commandant de bord A380.

"On pourrait transformer la centrale nucléaire de Fessenheim en batterie géante" (Bertrand Piccard)

Entreprises & Finance Industrie Energie & Environnement <https://www.latribune.fr/> Par Face à la Rédaction de La Tribune | 12/12/2018, 6:29



La centrale nucléaire de Fessenheim devrait être fermée à l'été 2020, a annoncé Emmanuel Macron. (Crédits : VINCENT KESSLER) GRAND ENTRETIEN (3/3)

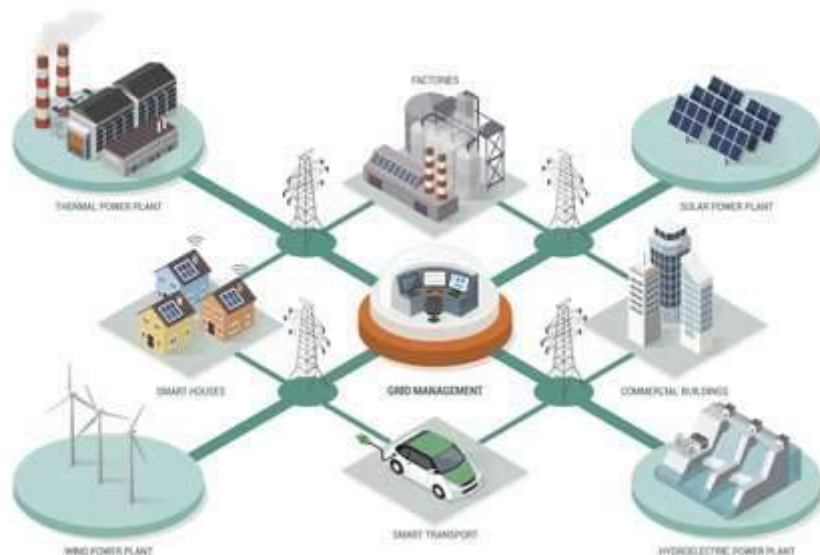
La rédaction de La Tribune a reçu le 15 novembre dernier Bertrand Piccard pendant une matinée pour concevoir avec lui un numéro spécial sur le climat. À la tête de la Fondation Solar Impulse, le « savanturier » suisse aux deux tours du monde, en ballon puis en avion solaire autonome, délivre dans ce long entretien un message d'espoir aux négociateurs de

la COP24 : il n'est peut-être pas trop tard, les solutions existent, il suffit de les faire passer à l'échelle de la planète.

LA TRIBUNE - La France veut réduire la part du nucléaire et développer la part des énergies renouvelables. Mais c'est difficile à faire rapidement. Comment transformer notre modèle énergétique ?

BERTRAND PICCARD - Quand on parle de diminuer le nucléaire, ce n'est pas par idéalisme, mais parce que l'énergie atomique est désormais plus chère que celle produite par le solaire et l'éolien : cela ne se justifie plus de prolonger la durée de vie des centrales à grand renfort de carénages. En ce qui concerne notre relation à l'énergie, nous vivons comme quelqu'un qui prend son bain dans une baignoire qui fuit et qui, au lieu d'étanchéifier la fuite, ouvre le robinet en grand pour rajouter de l'eau. Nous voulons produire toujours davantage plutôt que de diminuer le gaspillage. C'est aussi ce qui se passe pour le nucléaire. On a des systèmes énergétiques archaïques et pour compenser leur inefficience, on veut produire davantage d'électricité. Aujourd'hui, une pompe à chaleur avec des sondes géothermiques utilise quatre fois moins d'électricité qu'un radiateur électrique. Il y a des maisons tellement bien isolées avec les nouveaux matériaux qu'elles n'ont plus besoin d'énergie fossile pour fonctionner. J'ai isolé le toit de ma maison, j'ai mis une pompe à chaleur au lieu d'une chaudière au fuel et ma facture de chauffage a été divisée par trois. En France, on est en avance pour les LED mais le reste du monde fonctionne encore avec des ampoules incandescentes qui ont 5 % de rendement contre 95 % pour le LED. On a la possibilité d'avoir des voitures électriques avec des moteurs ayant 97 % de rendement contre 27 % pour les moteurs thermiques.

La première chose à comprendre, c'est qu'il y a davantage d'argent à gagner dans les économies d'énergie que dans la production. Engie l'a bien compris et réalise désormais une grande partie de son chiffre d'affaires en aidant les clients à économiser. C'est un nouveau business model où moins on vend d'énergie, plus on gagne d'argent en partageant la diminution de la facture avec le client. Ça, c'est disruptif. Avec les smart grids, les réseaux électriques intelligents, on peut optimiser la gestion de l'énergie renouvelable, quand elle est abondante, et la stocker dans du froid, du chaud, des batteries, du gaz, de l'hydrogène, pour pouvoir l'utiliser lorsqu'il faut absorber les pics de consommation. C'est fascinant de voir qu'on pourrait ainsi diminuer de 20 % la production énergétique d'un pays.



(Les smart grids (réseaux électriques intelligents) permettent d'optimiser la gestion de l'énergie renouvelable. Crédits : Istock)

Comment garantir qu'il n'y ait pas de black-out ?

Actuellement, on le fait en produisant suffisamment d'énergie pour absorber les pics. Cette production est constante, parce qu'on ne peut pas faire varier le fonctionnement d'une centrale nucléaire ou d'une centrale à charbon en fonction des besoins. On produit donc toujours 100 %

des besoins maximums, et si on consomme moins, l'énergie est perdue. C'est quand même un comble ! Si on est capable de stocker cette énergie pour la restituer lors des pics de consommation, on peut se permettre de produire moins à l'échelle du pays.

EDF Luminus le fait déjà en Belgique, où de très grosses charges sont prises par les chambres froides. Lorsque l'énergie est abondante, on baisse leur température de - 18 à - 25 et lors des pics de consommation, on coupe l'approvisionnement pendant que la température remonte lentement à - 18 . Aujourd'hui on a des data centers qu'il faut climatiser alors qu'à côté on a besoin de chauffer une famille. On pourrait les chauffer avec la chaleur de ces data centers. Tout ça c'est logique autant qu'écologique.

On pourrait transformer la centrale nucléaire de Fessenheim en batterie géante. C'est l'endroit idéal, il y a déjà les lignes électriques qui y arrivent, des ouvriers qualifiés et une région qui dépend de la centrale. Utilisons-la dans une disruption d'utilisation. Une batterie, c'est un ensemble de liquides ou de substances qui échangent des électrons. On peut faire d'immenses batteries sur le site d'anciennes usines. Tous les chimistes disent qu'on peut construire les batteries qu'on veut si on a la surface nécessaire. Aujourd'hui, quand on parle de stockage, on a peur de ne pas y arriver. En Californie cela marche déjà, en particulier grâce aux batteries des voitures électriques. Le vice-président de la Commission européenne veut lancer un « Airbus des batteries ». Je soutiens cela à fond. Il faut commencer le plus vite possible.

On a des infrastructures à changer en sachant que cela va être rentable, c'est une opportunité d'investissement pour les caisses de retraite et les fonds de pension, les assurances, les fonds d'investissement qui sont à court d'idées pour rentabiliser les trillions d'euros d'épargne qu'ils ont à disposition alors qu'ils ne trouvent pas assez d'opportunités pour investir.

Easyjet continue de pilonner le marché français

Entreprises & Finance Services Transport & Logistique <https://www.latribune.fr/> Par Fabrice Gliszczynski | 13/12/2018, 14:15



(Crédits : Eric Gaillard)

Après avoir ouvert 30 nouvelles routes en 2016, 17 en 2017 et 15 en 2018, Easyjet va à nouveau ouvrir 17 nouvelles lignes en 2019 en France.

C'est devenu un rituel. Comme chaque année en décembre, la compagnie low-cost britannique a annoncé ce jeudi 13 décembre une hausse de capacité en France. Après avoir ouvert 30 nouvelles routes dans l'Hexagone en 2016, 17 en 2017 et 15 en 2018, Easyjet va à nouveau ouvrir 17 nouvelles lignes en France en 2019. La compagnie exploitera ainsi plus de 250 lignes depuis et vers l'Hexagone, son deuxième marché après la Grande-Bretagne. Ces nouvelles lignes sont focalisées en région, plus principalement à l'ouest du pays, à Nantes et Bordeaux, où la concurrence low-cost est très forte. Volotea et Transavia sont en effet basées à Nantes (la filiale d'Air France va d'ailleurs ajouter 3 avions l'an prochain), tandis que Bordeaux héberge aussi une base de Volotea et accueillera en 2019 une de Ryanair. Cette forte présence low-cost fragilise de facto la compagnie régionale HOP Air France.

Vingt millions de passagers en 2018 (+8%)

Easyjet va ouvrir huit nouvelles lignes à l'aéroport de Nantes Atlantique où elle ouvrira une nouvelle base au printemps 2019 et quatre nouvelles destinations seront ouvertes depuis Bordeaux. Les deux dernières ouvertures de ligne concerneront l'aéroport de Lyon.

"En 2018, nous avons transporté plus de 20 millions de passagers en France, soit 8% de plus que l'année dernière (...). En 2019, nous passons à la vitesse supérieure en termes de croissance", a déclaré François Bacchetta, directeur général d'EasyJet pour la France, cité dans un communiqué.

Easyjet, deuxième compagnie aérienne dans l'Hexagone derrière Air France, avec 15,6% de parts de marché, dessert 19 aéroports dans le pays. Elle emploie plus de 1.500 personnes en France où sont basés 34 de ses avions. La compagnie aérienne relie au total 156 aéroports dans 34 pays. Elle transporte plus de 83 millions de passagers chaque année, avec une flotte de 317 avions, composée à 100% d'appareils Airbus.

Ford Aquitaine Industries : tout est fini, Ford refuse la reprise de l'usine

Business Industrie <https://objectifaquitaine.latribune.fr/> Par Mikaël Lozano et Jean-Philippe Déjean | 13/12/2018, 13:47



La mobilisation des syndicats n'aura pas suffi à faire plier Ford Motor Company (Crédits : Agence Appa)

Ce jeudi 13 décembre était l'une des dates possibles pour la réponse du groupe Ford au projet de reprise de l'usine de Ford Aquitaine Industries (FAI) à Blanquefort (Gironde). Comme le craignaient de nombreux syndicalistes et comme, semble-t-il, le constructeur automobile l'avait laissé entendre ces derniers jours : pas question pour lui d'accepter une reprise de l'usine girondine. Il a éconduit le seul repreneur en lice, le groupe belge Punch. L'arrêt de la production du site (plus de 800 emplois) est programmé pour fin août 2019.

Cela ressemble fort à l'épilogue d'une longue bataille. Ford a annoncé en comité d'entreprise, ce jeudi après-midi, repousser le dossier de reprise du groupe belge Punch pour sa filiale Ford Aquitaine Industries de Blanquefort (plus de 800 salariés), qui fabrique des boîtes de vitesses automatiques. Décision confirmée dans un communiqué :

"Ford Aquitaine Industries (FAI) a informé, ce jour, son comité d'entreprise avoir décidé de ne pas donner de suite favorable à la vente du site de FAI à l'acquéreur potentiel ayant manifesté le plus grand intérêt pour la reprise. Malgré les discussions rigoureuses et approfondies des neuf derniers mois, et les meilleurs efforts fournis par chacune des parties, le plan proposé par le repreneur potentiel présente des risques significatifs. Nous ne croyons pas que les plans de l'acquéreur potentiel offrent le niveau de sécurité et de protection, ou limitent le risque de possibles pertes d'emploi futures, que nous souhaitons pour les salariés de FAI."

Plus loin, le groupe américain précise :

"L'arrêt de production sur le site est prévu fin Août 2019 et FAI s'est engagée à ne prononcer aucun départ contraint avant Septembre 2019. Cela permet aux salariés de FAI d'analyser leurs options tout en bénéficiant d'une sécurité financière. FAI a présenté un plan social complet qui comprend notamment un congé de reclassement d'une durée étendue à compter d'octobre 2019, un plan de cessation anticipée d'activité très favorable, un redéploiement chez GFT (l'usine voisine de FAI, NDLR), ainsi que d'autres mesures destinées à aider les salariés à se tourner vers d'autres employeurs ou à poursuivre d'autres opportunités de carrière, qu'il s'agisse de créations d'entreprise ou de formations de reconversion."

Cette décision condamne de fait le site girondin au plan social et condamne l'usine. Le coup de massue est terrible. L'intersyndicale, Punch et l'Etat avaient pourtant réussi à trouver un accord, mardi 11 décembre. Tous avaient fait des concessions : les représentants de l'intersyndicale en acceptant un gel des salaires pendant trois ans, la perte de trois jours de RTT (réduction du temps

de travail), ainsi que trois mois de modulation du temps de travail. Et Punch, avec l'interdiction de faire remonter des dividendes pendant les cinq premières années d'activité et jusqu'à ce que la société soit à l'équilibre, et aucun licenciement économique pendant les cinq premières années également.

Cet accord de principe, Ford Motor Compagny, qui a réalisé un bénéfice net de 7,6 milliards de dollars l'an dernier, l'a donc balayé aujourd'hui. Depuis le début, Ford semble avoir privilégié l'option d'un plan de sauvegarde de l'emploi en cohérence avec sa volonté de fermer l'usine d'ici septembre 2019. PSE déjà lancé. Mais officiellement, le groupe de Detroit cherchait en parallèle un repreneur. Le groupe Punch Powerglide, spécialiste de la fabrication de boîtes de vitesses automatiques pour l'automobile, s'était manifesté. Il proposait de reprendre 400 salariés sur l'effectif actuel. Comme de nombreux salariés peuvent prétendre partir en pré-retraite, cette solution convenait à l'intersyndicale.

"Nous sommes engagés depuis plusieurs mois dans des discussions rigoureuses et détaillées avec un acquéreur potentiel qui a agi de bonne foi et de façon constructive pendant tout le cours de ces discussions, avec le soutien du gouvernement français. Néanmoins, comparé à un plan social Ford très complet, nous ne pensons pas que le plan de l'acquéreur potentiel offre le niveau de sécurité et de protection requis ou limite le risque futur de suppression d'emplois", avait officiellement réagi le 18 octobre Ford Motor Company, laissant déjà planer peu d'espoir.

En cas de reprise, le groupe américain aurait dû payer les départs en pré-retraite mais également abonder un fonds pour financer la reprise de l'usine et s'engager à accompagner le repreneur. Sachant que l'Etat et les collectivités avaient décidé d'apporter de leur côté 15 M€.

"Depuis que nous avons initié le processus d'information consultation en juin 2018, notre priorité a été de trouver un repreneur fiable pour le site de FAI et nous sommes également déçus de ne pas y être parvenu", indique également Ford dans son communiqué. "Déçu" : pas sûr que les 400 salariés qui ne peuvent pas bénéficier d'un départ en pré-retraite utilisent le même terme.

Industries d'armement

Pourquoi l'Etat ne souhaite plus désinvestir dans Safran

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Michel Cabirol | 10/12/2018, 6:56



La minorité de blocage de la part du capital "public" pèse plus de 20% dans le capital de Safran (Crédits : Regis Duvignau)

Selon nos informations, l'Etat, qui est le premier actionnaire de Safran, ne souhaite désormais plus faire évoluer sa participation. L'équipementier aéronautique et de défense reste pour la France un groupe stratégique, notamment pour sa contribution industrielle à l'outil de la dissuasion militaire.

Selon des sources concordantes, l'Etat va marquer une longue pause dans le processus de cession de sa participation dans le capital de Safran. "Nous avons plus l'intention de bouger" dans le capital de l'équipementier aéronautique et de défense, explique-t-on à La Tribune. Malgré la nouvelle cession de l'Etat début octobre sur le marché de 2,35% du capital de Safran, il est toujours le premier actionnaire du groupe aéronautique, avec 10,81% du capital (contre 13,16% auparavant) et 18,4 % des droits de vote exerçables. Avec cette pause, l'Etat souhaite envoyer un signal fort aux marchés en mettant Safran "à l'abri de mésaventures capitalistiques hostiles", précise-t-on à La Tribune.

Une minorité de blocage au-dessus de 20% du capital de Safran

Pour "verrouiller" le capital de Safran, l'Etat peut également compter sur l'actionnariat salarié (6,9% du capital et 10,7% des droits de vote), l'autocontrôle (2,4% du capital), ainsi que les ex-actionnaires de référence de Zodiac racheté en février 2018 (les familles, le fonds FFP - holding de la famille Peugeot - et le Fonds Stratégique de Participation détenu par six assureurs : BNP Paribas Cardiff, CNP Assurances, Crédit Agricole Assurances, Sogécap, Groupama et Natixis Assurances). Ces derniers détiennent 2,5 %. Soit une minorité de blocage de la part du capital "public" qui pèse plus de 20% dans le capital de l'équipementier aéronautique (22,61% au total).

Et si d'aventure l'Etat souhaitait au final se désengager, il tenterait, avant une opération de cession, de trouver un industriel français, voire européen, de référence pour se substituer à lui afin de protéger un groupe très stratégique pour la France notamment dans le domaine de la dissuasion nucléaire. Outre les moteurs civils, Safran travaille beaucoup dans la défense : numéro quatre mondial dans les moteurs d'avions militaires, numéro deux mondial dans les moteurs spatiaux (+ missiles balistiques), numéro un européen dans les drones tactiques, dans les systèmes optroniques et dans les systèmes de navigation inertielle (y compris pour la dissuasion). Il fabrique également les turbines des hélicoptères de l'armée française (Tigre, NH90, Caracal...). Enfin, Safran emploie, avec le rachat de Zodiac Aerospace, plus de 91.000 personnes pour un chiffre d'affaires qui s'élèverait à environ 21 milliards d'euros (pro-forma 2016).

Airbus, Dassault, Leonardo : le drone MALE européen sur la piste de décollage

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Michel Cabirol | 13/12/2018, 11:15



Le drone MALE européen a franchi le 22 novembre une nouvelle étape importante avec la réalisation de la revue de conception préliminaire. (Crédits : Occar)

L'Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement a lancé le 31 octobre un appel d'offres portant sur le développement, la production et la phase initiale de maintien en condition opérationnelle du drone MALE européen.

Le drone MALE européen est sur la piste de décollage. Le système européen de drone de moyenne altitude et longue endurance MALE RPAS (Medium Altitude Long Endurance Remotely Piloted Aerial System) a franchi le 22 novembre dernier une nouvelle étape importante avec la réalisation de la revue de conception préliminaire, ont annoncé jeudi les trois industriels Airbus, Dassault Aviation et Leonardo. D'ici le milieu de la prochaine décennie, le MALE RPAS, conçu pour opérer dans l'espace aérien non ségrégué, pourra être déployé dans le monde entier pour des missions de renseignement, surveillance, acquisition de cible et reconnaissance (ISTAR).

"Ce succès majeur intervient après le lancement par l'Organisation Conjointe de Coopération en matière d'Armement (OCCAR) le 31 octobre d'un appel d'offres portant sur le développement, la production et la phase initiale de maintien en condition opérationnelle du programme", ont précisé les trois industriels dans le communiqué.

Cette nouvelle étape permettra aux nations et aux industriels partenaires de commencer le développement du système avec des spécifications harmonisées et une vision claire de sa conception globale. Surtout, la question du prix va être importante mais pas déterminante pour le lancement du programme s'il y a bien sûr toujours une volonté politique. D'autant que l'Allemagne se serait engagée à prendre à son compte les surcoûts liés à la motorisation du MALE. Mi-2017, les pays partenaires avaient conclu un accord sur la configuration du drone, optant in fine pour un système biturbopropulseur. Résultat, la facture pourrait s'élever à plus de 2 milliards d'euros, soit plus du double de l'estimation d'un projet précédent (1 milliard d'euros).

Airbus, maître d'œuvre

Désigné comme futur maître d'œuvre, Airbus Defence and Space coordonnera la réponse industrielle à l'appel d'offres avec les principaux sous-traitants : Airbus Defence and Space, Dassault Aviation SA et Leonardo. Airbus va passer un test grandeur nature, le groupe n'a jusqu'ici pas particulièrement brillé dans la conduite de certains grands programmes militaires, dont il a eu la maîtrise d'œuvre (A400M, drone SIDM, hélicoptère NH90...). Et plus spécifiquement quand le groupe européen a lui-même dû développer des missions de défense dans ces programmes.

Selon le communiqué, cet appel d'offres témoigne de la volonté des nations partenaires (France, Allemagne, Italie et Espagne) de poursuivre le programme *"à l'issue d'une phase extrêmement fructueuse d'alignement des exigences et d'une démonstration convaincante de la qualité et de l'adéquation de la conception proposée à l'usage prévu"*. La revue de conception préliminaire du système conclut avec succès l'étude de définition de deux ans lancée en septembre 2016 par les nations partenaires. Trois d'entre elles avaient signé en mai 2015 une déclaration d'intention en vue du développement commun d'un système de drone européen MALE, puis l'Espagne a rejoint le programme en 2016.

Le partenariat stratégique franco-belge dans le domaine des blindés médians se met en place

<http://www.opex360.com/> Posté dans Défense européenne, Forces terrestres, Industrie par Laurent Lagneau Le 14-12-2018



Le 7 novembre, suite à l'annonce faite deux semaines plus tôt par Charles Michel, le Premier ministre belge, la Belgique a signé, avec la France, le contrat CaMo [Capacité Motorisée] d'un montant de 1,6 milliard d'euros pour la livraison de 382 Véhicules blindés multi-rôles Griffon et 60 Engins blindés de reconnaissance et de combat Jaguar à la composante de la Défense belge.

Mais ce contrat va au-delà de la simple fourniture de véhicules blindés du segment médian étant donné que Paris et Bruxelles ont convenu d'établir un « partenariat stratégique » dans le domaine de la mobilité terrestre, incluant un volet opérationnel [entraînement, formation] et la maintenance.

Et pour cause : les Griffon et les Jaguar étant issus du programme SCORPION, qui vise à moderniser les capacités de l'armée de Terre, les blindés qui seront livrés à la Défense belge seront totalement compatibles avec ceux qui seront mis en œuvre par l'armée de Terre française. Ce qui facilitera évidemment les synergies.

Pour mettre en œuvre cet accord, une organisation « innovante » a été mise en place. Ainsi, la Direction générale de l'armement [DGA] agira pour le compte du gouvernement belge et aura donc à assurer, grâce à son expertise technique, la conduite du contrat d'acquisition en lien avec le maître d'œuvre industriel Nexter.

En outre, un Comité Directeur [CODIR] franco-belge a été mis en place. Réunissant notamment, côté français, le chef d'état-major des armées [CEMA] et le Délégué général pour l'armement [DGA] ainsi que, côté belge, le chef de la composante terrestre et le patron de la Direction Générale des Ressources Matérielles, cette instance est chargée de fixer les orientations et de superviser le partenariat stratégique entre les deux pays.

Ce CODIR s'est réuni le 12 décembre, pour la première fois depuis la signature du contrat CaMo. À cette occasion, il a lancé les travaux de trois Comités de Pilotage [COPIL] qui auront à mettre en musique cette coopération franco-belge que le ministère des Armées qualifie « d'inédite ».

Ainsi, le COPIL « Capacitaire » s'assurera de la convergence doctrinale et de la cohérence capacitaire entre les forces terrestres des deux pays, tandis que le COPIL « Partenariat Armement » aura à identifier et à instruire les futures coopérations dans le domaine terrestre. Enfin, le COPIL « Programme » supervisera le le bureau de programme commun et la conduite du contrat d'acquisition de la première capacité CaMo.

Ces trois « COPIL » ont chacun reçu une feuille de route à l'occasion de cette réunion, au cours de laquelle, par ailleurs, les industriels français et belges ont présenté l'organisation industrielle qu'ils entendent mettre en place.

« Cette première réunion du CODIR CaMo s'est conclue par la signature du Plan de Management Etatique du partenariat par ses co-présidents », a précisé le ministère des Armées.

Le général Marc Thys, le commandant de la composante terrestre belge, s'est félicité des résultats de cette réunion. « Voilà! C'est pour du vrai maintenant! Première étape d'une coopération et transformation qui nous prépare pour le futur. Le travail pour des futures étapes est déjà en cours [...] Personnellement un grand sentiment de réussite et de satisfaction. Et la conviction d'avoir fait le bon choix! Merci à toute l'équipe de la Composante Terre! », a-t-il lancé via Twitter.



Armée de Terre

✓ [@armeedeterre](#)

· 23 h

[En réponse à @armeedeterre](#)

Le partenariat [#CaMo](#) instaure une coopération accrue entre l'armée de Terre française et la composante Terre belge, notamment dans le domaine opérationnel. Dans ce cadre, il permettra d'améliorer l'interopérabilité entre les deux armées en opérations.



General Marc Thys [@general_thys](#)

De l'idée à l'exécution en 30 mois. Vitesse fulgurante selon les normes d'EMG 🇧🇪! Personnellement un grand sentiment de réussite et de satisfaction. Et la conviction d'avoir fait le bon choix! Merci à toute l'équipe [@Belgian Army](#) [@DGMR News](#) [@armeedeterre](#) [@EtatMajorFR](#) [#DGA](#)

[13](#)

[20:48 - 13 déc. 2018](#)

Naval Group – Le premier sous-marin Scorpène destiné à la marine brésilienne a été mis à flot

<http://www.opex360.com/> Posté dans Amériques, Forces navales, Industrie par Laurent Lagneau
Le 14-12-2018



Photo : NAVAL GROUP

Dans le cadre d'un accord de coopération stratégique signé en décembre 2008 par le Brésil et la France, le gouvernement brésilien a attribué au constructeur français Naval Group [ex-DCNS] un contrat visant à livrer à la Marinha do Brasil cinq sous-marins [dont un à propulsion nucléaire], avec, à la clé, des transferts de technologie. Le tout pour 6,7 milliards d'euros.

Ensuite, Naval Group a conclu une alliance avec le groupe de BTP brésilien Odebrecht, via la création d'une co-entreprise baptisée Itaguai Construções Navais [ICN]. Et pendant que les ingénieurs et les techniciens brésiliens recevaient une formation spécifique pour ce programme, appelé « Prosub », la construction d'un chantier naval et d'une base sous-marine pour assembler, puis accueillir les futurs sous-marins, a été lancée à Itaguai.

Le programme Prosub a connu quelques aléas qui l'ont retardé. Outre la contrainte budgétaire, les affaires de corruption ayant concerné la classe politique brésilienne au cours de ces dernières années ont aussi inquiété le groupe Odebrecht, qui a vu plusieurs de ses cadres condamnés à des peines de prison, dont son Pdg, Marcelo Odebrecht.

Quoi qu'il en soit, et neuf mois après le début de la « phase finale » de sa construction, le premier sous-marin Scorpène destiné à la marine brésilienne, le Riachuelo [*] a été mis à flot, ce 14 décembre, lors d'une cérémonie organisée à Itaguai, en présence du président sortant, Michel Temer et du président élu, Jair Bolsonaro.

« Ce sous-marin est d'une importance fondamentale, parce qu'il permet au Brésil de franchir une nouvelle frontière technologique » et ses « caractéristiques uniques, donneront à la marine brésilienne un pouvoir de dissuasion dans l'Atlantique sud », notamment grâce à sa grande autonomie, a commenté Nelson Düring, directeur du site spécialisé dans les affaires de défense Defesanet, auprès de l'AFP.



Par rapport aux autres sous-marins Scorpène livrés au Chili, à l'Inde et à la Malaisie, le Riachuelo est plus imposant, avec un déplacement de 1.870 tonnes [contre 1.700 tonnes pour ceux de cette gamme] et une longueur de 71,6 mètres. Cela lui permettra d'emporter plus de vivres et de combustibles et donc de gagner en autonomie [plus de 45 jours, ndlr]. Armé par un équipage de 35 à 45 sous-marins, il dispose de 6 tubes de 533 mm pouvant lancer des torpilles lourdes F21 de conception française. Il sera aussi doté de missiles antinavire Exocet SM39.

Le Riachuelo doit commencer ses essais en mer en 2019, pour une livraison prévue en 2020. Les trois sous-marins suivants de la série suivront « à raison d'une unité tous les 12 à 18 mois. »

« Depuis 2012, Naval Group a réalisé un travail considérable pour identifier et qualifier les fournisseurs de services brésiliens afin d'alimenter la base de données 'fournisseurs' des équipements ou produits fournis par Naval Group à la marine brésilienne », fait valoir le constructeur français, via un communiqué.

« Ce travail permet à la marine brésilienne de s'appuyer de plus en plus sur une base industrielle nationale souveraine pour ses besoins futurs » et il « permet également à l'écosystème industriel brésilien d'accéder à de nouveaux marchés en mettant en valeur ses accréditations 'Naval Group' et 'marine brésilienne' (dont l'image d'excellence et de sérieux est hautement reconnue au Brésil) et en mettant à profit le savoir-faire et l'expérience du groupe français en gestion de projet », poursuit-il.

Quant au sous-marin nucléaire d'attaque [SNA] – le « Alvaro Alberto » – inscrit dans le programme ProSub, la Marinha do Brasil devra encore patienter. Déjà en retard de 6 ans, à cause des problèmes budgétaires et des soupçons de malversations affectant les partenaires de Naval Group, sa mise à l'eau est attendue pour 2029. Ce projet ne prévoit pas de transfert de

technologies pour ce qui concerne les chaufferies nucléaires, le rôle du constructeur naval français se limitant à fournir une assistance pour la conception et la réalisation de ce sous-marin.

[*] Nom d'une bataille navale remportée par la marine brésilienne face à son homologue paraguayenne, sur le fleuve Paraña, durant la guerre de la Triple-Alliance [1865-1870].

La Hongrie commande 16 hélicoptères H-225M « Caracal » auprès d'Airbus

<http://www.opex360.com/> Posté dans Europe, Forces aériennes, Industrie par Laurent Lagneau
Le 14-12-2018



Contrairement à d'autres pays membres de l'Union européenne, et même si ses relations avec Bruxelles sont souvent houleuses, la Hongrie [aussi membre de l'Otan, ndlr] joue la carte européenne en matière d'aéromobilité. Ainsi, après avoir commandé, en juin, 20 hélicoptères militaires H145M auprès d'Airbus Helicopters dans le cadre de son plan de modernisation Zrinyi 2026, Budapest vient de notifier un nouveau contrat au constructeur implanté à Marignane.

En effet, la Hongrie a commandé 16 hélicoptères de manœuvre polyvalents H225M Caracal pour des missions de transport, de recherche et de sauvetage au combat ainsi que pour les opérations spéciales.

« En plus des hélicoptères, Airbus fournira également un programme complet de formation et d'assistance afin de garantir le plus haut niveau de disponibilité opérationnelle », a précisé l'industriel.

Devant remplacer les hélicoptères Mi-8 et Mi-17 hérités de la période soviétique à partir de 2023, les Caracal hongrois seront dotés du système d'armes génériques « plug and play » HForce, lequel repose sur un ordinateur de mission auquel sont reliés des viseurs de casques, une boule Wescam électro-optique/infrarouge et différentes armes.

« Je suis reconnaissant de la confiance que le gouvernement hongrois a placée dans notre société afin de soutenir son ambitieux programme de modernisation des forces armées 'Zrinyi 2026'. Nos équipes ont été témoins du professionnalisme et de l'enthousiasme des experts et des pilotes hongrois, dont la contribution a été essentielle au succès de ce projet », a commenté Bruno Even, Pdg d'Airbus Helicopters.

« Ce nouveau contrat confirme le H225M en tant que plate-forme multi-rôles éprouvée au combat, exploitée par les clients militaires les plus exigeants du monde. Les forces armées hongroises pourront compter sur le tandem économique H145M / H225M qui leur permettra de couvrir toutes les grandes missions militaires, qu'il s'agisse de transport utilitaire léger, de transport tactique, de recherche et sauvetage de combat ou d'attaques légères », a fait valoir Airbus Helicopters.

Par ailleurs, le mois de décembre s'annonce fructueux pour l'industriel dans la mesure où, le 13 décembre, il a obtenu un contrat portant sur la livraison de 7 hélicoptères H145M supplémentaires à la Bundeswehr, afin de remplacer les modèles Bell UH-1D qui ont fait leur temps.

Finalcad lève 40 millions de dollars pour numériser les géants mondiaux de la construction

Technos & Medias Innovation et Start-up <https://www.latribune.fr/> Par Sylvain Rolland | 13/12/2018, 7:55



Finalcad est spécialisée depuis fin 2011 dans la digitalisation des process sur les chantiers. (Crédits : Finalcad)

Après un pivot réussi en 2016 pour devenir un éditeur de logiciels déployables sur tous les chantiers, Finalcad veut devenir le "Salesforce ou le Dassault Systèmes de la construction", c'est-à-dire un nouveau standard mondial adopté par tous les géants du secteur. L'eldorado asiatique est en ligne de mire.

Alors que tous les secteurs d'activité se digitalisent à grande vitesse, il n'est pas rare de voir sur les chantiers des ingénieurs QSE (qualité, sécurité, environnement) par exemple, remplir une fiche de rapport terrain à la main ou prendre des photos qu'ils ajouteront plus tard dans le dossier. Anecdote ? Pas vraiment. *"Les process sont lents et lourds, donc coûteux. Ils entraînent beaucoup d'erreurs et de défauts. Et en plus on n'exploite pas le trésor des données de chantier, source d'économies et d'amélioration de la productivité"*, détaille David Vauthrin, le PDG et cofondateur de Finalcad, spécialisée depuis fin 2011 dans la digitalisation des process sur les chantiers.

Signe d'un marché en plein boom, la startup parisienne annonce ce jeudi 13 décembre le succès d'une troisième levée de fonds de 40 millions de dollars (35,3 millions d'euros), auprès des fonds internationaux Draper Esprit, Cathay Innovation et Salesforce Ventures. Les français Serena, Aster et CapHorn, qui avaient financé Finalcad lors de ses deux premiers tours (2,1 millions d'euros en 2014 et 20 millions de dollars en 2016), remettent aussi au pot.

De l'appli sur tablette et smartphone au standard mondial de la construction

Créé fin 2011 par un trio d'ingénieurs bien familiers avec les problématiques rencontrées sur les chantiers, Finalcad propose aux grandes entreprises du secteur de la construction des logiciels en mode SaaS (via un abonnement annuel) pour améliorer leur gestion des chantiers.

"Le secteur de la construction est en plein essor. Les besoins en bâtiments, en infrastructures et en énergie vont doubler dans les vingt ans à venir avec l'explosion de la démographie mondiale. Mais aujourd'hui on ne construit pas assez vite et pas assez intelligemment car les process sur le terrain ne sont pas assez optimisés", explique David Vauthrin.

A l'origine, Finalcad proposait aux entreprises de leur fournir, chantier par chantier, des tablettes et des smartphones dotés d'un logiciel de gestion pour aider les ingénieurs sur le terrain, et uniquement dans le secteur du bâtiment. Conforté par son succès, la startup opère en 2016 un pivot stratégique, pour devenir un véritable éditeur de logiciels en mode SaaS. Sa spécialité : *"des outils de digitalisation des métiers terrain pour l'ensemble du secteur, plus seulement le bâtiment mais aussi les infrastructures, l'énergie et les concessions"*, précise l'entrepreneur. Sa promesse : *"notre panier moyen est de 300.000 euros, mais les économies réalisées et les gains grâce à l'exploitation des données font que le ROI est multiplié par 10"*. Sa cible : *"le top 250 mondial"*. Avec une ambition forte : *"imposer Finalcad comme le Salesforce ou le Dassault Systèmes de la construction"*, c'est-à-dire un *"nouveau standard mondial"*, adoptable pour tous les process internes de tous les géants du secteur :

"Il y a énormément de concurrence dans la digitalisation du BTP, mais aucun éditeur de logiciel n'est aujourd'hui capable de s'intégrer dans les process internes de tous les géants mondiaux du"

secteur, pour tous les chantiers possibles, et à toutes les étapes du chantier, du gros oeuvre jusqu'aux opérations de maintenance", déclare David Vauthrin.

Objectif 100 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2020

Finalcad semble avoir les épaules pour cette ambition. La startup aurait réalisé plus de cinquante millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018 et emploie plus de 170 personnes (3 en 2012, 45 en 2014, 70 en 2016, environ 270 prévus en 2020). Plus de 10.000 projets ont été réalisés avec ses solutions logicielles, dans une trentaine de langues et dans plus de 25 pays.

Le dirigeant compte sur cette nouvelle levée de fonds pour accélérer le déploiement à l'international, et notamment en Asie, afin d'arriver à 100 millions de chiffre d'affaires en 2020. *"Nous sommes présents sur tous les continents mais il est clair que l'Asie tire la croissance et que la Chine va particulièrement concentrer notre attention"*, affirme David Vauthrin, qui voit un "déplacement du centre de gravité" de l'entreprise de l'Europe vers l'Asie dans les années à venir.

L'argent servira également à intensifier la R&D pour accélérer sa diversification à des solutions logicielles pour les chantiers d'infrastructures, d'énergie et des opérations de maintenance. D'ici à environ deux ans, la startup n'exclut pas de relever encore de l'argent, cette fois un méga-ticket de plus de 100 millions d'euros, *"car il y a tellement de marchés à prendre"*. A l'heure où les politiques français et européens cherchent à favoriser l'essor de champions européens du numérique, c'est exactement l'ambition de Finalcad sur une verticale BtoB très peu attractive pour le grand-public, mais sur laquelle il y a une place à prendre qui n'est pas encore occupée par les Américains ou les Chinois.

Avec son « innovation inclusive », Orange fait un gros tacle à Free

Technos & Medias Télécoms <https://www.latribune.fr/> Par Pierre Manière | 13/12/2018, 17:07



Stéphane Richard, le PDG d'Orange. (Crédits : Reuters)

En réponse à la nouvelle box de Free, bardée de technologies mais chère et pas à la portée de tous, Orange estime, pour sa part, mettre le problème de l'exclusion numérique « au cœur de son métier » et œuvrer pour une innovation « accessible à tous ».

Ce mercredi, Stéphane Richard s'est montré particulièrement critique envers Free. Au début du show « Hello », organisé chaque année par l'opérateur historique pour présenter ses nouveautés, son PDG a joyeusement dézingué la nouvelle box présentée la semaine dernière par son rival. Bardée de technologies (elle comprend notamment une enceinte Devialet, un système pour contrôler ses objets connectés, ou encore un pack pour sécuriser son logement), celle-ci n'est toutefois pas donnée, puisqu'accessible à près de 60 euros par mois. Dans une vidéo diffusée au début du show « Hello », Stéphane Richard s'est moqué de la box de son concurrent. Il a affirmé, en résumé, qu'Orange proposait des services similaires, mais par l'intermédiaire d'options, sans les imposer au consommateur.

Surtout, il a critiqué, de manière indirecte, la nouvelle incursion de Free dans le haut-de-gamme. En contre-pied, il a affirmé qu'Orange mettait pour sa part le problème de l'exclusion numérique « *au cœur de son métier* », à travers une philosophie d'« *innovation inclusive* ». Car selon lui, l'exclusion numérique prive de nombreux Français - ceux qui n'ont pas de smartphones par exemple - « *d'un formidable levier de développement* ».

« Nous ne construisons pas une société numérique fondée sur l'argent ou l'élitisme, a lancé Stéphane Richard. Au risque d'exclusion numérique, aux gadgets high tech, réservés à quelques-uns, Orange répond par l'innovation inclusive. Nous pensons nativement cette inclusion. Que ce soit en matière d'Internet des objets, d'intelligence artificielle, ou même de réseaux. »

« La technologie ne vaut que si elle est accessible à tous »

Cette communication d'Orange est d'autant plus piquante qu'elle s'attaque, finalement, à l'ADN de Free. Ces dernières années, l'opérateur de Xavier Niel a bâti son succès en se positionnant comme un acteur inclusif. Comment ? En pratiquant longtemps des offres à prix cassés et donc à la portée de toutes les bourses, là où ses rivaux prenaient, selon ses mots, les consommateurs pour « des pigeons ». « *La technologie ne vaut que si elle est accessible à tous* », a d'ailleurs clamé Xavier Niel, en 2012, lors de la conférence de presse de lancement de ses premières offres de téléphonie mobile.

Pour illustrer ses propos, le propriétaire de Free avait, à l'époque, commercialisé son célèbre forfait à 2 euros (comprenant une heure de communication et 60 SMS). Pour justifier cette offre, Xavier Niel s'était dit outré par le prix de 10 euros des forfaits dits « RSA », destinés aux allocataires du Revenu de solidarité active, pratiqué par les Orange, SFR et Bouygues Telecom. « *Ça nous a vraiment scandalisé, a-t-il affirmé. On a décidé de répondre à ça en faisant des forfaits qui répondent vraiment aux personnes qui n'ont pas de moyens, qu'elles soient au RSA ou pas, ou qui ont des petits usages.* » Avant d'assurer qu'avec cette offre à 2 euros, « *on ne fait pas de perte, on fait de la marge* ». « *C'est vous dire à quel point vous vous êtes fait avoir, et à quel point les plus pauvres et les plus démunis d'entre nous, on leur a tapé dans la tête de manière scandaleuse* », a-t-il enchaîné.

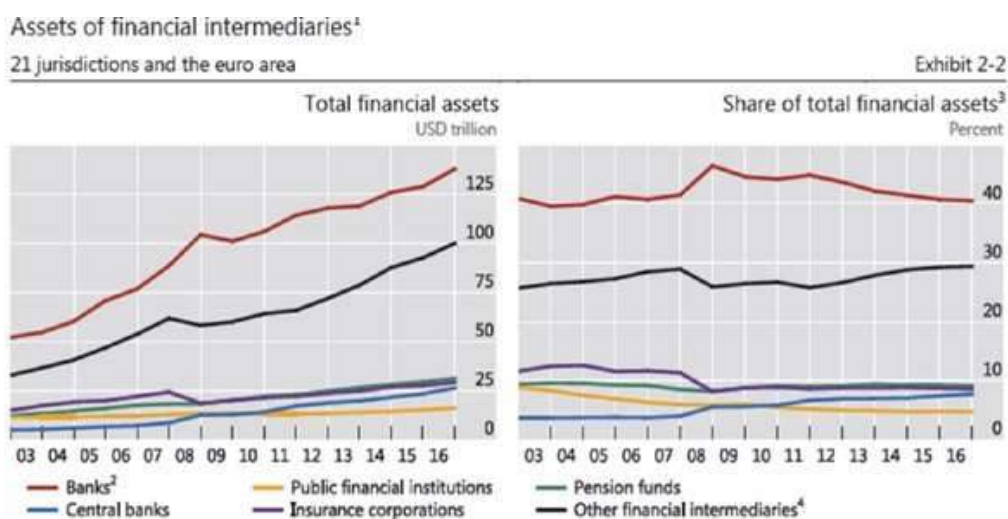
Six ans plus tard, voir Orange critiquer une box haut-de-gamme de Free tout en estimant faire de l'inclusion numérique une priorité montre que le marché a, décidément, bien changé. Aujourd'hui, dans un contexte d'ultra-concurrence et de guerre des prix, Free perd des clients dans le mobile comme dans l'Internet fixe, et est la principale victime de l'agressivité tarifaire de SFR et de Bouygues Telecom. Tandis qu'Orange, pour sa part, continue d'enregistrer des abonnés.

12 – Le Monde : Modernisations & Équipements

Finances

Banques : le risque systémique est-il moins élevé depuis Lehman ?

Entreprises & Finance Banques / Finance <https://www.latribune.fr/> Par Delphine Cuny | 14/12/2018, 9:00



La part des banques a légèrement diminuée depuis la crise dans le total des actifs financiers, celles des autres intermédiaires et des banques centrales ont augmenté. (Crédits : FSB)

Depuis la crise des subprimes, les superviseurs, sous l'impulsion du G20, ont pris des mesures pour rendre les institutions financières plus résistantes aux chocs. Mais le débat reste ouvert entre économistes et régulateurs sur la capacité réelle des banques à

absorber des pertes importantes et sur les risques cachés, dans la finance non régulée par exemple.

La France compte à nouveau quatre banques d'importance systémique : le groupe BPCE (organe central des Banques Populaires et Caisses d'Epargne et maison-mère de Natixis) est revenu dans **la liste des établissements "too-big-to-fail"** (*"trop gros pour faire faillite"*, c'est-à-dire faisant peser une menace sur l'ensemble du système financier mondial en cas de faillite ou de crise majeure), publiée le 18 novembre par le Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board*), et dont BPCE était sorti l'année précédente. Un sujet de fierté et de satisfaction apparemment pour la banque mutualiste, qui a rejoint BNP Paribas, Crédit Agricole et Société Générale. « *Bien triste vice-championne du monde du risque systémique, derrière les États-Unis* », avait commenté Christophe Nijdam, ex-banquier et analyste financier, membre du groupe consultatif des parties prenantes de l'Autorité bancaire européenne (ABE).

Notre pays compte deux fois moins de ces poids lourds bancaires à risque systémique que les États-Unis (8), mais autant que la Chine et plus que le Royaume-Uni (3), le Japon (3), la Suisse (2) et le Canada (1). Faut-il pour autant s'en inquiéter ? Les avis sont partagés.

« Le nombre de banques systémiques n'a pas baissé dans le monde depuis que le FSB a établi cette liste en 2011. La taille de leur bilan et leur part dans le secteur bancaire a même augmenté » a fait valoir l'économiste Jézabel Couppey-Soubiran, maître de conférences à Paris 1 Panthéon Sorbonne, lors d'un débat organisé ce jeudi 13 novembre par le Club du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).

« En zone euro, la taille de leur bilan a fortement baissé, essentiellement du fait de la chute de Dexia, mais leur part relative dans le secteur bancaire beaucoup moins », passant de 39% des actifs en 2011 à 37% en 2016, a-t-elle relevé.

G-SIBs as of November 2018¹¹ allocated to buckets corresponding to required levels of additional capital buffers

Bucket ¹²	G-SIBs in alphabetical order within each bucket
5 (3.5%)	(Empty)
4 (2.5%)	JP Morgan Chase
3 (2.0%)	Citigroup Deutsche Bank HSBC
2 (1.5%)	Bank of America Bank of China Barclays BNP Paribas Goldman Sachs Industrial and Commercial Bank of China Limited Mitsubishi UFJ FG Wells Fargo
1 (1.0%)	Agricultural Bank of China Bank of New York Mellon China Construction Bank Credit Suisse Groupe BPCE Groupe Crédit Agricole ING Bank Mizuho FG Morgan Stanley Royal Bank of Canada Santander Société Générale Standard Chartered State Street Sumitomo Mitsui FG UBS Unicredit Group

[Liste des banques présentant un risque systémique, en novembre 2018, et la surcharge en capital requise. Crédits : FSB. Cliquer sur l'image pour l'agrandir]

Mécanisme de "bail-in" contre le "too-big-to-fail"

En soi, le nombre de banques systémiques recensées n'est toutefois pas forcément révélateur de l'acuité du risque.

« Chaque année, le score d'une centaine de banques internationales est calculé, un certain seuil est déterminé et l'on aboutit à une trentaine de banques. La stabilité du nombre de banques systémiques est plutôt liée à la pratique des superviseurs » a nuancé Laurent Clerc, directeur d'étude et d'analyse des risques à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR, adossée à la Banque de France), qui s'exprimait à titre personnel.

« Et heureusement que leur bilan ne s'est pas significativement contracté, nous aurions été bien embêtés. Dans l'ensemble, des progrès indéniables ont été réalisés dans le renforcement des banques, de leur résilience, de la solidité des bilans » a-t-il insisté.

Outre les surcharges en fonds propres exigées, dont se plaignent les banques, les régulateurs ont pris des mesures pour « *mettre fin au problème du "too-big-to-fail" avec des mécanismes de renflouement interne ou "bail-in"* », a-t-il observé, afin d'éviter de faire payer les contribuables, et la création de la TLAC (capacité d'absorption totale des pertes), un matelas de sécurité de titres de dette pouvant être convertis en capital pour éponger les pertes. Il a convenu en revanche que le mécanisme de résolution bancaire européen devait encore faire ses preuves.

Des risques sous le radar

Mais au-delà des 29 grands établissements de la liste, des lacunes ou zones d'ombre demeurent. Thomas Renault, également maître de conférences à Paris 1 Panthéon Sorbonne, et coauteur avec Jézabel Couppey-Soubiran d'une note sur le sujet parue dans la Lettre du CEPPI de septembre, a d'ailleurs souligné que si la Chine ne compte que 4 banques systémiques, la taille de leur bilan et leur poids relatif a explosé (de 12% à 41% du secteur). En outre, 13 banques chinoises ont un bilan dépassant les 500 milliards de dollars, contre six japonaises et six américaines : « *on n'est plus dans le risque domestique, il y a un risque de propagation à l'économie réelle ou aux marchés financiers, donc aux banques européennes ou américaines* » a estimé l'économiste.

« *Le risque n'est pas lié à la taille* » a toutefois relevé Laurent Clerc. Il existe des mécanismes d'amplification, qui peuvent être dus aux interconnexions. Le caractère systémique de Lehman Brothers n'était pas tellement lié à sa taille, mais à l'opacité des opérations et à l'ignorance des superviseurs au sujet des expositions aux risques.

D'autres établissements peuvent présenter des risques insoupçonnés et se trouver sous le radar. Laurent Clerc a évoqué un travail de recherche effectué sur l'exposition des institutions financières au marché des dérivés : une quinzaine de grandes banques arrivaient dans le top 20 des vendeurs nets de dérivés de crédit (CDS) et des acheteurs nets, mais elles n'étaient plus que 4 ou 5 dans les plus exposées en positions nettes/nettes.

« Les grandes banques internationales jouent un rôle de broker-dealer, d'intermédiaire : leurs positions nettes sont relativement faibles. En revanche, d'autres banques non systémiques avaient des positions unidirectionnelles très élevées. Figuraient aussi des asset managers (gestionnaires d'actifs), un hedge fund, des assureurs » a indiqué le directeur d'étude et d'analyse des risques à l'ACPR.

Croissance continue du « shadow banking »

La réflexion rejoint celle sur la place grandissante du « shadow banking », la finance parallèle ou de l'ombre, ce que les régulateurs appellent désormais plus sobrement « *l'intermédiation financière de crédit non bancaire* », un fourre-tout qui va de la gestion d'actifs aux produits dérivés sur les marchés, les sociétés de capital-investissement, les fonds obligataires, mixtes et monétaires, les hedge funds, les plateformes de prêts participatifs, etc. Le shadow banking a connu un fort essor, en particulier « *en Chine avec des trusts ayant une taille considérable* » a relevé Laurent Clerc. La finance non bancaire en Chine est estimée à plus de 10.000 milliards de dollars.

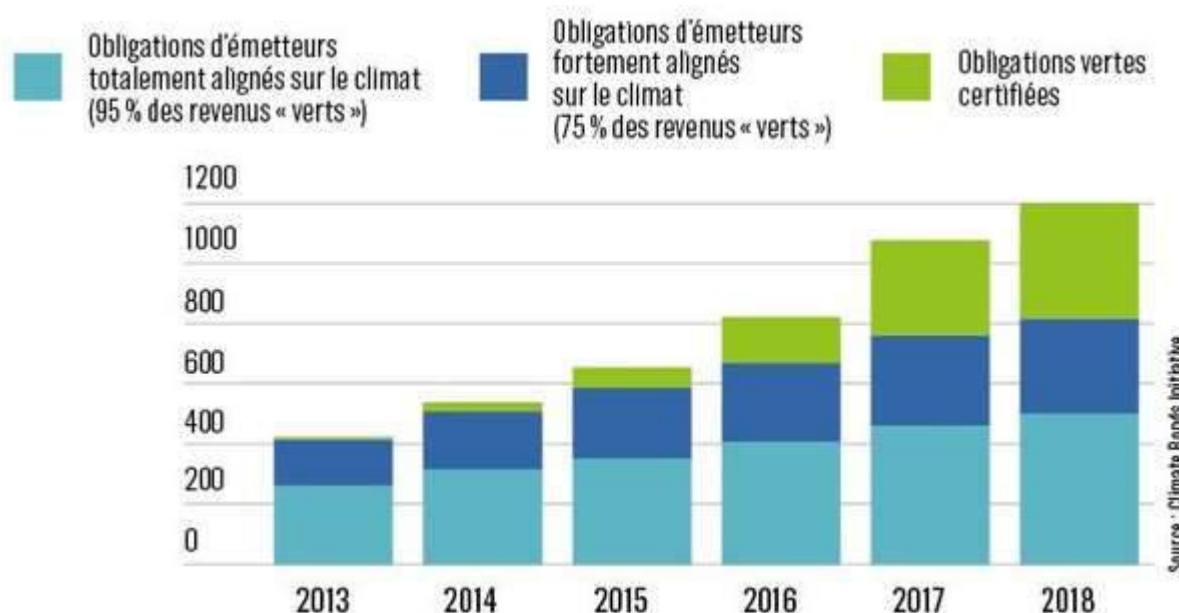
L'un des enjeux des réformes du G20 consiste d'ailleurs à « *transformer le shadow banking en financement sain de marché* », ce qui passe par la réglementation indirecte (via l'exposition des banques) ou la réglementation directe de certaines activités ou entités prêts de titres, fonds monétaires). Les interconnexions du secteur bancaire avec le shadow banking ont diminué de 25% par rapport à 2009, a relevé Thomas Renault, mais elles restent à un niveau élevé, comparable à celui de 2005-2006 (environ 5% du bilan des banques).

« *Un effet de contagion provoqué par la faillite d'un acteur du shadow banking avec un fort levier d'endettement n'est clairement pas un scénario à exclure* », écrivent les deux économistes dans leur note de septembre.

Le risque systémique n'est donc peut-être vraiment là où il se trouvait il y a dix ans.

Les « green bonds » prêts à rebondir en 2019

Entreprises & Finance Banques / Finance <https://www.latribune.fr/> Par Delphine Cuny | 14/12/2018, 6:05



Au-delà des obligations vertes labellisées, l'univers des obligations « alignées sur le climat » en circulation est beaucoup plus vaste et atteint les 1.200 milliards de dollars selon Climate Bonds Initiative, et même 1.450 milliards si l'on inclut les obligations des agences et collectivités américaines appelées « muni bonds ». Il s'agit de la classe d'actifs la plus développée dans le domaine de la finance verte. (Crédits : La Tribune)

Les émissions d'obligations vertes ne devraient pas dépasser 160 milliards de dollars cette année, comme en 2017, dans un contexte de marchés peu porteur. Pourtant de nouveaux émetteurs arrivent et la demande des investisseurs reste forte.

Le vert serait-il passé de mode sur les marchés ? Les émissions de « **green bonds** » ou obligations vertes, la classe d'actifs la plus développée dans le domaine de la finance verte, ont connu un coup d'arrêt cette année. Elles sont en baisse de 23% au troisième trimestre et devraient avoisiner les 160 milliards de dollars, comme l'an dernier. Dans le même temps, le mois de novembre a inscrit un nouveau record mensuel d'émissions (près de 24 milliards de dollars).

Ces **emprunts émis sur les marchés spécifiquement pour financer des projets ayant un impact positif sur l'environnement** (énergies renouvelables, réduction des émissions de CO2, etc) et qui sont assortis de contraintes de transparence à travers des rapports réguliers sur l'usage des fonds levés, avaient pourtant le potentiel d'atteindre 1.000 milliards de dollars à horizon 2020 selon la Climate Bonds Initiative (CBI). Cette organisation à but non lucratif britannique s'est fixée comme mission de mobiliser le gigantesque marché obligataire (100.000 milliards de dollars) pour le financement de solutions contre le changement climatique.

Le marché des « green bonds », qui ne pesait que quelques milliards par an en 2008-2009, a pourtant quadruplé depuis 2015, passant de 42 milliards à plus de 160 milliards de dollars l'an

dernier, selon CBI. Des chiffres qui démontrent « *qu'un volume croissant d'actifs tient compte d'objectifs environnementaux* » se félicite le récent **bilan de l'action climatique du secteur financier publié par l'association Climate Chance**.

Près de **155 milliards de dollars de green bonds ont été émis cette année** au 12 décembre, selon CBI, dont la prévision annuelle de 210 milliards ne sera vraisemblablement pas atteinte : l'année risque de se terminer sur une stagnation.

Une demande forte des investisseurs

L'agence de notation Moody's tablait même sur une **croissance de 60% à 250 milliards de dollars**, avant d'abaisser sa projection entre 175 et 200 milliards en août dernier. Ce ralentissement est lié en grande partie au contexte général du marché obligataire (les émissions sont en recul de 5% sur les neuf premiers mois) et des marchés financiers en général (avec plusieurs vagues massives de ventes d'actifs).

La demande pour ce type de produits financiers, qui restent rares, est forte et les opérations sont toujours largement sursouscrites. L'Irlande, qui a émis son premier green bond de 3 milliards d'euros en octobre, a attiré une **demande presque quatre fois plus élevée (plus de 11 milliards d'euros)**.

Si l'on regarde l'ensemble des émissions obligataires, **la part des « green bonds » a progressé et s'élève désormais à 2,8%, contre 2% l'an dernier**, selon les statistiques de Dealogic. En revanche, le poids des obligations vertes dans le colossal marché obligataire mondial reste très faible, moins de 1%, avec 461 milliards de dollars de « green bonds » labellisés en circulation. L'ensemble de l'univers des obligations « *alignées sur le climat* » est toutefois plus vaste et dépasse les 1.450 milliards de dollars, en incluant les obligations des agences et collectivités américaines appelées « muni bonds » et les émetteurs tirant au minimum 75% de leurs revenus d'actifs « verts », selon Climate Bonds Initiative.

La taille encore réduite de ce marché reste un problème pour certains investisseurs : le patron du fonds de pension japonais, GPIF, le plus grand au monde, estime même que les green bonds sont un produit « perdant-perdant » du fait des fortes contraintes pour les émetteurs et de la faible liquidité pour les investisseurs.



[Emissions de green bonds mois par mois en 2018. Crédits : CBI]

Des profils de plus en plus variés

Le profil des émetteurs d'obligations vertes continue de se diversifier : les banques de développement, pionnières, ont été rejointes par les collectivités, les institutions financières, les groupes d'énergie, les Etats (CBI recense près de 500 émetteurs différents). La France détient toujours le record de la plus importante obligation verte souveraine jamais émise, avec plus de 14,5 milliards d'euros à l'issue d'une quatrième tranche émise en juin dernier. Mais d'autres pays se mettent en mouvement : **l'Indonésie, premier exportateur de charbon au monde, a émis en février le premier « green sukuk »** (respectant les lois islamiques) souverain pour 1,25 milliard de dollars. Le gouvernement des Pays-Bas est dans les starting-blocks pour 2019 : ce sera le premier émetteur noté « Triple A » à venir sur le marché.

L'aéroport d'Amsterdam Schiphol a été le premier d'Europe à émettre « vert » (500 millions d'euros en octobre). La banque néerlandaise ING a émis début novembre pour 2,6 milliards d'euros d'obligations climat certifiées, la plus grosse opération d'une banque européenne à ce jour.

Le groupe Crédit Agricole, qui a retrouvé sa place de leader mondial des arrangeurs de green bonds, devant Bank of America Merrill Lynch et HSBC selon Dealogic (au 30 novembre 2018), a également émis le 28 novembre sa première propre obligation verte d'un milliard d'euros. Le groupe **La Poste a aussi émis son green bond inaugural de 500 millions d'euros** le 23 novembre, sursoucrit plus de 4 fois.

Dans ce marché bouillonnant, les multinationales américaines (banques mises à part et quelques exceptions comme Apple) restent les grandes absentes...

Rank	Lead Manager	Amount (\$Bn)	No of issuers	Share %
1	Credit Agricole CIB	8,427.33	48	6.25%
2	Bank of America Merrill Lynch	8,158.78	38	6.07%
3	HSBC	7,774.19	50	5.75%
4	BNP Paribas	7,346.53	38	5.45%
5	CE	6,580.24	35	4.80%

For detailed analysis: [dealogic](#)

[Classement des premières banques arrangeuses de green bonds dans le monde en 2018 au 13 décembre. Crédits : **Global Capital / Dealogic**]

Industries

"La lutte contre les changements climatiques est le marché industriel du siècle" (Bertrand Piccard)

Entreprises & Finance Industrie Energie & Environnement <https://www.latribune.fr/> Par Face à la Rédaction de La Tribune | 10/12/2018, 6:05



(Crédits : Reuters)

GRAND ENTRETIEN (1/3). La rédaction de La Tribune a reçu le 15 novembre dernier Bertrand Piccard pendant une matinée pour concevoir avec lui un numéro spécial sur le climat. À la tête de la Fondation Solar Impulse, le « savanturier » suisse aux deux tours du monde, en ballon puis en avion solaire autonome, délivre dans ce long entretien un message d'espoir aux négociateurs de la COP24 : il n'est peut-être pas trop tard, les solutions existent, il suffit de les faire passer à l'échelle de la planète.

LA TRIBUNE - L'urgence climatique est de plus en plus présente dans les esprits. Mais comment accélérer le passage à l'action dans les faits ? Que peut-on attendre de la COP24 qui s'est ouverte à Katowice en Pologne ?

BERTRAND PICCARD - Il faut espérer que les négociateurs ne s'enferment pas dans une guerre de tranchées où le but est de résister au changement, mais comprennent bien que la lutte contre le changement climatique représente le marché industriel du siècle grâce aux gigantesques débouchés que sont la modernisation des infrastructures et les technologies propres. Pour juger le succès de cette COP, il faudra juger l'ambition des NDC [*Nationally Determined Contributions*, ndlr], les contributions nationales, qui seront annoncées par chaque pays, c'est-à-dire les engagements qu'ils prendront pour mettre en œuvre des actions concrètes.

Vous avez lancé lors de la COP22 au Maroc l'Alliance mondiale pour les solutions efficaces, qui vise à recenser 1.000 solutions rentables pour protéger l'environnement,

que vous présenterez aux gouvernements du monde entier. Pouvez-vous nous en dire plus sur ce projet ?

En initiant le projet Solar Impulse, j'avais prévu deux phases. La première, plus symbolique, consistait à faire le tour du monde en avion solaire, afin de crédibiliser les énergies renouvelables et les technologies propres, de prouver qu'on peut faire des choses impossibles sans pollution et sans carburant. Et obtenir ainsi assez de reconnaissance et de crédibilité pour passer à une phase plus concrète, la promotion des énergies renouvelables et des technologies propres dans la vie de tous les jours. Notre communication a toujours affirmé : « *Ce qu'on peut faire en vol sans carburant, vous pouvez le faire au sol également dans votre vie de tous les jours.* »

Cette deuxième phase consiste à montrer quelles sont les technologies existantes pour protéger l'environnement, améliorer la qualité de vie et permettre de lutter contre les changements climatiques tout en étant rentables. Il ne s'agit pas de promouvoir quelque chose d'utopique, car ce n'est pas comme ça que le monde fonctionne. Il faut parler le langage des gens qu'on veut convaincre, leur parler création d'emplois, croissance, profit et trouver des solutions qui tiennent compte de ces critères tout en protégeant l'environnement.

Je me suis aperçu qu'il existe de nombreuses solutions dans le monde, mais qu'elles ne sont pas utilisées car pas assez connues. C'est pourquoi j'ai créé l'Alliance mondiale des solutions efficaces, afin de réunir l'ensemble des porteurs de ces solutions. Elles peuvent venir de startups comme de grandes entreprises, mais ce doit être des solutions rentables. Le but de l'Alliance est de mettre en relation les entreprises qui les proposent avec des investisseurs, des sociétés ou des pays qui en ont besoin pour atteindre leurs buts environnementaux. Ce n'est pas suffisant d'affirmer comme beaucoup que la protection de l'environnement peut être profitable sans le démontrer. Il faut le prouver et c'est ce que nous voulons faire avec le label "Solar Impulse Efficient Solution" : labéliser la rentabilité de 1.000 solutions et les réunir dans un portfolio que j'apporterai à tous les gouvernements, pour les pousser à moderniser leurs réglementations.

Car aujourd'hui, comme il est toujours permis de polluer, peu de solutions sont tirées vers le marché. Ça ne suffit pas de pousser des startups avec des subventions, il faut créer une nécessité d'en utiliser les solutions grâce à un cadre légal adéquat. Rendre l'efficacité énergétique obligatoire et améliorer la qualité de l'air, imposer un prix du carbone et des normes pour favoriser des économies de matières premières, tout cela va encourager l'innovation, transformer les industries et ainsi permettre l'arrivée sur le marché de solutions qui n'ont pas encore pu percer aujourd'hui parce que la réglementation est trop laxiste. Il ne s'agit pas de faire plus de règlements, mais des règlements modernes et adaptés aux outils qui existent aujourd'hui sur le plan technologique.

Comment vous y prenez-vous pour délivrer ce label ?

1.400 entreprises ont déjà signé l'adhésion à l'Alliance et ont commencé à déposer leurs solutions. Celles-ci sont ensuite analysées par des experts indépendants selon trois critères : la faisabilité technologique, l'impact positif sur l'environnement et la société, et la rentabilité économique. Aujourd'hui, environ 600 solutions sont en attente d'être labélisées et 55 le sont déjà officiellement. L'obtention du label nécessite de suivre une procédure très stricte. Nous nous sommes posé des exigences élevées pour la méthodologie car nous voulons garantir le sérieux de cette démarche et donc du label. Nous souhaitons aller le plus vite possible, car il y a urgence climatique, mais pour cela nous avons besoin de mobiliser davantage d'experts. Nous en avons 140 qui collaborent bénévolement avec nous, quand ils en ont le temps, mais il faut absolument accélérer la cadence. Le plus tôt nous aurons réuni les 1.000 solutions, le plus vite des actions pourront être mises en œuvre.



(Bertrand Piccard a réalisé en 1999 le premier tour du monde en ballon sans escale. Crédits : iStock)

« Il faut que les taxes prélevées sur le CO2 soient redistribuées à la population »

Le mouvement des « gilets jaunes » en France illustre une forme de résistance sociale de la part de gens qui se sentent piégés et estiment qu'on les prend pour des « vaches à lait sur roues », en imposant quelque chose sans apporter de solution. Comment un gouvernement doit-il s'y prendre pour convaincre, alors qu'on sait que l'argent de l'écologie ne va pas à l'écologie. Comment le gouvernement français doit-il faire pour que les gens basculent dans la transition énergétique ?

Il faut précisément commencer par attribuer l'argent de l'écologie à l'écologie. Et mieux encore, que les taxes prélevées sur le CO2 soient redistribuées à la population pour faire gagner ceux qui polluent moins et pénaliser ceux qui polluent trop. Si tel était le cas, cela inciterait chacun à moins consommer et cela améliorerait le pouvoir d'achat des plus défavorisés.

Le gouvernement a raison d'attirer attention sur le fait qu'on gaspille le carburant, et l'énergie en général, en raison de la vétusté et l'inefficience des systèmes utilisés, que les externalités ne sont pas prises en considération, et que cela pose un problème environnemental, mais aussi de santé publique, avec des cancers des poumons, des bronchites chroniques et de l'asthme liés aux émissions de particules. Rajouter des taxes pour couvrir les externalités est totalement logique.

Mais il aurait fallu en même temps donner aux citoyens des solutions qui leur permettent de consommer moins. L'augmentation du prix de l'essence serait passée inaperçue, si on les avait accompagnés pour cela, plutôt que de les laisser se débrouiller tout seuls. Les automobilistes qui habitent à 50 km de leur lieu de travail peuvent facilement diminuer par deux leur consommation en adaptant une conduite écologique, en coupant leur moteur aux feux, en installant le boîtier Antismog, qui est une des solutions labellisées par Solar Impulse. L'investissement est rentabilisé en six mois pour un taxi. Si on conduit moins, il faudra plus de temps. Un chauffeur de taxi m'a aussi présenté un convertisseur qui permet d'utiliser du bioéthanol, un carburant beaucoup plus propre, qui ne coûte que 70 centimes par litre. Un investissement plus onéreux, de 600 euros, mais qui permet d'économiser énormément d'argent. Et il faudrait réhabiliter le GPL. Solar Impulse a aussi labellisé un logiciel, à installer dans la voiture, qui assiste le conducteur pour diminuer sa consommation. Vous n'imaginez pas l'effet d'une conduite différente sur la consommation. Je pensais tout savoir en la matière quand je suis allé suivre un cours de conduite écologique. Après la formation, je consommais 20 % de moins en conduisant différemment. L'adaptation de ces systèmes pourrait être offerte par l'État aux automobilistes, en contrepartie de l'augmentation des taxes. Voilà qui serait vraiment incitatif.

Par ailleurs, comment les autorités peuvent-elles rester crédibles en culpabilisant les automobilistes alors que les villes continuent d'acheter et de faire circuler des bus diesel qui empoisonnent la population ?

La fiscalité écologique doit-elle être punitive pour changer les modes de vie ?

Ni punitive ni permissive, la fiscalité doit être juste et prendre en compte tous les aspects. Il n'est pas normal que les externalités ne soient pas imposées dans la consommation énergétique. Le prix du carbone doit y être intégré. Mais encore plus que cela, il y a des solutions rentables dans tous les domaines pour pouvoir justifier des réglementations ambitieuses. Malheureusement, ces solutions ne sont pas connues et les politiques raisonnent en silos, de façon trop segmentée. Or il faudrait une vue systémique. Par exemple, la santé publique va économiser tellement d'argent pour les maladies liées à la pollution grâce au passage aux véhicules électriques que le ministère de la Santé devrait financer les chargeurs électriques. Mais pour le moment, cela ne se fait pas. Il faut des leaders politiques courageux qui prennent leurs responsabilités en donnant un but ambitieux, en expliquant bien la raison de l'atteindre et en donnant les moyens de parvenir à leurs objectifs.

Il faut toujours commencer par les actions à grand bras de levier plutôt que par les détails. Les citoyens accepteraient mieux de faire des efforts s'ils savaient que des mesures s'appliquent en priorité aux plus gros pollueurs. Comme imposer des fiouls moins polluants aux gros navires qui polluent chacun autant que plusieurs millions de voitures. Et aussi interdire l'importation de soja et

d'huile de palme provenant de régions déforestées et de poissons pêchés illégalement. Les règles de l'OMC le permettent tout à fait, contrairement à ce que disent certains pour ne pas agir...

Les constructeurs disent qu'il faut renouveler le parc, parce que les véhicules neufs sont mieux équipés en filtres anti-polluants. Mais tout le monde n'en a pas les moyens.

Le seul but des constructeurs est de vendre davantage de voitures, ce qui est aussi néfaste à l'environnement. L'intérêt d'installer un boîtier Antismog à 350 euros, c'est qu'il permet d'améliorer le parc de voitures existantes. Ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter des voitures électriques ont la possibilité de se procurer ce système à moindre coût et de réduire les émissions polluantes de leurs véhicules. La labellisation Solar Impulse aide la startup qui l'a créé à se faire connaître auprès des pouvoirs publics. Le problème pour les voitures neuves, c'est que ce système fait tomber la garantie d'usine. On ne peut donc l'utiliser que pour les véhicules qui ne sont plus sous garantie, mais ce sont justement ceux qui polluent le plus. On peut ainsi toucher la plus grande partie du parc automobile et attendre qu'il se renouvelle avec des voitures électriques.



(En 2015-2016, Bertrand Piccard et André Borschberg font le tour du monde à bord de Solar Impulse, premier avion exclusivement propulsé à l'énergie solaire. Crédits : Solar Impulse/Revillard/Rezo.ch)

« Il faut parler le langage des gens qu'on veut convaincre, leur parler de création d'emplois, croissance, profit »

La prime proposée par l'État va permettre aux Français de racheter du diesel moins polluant, mais ce n'est pas la solution car dans cinq ans ils ne pourront plus rentrer dans Paris à cause des nouvelles normes.

Effectivement, c'est complètement aberrant ! Aujourd'hui on peut acheter de l'électricité en leasing, car les prix deviennent attractifs. Je roule en Hyundai Kona avec la même autonomie qu'une Tesla, mais pour la moitié du prix d'achat. D'autres véhicules électriques sont vendus encore moins cher, mais sans la batterie qui est, elle, louée en fonction du kilométrage parcouru. Ce qu'il faut maintenant, c'est accorder un véritable avantage à s'équiper de ces véhicules. Lorsque vous êtes bloqués dans les embouteillages parisiens, vous achèterez une voiture électrique si vous savez que vous pourrez emprunter les berges de Seine. Ou si une voie du périphérique vous était réservée. Pas autrement. Aujourd'hui il n'y a pas d'incitation.

Les pays autoritaires, comme la Chine, semblent plus efficaces pour imposer des choix climatiques que les démocraties, où on est confronté aux lobbys. Aux États-Unis, les entreprises bougent plus vite que l'État. Qu'en pensez-vous ?

Oui, c'est vrai. Les Chinois partent de loin mais vont plus vite que tout le monde. Aux États-Unis, Washington s'est certes retiré des accords de Paris, mais pas nombre de villes et États, qui s'engagent à fond. Ceux-ci voient leur croissance économique augmenter d'autant plus qu'ils limitent leurs émissions de CO₂.

Autrefois, dans le monde occidental, le politique allait plus vite que les entreprises. Actuellement, c'est le contraire, parce que beaucoup d'industriels ont compris que la lutte contre les changements climatiques est devenue rentable. Mais ils ont besoin que les politiques aient des stratégies claires pour prévoir où et combien investir. Car il faut éviter les distorsions de concurrence et les changements de cap, parfois même rétroactifs, comme on en a vu en Europe ces dernières années. C'est pour cela qu'un cadre légal ambitieux sur le plan environnemental et énergétique est nécessaire pour encourager les industriels à décarboner leur production.

Vu l'urgence à agir, la solution ne passe-t-elle pas aussi par plus de sobriété, des changements de vie ?

Dans l'idéal oui, mais le monde ne fonctionne pas comme ça. Les écologistes ont essayé d'obtenir de la décroissance depuis cinquante ans. Ils ont obtenu en retour davantage d'opposition et de résistance que de succès. Je propose un autre discours : ne demandez pas aux gens de sacrifier leurs libertés, car vous aurez des gilets de toutes couleurs pour protester ; laissez-les faire, mais en assumant le coût des externalités, avec des solutions nouvelles qui sont plus efficaces et qui leur permettent d'économiser sur leurs factures d'énergie.

Ce qui fait bouger les secteurs c'est la disruption. Est-ce qu'il n'y a pas ce manque de disruption dans l'aviation et le maritime ?

La disruption viendra de la réglementation et de l'innovation qui apporteront quelque chose de nouveau, d'autres modes d'utilisation. Parce qu'il y a des domaines dans lesquels, si on ne réglemente pas, rien ne changera. Il est admis d'avoir un cadre légal en matière d'éducation, d'hygiène, d'impôts, de sécurité, mais je suis effaré de voir qu'on trouve anormal d'en avoir aussi pour empêcher de rejeter autant de CO2 qu'on veut dans l'atmosphère, alors qu'on en connaît les conséquences.

On doit moderniser la réglementation pour qu'on ne puisse plus se permettre de détruire l'environnement, d'empoisonner les gens. On dit que « cela va baisser le nombre d'emplois », mais c'est faux, ça va l'accroître car on aura de main-d'œuvre pour moderniser l'ensemble des infrastructures et isoler les bâtiments. On se dit que la drogue est toxique et qu'il faut interdire son trafic. Pourquoi ne pas faire la même chose pour les émissions de soufre et d'azote qui font beaucoup plus de morts ? On est trop laxistes. On n'a pas le droit de faire n'importe quoi.

Les technologies d'aujourd'hui sont suffisamment rentables pour qu'une grande partie des actions soient au profit de tous et que cela ne pénalise personne. Mais quand la technologie ne suffit pas, il faut des règles. On ne peut pas encore avoir des paquebots et cargos électriques, parce que la technologie ne le permet pas, mais on devrait tout de même interdire d'utiliser du fuel lourd. C'est une question de responsabilité de la part des gouvernements. Il y a un manque de pédagogie.

François Hollande m'a dit : « *On a raté avec l'écotaxe poids lourds, parce qu'on n'a pas été capables d'expliquer pourquoi un camion qui va d'Allemagne en Bretagne doit payer plus qu'un camion qui va d'Allemagne en Alsace* ». Par manque de pédagogie, la population ne l'a pas accepté.

Il y a aussi un problème de modèle économique qui fait que parfois le train coûte plus cher que l'avion, ce qui est aberrant. Il faut inclure les externalités. S'il y a une taxe carbone sur toutes les sources d'énergie, le passager pourra choisir son mode de transport, avion ou train, sans être plus polluant avec un mode plutôt qu'avec l'autre. Mais il y a des choses encore plus polluantes que l'avion, comme les centrales à charbon, dont on doit financer la transformation plutôt que de se priver de voyager.

Pour accompagner la transition énergétique, faut-il refuser de financer le charbon ? Certaines banques l'ont fait, mais pas toutes. Avez-vous des conseils à donner aux banquiers ?

Il faut bien sûr arrêter de soutenir ce qui nous empoisonne. Il y a beaucoup de nouveaux débouchés d'investissement rentables, mais les investisseurs ne sont pas souvent au courant qu'ils existent. On ne sait pas qu'un bus électrique, par exemple, rapporte 400 000 dollars par rapport à un diesel, sur sa durée de vie de dix ans, en économisant le carburant, le coût de la maintenance... Voilà quelque chose à offrir aux fonds d'investissement pour aider les villes à financer la différence de prix. Si la Ville de Paris n'a pas de quoi payer ses bus électriques, je peux lui trouver des investisseurs pour financer la différence de prix avec un contrat sur le gain réalisé.

En Suisse, un ami a lancé une société d'investissement pour remplacer les éclairages électriques dans les bâtiments publics, dont les hôpitaux. Il finance les changements. Cela ne coûte rien à l'hôpital. La rentabilité est faite sur les économies d'énergie. Dans un cas précis, cela aurait

permis de faire 1,9 million d'euros d'économie d'électricité dans un hôpital. Le directeur a dit qu'au vu de son budget annuel de 2 milliards, cela ne l'intéressait pas d'économiser un pour mille, et n'a pas voulu en discuter. C'est là qu'il faut un cadre légal pour rendre obligatoire le changement, même lorsqu'il est rentable.

Les banques doivent-elles arrêter de financer les énergies fossiles ?

Les énergies fossiles non conventionnelles, oui, et c'est ce que font de plus en plus de banques, comme BNP Paribas, de fonds de pension et d'assurance-vie. Pour le pétrole et le gaz, il faut le faire progressivement. Si tous les investisseurs comprennent en même temps que le renouvelable est plus rentable, et qu'en plus les sociétés pétrolières sont cotées en fonction de réserves qu'on n'utilisera pas en totalité, car on va trouver d'autres solutions meilleures que le pétrole, ils vont se détourner brusquement du fossile en anticipant une baisse majeure d'actifs sur la valeur de ces sociétés. S'ils vendent simultanément toutes leurs participations en les traitant comme des actifs pourris, de la même manière qu'avec les subprimes en 2008, nous aboutirons au plus gros krach financier de l'histoire de l'humanité, même si on aura encore longtemps besoin de pétrole. Certains disent que cela peut arriver d'ici à cinq ans.

Les entreprises pétrolières ne sont donc pas des ennemis, mais des compagnons d'aventure qu'il faut aider à se diversifier, parfois sous la contrainte. Si elles ne le font pas de manière officielle, en allant vers le renouvelable, le système économique peut s'effondrer. On aurait alors moins de CO₂, mais l'humanité ne serait pas sauvée pour autant car il y aurait un chômage massif. La transition énergétique doit emmener le monde pétrolier avec elle de manière à ne pas lui faire perdre leur valeur de capitalisation boursière.

Aujourd'hui, les Saoudiens investissent massivement dans le solaire pour pouvoir vendre plus de pétrole à l'étranger. Ils produisent de l'électricité propre pour 2,5 centimes le kWh, soit trois fois moins cher qu'avec du pétrole. Sur les 12 millions de barils produits par jour, la moitié est consommée en interne. Ils installent du solaire pour baisser leur consommation nationale et exporter plus de pétrole. Ce qui prouve que le solaire est plus rentable que le pétrole, sans quoi ils exporteraient le solaire et garderaient le pétrole !



(L'équipe de Solar Impulse à l'occasion du vol de Chongqing à Nanjing, en 2015. Crédits : Solar Impulse/Pizzolante)

« Un objectif pour 2050, c'est le meilleur moyen de ne rien faire »

Y a-t-il des gouvernements modèles en matière d'écologie ?

La Suède et le Danemark sont des modèles au niveau des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Le Maroc fait beaucoup en projetant d'avoir 52 % d'énergie renouvelable en 2030, le Portugal, le Costa Rica aussi. D'autres pays projettent d'avoir 100 % de renouvelable en 2050. Mais une échéance si éloignée, c'est la meilleure manière de ne rien faire aujourd'hui. Il faut mettre des objectifs à très court terme qu'on pourra atteindre. Il manque des buts ambitieux. Sur tous les continents, on pourrait fédérer les pays sous la bannière du développement et du financement d'infrastructures écologiques. Ce serait une manière fantastique de resserrer les liens entre eux pour créer davantage de richesse locale et de stabilité sociale. Il faut le faire maintenant, parce que dire qu'on le fera pour 2050 casse toute la dynamique. Il faut viser 15 % de plus tous les cinq ans, pas 100 % pour 2050. La Californie se fixe des buts à court terme et comme elle les atteint plus vite que prévu, elle les élève régulièrement en renforçant les normes.

La Californie vient de subir un gigantesque incendie et pourtant c'est l'un des États-modèles en termes de transition écologique : cela fait vingt ans qu'une voie est réservée à l'autopartage et au covoiturage, et la voiture électrique se généralise....

La Californie est l'une des régions du monde qui prend le plus de mesures et qui souffre le plus du réchauffement. C'est injuste mais cela montre que le dérèglement climatique est global. La Californie a prouvé qu'on peut combiner la croissance et la réduction des émissions de CO2. À la base, c'est une terre aride, mais transformée par l'esprit pionnier de ses autorités. Sur le climat, ils ont progressé plus vite que les autres en imposant des normes ambitieuses qui ont accéléré la transition. C'est le bon modèle à suivre selon moi.

On s'y prend mal en France et en Europe ?

En fixant des objectifs lointains, les politiques savent qu'ils ne seront plus là au moment des échéances, et que personne ne pourra les sanctionner si les buts ne sont pas atteints. Et comme en plus on segmente tous les secteurs sans les traiter de façon systémique, on avance peu. C'est intéressant de constater que la Commission européenne pose souvent des objectifs plus ambitieux que les gouvernements nationaux.

Il y a un ADN pionnier des Piccard. Mais votre père Jacques s'est heurté au scepticisme pour ses projets au fond des océans. Vous qui incarnez l'optimisme, comment vaincre le scepticisme ?

Mon père voulait qu'on l'aide à réaliser ses projets océanographiques indépendamment de leur rentabilité. Il pensait que leur qualité suffisait pour que cela intéresse tout le monde. Ce n'est pas le cas. Voir mon père souffrir de son idéalisme m'a rendu pragmatique. Quelle que soit la vision qu'on a pour le futur de l'humanité, il faut que les solutions soient rentables, enthousiasmantes et fédératrices. Cela m'a rendu très concret. J'ai fait plusieurs fois le tour du monde, mais vous voyez qu'ici, dans cette interview, on n'en a pas abordé une seule fois les émotions. Ce n'est pas cela qui changera le monde. Cela m'a changé moi, bien sûr. Mais ce sont la rentabilité, les investissements, les solutions technologiques, le cadre légal, qui vont changer le monde. Il faut montrer aux gens les avantages qu'ils en retireront, il faut faire des gagnants et pas des perdants. Donner de l'espoir, mais pas un espoir béat et utopique, un espoir fondé sur des solutions concrètes.

On dit toujours « *The sky is the limit* » (le ciel est la limite). En réalité, « *the fuel is the limit* » ! Solar Impulse a volé sans bruit, sans carburant, sans pollution. Ce n'est pas de la science-fiction, c'est ce que les technologies actuelles permettent aujourd'hui. Le reste du monde vit dans le passé, avec des technologies archaïques et inefficaces inventées au XIXe siècle et il est urgent que cela change. L'évolution est nécessaire et elle est possible. C'est notre survie en tant qu'humanité qui est en jeu et nous devons nous donner le but de réussir !

La Chine ne ferme pas la porte à l'Airbus A380

Entreprises & Finance Industrie Aéronautique & Défense <https://www.latribune.fr/> Par Michel Cabirol | 07/12/2018, 17:52



Selon Airbus, la Chine aura besoin de 60 A380 à moyen terme (Crédits : AFP)

Selon Bercy, la Chine garde la porte ouverte pour un éventuel achat de très gros poteurs A380 par les compagnies aériennes chinoises.

Selon Bercy, la Chine garde la porte ouverte pour un éventuel achat de très gros poteurs A380 par les compagnies aériennes chinoises. Ce dossier traîne pourtant en longueur depuis des années. Depuis son lancement il y a 18 ans, seuls cinq exemplaires ont été commandés par Pékin. Pour autant, la déclaration conjointe de Paris et Pékin à l'issue du 6^{ème} Dialogue économique et financier de haut niveau franco-chinois confirme que *"la Chine et la France souhaitent continuer à renforcer leur bonne coopération dans le domaine aéronautique"*. Le

ministre de l'Economie Bruno Le Maire recevait à Bercy lors d'une matinée de discussions, le vice-Premier ministre chinois, Hu Chunhua.

Pékin veut plus de sous-traitance en Chine de la part d'Airbus

Plus précisément, Paris et Pékin invitent Airbus et ses partenaires chinois à discuter d'une nouvelle coopération sur A330, A350 et A380. En revanche, cette déclaration ne fait pas état d'une nouvelle commande d'appareils par la Chine. Selon Bercy, cette décision relève des deux chefs d'Etat. *"La Chine et la France sont satisfaites de la perspective de nouveaux contrats signés à l'avenir"*, a néanmoins précisé la déclaration commune.

Selon la déclaration entre les deux pays, "la Chine, en phase avec les besoins de développement de son marché du transport aérien, souhaite continuer à acheter des avions Airbus sur la base de bénéfices mutuels et de négociations amicales avec la partie française".

Par ailleurs, la France et la Chine ont demandé à Airbus de renforcer ses efforts pour favoriser les fournisseurs chinois potentiels et en allouant davantage de nouveaux lots de travaux aux fournisseurs certifiés, de manière à atteindre un milliard de dollars objectif de la coopération industrielle en Chine d'ici à 2020.

Un besoin en Chine mais toujours pas de commandes

En visite en Chine en janvier 2018, le président de la République Emmanuel Macron avait déclaré la *"France entendait également vendre des A350 et des A380 dans les semaines ou les mois à venir"*. Ce qui serait forcément une bonne nouvelle pour l'avenir de l'A380, menacé par l'absence de ventes depuis plusieurs années.

Selon une déclaration en septembre 2017 du patron d'Airbus en Chine, la Chine aura besoin de 60 A380 dans les 5 à 7 ans qui viennent. *"Quand je regarde le marché, le flux de passagers liaison par liaison et le contexte économique, je suis totalement convaincu que la Chine aura besoin au minimum de 60 A380 dans les cinq à sept ans"*, avait-il expliqué lors d'un événement à Pékin. *"Ce que je peux dire, c'est que si une compagnie aérienne commande des A380 en nombre, les autres suivront. J'attends un effet domino et je fais en sorte de produire cet effet domino"*, avait affirmé Eric Chen, tout en admettant qu'il ne serait pas aisé de séduire les acheteurs chinois.

Carlos Ghosn mis en examen pour dissimulation de revenus, Nissan également poursuivi

Actualités Economie <https://www.ladepeche.fr/> Publié le 10/12/2018 à 07:22, Mis à jour le 10/12/2018 à 11:31



Trois semaines après son arrestation surprise à Tokyo, Carlos Ghosn a été inculpé lundi pour dissimulation de revenus sur cinq ans, ont rapporté lundi des médias japonais.

Il est arrivé dans l'archipel le 19 novembre à bord de son jet privé, tout-puissant patron de l'alliance automobile Renault-Nissan-Mitsubishi Motors.

En l'espace de quelques minutes, son sort a basculé: interpellé par des enquêteurs du parquet sur des soupçons de malversations, le dirigeant âgé de 64 ans a aussitôt été envoyé dans une cellule d'un centre de détention du nord de la capitale. Quelques jours plus tard il était limogé de la présidence des conseils d'administration de Nissan et Mitsubishi Motors, sans un mot ou presque pour celui qui les avait naguère sauvés de la débâcle.

Dissimulation de 5 milliards de yens de revenus

Lundi, le bureau des procureurs a décidé de le mettre en examen pour avoir omis de déclarer aux autorités boursières environ 5 milliards de yens (38 millions d'euros) de revenus sur cinq années, de 2010 à 2015, selon l'agence Kyodo et la chaîne publique NHK. Son bras droit Greg Kelly, arrêté en même temps que lui, a aussi été inculpé.

Nissan est également poursuivi en tant qu'entité morale, ont ajouté les deux médias, le parquet jugeant que la responsabilité de l'entreprise était aussi engagée, car c'est elle qui a remis les rapports incriminés aux autorités boursières.

Sa garde à vue prolongée

L'enquête ne s'arrêtera vraisemblablement pas là. La garde à vue de M. Ghosn vient d'être prolongée, selon les médias nippons, ce qui signifie qu'un nouveau mandat d'arrêt vient d'être signifié à l'homme d'affaire. Il s'agirait d'un mandat d'arrêt pour le même motif mais sur une période plus récente, allant de 2015 à 2018, pour un montant de 4 milliards de yens. La garde à vue de Carlos Ghosn pouvant durer 22 jours à partir de lundi, soit au-delà de Noël.

Mais ça n'en sera alors probablement pas encore fini: le parquet pourrait se pencher sur de possibles abus de biens sociaux que Nissan reproche à son ancien patron, tels que l'usage de résidences de luxe aux frais du groupe.

A ce sujet, le constructeur a indiqué dans un communiqué avoir fait appel d'une décision d'un tribunal brésilien autorisant à des représentants de M. Ghosn l'accès à un appartement situé à Rio de Janeiro, "afin d'empêcher la destruction de preuves éventuelles".

Dans cette affaire, les rumeurs, spéculations, scénarios sont nombreux, et la parole officielle rare si ce n'est, au tout début, celle du patron exécutif de Nissan, Hiroto Saikawa, qui a d'emblée lâché son ancien mentor.

Les procureurs ont pour l'instant communiqué a minima et la défense de Carlos Ghosn, menée par Motonari Ohtsuru, un ex-procureur spécialiste des grandes affaires financières, ne s'est pas publiquement exprimée.

Tout juste sait-on que "le suspect Ghosn", comme l'a rebaptisé la presse nippone, nie toute malversation. "Il est dans un état d'esprit vaillant et combatif", souffle-t-on au siège de Renault, à Boulogne-Billancourt près de Paris, malgré les conditions spartiates de l'établissement où le Franco-libano-brésilien est détenu. Il se dit bien traité, reçoit la visite des ambassadeurs de France, du Liban et du consul du Brésil, et s'occupe à lire livres et magazines quand il n'est pas interrogé par les enquêteurs.

Au cours des auditions, réalisées en anglais et enregistrées selon le quotidien Asahi Shimbun qui avait révélé l'affaire, M. Ghosn aurait reconnu avoir signé des documents mentionnant des paiements qu'il était censé percevoir au moment de quitter le groupe, a rapporté l'agence de presse japonaise Kyodo. Mais il assure que ces montants n'étaient pas définitivement établis et n'avaient donc pas à être inclus dans les rapports publics de Nissan.



Industries d'armement

L'allemand Rheinmetall viserait 75% des parts de KNDS, l'alliance formée par Nexter et Krauss-Maffei Wegmann

<http://www.opex360.com/> Posté dans Forces terrestres, Industrie par Laurent Lagneau Le 10-12-2018



Actuellement, la famille Bode Wegmann, via Wegmann & Co Gbh, et l'État français, via Giat Industries, sont actionnaires à parts égales de KMW+Nexter Defense Systems [KNDS], une co-entreprise franco-allemande dans le domaine de l'armement terrestre. Cette opération avait été facilitée par le fait que les deux entités avaient chacune un périmètre similaire.

Cet équilibre risque d'être bouleversé si l'allemand Rheinmetall, qui affiche un chiffre d'affaires de près de 6 milliards d'euros, réussit à mettre la main sur Wegmann & Co Gmbh, et donc sur Krauss-Maffei Wegmann [KMW], comme il l'a annoncé le 26 novembre dernier.

Cette opération est logique d'un point de vue allemand : les deux groupes étant à la fois partenaires et concurrents selon les programmes d'armement. En effet, le châssis du char Leopard est fabriqué par KMW alors que la tourelle et les munitions relèvent de Rheinmetall. Même chose pour le véhicule blindé de combat d'infanterie Puma.

D'après le journal allemand Welt am Sonntag, le comité de direction de Rheinmetall souhaiterait acquérir une participation majoritaire au capital de KNDS à long terme.

« Outre l'acquisition des actions de KNDS, d'autres activités propres pourraient être introduites. Cela permettrait à Rheinmetall de détenir environ 75% du capital de KNDS », a indiqué la banque UBS. En clair, l'équilibre franco-allemand n'existerait plus et Nexter se trouverait marginalisé, à l'heure où il est question pour Paris et Berlin de mettre au point un nouveau char de combat destiné à remplacer le Leclerc et le Leopard 2 et à l'heure où le programme SCORPION se concrétise.

« Si Rheinmetall cherche maintenant la majorité [...] cet équilibre serait détruit. Ce serait une sorte de déclaration de guerre à Paris, au président français Macron », estime Gerhard Hegmann, chroniqueur de Welt am Sonntag.

D'après le quotidien Les Echos, les autorités françaises seraient « ouvertes » à une rationalisation de l'industrie européenne de l'armement, mais à la condition de ne pas bouleverser les équilibres. Ainsi, le Délégué général pour l'armement, Joël Barre, a rencontré son homologue allemand pour évoquer l'opération de Rheinmetall.

Et plusieurs options seraient sur la table : un scénario type Airbus, où la parité des actionnaires est assurée sans nécessairement prendre en compte le volume d'activité que les différentes entités mettront dans la corbeille, la vente de certaines activités de Rheinmetall ou encore l'achat d'actions KMW par l'État français, lequel détient par ailleurs une action spécifique dans KNDS.

Quoi qu'il en soit, l'actionnariat de KNDS est figé jusqu'à la fin de l'année 2020. D'ici là, le cahier des charges pour les études conceptuelles du futur char de combat franco-allemand devra être dévoilé (ce sera normalement le cas d'ici la fin 2018) et Rheinmetall ainsi que KMW auront remis « leurs propositions industrielles afin de mener avec succès les études et les activités de R&D respectives ».

Les entreprises russes de l'armement ont connu une forte croissance de leurs ventes en 2017

<http://www.opex360.com/> Posté dans Industrie par Laurent Lagneau Le 10-12-2018



Comme tous les ans, en décembre, le Stockholm International Peace Research Institute [SIPRI] publie son palmarès des 100 plus importants industriels du secteur de l'armement au niveau mondial. En 2016, les ventes de ces derniers étaient reparties à la hausse [+1,9%], pour s'établir à 374,8 milliards de dollars, après un trou d'air dû, notamment, à une baisse des dépenses militaires américaines.

Un an après, selon le SIPRI, cette tendance à la hausse s'est confirmée, avec une progression de 2,5% des ventes de ces 100 principaux acteurs de l'industrie de l'armement. Les principaux bénéficiaires de cette hausse sont les groupes américains du secteur. Et Lockheed-Martin fait largement la course en tête, avec 44,9 milliards de dollars de ventes, soit 18 milliards de plus que Boeing, second sur le podium.

Plus généralement, les ventes des principales entreprises américaines de l'armement ont atteint les 226,6 milliards de dollars en 2017, soit 57% du marché mondial. Cinq d'entre-elles figurent parmi le « top 10 » du palmarès établi par le SIPRI.

« Les entreprises américaines bénéficient directement de la demande en armes » du Pentagone, a expliqué Aude Fleurant, directrice du programme « Armes et Dépenses militaires » de l'institut suédois.

Si le niveau des ventes des groupes américains de l'armement n'est pas une surprise en soi, celle des entreprises russes est inédit. Depuis 1989, année à partir de laquelle le SIPRI a commencé à établir son classement annuel, jamais un industriel russe ne s'était hissé dans le top 10. C'est désormais le cas avec Almaz-Anteï, connu pour fabriquer les systèmes de défense aérienne S-300 et S-400. Son chiffre d'affaires de 8,6 milliards de dollars, en progression de +17% par rapport à 2016, lui permet d'occuper la dixième place.

Au total, avec un chiffre d'affaires de 37,7 milliards de dollars (+8,5%), les entreprises russes représentent 9,5% des ventes réalisées par les groupes du Top 100 du SIPRI.

Outre Almaz-Anteï, trois autres entreprises russes classées dans le Top 100 ont aussi significativement augmenté leurs ventes. Tel est le cas d'United Engine Corporation (+25%), de High Precision Systems (+22%) et de Tactical Missiles Corporation (+19%).

« Les entreprises russes connaissent une croissance significative de leurs ventes d'armes depuis 2011 », a commenté Siemon Wezeman, un chercheur du SIPRI. « Ceci est conforme à l'augmentation des dépenses de la Russie en matière d'achat d'armes pour moderniser ses forces armées », a-t-il ajouté.

Désormais, l'industrie russe de l'armement a détrôné celle du Royaume-Uni de la seconde place, qu'elle occupait depuis 2002. Les groupes britanniques du Top 100 ont vendu pour 35,7 milliards d'armes, soit 2,3% de plus qu'en 2016, ce qui représente 9% de la production mondiale. Et BAE Systems demeure le plus important en Europe, avec 22,9 milliards de ventes, en progression de 3,3%.

Quant aux six entreprises françaises du Top 100, elles ont aussi enregistré des résultats en forte progression (+11% au total), pour atteindre 21,3 milliards de dollars. Et cela grâce à des contrats

importants obtenus notamment en Inde et au Qatar (Rafale) Dassault Aviation et Naval Group ont su tirer leur épingle du jeu, leurs ventes ayant augmenté respectivement de 48% (à 2,1 milliards de dollars) et de 15% (à 4,1 milliards). Toutefois, Thales reste le premier groupe français du classement établi par le Sipri (8e place), avec des ventes s'élevant à 9 milliards de dollars.

Par ailleurs, le Sipri note la forte hausse (+24%) des ventes d'armes réalisées par les entreprises turques. « Cette augmentation importante

reflète les ambitions de la Turquie de développer son industrie d'armement afin de répondre à sa demande croissante en armes et devenir moins dépendante des fournisseurs étrangers », souligne Pieter Wezeman, chercheur principal du programme Armes et Dépenses militaires.

L'industrie indienne de l'armement a également connu une bonne année 2017, avec quatre entreprises qui, classées dans le Top 100, ont totalisé 7,4 milliards de dollars de ventes (1,9% du marché).

Cela étant, ce classement ne prend pas les résultats des industriels chinois de l'armement en compte. Or, l'on sait que les exportations d'équipements militaires de la Chine connaissent une hausse continue depuis plusieurs années (+38% sur la période 2013-2017) et que les entreprises du secteur doivent répondre à une forte demande intérieure, dans le cadre de la modernisation des capacités de l'Armée populaire de libération.

Technologie numérique

IA, assistants personnels, Blockchain... les tendances tech qui vont marquer 2019

Technos & Medias <https://www.latribune.fr/> Par Estelle Nguyen | 12/12/2018, 8:05



Selon les estimations du cabinet Gartner, le marché mondial de l'IA devrait atteindre 1.200 milliards de dollars en 2018, soit une hausse de 70% par rapport à l'année précédente. (Crédits : Photo by h heyerlein on Unsplash)

Démocratisation de l'intelligence artificielle, émergence des assistants vocaux en France, âge d'or de l'économie de l'abonnement, explosion d'Amazon dans la publicité... Voici les tendances phares dans la tech en 2019.

L'année de l'IA

L'année 2019 sera tout d'abord l'année de l'intelligence artificielle et surtout celle de sa démocratisation. L'IA évolue déjà à grand pas dans de nombreux domaines et de secteurs. Selon rapport de la banque d'affaires et de conseil spécialisée dans les technologies GP Bullhound, intitulé "Technology Predictions 2019", environ 31% des entreprises devraient ajouter des technologies d'IA au cours des années à venir, avec un impact sur les conditions de travail et la flexibilité des horaires.

"L'IA, l'une des technologies les plus disruptives, va être plus largement disponible, grâce au cloud computing, à l'open source et à la communauté de créateurs", explique le cabinet d'étude Gartner dans un rapport sur les tendances dans la technologie, publié en août dernier.

Selon les estimations du cabinet Gartner, le marché mondial de l'IA devrait atteindre 1.200 milliards de dollars cette année, soit une croissance de 70% par rapport à 2017. En 2022, il pourrait grimper jusqu'à 3.900 milliards de dollars.

Les foyers français prêts à adopter les assistants vocaux ?

Alexa, Siri, Google Home... En deux ans à peine, les assistants vocaux sont devenus un véritable phénomène. Selon les chiffres de Strategy Analytics, le marché mondial a affiché une croissance

de 278% pour le premier trimestre 2018, pour un total de 9,2 millions d'unités livrées. D'ailleurs, 24% des ménages américains possèdent une enceinte intelligente, à en croire une étude Nielsen publiée fin septembre dernier, et 75% en seront équipés d'ici 2020.

Dans l'Hexagone toutefois, l'usage de ces assistants virtuels est encore loin d'être entré dans les mœurs, avec un taux d'équipement avoisinant 1%, d'après le baromètre My Media, dévoilé en octobre dernier. Cela étant, l'intérêt est bien là : 35% des Français interrogés jugent que les assistants vocaux sont utiles et 13% de ceux qui n'en possèdent pas souhaitent pouvoir s'en équiper dans l'année à venir.

L'abonnement, un modèle de plus en plus en vogue

Après des années où les contenus ont été mis gratuitement sur Internet et financés par la publicité, l'abonnement payant apparaît à nouveau comme le modèle d'avenir. La qualité des services proposés et les préoccupations des consommateurs concernant l'utilisation abusive des données devraient faire croître l'intérêt pour les services proposant un abonnement payant. De l'assurance aux médias, en passant par l'informatique (grâce au *cloud* notamment, qui permet la dématérialisation de l'industrie du logiciel) et le divertissement (la télé sur Netflix, la musique sur Spotify ou Deezer...), de plus en plus de services, à la fois BtoB et BtoC, sont proposés via une souscription mensuelle ou annuelle. Un modèle devenu indispensable pour les entreprises, selon Tien Tzuo, auteur d'un ouvrage sur le sujet:

"L'abonnement est le futur de votre entreprise. Si vous ne passez pas maintenant à ce modèle économique, il y a de grandes chances pour que, dans quelques années, il n'y ait plus du tout d'entreprises à transformer", écrit Tien Tzuo.

Selon GP Bullhound, les consommateurs accepteraient d'ailleurs mieux les contenus payants, rappelant dans un rapport trimestriel publié début décembre que Spotify a 83 millions d'utilisateurs payants sur 180 utilisateurs mensuels actifs. En 2018, YouTube a déjà expérimenté différents modèles pour sa plateforme, comme son service d'abonnement sans publicité, Youtube Premium, ou encore Youtube Music Premium. En juin dernier, Facebook a également testé un système d'abonnement payant pour les groupes privés.

La Blockchain fait rêver tous les secteurs

La Blockchain fait bien évidemment partie des technologies à surveiller pour l'année à venir. Quasiment tous les secteurs ont commencé à plancher sur des cas d'usages concrets. Dans la finance, l'intérêt des institutions financières traditionnelles pour la Blockchain ne tarit pas, malgré les récentes fluctuations sur le marché des crypto-monnaies. D'après les estimations de GP Bullhound, 2019 devrait même être l'année du transfert du capital institutionnel vers les crypto-monnaies.

Mais les perspectives de la Blockchain vont bien au-delà du monde de la finance : tous les métiers établissant des contrats (assureurs, avocats, notaires...) sont concernés, tout comme des secteurs comme les transports, l'énergie, la logistique ou encore la publicité. Selon un rapport détaillant les investissements dans la Blockchain en 2018 publié en juillet dernier par le cabinet IDC, 1,5 milliard de dollars vont être investis cette année. Le marché devrait atteindre 11,7 milliards de dollars d'ici à 2022.

Amazon, menace sérieuse pour Google et Facebook dans la pub ?

2019 pourrait également confirmer l'émergence d'Amazon en tant que grande plateforme publicitaire. Selon les prédictions de GP Bullhound, le géant américain du e-commerce va s'emparer d'une part importante du marché publicitaire dans la tech pour menacer, à terme, le duopole Google/Facebook, qui concentrent à eux seuls près de 60% du marché publicitaire américain (37,1% pour Google, 20,6% pour Facebook), selon les dernières estimations du cabinet eMarketer. En 2018, le groupe de Jeff Bezos s'est hissé à la troisième place du podium, avec 4,1% du marché de la publicité en ligne aux Etats-Unis, pour un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de dollars (soit environ 4 milliards d'euros). Il double ainsi, pour la première fois, Microsoft et Oath (la filiale médias de l'opérateur télécoms Verizon).

La croissance d'Amazon dans la pub est due notamment au fait que "les consommateurs, de plus en plus, débutent leurs recherches de produits sur Amazon, plutôt que sur Google", selon Monica Peart, directrice senior des prévisions chez eMarketer, citée dans le rapport, ajoutant qu'Amazon "est devenue une option attrayante pour les annonceurs".

Amazon affiche sur son site des publicités depuis plusieurs années et a décidé depuis peu de proposer des annonces de produits sponsorisés, similaires à celles de Google sur son moteur de recherche. En 2020, sa part de marché pourrait atteindre 7%, soit près de 11 milliards de dollars, avec une croissance annuelle de plus de 50%.

Logistique urbaine : le problème du dernier kilomètre enfin réglé ?

Jugé complexe, coûteux et incertain, le dernier kilomètre de livraison est la dernière étape de distribution d'un produit, entre le commerçant et le client final, soit le maillon le plus sensible de la chaîne. Selon le Centre d'analyse stratégique, il représente 20% du coût total de la chaîne, mais les obstacles s'accumulent pour livrer en ville. Une étude réalisée par DHL et la société de marché Euromonitor a d'ailleurs estimé que les zones urbaines vont compter 600 millions d'habitants supplémentaires d'ici 2030, complexifiant la logistique.

Pour 2019, GP Bullhound prédit que les *retailers* vont se tourner davantage vers l'innovation pour préserver leurs marges et permettre une accélération des délais de livraison.

"Le dernier kilomètre s'impose de plus en plus comme LE terrain de bataille par excellence de la chaîne logistique du e-commerce, et les entreprises devront établir des stratégies ciblées dans ce domaines pour faire preuve d'efficacité", explique Katja Bush, directrice commerciale de DHL

Alors que les consommateurs souhaitent des options de livraison toujours plus rapides, encore très peu d'entreprises d'e-commerce proposent de livrer leurs colis le jour-même, comme le fait Amazon, avec Amazon Prime Now et sous certaines conditions. Pourtant, selon une enquête révélée en 2016 par eMarketer, qui a sondé les e-acheteurs américains, 67% d'entre eux accepteraient de payer plus pour avoir accès à cette option lorsqu'ils font leurs achats en ligne.

Face à Messenger et WhatsApp, la messagerie Viber pivote sur l'e-sport

Technos & Medias <https://www.latribune.fr/> Par Anaïs Cherif | 13/12/2018, 18:30



Lancée en 2010 par une société israélienne, l'application de messagerie instantanée Viber revendique plus d'un milliard d'inscrits dans le monde. (Crédits : Reuters)

Viber, propriété du japonais Rakuten, s'ouvre à l'e-sport. Si la pratique et la diffusion de jeux vidéo en ligne reste un marché de niche, l'e-sport devrait générer 1,67 milliard de dollars et 580 millions de spectateurs en 2021. De quoi recruter de nouveaux utilisateurs pour l'application de messagerie instantanée, qui revendique 400 millions d'utilisateurs mensuels actifs dans le monde.

Viber mise sur l'e-sport pour se distinguer de la concurrence. L'application de messagerie instantanée a annoncé ce mercredi matin des partenariats avec trois clubs européens d'e-sport : Solary (France), Team Queso (Espagne) et Fnatic (Royaume-Uni). « *Nous avons commencé par un projet pilote en 2017 avec Solary, lors d'un voyage de 15 jours en Corée du Sud. Il était possible de suivre leur déplacement sur Viber* », explique Etienne Dupont, responsable du business développement de Viber en Europe. Résultat : en 48 heures, 15.000 nouveaux membres Viber suivaient l'événement. Pendant 15 jours, 160.000 visites et 50.000 likes ont été enregistrés.

« Cela nous a confirmé que les communautés de fans d'e-sport étaient prêtes à s'engager fortement sur les plateformes pour suivre les clubs » de joueurs de jeux vidéo en ligne. « Et comme ces communautés ne sont pas forcément sur Viber, nous espérons une belle acquisition d'utilisateurs. »

Lancée en 2010 par une société israélienne, **l'application est passée sous la coupe du groupe japonais Rakuten en 2014 pour un montant de 900 millions de dollars**. L'application, qui ne communique pas sur son chiffre d'affaires, n'est toujours pas rentable. Elle revendique 400 millions d'utilisateurs actifs par mois début 2018 - contre 1,5 milliard pour WhatsApp et 1,3 milliard pour Messenger, qui appartiennent à Facebook. En France, Viber disposerait de 5 millions d'utilisateurs actifs sur 10 millions d'inscrits.

Un marché de niche en pleine croissance

Si l'e-sport reste un marché de niche, ce secteur est en pleine croissance. L'e-sport a généré 900 millions de dollars dans le monde en 2018 (+37,4% sur un an), selon l'étude **"Global e-sport market 2018"** réalisée par le cabinet Newzoo. Le secteur devrait engranger 1,67 milliard de dollars en 2021. Côté audience, il y a de plus en plus d'adeptes avec 395 millions de spectateurs d'e-sport dans le monde en 2018 (+17,8% sur un an) et il devrait y en avoir 580 millions en 2021.

« L'e-sport est un marché encore jeune, donc il n'est pas structuré et la marche d'entrée est plus accessible que certains secteurs plus traditionnels, comme le foot. Viber a une place à prendre dans l'e-sport », estime Etienne Dupont.

Les médias spécialisés, comme Espn, et les réseaux sociaux généralistes, comme Twitter, diffusent déjà des parties de jeux vidéo. **En 2017, le site de microblogging promettait ainsi de diffuser 1.500 heures de compétitions de jeux vidéo**. Des plateformes spécialisées comme Twitch, rachetée par Amazon en 2014 pour 970 millions de dollars, revendique déjà 15 millions d'utilisateurs actifs par jour.

Viber promet un partage des revenus

Pour attirer les clubs, Viber promet un « *partage de revenus équitables* » et la possibilité de mieux animer les communautés de fans. Selon Etienne Dupont, « *nous voulions trouver un business model afin de générer des revenus réguliers pour les clubs* », qui proposent du contenu exclusif à Viber. Cela passe notamment par un partage des revenus tirés de la publicité et de la vente de stickers à l'effigie du club, « *dont les fans sont très friands* », souligne Etienne Dupont.

Viber a développé un chatbot permettant de retrouver toute l'actualité du club (les derniers résultats, la liste des joueurs...). L'application mise également sur sa fonctionnalité Communauté, lancée cette année. Elle permet de créer un groupe de conversation sans interruption, pour un nombre illimité de personnes, avec la conservation des historiques. « *Nous permettons de rapprocher davantage les fans et les clubs. En ce sens, on se distingue de Twitch, où les fans échangent principalement en live pendant les compétitions d'e-sport* », explique Etienne Dupont. Une vision partagée par Romain Albasa, actionnaire et streamer (ndlr : personne qui retransmet en direct ses parties de jeux vidéo) chez Solary.

« Nous sommes déjà très présent sur les autres réseaux sociaux et sur Twitch (ndlr : Solary cumule plus de 11 millions de vues mensuelles sur Twitch via les jeux League of Legends et Fortnite). Sur Twitch, la conversation est uniquement consacrée au jeu en cours. Avec Viber, nous pouvons être plus proche de nos communautés et dialoguer en dehors des moments de jeu », détaille Romain Albasa.

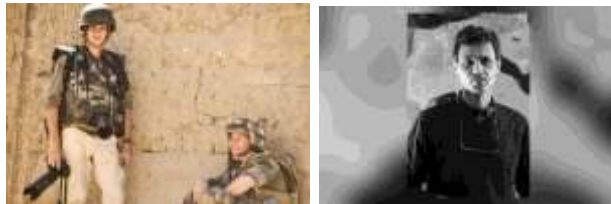
13 – Rubriques divers (Conférences, etc)

Prix

Nicolas Mingasson : « Le prix "Erwan Bergot", un hommage à ces hommes qui m'ont fait confiance ».

Mise à jour : 12/12/2018

Lauréat 2018 du prix littéraire de l'armée de Terre "Erwan Bergot" pour son livre *Pilotes de combat*, Nicolas Mingasson s'intéresse avant tout aux hommes. Après avoir accompagné les militaires sur les théâtres d'opération, il se consacre aujourd'hui aux personnes atteintes par le syndrome de stress post-traumatique.



« Mon histoire commence en 2010 avec le sergent Tran. J'avais décidé de suivre sa mission en Afghanistan : sa préparation, son déploiement sur le terrain, jusqu'au retour en famille. C'était une période difficile. L'opération Pamir comptait de nombreux blessés, des morts aussi. Cette situation d'extrême tension m'a conduit à cette interrogation : **que deviennent les soldats une fois revenus en France ?**

Ce travail sur l'après-guerre a glissé petit à petit. Je me suis intéressé aux proches des militaires morts au combat. Ils avaient besoin d'exprimer des sentiments. **Pour un journaliste, c'était un sujet passionnant tout en étant humainement très fort.** Je me souviens de mon premier appel téléphonique à des parents dont le fils avait été tué en opération. Je ne savais pas comment les aborder.

Après mon livre sur le deuil (*1929 jours*, NDLR), **je me suis intéressé aux blessés atteints de syndrome de stress post-traumatique.** Depuis trois ans, je leur consacre une grande partie de mon temps. Je me suis rendu à plusieurs reprises au Centre de ressource des blessés de l'armée de Terre (CREBAT), mais aussi chez eux, dans l'intimité du cercle familial. Être allé en Afghanistan est un réel atout pour me faire accepter. **Je connaissais la réalité du terrain, j'ai parfois arpenté les mêmes chemins, les mêmes villages que certains d'entre eux.**

J'ai été surpris et touché par la confiance qu'ils m'ont accordée. Leurs histoires sont parfois terribles et pourtant ils me les ont livrées avec une honnêteté rare. J'ai consacré toute mon énergie à ce sujet qui est souvent épuisant psychologiquement. **Aujourd'hui je porte un peu la parole de ces blessés et de leurs proches,** que je m'efforce de rendre accessible à tous à travers mes ouvrages.

Le prix "Erwan Bergot" décerné pour mon dernier ouvrage représente une reconnaissance de l'armée de Terre pour ce travail, mais aussi un hommage à ces hommes et ces familles qui m'ont fait confiance ».

Droits : Armée de Terre 2018

Nicolas Mingasson, lauréat du prix Erwan Bergot

Mise à jour : 14/12/2018

Le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), le général Bosser, a remis le mercredi 12 décembre le prix Erwan Bergot à Nicolas Mingasson, récompensant son livre *Pilotes de combat*. Une œuvre pétrie d'humanité rendant hommage au CNE Gaudin, mort en Afghanistan en 2011.



Dans *Pilotes de combat*, Nicolas Mingasson relate l'accident d'un hélicoptère Gazelle et de son équipage, survenu le 10 juin 2011, lors d'une mission en Afghanistan. Il adopte le point de vue du pilote, le lieutenant Mathieu Fotius, pour livrer le récit de la chute de l'appareil et du décès de son chef de bord, le lieutenant Matthieu Gaudin. Commence alors pour le lieutenant Fotius un long et difficile chemin vers la reconstruction.

Le jury a également attribué une mention d'appui à l'ouvrage *Zinoview, Cendrars, deux légionnaires dans la Grande Guerre*, rédigé sous la direction de Patrick Carantino, publié chez Somogy, éditions d'art.

Rendre hommage par la littérature

Fondé en 1995, le prix Erwan Bergot s'inscrit comme un des prix de la saison littéraire. Il **récompense chaque année une œuvre grand public écrite en langue française célébrant un exemple d'engagement au service de la France ou de ses valeurs essentielles**. « Ce prix porte le nom d'Erwan Bergot, un soldat qui a servi en Indochine, en Algérie, a été grièvement blessé et s'est consacré à l'écriture pour rendre hommage avec talent à ses frères d'armes. Au travers de ce prix, l'armée de Terre veut encourager les écrivains qui traitent du sujet de la guerre et ceux qui la font », a souligné le général Bosser.

Pilotes de combat, Nicolas Mingasson, Les belles lettres, 11 €, ISBN 2251448101, 136 pages.

Zinoview, Cendrars, deux légionnaires dans la Grande Guerre, Sous la direction de Patrick Carantino, Somogy – Editions d'art 25 €, ISBN 2757214209, 127 pages.

Retrouvez l'interview de Nicolas Mingasson. <https://www.defense.gouv.fr/terre/actu-terre/nicolas-mingasson-le-prix-erwan-bergot-un-hommage-a-ces-hommes-qui-m-ont-fait-confiance>

Tout savoir sur le Prix Erwan Bergot. <https://www.defense.gouv.fr/terre/bloc-culture/prix-litteraire/prix-erwan-bergot-2018/le-laureat-2018>

Droits : Armée de Terre 2018

14 – Livres & Publications

Publications

Flotte de combat 2018 est désormais en vente

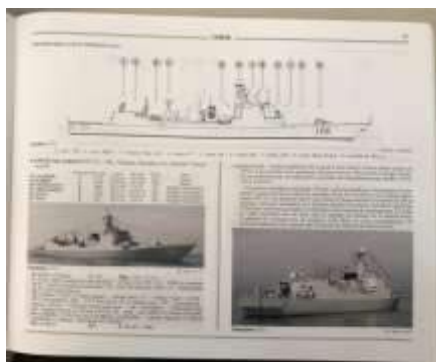
<http://lignesdedefense.blogs.ouest-france.fr/> 12.12.2018 Par Philippe Chapleau



Flottes de combat 2018 est la nouvelle édition du célèbre ouvrage des Éditions Ouest-France, fleuron du fonds des éditions Maritimes et d'Outre-Mer, département des éditions Ouest-France.

Il a été créé en 1897 par le commandant de Balincourt, poursuivi de 1928 à 1943 par le commandant Vincent Bréchignac, de 1943 à 1974 par Henri Le Masson, de 1974 à 1988 par Jean Labayle-Couhat et de 1988 à 2016 par Bernard Prézelin.

Il est désormais rédigé par Stéphane Gallois et Alexandre Sheldon-Duplaix.



Cet ouvrage hors normes dresse un tableau d'une précision et d'une exhaustivité uniques au monde des marines mondiales. Véritable bible des états-majors et des passionnés, il rassemble des informations stratégiques sur l'ensemble des flottes de combat et leurs évolutions. Avec près de 5 800 photos recueillies dans le monde entier grâce à un réseau exceptionnel de correspondants, quelque 120 schémas et tableaux, c'est la composition des marines et des forces maritimes paramilitaires de 172 États qui sont dévoilées en 1 500 pages (pour 240 euros).

Pour commander, c'est ici sur le site flottesdecombat.fr

15 – Société

Le gilet jaune, d'un siège passager aux rues européennes

Société / Monde <http://www.slate.fr> Christophe-Cécil Garnier — 10 décembre 2018 à 11h18 — mis à jour le 10 décembre 2018 à 11h59

Il occupe conversations, plateaux télé et bureaux des ministres depuis des semaines, au point d'être repris dans d'autres pays. L'utilisation du gilet jaune ne tient pourtant qu'à un coup d'œil.



Des «gilets jaunes» marchent vers l'Arc de triomphe à Paris le 8 décembre 2018. | Thomas Samson / AFP

Dans une tragédie théâtrale, l'action se joue normalement en cinq actes. Samedi 8 décembre, les «gilets jaunes» ont joué leur quatrième, celui où l'action sur les planches tend à se nouer définitivement. 120.000 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers ont été mobilisés dans tout l'Hexagone, le gouvernement craignant un mouvement «*d'une grande violence*». Bilan de la journée d'après le ministère de l'Intérieur: 125.000 personnes ont pris part aux manifestations à travers la France (dont 10.000 à Paris), 264 ont été blessées (dont 39 membres des forces de l'ordre), 1.723 interpellées et 1.220 placées en garde à vue.

Mais avant ce quatrième acte, avant l'annulation de la hausse des taxes sur le carburant, avant que des milliers de personnes ne battent le pavé des Champs-Élysées, que les ronds-points et axes routiers ne soient couverts de jaune dès le 17 novembre, il y a eu le choix du symbole.

Si le mouvement part tout d'abord de la pétition fin mai de Priscillia Ludosky, qui demande une baisse des prix à la pompe, on ne trouve aucune trace d'une mention d'un quelconque gilet jaune. Cette pétition atteint à présent plus d'un million de signatures et se retrouve deuxième sur le

podium des pétitions les plus signées en France depuis le lancement de la plateforme Change.org dans le pays. De même, il n'y a aucune référence au désormais célèbre veston fluo cinq mois plus tard, lorsque Jacline Mouraud publie sa fameuse vidéo mi-octobre, vue plus de six millions de fois –pour 262.000 partages et 10.000 commentaires. Celle qui cible Emmanuel Macron et critique sa *«traque aux conducteurs»* n'aborde pas le symbole. Pas plus qu'Éric Drouet dans son appel pour le premier blocage national du 17 novembre.

Le signe rassembleur

L'idée vient en fait d'une vidéo du 24 octobre. On y voit Ghislain Coutard, dans son véhicule, parler du futur mouvement et appeler un maximum de monde à le suivre et *«faire un blocage bien costaud»*. *«Tous ceux qui sont d'accord pour le mouvement... Peut-être qu'ils sont pas... Ils seront au travail, ils pourront pas...»*, déclame ce technicien de maintenance de 36 ans. Il jette ensuite un rapide coup d'œil sur le siège passager et prend son gilet jaune pour l'afficher à la caméra. *«On a tous un gilet jaune dans la bagnole. Foutez-le en évidence sur le tableau de bord, toute la semaine, enfin jusqu'au 17. Un petit code couleur pour montrer que vous êtes d'accord avec nous, avec le mouvement, et qui est chaud, qui est pas chaud. Ça va motiver et dire: "Putain, on va croiser des 'gilets jaunes' partout sur les tableaux de bord, c'est un signe, ça va peut-être vraiment bouger. C'est pas que des paroles en l'air".»*

Entre-temps, la vidéo a été vue plus de cinq millions de fois, a suscité 5.600 commentaires et 212.000 partages. Et le gilet jaune s'est imposé dans l'esprit des gens, qui l'ont fait passer du tableau de bord aux épaules. *«Quand je lance ma vidéo, je vois mon gilet jaune que j'utilise pour le travail: selon les sites où je vais, je suis obligé de mettre mon gilet jaune, a raconté Ghislain Coutard à France 3. À chaque fois que je finis mon travail, je l'enlève et je le jette sur le tableau de bord. Et là spontanément, pendant la vidéo, je me suis dit "c'est quelque chose que l'on voit bien de loin, ça pourrait être le code couleur de ce mouvement de manifestation".»*

Mais encore fallait-il que les Français suivent la consigne et endossent le fameux gilet. *«Je pense qu'elle [la couleur, ndlr] a été choisie pour deux raisons, a expliqué aux Inrocks Michel Pastoureau, historien des pratiques sociales et politiques des couleurs, sur la question du choix. D'une part, parce qu'il s'agissait d'une affaire d'essence et de voiture au départ. L'idée était donc de faire sortir le gilet jaune obligatoire pour signaler un danger, faire attention. L'idée de sauvetage, de sauver le pouvoir d'achat, de sauver la France, était ainsi symbolisée. C'est une belle idée. Et plus pragmatiquement, c'est une couleur que personne n'employait, qui était disponible. Comme les nuances ne comptent pas dans les couleurs politiques, le choix est restreint! Toutes les autres étant prises, il ne restait que le jaune et le gris. Mais je crois que le choix de l'orangé, qui aurait dit la même chose –le sauvetage– aurait été plus judicieux, car c'est une couleur qui passe pour sympathique, tonique, joyeuse, c'est la vitamine C (rires). Qu'un mouvement d'opinion fort s'émblématise par le jaune, c'est à la fois courageux et dangereux.»* Toutefois, l'historien précise que ses réponses dans l'interview et les significations du jaune évoquées sont ignorées par la plupart des «gilets jaunes»: *«Ils n'en sont pas conscients»*.

Karl Lagerfeld, premier «gilet jaune»

Vu la vidéo de Ghislain Coutard, c'est surtout le côté obligatoire du gilet, à portée de main de tous les conducteurs et conductrices, qui semble avoir joué. Depuis le 1^{er} juillet 2008, le gilet jaune, ou «gilet de haute visibilité» et le triangle rouge sont requis dans les voitures de chaque Français, qui doit l'enfiler dès qu'il *«est amené à quitter un véhicule immobilisé sur la chaussée ou ses abords à la suite d'un arrêt d'urgence»*, selon le code de la route.

Une absence de ces deux éléments entraîne normalement une amende de quatre-vingt-dix euros. Pour le populariser, une campagne de publicité avait même été jusqu'à faire poser Karl Lagerfeld avec le gilet jaune (qui apparemment était un montage Photoshop) et un texte percutant: *«C'est jaune, c'est moche, ça ne va avec rien, mais ça peut vous sauver la vie»*.



Depuis, le gilet jaune s'exporte. Les Belges ont été les premiers à l'utiliser pour des raisons similaires. Lors d'un rassemblement à Bruxelles le 30 novembre, elles étaient 200 à 300 personnes à manifester contre le «*carnage social*», et demandaient également la démission du Premier ministre Charles Michel. D'autres ont organisé des blocages dès le 16 novembre de plusieurs dépôts de carburant et certains «gilets jaunes» à Liège souhaitent l'instauration du référendum dans leur constitution.

Une tâche d'huile européenne

Les contestations contre la vie chère touchent également les Pays-Bas et la Bulgarie. Dans ce dernier pays, le plus pauvre de l'Union européenne, les manifestants protestent contre la vie chère. S'ils n'avaient pas de gilets jaunes au départ –mais un vêtement bleu–, la couleur symbolique a commencé à poindre dans les mobilisations, sous un même slogan: «*Le peuple contre les partis*». Mi-novembre, trente villes bulgares étaient bloquées, tout comme les principaux axes routiers.

Aux Pays-Bas, la situation est plus complexe. Les manifestants estiment que le gouvernement ne «*serait pas assez à l'écoute de millions de Néerlandais qui peinent à boucler leur fin de mois*», selon *Courrier International*. Mais des observateurs ont noté que certaines personnes ayant pris part aux manifestations à La Haye, Maastricht ou Nimègue étaient des visages connus des mouvements d'extrême droite et des néo-nazis néerlandais, rapporte *Dutch News*. En Allemagne, le mouvement a par contre été repris rapidement par des figures d'extrême droite de l'AfD et du mouvement islamophobe Pegida, et oriente ses protestations vers l'immigration. Il ne bénéficie donc pas du mouvement d'ampleur qu'il peut avoir en France et la plupart des observateurs estiment qu'il ne progressera pas. Là-bas, le gilet jaune n'est d'ailleurs obligatoire que depuis le 1^{er} juillet 2014.

Le 6 décembre sur Facebook, Ghislain Coutard ne réagissait pas sur cette migration du symbole qu'il a proposé. Prenant une image d'un Nicolas Sarkozy rieur et désolé pour Macron que les «gilets jaunes» imposés sous sa présidence se retournent contre lui [le post a depuis été supprimé], il se félicitait de son coup d'œil fortuit et de sa vidéo. «*Eh oui, j'ai retourné une obligation du gouvernement contre le gouvernement et le gilet jaune triomphera.*» Tout un symbole.

Océan Arctique

À ce rythme, il n'y aura bientôt plus de rennes en Arctique

<https://www.ouest-france.fr/> L'édition du soir Animaux mercredi 12 décembre 2018 Par Hélaine Lefrançois



La population de rennes a drastiquement diminué ces vingt dernières années. Ils sont passés de 4,7 millions à 2,1 millions selon un rapport de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique. La faute au changement climatique.

Dans la tête des petits enfants, les rennes tirent le traîneau du père Noël dans le ciel, la nuit de la distribution des cadeaux. Dans la vraie vie, ces animaux aux bois majestueux peuplent les plaines gelées de l'Arctique, au pôle Nord donc, aussi bien en Europe, en Sibérie qu'en Amérique du Nord. Mais si le père Noël est éternel, les rennes, eux, ne le sont pas.

Dans son rapport annuel sur l'évolution de l'Arctique, l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique affirme que **« la population de caribous et de rennes à travers la toundra de l'Arctique a décliné de presque 56% ces deux dernières décennies »**, passant de 4,7 millions à 2,1 millions d'animaux. Depuis des années, les chercheurs de cette agence observent des troupeaux de *Rangifer tarandus* – appelés caribous en Amérique du Nord et rennes en Russie et en Norvège – et le constat est alarmant.

Tout un écosystème bouleversé

« Il est normal que la taille des troupeaux varie au cours des décennies, mais certains troupeaux ont atteint un niveau très bas jamais observé auparavant », souligne le rapport. La diminution de la population des rennes ne menace pas seulement la survie de l'espèce. C'est tout l'écosystème de ces régions qui est affecté. **« Les caribous et les rennes sont des espèces clés dans la chaîne alimentaire en Arctique »**, explique le rapport.



Des rennes domestiqués en Russie. (Photo : Elen Schurova / Wikimedia Commons)

Par exemple, ces herbivores servent de festin à de nombreux prédateurs, comme les loups. La plupart des autochtones dépendent également de ces animaux : ils mangent leur viande, fabriquent des vêtements avec leur peau et les domestiquent pour tirer des traîneaux (qui ne volent pas, ceux-là).

Victimes du réchauffement climatique

Comme de nombreuses espèces animales, les rennes et les caribous sont les victimes collatérales du changement climatique. En Arctique, la température de l'air se réchauffe deux fois plus vite qu'ailleurs dans le monde, précise cette étude. Le réchauffement rend ces animaux robustes habitués aux hivers rudes plus vulnérables.



Un renne en Suède. (Photo : Alexandre Buisse / Wikimedia Commons)

Les chercheurs ont notamment remarqué que le nombre de grossesses et le taux de survie des nouveau-nés ont diminué après une série de sécheresses estivales. À cette saison, les rennes et les caribous sont également exposés à plus de parasites qui leur transmettent des maladies. De plus, les plus fortes chaleurs seraient également une source de stress et **« augmenteraient leur sensibilité à ces agents pathogènes [qui les rendent malades] »**.

À ce rythme, et si la tendance ne s'inverse pas, les rennes et les caribous vont avoir de plus en plus de mal à survivre en Arctique et se reproduire.

Océan Atlantique

L'histoire secrète derrière la découverte de l'épave du *Titanic*

<https://www.ouest-france.fr/> MAGAZINE L'édition du soir Histoire



Le navire avait sombré le 15 avril 1912. L'épave du *Titanic* a été retrouvée en 1985 par l'équipe de l'océanographe Robert Ballard. Mais ces opérations de recherches, en pleine guerre froide, masquaient une mission top secrète. Une exposition au National Geographic Museum à Washington raconte cette histoire.

Tout le monde connaît le destin tragique du *Titanic*. Et le blockbuster de James Cameron y est sans doute pour quelque chose. Aux premières heures du 15 avril 1912, le R.M.S. *Titanic*, le plus grand navire de l'époque, coule dans l'océan Atlantique nord après avoir heurté un iceberg. 1 500 personnes périssent.

En 1985, Robert Ballard, océanographe, et son équipe retrouvent l'épave. Une découverte racontée dans le film *Titanic*. Leur découverte fait la une des médias, mais ce que personne ne sait alors, c'est que l'équipe de Ballard était dans l'océan Atlantique nord pour une autre raison.

Deux sous-marins nucléaires

Robert Ballard et son équipage – qui avaient développé Argo, un sous-marin de 4,5 m de long, sans pilote, capable de filmer en excellente qualité les fonds marins – avaient été sollicités par la marine américaine pour une mission top secrète. Surveiller les épaves de deux sous-marins nucléaires : le *Thresher*, qui a coulé au large de Boston en 1963, et le *Scorpion*, qui a disparu dans des circonstances suspectes près des Açores en 1968.

En 1985, les États-Unis sont encore en pleine guerre froide, et la marine a besoin d'une couverture pour que les activités de Ballard n'éveillent pas les soupçons. L'alibi parfait ? La recherche du *Titanic*.



Robert Ballard et son équipe sont retournés sur les lieux de l'épave et ont pu entrer à l'intérieur du navire avec un mini sous-marin. (Photo : Titanic Belfast/Flickr)

Mais après avoir localisé et étudié le *Scorpion*, il reste du temps – 12 jours – et de l'argent à Robert Ballard et ses collègues de la Woods Hole Oceanographic Institution. Ils se lancent alors en quête du *Titanic* avec l'aide de leur sous-marin Argo.

Plutôt que de chercher la coque, ils guettent des débris. L'océanographe émet en effet l'hypothèse que le navire s'est brisé en deux et a laissé une traînée de débris pendant qu'il coulait. Elle s'est avérée juste. En neuf jours seulement, l'équipe trouve le *Titanic* à 3 810 m de profondeur. « **La marine ne s'attendait pas à ce que je trouve le *Titanic*. Quand cela s'est produit, ils sont devenus très nerveux à cause de la publicité** », confiait Robert Ballard en 2017 au magazine *National Geographic*.

« *Titanic*, l'histoire cachée »

La véritable histoire de la localisation du navire est restée secrète jusqu'en 2008. Date à laquelle Robert Ballard l'a révélé. Si elle revient sur le devant de la scène aujourd'hui, c'est parce que l'exposition « *Titanic*, l'histoire cachée », rassemblant les photos de cette expédition est présentée au National Geographic Museum de Washington : <https://www.nationalgeographic.org/dc/exhibitions/titanic-untold-story/untold-story>

Pourquoi la vague des Gilets jaunes n'atteint pas les Antilles

<https://www.ouest-france.fr/> L'édition du soir Gilets jaunes jeudi 13 décembre 2018 Par Amandine ASCENSIO avec Fanny MARSOT en Martinique (AFP)



Les Gilets jaunes occupent des ronds-points dans tout l'Hexagone. Ils ont massivement mobilisé sur l'île de la Réunion. Mais aux Antilles, rien ou presque. Le mouvement ne prend ni à la Guadeloupe ni à la Martinique. Comment ça se fait ?

En Guadeloupe, au début du mouvement national des Gilets jaunes, une poignée de manifestants a organisé une opération escargot, mais leurs voitures ont été saisies. Depuis lundi, quelques-uns sont installés près du plus grand centre commercial de l'île, où ils affirment se relayer nuit et jour.

En Martinique, quelques dizaines de Gilets jaunes se rassemblent chaque samedi près de la préfecture à Fort-de-France. Le 1^{er} décembre, ils ont défilé dans le centre-ville et bloqué un rond-point. Le samedi suivant, une cinquantaine d'entre eux s'est rendue dans le plus grand centre commercial de l'île, au Lamentin, avant de manifester à pied sur l'autoroute.

Des actions sporadiques, très loin de la mobilisation enregistrée à la Réunion notamment. Et surtout sans comparaison avec janvier et février 2009, lorsque la Guadeloupe avait été entièrement bloquée pendant 44 jours et la Martinique pendant 38 jours, à l'appel du LKP (Lyannaj Kont Pwofitasyon), un collectif « contre la vie chère », regroupant syndicats, partis politiques et associations identitaires. Les revendications se rapprochaient de celles des Gilets jaunes : ils réclamaient une baisse des prix jugés abusifs de certains produits de base, comme le carburant et l'alimentation et une revalorisation des bas salaires.



Les manifestations de 2009 ont laissé un goût amer. (Photo : Lionel Bonaventure/AFP)

Aujourd'hui, la mobilisation ne décolle pas car c'est « **un mouvement désordonné, où tout le monde n'a pas les mêmes revendications** », estime Thierry, un des Gilets jaunes de la première heure en Guadeloupe. Devant la diversité des revendications, allant de l'augmentation du smic, à la suppression de la taxe foncière, en passant par des sujets plus locaux, comme l'indemnisation des malades de la chlordécone, il a fini par quitter le mouvement.

En Martinique, se sont aussi rajoutés la réduction controversée de l'abattement fiscal outre-mer, le manque de développement du territoire, les problèmes du centre hospitalier, etc.

Et le détonateur qu'a constitué dans l'Hexagone la hausse des taxes sur le carburant n'a pas fonctionné aux Antilles, puisque le prix de l'essence y est réglementé par l'État.

Des miettes

Selon le sociologue guadeloupéen Raymond Otto, interrogé par le quotidien *France Antilles*, l'absence de leader explique la faiblesse du mouvement, alors qu'en 2009, avait émergé Elie Domota, le secrétaire général du syndicat UGTG, devenu le visage du LKP. De plus, analyse-t-il, **« les gens se disent qu'ils n'ont pas été suivis il y a dix ans quand la Guadeloupe a mené sa propre révolution »**. Un avis partagé par Elie Domota lui-même. **« Où étaient les Gilets jaunes quand nous nous mobilisons ? »**

Pour André Lucrèce, sociologue martiniquais cité par Outre-mer la 1ère, le mouvement de 2009 **« a considérablement traumatisé »** les Antillais. **« Ils ne sont pas prêts à se mobiliser par rapport aux miettes rapportées par la crise en Martinique et en Guadeloupe. La leçon tirée est que ça ne vaut pas le coup »**, explique-t-il.

Yvon Joseph-Henri, ancien syndicaliste qui a relayé l'appel des Gilets jaunes en Martinique, le confirme : **« Tous les gens sont d'accord avec les Gilets jaunes parce qu'ils crèvent, mais ils ont du mal à se mobiliser parce qu'ils sont traumatisés par 2009. »**

À l'époque, **« on était tous seuls dans notre mobilisation »** mais aujourd'hui, **« certains pensent qu'on devrait soutenir ceux qui sont en France et que si ce qui se passe là-bas réussit, nous avons une chance d'être entendus ici »**.

Mais en 2009, ce sont **« les organisations syndicales qui avaient appelé à la grève**, souligne Danièle Laport, sociologue du travail martiniquaise. **Les Martiniquais se mobilisent toujours autour de la question du travail avec les syndicats. [...] À partir du moment où il n'y a pas de syndicat, les gens sont perdus. Les Gilets jaunes, c'est qui en Martinique ? [...] S'il s'agissait d'organisations, ça aurait pu prendre. »**

Mais **« est-ce que parce qu'il y a un mouvement en France, les Martiniquais doivent systématiquement se mobiliser ?** demande-t-elle. **Est-ce qu'on n'a pas un combat propre qui doit être mené dans d'autres termes ? »**

Océan Indien

2 cas diagnostiqués chez des enfants - Le virus de la rougeole circule à Mayotte

actu océan indien  par www.ipreunion.com le 10 décembre 2018 à 14:10



photo imaz press reunion

Depuis le 16 novembre 2018, 2 cas de rougeole ont été diagnostiqués chez des enfants résidant à Mayotte et n'ayant pas quitté l'île. Il n'y avait pas eu de rougeole déclarée sur l'île depuis la mise en place de la déclaration obligatoire de la maladie en 2009. L'Agence de Santé Océan Indien appelle donc lundi 10 décembre "à une forte vigilance car la rougeole est une maladie infectieuse très contagieuse en l'absence de vaccination. Par conséquent, la population mahoraise est appelée à vérifier et mettre à jour sa vaccination contre la rougeole auprès des professionnels de santé"

Qu'est que la rougeole ?

La rougeole une maladie virale qui se transmet par voie respiratoire, en particuliers lors de la toux et des éternuements. Les premiers signes apparaissent après une période d'incubation pouvant aller de 7 à 18 jours :

La température (fièvre supérieure à 38,5C), La toux, le nez qui coule, des yeux rouges et larmoyants (conjonctivite), Des boutons rouges (d'abord sur la tête et le visage puis sur le reste du corps) et des lésions dans la bouche

La rougeole est une maladie très contagieuse ; un malade peut contaminer entre 15 et 20 personnes. Une personne malade est contagieuse 5 jours avant et jusqu'à 5 jours après l'apparition des boutons. Il n'existe pas de traitement spécifique pour éliminer le virus de la rougeole. La plupart des malades guérissent en 2 à 3 semaines mais la rougeole peut parfois entraîner des complications graves (pneumonies, encéphalites). Elle ne touche pas seulement les jeunes enfants mais également les adolescents et les jeunes adultes.

Situation épidémiologique

La recrudescence de la rougeole est observée au niveau mondial. Actuellement, des épidémies de rougeole de plus ou moins grande ampleur sont en cours dans les pays de l'Océan Indien, comme Madagascar ou l'île Maurice. Par ailleurs, en France métropolitaine, des cas sont toujours diagnostiqués.

Comment se protéger de la maladie ?

Les personnes ayant déjà contracté la rougeole sont immunisées à vie (compte-tenu des épidémies fréquentes et de grande ampleur ayant eu lieu durant leur enfance, les plus de 50 ans sont probablement protégés définitivement). Pour les autres, la vaccination est le seul moyen pour se protéger de la maladie et d'éviter sa diffusion dans son entourage. Chez les nourrissons et les enfants, le calendrier vaccinal prévoit l'administration d'une première dose de vaccin rougeole-oreillons-rubéole à 12 mois et une seconde dose avant l'âge de 2 ans. Toute personne âgée de plus de 24 mois et née depuis 1980 devrait avoir reçu 2 doses d'un vaccin protégeant contre la rougeole. Par conséquent, l'Agence de Santé Océan Indien recommande de :

- vérifier son statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole auprès des professionnels de santé (médecins traitants, infirmiers, sages-femmes...).
- consulter son médecin en cas de signes évocateurs (apparition d'une forte fièvre suivie dans les 2 à 4 jours d'une éruption), afin de confirmer ou non le diagnostic de rougeole.

Une nouvelle couleur pour la saison cyclonique - Vents supérieurs à 200 km/heure : c'est une alerte violette

actu Réunion  par www.ipreunion.com le 10 décembre 2018 à 16:54



photo RB imaz press reunion

Conséquence directe des tempêtes qui ont secoué l'île début 2018, la Préfecture et Météo France ont présenté lundi 10 décembre 2018, un nouveau système d'alerte cyclonique 2018-2019. Principale nouveauté : la mise en place d'une alerte violette, déclenchée en cas de rafales de vents soufflant à 200 km/heure. Cette alerte exceptionnelle signifiera aussi un confinement généralisé y compris pour les services de secours. (Photo d'illustration)

Les couleurs d'alerte

JAUNE : pré-alerte, 72 heures avant l'arrivée du météore - Information : le système est une menace potentielle dans les jours à venir.

ORANGE : Danger dans les 24 heures - Préparation : fermetures des crèches et des établissements scolaires.

ROUGE: Préavis, 3 heures au minimum avant le déclenchement - Protection. Les services à la gestion de crise assurent leurs missions si les conditions le permettent. La population est confinée.

VIOLETTE: Préavis, 3 heures avant le déclenchement - danger exceptionnel: des rafales de vents soufflant à 200 km/heure.

BLEU: Phase de sauvegarde - Retour progressif à la normale : la menace cyclonique est écartée.

PRE-ALERTE JAUNE CYCLONIQUE	MENACE POTENTIELLE DANS LES JOURS À VENIR	72 H ENVIRON AVANT ARRIVÉE DU MÉTÉORE	INFORMATION
ALERTE ORANGE CYCLONIQUE	DANGER DANS LES 24 H – FERMETURE DES CRÈCHES ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES POUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT	24 H ENVIRON AVANT ARRIVÉE DU MÉTÉORE	PRÉPARATION
ALERTE ROUGE CYCLONIQUE	LES CONDITIONS CLIMATIQUES RENDENT LA PRÉSENCE DE LA POPULATION SUR LA VOIE PUBLIQUE DANGEREUSE ET LA CIRCULATION ROUTIÈRE DIFFICILE - LA POPULATION EST CONFINÉE. LES SERVICES CONCOURANT À LA GESTION DE CRISE ASSURENT LEURS MISSIONS SI LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES LE PERMETTENT	PRÉAVIS 3 H MINIMUM AVANT DÉCLENCHEMENT	PROTECTION
ALERTE VIOLETTE CYCLONIQUE	PRÉSENCE DE VENTS CYCLONIQUE SUPÉRIEURS À 200 KM/H EN RAFALES - CONFINEMENT GÉNÉRALISÉ	PRÉAVIS 3 H AVANT DÉCLENCHEMENT	DANGER EXCEPTIONNEL
PHASE DE SAUVEGARDE CYCLONIQUE	LA MENACE CYCLONIQUE EST ÉCARTÉE MAIS IL RESTE DES DANGERS		RETOUR PROGRESSIF À LA NORMALE

Pour consulter le nouveau plan cyclone 2018-2019 : <http://www.reunion.gouv.fr/ouverture-de-la-saison-cyclonique-2018-2019-a-la-a4634.html>

L'impact réel à La Réunion

SMIC, CSG, heures sup, prime : tout ce que Macron ne vous a pas dit

actu Réunion  par www.ipreunion.com le 12 décembre 2018 à 03:00



photo RB imaz press reunion

Lundi 10 décembre, le président Macron a présenté ses mesures de pacification de la crise sociale. SMIC, CSG, heures sup, prime : quel impact auront réellement ces mesures à La Réunion ? Jean-Yves Rochoux, économiste, décrypte pour Imaz Press les quatre propositions du président de la République et leur face cachée. Certaines de ces mesures étaient déjà actées, comme la hausse du SMIC, ce qui minore fortement l'impact de leur annonce, d'autres ne concerneront pas tout le monde. Et reste aussi un doute de taille : comment le gouvernement va-t-il financer ces "cadeaux" dont le cout s'élève à plusieurs milliards d'euros ?

Le SMIC augmenté de 100 euros sans surcote pour l'employeur

Il ne s'agit pas d'un cadeau spontané de 100 euros, mais de la revalorisation du SMIC de 1,8% déjà prévue. Soit environ 20 euros auxquels s'ajoutent 20 euros de baisse de charges salariales. Il faut donc trouver 60 euros de plus. Qui seront trouvés par le fameux coup de pouce de 50% de la prime d'activité pour les 3,2 millions de salariés au SMIC. Cette augmentation devait être étalée progressivement au fil des années du quinquennat, soit 20 euros par an. Pour calmer le jeu, le président a décidé de distribuer ce coup de pouce en une seule fois au premier janvier 2019, soit les fameux 60 euros. Une offre réservée aux seuls bénéficiaires de la prime d'activité. La prime d'activité est versée, en fonction des revenus de la famille (1 500 euros solo, 2 200 euros couple avec 1 salaire ou parent isolé, 2 900 euros pour un couple avec deux enfants et deux salaires), aux salariés et fonctionnaires qui gagnent jusqu'à 1,2 smic (1 379 € nets).

A La Réunion ça change quoi ? Ce n'est pas forcément spécifique à La Réunion, mais au vu de la situation économique de l'île, le pourcentage de personnes travaillant à temps partiel est proportionnellement plus élevé qu'en métropole. Or, si vous gagnez la moitié d'un SMIC, vous n'avez pas de coup de pouce sur la prime d'activité. Qui plus est, il faudra bien trouver les sous pour les distribuer. Donc une fois de plus, les classes moyennes, par l'impôt, mettront la main à la poche pour financer ces coups de pouce dont elles ne bénéficient pas. Des classes moyennes réunionnaises de plus en plus taxées, qui subissent l'effet double peine, avec le coté de la vie. A la Réunion où le nombre de gramoumes disposant d'une pension de retraite très faible est très élevé, ce n'est pas cette prime d'activité qui va améliorer les choses dans le futur. En effet, il s'agit d'une prestation sociale... qui n'est pas incluse dans le calcul de la retraite.

Les heures supplémentaires défiscalisées

Déjà exonérées de cotisations sociales salariales et patronales dans le budget 2019, les heures supplémentaires seront désormais défiscalisées, comme sous Sarkozy. Dans l'absolu, c'est sympa mais dans la réalité, il faudra bien compenser les ressources qui ne rentrent pas, tant en matière de contributions sociales qu'en matière de fiscalité. Et dans la poche de qui on va aller chercher tout ça... ?

A La Réunion ça change quoi ? Ce qui est inquiétant dans cette mesure, c'est l'avenir des chômeurs réunionnais. Neuf heures supplémentaires par semaine pour 4 salariés, c'est un emploi en moins dans l'entreprise. Si elles sont totalement exonérées de charges, le bénéfice induit va conduire l'entreprise à recourir aux heures supplémentaires pour ne pas payer de charges patronales, plutôt que de créer un nouvel emploi qui génère des charges. Ce sont les personnes privées d'emploi qui en pâtiront, car elles auront encore plus de difficultés à en trouver.

Prime de 1 000 euros attribuée par l'entreprise et défiscalisée par l'Etat

Emmanuel Macron a invité "tous les employeurs qui le peuvent" à verser une prime de fin d'année plafonnée à 1 000 euros à leurs salariés. Prime qui ne sera pas impactée par des charges sociales ni par l'impôt. sans que cette prime " ne soit soumise à impôt ou charges ". Une fois de plus, la perte de ressources devra être compensée pour équilibrer le budget de l'Etat. Une fois de plus, il est fort probable que tout le monde mettra la main au pot pour remplir la tirelire... même ceux qui ne bénéficient pas de la dite prime.

A La Réunion ça change quoi ? Par grand-chose, car 96% des entreprises à La Réunion sont des TPE ou des PME qui n'auront sans doute pas le budget pour se montrer aussi généreuses que le souhaite le gouvernement. Le côté pervers de ce dispositif, c'est que cela risque de creuser encore plus les inégalités entre les salariés des grandes entreprises qui bénéficient déjà de généreux comités d'entreprise, souvent de treizième mois, et les salariés des TPE qui n'ont la plupart du temps que leur salaire.

Pas de hausse de CSG jusqu'à 2 000 € de retraite

Il fallait bien une bonne nouvelle, une mesure pas trop critiquable. C'est aux retraités gagnant moins de 2000 euros qu'Emmanuel Macron a fait ce très gros cadeau de Noël. La mesure vaut la peine d'être soulignée car le matin même, le Ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, avait réfuté totalement que le gouvernement puisse revenir sur l'augmentation de la CSG pour les retraités. Plus fort encore le mea culpa déguisé d'Emmanuel Macron affirmant que " l'effort qui leur a été demandé était trop important et n'était pas juste ". Reste à savoir, là encore, où le gouvernement va pouvoir récupérer le 1,5 milliard d'euros que va coter cette mesure. A La Réunion ça change quoi ? Là encore... pas grand-chose pour beaucoup de retraités car 58,4% des 75 ans et plus et 45,2% des 65-74 ans déclarent des revenus en-dessous du seuil de bas revenus (Sources INSEE 2015).

Néanmoins, pour la frange plus réduite bénéficiant d'une pension jusqu'à 2000 euros, c'est tout de même un joli coup de pouce au pouvoir d'achat en pleine crise sur la vie chère. Coup de pouce limité, car la non indexation des pensions de retraite sur l'inflation minimisera fortement le bénéfice de cette mesure. Les pensions progresseront en 2019 et en 2020 de 0,3% alors que l'inflation

devrait être de 1,6%. Mais l'impact aurait été pire sans l'annulation de cette augmentation de la CSG. www.ipreunion.com

Arrivés à bord d'un bateau de pêche sri-lankais Les migrants ont passé leur première nuit à La Réunion

actu Réunion  par www.ipreunion.com le 15 décembre 2018 à 07:49



Photo RB/ Imaz Press Wasana 1, navire, Sri-Lanka, Sri-lankais, migrants, décembre 2018, Port ouest, migration

Le long voyage des migrants du bateau sri-lankais Wasana 1 s'est achevé vendredi soir aux alentours de 21 heures au Port-ouest. A bord, une soixantaine de personnes dont neuf enfants âgés de 4 à 12 ans. Elles proviendraient très certainement du Sri-Lanka, à 4.000 kilomètres des côtes réunionnaises. Il faut plus d'une vingtaine de jours pour faire la traversée. Au Port-ouest, les migrants ont été soumis à une évaluation sanitaire par un médecin de l'Agence régionale de santé (ARS) et administrative par les douanes. D'après les informations de nos confrères de Clicanoo, ils étaient tous en bonne santé à l'exception d'une femme plus âgée qui a été prise en charge pour une légère fatigue. Plusieurs bus ont été affrétés pour les mener vers des lieux d'hébergement tenus secrets. Ce n'est pas la première fois qu'un navire sri lankais tente de rejoindre ou accoste l'île de La Réunion. Il semblerait bien qu'une nouvelle route se développe.

C'est la quatrième fois qu'un bateau de migrants voulant se rendre à La Réunion est intercepté :

Mercredi 21 mars 2018 : Six Sri Lankais sont retrouvés en mer au large de Saint-Gilles. Ils étaient à bord d'un radeau bricolé et ont été retrouvés en bonne santé par le CROSS (Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage). Ils auraient quitté leur pays il y a une vingtaine de jours. Leur navire aurait sombré deux jours plus tôt.

Mardi 11 septembre 2018 : la marine sri-lankaise arrête au large de la côte ouest du Sri-Lanka, 90 personnes qui voyageaient illégalement dans un chalutier à destination de l'île de la Réunion.

Samedi 6 octobre 2018 : en fin de matinée, un bateau étranger accoste au Port-Ouest, encadré par la gendarmerie maritime. A son bord, huit Sri-lankais, d'une moyenne d'âge plutôt jeune, entre 20 et 30 ans, dont un mineur d'environ 16 ans. Le bateau aurait navigué plusieurs jours en pleine mer. Alors qu'une audience devant le juge des libertés et de la détention était prévue le mercredi 10 octobre, ils ont été rapatriés en grande pompe mardi en fin d'après-midi. Du côté de la Cimade, l'association qui lutte pour le respect des droits des migrants, on se demandait si les procédures avaient été respectées...

• **L'avenir sombre des Sri Lankais candidats à l'immigration**

Les migrants sri lankais partent soit du Nord du Sri Lanka, soit de camps de réfugiés en Inde. "Ceux qui partent du Sri Lanka ont été complètement dépossédés de leur terre pendant la guerre civile et rien n'est fait par le gouvernement actuel," explique Anthony Goreau-Ponceaud, géographe, maître de conférences à l'Université de Bordeaux. Les terres spoliées n'ont jamais été rendues, certaines ont même été vendues aux plus offrants, notamment dans le cadre des programmes de développement touristique. "Le nord étant la grosse zone pour l'accueil des touristes," ajoute-t-il. Alors, entre la lenteur de la justice transitionnelle et la précarité, l'avenir pour les Sri Lankais, surtout les Tamouls est très sombre.

Pour les migrants sri Lankais qui partent des camps de réfugiés indiens, la même misère est de mise. Anthony Goreau-Ponceaud a fait plusieurs enquêtes de terrain dans un camp au Tamil Nadu (Inde du Sud). Il nous rappelle que New Delhi ne reconnaît pas le statut juridique international de réfugié, le pays n'a signé ni la Convention de Genève de 1951 ni le protocole de 1967. Dans les camps, les Sri Lankais sont entre 100.000 et 300.000. Certains y sont nés et tous n'ont aucune chance d'avenir.

• **Le tout pour le tout**

Rien, absolument rien ne peut donc empêcher ces hommes, femmes, enfants à tenter la traversée : ils n'ont rien à perdre alors pourquoi ne pas tout risquer pour espérer trouver une vie meilleure. Mais un aller à La Réunion à bord d'un bateau de pêche n'est pas donner. Alain Djeutong, aumônier des gens de la mer avait pu s'entretenir avec l'un des huit migrants arrivé en octobre 2018 qui parlait un peu anglais : "Le passeur a demandé 4 000 euros par homme". Pour Anthony Goreau-Ponceaud il faut replacer cette somme dans le contexte communautaire et familiale : "C'est une somme énorme mais il faut imaginer qu'ils ont une famille élargie transnationale. Dans cette famille, un membre va travailler comme femme de chambre dans les complexes hôteliers des monarchies du Golfe, un autre sera sur les chantiers, d'autres travailleront en Europe... Tous payent pour envoyer une personne, ils mettent tous la main à la pâte."

• **La Réunion une nouvelle terre d'asile pour les migrants sri lankais ?**

Très difficile à dire d'après Anthony Goreau-Ponceaud, mais il semblerait bien qu'une nouvelle route se développe. Les migrants privilégiaient avant la voie vers l'Australie, mais depuis 2013, Canberra refoule systématiquement en mer tous les bateaux de clandestins, originaires pour beaucoup du Sri Lanka, d'Afghanistan, ou du Moyen-Orient. Ceux qui parviennent à passer par les mailles du filet sont envoyés dans des îles reculées du Pacifique et même si leur demande d'asile est jugée légitime, ils ne seront jamais accueillis sur le sol australien. Les ONG ne cessent de dénoncer cette politique d'immigration draconienne.

La Réunion et Maurice deviennent donc les terres d'asile les plus proches pour les Sri-Lankais malgré les quelque 4.000 km et la vingtaine de jours de bateau qui séparent les îles. "La Réunion sera une porte d'entrée pour la métropole et l'Europe. Maurice un endroit économiquement intéressant," confirme le géographe. "D'une manière générale, la France et La Réunion sont devenues des cibles privilégiées des Sri Lankais. Il y a quelques années, c'était plutôt le monde anglo-saxon. Des communautés sont très bien implantées à Paris, à La Chapelle par exemple."

La Réunion est très loin d'être une terre d'asile, selon l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides), depuis le 1er janvier 2018 jusqu'en octobre 2018 seulement 16 demandes d'asile ont été enregistrées par les services de l'Etat pour la région. C'est très très peu, l'île fait d'ailleurs partie des 12 départements français à avoir reçu moins de 99 demandes.

16 – Vie de l'UOROI